

2015 | RAPPORT ANNUEL
DE LA ZONE FRANC





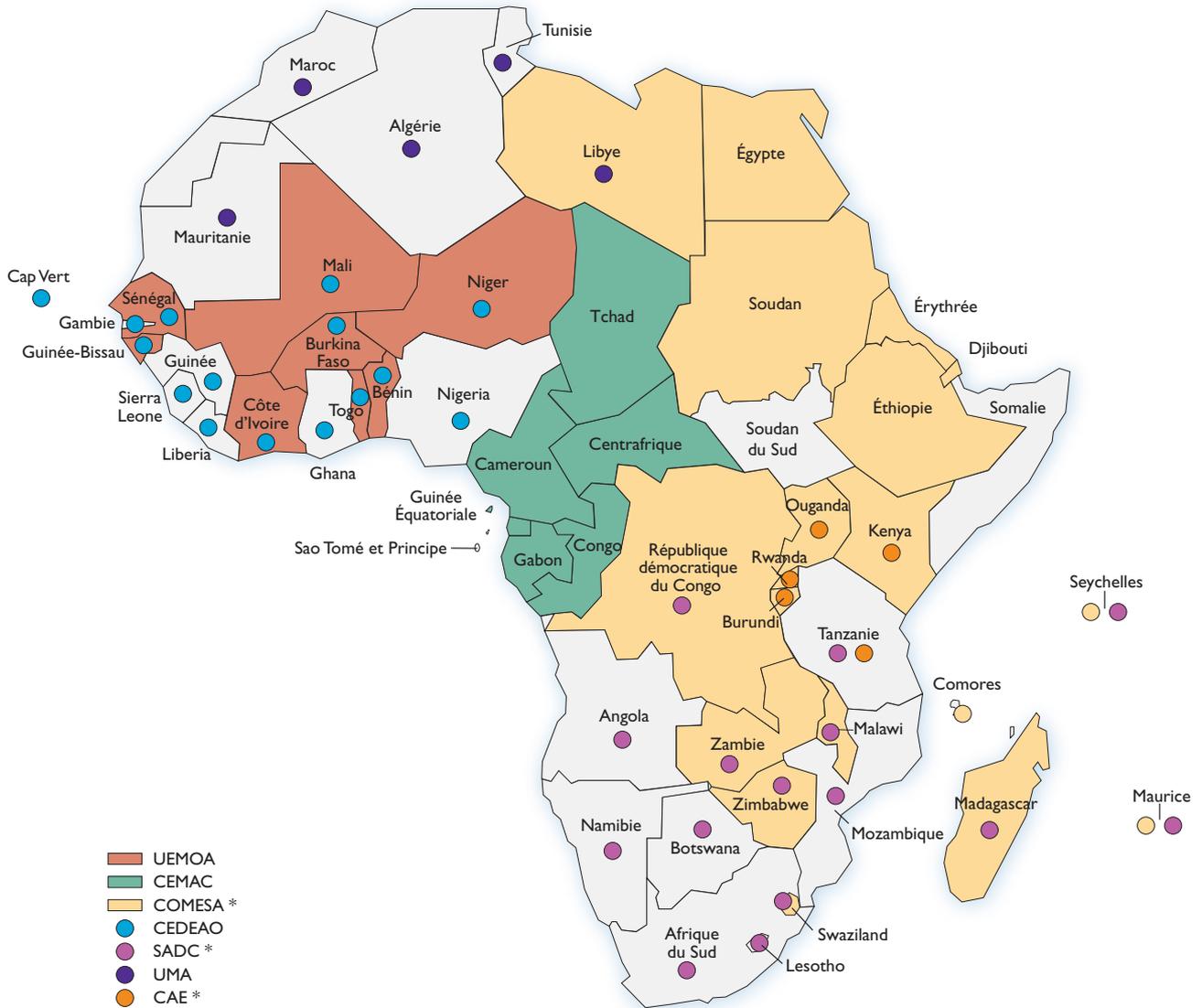
Nous tenons à remercier la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) et la Banque Centrale des Comores (BCC) pour leur active et précieuse collaboration à la rédaction de ce Rapport. Celui-ci a ainsi pu bénéficier des données les plus récentes sur les économies de la Zone franc et d'encadrés thématiques consacrés cette année à l'intégration des marchés de capitaux en Zone franc et à la réforme du dispositif de surveillance multilatérale dans la CEMAC.

Le Rapport accueille également une contribution de la FERDI (Fondation pour les Études et Recherches sur le Développement International), dans le cadre de son partenariat avec la Banque de France, sur le thème de l'harmonisation fiscale en Zone franc, qui est un élément clé de l'intégration.

Nous espérons que nos lecteurs apprécieront les évolutions introduites dans ce Rapport : la partie consacrée aux flux financiers à destination de l'Afrique subsaharienne a été enrichie pour y inclure des développements sur les investissements directs, les investissements de portefeuille et les transferts de migrants ; la maquette des monographies pays a été revue pour mieux faire ressortir les faits saillants ainsi que les enjeux à long terme des différentes économies de la Zone franc.

*Marc-Olivier Strauss-Kahn
Directeur général des Études
et des Relations internationales
Banque de France*

LES ZONES ÉCONOMIQUES EN AFRIQUE



* En juin 2015, le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), la Communauté des États de l'Afrique australe (SADC) et la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) ont institué une zone de libre-échange tripartite (Tripartite Free Trade Area – TFTA) qui devrait être effective en juin 2017.

SOMMAIRE

VUE D'ENSEMBLE	9
L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET FINANCIER	15
11 L'environnement économique du continent africain et le prix des matières premières	17
111 Une année difficile pour l'Afrique subsaharienne	17
112 Une baisse de la quasi-totalité des cours des matières premières échangées par la Zone franc	18
21 Les flux financiers à destination de l'Afrique subsaharienne	24
211 Recul des investissements directs étrangers en 2015	24
212 Repli des flux bruts entrants d'investissements de portefeuille en 2015	25
213 Diminution des encours de créances bancaires étrangères	26
214 Légère hausse des transferts des migrants	28
215 Augmentation globale de l'aide publique au développement	31
216 Initiatives en faveur de l'annulation de la dette des pays pauvres	34
LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE DANS LA ZONE UEMOA	49
11 L'activité et l'inflation	51
21 La politique budgétaire	53
31 La politique monétaire	54
41 La balance des paiements et la dette extérieure	57
51 Le système bancaire et les marchés financiers	59
61 L'intégration régionale	62
71 Les perspectives pour 2016	63
LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE DANS LA ZONE CEMAC	71
11 L'activité et l'inflation	74
21 La politique budgétaire	75
31 La politique monétaire	77
41 La balance des paiements et la dette extérieure	86
51 Le système bancaire et les marchés financiers	87
61 L'intégration régionale	90
71 Les perspectives pour 2016	92
LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE AUX COMORES	107
11 L'activité et l'inflation	109
21 La politique budgétaire	111
31 La politique monétaire	112
41 La balance des paiements et la dette extérieure	114
5 Le système bancaire	115
61 Les développements et enjeux de long terme	116
Tableau de synthèse des données économiques des pays de la Zone franc	119

LES MONOGRAPHIES ÉCONOMIQUES	121
Zone UEMOA	
Bénin	123
Burkina Faso	135
Côte d'Ivoire	147
Guinée-Bissau	161
Mali	173
Niger	187
Sénégal	199
Togo	213
Zone CEMAC	
Cameroun	227
Centrafrique	241
Congo	255
Gabon	269
Guinée équatoriale	283
Tchad	295
Comores	309
LES ANNEXES	311
Annexe 1 : Tableaux statistiques complémentaires	312
Zone UEMOA	312
Comptes nationaux	
Tableau des opérations financières	
Balance des paiements	
Principaux taux directeurs de la BCEAO	
Évolution par État des principales contreparties de la masse monétaire	
Évolution par État des principales composantes de la masse monétaire	
Avoirs extérieurs nets des institutions monétaires	
Avoirs officiels nets par État	
Crédits à l'économie ventilés selon leur maturité initiale	
Zone CEMAC	320
Comptes nationaux	
Tableau des opérations financières	
Balance des paiements	
Taux d'intervention de la BEAC	
Évolution par État des principales contreparties de la masse monétaire	
Évolution par État des principales composantes de la masse monétaire	
Avoirs extérieurs nets des institutions monétaires	
Avoirs officiels nets par État	
Crédits à l'économie ventilés selon leur maturité initiale	

Comores	329
Tableau des opérations financières	
Balance des paiements	
Annexe 2 : Situations des banques centrales au 31 décembre 2015	331
Situation de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest	
Situation de la Banque des États de l'Afrique Centrale	
Situation de la Banque centrale des Comores	
Annexe 3 : Sigles et abréviations	334
Annexe 4 : Instituts d'émission et monnaies des pays et territoires de la Zone franc	339

Encadrés

Encadré 1 : Les objectifs de développement durable	38
Encadré 2 : Le réendettement des pays d'Afrique subsaharienne	42
Encadré 3 : Les instruments du FMI à destination des pays à faible revenu	45
Encadré 4 : La politique monétaire de l'UEMOA : cadre institutionnel, objectifs et instruments	65
Encadré 5 : L'intégration des marchés de capitaux en Zone franc	67
Encadré 6 : La politique monétaire dans la CEMAC : cadre institutionnel et objectifs	94
Encadré 7 : La réforme du dispositif de surveillance multilatérale dans la CEMAC	98
Encadré 8 : L'harmonisation fiscale en Zone franc	
Une harmonisation fragile menacée par les régimes fiscaux dérogatoires	102
Encadré 9 : La politique monétaire dans l'Union des Comores : cadre institutionnel, objectifs et instruments	117

Cartes

Carte 1 : L'Afrique	2
Carte 2 : Les zones économiques en Afrique	4
Carte 3 : Indicateur de développement humain (2015)	10
Carte 4 : PIB par habitant en 2015	50
Carte 5 : Croissance du PIB en volume de 2011 à 2015 (en moyenne annuelle)	72
Carte 6 : Indice des prix à la consommation de 2011 à 2015 (en moyenne annuelle)	108

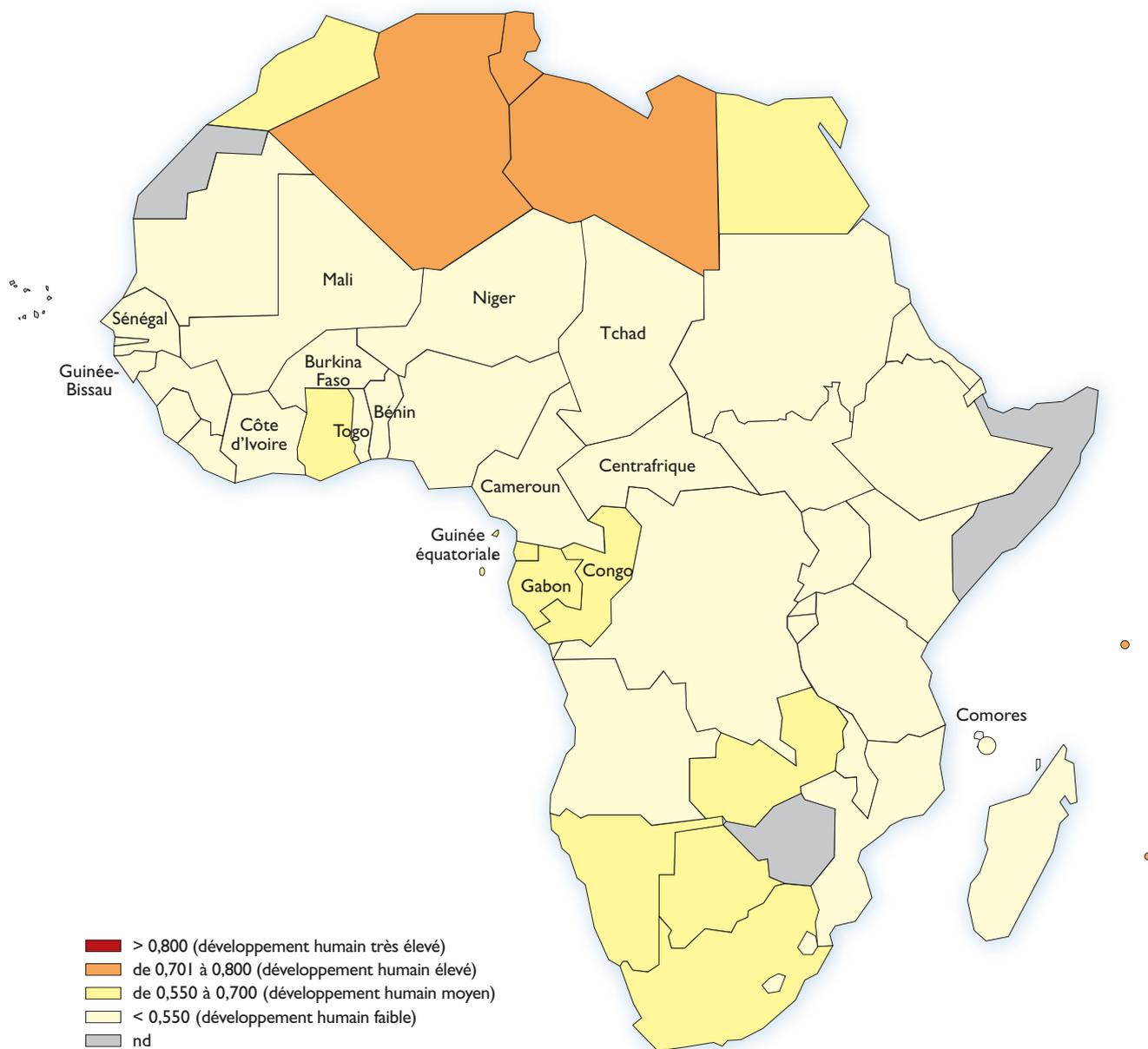
Avertissements

- Les montants inscrits dans les différentes parties de ce rapport sont par défaut libellés soit, en zone UEMOA, en « franc de la communauté financière africaine » (code ISO 4217 : XOF), soit, en zone CEMAC, en « franc de la coopération financière en Afrique centrale » (code ISO 4217 : XAF). L'appellation usuelle « franc CFA », utilisée en Afrique centrale comme en Afrique de l'Ouest, désigne deux devises distinctes, présentant une même parité vis-à-vis de l'euro mais émises par les deux banques centrales des deux unions monétaires.
- Tous les sigles utilisés dans ce rapport sont développés dans l'annexe 4 située en fin de volume.
- Les données de balance des paiements figurant dans la partie « Monographies » sont obtenues selon la définition du *Cinquième manuel de balance des paiements du FMI* à l'exception de celles relatives à l'UEMOA, qui suivent la présentation du *Sixième manuel*.
- Précision sur les indicateurs de développement portés dans les monographies :
 - taux de mortalité infantile : probabilité de décès entre la naissance et le cinquième anniversaire ;
 - malnutrition infantile : part des enfants de moins de 5 ans montrant des signes de malnutrition (retards de croissance, insuffisance pondérale, etc.) ;
 - taux d'alphabétisation des adultes : pourcentage de la population de plus de 15 ans pouvant lire, écrire et comprendre un texte simple et court relatif à la vie quotidienne ;
 - accès à l'eau potable : part de la population totale disposant d'un accès raisonnable (disponible à moins de 15 minutes de marche) à une quantité suffisante d'eau potable (supérieure à 20 litres par jour et par personne) ;
 - accès à l'électricité : part de la population totale ayant un accès à un réseau électrique.
- Date d'arrêt des données : 30 août 2016.



VUE D'ENSEMBLE

INDICATEUR DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN (2015)



Source : PNUD, Rapport mondial sur le développement humain, 2015.

La croissance économique de l'Afrique subsaharienne est tombée de 5,1 % en 2014 à 3,3 % en 2015 selon le FMI, soit son niveau

le plus bas depuis 1999, dans un contexte de morosité de la conjoncture internationale, de repli des cours des produits de base et de conditions météorologiques peu favorables, qui a révélé des faiblesses plus fondamentales, laissant craindre un retournement du cycle de croissance.

La croissance économique des pays de la Zone franc s'est établie globalement à 4,8 % en 2015 selon les données communiquées par la BCEAO, la BEAC et la Banque centrale des Comores, soit un taux supérieur à celui de l'Afrique subsaharienne, grâce à une politique économique contracyclique en CEMAC et en UEMOA contribuant à la résilience de la demande interne, au prix d'une dégradation du solde budgétaire et d'une montée de l'endettement des États.

En raison de la structure très différente de leurs exportations, les performances économiques des pays membres de la Zone franc ont été fortement contrastées, même si dans tous les cas les équilibres budgétaires se sont dégradés.

La croissance économique a accéléré en UEMOA, de 6,5 % en 2014 à 7,0 % en 2015, tirée par l'amélioration des performances économiques en Côte d'Ivoire (10,3 % en 2015, après 8,5 % en 2014), en Guinée-Bissau (4,8 %, après 2,7 % en 2014) et au Sénégal (6,5 %, après 4,3 %

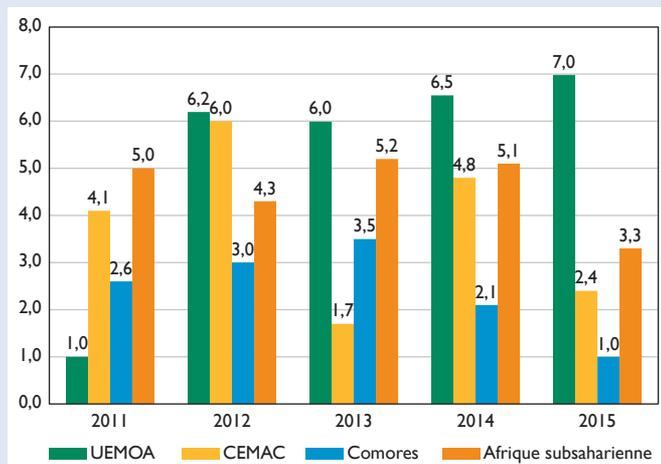
en 2014), tandis qu'elle a ralenti ou stagné dans tous les autres pays, notamment sahéliens, qui connaissent d'importants défis sécuritaires. Le dynamisme de l'activité en UEMOA a principalement bénéficié d'une bonne tenue de la demande intérieure, soutenue par la poursuite de grands programmes d'investissements publics. En CEMAC, la chute des cours du pétrole et ses conséquences sur la demande, ainsi que la dégradation du climat sécuritaire, notamment au niveau de la zone frontalière entre le Tchad, le Cameroun et la République centrafricaine, ont été à l'origine d'un ralentissement notable de la croissance économique (2,4 % en 2015, après 4,8 % en 2014). Seule la République centrafricaine, en reconstruction, a connu une accélération de la croissance (de 0,7 % en 2014 à 4,9 % en 2015), mais le PIB reste un tiers en dessous du niveau d'avant la crise. Le Cameroun est parvenu à conserver une croissance de 6,9 % grâce aux bons résultats des secteurs agricole et secondaire. Aux Comores, l'activité économique a encore ralenti en 2015, le PIB réel progressant de 1,0 %, après 2,1 % en 2014. Ce ralentissement reflète la persistance des difficultés d'approvisionnement en électricité et le retard pris par le programme d'investissements publics compte tenu des difficultés budgétaires de l'État.

La Zone franc dans son ensemble a continué à enregistrer de meilleurs résultats en matière de stabilité des prix que le reste de l'Afrique subsaharienne, dont le taux d'inflation s'est établi à

7 % en 2015. En UEMOA, l'inflation est remontée à 1 % en 2015, après -0,1 % en 2014, en raison principalement du renchérissement du prix des produits alimentaires locaux ainsi que des services liés au logement. En CEMAC, le taux d'inflation moyen annuel s'est établi à 2,5 % en 2015, après 3,2 % en 2014. Si la baisse des subventions aux carburants, notamment au Cameroun et au Gabon, et la baisse de l'offre agricole ont créé des tensions inflationnistes transitoires au cours du premier semestre 2015, l'inflation a ralenti à la fin de l'année en raison de la contraction de la demande interne. Aux Comores, l'inflation a légèrement diminué, passant de 1,4 % en 2014 à 1,3 % en 2015.

Évolution du PIB

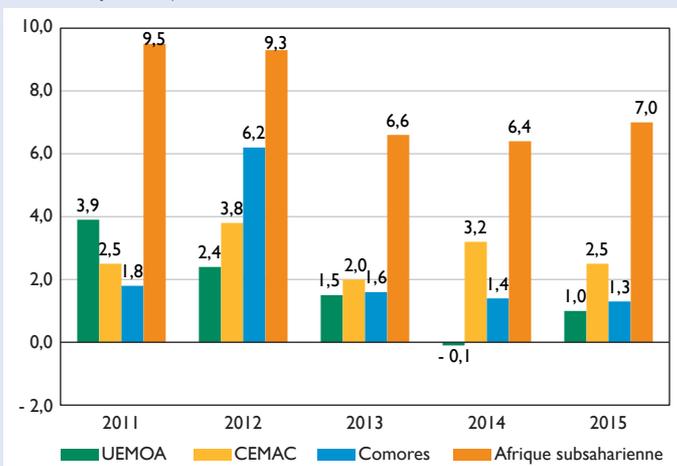
(variations moyennes annuelles, en %)



Sources : Banques centrales ; FMI, Perspectives de l'économie mondiale, juillet 2016.

Prix à la consommation

(glissement annuel moyen, en %)



Sources : Banques centrales ; FMI, Perspectives de l'économie mondiale, juillet 2016.

La situation des finances publiques s'est dégradée dans l'ensemble de la Zone franc.

En UEMOA, le déficit budgétaire (base engagements hors dons) est ressorti à 6,5 % du PIB en 2015 (après 5,9 % en 2014). Cette aggravation du déficit s'explique par la hausse des dépenses courantes (11,4 %), tirée par le poste « traitements et salaires », et plus encore par l'augmentation des dépenses en capital (15,5 %) en lien avec l'accélération des investissements publics dans les infrastructures. En CEMAC, la diminution des recettes pétrolières de plus de 40 % a lourdement pesé sur le déficit budgétaire (base engagement hors dons) qui est passé de 1,8 % du PIB en 2014 à 3,5 % en 2015, malgré la diminution des dépenses et tout particulièrement des dépenses en capital. Aux Comores, dans un contexte de ralentissement de l'activité économique, les tensions budgétaires, prononcées depuis plusieurs années, se sont aggravées tout au long de l'année 2015. Seuls un appui budgétaire saoudien exceptionnel et la vente d'une licence de téléphonie mobile ont permis au pays d'éviter la constitution d'arriérés. Le déficit budgétaire (base engagements hors dons) s'est stabilisé à 10,3 % du PIB en 2015, après 10,5 % en 2014.

En CEMAC, comme en UEMOA, la dégradation des finances publiques s'est traduite par une augmentation rapide de l'endettement des États

et notamment de l'endettement interne, corollaire du développement de marchés obligataires régionaux qui ont

permis un recyclage de l'épargne et de la surliquidité du système bancaire au profit des États. Si les analyses de viabilité de la dette réalisées par le FMI et la Banque mondiale continuent de conclure à un risque souverain variant de faible à modéré pour les pays de l'UEMOA, elles insistent de plus en plus sur la nécessité d'augmenter les recettes intérieures et d'améliorer le contrôle et l'affectation des dépenses. En CEMAC, le Cameroun, le Tchad et la Centrafrique présentent selon le FMI et la Banque mondiale des situations de risque élevé de surendettement.

La politique monétaire de la BCEAO est restée inchangée tout au long de l'année 2015,

compte tenu de la vigueur de

la croissance et du maintien de l'inflation à un taux nettement inférieur à la norme communautaire de 3 %. L'orientation accommodante de la politique monétaire de la BCEAO a permis aux banques commerciales de refinancer une très grande partie de leurs encours croissants de titres d'État. **La BEAC a accentué le caractère accommodant de sa politique monétaire pour amortir le choc exogène subi par les États avec :** i) la suspension du processus d'extinction des avances statutaires aux États, ii) l'octroi d'avances exceptionnelles aux États ayant conclu un accord avec le FMI (Tchad et Centrafrique), iii) la baisse de 50 points de base en juillet 2015 de ses principaux taux directeurs, iv) l'augmentation des plafonds de refinancement des banques.

La baisse du prix du pétrole a affecté positivement la balance des paiements courants de l'UEMOA et des Comores mais très négativement celle de la CEMAC.

Le déficit de la balance des transactions courantes de l'UEMOA s'est réduit de 5,2 % du PIB en 2014 à 4,1 % en 2015, sous l'effet combiné de la hausse des exportations (tirées par les ventes de cacao, de café, de noix de cajou et d'or) et d'un léger repli des importations grâce principalement à la réduction de la facture pétrolière. Les réserves de change ont cependant baissé et les avoirs extérieurs de la région permettaient de couvrir 4,8 mois d'importations de biens et services à fin 2015, contre 5,2 mois un an auparavant.

Le déficit des transactions courantes de la CEMAC s'est fortement creusé, passant de 4,1 % du PIB en 2014 à 12,5 % en 2015, en raison d'un fort repli de l'excédent commercial, avec une baisse de plus de 30 % du produit des exportations pétrolières, mais aussi d'une légère aggravation du déficit de la balance des services. Les avoirs extérieurs accumulés au cours du cycle de hausse des prix du pétrole ont ainsi été entamés et ne représentaient plus que 4,0 mois d'importations de biens et services à fin 2015, contre 5,2 mois un an auparavant. Aux Comores, la situation extérieure du pays s'est sensiblement améliorée, le solde des transactions courantes affichant un excédent de 1,1 % du PIB en 2015, contre un déficit de 8,2 % en 2014, grâce, notamment, à l'allègement de la facture pétrolière. Les avoirs extérieurs couvraient 8,2 mois d'importations de biens et de services à fin 2015, contre 5,6 mois un an auparavant.

Les taux de couverture de l'émission monétaire par les avoirs extérieurs se sont dégradés dans l'UEMOA et surtout en CEMAC, mais restaient à fin 2015 à des niveaux largement supérieurs au seuil minimal de 20 % fixé par les accords de la Zone franc : 80,2 % en UEMOA (contre 84,3 % fin 2014) et 77,1 % en CEMAC (contre 89,8 % fin 2014). Aux Comores, ce taux s'est amélioré, passant de 59,3 % fin 2014 à 69,8 % fin 2015.

Les prévisions de croissance pour 2016 en Afrique subsaharienne ont été fortement revues à la baisse par le FMI en juillet 2016 en raison du maintien des prix des matières premières à des niveaux très bas et devraient l'être encore dans le futur.

Le FMI prévoit un taux de croissance moyen de 1,6 % en 2016, très inférieur à la croissance démographique. Le Nigeria, principale économie d'Afrique subsaharienne, serait en récession (- 1,8 %), tandis que l'Afrique du Sud enregistrerait une croissance quasi nulle (0,1 %). La tendance à l'accélération de l'inflation observée en 2015 devrait encore s'accroître en 2016 en raison de la hausse des prix alimentaires suscitée par la grave sécheresse qui s'est abattue sur l'Afrique australe, mais aussi de l'effet des dépréciations des devises de plusieurs pays ; l'inflation atteindrait ainsi 9 %.

Alors que la Zone franc pourrait globalement enregistrer une performance moins mauvaise que celle de l'Afrique subsaharienne, la divergence entre les taux de croissance de l'UEMOA et de la CEMAC devrait s'accroître en 2016. Les prévisions

de la BCEAO pour 2016 tablent sur une légère accélération de la croissance dans l'UEMOA à 7,1 %. Ces perspectives restent néanmoins soumises à de nombreux risques baissiers : difficultés rencontrées pour consolider les finances publiques, détérioration du climat sécuritaire (notamment au Sahel), incertitudes quant à l'évolution des prix des produits de base exportés par les pays de l'Union, dégradation de la conjoncture économique mondiale. L'inflation devrait rester faible à 0,9 %, contre 1 % en 2015. Selon la BEAC, l'activité économique devrait encore ralentir dans la CEMAC en 2016. Les recettes pétrolières et donc la demande intérieure resteraient faibles, alors que les politiques budgétaires contracycliques mises en œuvre par les États ne peuvent perdurer sans remettre en cause la soutenabilité de la dette. La croissance s'établirait à 1,7 %, soit un taux sensiblement inférieur à celui de la croissance démographique. L'inflation devrait repartir à la hausse pour s'établir à 3 %. Aux Comores, la banque centrale anticipe une accélération de la croissance du PIB à 3 % en 2016, qui devrait bénéficier notamment de l'amélioration de la situation énergétique et du démarrage des activités du nouvel opérateur de télécommunications. L'inflation devrait rester contenue.

Ces perspectives très différentes pour les pays de la Zone franc ne doivent pas occulter l'existence d'un défi commun : créer les conditions d'une croissance endogène durable.

Le retournement brutal de la conjoncture en CEMAC souligne la dépendance excessive des pays de la sous-région aux cours du pétrole. Quant à l'UEMOA, elle bénéficie actuellement d'un effet de rattrapage après le conflit en Côte d'Ivoire et de la mise en œuvre d'importants projets de construction d'infrastructures, dont l'efficacité, et en particulier les effets d'entraînement sur le secteur privé, mais aussi la soutenabilité budgétaire restent encore à démontrer. Pour l'ensemble des pays de la Zone, une trajectoire de croissance forte et durable passe par des réformes structurelles visant à accroître la diversification des économies et, parallèlement, à améliorer leur compétitivité. La diversification des économies de la Zone franc n'a pas progressé en vingt ans, et a même reculé dans certains pays ; la part du secteur industriel dans les économies de la Zone franc a ainsi globalement régressé. Or, la croissance économique à long terme dépend du développement d'entreprises suffisamment nombreuses et variées pour prendre le relais en cas de chute durable des cours ou une fois que

les ressources naturelles sont épuisées. Si les pouvoirs publics ont un rôle essentiel à jouer, les politiques mises en place doivent en priorité impulser une diversification économique tirée par l'activité privée en mettant en place des règles incitatives. Le développement du secteur financier peut jouer un rôle dans ce processus en favorisant l'allocation des ressources vers les petites et moyennes entreprises. L'ensemble des pays de la Zone franc doivent également renforcer la compétitivité de leurs économies en jouant sur plusieurs leviers : développement des infrastructures régionales, réduction

du coût des intrants tels que les transports ou l'électricité, amélioration du climat des affaires, renforcement des systèmes de santé et d'éducation, auxquels une plus grande part de la population doit accéder afin que les pays puissent tirer les bénéfices d'une croissance démographique rapide. Ces réformes structurelles doivent s'accompagner d'une plus grande efficacité dans la gestion des finances publiques : mobilisation des ressources fiscales, orientation des dépenses en faveur de la croissance à long terme, réduction des effets d'éviction sur les investissements privés.



L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

1 | L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE DU CONTINENT AFRICAIN ET LE PRIX DES MATIÈRES PREMIÈRES

La croissance économique de l'Afrique subsaharienne est tombée en 2015 à son niveau le plus bas depuis quinze ans dans un contexte de morosité de la conjoncture internationale, de repli des cours des produits de base et de conditions météorologiques peu favorables. Mais cette série de chocs a affecté différemment les pays de la région : l'écart s'est ainsi creusé entre des pays qui ont maintenu une croissance vigoureuse comme en UEMOA et d'autres, notamment les pays exportateurs de pétrole comme en CEMAC, qui ont pâti d'un environnement externe peu propice et ont vu se creuser des déficits jumeaux. Pour 2016, les prévisions des institutions internationales s'accordent sur la poursuite de ce mouvement de ralentissement de l'activité économique.

1|1 Une année difficile pour l'Afrique subsaharienne

2015 a marqué une rupture dans la période de forte croissance observée en Afrique subsaharienne depuis le début des années 2000. Suite à l'effondrement des cours du pétrole amorcé mi-2014, la situation économique de l'Afrique subsaharienne s'est dégradée, avec un taux de croissance en glissement annuel qui a fortement diminué pour s'établir à 3,3 % en 2015 selon le FMI, après 5,1 % en 2014 (mise à jour de juillet 2016 des *Perspectives de l'économie mondiale*). Les prévisions du FMI pour 2016, font état d'une croissance qui serait inférieure à la croissance démographique.

Cette rupture a été essentiellement provoquée par le ralentissement de l'économie mondiale, en particulier des économies émergentes, et le retournement du cycle des matières premières, qui ont fortement affecté les pays dépendants de leurs exportations de ressources naturelles. Trois des plus grandes économies d'Afrique subsaharienne, le Nigeria, l'Afrique du Sud et le Ghana, illustrent bien ce constat.

La croissance du Nigeria a ralenti à 2,7 % en 2015, contre 6,3 % en 2014. Portée par le secteur pétrolier et des politiques macroéconomiques assainies,

l'économie nigériane a été particulièrement dynamique jusqu'en 2014, enregistrant des taux de croissance (plus de 7 % en moyenne entre 2004 et 2014) parmi les plus élevés d'Afrique subsaharienne. La chute des cours du pétrole a néanmoins fortement pénalisé le pays, sixième exportateur net mondial de pétrole, qui, malgré des efforts de diversification sur les dernières années, reste très dépendant des exportations pétrolières puisque celles-ci représentent 90 % des exportations totales de biens et services. Les dévaluations du taux de change de 8,4 % et 18 % opérées successivement en novembre 2014 et février 2015, puis l'annonce du passage d'un système de flottage géré à un régime de change fixe ne sont pas parvenues à contenir les pressions à la baisse sur le naira, avec un écart grandissant entre le taux de change officiel et le taux pratiqué sur le marché parallèle. Ces pressions se sont accompagnées d'une diminution du niveau des réserves de change et d'une hausse de l'inflation qui a atteint 9 % en 2015. Au premier trimestre 2016, le Nigeria a enregistré une croissance négative en glissement trimestriel, sous l'effet conjugué des perturbations associées aux pénuries de devises et d'essence, des coupures d'électricité, de la chute de la consommation et de l'investissement, ainsi que de la baisse de la production pétrolière liées à des attaques terroristes dans le delta du Niger. Selon le FMI, l'économie nigériane devrait connaître une récession pour l'ensemble de l'année 2016, avec une diminution du PIB de 1,8 %.

L'Afrique du Sud a poursuivi son ralentissement : la croissance du PIB s'est établie à 1,3 % en 2015, après 1,6 % en 2014. En 2015, la croissance sud-africaine a essentiellement été freinée par la contraction du secteur agricole (- 8,4 % par rapport à 2014), lourdement affecté par la vague de sécheresse provoquée par le phénomène climatique El Niño. En outre, la faiblesse de la demande intérieure et les difficultés d'approvisionnement en électricité continuent de pénaliser le secteur manufacturier. Le déficit courant persistant ainsi que le rebond de l'économie américaine et la hausse attendue des taux d'intérêt aux États-Unis ont contribué à la fuite des capitaux et à la forte dépréciation du rand depuis mi-2012. Le rythme de dépréciation du rand s'est particulièrement accéléré depuis le début de l'année 2015, en lien avec le ralentissement de la demande de la Chine, premier partenaire commercial

de l'Afrique du Sud, la faiblesse des cours de plusieurs produits d'exportation (platine, charbon) et la normalisation de la politique monétaire aux États-Unis et les tourmentes politiques internes. Les tensions inflationnistes sont reparties à la hausse depuis mi-2015, attisées par la perte de valeur du rand et la hausse des tarifs de l'électricité. Cette tendance s'est accentuée début 2016, essentiellement en raison de la flambée des prix alimentaires provoquée par la forte sécheresse qui a touché l'Afrique australe. En réaction, la Banque centrale sud-africaine a relevé son taux directeur à quatre reprises depuis juillet 2015, le faisant passer à 7 % en mars 2016. Selon le FMI, la croissance du PIB devrait s'établir à 0,1 % en 2016.

La croissance économique a également ralenti au Ghana, sixième économie d'Afrique subsaharienne, pour s'établir à 3,5 % en 2015, contre 4,0 % en 2014. Depuis 2012, la situation économique et financière s'est fortement détériorée dans le pays sous l'effet de plusieurs facteurs : aggravation des déficits budgétaire et courant, baisse du cours de l'or – dont le Ghana est le septième exportateur mondial –, et enfin crise du secteur de l'énergie. Le reflux des capitaux internationaux à partir de 2013, du fait de la perte de confiance des investisseurs face à des déséquilibres macroéconomiques jugés insoutenables, de la chute des cours des matières premières et de l'appréciation du dollar résultant de la reprise de l'activité économique aux États-Unis a entraîné une forte dépréciation de la monnaie nationale, le cedi, lequel a perdu plus de 23 % de sa valeur en 2015, après une première chute de 35 % en 2014. En avril 2015, le FMI a approuvé un programme d'aide sur trois ans d'un montant de 918 millions de dollars au titre de la facilité élargie de crédit. Ce programme vise à réduire les déficits jumeaux, tout en protégeant les dépenses sociales prioritaires et en préparant les conditions d'un rebond de croissance. Dans ce contexte, le Ghana a consenti en 2015 à des efforts de consolidation budgétaires importants : le déficit budgétaire (dons compris) s'est réduit de 12,4 % du PIB en 2014 à 5,0 % en 2015. Toutefois, la charge de la dette ghanéenne est devenue en 2015 la plus élevée d'Afrique subsaharienne, absorbant un tiers des ressources publiques.

La chute des cours des produits de base a fortement déstabilisé les budgets des pays riches en ressources et les pressions se sont faites plus pressantes en 2015.

Les réserves des pays se sont amenuisées et les déficits budgétaires se sont aggravés. **Les prévisions tablent sur une poursuite du ralentissement en 2016 pour l'ensemble de l'Afrique subsaharienne** : selon le FMI, la croissance pourrait atteindre 1,6 % en 2016 (mise à jour de juillet 2016 des *Perspectives de l'économie mondiale*). À moyen terme, cependant, la poursuite de l'amélioration de l'environnement des affaires et de la gestion macroéconomique ainsi que le développement des échanges intra-continentaux constituent deux ressorts de croissance fondamentaux pour le continent. La rapidité du reflux de la croissance en lien avec le retournement des termes de l'échange laisse cependant ouvert le débat sur l'existence d'une dynamique de croissance endogène en Afrique.

1|2 Une baisse de la quasi-totalité des cours des matières premières échangées par la Zone franc

En 2015, le ralentissement économique marqué observé dans les pays émergents, notamment en Asie, combiné à une atonie persistante de la conjoncture économique dans les pays développés et à une surabondance de l'offre, a pesé sur les cours de la quasi-totalité des principales matières premières échangées par les pays de la Zone franc. Cette baisse des cours a affecté aussi bien les produits exportés (pétrole, minerais) que les matières premières importées (notamment agricoles) et a donc entraîné une forte dispersion des évolutions des termes de l'échange.

Dans ce contexte, 2015 aura été une année fortement contrastée pour les pays de la Zone franc. D'un côté, les pays exportateurs de pétrole, principalement en CEMAC, ont connu une baisse considérable de leurs recettes d'exportation, entraînant une détérioration de leur situation budgétaire et extérieure et un recul important de la croissance. De l'autre, les pays importateurs d'hydrocarbures, principalement ceux d'Afrique de l'Ouest ont bénéficié de substantielles réductions de leurs factures d'importations. Tous les pays ont cependant, à des degrés divers, bénéficié de la baisse des cours des céréales.

À l'exception notable des cours du cacao, de l'huile d'arachide et de l'uranium, les prix internationaux des produits exportés ont reculé en 2015, qu'il s'agisse

Évolution des cours moyens des principales matières premières échangées par les pays de la Zone franc

(cours moyens en dollars ; évolutions en %)

	2013	2014	2015	Évolution 2015/2014	T2 2015	T4 2015	T1 2016	T2 2016	Variation T2 2016/ T2 2015	Variation T2 2016/ T1 2016
Produits alimentaires (la tonne)										
Cacao	2 439	3 062	3 135	2,4	3 068	3 301	2 981	3 102	1,1	4,1
Café robusta	2 076	2 216	1 941	- 12,4	1 983	1 792	1 649	1 837	- 7,4	11,4
Huile d'arachide	1 773	1 313	1 337	1,8	1 346	1 298	1 277	1 550	15,2	21,4
Huile de palme	857	821	623	- 24,1	664	570	631	704	6,0	11,6
Sucre	390	375	296	- 21,1	286	317	314	380	32,8	20,8
Maïs	259	193	170	- 11,9	168	167	160	171	1,6	7,0
Riz thaï	506	423	386	- 8,7	385	368	379	423	9,8	11,6
Blé	277	245	206	- 15,9	205	201	190	190	- 7,4	0,0
Produits agricoles à usage industriel										
Coton (la tonne)	1 993	1 832	1 552	- 15,3	1 594	1 533	1 475	1 569	- 1,5	6,4
Caoutchouc (la tonne)	2 517	1 711	1 369	- 20,0	1 791	1 257	1 308	1 658	- 7,4	26,8
Bois Sapelli Cameroun (le m ³)	464	465	389	- 16,3	387	383	386	395	2,1	2,4
Produits industriels et miniers										
Or (l'once)	1 411	1 266	1 161	- 8,3	1 193	1 107	1 181	1 260	5,6	6,7
Pétrole Brent (le baril)	109	99	52	- 47,5	62	43	34	46	- 26,0	33,8
Manganèse (minerai 44 %)	542	451	283	- 37,3	304	227	243	393	29,3	61,9
Phosphates (la tonne)	445	472	459	- 2,8	469	419	367	351	- 25,2	- 4,3
Uranium (la livre)	39	33	37	12,1	37	36	33	28	- 24,8	- 15,9
Taux de change USD/FCFA	493,9	493,8	591,2	19,7	593,8	599,1	595,4	580,9	- 0,6	0,3

Note : une variation positive du taux de change indique une dépréciation du franc CFA par rapport au dollar, ce qui atténue l'impact de la baisse du cours des matières premières dont les transactions sont principalement libellées et réglées en dollars.

Sources : Banque mondiale, CNUCED pour le manganèse, DataStream pour l'uranium, BCE pour le taux de change.

des produits agricoles ou des produits des industries extractives. Les cours du pétrole se sont effondrés, en recul de 47,5 % en moyenne sur l'année 2015. Les prix des principales céréales importées par les pays de la Zone franc (maïs, riz et blé) ont nettement diminué en 2015.

Sur la période récente, les cours des matières premières exportées ont dans l'ensemble augmenté, de manière sélective selon les produits et les baisses de cours déjà enregistrées en 2015. Au deuxième trimestre 2016, les cours de tous les produits agricoles ont augmenté en glissement trimestriel, l'augmentation étant particulièrement marquée pour le caoutchouc, le sucre et l'huile d'arachide. Parmi les produits industriels et miniers, le manganèse et le pétrole se sont particulièrement appréciés, tandis que les cours des phosphates et surtout de l'uranium ont reculé.

La tendance est également à l'augmentation pour les produits agricoles importés, à l'exception du blé en raison de l'annonce de rendements historiques aux États-Unis.

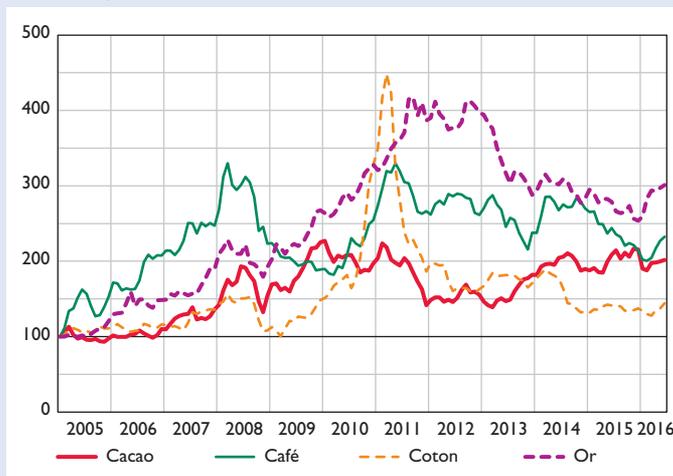
Malgré la hausse récente des cours, la majorité des indices de produits de base suivis par la Banque mondiale devraient baisser en 2016 par rapport à l'année précédente du fait de la persistance d'une offre élevée et, dans le cas des produits de base industriels – qui incluent l'énergie, les métaux et les matières premières agricoles –, en raison de la faiblesse des perspectives de croissance des marchés émergents et en développement. Selon l'édition de juillet du *Rapport sur les marchés des produits de base* de la Banque mondiale (*Commodity Markets Outlook*), les prix de l'énergie, incluant le pétrole, le gaz naturel et le charbon, devraient baisser de 16,4 % en 2016, recul moins prononcé que les 19,3 % prévus dans l'édition d'avril du rapport. Les cours des produits non énergétiques, tels que les métaux, les minerais, les produits agricoles et les engrais, devraient diminuer de 3,7 % cette année, alors que la baisse avait été projetée à 5,1 % en avril.

Cacao : À l'inverse de la plupart des autres matières premières, les cours du cacao se sont appréciés en 2015 (+ 2,4 %), pour atteindre 3 346 dollars la tonne en décembre 2015. Le risque d'un déficit de l'offre mondiale

de cacao, combiné aux inquiétudes nées de l'épidémie d'Ebola et au vieillissement des plantations des deux principaux pays producteurs – Côte d'Ivoire et Ghana assurant globalement 60 % à 70 % de la production mondiale –, a alimenté cette hausse. Les statistiques de l'International Cocoa Organization (ICCO) indiquent une production mondiale 2015-2016 s'établissant à 4,15 millions de tonnes en recul de 5 % par rapport à la campagne 2014-2015.

Café : Les cours du café robusta, principale variété cultivée en Zone franc, ont reculé de 12,4 % en moyenne en 2015. La consommation progresse toujours régulièrement dans les pays exportateurs et dans les pays émergents, notamment en Asie (+ 4 % par an depuis dix ans). La concurrence des nouveaux producteurs comme le Vietnam a réduit la part des producteurs africains, qui s'établissait en 2005 à 20 % du marché mondial, contre 11 % en 2015. La production mondiale s'établirait selon l'International Coffee Organization (ICO) à 144,8 millions de sacs de 60 kilogrammes en hausse de 1,6 % par rapport à la campagne précédente pour une consommation estimée à 152,1 millions de sacs.

Cours des principales matières premières exportées par l'UEMOA
(indice base 100 en janvier 2005)

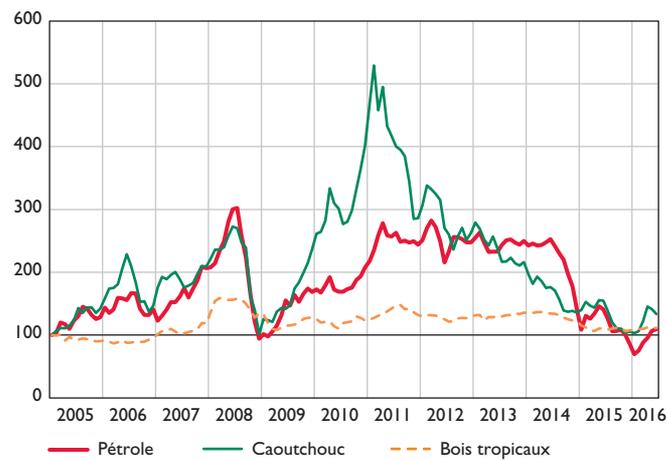


Source : Banque mondiale.

Huiles d'arachide et de palme : Les cours des huiles d'arachide et de palme ont évolué de façon contraire en 2015, le prix de la première s'appréciant de 1,8 % quand celui de la seconde se dépréciait de 24,1 %, les productions des dernières campagnes demeurant globalement excédentaires par rapport à la demande mondiale. L'huile de palme subit le contrecoup de la baisse des cours du pétrole, qui a rendu moins attractif les biocarburants.

Cours des principales matières premières exportées par la CEMAC

(indice base 100 en janvier 2005)



Source : Banque mondiale.

Coton : Le recul des cours du coton amorcé au deuxième trimestre 2014 s'est poursuivi en 2015 (- 15,3 %). Cette baisse tient principalement à la réduction de la demande internationale, en particulier en provenance de Chine, ce pays ayant mis en place une stratégie de réduction de ses importations de coton et de déstockage de ses importantes réserves. Lors de la campagne 2015-2016 la production mondiale a baissé de 17 % pour se situer à 21,7 millions de tonnes atteignant, selon le Comité consultatif international du coton (CCIC), le plus bas niveau depuis 2003-2004.

Or : La demande annuelle d'or – représentée à hauteur de près de 50 % par la Chine et l'Inde –

a atteint 4 212 tonnes en 2015, niveau quasiment inchangé par rapport à 2014. Le cours a reculé de 8,3 % en moyenne en 2015 mais connaît une certaine embellie en 2016 (+ 6,7 % au deuxième trimestre 2016), accentuée depuis le Brexit en raison des incertitudes concernant l'avenir du rôle traditionnel de la City dans le *trading* et la fixation des prix des matières premières. La production des trois principaux pays exportateurs de la Zone franc (Burkina, Côte d'Ivoire, Mali) a avoisiné officiellement les 100 tonnes en 2015.

Caoutchouc : En 2015, dans un marché excédentaire et face à la forte concurrence du caoutchouc synthétique (dont le cours est lié à celui du pétrole), les cours du caoutchouc naturel se sont considérablement repliés, avec un recul de 20,0 %.

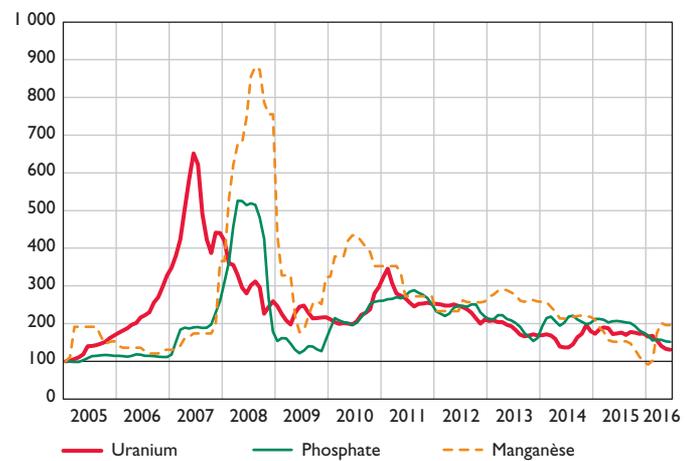
Une nette reprise des cours a lieu depuis le début 2016, le caoutchouc naturel bénéficiant de la hausse des prix du pétrole.

Pétrole : Les cours du pétrole ont fortement chuté depuis le milieu de l'année 2014. En 2015, le cours moyen mensuel du baril a été nettement moins volatil qu'en 2014, avec un plus haut à 65 dollars en mai et un plus bas à 37 dollars en décembre. Sur l'ensemble de l'année, le cours moyen s'est établi à 52 dollars, soit une diminution de 47,5 % par rapport à 2014. Les cours du pétrole ont poursuivi leur baisse sur les deux premiers mois de l'année 2016, avant de remonter à partir du mois de mars. Cette hausse récente s'explique par une offre moins excédentaire, avec la diminution de la production de l'OPEP sous l'effet des perturbations des approvisionnements en Irak, au Nigeria et aux Émirats arabes unis, mais aussi avec la baisse importante de la production des pays non OPEP, et notamment les États-Unis et plus récemment le Canada. La production de la Zone franc représente environ 1,0 % de la production mondiale, autour de 40 millions de tonnes équivalent pétrole.

Manganèse : Les cours du manganèse sont étroitement corrélés à ceux de l'acier, la production de manganèse étant utilisée à 90 % pour la préparation d'alliages, principalement d'aciers. Ainsi, en 2015, les cours du

Cours de l'uranium, du phosphate et du manganèse

(indice base 100 en janvier 2005)



Sources : Datastream, Banque mondiale et CNUCED.

manganèse se sont fortement dépréciés (- 37,3 %) en liaison avec le recul, pour la première fois depuis 2009, de la production mondiale d'acier. Le premier semestre 2016 a connu cependant une hausse spectaculaire des cours de ce minerai. Cette évolution est à mettre en relation avec la réduction des stocks excédentaires au premier trimestre 2016 imputable en partie à la hausse de la demande chinoise. En perspective, la demande soutenue du marché aéronautique devrait renforcer la tendance haussière des prix au cours des prochains mois. Le Gabon est le deuxième producteur mondial derrière l'Afrique du Sud.

Phosphates : Après un rebond en 2014, les cours des phosphates se sont inscrits en légère baisse en 2015 (- 2,8 %). Cette tendance baissière s'est accentuée sur les six premiers mois de 2016. Selon la Banque mondiale, la tendance générale et à moyen terme des prix des produits phosphatés restera orientée à la baisse en raison de l'augmentation de la production mondiale, notamment du Maroc et de la Chine qui dominent le marché et qui ont engagé des investissements de capacité en prévision de l'évolution attendue de la demande d'engrais. Cette dernière devrait rester soutenue à moyen et long terme, compte tenu des besoins liés à l'intensification de l'agriculture dans un contexte de raréfaction des terres arables disponibles et d'accroissement rapide, notamment en Afrique subsaharienne, de la pression démographique et urbaine.

Uranium : Le marché spot ne représente qu'environ 25 % des ventes, l'uranium se négociant surtout de gré à gré. La perte de confiance dans l'avenir de la filière nucléaire suite à la catastrophe de Fukushima au Japon en 2011, et l'afflux de combustible sur le marché international ont entraîné un repli continu des cours, de - 20,4 % en moyenne en 2013 et de - 15,4 % en 2014. Mais en 2015 le niveau des cours s'est apprécié de 12,1 % en raison, notamment, de la décision en 2014 des autorités japonaises de remettre en activité deux centrales nucléaires, écartant ainsi le risque de voir les stocks d'uranium japonais mis en

vente sur un marché du combustible déjà excédentaire. Cependant les perspectives peu favorables du marché et les interrogations environnementales croissantes ont entraîné un repli des cours depuis le début de l'année 2016. L'offre d'uranium n'est pas très élastique, puisque lorsqu'un gisement d'uranium est découvert, un délai de dix années est nécessaire pour que l'uranium – qui doit être « enrichi » pour être utilisable par les centrales nucléaires – soit utilisable. Le Canada, l'Australie et le Kazakhstan sont les principaux pays producteurs d'uranium et ont les réserves les plus importantes.

Principaux indicateurs économiques

	2014	2015	2016 ^{a)}
Taux de croissance du PIB réel (en %)			
Monde	3,4	3,1	3,1
Économies avancées	1,8	1,9	1,8
Zone euro	0,9	1,6	1,6
dont : France	0,2	1,1	1,5
Allemagne	1,6	1,5	1,6
États-Unis	2,4	2,4	2,2
Japon	0,0	0,5	0,3
Pays émergents et en développement	4,6	4,0	4,1
dont : Afrique subsaharienne	5,1	3,3	1,6
UEMOA ^{b)}	6,5	7,0	7,1
CEMAC ^{c)}	4,8	2,4	1,7
Pays d'Europe émergents	2,8	3,6	3,5
Russie	0,7	- 3,7	- 1,2
Prix à la consommation (taux moyen en %)			
Zone euro	0,4	0,0	0,4
dont : France	0,6	0,1	0,4
Allemagne	0,8	0,1	0,5
États-Unis	1,6	0,1	0,8
Japon	2,7	0,8	- 0,2
Pays émergents et en développement	4,7	4,7	4,6
dont : Afrique subsaharienne	6,4	7,0	9,0
UEMOA ^{b)}	- 0,1	1,0	0,9
CEMAC ^{c)}	3,2	2,5	3,0
Pays d'Europe émergents	3,8	2,9	4,1
Russie	7,8	15,5	8,4
Taux de chômage (taux moyen en %)			
Économies avancées	7,3	6,7	6,3
Zone euro	11,6	10,9	10,3
dont : France	10,3	10,4	10,1
Allemagne	5,0	4,6	4,6
États-Unis	6,2	5,3	4,9
Japon	3,6	3,4	3,3
Solde des paiements courants (en % du PIB)			
Économies avancées	0,5	0,7	0,7
Zone euro	2,4	3,0	3,5
dont : France	- 0,9	- 0,1	0,6
Allemagne	7,3	8,5	8,4
États-Unis	- 2,2	- 2,7	- 2,9
Japon	0,5	3,3	3,8
Pays émergents et en développement	0,5	- 0,2	- 0,6
dont : Afrique subsaharienne	- 4,1	- 5,9	- 6,2
Asie	1,4	1,9	1,7
Évolution des termes de l'échange (biens, en %)			
Pays émergents et en développement	- 0,4	- 4,1	- 1,9
dont : Afrique subsaharienne	- 3,5	- 15,4	- 7,1
Asie	2,4	9,2	4,1
Croissance du commerce mondial (biens, % en volume)			
Exportations des économies avancées	3,3	2,9	2,1
Exportations des pays émergents et en développement	3,1	1,5	3,6
Exportations de l'Afrique subsaharienne	- 0,1	5,0	7,0

a) Prévisions.

b) Source : BCEAO.

c) Source : BEAC.

Sources : FMI : Perspectives de l'économie mondiale, avril 2016 et actualisation juillet 2016, Perspectives économiques régionales, avril 2016.

2 | LES FLUX FINANCIERS À DESTINATION DE L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE

En 2015, les investissements de portefeuille et les investissements directs étrangers à destination de l'Afrique subsaharienne ont diminué sous l'effet d'une moindre appétence des investisseurs internationaux, dans un contexte de baisse des cours des matières premières et de détérioration des perspectives de croissance. Les créances bancaires étrangères ont diminué pour l'ensemble de l'Afrique subsaharienne, mais ont augmenté pour la Zone franc. Les transferts des migrants, troisième source de financement des pays d'Afrique subsaharienne, ont augmenté. Enfin, l'enveloppe globale de l'aide publique au développement (APD) a légèrement augmenté en 2015.

2|1 Recul des investissements directs étrangers en 2015

Les estimations de la CNUCED, parues dans son rapport sur l'investissement direct étranger (IDE) de juin 2016, suggèrent une forte augmentation des flux d'investissements étrangers nets dans le monde en 2015. Avec une hausse de près de 38 % sur un an, ils auraient atteint 1 760 milliards de dollars, leur niveau le plus haut depuis la crise financière internationale.

Ce sont les économies avancées qui ont le plus bénéficié de cet afflux : les flux entrants d'IDE y ont presque doublé en 2015. Les économies en développement ont également bénéficié d'une augmentation des flux, quoique minorée, à raison d'une hausse moyenne de 9 % par rapport à 2014. Ces développements positifs occultent néanmoins un recul notable des flux d'IDE à destination de l'Afrique subsaharienne. Sur l'année 2015, selon les estimations de la CNUCED, les flux d'IDE nets à destination du continent africain dans son ensemble, estimés à 54 milliards de dollars, sont en recul de 7 % sur un an, avec un repli

encore plus marqué dans les pays d'Afrique subsaharienne (- 11 % en moyenne).

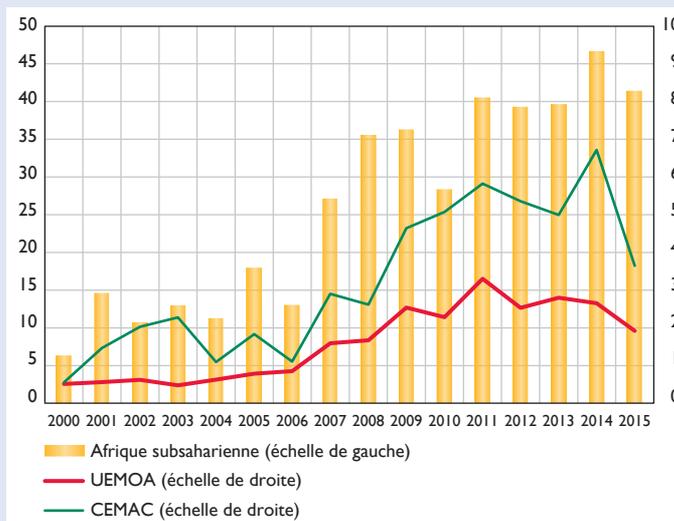
Le continent africain ne représente qu'une infime portion des investissements directs étrangers, à peine 3 % des stocks mondiaux, en 2015. Entre 2000 et 2011, les flux d'IDE nets à destination de l'Afrique subsaharienne ont néanmoins régulièrement progressé. Cette évolution a non seulement pu être expliquée par un attrait des investisseurs pour la richesse en ressources naturelles du sous-sol du fait des cours élevés des matières premières, mais aussi par des facteurs tels que l'émergence d'une classe moyenne africaine et de nouvelles habitudes de consommation, une croissance dynamique, un dividende démographique favorable ou une plus grande stabilité politique et macroéconomique.

Après une année de forte hausse en 2014, l'Afrique subsaharienne a retrouvé en 2015 des flux d'IDE comparables avec la moyenne 2011-2013, à raison d'environ 40 milliards de dollars par an.

En 2015, les quatre principales économies d'Afrique subsaharienne bénéficiaires de flux d'IDE ont été l'Angola (8,6 milliards de dollars), le Mozambique (3,7 milliards de dollars), le Ghana (3,1 milliards de dollars) et le Nigeria (3,1 milliards de dollars), – l'Afrique du Sud

Progression des flux entrants nets d'investissements étrangers en Afrique subsaharienne

(en milliards de dollars)



Source : CNUCED.

reculant à la sixième place, avec 1,7 milliard de dollars reçus en 2015, contre près de 6 milliards en 2014.

En Zone franc, les IDE ont accusé un repli très net en 2015 : en UEMOA, les flux entrants d'IDE sont passés sous la barre des 2 milliards de dollars (- 28 % sur un an) tandis que dans la zone CEMAC, ils ont diminué de moitié, à 3,6 milliards de dollars, - leurs niveaux les plus bas depuis 2008. Les flux d'IDE à destination des Comores sont restés stables, à hauteur de 5 millions de dollars.

De manière générale, la baisse des cours des matières premières a largement contribué à ce ralentissement. Mais les causes sont aussi internes. Le Burkina Faso, le Mali et le Niger, trois pays qui ont connu des problèmes sécuritaires majeurs en 2015, ont vu leurs flux entrants d'IDE se tarir significativement en moins de deux ans. Seuls la Côte d'Ivoire et le Sénégal ont affiché des flux d'IDE à peu près stables entre 2014 et 2015.

En zone CEMAC, le repli des cours du pétrole a poussé les opérateurs étrangers à réduire leurs investissements dans ces pays riches en ressources. Au Congo et au Gabon, les flux d'IDE ont été réduits de manière très nette tandis que le Cameroun, économie plus diversifiée, est parvenu à attirer un peu plus d'IDE.

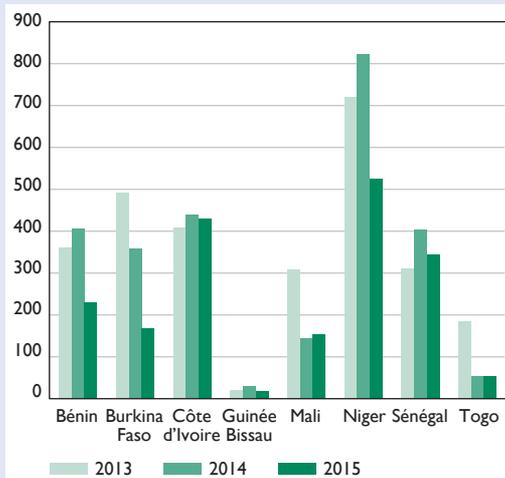
La structure du stock d'IDE en Zone franc révèle une faible diversification des sources de provenance. L'essentiel des IDE provient de la zone euro (environ 40 %) et notamment de la France, mais cette proportion a baissé tout au long des années 2000 au profit de la Chine. D'autres groupes, notamment suisses, canadiens ou sud-africains sont également présents, essentiellement dans les activités d'exploration et d'exploitation des industries extractives.

2|2 Repli des flux bruts entrants d'investissements de portefeuille en 2015

Les flux bruts de portefeuille entrants à destination de l'Afrique subsaharienne ont poursuivi leur repli en 2015, passant, sur la base des estimations de la Banque africaine de développement, à 12 milliards de dollars, contre plus de 20 milliards en 2014. Alors que, depuis une dizaine d'années, les investissements de portefeuille occupaient une place grandissante dans les financements externes du continent africain, avec notamment un record historique en 2012, la tendance est à la réduction des flux entrants de portefeuille depuis quelques années. Les doutes sur la dynamique de croissance des pays subsahariens, l'aggravation du risque souverain et la baisse du prix des matières premières ont modifié la vision des investisseurs sur la période récente.

Évolution des IDE nets entrants en zone UEMOA

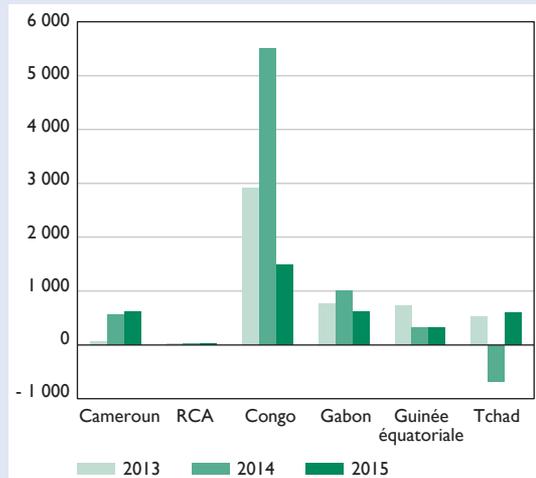
(en millions de dollars)



Source : CNUCED.

Évolution des IDE nets entrants en zone UEMOA

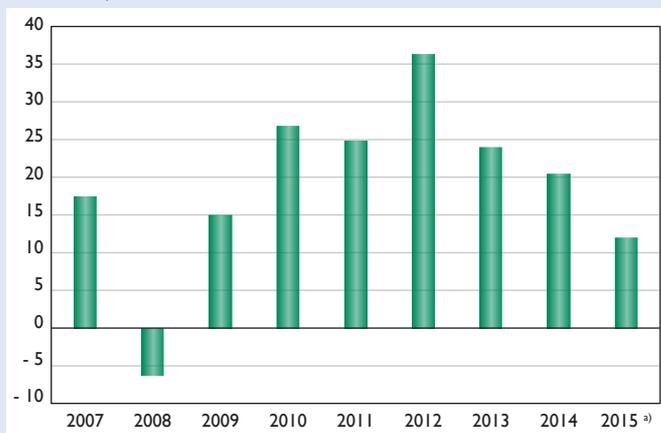
(en millions de dollars)



Source : CNUCED.

Flux bruts de portefeuille entrants à destination de l'Afrique subsaharienne

(en milliards de dollars)



a) Estimation 2015 Banque africaine de développement.
Sources : FMI, Balance des paiements.

La Zone franc a cependant échappé à ce mouvement de fond. Selon les résultats des comptes financiers de la balance des paiements de l'UEMOA, les flux entrants de portefeuille ont même augmenté de 7 % entre 2014 et 2015, tandis qu'ils sont restés globalement stables en zone CEMAC.

2|3 Diminution des encours de créances bancaires étrangères

Reflète d'un mouvement général de contraction de l'activité bancaire internationale qui a coïncidé avec une détérioration des perspectives économiques mondiales et des turbulences sur les marchés financiers courant 2015, le total des créances étrangères consolidées des banques déclarantes BRI¹ s'est contracté de 18,1 % en 2015, pour atteindre 25 811 milliards de dollars en décembre. Ce mouvement de fond s'est ressenti dans toutes les régions du monde, si bien que la part des financements alloués aux pays émergents et en développement, soit 5 240 milliards de dollars, s'est stabilisée, se situant aux alentours de 20 % de l'encours total, comme en 2014.

Le total des créances bancaires étrangères sur l'Afrique subsaharienne a diminué de 12,5 % sur un an. La part de l'Afrique subsaharienne dans le finan-

cement à destination des pays en développement est restée stable à 3,7 % fin 2015. Ce ratio, qui s'élevait à près de 9 % à la fin des années 1980, s'est érodé depuis, reflétant une réorientation des financements bancaires en faveur des économies d'Asie, et dans une moindre mesure d'Amérique latine. Après une stabilisation autour de 5 % au cours des années 2000, la part de l'Afrique subsaharienne dans les flux bancaires à destination des PED a de nouveau décroché à compter de 2010.

En 2015, la Zone franc a bénéficié d'une augmentation du financement bancaire étranger. L'encours des créances détenues par les banques étrangères sur les pays de la Zone franc a augmenté de 8 % en un an, passant de 16,7 milliards de dollars

fin 2014 à 18,1 milliards fin 2015. Cet encours reste très réduit comparé à d'autres pays d'Afrique subsaharienne. Le Nigeria, à lui seul, a reçu quasiment le même montant et l'Afrique du Sud, plus de deux fois ce montant. Le Ghana et le Kenya sont également de gros bénéficiaires de flux bancaires sur le continent africain avec des encours respectifs de 8,5 et 5,9 milliards de dollars.

Au sein de la Zone franc, les créances des banques étrangères se sont accrues, autant sur les pays de l'UEMOA (+ 9,0 %) que sur ceux de la CEMAC (+ 6,6 %) en 2015. La Côte d'Ivoire et le Sénégal concentrent toujours plus de 75 % des créances bancaires étrangères sur l'UEMOA. En CEMAC, le Cameroun et le Gabon représentent plus de 72 % des encours de la région.

À fin décembre 2015, les banques françaises détenaient 61,1 % des créances bancaires étrangères sur la Zone franc, contre 77,1 % un an plus tôt, ce ratio est le plus bas depuis le repli brutal, mais temporaire, de 2007.

¹ La Banque des règlements internationaux (BRI) publie chaque trimestre les statistiques de créances étrangères consolidées et de dépôts, qui sont collectées auprès des banques déclarantes de quarante-quatre pays ayant une activité internationale significative. Ces statistiques comptabilisent uniquement les opérations de crédits ou de dépôts effectuées auprès des banques déclarantes par des non-résidents, sur une base sociale et/ou consolidée.

Créances bancaires étrangères consolidées ^{a)} sur les pays de la Zone franc au quatrième trimestre de l'année

(encours en millions de dollars)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Bénin	126	60	79	158	425	459	518
Burkina Faso	789	998	934	1 004	911	916	1 085
Côte d'Ivoire	4 088	4 047	4 741	4 128	4 317	4 412	5 060
Guinée-Bissau	12	8	5	8	9	8	78
Mali	356	341	481	293	319	258	368
Niger	142	90	133	151	112	99	82
Sénégal	2 742	2 779	2 820	3 195	3 359	3 254	3 185
Togo	370	388	354	431	567	603	533
Total UEMOA	8 625	8 711	9 547	9 368	10 019	10 009	10 909
Cameroun	2 873	3 039	3 367	3 308	3 974	3 171	3 442
Centrafrique	19	10	37	37	35	33	31
Congo	255	314	330	404	435	527	724
Gabon	851	995	956	1 209	1 703	1 860	1 723
Guinée équatoriale	1 038	1 161	525	874	595	174	441
Tchad	63	68	188	291	486	966	812
Total CEMAC	5 099	5 587	5 403	6 123	7 228	6 731	7 173
Comores	11	14	20	19	18	11	9
Total Zone franc	13 735	14 312	14 970	15 510	17 265	16 751	18 091
Afrique	304 228	325 214	309 987	328 758	315 340	308 726	311 905
Afrique subsaharienne	206 435	227 963	234 520	230 415	222 474	223 982	195 976
Afrique/Pays en développement (en %)	7,0	6,5	5,8	5,8	5,3	5,2	6,0
Afrique subsaharienne/Pays en développement (en %)	4,8	4,6	4,2	4,1	3,8	3,7	3,7
Zone franc/Pays en développement (en %)	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3

a) Les créances étrangères consolidées comprennent les créances transfrontières et les créances locales des filiales et succursales à l'étranger.

Source : BFI.

Les financements bancaires internationaux ² accordés à la Zone franc restent prioritairement orientés vers le secteur privé non bancaire et vers le secteur public et ne concernent que très peu de flux interbancaires (moins de 7 % des encours totaux). À titre comparatif, les financements interbancaires internationaux représentaient 36 % des financements bancaires pour l'ensemble des PED et 44,3 % pour les pays développés fin 2015.

Autre différence propre à la Zone franc : la maturité moyenne de la dette est relativement longue par rapport au reste du monde. À fin 2015, les créances à court terme (inférieures ou égales à un an d'échéance) ont représenté à peine 20 % des créances internationales des banques déclarantes BFI sur la Zone franc, contre 52,0 % pour les PED et 38,9 % pour les pays développés.

Les dépôts des résidents de la Zone franc, entreprises ou particuliers, collectés par les grandes banques internationales étaient estimés fin 2015 à 9,5 milliards de dollars, en hausse de 3,3 % par rapport à leur niveau de fin 2014. Cette progression est observée

² Les créances internationales, à la différence des créances étrangères, n'incluent pas les créances locales des filiales et succursales à l'étranger en monnaie locale.

Dépôts bancaires internationaux collectés auprès des résidents de la Zone franc ^{a)}

(encours en millions de dollars)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Bénin	422	276	284	336	321	264	235
Burkina Faso	347	466	331	369	436	310	265
Côte d'Ivoire	2 100	2 354	2 533	2 052	1 718	2 061	2 152
Guinée-Bissau	53	59	50	76	39	50	96
Mali	489	447	404	399	412	311	310
Niger	121	134	125	120	131	107	147
Sénégal	1 656	1 328	1 247	1 316	1 444	1 151	1 133
Togo	428	387	947	473	412	249	330
Total UEMOA	5 616	5 451	5 921	5 141	4 913	4 503	4 668
Cameroun	1 870	1 723	2 014	1 627	1 906	1 530	1 584
Centrafrique	83	89	65	51	72	59	53
Congo	811	1 111	1 001	1 168	1 248	1 107	863
Gabon	1 165	1 141	1 134	1 426	2 293	1 396	1 295
Guinée équatoriale	1 125	5 073	3 400	1 224	816	339	786
Tchad	238	155	238	240	148	172	141
Total CEMAC	5 292	9 292	7 852	5 736	6 483	4 603	4 722
Comores	56	48	68	58	79	58	66
Total Zone franc	10 964	14 791	13 841	10 935	11 475	9 164	9 456

a) Y compris les dépôts internationaux collectés auprès des établissements bancaires des pays et zones concernés.
Source : BFI.

en UEMOA et en CEMAC, avec des hausses respectives de 3,7 % et de 2,6 %. Les deux zones contribuent quasiment à la même hauteur eu égard aux montants collectés en Zone franc. Les plus grands contributeurs dans chaque zone sont la Côte d'Ivoire (46,1 %) et le Sénégal (24,3 %) pour l'UEMOA, le Cameroun (33,5 %) et le Gabon (27,4 %) pour la CEMAC. Ces quatre pays représentent 65,2 % des dépôts bancaires internationaux des résidents de la Zone franc.

2|4 Légère hausse des transferts des migrants

Selon les derniers chiffres de la Banque mondiale, la proportion de migrants dans le monde est restée stable en 2013, représentant environ 3,4 % de la population mondiale. En dépit de la hausse du nombre de réfugiés observée ces derniers mois (16,1 millions en 2015 selon le HCR, contre 14,4 millions en 2014 et 11,7 millions en 2013) qui devrait contribuer à faire passer le nombre de migrants au-dessus de la barre des 250 millions en 2015 (contre 247 millions en 2013), la part des migrants dans le monde devrait rester stable

en raison de la vitesse de la croissance démographique.

Les principaux pays d'accueil des migrants ³ sont les États-Unis (46 millions), suivis de loin par l'Arabie saoudite (14 millions), l'Allemagne (11,1 millions) et la Russie (11 millions). La France arrive en septième position avec 7,5 millions de migrants vivant sur son territoire en 2013 (principalement originaires d'Algérie, du Maroc, du Portugal, de Tunisie et d'Italie). Les principaux pays d'émigration sont l'Inde (13,9 millions de migrants), suivie du Mexique (13,2 millions), de la Russie (10,9 millions) et de la Chine (9,6 millions).

Les dernières estimations de la Banque mondiale font état d'un **net ralentissement du taux de croissance des transferts des migrants reçus par les pays en développement**, à 0,4 % en 2015,

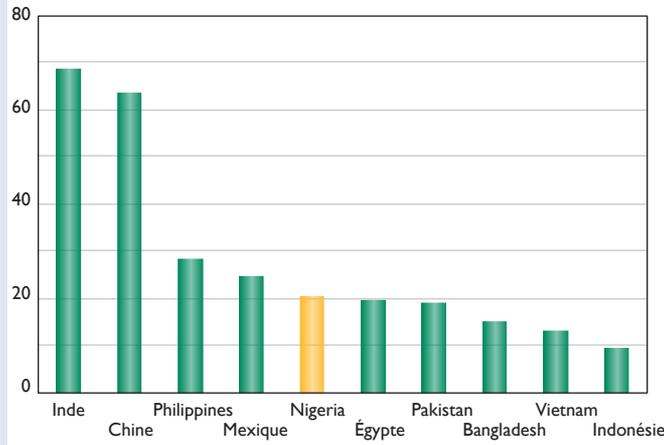
après une forte progression depuis la crise financière de 2008 (3,2 % en 2014 et 4,9 % en 2013). Le montant global de ces transferts s'est établi à 431,6 milliards de dollars et constitue la première source de financements extérieurs pour de nombreux pays en développement. Selon la Banque mondiale, alors que les transferts à destination des pays d'Amérique latine et des Caraïbes ont progressé de 4,8 % en 2015, grâce à la reprise économique amorcée aux États-Unis, le ralentissement global a été tiré par la forte réduction des transferts d'argent à destination de la région « Europe et Asie centrale » (-20,3 %), du fait de la dépréciation du rouble et de la chute des cours du pétrole, qui ont fortement nuit aux transferts émis de Russie.

Avec respectivement 69 milliards et 64 milliards de dollars de transferts reçus en 2015, l'Inde et la Chine sont de loin les deux plus gros bénéficiaires de transferts (cf. graphique *infra*). Premier pays réci-

³ Les chiffres relatifs aux migrations internationales indiqués dans ce chapitre proviennent de la *Bilateral Migration Matrix 2013* (Banque mondiale).

Les dix principaux pays en développement récipiendaires de transferts en 2015

(en milliards de dollars)



Source : Banque mondiale, Bilateral Remittances Matrix 2015.

piendaire d'Afrique subsaharienne, le Nigeria arrive à la cinquième place, avec 20 milliards de dollars reçus en 2015.

Les migrants originaires d'Afrique subsaharienne sont un peu plus de 20 millions, soit environ 8 % des migrants internationaux dans le monde. La Somalie représente le premier pays d'émigration avec 1,9 million de migrants en 2013. Elle est suivie par le Burkina Faso (1,6 million) et le Soudan (1,5 million). Près de deux tiers (65 %) des migrants internationaux originaires d'Afrique subsaha-

rienne sont installés dans un autre pays de la région.

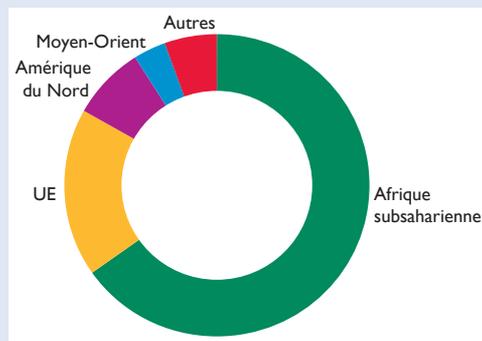
Avec 2,3 millions de migrants originaires d'Afrique subsaharienne en 2013, soit plus d'un dixième du total, la Côte d'Ivoire constitue leur principal pays d'accueil. Première économie de l'UEMOA, la Côte d'Ivoire attire essentiellement des migrants en provenance du Burkina Faso (1,4 million) et du Mali (0,4 million). L'Afrique du Sud représente le deuxième pays d'accueil des migrants originaires d'Afrique subsaharienne, avec plus de 1,6 million de migrants en provenance de la région en 2013, soit 8 % du total. Principale économie d'Afrique australe, l'Afrique du Sud attire principalement des migrants en provenance du Zimbabwe, du

Mozambique, de Lesotho, de la Namibie et du Botswana.

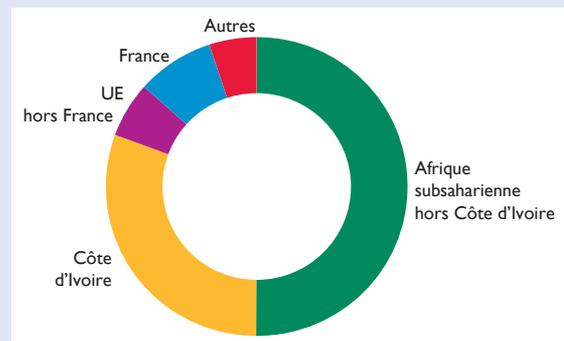
L'Afrique subsaharienne représente également la principale région de destination des migrants de la Zone franc, et ce de manière encore plus prononcée, puisqu'en 2013 plus de huit migrants originaires des pays de la Zone franc sur dix vivaient dans un pays d'Afrique subsaharienne. Deux millions d'entre eux se concentrent en Côte d'Ivoire, dont le dynamisme économique exerce un grand pouvoir d'attraction sur les migrants de l'UEMOA. Les migrants originaires de la Zone franc sont également nombreux à se rendre au Nigeria, au Cameroun et au Ghana.

Principales régions d'accueil des migrants originaires d'Afrique subsaharienne (2013)

a) Migrants originaires d'Afrique subsaharienne



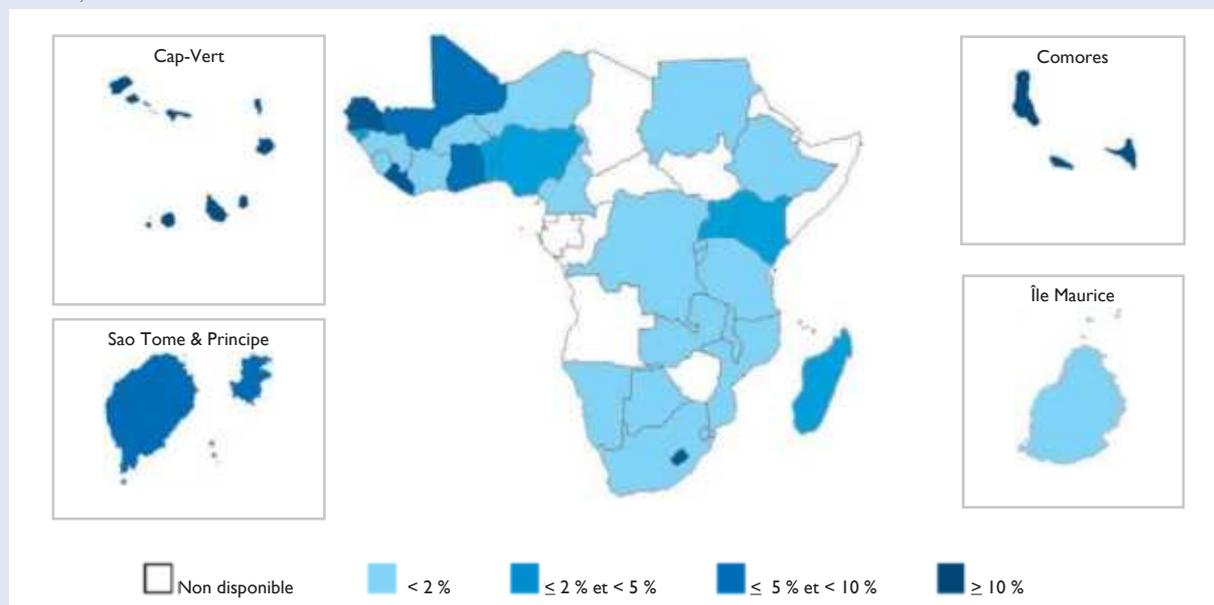
b) Migrants originaires de la Zone franc



Sources : Banque mondiale et calculs des auteurs.

Part des transferts des migrants dans les économies africaines en 2015

(en % du PIB)



Source : Banque mondiale, World Development Indicators 2015.

Selon la Banque mondiale, les transferts à destination de l'Afrique subsaharienne ont augmenté à un rythme légèrement supérieur à la moyenne mondiale et à celui de l'an passé (1 % contre 0,2 % en 2014). Ainsi, les transferts reçus par la région ont représenté un total de 35,2 milliards de dollars sur l'année 2015, soit environ 8 % des transferts reçus par les pays en développement cette même année. Cependant, d'après l'institution internationale, l'atonie de la croissance dans les économies développées et les mauvaises performances enregistrées par le Nigeria et l'Afrique du Sud (deux grands pays de destination des migrants africains) devraient peser à court terme sur les transferts reçus par la région.

En Zone franc en 2015, les transferts de migrants à destination du Sénégal et du Mali, les deux plus grands bénéficiaires, sont restés stables à respectivement 1,6 milliard et 895 millions de dollars. Toutefois, les estimations de la Banque mondiale font état d'une hausse des transferts reçus par le Togo (397 millions de dollars, après 345 millions en 2014) mais surtout par le Burkina Faso dont les transferts reçus ont été multipliés par trois (de 120 millions de dollars en 2014 à 396 millions

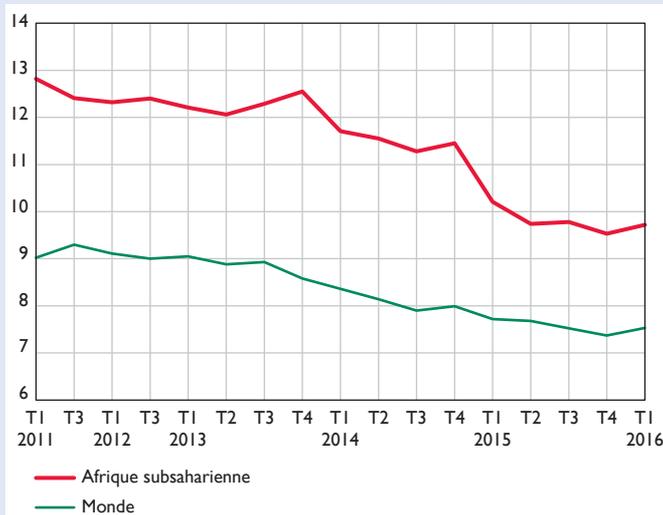
en 2015). Ces deux pays sont ainsi passés devant la Côte d'Ivoire qui a reçu 385 millions de dollars de transferts issus des migrations en 2015. La forte hausse observée au Burkina Faso pourrait être liée à un accroissement de l'émigration, elle-même due à un ralentissement économique consécutif à la période d'instabilité politique.

Les économies d'Afrique subsaharienne les plus dépendantes des transferts issus des migrations se trouvent essentiellement en Afrique de l'Ouest (Sénégal, Cap-Vert, Libéria, Mali, Gambie, Ghana, etc.). Sur les sept pays d'Afrique subsaharienne dont les transferts des migrants représentent plus de 5 % du PIB, trois se trouvent dans la Zone franc, dont deux en UEMOA (Sénégal et Mali). La part des transferts dans le PIB est particulièrement élevée dans certains petits pays aux taux d'émigration⁴ très importants, tels que le Lesotho (17,4 %), les Comores (19,3 %), ou encore le Cap-Vert (10,2 %). Bien que le Nigeria soit le premier pays bénéficiaire de la région et reçoive 60 % des transferts vers l'Afrique subsaharienne, il arrive seulement à la 13^e place en termes de part dans le PIB (3,7 %).

4 Total des migrants internationaux en pourcentage de la population totale du pays.

Évolution entre 2011 et 2016 du coût des transferts vers différentes régions

(en % du coût total pour envoyer 140 euros)



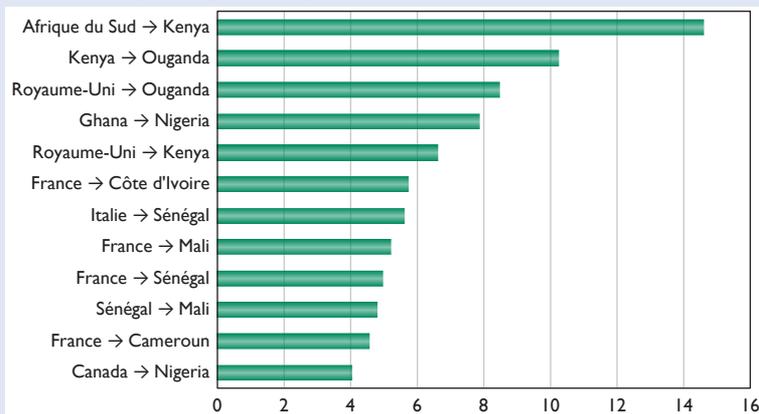
Source : Banque mondiale, <https://remittanceprices.worldbank.org/fr>

Un des objectifs de développement durable est de réduire le coût des transferts des migrants à 3 % des sommes transférées d'ici à 2030. L'engagement des membres du G20 a permis une diminution graduelle des coûts des transferts, notamment vers l'Afrique subsaharienne et la Zone franc mais on est loin de l'objectif de réduction du coût moyen des transferts de 5 points de pourcentage en 5 ans (objectif 5x5) adopté en 2009 par le G8, puis en 2011 par le G20.

Selon la Banque mondiale, fin 2015, le coût moyen pour un transfert de 140 euros vers les pays d'Afrique subsaharienne représentait encore 9,5 % de la somme envoyée, contre 11,5 % fin 2014 et une moyenne de 7,4 % au niveau mondial. Le coût moyen d'un transfert vers un pays d'Afrique subsaharienne reste donc, de loin, le plus élevé au monde et semble être essentiellement tiré par les coûts de transferts intra-régionaux.

Coût des transferts au deuxième trimestre 2016 pour différents corridors

(en % du coût total pour envoyer 140 euros)



Source : Banque mondiale, <https://remittanceprices.worldbank.org/fr>

2|5 Augmentation globale de l'aide publique au développement

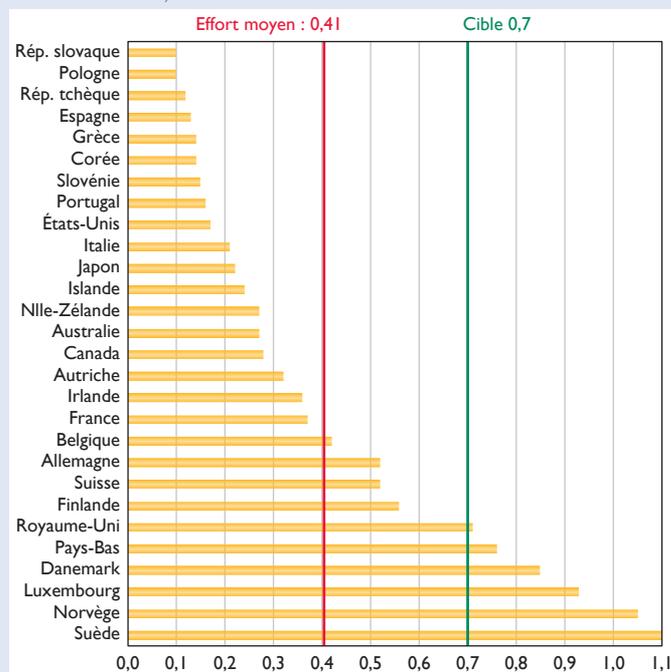
Après avoir reculé en 2013 et 2014, **l'aide publique au développement (APD) accordée par les pays membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE a augmenté de 6,9 % en dollars constants en 2015** pour s'établir à un montant total de 131,6 milliards de dollars ⁵. Le léger recul de l'aide multilatérale (- 1,0 %) a été plus que compensé par la forte progression de l'aide bilatérale (+ 10,4 %), principalement due à la croissance des financements alloués à l'accueil des migrants, notamment au sein de l'Union

européenne. Cette enveloppe a atteint 12 milliards de dollars en 2015, soit plus de 9 % des flux globaux d'aide au développement.

⁵ Les développements suivants se basent sur les données préliminaires pour 2015 publiées en avril 2016 par le Comité d'aide au développement de l'OCDE. Les données détaillées, incluant une décomposition par bénéficiaires, ne seront publiées qu'en décembre 2016.

Effort des pays donateurs en 2015

(en % du revenu national brut)



Source : OCDE (base de données CAD).

Le programme d'action adopté lors de cette conférence a, en outre, mis l'accent sur la nécessité d'augmenter la part de l'APD au profit des pays les moins avancés, pour une bonne part localisés en Afrique subsaharienne, à hauteur d'au moins 0,2 % du revenu brut national des donateurs, d'ici à 2030. Ce programme donne notamment la priorité au financement d'infrastructures, ainsi qu'aux actions de lutte contre le réchauffement climatique, en particulier dans les pays à faibles revenus et en Afrique subsaharienne. Dans ce dernier domaine, le Fonds vert pour le climat s'est engagé à viser, à terme, une répartition équilibrée 50/50 en équivalents dons entre le financement d'objectifs visant à atténuer l'impact du changement climatique et ceux visant à s'y adapter. C'est cette dernière catégorie d'aide qui est particulièrement utile aux pays les plus vulnérables, notamment les petits États insulaires et les pays les moins avancés d'Afrique subsaharienne.

Les efforts des pays donateurs sont néanmoins restés très inférieurs aux engagements officiels. Lors de la conférence d'Addis Abeba en juillet 2015, les pays de l'OCDE ont en effet réaffirmé leur objectif de consacrer 0,7 % de leur revenu national brut à l'aide publique au développement. En 2015, leur effort moyen s'est établi à 0,41 %.

Succédant aux objectifs de développement du millénaire, l'agenda 2030 pour le développement durable adopté lors de la réunion des Nations unies du 25 septembre 2015 a défini dix-sept objectifs de développement durable qui sont associés à une redéfinition, en cours, de l'aide publique au développement (cf. encadré 1).

Versements nets d'APD aux pays en développement et organismes multilatéraux

(en millions de dollars, aux prix et taux de change constants)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
États-Unis	28 969	31 340	31 854	32 585	31 672	31 793	33 096	30 765
% du RNB	0,18	0,21	0,20	0,20	0,19	0,18	0,19	0,17
Royaume-Uni	11 847	13 189	14 968	14 971	14 968	19 132	19 306	19 920
% du RNB	0,43	0,51	0,57	0,56	0,56	0,70	0,70	0,71
Japon	8 980	8 032	9 003	8 357	8 084	10 854	9 266	10 418
% du RNB	0,19	0,18	0,20	0,18	0,17	0,23	0,19	0,22
France	10 511	12 565	13 390	12 722	12 586	11 397	10 620	10 919
% du RNB	0,39	0,47	0,50	0,46	0,45	0,41	0,37	0,37
Allemagne	14 061	12 367	13 866	14 179	13 877	14 477	16 566	20 855
% du RNB	0,38	0,35	0,39	0,39	0,37	0,38	0,42	0,52

Source : OCDE (base de données CAD).

Ventilation par contributeur des versements nets d'APD en faveur de l'Afrique subsaharienne

(en millions de dollars, aux prix et taux de change constants)

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Allemagne	2 096	2 255	1 611	1 667	2 000	2 418	1 642	1 767
États-Unis	5 103	7 341	8 090	7 975	9 386	8 896	9 464	9 462
France	2 925	2 525	3 307	3 599	3 397	3 188	2 165	2 077
Japon	1 771	1 197	1 102	1 354	1 206	1 276	1 865	1 199
Royaume-Uni	2 263	2 428	2 927	3 305	3 458	3 399	3 874	3 943
Total CAD (APD bilatérale)	23 026	24 646	26 411	27 909	28 810	27 532	26 986	25 678
Total multilatéral	13 776	15 413	18 161	17 568	16 114	17 326	18 901	18 330
Autres pays	286	356	188	225	331	416	370	328
Total général ^{a)}	34 720	39 627	42 465	43 483	45 467	44 418	46 014	44 332

a) Le total général comprend, outre l'APD bilatérale versée par les pays membres du CAD, l'APD versée par les organismes multilatéraux et l'APD versée par des pays non membres du CAD.
Source : OCDE (base de données CAD).

En 2015, la France a conservé sa place parmi les plus importants donateurs du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE. Les versements nets totaux d'APD par la France se sont élevés à 10,9 milliards de dollars constants en 2015, soit une augmentation de 2,8 % par rapport à 2014. La France s'est ainsi maintenue au cinquième rang des pays donateurs du CAD, derrière les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Allemagne et le Japon. La part des versements d'APD de la France rapportée au revenu national brut a représenté 0,37 % du RNB en 2015, soit un niveau inchangé par rapport à celui de 2014.

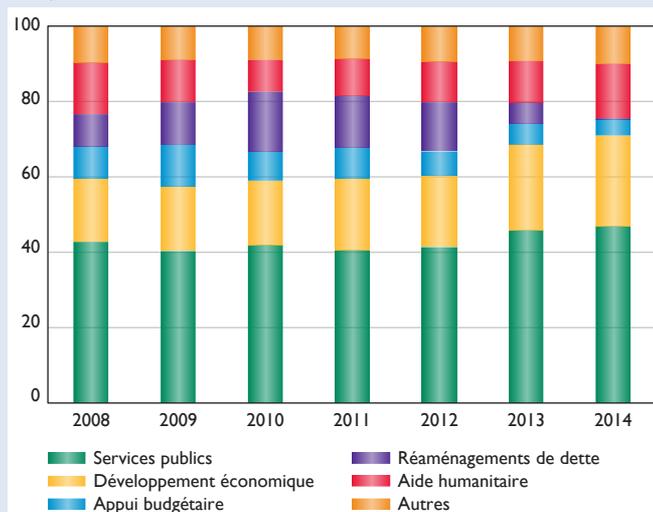
L'aide bilatérale, qui représente 57,9 % du total de l'APD française, s'appuie sur des stratégies sectorielles et d'importantes opérations d'allègements additionnels de dettes, donnant lieu notamment à des contrats de désendettement et de développement (C2D). L'aide bilatérale française est consacrée pour près d'un tiers à l'Afrique subsaharienne et près de la moitié à l'Afrique dans son ensemble (46,3 %).

L'aide publique au développement en faveur de l'Afrique subsaharienne s'est élevée à 44,3 milliards de dollars en 2014, soit une baisse de 3,7 % par rapport à 2013. L'APD représente donc une source de financement pour le déve-

loppement à peu près comparable aux investissements directs de l'étranger (3,5 milliards de dollars) et aux transferts des migrants (35,2 milliards de dollars). L'APD à destination du continent africain a représenté 21,6 % de l'APD bilatérale totale des membres du CAD, contre une moyenne de 20,4 % sur la période 2008-2014. L'Afrique subsaharienne a reçu 81,8 % de cette aide à destination du continent africain dans son ensemble, soit un peu moins que la moyenne des sept dernières années (89 %).

Ventilation de l'aide publique au développement par secteur

(en % du total)



Source : OCDE (base de données CAD).

Recettes totales nettes d'APD des pays de la Zone franc

(en millions de dollars, aux prix et taux de change constants) (a)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	APD/PIB
Cameroun	549	674	558	599	613	750	852	2,7
Centrafrique	263	251	274	257	230	202	610	35,4
Congo	471	287	1377	257	142	151	106	0,7
Gabon	61	78	103	69	75	90	111	0,6
Guinée équatoriale	31	31	88	23	15	4	1	0,0
Tchad	427	587	516	453	481	460	388	2,8
TOTAL CEMAC	1 801	1 908	2 916	1 659	1 556	1 657	2 069	2,2
Bénin	645	703	721	671	521	661	600	6,3
Burkina Faso	1 008	1 122	1 090	962	1 159	1 047	1 120	8,9
Côte d'Ivoire	636	2 461	872	1 416	2 724	1 277	922	2,7
Guinée-Bissau	131	147	127	116	80	104	109	10,6
Mali	974	1 033	1 137	1 253	1 015	1 397	1 234	10,2
Niger	617	483	771	636	911	797	918	11,2
Sénégal	1 075	1 049	969	1 026	1 086	994	1 107	7,1
Togo	328	533	419	532	243	223	208	4,6
TOTAL UEMOA	5 414	7 530	6 106	6 610	7 740	6 500	6 218	6,4
Comores	41	50	70	50	69	79	74	11,9
Total Zone franc	7 256	9 488	9 092	8 319	9 365	8 237	8 361	4,3
Total Afrique subsaharienne	39 627	42 465	43 483	45 467	44 418	46 014	44 332	

(a) Les recettes d'APD correspondent au total des apports nets d'APD des pays membres du CAD, des organismes multilatéraux et des pays non membres du CAD.
Source : OCDE (base de données CAD).

Sous l'impulsion des bailleurs et grâce aux initiatives d'allègement de la dette, l'APD aux pays d'Afrique subsaharienne est de plus en plus affectée au renforcement de l'accès aux services public de base (éducation, santé, gouvernance par exemple), à hauteur de 46,8 % du total en 2014, contre 42,8 % en 2008. Les financements affectés au développement économique représentent l'autre pôle majeur d'apports financiers de la part des bailleurs internationaux avec 24,2 % du total (contre 16,8 % en 2008), les projets concernant les transports, l'agriculture et les infrastructures énergétiques. L'aide humanitaire, a représenté environ 14 % de l'APD en 2014, soit un niveau comparable aux années précédentes alors que le nombre de désastres répertoriés en Afrique subsaharienne a été relativement faible (cinquante-trois répertoriés par le Centre de recherche sur l'épidémiologie des désastres contre quatre-vingt-cinq en moyenne par an sur la période 2008-2013).

En 2014, les recettes nettes de l'APD des pays de la Zone franc ont représenté 8,4 milliards de dollars, soit une augmentation de 1,5 %. Ces recettes représentent près

de 19 % de l'APD perçue par l'Afrique subsaharienne en 2014. L'APD se concentre sur les pays les moins avancés et les plus vulnérables, représentant plus de 35 % du PIB national en Centrafrique, et plus de 10 % en Guinée-Bissau, au Mali et au Niger.

2|6 Les initiatives en faveur de l'annulation de la dette des pays pauvres

En 1996, la communauté internationale a lancé l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE). Elle visait, par une action concertée avec les institutions multilatérales, à ramener à un niveau soutenable la charge de la dette extérieure des pays pauvres, dont l'endettement restait élevé en dépit des mesures d'allègement mises en œuvre par le Club de Paris. L'initiative PPTE a été renforcée en 1999, afin d'élargir la liste des pays éligibles et de faciliter la mise en œuvre des allègements.

Associée depuis 2005 à l'initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM), elle vise à annuler la dette des pays les plus pauvres à l'égard du FMI,

de la Banque mondiale et de la Banque africaine de développement (BafD) et, depuis 2007, de la Banque interaméricaine de développement (BID).

2|6|1 **Bref rappel du dispositif PPTE renforcé**

L'entrée d'un pays dans le dispositif PPTE découle d'une décision des conseils d'administration du FMI et de la Banque mondiale. Les pays potentiellement éligibles doivent satisfaire aux conditions suivantes :

- être uniquement éligibles aux programmes concessionnels du FMI et de la Banque mondiale ;
- présenter, après une application des mécanismes traditionnels d'allègement de dette, une charge d'endettement insoutenable ;
- avoir conclu un programme avec le FMI et/ou la Banque mondiale.

Le dispositif comprend deux étapes, marquées par les points de décision et d'achèvement, entre lesquels se déroule la « période intérimaire » :

- au « point de décision », qui marque l'éligibilité du pays à l'initiative, est calculé le montant des annulations nécessaires pour réduire l'endettement à un niveau soutenable. Ce seuil est estimé à 150 % des exportations ou à 250 % des recettes de l'État hors dons. Le pays peut alors commencer à recevoir un allègement intérimaire du service de sa dette ;
- au « point d'achèvement », l'allègement du stock de dette calculé lors du point de décision devient définitif pour l'ensemble des créanciers bilatéraux et multilatéraux concernés. Si, en dépit de ces annulations, la dette calculée au point d'achèvement reste supérieure au seuil de soutenabilité retenu dans le cadre de l'initiative, des allègements additionnels peuvent être consentis pour les pays ayant subi un « choc exogène exceptionnel » depuis le point de décision. Par ailleurs, les créanciers membres du Club de Paris accordent des annulations bilatérales complémentaires.

6 Bénin, Burkina-Faso, Cameroun, Centrafrique, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Tchad, Togo.

2|6|2 **Vers l'achèvement de l'initiative PPTE renforcée**

Au 1^{er} juillet 2016, trente-six pays, dont trente en Afrique (et treize en Zone franc ⁶), ont franchi le point d'achèvement, sur un total de trente-neuf pays éligibles. En avril 2015, le Tchad – qui avait franchi le point de décision en mai 2001 – a été le trente-sixième pays à atteindre le point d'achèvement, témoignant de progrès réalisés en matière de gestion macroéconomique.

Trois pays potentiellement admissibles (Érythrée, Somalie, Soudan) n'ont pas encore atteint le point de décision. S'agissant plus particulièrement du Soudan, la dernière analyse de viabilité de la dette réalisée en 2014 montre que le niveau d'endettement du pays n'est pas soutenable. Toutefois, un allègement de dette éventuel supposerait, au préalable, un long processus de normalisation des relations avec ses créanciers externes.

Jusqu'à présent, les ressources ont été suffisantes pour financer le coût de l'allègement de la dette pour les pays ayant atteint le point de décision. Si le Soudan et la Somalie progressaient vers le point de décision, des ressources additionnelles seraient nécessaires pour satisfaire l'allègement de leur dette, le coût de ces allègements, ainsi que celui des pays ayant rejoint l'initiative après 2005 (Érythrée, Afghanistan), n'ayant pas été inclus dans le plan de financement d'origine de l'initiative PPTE-IADM.

2|6|3 **La mise en œuvre de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM)**

L'IADM prévoit l'annulation de la totalité du stock de la dette des pays en développement auprès du FMI, de la Banque mondiale, de la Banque africaine de développement et de la Banque interaméricaine de développement. Le dispositif était destiné à faciliter la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement qui visaient à réduire de moitié la pauvreté mondiale avant 2015.

La population éligible à l'initiative IADM recouvre deux catégories de pays :

- les pays PPTE ayant atteint le point d'achèvement, qui ont maintenu pendant au moins six mois (à compter de la date du point d'achèvement) des performances

favorables : i) dans le domaine macro-économique (exécution satisfaisante des programmes conclus avec le FMI), ii) dans la mise en œuvre d'une stratégie de réduction de la pauvreté, iii) dans la gestion des dépenses publiques (respect d'exigences minimales en matière de gouvernance et de transparence dans l'utilisation des ressources publiques) ;

- une seconde catégorie a été introduite par le FMI pour les pays n'ayant pas bénéficié de l'initiative PPTE, mais dont le revenu par habitant est inférieur à 380 dollars. Deux pays, le Cambodge et le Tadjikistan, ont été retenus à ce titre.

Les trente-six pays ayant atteint le point d'achèvement au titre de l'initiative PPTE ont été déclarés éligibles à l'IADM.

2|6|4 Un allègement de la dette notable contribuant à lutter contre la pauvreté

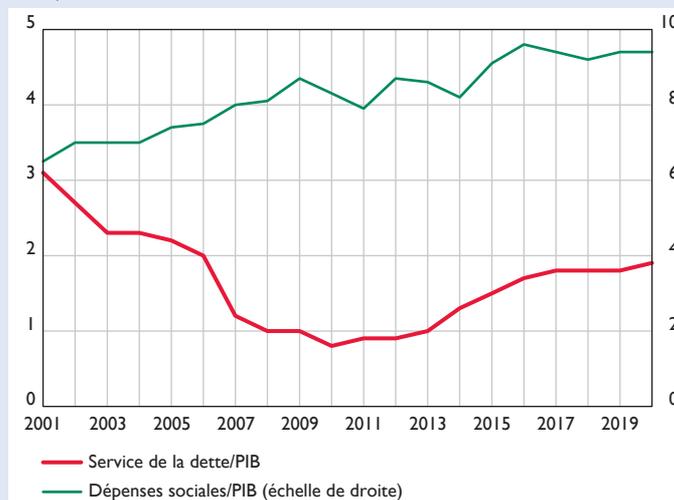
Pour les trente-six pays PPTE, les allègements de dette approuvés au titre des initiatives PPTE et IADM sont estimés respectivement à 76,4 milliards et 50,3 milliards de dollars ⁷ en termes nominaux. Pour les treize pays PPTE de la Zone franc, les annulations de dette représentent 29,8 milliards de dollars.

Concernant le Tchad, l'allègement de dette consenti après le franchissement du point d'achèvement en avril 2015 a représenté un montant global de 1,1 milliard de dollars, dont 745 millions au titre de l'IADM. Néanmoins, la chute des cours de pétrole et la crise sécuritaire qui sévit dans la région pèsent fortement sur les finances publiques du Tchad dont le risque de surendettement demeure élevé, en dépit des allègements de dette obtenus.

Pour les trois pays n'ayant pas encore franchi le point de décision, mais éligibles, les allègements de dette susceptibles d'être consentis au titre de l'initiative PPTE sont évalués à 17 milliards de dollars en valeur actualisée nette à fin 2014.

Évolution du service de la dette et des dépenses sociales pour les pays ayant bénéficié de l'initiative PPTE

(en % du PIB)



Source : FMI.

Au total, l'encours de la dette des trente-six pays PPTE a été réduit de plus de 90 %. Pour ces pays, le poids du service de la dette s'est nettement allégé, avec, néanmoins, une tendance à nouveau haussière depuis 2012.

En contrepartie des allègements de dette, le pays s'engage à renforcer ses politiques de lutte contre la pauvreté, par l'augmentation des dépenses dans les secteurs sociaux de base (santé, éducation). À cet effet, tous les pays éligibles doivent élaborer un Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté, détaillant l'affectation aux dépenses sociales des surplus dégagés par l'allègement du service de la dette. Les dépenses dans les secteurs de la santé et de l'éducation sont en constante augmentation dans les trente-six pays PPTE.

Si les annulations de dette obtenues par les pays éligibles avaient pour objectifs de restaurer leur solvabilité, de conforter la lutte contre la pauvreté et d'encourager le développement économique, elles ne doivent pas pour autant déboucher sur un nouveau cycle de réendettement rapide et potentiellement déstabilisant.

⁷ Statistiques publiées conjointement par le FMI et l'AID en mars 2016.

À cet effet, le FMI et la Banque mondiale ont adopté en janvier 2010 une réforme du Cadre de viabilité de la dette (CVD). À l'origine, le CVD a été conçu pour aider les pays à faible revenu à mobiliser les ressources nécessaires à leur développement tout en minimisant les risques futurs d'un endettement excessif. L'analyse du degré de vulnérabilité de la dette donne lieu à une évaluation de chaque pays selon quatre niveaux de risque : faible, modéré, élevé et surendettement. À la suite de la réforme de 2010, des changements concernant la détermination des limites des niveaux d'endettement sont intervenus le 30 juin 2015. Ils visent à encourager la diversification des financements des pays en développement tout en s'assurant de la viabilité de leur dette totale à moyen terme. La réforme permet d'étendre le périmètre du CVD et de prendre en compte la dette intérieure et les financements externes

non concessionnels qui se développent rapidement dans les pays africains, ainsi que de flexibiliser l'analyse en prenant en compte, par exemple, les effets de retour des investissements productifs sur la croissance.

Si la dette externe moyenne des pays d'Afrique subsaharienne reste l'une des plus faibles au monde, la dynamique récente inquiète. Selon le FMI, entre 2010 et 2016, le poids de la dette externe africaine a augmenté de 9 points de PIB, plus que dans la plupart des régions du monde, exception faite des pays d'Amérique latine et des anciennes républiques soviétiques. De plus, entre 2010 et 2014, la part de la dette externe des pays africains détenue par des bailleurs privés est passée de 21 à 56 %, dont deux tiers aux conditions du marché, plus élevées que les ressources concessionnelles offertes par les entités publiques multilatérales ou bilatérales.

ENCADRÉ I

Les objectifs de développement durable

Le développement durable, mentionné officiellement lors du Sommet de la Terre à Rio en 1992, vise à satisfaire équitablement les besoins des générations présentes et futures. Cette notion suppose la prise en compte équilibrée dans l'action publique et privée d'objectifs sociaux, économiques et environnementaux.

Cette approche holistique va de pair avec l'établissement de priorités « synthétiques » de développement durable, qui ont un triple avantage : elles facilitent la mobilisation des opinions et des autorités publiques, ainsi que la mobilisation des financements en vue de la réalisation d'actions concrètes ; elles crédibilisent, organisent et coordonnent l'action publique et l'action privée sur le long terme ; elles facilitent l'identification et la correction des carences éventuelles par rapport aux priorités fixées. Adoptés en 2000, les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) étaient ainsi structurés autour de huit priorités de développement durable à l'horizon 2015¹. Ils étaient associés à un objectif de croissance de l'aide publique au développement (APD) à hauteur de 0,7 % du revenu national brut (RNB) des pays donateurs, affirmé au sommet du G7 de Gleneagles en 2005.

Les dix-sept objectifs de développement durable (ODD) adoptés en 2015 accroissent le périmètre des OMD et visent notamment à assurer la convergence des stratégies de développement durable et de lutte contre le réchauffement climatique. Plusieurs objectifs liés à l'environnement ont été ajoutés. Ils ont trait au développement durable des villes et communautés urbaines, mais aussi des modes de consommation, à la protection des faunes et flores terrestres et aquatiques et à la lutte contre le changement climatique. Ils s'articulent ainsi avec les objectifs de lutte contre le dérèglement climatique, progressivement définis lors des conférences de parties annuelles depuis 1995, en particulier :

- la COP3 de Kyoto de 1997, qui pose le principe et les mécanismes d'une réduction des émissions de gaz à effet de serre, traité ratifié en 2005, lors de la COP11 de Montréal ;
- la COP15 de Copenhague, qui n'a pu aboutir mais a posé le principe de financements de 100 milliards de dollars annuels pour aider les pays en développement à financer la transition énergétique et à atténuer les effets du changement climatique ;
- la COP21 de Paris, en décembre 2015. Cette conférence a abouti à un accord permettant de prolonger l'accord de Kyoto au-delà de 2020, incluant un objectif de contenir le réchauffement climatique en dessous de + 2°C, voire de le limiter à + 1,5°C, et impliquant des contributions nationales révisables tous les cinq ans pour tous les États signataires. La COP22, qui aura lieu à Marrakech en novembre 2016, permettra de préciser l'accord de Paris.

Les ODD se combinent avec le programme d'action pour le développement durable adopté le 15 juillet 2015, lors de la conférence des Nations unies d'Addis Abeba. Ce programme repose sur une diversification des financements du développement, en particulier une mobilisation accrue des ressources internes, les partenariats public-privé permettant de bénéficier d'effets de levier (brassage prêts-dons), et des financements innovants, dont la tarification du carbone. Il réaffirme l'objectif d'augmentation de l'APD à 0,7 % du RNB des pays donateurs et l'assortit d'un objectif de 0,2 % du RNB pour les pays les moins avancés.

En mars 2016, la commission statistique des Nations Unies a retenu 169 cibles et 230 indicateurs de suivi des ODD. Ces indicateurs s'inscrivent dans la ligne des indicateurs retenus pour les OMD, tout en les mettant à jour (comme par exemple la définition du seuil de pauvreté, dorénavant établi à 1,90 dollar par jour, contre 1,25 jusqu'en 2015) ou en les

¹ Éliminer l'extrême pauvreté et la faim, assurer l'éducation primaire pour tous, promouvoir l'égalité des sexes, réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans, améliorer la santé maternelle, combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies, assurer un environnement durable, mettre en place un partenariat durable pour le développement.

.../...

complétant sur les nouveaux domaines couverts. De nombreux indicateurs demeurent méthodologiquement peu fiables à ce stade ou sont servis de manière trop sporadique dans de nombreux pays pour que des comparaisons internationales puissent en être tirées. L'un des objectifs de l'agenda post-2015 est précisément une amélioration graduelle de la couverture statistique mondiale afin de fiabiliser les indicateurs.

Selon le rapport final consacré aux OMD, les indicateurs retenus jusqu'en 2015 ont progressé dans la plupart des pays. Les progrès les plus importants concernent le recul de la pauvreté et l'accès aux services publics de base (santé, éducation), avec notamment :

- une forte diminution de la proportion de la population vivant au-dessous du seuil de pauvreté (moins de 1,25 dollar par jour en PPA) de 47 % en 1990 à 14 % en 2015 ;
- la progression des taux nets de scolarisation dans le primaire (de 83 % en 2000 à 93 % en 2015, en particulier des filles) ;
- la baisse de la mortalité infantile, qui a reculé de moitié depuis 1990 pour revenir à 43 décès pour 10 000 naissances ;
- une moindre prévalence globale du SIDA, du paludisme et de la tuberculose ;
- une généralisation progressive de l'accès à l'eau potable (11 % de la population en est encore privée en 2015, contre 24 % en 1990) ;
- la baisse de la part de la population vivant dans les bidonvilles (30 % en 2015, contre 39 % en 2000).

Les progrès dans la réalisation des objectifs de développement durable ont toutefois pu être ralentis depuis la crise de 2008, qui a pesé sur l'aide au développement (qui s'établit autour de 0,4 % du RNB en moyenne en 2015), notamment en Afrique subsaharienne, où la stagnation, voire la baisse des prix des matières premières exportées ont récemment fortement limité les marges de manœuvre budgétaires, et les investissements, des pays exportateurs.

Les progrès constatés sont fortement hétérogènes d'un pays à l'autre. Le niveau des indicateurs, comme leur progression, reflètent en effet les caractéristiques structurelles propres de chaque pays, comme le niveau de développement ou la qualité de la gouvernance et des capacités administratives, la persistance d'importantes inégalités internes, notamment les inégalités de revenus, géographiques (entre zones rurales/périurbaines et urbaines par exemple), sociales (accès au travail des femmes et aux services de base des populations les plus pauvres) ou culturelles.

Le niveau de développement humain des pays membres de l'UEMOA et de la CEMAC demeure inférieur à la moyenne du reste de l'Afrique subsaharienne. Le classement établi dans le rapport annuel des Nations Unies sur le développement sur la base de l'indicateur de développement humain, qui synthétise les performances relatives réalisées dans trois domaines (pauvreté, éducation, santé) pour 188 pays, fait apparaître tant la faiblesse du niveau des pays de la Zone franc au regard de ce critère, que la forte hétérogénéité entre les pays membres². En 2015, les classements des pays de l'UEMOA s'échelonnent ainsi entre les 162^e et 188^e places, ceux de la CEMAC, entre les 110^e et 187^e places.

S'agissant de l'accès à la santé et à l'éducation, le niveau de mortalité infantile apparaît ainsi plus élevé en UEMOA et en CEMAC, et le taux d'alphabétisation des adultes moindre que dans le reste de l'Afrique subsaharienne, comme le montre le graphique ci-après, qui retrace les performances moyennes des deux régions. La part de la population vivant au-dessous du seuil de pauvreté

2 Les performances individuelles sont retracées dans les pages de garde monographies consacrées aux quatorze pays africains membres de la Zone franc.

en UEMOA, dont certains de ses membres ont les PIB par tête les plus faibles du monde (Burkina Faso, Guinée-Bissau, Niger, Mali), apparaît comparable en moyenne à celle du reste de l'Afrique subsaharienne (soit environ 40 %), alors qu'elle apparaît moindre en CEMAC, à l'exception de la Centrafrique.

En revanche, les indicateurs observés dans les zones CEMAC et UEMOA sont comparables à ceux de l'Afrique subsaharienne en ce qui concerne l'urbanisation (près de 37 %), l'accès à l'eau (environ 70 %) et à l'électricité (de l'ordre de 35 %).

Il convient au total d'analyser ces faits stylisés concernant les objectifs du développement durable, et en particulier les comparaisons entre pays, avec prudence. Les ODD constituent un phénomène multidimensionnel complexe, appréhendé par des stratégies de développement, et des contraintes structurelles, propres à chaque pays. L'apport des ODD est de souligner la nécessité d'intégrer dans les stratégies nationales les trois dimensions fondamentales, économique, humaine et environnementale, du développement. Comme l'ont montré les travaux récents menés dans le cadre des réunions des ministres de la Zone franc, les unions économiques et monétaires de la Zone franc offrent à cet égard une opportunité supplémentaire, celle de pouvoir coordonner les efforts d'investissement, et le soutien de la communauté internationale au niveau régional, afin de bénéficier des effets d'échelle de l'intégration régionale à des fins de développement et d'émergence.

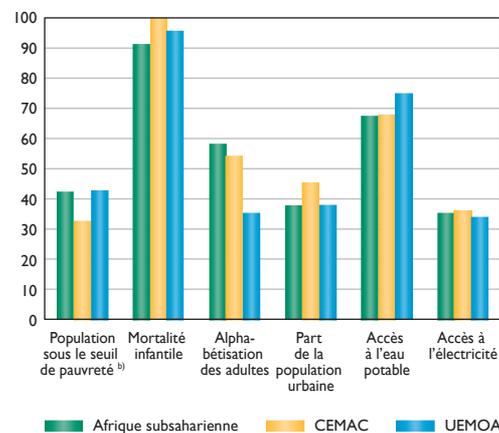
Les objectifs de développement durable

1. éradication de la pauvreté : sous toutes ses formes et partout dans le monde ;
2. lutte contre la faim : éliminer la faim et la famine, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable ;
3. accès à la santé : donner aux individus les moyens de mener une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges ;
4. accès à une éducation de qualité : veiller à ce que tous aient accès à l'éducation et promouvoir des possibilités d'apprentissage de qualité dans des conditions équitables tout au long de la vie ;
5. égalité entre les sexes : parvenir à l'égalité des sexes en autonomisant les femmes et les filles ;
6. accès à l'eau salubre et l'assainissement : garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau ;
7. recours aux énergies renouvelables : garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et renouvelables à un coût abordable ;

.../...

Indicateurs de développement soutenable de l'ASS, de l'UEMOA et de la CEMAC^{a)}

(en %)



a) Moyenne pondérée par la population des indicateurs de développement des pays membres.

b) Population vivant avec moins de 1,25 dollar (PPA) par jour.

Sources : PNUD (2015), Rapport mondial sur le développement humain ; Banque mondiale (2016), World Development Indicators.

8. accès à des emplois décents : promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous ;
9. innovation et infrastructures : mettre en place une infrastructure résistante, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation ;
10. réduction des inégalités : réduire les inégalités dans et entre les pays ;
11. villes et communautés durables : créer des villes et des établissements humains ouverts à tous, sûrs, résistants et durables ;
12. consommation et production responsables : instaurer des modes de consommation et de production durables ;
13. lutte contre le changement climatique : prendre des mesures d'urgence pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions ;
14. protection de la faune et de la flore aquatiques : conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable ;
15. protection de la faune et de la flore terrestres : préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité ;
16. justice et paix : promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes ;
17. partenariats pour les objectifs mondiaux : revitaliser le partenariat mondial au service du développement durable et renforcer les moyens de ce partenariat.



Source : <http://www.undp.org/content/undp/fr/home/mdgoverview/post-2015-development-agenda/>

ENCADRÉ 2

Le réendettement des pays d'Afrique subsaharienne

La dette extérieure des pays d'Afrique subsaharienne est, en moyenne, l'une des plus faibles au monde. Selon le FMI, elle s'établissait à moins de 30 % du PIB en 2015, contre presque 70 % en Europe émergente et 39 % en Amérique latine. Seuls les pays d'Asie du Sud-Est affichent des ratios dette externe/PIB inférieurs (18 % en moyenne en 2015). Cette situation s'explique en grande partie par les initiatives internationales d'allègement de la dette dont ont largement bénéficié les pays d'Afrique subsaharienne depuis le début des années 2000.

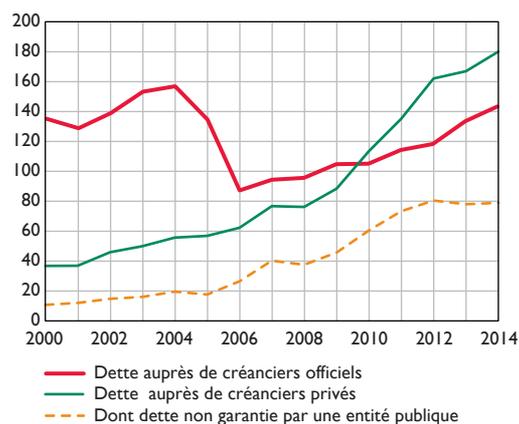
Pourtant, depuis la fin de l'année 2015, le FMI multiplie les mises en garde contre l'augmentation de la dette des pays d'Afrique subsaharienne. L'inquiétude du FMI se nourrit tout d'abord de la dynamique de la dette de ces pays. Entre 2010 et 2016, le poids de la dette extérieure de l'Afrique subsaharienne aura augmenté de 9 points de PIB, plus que dans la plupart des régions du monde, exception faite des pays d'Amérique latine et des anciennes républiques soviétiques. En outre, entre 2010 et 2014, la part de la dette externe des pays subsahariens détenue par des bailleurs privés est passée de 21 % à 56 %, dont deux tiers non garantis (cf. graphique A).

Les créanciers privés prêtant aux conditions du marché, cet endettement est plus coûteux que les prêts concessionnels (comprenant une partie de dons – en principe au moins 35 %) généralement octroyés par les entités publiques multilatérales ou bilatérales. Cette évolution est moins prononcée dans la Zone franc : l'essentiel de la dette externe contractée auprès de créanciers privés ne concerne que quelques pays, notamment ceux qui ont émis des obligations sur les marchés internationaux (Cameroun, Côte d'Ivoire, Sénégal).

Deux facteurs, liés à l'offre et à la demande, expliquent largement l'évolution récente de cet endettement extérieur. Dans un contexte de besoins de financement persistants, la recrudescence de l'appétence des investisseurs internationaux pour le dynamisme des économies africaines s'est accompagnée d'une montée en puissance de nouveaux acteurs de financement, qui étendent et diversifient les opportunités de financement.

En premier lieu, l'Afrique s'est ouverte aux marchés de capitaux internationaux, notamment pour satisfaire ses besoins de financement de balance des paiements. Depuis la crise financière internationale, dans un contexte d'ample liquidité sur les marchés mondiaux et de faibles rendements, l'intérêt des investisseurs internationaux pour les marchés africains, vus comme des marchés « frontières » à haut rendement, s'est rapidement accru. Cela est d'autant plus vrai que plusieurs pays se sont vu attribuer des notations financières égales, voire parfois supérieures, à celles de nations aussi industrialisées que la Turquie, le Brésil ou l'Argentine. Depuis 2007, des pays comme le Sénégal, le Gabon et le Cameroun ont levé des milliards de dollars sur le marché international des capitaux, souvent pour financer des projets d'infrastructure.

Graphique A Encours de la dette externe de long terme de l'Afrique subsaharienne (en milliards de dollars)



Note : La dette de long terme correspond à des instruments de maturité supérieure à un an. Elle représente 80 % de la dette externe totale.
Source : Banque Mondiale, International debt statistics.

.../...

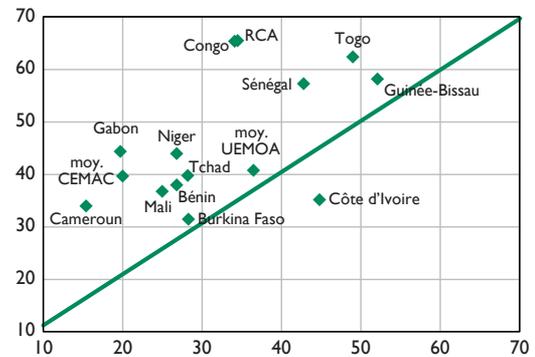
C'est dans ce contexte que se sont nouées des relations croissantes avec les nouveaux acteurs de l'investissement en Afrique (par exemple, la Chine, l'Inde ou l'Arabie saoudite). La Chine, notamment, s'est imposée, en l'espace de quelques années, comme un partenaire financier incontournable en Afrique subsaharienne. Entre 2005 et 2012, la part de la Chine dans la dette extérieure africaine totale est ainsi passée de 2 % à 15 %¹. Le modèle de coopération chinois consiste en un « paquet » combinant investissements directs, prêts concessionnels, commerce et aides publiques. Sans clé de répartition telle que celle communément admise au sein du Comité international d'aide au développement de l'OCDE, dont la Chine ne fait pas partie, il n'est d'ailleurs pas toujours possible de déterminer précisément la composante « dons » des prêts concessionnels chinois. Ces nouveaux partenaires desserrent la contrainte financière et les conditionnalités, augmentent les marges de manœuvre en termes d'investissement, et ont dopé le marché des matières premières ; mais ils contribuent aussi aux risques liés au réendettement et à la faiblesse de la coordination des politiques d'aide.

Les évolutions conjoncturelles récentes changent rapidement la donne et augurent d'un avenir plus incertain. Les perspectives économiques médiocres des grands pays émergents et des pays avancés pèsent sur la demande mondiale, affectant tout particulièrement les producteurs de produits de base, qui souffrent déjà de la chute des cours depuis la mi-2014. La normalisation de la politique monétaire américaine, par son effet sur la liquidité mondiale et le niveau des taux d'intérêt, aura mécaniquement des implications sur la capacité des pays africains à accéder aux marchés internationaux au moment de refinancer leur dette ou de lever de nouveaux financements. Enfin, l'appréciation du dollar peut avoir des effets à la fois sur la valeur de l'encours de la dette, libellée en dollars, et sur la capacité de remboursement des pays débiteurs. Cette conjonction de facteurs de vulnérabilité grandissante alimente l'inquiétude quant à la viabilité de la dette extérieure de certaines économies africaines. Depuis début 2016, plusieurs agences de notation ont abaissé les notes souveraines du Gabon, du Congo et mis sous surveillance celles de l'Angola et du Nigeria.

¹ Chen (W), Nord (R.) (2015), « La lune de miel de la Chine et de l'Afrique va-t-elle durer ? », FMI blog, 21 décembre.

Graphique B Évolution de la dette publique entre 2012 et 2015 en Zone franc

(en abscisse : ratio dette publique/PIB en 2012 ; en ordonnée : ratio dette publique/PIB en 2015, en % du PIB)

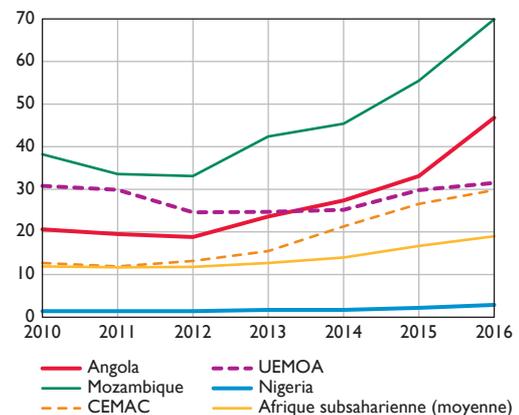


Note : Les pays situés au-dessus de la ligne à 45 degrés ont enregistré une hausse de leur dette publique entre 2012 et 2015.

Source : FMI, Perspectives économiques régionales d'Afrique subsaharienne, avril 2016.

Graphique C Évolution de la dette extérieure en Afrique subsaharienne

(en % du PIB)



Source : FMI, Perspectives économiques régionales d'Afrique subsaharienne, avril 2016.

.../...

Les pays producteurs de pétrole ou d'autres matières premières, dont les cours se sont effondrés, ont déjà enregistré des chutes de revenus d'exportations spectaculaires. En l'absence de source alternative de revenus, les gouvernements doivent soit réduire leurs dépenses et les importations, soit financer un déficit qui se creuse. Traditionnellement, les réductions de dépenses se font prioritairement sur les dépenses en capital, plutôt que sur les dépenses de fonctionnement (notamment les salaires). Les perspectives de croissance en sont réduites d'autant. Les faibles encours de dette en pourcentage du PIB poussent donc les gouvernements à laisser filer leurs déficits et progresser leur endettement (cf. graphique B). Cependant, la marge de manoeuvre est étroite et les niveaux de dette externe remontent rapidement (cf. graphique C). La poursuite de ces évolutions pourrait remettre en cause les acquis des initiatives internationales d'allègement de dette, tandis que le contexte international et l'évolution de la composition des bailleurs de fonds rendraient plus compliquée toute restructuration de dette si elle s'avérait de nouveau nécessaire. Dans tous les cas, à terme, les revenus pétroliers ne sont pas des ressources pérennes et appellent à des stratégies de constitution de réserves plutôt que d'endettement.

ENCADRÉ 3

Les instruments du FMI à destination des pays à faible revenu ¹

1| Les principaux instruments de prêts

Les prêts alloués par le FMI ont pour objectif de répondre à un besoin non satisfait de financement de la balance des paiements, avec comme bénéfice attendu le fait de stabiliser l'économie et le système financier. Les prêts du FMI ne financent pas des projets spécifiques. Ils sont en revanche soumis à des conditions liées à la mise en œuvre de mesures et à l'accomplissement d'objectifs par les États bénéficiaires.

Après la crise financière de 2008-2009, les instruments de prêts du FMI destinés aux pays à faible revenu ont subi une profonde refonte visant à les rendre plus souples, et ainsi mieux adaptés aux spécificités de ces pays, liées notamment à leur grande vulnérabilité.

Ainsi, en plus d'augmenter sa capacité de crédit concessionnel, le FMI a créé en 2010 un Fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (Fonds fiduciaire RPC) finançant trois guichets de prêt concessionnel :

- la **facilité élargie de crédit** (FEC) ², qui répond aux difficultés de balance des paiements importantes et durables, dont la résolution ne pourra se faire avant au moins trois ans ;
- la **facilité de crédit de confirmation** (FCC) ³, qui répond aux besoins de financement ponctuels (réels ou potentiels) causés par des chocs ou une mauvaise gestion macroéconomique ;
- la **facilité de crédit rapide** (FCR) ⁴, qui répond aux besoins urgents de balance des paiements des pays à faible revenu causés par des chocs (désastres naturels, conflits, chocs de prix, etc.), sans exiger de conditions.

Correspondant à des difficultés spécifiques de balance des paiements, ces nouveaux outils visent à mieux répondre aux besoins parfois très hétérogènes des pays à faible revenu.

La conditionnalité associée aux prêts concessionnels a été simplifiée en 2009 et davantage centrée sur les besoins fondamentaux spécifiques des pays bénéficiaires (et pas nécessairement sur le resserrement des politiques budgétaires et monétaires). En matière structurelle, les critères de performance, qui jusqu'ici devaient être strictement atteints à des dates précises, ont été remplacés par une évaluation régulière, dans le cadre des revues, de la mise en œuvre globale du programme préalablement défini. Même si des objectifs quantitatifs sont maintenus (par exemple en matière budgétaire), les objectifs de réformes structurelles font désormais l'objet de benchmarks, leur non-réalisation n'implique pas automatiquement une interruption des versements dans la mesure où une vision d'ensemble des progrès accomplis est privilégiée.

2| Poursuite de l'amélioration des instruments de prêts

Malgré la refonte de la panoplie d'instruments proposés aux pays à faible revenu en 2009 et de leurs conditions d'octroi, il semble que de nombreux pays en développement soient encore réticents à faire appel aux instruments de prêts concessionnels du FMI.

¹ Cet encadré s'appuie notamment sur plusieurs fiches techniques du FMI (« Le soutien du FMI aux pays à faible revenu », avril 2016 ; « La facilité élargie de crédit du FMI », mars 2016 ; « La facilité de crédit rapide du FMI », mars 2016 ; etc.)

² Extended credit facility (ECF).

³ Standby credit facility (SCF).

⁴ Rapid credit facility (RCF).

.../...

Ainsi, après un pic observé en 2009 au moment de la crise financière et économique internationale, les décaissements réalisés dans le cadre du Fonds fiduciaire RPC n'ont jamais dépassé 1 milliard de droits de tirage spéciaux (DTS) par an. Les décaissements obtenus par les pays de la Zone franc représentent environ 25 % des décaissements totaux alloués dans le cadre de ce fonds ⁵.

Aujourd'hui, parmi les treize pays éligibles, cinq pays ⁶ de la Zone franc, dont un seul en CEMAC, bénéficient d'une facilité de financement proposée par le FMI, en l'occurrence d'une FEC : le Tchad, le Burkina Faso, la Guinée-Bissau, le Mali et le Niger. Le Sénégal, quant à lui, bénéficie depuis juin 2015 d'un instrument de soutien à la politique économique. Le programme FEC signé avec la Côte d'Ivoire s'est achevé en décembre 2015.

	Instruments	Période	Montant approuvé (DTS)	Montant décaissé au 31/01/2016 (DTS)
Burkina Faso	FEC	12/2013–12/2016	51 170 000	28 130 000
Guinée-Bissau	FEC	07/2015–07/2018	17 040 000	2 840 000
Mali	FEC	12/2013–12/2016	30 000 000	22 000 000
Niger	FEC	03/2012–12/2016	120 090 000	95 410 000
Tchad	FEC	08/2014–07/2017	106 560 000	53 930 000

Par ailleurs, la République centrafricaine a bénéficié en 2015 de deux FCR afin d'aider le pays à faire face à la crise politique et sécuritaire.

Les pays de la CEMAC fortement dépendants de leurs exportations de pétrole sont aujourd'hui confrontés à d'importants besoins de balance des paiements. Or, ces pays n'ont eu que faiblement recours aux instruments du Fonds, notamment à la FCR qui a pour objectif de répondre aux besoins de balance des paiements résultant de chocs exogènes, et ce malgré les conditions d'emprunts très favorables associées aux instruments du FMI.

Cette faible sollicitation (au-delà des seuls pays de la CEMAC) pourrait s'expliquer par plusieurs facteurs :

- les montants des financements proposés par le FMI, considérés comme trop faibles par les pays en développement ;
- la conditionnalité des prêts du FMI ;
- le recours accru à la dette intérieure et aux marchés financiers régionaux ou internationaux (Cameroun, Gabon, Côte d'Ivoire, Sénégal, etc.) ;
- l'augmentation des financements provenant de créanciers publics n'appartenant pas au Club de Paris, telle la Chine.

En juillet 2015, différentes mesures ont ainsi été adoptées par le FMI pour mieux cibler et soutenir financièrement les pays à faible revenu (hausse de 50 % des plafonds d'accès de financement, maintien du taux d'intérêt à zéro jusqu'à fin 2016) ⁷. Par ailleurs, le ratio de blending ⁸ entre les ressources du Fonds fiduciaire RPC et les ressources générales, pour les pays éligibles ⁹, est passé de 1 pour 1 à 1 pour 2, permettant de réserver les fonds concessionnels aux pays les plus pauvres et d'augmenter les ressources générales accessibles aux pays éligibles.

⁵ En Zone franc, tous les pays sont éligibles au Fonds fiduciaire RPC, à l'exception du Gabon et de la Guinée équatoriale.

⁶ Il s'agit des cinq pays qui ont des programmes en cours avec le FMI. Les autres pays poursuivent le remboursement de leurs dettes auprès du FMI.

⁷ Voir FMI (2016), Update on the financing of the Fund's concessional assistance and debt relief to low-income countries.

⁸ Le blending consiste à avoir recours à un mélange d'aide concessionnelle et de ressources générales non concessionnelles. Cela permet aux pays éligibles d'accéder à des ressources plus importantes, mais réduit la part de concessionnalité dans le total de leurs emprunts.

⁹ Les pays éligibles au Fonds fiduciaire RPC, dont le revenu par tête est supérieur au seuil d'accès aux ressources de l'International Development Association (IDA) ou qui ont accès aux marchés internationaux et un revenu par tête supérieur à 80 % de ce seuil, peuvent avoir accès au blending. Les pays éligibles au blending en Zone franc sont la Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Cameroun et la République du Congo.

3| Les autres instruments

Les outils de prêts sont complétés par plusieurs dispositifs qui, soit n'impliquent pas de décaissement de la part du FMI, soit donnent lieu à des dons sans contrepartie.

Destiné aux pays à faible revenu ne bénéficiant pas d'une FEC, l'instrument de soutien à la politique économique (ISPE), mis en place depuis 2005, vise à soutenir les pays à faible revenu dans la conception de leurs programmes économiques (conseils, suivi, assistance technique, etc.). Il ne donne lieu à aucun financement mais établit la crédibilité des mesures économiques mises en place par le pays signataire, lui permettant ainsi d'emprunter plus facilement et à de meilleures conditions sur les marchés financiers.

En outre, en 2010, le FMI a procédé à la création du Fonds fiduciaire pour l'allègement de la dette après une catastrophe (ADAC), devenu en février 2015 le Fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes (ARC). Instauré par le FMI à la suite du terrible tremblement de terre survenu à Haïti en janvier 2010, l'ADAC permettait pendant deux ans d'alléger le service de la dette exigible par le FMI des pays à faible revenu éligibles¹⁰, ou dans certains cas, d'effacer la totalité de la dette. Après le déclenchement de l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest, le FMI a proposé de compléter l'ADAC par un volet portant sur les catastrophes de santé publique¹¹ afin d'en limiter la propagation et les répercussions. En prenant la forme de dons, ce nouvel outil se distingue des instruments de financement traditionnellement utilisés par le FMI qui donnent nécessairement lieu à un remboursement de la part des pays bénéficiaires.

Par ailleurs, de nombreux dispositifs d'allègement de dette destinés aux pays en développement ont été créés par le FMI pour éviter que les charges liées aux dettes ne deviennent insoutenables. Ainsi ont été mises en place :

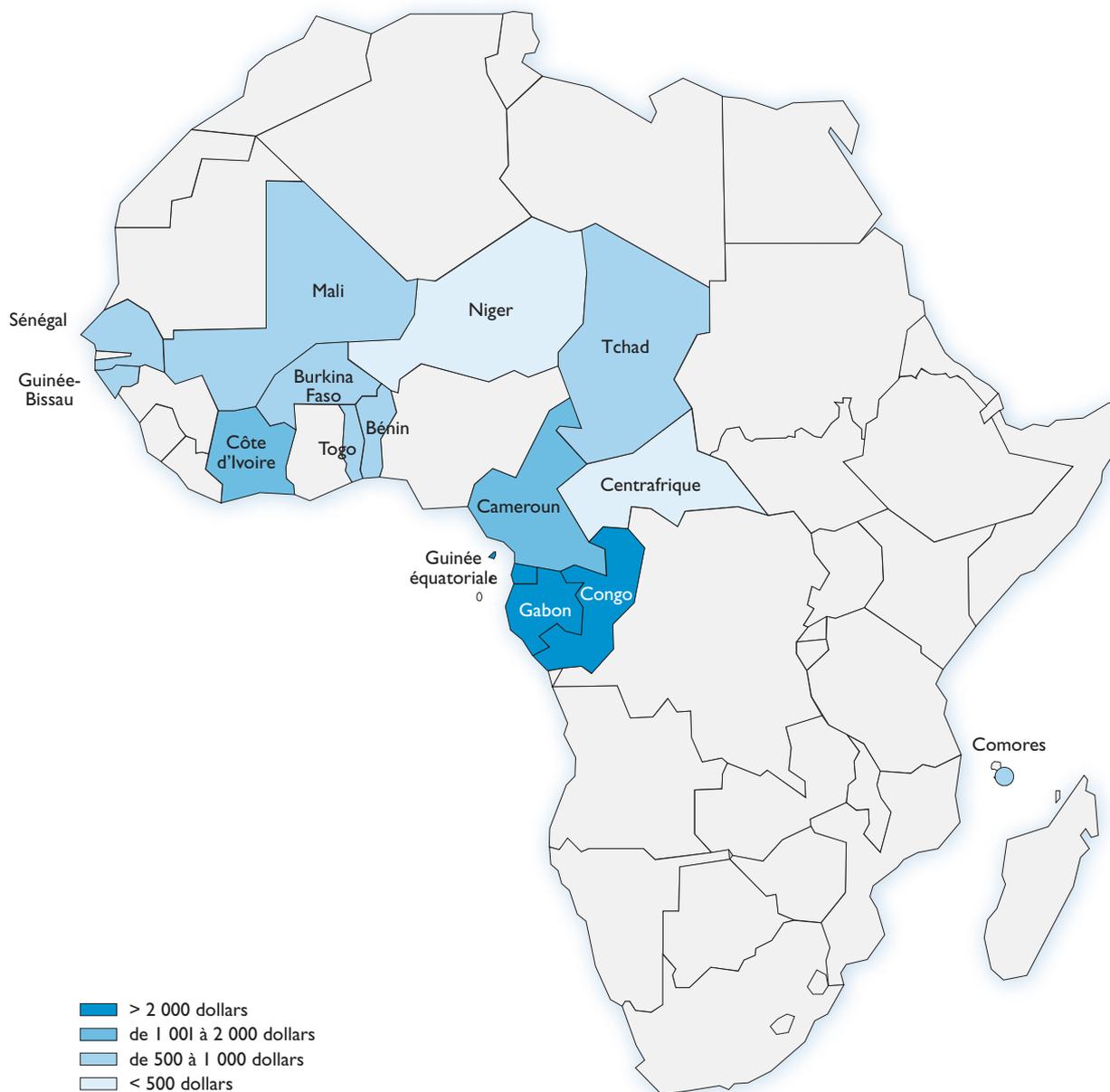
- l'initiative PPTTE lancée en 1996 par le FMI et la Banque mondiale ;
- l'initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) complétant l'initiative PPTTE et prévoyant l'allègement total des dettes contractées auprès du FMI, de la Banque mondiale et du Fonds africain de développement.

¹⁰ Pays à faible revenu ayant à la fois accès aux prêts concessionnels du Fonds fiduciaire RPC et de l'IDA.

¹¹ Pour être éligible, la catastrophe sanitaire doit avoir provoqué au moins une perte cumulée du PIB réel de 10 % ou une perte de recettes et une hausse des dépenses égales à au moins 10 % du PIB en cumulé.

LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE DANS L'UEMOA

PIB PAR HABITANT En 2015



(en dollars)

Pays	PIB par habitant	Pays	PIB par habitant
UEMOA		CEMAC	
Bénin	781	Cameroun	1 232
Burkina Faso	614	Centrafrique	335
Côte d'Ivoire	1 315	Congo	2 032
Guinée-Bissau	595	Gabon	7 736
Mali	802	Guinée équatoriale	11 762
Niger	405	Tchad	942
Sénégal	913		
Togo	569	Comores	736

Source : Banque mondiale, World Development Indicators, juillet 2016.

L'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) a enregistré une croissance de 7 % en 2015, en légère accélération par rapport à 2014. L'activité économique a continué de profiter de la bonne tenue de la consommation privée et des vastes programmes d'investissements publics, qui alimentent notamment les secteurs de la construction et des transports, ainsi que de l'amélioration des performances économiques de la Côte d'Ivoire et du Sénégal.

La balance des transactions courantes a continué d'afficher un déficit, malgré une amélioration des termes de l'échange : l'effet de la baisse des prix du pétrole et l'augmentation des exportations agricoles (cacao, notamment) a été contrebalancé par la bonne tenue des importations liées aux investissements publics. La politique monétaire est restée accommodante. Les perspectives de croissance restent positives, même si les inquiétudes grandissent sur les évolutions des déficits budgétaires qui appellent de plus en plus à un assainissement des finances publiques et sur l'exposition croissante des banques aux risques souverains.

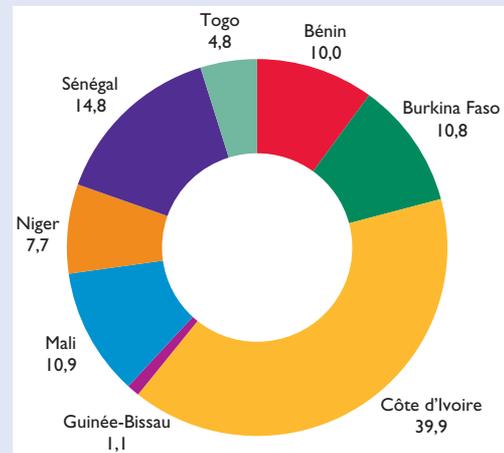
1 | L'ACTIVITÉ ET L'INFLATION

La croissance économique de l'UEMOA s'est légèrement accélérée en 2015, atteignant 7 % en moyenne, après 6,5 % l'année précédente. L'UEMOA a ainsi affiché une croissance moyenne soutenue, deux fois plus élevée que celle de l'Afrique subsaharienne dans son ensemble, et qui s'est largement nourrie du dynamisme de la croissance en Côte d'Ivoire et au Sénégal. En revanche, le Bénin, le Mali, le Niger et le Togo ont enregistré un ralentissement qui s'est expliqué, pour une large part, par des campagnes agricoles moins favorables qu'ailleurs dans la région ou, dans le cas du Niger, par un recul marqué de la production extractive lié aux mouvements baissiers des prix des matières premières.

La vigueur de l'activité économique de l'UEMOA s'appuie essentiellement sur la consommation intérieure qui contribue à plus des deux tiers de

Poids des États membres dans le PIB réel de l'UEMOA

(en %, estimations 2015)



Source : BCEAO.

la croissance ouest-africaine. Depuis 2013, avec la mise en œuvre d'importants projets de construction d'infrastructures, la consommation publique et, en parallèle, l'investissement, ont eu tendance à augmenter leur contribution relative. Par ailleurs, bien que les exportations, en valeur, aient crû légèrement plus vite que les importations en raison, notamment, d'un développement favorable du taux de change lié au renchérissement du dollar, le solde commercial a contribué négativement à la croissance en volume enregistrée en 2015.

Taux de croissance du PIB réel en UEMOA

(moyenne annuelle, en %)

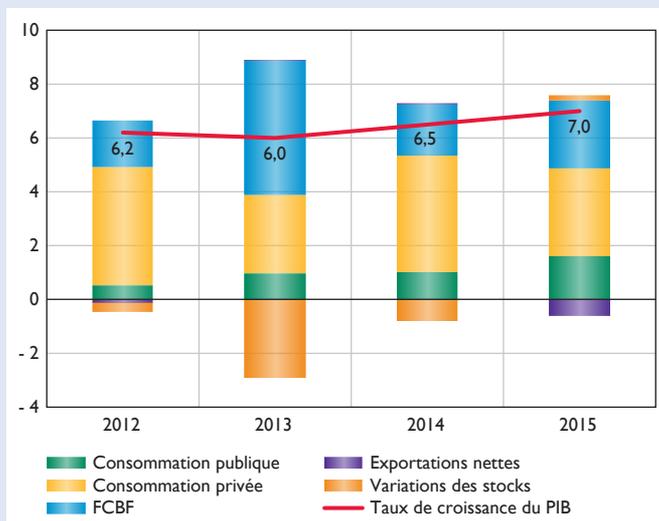
	2012	2013	2014	2015 ^{a)}
Bénin	4,6	6,9	6,5	5,2
Burkina Faso	6,5	6,2	4,0	4,0
Côte d'Ivoire	10,1	9,3	8,5	10,3
Guinée-Bissau	- 1,7	3,2	2,7	4,8
Mali	- 0,8	2,3	7,0	6,0
Niger	11,8	5,3	7,0	3,5
Sénégal	4,4	3,5	4,3	6,5
Togo	5,8	4,0	5,9	5,5
UEMOA	6,2	6,0	6,5	7,0

a) Chiffres provisoires.

Source : BCEAO.

Taux de croissance annuel du PIB réel en UEMOA et contributions de ses composantes

(en %)



Sources : BCEAO et calculs Banque de France.

Le secteur tertiaire est demeuré le principal moteur de la croissance en 2015, avec une contribution de 4,1 points de PIB.

Le raffermissement des activités portuaires a favorisé les activités de transport et communication tandis que les activités commerciales ont bénéficié d'une bonne tenue tout au long de l'année. Si le secteur financier s'est affaibli en 2015, les perspectives restent positives compte tenu de l'expansion attendue des réseaux bancaires, liée au développement croissant des services financiers dans l'ensemble de la région.

La contribution du secteur secondaire est restée globalement stable, à hauteur de 1 point de PIB et occulte une diminution régulière, depuis quelques années, de la contribution des activités manufacturières.

L'essentiel de la contribution du secteur secondaire est en effet assuré par les activités de BTP, qui bénéficient de la poursuite des grands chantiers de renforcement des infrastructures toujours en cours dans la région. Enfin, la contribution du secteur primaire, notamment agricole, est également restée stable, à hauteur de 1,9 point de PIB, et relativement élevée par rapport aux années récentes grâce à une campagne agricole globalement favorable pour la deuxième année consécutive.

Le secteur agricole, tributaire des aléas climatiques, continue de compter pour environ un quart de la valeur ajoutée totale de l'UEMOA. La campagne agricole 2014-2015 a vu un accroissement de la plupart des productions, à l'exception du coton, alors que de nombreux pays ont engagé des efforts de dynamisation des filières agricoles d'exportation. Par exemple, la production d'arachide s'est accrue de 28,5 %, portée par les bonnes récoltes au Burkina Faso, au Sénégal et au Mali, principaux producteurs de l'Union ; celle du café, de près de 17 % et celle du cacao, de 5 %.

Le taux d'inflation de l'UEMOA s'est établi à 1 % de moyenne en 2015, alors qu'il s'était établi en légère baisse en 2014 (- 0,1 %).

La remontée du taux d'inflation est imputable à l'augmentation générale du prix des produits alimentaires, en partie accentué par des anticipations défavorables quant aux résultats de la campagne céréalière 2015-2016 dans les pays du Sahel, qui pourraient avoir souffert de retards dans la venue des pluies.

Les prix à la consommation ont également été influencés par un renchérissement des matériaux de construction et une progression notable des loyers, notamment en Côte d'Ivoire et au Niger. Toutefois, l'inflation est restée très modérée sous l'effet de l'ancrage du taux de change à l'euro et de l'évolution positive des termes de l'échange. La hausse du niveau général des prix à la consommation a également été contenue par la répercussion de la baisse des cours du pétrole brut sur les prix à la pompe du carburant dans la plupart des pays de l'Union, une baisse estimée à 7 % en 2015.

L'inflation sous-jacente – hors prix de l'énergie et des produits alimentaires – est restée très faible, à 0,6 % en glissement annuel en décembre 2015, à peine plus élevée qu'en 2014 (à 0,4 %).

Les baisses du prix de certains services, notamment des communications téléphoniques, ont largement contribué à contenir les prix. Les enquêtes de la BCEAO auprès des chefs d'entreprises de l'Union suggèrent un solide ancrage des anticipations d'inflation à un niveau modéré, inférieur à 3 %, sur le moyen terme.

Évolution des prix à la consommation ^{a)}

(moyenne annuelle ; en %)

	2012	2013	2014	2015 ^{b)}
Bénin	6,7	1,0	- 1,1	0,3
Burkina Faso	3,8	0,5	- 0,2	0,9
Côte d'Ivoire	1,3	2,6	0,5	1,2
Guinée-Bissau	2,1	0,7	- 1,0	1,5
Mali	5,3	- 0,6	0,9	1,4
Niger	0,5	2,3	- 0,9	1,0
Sénégal	1,4	0,7	- 1,1	0,1
Togo	2,6	1,8	0,2	1,8
UEMOA ^{c)}	2,4	1,5	- 0,1	1,0

a) Indices harmonisés des prix à la consommation.

b) Chiffres provisoires.

c) Somme des indices pondérés par le poids de chaque État dans le PIB de la zone.

Source : BCEAO.

d'une politique budgétaire prudente et une augmentation des recettes intérieures, notamment fiscales. En dépit d'un meilleur recouvrement des impôts intérieurs, les recettes fiscales, qui ont ainsi augmenté de 10 % en 2015, n'ont représenté que 16,4 % du PIB en 2015, encore bien en deçà de l'objectif communautaire de 20 %, visé à l'horizon 2019.

En 2015, la progression des recettes budgétaires (12,6 %) n'est pas parvenue à contrebalancer celle des dépenses, qui se sont accrues de 13,6 % sur un an. Les dépenses courantes, déjà en forte croissance en 2014, se sont encore accélérées,

progressant de 13,1 % sur un an. Signe caractéristique des choix politiques récents et des besoins de financement liés aux investissements en cours, le service de la dette s'est fortement accru (32 % par rapport à l'année précédente), mais reste soutenable au niveau de 1,2 % du PIB. L'augmentation de la masse salariale (11 % en 2015, de même qu'en 2014) reste soutenue, tandis que les autres dépenses courantes, comprenant

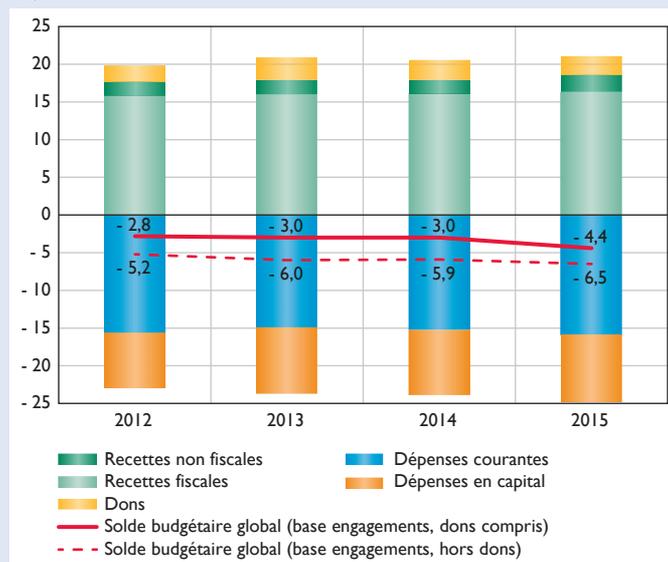
2 | LA POLITIQUE BUDGÉTAIRE

Depuis 2012, les États membres de l'Union exécutent des programmes d'investissements publics de grande envergure ayant pour objectif d'asseoir les bases d'une croissance durable et de remédier au déficit structurel d'infrastructures dans la région. Cela s'est traduit par un creusement régulier du déficit budgétaire régional (solde global, base engagements, dons compris) qui est passé de 2,8 % du PIB en 2012 à 4,4 % en 2015. Hors dons, il s'est détérioré à la même vitesse, à - 6,5 % du PIB en 2015. **Cet accroissement du déficit public a porté la dette publique de l'ensemble de la région de 30,5 % du PIB en 2012 à 44,7 % en 2015.** Le creusement du déficit budgétaire concerne la plupart des pays de l'Union, dont la majorité n'a pas respecté le critère budgétaire commun qui fixe la limite du déficit à 3 % du PIB en 2015.

Toutes les politiques budgétaires nationales prévoient un assainissement progressif des finances publiques à moyen terme et une résorption progressive des déficits, une fois l'effort d'investissement initial engagé. Cela implique notamment la mise en œuvre

Évolution du solde budgétaire de l'UEMOA

(en % du PIB)



Source : BCEAO.

les subventions publiques, ont également continué de progresser sur un rythme équivalent à celui de l'année précédente. Ces évolutions appellent une amélioration des contrôles et de l'affectation des dépenses courantes.

Les dépenses en capital, à hauteur de 9 % du PIB en 2015, soit deux points de plus qu'en 2012, ont continué de croître à un rythme rapide (12 % sur un an), alimentées par la poursuite de l'exécution des programmes d'investissements publics. Tout comme l'année précédente, 60 % de ces dépenses en capital ont été financées sur ressources internes.

3| LA POLITIQUE MONÉTAIRE

La politique monétaire de l'UEMOA est restée inchangée tout au long de l'année 2015, compte tenu des anticipations favorables et modérées de l'inflation et d'une croissance soutenue. Le Comité de politique monétaire (CPM) de la BCEAO s'est réuni quatre fois dans l'année (en mars, juin, septembre et décembre) et a décidé de maintenir les taux directeurs inchangés, garantissant une politique monétaire globalement accommodante. Le taux des appels d'offres de la BCEAO a été maintenu à 2,5 %, stable depuis septembre 2013. Le CPM a également décidé de laisser inchangé le coefficient de réserves obligatoires applicables aux établissements financiers de l'UEMOA, à son niveau de 5 %, en vigueur depuis le mois de mars 2012.

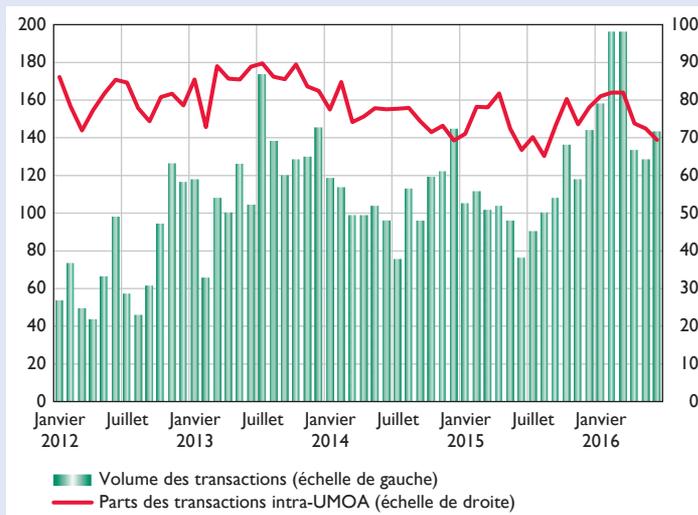
De manière générale, **l'efficacité opérationnelle de la politique monétaire reste entravée par la faible profondeur et la segmentation du marché interbancaire**. Les banques demeurent réticentes à prêter les unes aux autres et les prêts interbancaires sont généralement circonscrits au sein d'un même groupe bancaire pour éviter le risque de contrepartie. Selon la BCEAO, la liquidité bancaire totale s'est inscrite en légère hausse, à 1 812,9 milliards, fin décembre 2015, mais cette évolution résulte essentiellement de l'augmentation des concours de la Banque centrale

aux banques commerciales. Les concours en faveur des établissements financiers de la région se sont élevés à 3 293 milliards de francs à fin décembre 2015, soit une hausse de 28 % par rapport à l'année précédente. Depuis 2011, toutes les banques commerciales de l'UEMOA ont fortement intensifié leur recours aux liquidités de la BCEAO et leur excédent de liquidité, persistant depuis la fin des années quatre-vingt-dix, a cédé la place à un déficit de liquidité autonome : hors refinancement de la Banque centrale, la position structurelle de liquidité des banques de l'UEMOA a continué de se dégrader en 2015 et était déficitaire de 1 480,1 milliards fin décembre 2015. De fait, le FMI estime que près de la moitié du système bancaire de l'UEMOA fait appel au refinancement de la Banque centrale, les plus gros utilisateurs fin 2015 étant la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso, le Bénin et le Mali.

Cette **dépendance accrue des banques commerciales au refinancement de la BCEAO** s'explique par une accentuation récente des déficits budgétaires et extérieurs (refinancement de crédits imports) dans l'ensemble des pays de l'Union, qui a conduit certaines banques à développer des activités de portage de titres. Le développement des marchés obligataires a facilité le financement des déficits budgétaires, alors que la banque centrale a réduit ses concours globaux aux États. Les banques commerciales absorbent ces

Volume des transactions du marché interbancaire

(moyennes annuelles ; en milliards de francs CFA ; en %)



Source : BCEAO.

titres et les apportent ensuite au guichet de refinancement à court terme de la BCEAO, le différentiel de taux leur permettant d'enregistrer une marge. Une telle situation pourrait, à terme, créer des effets d'interdépendance entre banques et États, des effets d'éviction, et entraver la mise en place d'un marché interbancaire fluide, voire l'efficacité de la politique monétaire dans son ensemble.

À fin décembre 2015, l'encours des refinancements accordés par la BCEAO aux banques et adossés aux titres publics s'établissait à 2 680 milliards, représentant 33 % des recettes fiscales de l'avant-dernier exercice budgétaire, pour une norme maximum de 35 %. Cette moyenne occultait néanmoins une situation hétérogène selon les pays, certains dépassant largement la norme des 35 %. Compte tenu de la dégradation de la situation des finances publiques des États membres de l'Union, le CPM a invité les États à œuvrer activement

à l'amélioration de leurs recettes fiscales et à la poursuite des efforts de rationalisation des dépenses publiques.

La faible profondeur du marché interbancaire et sa segmentation entre banques en excédent de liquidités et celles en besoin de liquidités qui ne s'échangent pas de ressources provoquent des tensions sur les taux d'intérêts interbancaires. Poussé par une réduction des injections de liquidités à court terme de la BCEAO, le taux interbancaire à une semaine a eu tendance à sortir du corridor formé par le taux minimum de soumission aux adjudications et le taux du guichet de prêt marginal en 2015.

Des réformes structurelles, visant à améliorer l'efficacité de la politique monétaire, sont en cours.

La création de l'agence UMOA-Titres, organisme régional de la dette publique, a permis de moderniser l'environnement des émissions de titres publics et participe

à l'émergence d'un marché secondaire. Courant 2015, les autorités ont également instauré une nouvelle convention de pension livrée, mis en place un réseau régional de courtiers spécialisés en titres d'État, et lancé une plate-forme électronique pour informatiser les injections et les absorptions de liquidités, adjuger les titres d'État et contrôler les niveaux de réserves des établissements financiers. Ces mesures sont toutes destinées à développer le marché interbancaire, celui de la dette secondaire et les autres marchés financiers.

Beaucoup moins importants que les concours aux établissements bancaires et financiers, les concours de la Banque centrale aux Trésors nationaux, ont, quant à eux, continué de se contracter en 2015, passant à 519,9 milliards à la fin de l'année. La baisse continue des créances de la Banque centrale sur les États depuis plusieurs années s'explique par les remboursements des échéances au titre des allocations de DTS. À fin 2015, l'encours adossé aux allocations DTS s'est établi à 296 milliards.

Concours globaux de la BCEAO aux banques et aux Trésors nationaux

(en milliards de francs CFA)

	Banques ^{a)}		Trésors ^{b)}		Total	
	2014	2015	2014	2015	2014	2015
Bénin	515,5	510,3	25,6	20,6	541,1	530,9
Burkina Faso	519,6	656,8	24,7	19,9	544,3	676,7
Côte d'Ivoire	412,9	769,7	306,1	322,4	719,0	1 092,1
Guinée-Bissau	14,4	15,0	9,7	10,6	24,1	25,6
Mali	458,8	578,6	37,5	30,2	496,3	608,8
Niger	114,5	152,4	45,4	37,5	159,9	189,9
Sénégal	343,4	437,9	67,0	54,0	410,4	491,9
Togo	184,5	172,3	30,5	24,6	215,0	196,9
Total	2 563,6	3 293,0	546,4	519,9	3 110,0	3 812,9

a) Banques commerciales et établissements financiers.

b) Avances statutaires et mobilisations d'obligations cautionnées.

Source : BCEAO.

Ventilation des concours globaux de la BCEAO aux banques et aux établissements financiers

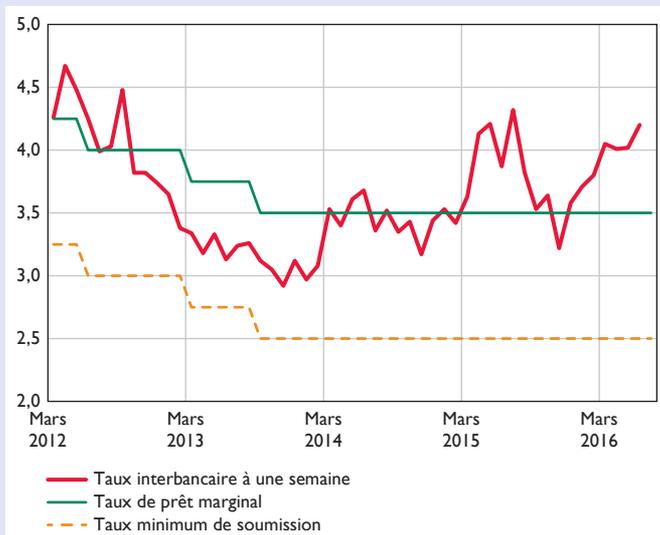
(en milliards de francs CFA)

	2014	2015			
	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Marché monétaire	2 450,0	2 133,9	2 264,0	2 355,9	2 570,0
Guichet de prêt marginal	113,6	92,5	111,8	86,7	723,0
Total	2 563,6	2 226,3	2 375,9	2 442,6	3 293,0

Source : BCEAO.

Taux directeurs de la BCEAO et taux interbancaire moyen pondéré à une semaine

(en %, données mensuelles jusqu'en juin 2016)



Source : BCEAO.

pièces et les billets prennent la plus large part de la masse monétaire en circulation (62 % en Guinée-Bissau, 46 % au Niger et 28 % au Bénin) sont aussi ceux dans lesquels le niveau d'inclusion financière est le plus bas.

Le crédit intérieur est demeuré le principal moteur de la progression de masse monétaire, les avoirs extérieurs des institutions monétaires s'étant contractés en 2015.

Les avoirs extérieurs nets totaux ont enregistré une baisse de 115 milliards en 2015.

La hausse de 223 milliards enregistrée par la BCEAO n'a pu compenser la dégradation continue des avoirs extérieurs nets des banques commerciales (- 338 milliards), devenues débiteuses vis-à-vis du reste du monde depuis 2013. Les afflux de devises ont ralenti dans l'ensemble des pays de la région, compte tenu notamment d'une plus faible croissance des recettes d'exportations. Le Mali et le Niger ont même enregistré une baisse significative de leurs avoirs extérieurs nets. À la fin de l'année 2015, le taux de couverture de l'émission monétaire par les avoirs extérieurs bruts de la BCEAO s'est établi à 80,2 % à fin décembre 2015

Ventilation des concours globaux de la BCEAO aux Trésors nationaux

(en milliards de francs CFA)

	2014	2015			
	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Découvert en compte courant	183,0	182,4	225,1	224,4	223,8
Concours adossés aux allocations de DTS	363,4	346,6	329,6	312,5	296,0
Total	546,4	529,0	554,7	536,9	519,9

Source : BCEAO.

En 2015, la masse monétaire totale au sein de l'UEMOA s'est accrue de 14,4 %, un rythme comparable à celui de l'année précédente pour s'établir à 21 689,7 milliards. La part de la monnaie fiduciaire (près d'un quart du total de la masse monétaire dans l'UEMOA, soit un niveau particulièrement élevé au vu des comparaisons internationales), a continué de baisser progressivement, tandis que les dépôts à vue ont fortement progressé (+ 17 %) pour se situer à 9 054,1 milliards. Ce mouvement reflète le développement des services bancaires dans la région ou un retour de la confiance, comme au Mali, où les pièces et les billets qui représentaient un tiers de la masse monétaire en circulation au début du conflit en 2012, ont compté, en 2015, pour moins de 18 %. En règle générale, les pays où les

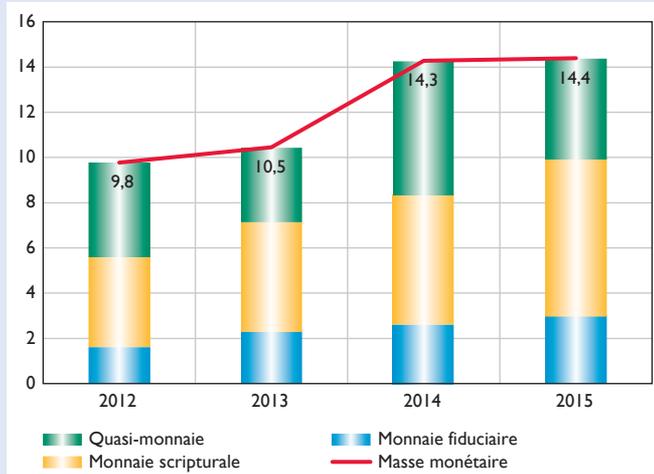
contre 84,3 % à fin décembre 2014. Les réserves officielles de change représentaient 4,8 mois d'importations de biens et services contre 5,2 mois l'année précédente.

L'encours total de crédit à l'économie a progressé de 17,7 % sur l'année 2015,

sous l'effet d'un accroissement rapide des concours nets accordés aux États (23 % de croissance annuelle en 2015, comparé à 30 % en 2014) et d'une augmentation du crédit privé toujours soutenue (15,5 % en 2015 comparé à 13,9 % l'année précédente). La hausse du crédit a bénéficié à l'ensemble des secteurs d'activité en UEMOA. Si les crédits de court terme continuent de prédominer, ce sont les crédits à moyen et long terme qui ont connu la croissance la plus rapide en 2015 (18 %), reflétant, là aussi,

Taux de croissance annuel de la masse monétaire et contribution de ses composantes

(en pourcentage de croissance annuel)



Source : BCEAO.

Taux de couverture de l'émission monétaire

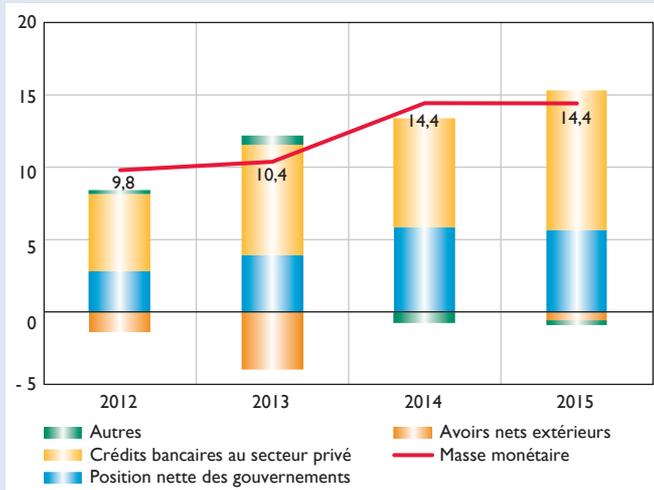
(en milliards de francs CFA ; taux en %)

	2012	2013	2014	2015
Avoirs extérieurs bruts de la BCEAO (a)	7 051,2	6 574,0	7 033,6	7 487,0
Engagements monétaires à vue de la BCEAO (b)	6 685,9	7 297,9	8 339,2	9 333,9
Taux de couverture de l'émission monétaire (a)/(b)	105,5	90,1	84,3	80,2

Source : BCEAO.

Taux de croissance annuel de la masse monétaire et contribution de ses contreparties

(en pourcentage de croissance annuel)



Source : BCEAO.

une confiance grandissante entre les banques et leurs clients.

Enfin, **la position nette débitrice des gouvernements vis-à-vis du système bancaire s'est établie à 5 798,1 milliards au 31 décembre 2015, en hausse de 1 082,6 milliards par rapport à son niveau à fin décembre 2014**, les créances des banques vis-à-vis des Trésors nationaux progressant ainsi de 23 % en un an. Cet accroissement des dettes des États à l'égard des banques illustre la souscription massive par les banques des titres souverains émis en réponse à la rapide dégradation des soldes budgétaires des États.

4 | LA BALANCE DES PAIEMENTS ET LA DETTE EXTÉRIEURE

Rapporté au PIB, le déficit du compte courant s'est réduit à 4,1 % en 2015, contre 5,2 % en 2014. Les exportations de l'Union ont augmenté tandis que les importations se sont réduites, ce qui a permis une très légère amélioration de la balance des transactions courantes. Grâce à la progression des ventes à l'extérieur et à la bonne tenue des cours mondiaux, qui n'ont pas suivi la tendance baissière générale des matières premières, les exportations de cacao, de café ou encore d'anacarde ont permis une progression notable des exportations agricoles. Les ventes d'or ont bénéficié d'un fort effet volume, tandis que les exportations de pétrole ont diminué de 12 % en 2015, compte tenu de la baisse des prix du pétrole. Les exportations de caoutchouc ou de coton ont en revanche pâti de la

baisse des cours sur les marchés internationaux. Dans le même temps, les importations se sont légèrement repliées en 2015, aidées, principalement, par une forte réduction des factures pétrolière (- 20 % en 2015) et alimentaire (- 4 %). Le rythme des commandes de biens intermédiaires et d'équipement, dans le cadre de la poursuite des travaux de réalisations d'infrastructures dans la plupart des pays de la région, est cependant resté soutenu (+ 5 %). Près d'un tiers des exportations de l'Union, en majorité des produits agricoles, pétroliers et miniers, sont destinés aux pays de la zone euro, de même qu'un tiers des fournisseurs de l'Union sont des pays de la zone euro. Les importations de l'Union concernent essentiellement des biens d'équipements, des produits pétroliers raffinés, des biens intermédiaires, des produits alimentaires et pharmaceutiques.

Le déficit de la balance des services est resté assez stable, alourdi par les factures au titre du fret et des autres prestations de services (études, *engineering*), rendus notamment aux sociétés minières et pétrolières.

Le déficit du compte du revenu primaire s'est dégradé, pour ressortir à 1 163,2 milliards en 2015, alourdi par la hausse, de près de 45 % en un an, des paiements d'intérêts sur la dette extérieure. Cette dégradation a été atténuée par la baisse des versements de dividendes aux actionnaires étrangers des principales entreprises exportatrices de l'Union, du fait du recul de

leurs chiffres d'affaires en 2014 liés au début du ralentissement des cours mondiaux.

Les revenus secondaires, qui décrivent les transferts courants, ont légèrement augmenté, à 2 634,9 milliards en 2015. Cette évolution a résulté à la fois d'une augmentation des appuis extérieurs, notamment humanitaires, et d'une augmentation des transferts privés, avec une progression notable des flux d'envois de fonds de travailleurs migrants (+ 11 %).

L'excédent du compte de capital s'est très légèrement réduit, en liaison avec le repli progressif des dons-projets au titre des investissements publics dans les pays de l'UEMOA.

Le compte financier a enregistré une diminution notable en 2015, à 1 713,7 milliards de francs, contre plus de 2 000 milliards l'année précédente. Les investissements directs étrangers, en particulier, ont accusé un nouveau repli à 980,4 millions de francs, reflétant l'attentisme, voire des reports d'investissements dans les secteurs minier et pétrolier face aux perspectives peu favorables d'évolution des cours des matières premières. Les investissements de portefeuille, en revanche, ont continué à augmenter, s'établissant à 792 millions de francs en 2015, avec notamment l'émission d'un nouvel *eurobond* ivoirien, obligation libellée en dollars qui a, jusqu'ici, rencontré un franc succès auprès des

Dette extérieure de la zone UEMOA

(encours en millions de dollars ; indicateurs de dette en %)

	2011	2012	2013	2014
Dette à court et long terme	26 890,2	25 053,8	28 450,7	28 306,9
Dette à long terme	22 570,3	21 213,6	24 431,6	24 873,4
Dette publique garantie	20 973,3	18 457,9	22 093,5	22 872,3
Dette privée non garantie	1 597,0	2 755,7	2 338,1	2 001,2
Recours aux crédits du FMI	2 616,2	2 905,6	3 119,5	3 118,1
Dette à court terme	1 703,7	934,7	899,6	315,4
dont arriérés d'intérêts sur dette à long terme	105,8	131,9	236,2	160,4
Pour mémoire : arriérés sur principal de dette à long terme	328,2	397,4	407,0	390,9
Indicateurs de dette				
Dette extérieure/exportations de biens et services	95,3	85,5	93,9	90,7
Dette extérieure/PIB	32,4	29,6	30,5	28,3
Service payé de la dette/exportations de biens et services	4,7	4,7	6,8	7,8
Service payé de la dette/recettes budgétaires	9,9	9,0	12,0	13,3
Dette multilatérale/dette totale	39,1	37,8	37,6	38,3

Sources : Banque mondiale et BCEAO.

investisseurs internationaux. La baisse des flux nets au titre des « autres investissements » traduit notamment une diminution des engagements nets au titre des crédits commerciaux contractés, dans le cadre du financement du déficit de la balance commerciale.

Selon la Banque mondiale, l'encours de la dette extérieure de l'UEMOA s'est élevé, fin 2014, à 28,3 milliards de dollars, soit un niveau à peu près stable par rapport à l'année précédente. Compte tenu du dynamisme de la croissance, le ratio dette extérieure/PIB a légèrement reculé en repassant sous la barre des 30 %, à 28,3 %, mais on observe, depuis quelques années, la hausse continue du service de la dette qui comptait pour 13,3 % des recettes budgétaires en 2014.

Si les analyses de la viabilité de la dette réalisées par le FMI et la Banque mondiale continuent de conclure à un risque souverain variant de faible à modéré selon les pays de l'UEMOA, elles insistent, de plus en plus, sur le rétrécissement des marges de manœuvre budgétaire et le besoin de mobiliser davantage l'épargne intérieure et les recettes fiscales et d'améliorer l'efficacité de l'investissement public. En effet, les politiques expansionnistes des États membres de l'UEMOA se sont traduites par une augmentation de l'endettement public sur les marchés internationaux, mais aussi sur le marché régional.

5 | LE SYSTÈME BANCAIRE ET LES MARCHÉS FINANCIERS

5|1 Le système bancaire

En 2015, l'activité du système bancaire de l'UEMOA, composé de 137 entités dont 122 banques et 15 autres établissements financiers a conservé un rythme dynamique, le total des bilans agrégés progressant de 17,4 % par rapport à fin 2014, soit à peine moins que l'année précédente.

Selon les données de la Commission bancaire, la collecte totale des dépôts dans les établissements financiers s'est accrue de 17,5 % en un an, passant de 15 512,8 milliards fin 2014 à 18 224,2 milliards à fin 2015. Les systèmes ivoirien et sénégalais ont contribué à plus de la moitié du total des ressources collectées de la région, à hauteur respectivement de 31,7 % et de 19,5 %. Les dépôts à vue et à terme ont progressé respectivement de

+ 15,4 % et + 17,5 %. En constante progression, les dépôts à vue ont représenté 53,2 % des ressources clientèle de l'UEMOA en 2015.

Le déficit de trésorerie des banques et établissements financiers s'est creusé de 456,2 milliards (+ 51,8 %), pour se situer à 1 336,8 milliards à fin décembre 2015, en liaison avec un taux d'intermédiation bancaire (crédits/dépôts) en progression continue. Cette situation a conduit les établissements de crédit à avoir un recours plus important aux concours monétaires de la Banque centrale. Le résultat provisoire net du système bancaire de l'UEMOA est ressorti à 320 milliards, en hausse de 18,5 % par rapport à l'exercice précédent (270 milliards).

Le taux brut des créances en souffrance des banques et établissements financiers de l'Union s'est dégradé de 3,5 points de pourcentage entre 2014 et 2015, pour s'élever à 17,3 % du total des créances à la fin 2015. Le taux net, qui tient compte des provisions constituées, s'est également inscrit en hausse de 2,2 points, à 8,3 % en décembre 2015. Cette situation traduirait une dégradation de la qualité globale des portefeuilles suite à des déclassements importants après vérifications réalisées par la Commission bancaire. Les crédits non performants sont aussi bien le fait d'entreprises publiques que d'entreprises privées. L'augmentation des risques explique d'ailleurs la dégradation du ratio de solvabilité des banques de l'UEMOA, qui est passée de 12,6% fin 2014 à 8,3% fin 2015, malgré un relèvement du niveau réglementaire du capital minimum.

Une autre source de vulnérabilité concerne la concentration des crédits sur un nombre limité de contreparties, notamment quelques grandes entreprises : près de la moitié des encours de crédits sont concentrés sur 400 entreprises.

Dans l'ensemble, le développement du système financier et l'inclusion financière demeurent faibles.

Les crédits bruts représentent aux alentours de 29,2 % du PIB. Par ailleurs, le taux de bancarisation n'est que de 12,6 % et la zone ne dispose que de trois guichets bancaires pour 100 000 habitants.

Dans le secteur de la microfinance, le dynamisme observé au cours de ces dernières années, s'est poursuivi en 2015, en dépit de la disparition de seize institutions de microfinance. 10,4 % de la population a

eu accès à ces services financiers en 2015, soit 10,6 millions de bénéficiaires à fin décembre 2015, contre 8,7 millions en 2014. Cette augmentation de l'activité a concerné autant les dépôts que des crédits octroyés. Les dépôts collectés par les institutions de microfinance de l'Union se sont accrus de 16,5 %, pour s'établir à 980,1 milliards à fin décembre 2015, contre 841,4 milliards à fin décembre 2014. Les encours de crédit, pour leur part, ont progressé de 12,4 %, pour ressortir à 908,1 milliards de francs CFA sur la même période.

À fin 2015, la qualité du portefeuille des institutions de microfinance de l'Union s'est très légèrement améliorée par rapport à l'année précédente. Le taux brut de dégradation du portefeuille, mesuré par le ratio des créances en souffrance sur l'encours total des crédits, s'est établi à 6,1 % à fin décembre 2015, contre 6,4 % un an plus tôt.

De manière générale, les autorités de tutelle ont poursuivi leurs actions pour renforcer la stabilité financière. Sur un plan prudentiel, l'année 2015 a notamment été marquée par le relèvement de l'exigence en capital minimum des banques qui est passé de 5 à 10 milliards, contraignant les banques à renforcer leurs fonds propres.

Par ailleurs, le Conseil des ministres de l'UEMOA a approuvé, par décision n° 25 du 2 juillet 2015, l'instauration d'un mécanisme de résolution des crises bancaires dans l'Union. Ce mécanisme est articulé autour d'une Autorité et d'un Fonds de résolution. À cet égard, le Conseil a donné mandat au gouverneur de la BCEAO pour proposer les modalités pratiques d'organisation et de fonctionnement de ce dispositif.

Enfin, la BCEAO a poursuivi le projet de constitution de bureaux d'information sur le crédit dans l'UEMOA. Pour permettre le démarrage effectif des activités des bureaux, des instructions d'application de la loi uniforme de 2013 ont été édictées en 2015, ce qui devrait favoriser dans les années à venir la disponibilité des informations économiques et financières sur les clients des banques.

Situation simplifiée du secteur de la microfinance en UEMOA

(encours en milliards de francs CFA, ratio en %)

	2013	2014	2015
Dépôts	749,7	841,4	980,1
Encours de crédits	697,1	807,6	908,0
Créances en souffrance	45,0	51,6	55,6
Ratio de qualité du portefeuille	6,4	6,4	6,1
Nombre de systèmes financiers décentralisés	724	696	680
Nombre de points de service	3 898	4 203	4 533
Nombre de bénéficiaires (en millions)	8,1	8,7	10,6

Source : BCEAO.

5|2 Les marchés financiers

Seuls les États ont émis des titres de dette en 2015.

Après deux années de hausse consécutives, les émissions de titres de dette par adjudication ont augmenté de 15,2 % en 2015, malgré une forte baisse des émissions de titres de créances négociables (- 26,8 %). En revanche, les émissions obligataires ont, quant à elles, crû de 63,8 %.

Sur le segment de court terme, les émissions exclusivement réalisées par les Trésors nationaux, ont représenté 1 127,3 milliards de francs en 2015, soit une baisse de près de 22 % sur un an. Tous les pays de l'UEMOA ont néanmoins procédé à des émissions de bons du Trésor. Le marché a été principalement animé par les opérations des Trésors burkinabé et malien qui ont représenté, respectivement, 19 % et 18 % des émissions de bons du Trésor en valeur. Les maturités de 12 et 24 mois ont été les plus sollicitées (plus de 70 % de la valeur totale des bons émis). Le taux d'intérêt moyen pondéré a diminué de 36 points de base, pour ressortir à 4,93 % à fin décembre 2015. Les baisses les plus significatives ont été enregistrées sur les maturités de 6 mois (- 29 points de base) et de 24 mois (- 65 points de base).

Sur le compartiment de plus long terme, les émissions, également réalisées par les Trésors nationaux, ont augmenté de 63,8 % en 2015 (à 2 177 milliards, hors syndication et *eurobond*) traduisant la volonté des Trésors nationaux de construire une courbe de taux de référence des emprunts d'État, mais aussi et surtout, d'augmenter la durée de leur dette, en lien avec les besoins de financement à long terme issus des importants programmes d'investissements mis en œuvre

Volume des émissions de titres publics en UEMOA en 2015

	2012	2013	2014	2015
(en milliards de francs CFA)				
Titres de créances négociables	1 064,6	1 419,0	1 540,3	1 127,3
dont bons du Trésor	1 051,6	1 411,4	1 438,7	1 127,3
Obligations	561,4	861,0	1 329,0	2 177,0
Total	1 626,0	2 280,0	2 869,3	3 304,3
(en taux de croissance annuel)				
Titres de créances négociables		33,3	8,5	- 26,8
dont bons du Trésor		34,2	1,9	- 21,6
Obligations		53,4	54,4	63,8
Total		40,2	25,8	15,2

Source : BCEAO.

dans le cadre des plans de développement nationaux. Le *spread* des taux d'intérêt des obligations souveraines s'est resserré à la baisse par rapport à 2014, s'établissant entre 5,50 % et 6,50 %. Sur le compartiment long, les émissions ivoiriennes et béninoises ont représenté 22 % des émissions d'obligations en valeur et les émissions de l'État du Sénégal 18,8 %.

L'encours global des titres publics émis par adjudication sur le marché régional a atteint 11,3 % du PIB régional en 2015 (contre 9,8 % un an plus tôt). La structure de cet encours est largement dominée par les obligations qui représentent près de 80 % du total.

Les émissions par syndication sur le compartiment obligataire se sont élevées à 540,5 milliards en 2015, soit une légère baisse (2,6 %) par rapport à 2014. Ces opérations

ont été effectuées par la Côte d'Ivoire (440 milliards dont 150 milliards au titre d'obligations islamiques), et le Sénégal (100,2 milliards). En tenant compte de ces émissions, l'encours des titres publics s'est élevé à 12,5 % du PIB à la fin de 2015.

Enfin, en mars 2015, la Côte d'Ivoire a sollicité les marchés internationaux en émettant un *eurobond* d'un milliard de dollars, assorti d'une échéance de 13 ans. Le taux du coupon a été fixé à 6,375 %. Cet emprunt a été sursouscrit quatre fois reflétant une appétence particulière des

investisseurs anglo-saxons. Le stock d'*eurobonds* ivoiriens a atteint 4,25 milliards de dollars en 2015, soit le montant le plus important en Afrique subsaharienne (hors Afrique du Sud).

L'activité de la **Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM)** a bénéficié de l'amélioration de l'environnement des affaires en Côte d'Ivoire et d'une bonne tenue de l'activité économique dans l'ensemble de la région.

La BRVM, dont le siège est à Abidjan, est une institution régionale à laquelle participent les huit pays membres de l'UEMOA. Héritière de la Bourse d'Abidjan, la BRVM demeure une place essentiellement ivoirienne : sur les 40 sociétés inscrites à la cote actions, seulement dix ne sont pas ivoiriennes. Elle s'ouvre néanmoins au reste de la région puisque les trois dernières sociétés inscrites ont été des entreprises sénégalaises (Total Sénégal et Bank of Africa (BOA) Sénégal) à la fin de l'année 2014 et malienne (Bank of Africa Mali), en avril 2016.

Poussés par l'accélération de la croissance économique et la stabilité monétaire au niveau régional, les indices BRVM 10 et BRVM composite ont progressé, en 2015, de 8,5 % et 17,8 % respectivement (après 8,6 % et 11,2 % en 2014). La BRVM s'est ainsi classée au premier rang des bourses africaines en termes de performance des indices. Tous les

Émissions de titres publics par pays en 2015

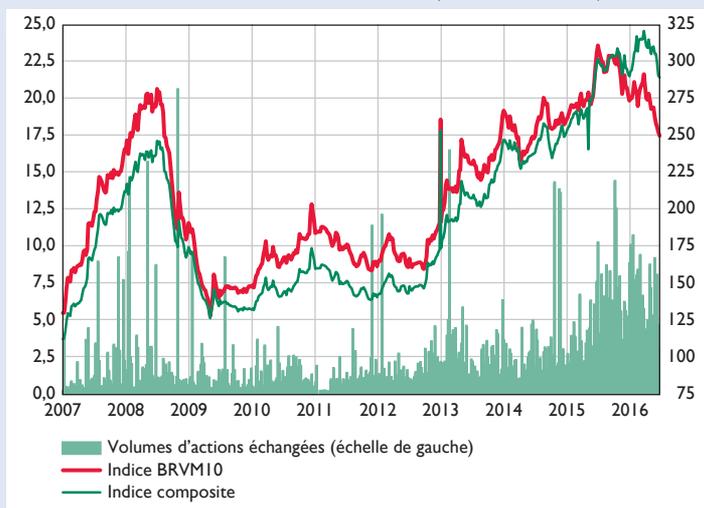
(en milliards de francs CFA)

	Bons du Trésor	Obligations	Total
Bénin	121,0	478,6	599,6
Burkina Faso	212,0	96,7	308,7
Côte d'Ivoire	145,9	660,3	806,2
Guinée-Bissau	26,0	0,0	26,0
Mali	202,8	291,5	494,3
Niger	113,5	119,8	233,3
Sénégal	114,2	437,1	551,3
Togo	192,0	93,0	285,0
UEMOA	1 127,3	2 177,0	3 304,3

Source : BCEAO.

Évolution du marché boursier en UEMOA

(en milliards de francs CFA ; données hebdomadaires ; indice 15 septembre 1998 = 100)



Source : BRVM.

secteurs ont contribué à la bonne tenue des indices boursiers. Le volume global des transactions sur la BRVM a progressé de 48 % par rapport à 2014, pour s'établir à 337,9 milliards. 75 % de ces transactions ont été réalisées par des investisseurs originaires des pays membres de l'UEMOA et 25 % par des investisseurs étrangers.

Au 31 décembre 2015, la capitalisation de la BRVM a atteint 7 500 milliards, soit une progression de 18,7 % par rapport à 2014, consolidant ainsi sa sixième place sur le continent africain derrière les places financières de Johannesburg, Le Caire, Lagos, Casablanca et Nairobi.

6 | L'INTÉGRATION RÉGIONALE

Les États membres de l'UEMOA sont engagés dans un processus régional de convergence et d'intégration économique qui renforce leur union monétaire. Ce processus vise à assurer la cohérence et l'efficacité des politiques économiques nationales, en vue de la promotion d'une croissance durable et équilibrée. À ce titre, la convergence constitue une des garanties de la stabilité et la pérennité de la monnaie unique.

Le processus d'intégration régionale s'est initialement appuyé sur des directives adoptées par le Conseil des ministres en 1996, renforcées en 1999 avec l'entrée en vigueur du Pacte de Convergence, de Stabilité, de Croissance et de Solidarité entre les États membres de l'UEMOA, qui a établi des indicateurs de convergence économique et budgétaire. Depuis le 1^{er} janvier 2015, un nouveau dispositif de convergence, réformé en 2014, prévoit désormais trois critères de convergence dits « de premier rang », visés, pour l'ensemble des États de l'Union, à horizon 2019, et deux critères « de second rang ».

Au centre du dispositif de convergence se trouve le critère du solde budgétaire global, rapporté au PIB nominal. Il représente la différence

entre le total des recettes (dons inclus) et le total des dépenses plus les prêts moins les remboursements. Il est intimement lié au besoin de financement net de l'État et aux comptes des transactions courantes. Les autres critères de premier rang comportent une norme en matière de taux d'inflation, lequel doit demeurer inférieur à 3 % par an et un ratio d'endettement limitant l'encours de la dette publique intérieure et extérieure rapportée au PIB nominal à 70 %. Les critères de second rang comportent deux éléments : la masse salariale ne doit pas excéder 35 % des recettes fiscales de l'État et les recettes fiscales de l'État doivent être supérieures ou égales à 20 % du PIB nominal.

En 2015, le critère du déficit budgétaire n'a été respecté que par trois États membres.

Malgré la poursuite des efforts d'amélioration de recouvrement des recettes, le solde budgétaire global de la sous-région s'est légèrement dégradé par rapport à l'année précédente en raison d'une croissance des recettes plus lente que celle des dépenses. En revanche, la baisse du prix des denrées alimentaires (bonne campagne agricole, mesures gouvernementales favorisant l'approvisionnement des marchés) et celle du prix des carburants ont permis un respect unanime du critère d'inflation.

Critères du Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité entre les États membres de l'UEMOA

Critères de premier rang	Critères de second rang
<ul style="list-style-type: none"> Le solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal doit être supérieur ou égal à - 3 % (critère clé). L'inflation est maintenue à moins de 3 % par an. L'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal n'excède pas 70 %. 	<ul style="list-style-type: none"> La masse salariale n'excède pas 35 % des recettes fiscales. Les recettes fiscales sont supérieures ou égales à 20 % du PIB nominal.

Source : BCEAO.

Position indicative des États face aux critères de convergence de la surveillance multilatérale

(résultats au 31 décembre 2015)

Critères de surveillance (de premier rang)	Bénin		Burkina Faso		Côte d'Ivoire		Guinée-Bissau		Mali		Niger		Sénégal		Togo	
	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015
Solde budgétaire global, dons compris, sur PIB nominal $\geq - 3 \%$	+	-	-	+	-	+	-	-	+	+	-	-	-	-	-	-
Taux d'inflation annuel moyen $\leq 3 \%$	+	+	+	+	+	+	-	+	+	+	-	+	-	+	-	+
Dette publique totale sur PIB nominal $\leq 70 \%$	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+

Note : + = respecté ; - = non respecté.

Source : Rapport du Comité de convergence de la Zone franc (août 2016).

Enfin, si tous les pays sont restés bien en deçà du plafond d'endettement, la tendance est à une augmentation rapide du ratio dette/PIB : celui-ci a augmenté de plus de 5 points de PIB en un an au Bénin et en Guinée-Bissau où le seuil de 70 % du PIB pourrait être dépassé en 2016.

7 | LES PERSPECTIVES POUR 2016

Les prévisions de croissance dans l'UEMOA établies par les services de la BCEAO tablent sur une poursuite de la dynamique observée en 2015.

La vigueur de l'activité économique observée en 2015 s'est maintenue au cours du premier trimestre 2016. La croissance du produit intérieur brut (PIB) réel est ressortie à 7,1 %, en glissement annuel. Pour l'ensemble de l'année 2016, la croissance économique de l'Union pourrait s'établir à 7,1 % contre 7,0 % en 2015.

Les prévisions d'inflation à moyen terme ne laissent pas entrevoir de tensions particulières sur l'évolution des prix à la consommation. La trajectoire attendue du taux d'inflation indique une hausse des prix à la consommation de 0,7 % en glissement annuel

au deuxième trimestre 2016, stable par rapport à la réalisation du premier trimestre. En moyenne pour 2016, il est prévu un taux d'inflation de 0,9 %, contre 1,0 % en 2015. À moyen terme, le taux d'inflation est projeté à 1,9 % en glissement annuel, en deçà de l'objectif de 3 % de stabilité des prix dans l'Union.

Au vu des chiffres du premier semestre 2016, le solde des paiements courants de l'UEMOA resterait stable, voire se dégraderait. Cette évolution serait accompagnée d'une augmentation de l'excédent du compte de capital lié à une hausse des dons.

Les inquiétudes grandissent sur les évolutions des déficits budgétaires si les autorités ne mettent pas à exécution leurs programmes d'assainissement et de rééquilibrage des finances publiques. Les projets de budget de 2016, tout comme ceux de l'année précédente, tablent sur une progression moins rapide des dépenses qu'en 2015 et sur un meilleur recouvrement de l'impôt, favorisé par l'informatisation de procédures et la lutte contre la fraude, de manière à maintenir le déficit budgétaire autour de 4 % du PIB. L'encours de la dette publique poursuivrait néanmoins sa progression.

De sérieux risques baissiers pèsent toutefois sur ces perspectives globalement optimistes.

Elles reposent en effet sur la concrétisation des réformes structurelles en cours, notamment une efficacité accrue des investissements en infrastructures, un approfondissement du secteur financier et une amélioration continue du climat des affaires. En outre, les risques liés à la sécurité, on l'a vu tout au long de l'année 2015, restent dominants dans plusieurs pays de la région. Au-delà du coût humain

irréversible, les questions sécuritaires sont également de nature à grever les budgets, compromettre les investissements, notamment étrangers, et nuire, de manière générale, à l'activité économique. Enfin, le contexte extérieur, notamment la croissance modérée dans le reste du monde, le durcissement progressif des conditions financières internationales ou la baisse continue des prix des matières premières exportées par la région pourraient être préjudiciables à l'économie des pays de l'UEMOA.

ENCADRÉ 4

La politique monétaire de l'UEMOA : cadre institutionnel, objectifs et instruments

1| Cadre institutionnel

Quatre textes fondamentaux définissent le cadre institutionnel de la politique monétaire au sein de l'Union monétaire ouest-africaine (UMOA) :

- le traité de l'UMOA du 14 novembre 1973 ;
- la convention entre la France et les pays membres de l'UMOA du 4 décembre 1973 ;
- le traité de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) du 10 janvier 1994 ;
- les statuts de la BCEAO.

Le traité de l'UMOA a en particulier institué une monnaie et un Institut d'émission uniques (article 1). Par ce traité, les États de l'Union se sont engagés à centraliser à la BCEAO leurs avoirs monétaires extérieurs (article 4). Les dispositions relatives à la conduite de la politique monétaire de l'Union sont définies par les statuts de la BCEAO et le traité de l'UMOA, qui ont été révisés dans le cadre de la réforme institutionnelle initiée par les chefs d'État de l'UEMOA en 2007. Ces nouveaux textes révisés sont entrés en vigueur le 1^{er} avril 2010.

La mission assignée à la BCEAO est de « définir et mettre en œuvre la politique monétaire de l'UMOA » (article 9 des statuts de la BCEAO). Pour ce faire, elle dispose de deux organes de décision : un Comité de politique monétaire (CPM), présidé par le gouverneur, est chargé de la définition de la politique monétaire et de ses instruments. Le Conseil d'administration est, quant à lui, chargé des questions relatives à la gestion de la Banque centrale.

La BCEAO dispose dans chaque État membre d'une agence auprès de laquelle siège un Conseil national du crédit. Celui-ci étudie, dans chaque État membre, les conditions de fonctionnement du système bancaire et financier ainsi que les conditions de financement de l'activité économique.

Aux termes de l'accord de coopération monétaire du 4 décembre 1973 entre la France et les pays membres de l'UMOA, l'État français garantit la convertibilité du franc de la Communauté financière africaine émis par la BCEAO, en lui consentant un droit de tirage illimité sur un compte d'opérations ouvert auprès du Trésor français. En contrepartie de ce droit de tirage, la Banque centrale doit déposer sur le compte d'opérations une fraction, aujourd'hui égale à 50 %, de ses avoirs extérieurs nets (réserves de change), qui y sont rémunérés selon les aménagements en vigueur de la convention monétaire.

2| Objectif de politique monétaire

Conformément à l'article 8 des statuts de la BCEAO, « l'objectif principal de la politique monétaire de la Banque centrale est d'assurer la stabilité des prix ». L'objectif d'inflation est défini par le CPM. « Sans préjudice de cet objectif, la Banque centrale apporte son soutien aux politiques économiques de l'UEMOA, en vue d'une croissance saine et durable ».

En vertu du Traité de l'UEMOA (article 62), la politique monétaire doit également soutenir l'intégration économique de l'Union, « sans préjudice des objectifs qui lui sont assignés ».

Les statuts de la BCEAO précisent, par ailleurs, un objectif intermédiaire de la politique monétaire (article 76). Sur trois mois consécutifs, le rapport entre le montant moyen des avoirs extérieurs de la Banque et le montant moyen de ses engagements à vue (billets en circulation et dépôts des banques, des États et autres organismes dans les livres de la Banque) doit être supérieur à 20 %. Dans le cas contraire, le CPM doit prendre toutes les dispositions appropriées pour le rétablir.

.../...

3| Instruments de politique monétaire

La BCEAO dispose de deux types d'instruments pour la mise en œuvre de la politique monétaire : les taux d'intérêt directeurs et les réserves obligatoires.

Le taux d'intérêt est un instrument clé. À ce jour, le CPM dispose de deux taux directeurs qu'il fixe lors de ces réunions trimestrielles : le taux des appels d'offres, et le taux du guichet de prêt marginal. Les taux des appels d'offres sont déterminés par une procédure d'adjudication régionale à taux multiples, dont la fréquence est hebdomadaire, et fixés à 100 points de base en dessous du taux de prêt marginal. La Banque centrale dispose par ailleurs d'un guichet permanent de refinancement, susceptible d'être utilisé à l'initiative des établissements de crédit. Il s'agit du guichet de prêt marginal, qui porte sur des durées variant entre un et sept jours. Les établissements participant aux échanges sur le Système de transfert automatisé et de règlement de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (STAR UEMOA) peuvent également bénéficier d'avances intra-journalières, qui sont des concours garantis par le dépôt d'effets et de titres de créance, remboursables le même jour, octroyés par la BCEAO pour couvrir un besoin ponctuel de trésorerie au cours de la journée d'échange.

Partie intégrante du dispositif de contrôle de la liquidité et de l'expansion des crédits bancaires, un système de réserves obligatoires s'applique aux banques et aux établissements financiers de l'Union. Pour les banques, l'assiette des réserves, initialement constituée par les dépôts à vue et les crédits à court terme, a été élargie, en 2000, aux crédits de campagne et aux créances brutes sur l'extérieur. Les établissements financiers sont astreints à des réserves assises sur l'encours des crédits octroyés à la clientèle, diminués des concours obtenus auprès du système bancaire. Les réserves obligatoires ne sont pas rémunérées.

Des règles spécifiques régissent par ailleurs les concours globaux de la BCEAO aux Trésors nationaux. D'une part, le CPM a institué lors de sa séance du 1^{er} décembre 2010 une règle de plafonnement des refinancements adossés à des titres publics. Cette règle prévoit que le montant des concours consentis par la Banque centrale aux établissements de crédit, adossés à des effets et valeurs émis ou garantis par le Trésor public, les collectivités locales ou tous autres organismes publics d'un État membre de l'UMOA et l'encours desdits effets et valeurs détenus par la BCEAO pour son propre compte ne peuvent au total dépasser 35 % des recettes fiscales nationales de cet État, constatées au cours de l'avant-dernier exercice fiscal. Compte tenu de l'augmentation rapide de l'engagement budgétaire des États dans les grands projets d'infrastructures en cours, cette règle n'a pas été respectée en 2015 pour plusieurs des pays de l'Union. En outre, la BCEAO continue d'apurer l'encours résiduel des anciennes avances statutaires aux États, pourtant statutairement supprimées il y a plus de dix ans.

ENCADRÉ 5



L'intégration des marchés de capitaux en Zone franc

La mobilité des capitaux est un volet important des processus d'intégration économique régionale. En effet, la fluidité des mouvements de capitaux constitue un facteur essentiel d'efficacité et de viabilité d'une zone monétaire lorsqu'elle est confrontée à des chocs asymétriques. À cet égard, l'intégration des marchés de capitaux peut être définie comme la suppression ou la réduction des divers obstacles qui entravent la libre circulation des capitaux entre différents marchés, conduisant à une convergence des risques de marché et des prix des actifs financiers similaires.

La configuration actuelle des marchés de capitaux des pays africains de la Zone franc montre trois espaces plus ou moins cloisonnés. Il s'agit de ceux de l'Union monétaire ouest-africaine (UMOA), de la Communauté économique et monétaire des États de l'Afrique Centrale (CEMAC) et du Cameroun. Les Comores ne disposent pas encore de marché boursier.

L'objectif de cet encadré est de présenter succinctement l'état des lieux de l'intégration des marchés de capitaux en Zone franc, les principaux obstacles à leur développement et les actions visant leur approfondissement.

I | Organisation et fonctionnement des marchés de capitaux en Zone franc

Les marchés financiers régionaux de l'UMOA et de la CEMAC sont caractérisés chacun par leur dualité, en fonction de la procédure utilisée pour l'émission des titres. Les émissions par adjudication sont placées sous la supervision des banques centrales et celles par syndication sous la supervision des autorités de régulation des marchés financiers.

Au sein de la Zone franc, les principales infrastructures du marché financier ont été mises en place, à savoir une bourse, un organe de régulation et un dépositaire central autonomes. En outre, dans l'UMOA et la CEMAC, il y a un marché de la dette publique géré par les deux banques centrales.

Au regard de leurs performances, les bourses africaines de la Zone franc n'ont pas encore atteint un niveau de développement suffisant pour constituer une alternative crédible au financement bancaire. En effet, elles sont caractérisées par leur manque de profondeur, de liquidité et de taille critique. Le faible rendement, qui en découle, contribue à réduire leur attractivité auprès des investisseurs potentiels.

Le développement des marchés financiers joue un rôle décisif dans la mobilisation de l'épargne et le financement de la croissance économique. Dans la Zone franc, l'intégration à travers la constitution d'un bloc unique, des trois marchés financiers existants, pourrait constituer un puissant vecteur de développement économique. À ce jour, la coopération entre les structures des marchés financiers de l'UMOA et de la CEMAC est assez limitée. Les actions déjà entreprises portent notamment sur la signature d'une Convention de coopération et d'échange d'informations entre le Conseil régional de l'épargne publique et des marchés financiers (CREPMF) et la Commission de surveillance du marché financier de l'Afrique centrale (COSUMAF) en 2013. Parallèlement, il peut être noté l'implantation, au cours de ces dernières années, de certains acteurs sur les deux marchés, principalement des banques.

.../...

2| Principaux obstacles au développement des marchés de capitaux en Zone franc

Les analyses indiquent que le principal obstacle à l'intégration des marchés de capitaux en Zone franc est le manque de volonté politique des États membres. En effet, le faible développement du marché financier de la CEMAC, confronté à la coexistence de deux bourses de valeurs, se traduit par une désaffection des investisseurs, une application imparfaite de la libre circulation des capitaux et le non-respect des dispositions communautaires. Toutes les tentatives de rapprochement de ces deux marchés sont restées vaines à ce jour. Par ailleurs, la question de la libre circulation des biens, des capitaux et des personnes au sein de la CEMAC et entre cet espace et l'UMOA, reste toujours posée.

Les contraintes réglementaires constituent un autre obstacle au processus. Elles sont relatives aux spécificités notées dans les dispositions applicables aux transactions financières en Zone franc. Ainsi, entre la CEMAC et l'UMOA, les particularités identifiées portent notamment sur les caractéristiques des instruments financiers et sur le champ couvert par le cadre réglementaire. Concernant les instruments, la gamme des bons de l'UMOA est plus large (six maturités) que celle de la CEMAC (trois maturités). Le cadre réglementaire de la CEMAC aborde la mise en garantie des titres publics, contrairement à celui de l'UMOA. En revanche, le rachat des titres publics par leurs émetteurs figure dans la réglementation de l'UMOA et pas dans les textes similaires de la CEMAC.

Par ailleurs, les conditions d'accès au marché de l'UMOA pour les émetteurs de la CEMAC, et vice versa, sont limitées, du fait notamment de la réglementation financière extérieure qui restreint les mouvements de capitaux entre les deux zones ainsi qu'avec les Comores. L'insuffisance des actions de promotion des marchés constitue aussi un frein majeur à leur développement.

3| Défis pour une intégration réussie des marchés de capitaux en Zone franc

Au regard des obstacles susmentionnés, les principaux défis pour réussir l'intégration des marchés de capitaux ont trait à la volonté politique, au renforcement des infrastructures de marché, à la mise en œuvre de réformes législatives, réglementaires et administratives ainsi qu'aux actions liées aux systèmes et moyens de paiement et à la stabilité financière.

La volonté politique des États de la Zone franc constitue la clé du succès de l'intégration. Elle pourrait se traduire par le choix entre les trois modèles d'intégration suivants : (i) la mise en place d'une autorité de régulation et une bourse des valeurs uniques, (ii) l'instauration d'un système de cotations croisées qui favoriserait les introductions en bourse hors des frontières des deux Unions et la cotation simultanée de titres sur toutes les bourses et (iii) le développement des échanges transfrontaliers de titres qui permettrait de négocier des produits financiers autorisés dans une sous-région donnée dans l'autre sous-région.

Les actions à mener dépendraient du modèle choisi. Dans tous les cas de figure, le rapprochement des deux places financières de la CEMAC constitue une étape indispensable. Cette question a déjà fait l'objet d'une décision des autorités de l'Afrique centrale en vue de leur fusion. Un comité ad hoc a été constitué pour suivre les travaux s'y rapportant.

D'autres actions, d'ordre administratif, à mettre en œuvre sont notamment relatives à l'éducation financière des populations, à la prise de mesures incitatives permettant aux entreprises publiques d'ouvrir leur capital par la voie du marché (privatisation), ce qui aura pour avantage de favoriser l'actionnariat populaire.

Par ailleurs, des actions relevant des compétences des banques centrales relatives au développement et à la stabilité du système financier pourraient être également menées. Dans ce domaine, il importe que soient coordonnées les questions d'intégration des systèmes de paiement (les systèmes de paiement de masse, la compensation interbancaire, les systèmes monétiques) et d'harmonisation du contrôle des changes sur les opérations financières. Au titre de la stabilité financière, la réussite de l'intégration des marchés de capitaux en Zone franc nécessite que les autorités compétentes de chacune des juridictions concernées favorisent la mise en place d'un cadre harmonisé de politique macroprudentielle, l'élaboration des cartographies des risques tout en renforçant les instruments de surveillance microprudentielle.

.../...

La solidité des intermédiaires financiers et la sûreté des infrastructures de paiement sont, entre autres, des éléments essentiels de la stratégie à mettre en œuvre.

4| Actions visant l'approfondissement des marchés de capitaux en Zone franc

Au regard des développements qui précèdent, les principales recommandations pour l'intégration des marchés de capitaux en Zone franc pourraient s'articuler autour des axes suivants :

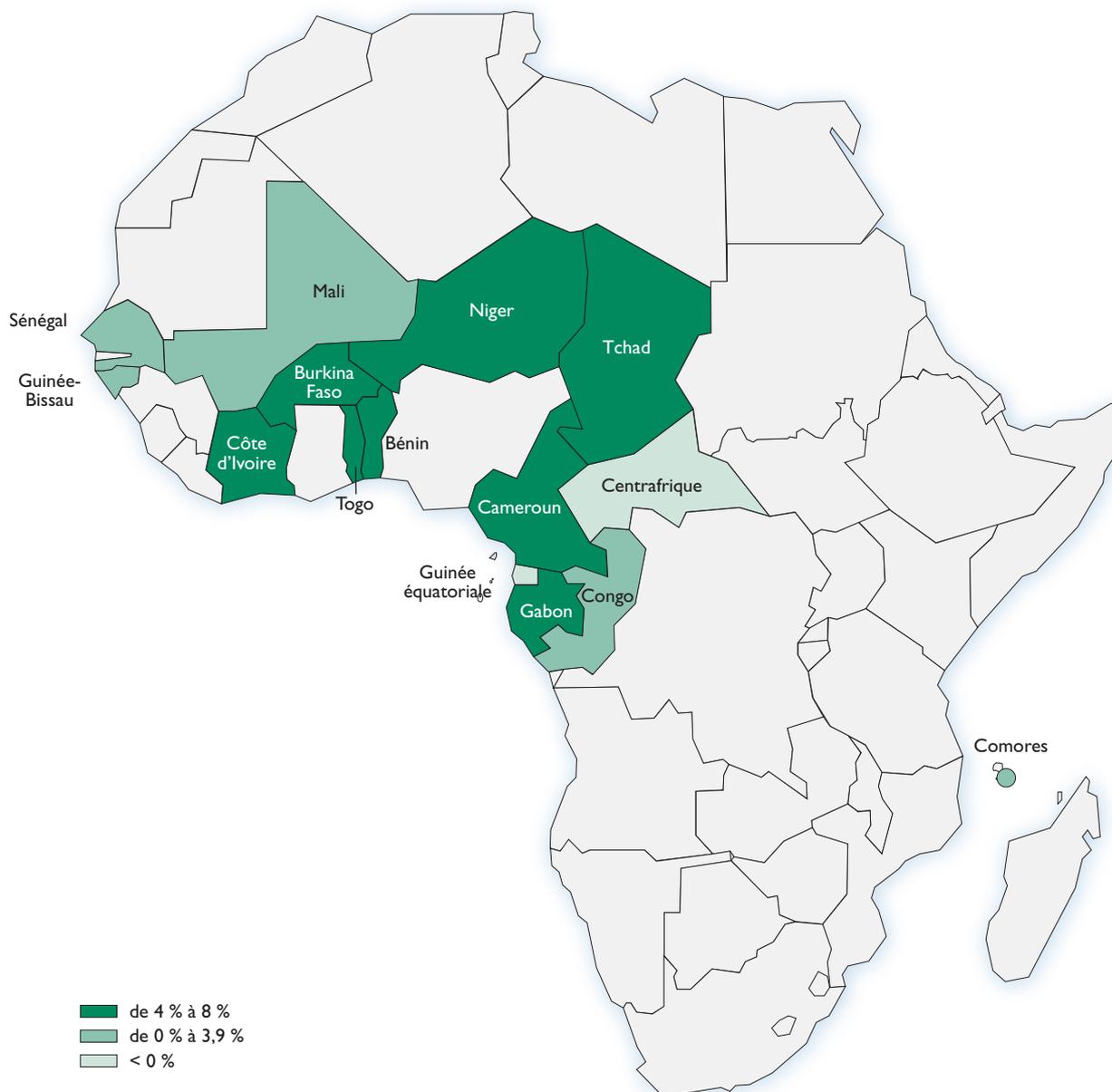
- *le rapprochement des deux places boursières de la CEMAC ;*
- *le renforcement des capacités des régulateurs ;*
- *l'harmonisation de la réglementation sur les marchés de capitaux des deux zones ;*
- *l'harmonisation de la réglementation financière extérieure ;*
- *le développement de plates-formes de diffusion des informations financières ;*
- *l'interconnexion des infrastructures de marché ;*
- *l'harmonisation de la fiscalité sur les valeurs mobilières ;*
- *la mise en place d'un passeport unique Zone franc pour les intervenants commerciaux sur les marchés ;*
- *le rapprochement des bourses des différentes zones, à l'instar d'Euronext en Europe.*

Enfin, il convient de noter que l'intégration des marchés de capitaux va de pair avec un environnement socio-politique stable, un cadre macroéconomique sain et un climat d'affaires propice, le tout soutenu par une volonté politique favorable au modèle d'intégration choisi.

LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE DANS LA ZONE CEMAC

CROISSANCE DU PIB EN VOLUME

De 2011 à 2015 (en moyenne annuelle)



(moyenne annuelle sur 5 ans, en %)

Pays	Croissance du PIB en volume	Pays	Croissance du PIB en volume
UEMOA	5,3	CEMAC	3,8
Bénin	5,2	Cameroun	5,2
Burkina Faso	5,5	Centrafrique	- 6,7
Côte d'Ivoire	6,6	Congo	3,7
Guinée-Bissau	3,4	Gabon	5,1
Mali	3,5	Guinée équatoriale	- 0,1
Niger	5,9	Tchad	4,5
Sénégal	3,7		
Togo	5,2	Comores	1,0

Sources : BCEAO, BEAC, BCC ; calculs Banque de France.

La croissance économique a nettement ralenti dans la CEMAC au cours de l'année 2015, le PIB réel de la zone progressant de 2,4 %, après 4,8 % en 2014. L'activité a fortement pâti de la chute des cours du pétrole et du moindre dynamisme du secteur non pétrolier (+ 2,2 points de contribution à la croissance, contre + 4,0 points l'année précédente) globalement affecté par le recul de la demande intérieure. Cette évolution recouvre cependant des performances divergentes entre les différents pays membres. Le ralentissement de la croissance régionale reflète essentiellement le net ralentissement, voire le recul, de l'activité observée dans les pays fortement dépendants des recettes pétrolières : Tchad, Congo, Gabon et Guinée équatoriale. A contrario, le Cameroun, dont le tissu entrepreneurial est le plus diversifié de la CEMAC, a pu maintenir sa croissance sensiblement au-dessus de la croissance démographique.

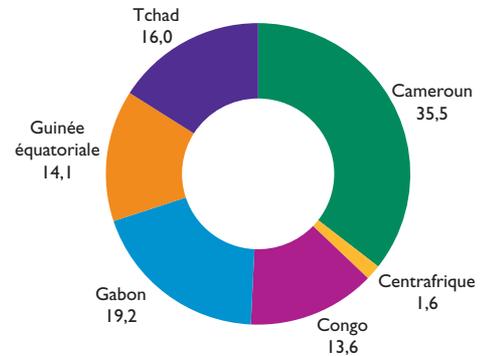
Parallèlement à l'affaiblissement de la demande, l'année 2015 a été marquée par un repli de l'inflation, la hausse des prix s'établissant à 2,5 % en moyenne annuelle, en deçà du critère de convergence communautaire de 3 %.

Le déficit budgétaire (base engagement, hors dons) de la zone s'est significativement creusé (3,5 % du PIB, contre 1,8 % en 2014) dans le sillage de la baisse drastique des recettes pétrolières de 41,3 %, malgré des coupes dans les dépenses en capital. L'augmentation des déficits budgétaires dans la plupart des pays membres a été financée par une baisse significative des créances nettes des Trésors sur les institutions monétaires. Les États ont ainsi diminué leurs dépôts à la BEAC et recourent davantage aux financements monétaires octroyés par la Banque centrale, ainsi que, dans une moindre mesure, aux émissions de titres publics, essentiellement souscrits par le système bancaire.

Le ralentissement de la croissance est également allé de pair avec une aggravation rapide du déficit courant

Ventilation du PIB réel de la zone CEMAC par pays en 2015

(en %)



Source : BEAC.

(12,5 % du PIB, contre 4,1 % en 2014). Le creusement des déficits extérieurs de la CEMAC a été avant tout financé par une baisse rapide des avoirs extérieurs nets de la CEMAC, qui s'est traduite par une baisse sensible du taux de couverture des engagements à vue de la BEAC par les avoirs extérieurs de la zone. Le taux de couverture de l'émission monétaire est ainsi revenu à 77,1 %, après 89,8 % un an plus tôt.

Taux de croissance du PIB total et du PIB non pétrolier en volume dans la zone CEMAC

(en %)

	2012	2013	2014	2015 ^{a)}
PIB total				
Cameroun	4,6	5,6	5,9	5,9
Centrafrique	3,9	- 37,8	0,7	4,9
Congo	3,8	3,3	5,6	2,3
Gabon	5,0	6,3	4,3	3,1
Guinée équatoriale	10,2	- 8,0	0,6	- 6,4
Tchad	7,8	4,8	6,9	2,5
CEMAC	6,0	1,7	4,8	2,4
PIB non pétrolier				
Cameroun	4,6	5,4	5,6	5,0
Centrafrique	3,9	- 37,8	0,7	4,9
Congo	9,7	8,0	6,2	5,3
Gabon	9,0	10,7	5,7	1,4
Guinée équatoriale	28,2	- 8,8	- 0,1	2,5
Tchad	9,9	8,9	6,3	- 2,7
CEMAC	9,4	5,7	5,5	3,1

a) Chiffres provisoires.
Source : BEAC.

En réponse à la baisse des prix du pétrole et au ralentissement de la croissance et de l'inflation, et dans un contexte de légère contraction des agrégats monétaires, la politique monétaire a été assouplie, tout d'abord en 2014 et en juillet 2015, par une baisse des taux directeurs de la Banque centrale, puis, en décembre 2015 et au cours du premier semestre de 2016, par une augmentation des plafonds de refinancement des banques et une diminution des taux des réserves obligatoires, afin de limiter la baisse de la liquidité bancaire.

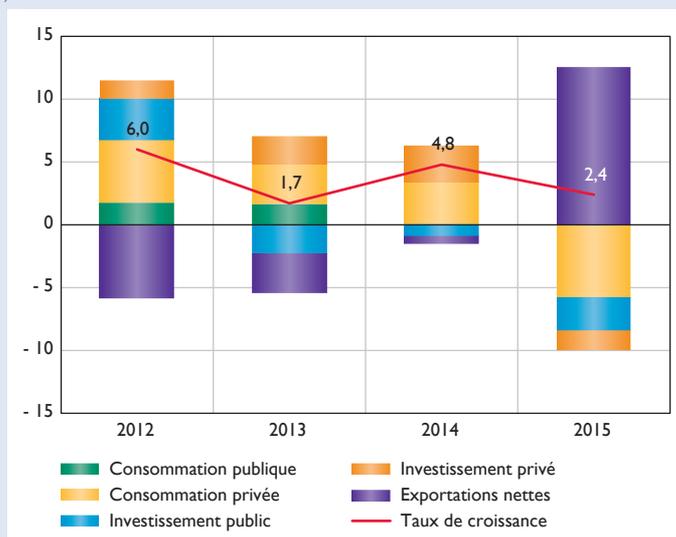
1 | L'ACTIVITÉ ET L'INFLATION

En 2015, la croissance économique a ralenti à 2,4 %, après 4,8 % en 2014. Affectés par le repli drastique

des recettes budgétaires d'origine pétrolière, la consommation et l'investissement publics ont eu respectivement un impact nul ou négatif (- 2,6 points de contribution au PIB réel) sur la croissance. De même, la consommation privée a pâti de la mise en œuvre des mesures de restrictions budgétaires – telles que la baisse des subventions – destinées à pallier la chute des revenus pétroliers, obérant ainsi la croissance réelle (- 5,8 points). L'investissement privé s'est également replié, notamment dans le secteur pétrolier (- 1,5 point). Enfin, les échanges extérieurs ont, quant à eux, soutenu la croissance réelle à hauteur de 12,5 points.

Taux de croissance du PIB réel et contribution de ses composantes

(en %)



Source : BEAC.

Cette évolution reflète essentiellement la baisse des importations en termes réels.

Le secteur primaire a soutenu la croissance, à hauteur de 1,4 point, en liaison avec l'augmentation globale de l'extraction pétrolière. La production

de pétrole brut est passée de 45,9 millions de tonnes en 2014 à 47,7 millions de tonnes en 2015 (+ 3,9 %) grâce à la montée en puissance de nouveaux sites d'exploitation au Cameroun, au Gabon et au Tchad, conjuguée à la volonté de compenser partiellement la baisse des cours par un ajustement de la production.

Le pétrole en zone CEMAC en 2015

(production en millions de tonnes ; croissance et part en %)

	Production	Croissance de la production	Part dans la production africaine	Part du PIB pétrolier dans le PIB global	Part des exportations pétrolières dans les exportations totales	Part des recettes pétrolières dans les recettes budgétaires totales
Guinée équatoriale ^{a)}	12,1	- 8,3	3,0	73,6	86,5	83,6
Congo	11,6	- 7,9	2,9	42,5	84,4	37,8
Gabon	11,9	8,2	3,0	30,1	68,5	33,6
Tchad	7,2	35,8	1,8	13,4	77,4	39,8
Cameroun	4,9	28,9	1,2	5,4	28,1	18,1
Total	47,7	3,9	12,0	23,8	61,9	40,5

a) Méthanol et autres gaz (8,7 milliers de tonnes) exclus en colonnes 1, 2 et 3, inclus en colonnes 4, 5 et 6.

Sources : BEAC, BP (BP Statistical Review of World Energy, juin 2016).

La Guinée équatoriale demeure le premier producteur de la zone, avec 12,1 millions de tonnes en 2015, suivie du Gabon (11,9 millions de tonnes). L'activité du secteur agricole a également soutenu la croissance de la sous-région grâce au dynamisme de ce secteur au Cameroun et au Congo, accentué par des conditions climatiques favorables.

Le secteur secondaire a pesé sur la croissance du PIB réel (- 0,4 point) essentiellement du fait de la contraction du secteur du BTP, reflétant le ralentissement des programmes d'investissements publics dans un contexte de dégradation des finances publiques.

La contribution du secteur tertiaire à la croissance réelle s'est établie à + 1,5 point (contre + 2,3 points en 2014) principalement du fait d'un ralentissement de l'activité dans les services non marchands des administrations publiques, incluant la santé et l'éducation et liés à la réduction des dépenses budgétaires courantes.

L'année 2015 a été marquée par un repli sensible de l'inflation qui n'est mesurée que dans les grands sites urbains, la hausse des prix s'établissant à 2,5 % en moyenne annuelle (après 3,2 % l'année précédente), en dessous de la norme communautaire de 3,0 %. En glissement annuel, la progression des prix a atteint 1,9 % à fin décembre 2015, après 3,2 % un an plus tôt. **Cette évolution moyenne cache des résultats moins divergents qu'en 2014 mais qui demeurent contrastés entre les États**. L'amélioration de l'offre de

produits vivriers et des conditions d'approvisionnement en Centrafrique (RCA) a conduit à une très forte réduction de l'inflation. En revanche, les pressions inflationnistes se sont accentuées au Tchad en raison de la baisse de la production céréalière (alimentation de base du pays) et des difficultés d'approvisionnement liées à un environnement sécuritaire difficile. L'indice des prix à la consommation s'est également inscrit en hausse au Cameroun, compte tenu du dynamisme relatif de l'économie, ainsi qu'au Congo.

2| LA POLITIQUE BUDGÉTAIRE

Les finances publiques des pays de la CEMAC se sont globalement dégradées, le déficit budgétaire, base engagements, hors dons, passant de 1,8 % du PIB en 2014 à 3,5 % en 2015. Ce creusement reflète la baisse des recettes d'origine pétrolière (- 41,3 %), seulement partiellement compensée par l'adoption de lois de finances rectificatives prévoyant une réduction des dépenses publiques dans tous les pays pétroliers.

Les recettes budgétaires ont ainsi baissé de 21,5 %, traduisant la forte contraction des recettes pétrolières qui n'a pu être compensée par la bonne tenue des recettes non pétrolières (+ 2,8 %). Les recettes pétrolières qui représentaient 64,4 % des recettes totales en 2012 n'en représentent plus que 39,7 % en 2015. Le taux de pression fiscale, mesuré par le ratio des recettes fiscales non pétrolières sur le PIB non pétrolier s'est, quant à lui stabilisé, s'établissant à 15,2 % en 2015.

Parallèlement, **les dépenses publiques ont diminué de 14,9 %** reflétant le recul drastique (- 29,7 %) des dépenses en capital dans tous les pays producteurs de pétrole de la CEMAC. Seule la RCA, en reconstruction, a vu ses dépenses en capital (très faibles) augmenter. Les dépenses courantes, en revanche, sont demeurées stables en raison d'**une augmentation de la masse salariale de 2,7 % et d'une hausse sensible des charges d'intérêts** (+ 18,6 %), reflétant le réendettement des États membres de la CEMAC en dépit des allègements

Évolution des indices des prix à la consommation

(moyenne annuelle, en %)

	2012	2013	2014	2015 ^{a)}
Cameroun	2,4	2,1	1,8	2,7
Centrafrique	5,9	4,0	17,8	2,0
Congo	5,0	4,7	0,9	2,7
Gabon	2,7	0,5	4,7	- 0,3
Guinée équatoriale	3,6	3,0	4,3	1,7
Tchad	7,5	0,2	1,7	3,7
CEMAC (en moyenne annuelle)	3,8	2,0	3,2	2,5
CEMAC (en glissement annuel)	3,1	2,0	3,2	1,9

a) Chiffres provisoires.

Source : BEAC.

de dette consentis au Tchad par les bailleurs internationaux au cours du premier trimestre 2015, dans le cadre des initiatives PPTE et IADM.

Au total, compte tenu de l'apurement d'arriérés à hauteur de 412,7 milliards, le solde base caisse a fait apparaître un déficit de 4,0 % du PIB en 2015 (- 2,1 % du PIB en 2014), financé par **un recours accru aux financements bancaires intérieurs et des tirages sur emprunts extérieurs.**

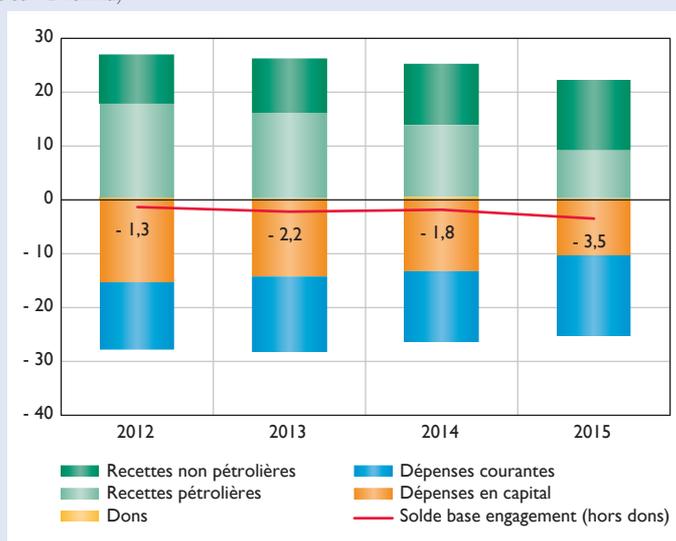
En 2015, deux des six pays de la CEMAC ont eu recours aux facilités du FMI.

Au Tchad, une facilité élargie de crédit d'un montant de 79,9 millions de DTS a été approuvée le 1^{er} août 2014 (montant relevé à 106,6 millions de DTS en avril 2015) et le pays a par ailleurs atteint le point d'achèvement PPTE en avril 2015, bénéficiant ainsi d'un allègement de sa dette de 1,1 milliard de dollars de la part du FMI, de la Banque mondiale et de la Banque africaine de développement. Par ailleurs, afin de contribuer à restaurer la soutenabilité de la dette de la République du Tchad, les créanciers du Club de Paris ont décidé d'annuler 100 % de la dette du Tchad, soit 62,6 millions de dollars, dont 41,8 millions de dollars sur une base bilatérale.

En RCA, en mai 2014, compte tenu de la crise politique et économique traversée par le pays, une facilité de crédit rapide (FCR) a été mise en place, comportant un décaissement unique de 8,4 millions de DTS (soit 12,9 millions de dollars), pour répondre à des besoins de financement urgents. Une deuxième FCR a été approuvée en mars 2015 pour un montant de 5,6 millions de DTS (7,6 millions de dollars), puis une troisième FCR, en septembre 2015, pour un montant de 8,4 millions de DTS (11,8 millions de dollars). En juillet 2016, le conseil d'administration du FMI a approuvé l'octroi d'une facilité élargie de crédit (FEC) de 83,6 millions DTS (115,8 millions de dollars) à l'appui de la mise en œuvre d'un

Évolution du solde budgétaire

(en % du PIB nominal)



Source : BEAC.

programme de réformes triennal, notamment la reconstruction et le renforcement de l'administration fiscale et douanière afin de mobiliser davantage de ressources intérieures.

Lors de la dernière revue des politiques communes de la CEMAC, en juillet 2016, le FMI a estimé que, pour faire face à la conjoncture difficile et préserver la stabilité macroéconomique, il était urgent d'opérer **un rééquilibrage budgétaire impliquant une réorientation des priorités des programmes d'investissement en faveur de la croissance, tout en mettant davantage l'accent sur la mobilisation des recettes intérieures.**

Accords entre le FMI et les pays de la zone CEMAC au 31 juillet 2016

(en millions de DTS)

	Type d'accord	Mise en place	Expiration	Montant approuvé	Montant non décaissé
Centrafrique	FCR ^{a)}	14/05/2014		8,4	
Centrafrique	FCR ^{a)}	18/03/2015		5,6	0
Centrafrique	FCR ^{a)}	15/09/2015		8,4	0
Centrafrique	FEC ^{b)}	20/07/2016	19/07/2019	83,6	71,0
Tchad	FEC ^{b)}	01/08/2014	31/07/2017	106,6	52,6

a) Facilité de crédit rapide.

b) Facilité élargie de crédit (ex FRPC).

Source : FMI.

3 | LA POLITIQUE MONÉTAIRE

3|1 La conduite de la politique monétaire

3|1|1 Les concours aux États

À la suite de la décision du conseil d'administration de la BEAC (cf. encadré 6 : La politique monétaire dans la CEMAC : cadre institutionnel et objectifs) de suspendre la réduction des avances directes aux États et de fixer le plafond de ces avances à 20 % des recettes budgétaires de l'exercice 2014 (excepté pour la RCA, adossé sur les recettes budgétaires de l'exercice 2008), **le plafond des facilités d'avances s'est établi à 2 500 milliards à fin décembre 2015, contre 1 587,4 milliards un an plus tôt, soit une augmentation de 57,5 %.**

Dans un contexte de ralentissement économique et de dégradation des finances publiques en raison de la forte contraction des recettes pétrolières, **les utilisations globales ont fortement progressé par rapport à l'année précédente, à hauteur de 70,2 %, s'établissant ainsi à 1 977,6 milliards fin décembre 2015, soit 79,1 % du plafond.** Quatre pays, la République centrafricaine, le Congo, le Gabon et le Tchad ont intégralement utilisé leurs plafonds d'avance. Le Cameroun et la Guinée équatoriale étaient ainsi les seuls pays à disposer de marges d'utilisation de leurs avances statutaires à fin décembre 2015.

Deux États bénéficiant d'un programme du FMI ont à ce jour bénéficié d'avances exceptionnelles en application de la décision du conseil d'administration de la BEAC du 28 septembre 2015 : le Tchad pour 140 milliards en septembre 2015, la RCA pour 9,2 milliards en mai 2016.

Les crédits consolidés résultent d'avances exceptionnelles accordées aux États ou d'arriérés de paiements d'intérêt ou de capital en dépassement des plafonds statutaires et qui ont fait l'objet de conventions de consolidation en vue de leur apurement progressif.

S'agissant du Tchad, trois conventions successives de consolidation des arriérés cumulés ont été conclues en 2004, 2010 et 2013, portant l'encours des crédits consolidés du Tchad à 34,7 milliards. La dernière convention, approuvée lors de la réunion du conseil d'administration de la BEAC du 25 septembre 2013, portait sur un montant de 34,0 milliards et prévoit un remboursement sur dix ans avec quatre ans de moratoire pour les amortissements en capital et un taux d'intérêt de 3 % (au lieu de 4 %).

La RCA, quant à elle, a également bénéficié de plusieurs conventions de consolidation, en 2005, 2006 et 2009. Dans un contexte de crise politique et économique sévère, et suite à l'accumulation d'arriérés d'intérêts sur avances et sur crédits consolidés à hauteur de 5,2 milliards au 31 décembre 2013, une nouvelle révision

Évolution des avances de l'Institut d'émission aux Trésors nationaux

(en millions de francs CFA (XAF) courants)

	Décembre 2014			Décembre 2015			Actualisation des plafonds d'avances aux Trésors nationaux	
	Plafond	Utilisation	Marge	Plafond	Utilisation	Marge	Dates de notification du plafond en vigueur	Exercice budgétaire de référence
Cameroun	335 120	0	335 120	576 898	138 000	438 898	10 nov. 2015	2014
Centrafrique ^{a)}	14 791	18 489	- 3 698	18 489	18 489	0	7 août 2015	2008
Congo ^{b)}	398 741	350 000	48 741	561 414	572 000	- 10 586	10 nov. 2015	2014
Gabon	302 445	257 500	44 945	452 835	452 500	335	10 nov. 2015	2014
Guinée équatoriale	369 364	369 363	1	610 357	516 680	93 678	10 nov. 2015	2014
Tchad	166 938	166 938	0	279 970	279 970	0	28 août 2015	2014
Total zone	1 587 399	1 162 290	425 109	2 499 963	1 977 639	522 325		

a) Hors avances exceptionnelles.

b) Plafond fixé à 572 milliards en novembre 2015, puis révisé à 561,4 milliards à fin décembre 2015 sans tirage du Congo sur la période.

Source : BEAC.

Avances exceptionnelles et crédits consolidés aux États

(moyenne annuelle, en %)

	Encours des avances exceptionnelles non consolidées ^{a)}		Encours de crédits consolidés (capital)	
	Au 31 décembre 2014	Au 31 décembre 2015	Au 31 décembre 2014	Au 31 décembre 2015
Cameroun	210	420	0	0
Centrafrique ^{b)}	3 419	3 629	43 356	43 356
Congo	210	420	0	0
Gabon	210	420	0	0
Guinée équatoriale	210	420	0	0
Tchad	210	140 405	34 658	34 658
Total	4 469	145 714	78 014	78 014

a) Y compris les avances octroyées au titre des décisions du conseil d'administration du 28 septembre 2015.

b) Hors arriérés sur avances exceptionnelles.

Source : BEAC.

de la consolidation de sa dette pour un montant de 48,6 milliards, comportant notamment un remboursement sur dix ans et incluant un différé de quatre ans, a été mise en place conformément à la décision du conseil d'administration de la BEAC, du 18 décembre 2013. Le 6 mai 2016, la RCA a bénéficié d'une consolidation de l'avance exceptionnelle consentie en 2009 pour un montant de 3,5 millions, en principal et en intérêts.

À la suite des conventions de consolidation dont ont bénéficié le Tchad et la Centrafrique, le montant total des encours de crédits consolidés sur les États de la CEMAC était de 83,9 milliards à fin décembre 2015 (intérêts compris), contre 82,6 milliards l'année précédente.

3|1|2 Les concours aux banques

Dans un contexte de réduction globale, mais différenciée selon les États de la liquidité du système bancaire, **le recours des banques aux refinancements de la Banque centrale a fortement progressé.**

Depuis 2014, les plafonds de refinancement des banques ont été graduellement augmentés pour tenir compte d'un resserrement des trésoreries bancaires. En 2015, le Comité de politique monétaire (CPM) a ainsi plus que doublé les plafonds de refinancement du

système bancaire, qui sont passés de 445 milliards de francs CFA au premier semestre 2015 à 940 milliards, alors qu'ils se limitaient à 51,5 milliards au premier semestre 2014. Si elles demeurent nettement en dessous de leur plafond de refinancement, les utilisations des facilités de refinancement ont fortement progressé dans tous les pays membres.

L'encours moyen des injections de liquidité à travers le guichet « A », exclusivement sous forme d'appels d'offres positifs à sept jours, a substantiellement augmenté,

s'établissant à 309,6 milliards en décembre 2015, contre 80,4 milliards un an plus tôt.

L'encours moyen des liquidités injectées par la BEAC sur le guichet « B » a également fortement progressé d'une année sur l'autre, pour atteindre 34,8 milliards en décembre 2015, contre 20,5 milliards un an auparavant. La totalité des concours a été allouée à la Banque de développement des États de l'Afrique Centrale (BDEAC) qui bénéficie sur ce guichet d'une ligne de refinancement de 50 milliards depuis 2014 (une ligne de 10 milliards lui avait été allouée en 2006 puis révisée en 2009).

Interventions de la BEAC

(encours moyen mensuel du mois de décembre en millions de francs CFA(XAF))

	2014	2015
Injections de liquidités	100 923	344 381
Guichet A	80 420	309 557
Appels d'offres à 7 jours	73 720	309 557
Pensions de 2 à 7 jours	6 700	0
Avances au taux de pénalité	0	0
Interventions ponctuelles	0	0
Avances exceptionnelles sur certificat de placement	0	0
Guichet B	20 503	34 824
Reprises de liquidité	0	0
7 jours	0	0
28 jours	0	0
84 jours	0	0

Source : BEAC.

Concours de la BEAC aux banques par pays – objectifs de refinancement et utilisations en 2015

(en millions de francs CFA (XAF))

	1 ^{er} semestre 2015			2 ^e semestre 2015		
	Objectifs		Utilisations ^{a)}	Objectifs		Utilisations ^{a)}
	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre		3 ^e trimestre	4 ^e trimestre	
Cameroun	80 000	80 000	64 933	80 000	200 000	109 995
Centrafrique	15 000	15 000	3 000	15 000	40 000	3 000
Congo ^{b)}	90 000	90 000	42 043	90 000	180 000	40 824
Gabon	40 000	40 000	23 145	40 000	80 000	36 162
Guinée équatoriale	120 000	120 000	100 000	120 000	240 000	120 000
Tchad	100 000	100 000	54 970	100 000	200 000	85 370
Total zone	445 000	445 000		445 000	940 000	

a) Pointe maximale trimestrielle au cours de la période sous revue.

b) Y compris les concours à la BDEAC dont le siège est situé au Congo.

Source : BEAC.

Depuis mai 2012, la BEAC ne reprend plus la liquidité excédentaire du secteur bancaire, suivant les soumissions des banques, renonçant ainsi à réguler la surliquidité du système bancaire.

Ce recours accru au refinancement s'explique, d'une part, par l'inefficacité du marché interbancaire, qui amène les banques recherchant des liquidités à s'adresser de préférence à la BEAC, et, d'autre part, par une hausse soutenue des crédits à l'économie et des financements accordés aux États membres, dans un contexte de stagnation ou de baisse des dépôts, notamment des dépôts des administrations publiques. Ce mouvement s'est poursuivi au cours du premier semestre 2016, l'encours global des avances de l'Institut d'émission sur

le guichet « A » s'élevant à 134,5 milliards en moyenne en juin 2016.

Dans ce contexte, les refinancements de la BEAC représentent une part croissante des accords de classement validés (titres mobilisables auprès de la BEAC), s'établissant à 76,7 % en décembre 2015, contre 22,1 % en décembre 2014. Ils ont également représenté 65,3 % des facultés d'avance disponibles recensées auprès des établissements de crédit éligibles, contre 25,5 % l'année précédente. Compte tenu des augmentations graduelles des objectifs de financement depuis 2014, la part des tirages du système bancaire a augmenté de manière modérée, représentant 36,6 % de l'objectif de refinancement à fin décembre 2015, contre 30,7 % à fin 2014.

Ratios de refinancement du secteur bancaire

(en millions de francs CFA (XAF) et en %)

	Décembre 2014	Décembre 2015
Montant des accords de classement validés	360 946	449 238
Facultés d'avances des établissements de crédit	313 074	527 158
Objectifs de refinancement	260 000	940 000
Refinancement de la BEAC	79 923	344 381
Refinancement de la BEAC (en %) :		
• des accords de mobilisation	22,1	76,7
• des facultés d'avances	25,5	65,3
• de l'objectif de refinancement	30,7	36,6

Source : BEAC.

3|1|3 Les taux d'intérêt directeurs

L'affaiblissement des anticipations inflationnistes et la baisse des taux d'intérêt dans la zone euro ont conduit le CPM de la BEAC à un abaissement graduel de ses principaux taux directeurs,

le TIAO et le TIPP ayant été ramenés respectivement à 2,95 % et 4,70 % le 8 juillet 2014. Le 9 juillet 2015, compte tenu de la maîtrise du taux d'inflation en deçà de la norme communautaire de 3 %, de perspectives économiques défavorables en liaison avec la chute des cours du pétrole et de l'évolution insuffisante des crédits à l'économie pour accompagner le développement des activités dans le secteur non pétrolier, les taux directeurs ont été de nouveau abaissés de 50 points de base, le TIAO s'établissant désormais à 2,45 % et le TIPP à 4,20 %. Les taux d'intérêt sur placement des banques sont stables depuis décembre 2013, le TISP à 7 jours étant nul depuis cette date ; le maniement de ces taux n'a toutefois plus d'effet opérationnel puisque la BEAC ne procède plus, depuis cette date, à des reprises de liquidité.

L'écart entre le TIAO et le taux de soumission minimal appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème, est demeuré relativement stable (entre 280 et 300 points de base) en 2014 et au premier semestre 2015

avant de s'établir à 240 points de base consécutivement à la baisse des taux de la BEAC à un minimum historique, le 9 juillet 2015, puis à 245 points de base après que la BCE a abaissé son taux à 0 % en mars 2016.

3|1|4 Les réserves obligatoires

Prenant acte d'une intégration encore imparfaite du marché interbancaire sous-régional, conduisant à des situations de liquidité très différentes dans chacun des États membres, le conseil d'administration de la BEAC a adopté, en 2002, le principe de coefficients de réserves obligatoires différenciés selon les pays et a créé des groupes en fonction de la situation de liquidité observée dans les économies. En outre, en mai 2003, la BEAC a suspendu l'application des réserves obligatoires aux banques de la RCA.

Les coefficients de réserves obligatoires, inchangés depuis 2009, ont été diminués de 50 %, le 6 avril 2016, par le CPM, au vu de la baisse de la liquidité bancaire observée. Le taux de rémunération des réserves obligatoires est fixé à 0,05 % depuis le 2 juillet 2009.

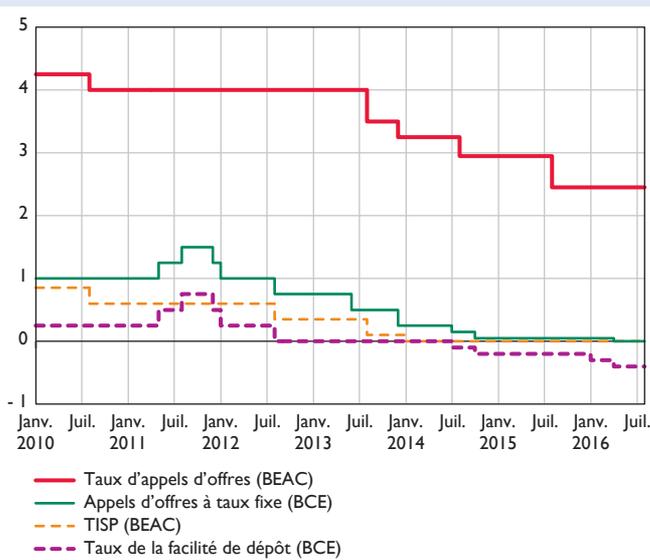
À fin 2015, les réserves obligatoires à constituer s'établissaient à 1 071,0 milliards (soit 65 % des réserves

libres des banques), contre 1 115 milliards un an plus tôt (soit 45,8 % des réserves libres des banques). Elles représentaient 14,1 % des crédits à l'économie, contre 16,3 % en 2014. **Les réserves libres des banques ont fortement diminué, revenant de 2 432,1 milliards au 31 décembre 2014 à 1 648,2 milliards un an plus tard, soit une réduction de 38,4 %.** Toutefois, cette baisse a été compensée pour partie par la baisse de 50 % des coefficients des réserves obligatoires décidée en avril 2016. En pesant sur le compte d'exploitation des banques, cette surliquidité ralentit la transmission des baisses de taux directeurs.

La surliquidité globale du système bancaire (mesurée par les réserves libres) continue à être fortement hétérogène entre les banques des pays fragiles (Tchad, RCA) et celles des autres pays de la région qui restent globalement

Taux directeurs de la BEAC et de l'Eurosystème

(en %)



Sources : BEAC, BCE.

Coefficients des réserves obligatoires

(en %)

	De mars 2007 à juillet 2008		De juillet 2008 à mars 2009		Depuis mars 2009		Depuis mars 2016	
	Sur dépôts à vue	Sur dépôts à terme	Sur dépôts à vue	Sur dépôts à terme	Sur dépôts à vue	Sur dépôts à terme	Sur dépôts à vue	Sur dépôts à terme
Pays à situation de liquidité abondante								
Congo ^{a)}	10,25	8,25	14,00	10,50	14,00	10,50	7,00	5,25
Guinée équatoriale	12,50	9,50	14,00	10,50	14,00	10,50	7,00	5,25
Pays à situation de liquidité satisfaisante								
Cameroun	10,25	8,25	11,75	9,25	11,75	9,25	5,88	4,63
Gabon	10,25	8,25	11,75	9,25	11,75	9,25	5,88	4,63
Pays à situation de liquidité fragile								
Tchad	5,00	3,00	7,50	5,50	9,00	6,50	3,88	2,63
Centrafrique	—	—	—	—	—	—	—	—

a) Pays classé en situation de liquidité abondante à partir de juillet 2008.

Source : BEAC.

Situation des réserves obligatoires au 31 décembre 2015

(en millions de francs CFA (XAF) et ratio en %)

	Total des réserves obligatoires à constituer (1)	Réserves libres des banques (2)	Ratio (1) / (2)
Cameroun	344 278	415 328	82,9
Centrafrique	0	21 785	0,0
Congo	248 861	279 476	89,0
Gabon	208 624	306 910	68,0
Guinée équatoriale	215 694	507 874	42,5
Tchad	53 500	116 841	45,8
Total CEMAC	1 070 957	1 648 214	65,0

Note : Réserves libres des banques = Soldes des comptes courants des banques.

Source : BEAC.

surliquides. Toutefois la liquidité des systèmes bancaires de l'ensemble des pays pétroliers demeure vulnérable aux effets de la baisse des prix du pétrole, notamment via la forte croissance des besoins de financement des administrations publiques financés largement par le secteur bancaire.

3|2 Les agrégats monétaires

En 2015, la masse monétaire M2 des pays de la CEMAC s'est légèrement contractée, reculant de 1,3 % en glissement annuel, après avoir progressé de 6 % en 2014. L'évolution des composantes de la masse monétaire fait apparaître un recul de 5 %

des dépôts à vue collectés par les établissements de crédit en 2015, qui a touché en particulier les administrations publiques, en lien avec la baisse des ressources pétrolières. La progression du stock de billets et pièces en circulation s'est également fortement ralentie, à hauteur de 0,9 %, contre 10 % un an plus tôt, tandis que la croissance des dépôts à terme et des comptes d'épargne demeurait soutenue, à 4,5 % sur l'ensemble de l'année.

Le poids de la monnaie fiduciaire et de la quasi-monnaie (dépôts à terme, comptes d'épargne) dans

la masse monétaire s'est ainsi significativement renforcé, pour atteindre, respectivement, 22,9 % et 26,2 % en 2015, alors que la part de la monnaie scripturale s'est réduite à 50,8 %. Cette décomposition montre l'importance de la monnaie fiduciaire dans le fonctionnement des économies de la région, notamment dans les pays les plus pauvres, dans lesquelles la bancarisation des populations demeure inférieure à 10 %. La faiblesse de l'épargne limite également la capacité des banques à octroyer des crédits à moyen et long terme.

S'agissant des contreparties de la masse monétaire, la forte dégradation des conditions économiques au

sein de la CEMAC, en particulier la forte dégradation des soldes budgétaires et extérieurs, est allée de pair avec **une contraction significative de la position nette créditrice des États vis-à-vis du système bancaire, de plus de 80 % et, sur le plan externe, une baisse des avoirs extérieurs nets de 27 %**. Seule la progression des crédits à l'économie s'est renforcée en 2015, pour atteindre 9,9 % sur l'ensemble de l'année. La contraction de la masse monétaire et de ses contreparties a été particulièrement forte au Congo et en Guinée équatoriale, deux pays particulièrement touchés par la baisse de leurs revenus issus des hydrocarbures.

3|2|1 Les avoirs extérieurs nets

La contraction des avoirs extérieurs nets enregistrée en 2014 (- 9,5 %) s'est accélérée en 2015, pour atteindre 27 % sur un an. Cette forte réduction résulte de manière directe de la chute des recettes d'exportation liées à la baisse des prix du pétrole. La poursuite de grands travaux d'investissement dans plusieurs pays, dont le contenu en importations est élevé, y a également contribué.

Les avoirs en devises, accumulés au cours du cycle de hausse des prix du pétrole, ont ainsi été largement entamés, les avoirs extérieurs ne représentant plus que 4 mois d'importations de biens et services à fin 2015, contre 5,2 mois un an auparavant, ce mouvement se poursuivant au cours du premier semestre 2016.

L'excédent des créances sur l'extérieur des banques privées sur leurs engagements extérieurs a légèrement augmenté, pour atteindre 207,1 milliards, contre 193,5 milliards en 2014, soit une hausse de 7,1 %. Cette hausse a été observée dans l'ensemble des pays de la zone, à l'exception du Tchad, où sont apparus des engagements nets de 56,8 milliards, alors que les créances nettes des banques tchadiennes atteignaient 154,2 milliards un an auparavant.

Le mouvement de baisse des avoirs officiels nets s'est nettement renforcé, pour atteindre 27,9 %, après avoir baissé de 5,9 % un an auparavant.

Il a été particulièrement marqué au Congo et en Guinée équatoriale, où les avoirs officiels nets ont été pratiquement divisés par deux, et dans une moindre mesure au Gabon, tandis que les avoirs officiels nets du Cameroun, pays plus diversifié et moins exposé aux effets de la baisse du pétrole, ont peu baissé. S'agissant du Tchad, les avoirs officiels nets se sont établis à seulement 145,4 milliards en 2015, contre 534,6 milliards un an auparavant. Les avoirs officiels nets du Tchad sont devenus négatifs au cours du premier semestre de 2016.

3|2|2 La position nette des États

La forte dégradation des finances publiques dans la plupart des États membres s'est traduite par une réduction marquée de la position nette des Trésors nationaux vis-à-vis du système monétaire.

Les créances nettes des Trésors publics sont revenues à 349 milliards à fin 2015, contre 1 798,1 milliards un an plus tôt. Cette décade de plus de 80 % reflète tout d'abord la forte baisse des dépôts des Trésors auprès de la BEAC (- 14,8 %), tandis que les financements directement par la BEAC augmentaient de 73,2 % pour s'établir à 2 214,1 milliards, essentiellement sous l'effet du relèvement des plafonds d'avances statutaires et l'octroi d'avances exceptionnelles afin de faire face aux effets du choc pétrolier.

Les engagements des Trésors envers les banques ont également continué à progresser, essentiellement sous la forme de titres publics détenus par les banques (+ 22,8 %), reflétant le développement du marché régional de la dette publique, tandis que les dépôts bancaires des Trésors et les crédits accordés stagnaient. Les créances nettes des États de la CEMAC ont continué à se contracter au cours du premier semestre de 2016.

Position nette des États vis-à-vis du système monétaire

(en millions de francs CFA (XAF))

	2012	2013	2014	2015
Créances des Trésors	3 968 110	4 600 834	4 312 407	3 872 182
Dépôts auprès de la BEAC	3 083 077	3 498 746	2 870 658	2 447 249
Dépôts auprès des banques	885 033	1 102 088	1 441 749	1 424 933
Engagements des Trésors	1 676 295	1 556 419	2 514 293	3 523 174
Envers la BEAC	560 919	561 130	1 277 744	2 214 087
Avances en compte courant	480 336	477 914	1 193 877	2 130 220
Crédits à moyen terme	0	0	0	0
Créances consolidées	80 583	83 216	83 867	83 867
Envers le FMI	150 867	138 069	155 555	173 793
Envers les banques	959 565	852 276	1 076 050	1 130 350
Effets publics	207 850	294 304	339 149	416 317
Crédits aux entités publiques	751 715	557 972	736 901	714 033
Envers les CCP	4 944	4 944	4 944	4 944
Position nette	2 291 815	3 044 415	1 798 114	349 008

Notes : Chiffres au 31 décembre de chaque année.

Source : BEAC.

3|2|3 Les crédits à l'économie

En 2015, la croissance des crédits à l'économie a continué à progresser à un rythme rapide, de 9,9 %, contre 8,4 % un an plus tôt, reflétant pour l'essentiel l'accélération des crédits à moyen et long terme.

La demande de crédits à court terme a également pu être soutenue par la dégradation globale des trésoreries des entreprises en lien avec le ralentissement de l'activité économique. La profondeur financière, mesurée par la part des crédits dans le PIB, est passée ainsi de 14,1 % du PIB en 2014 à 17,3 % du PIB en 2015. Cette évolution, qui n'est qu'en partie due à une réduction de la capacité d'autofinancement, apparaît d'autant plus favorable que les crédits à moyen et long terme, qui assurent le financement des investissements productifs et immobiliers, ont été la composante la plus dynamique de la distribution de crédit. Leur part dans le PIB, qui demeure encore limitée, est ainsi passée de 5,2 % à 6,6 % en 2015.

La bonne orientation de la distribution du crédit recouvre toutefois une évolution contrastée entre les différents États membres, la distribution du crédit étant particulièrement dynamique au Cameroun et en Guinée équatoriale, alors qu'elle stagne ou baisse en RCA et au Gabon.

À moyen terme, afin de promouvoir un développement financier plus inclusif, et favoriser ainsi la croissance et la diversification économique, des réformes structurelles du secteur financier pourraient être mises en œuvre, comme le recommandent les organisations internationales telles que le FMI, notamment en améliorant les infrastructures financières et en favorisant la réduction des asymétries d'information par une meilleure information sur les emprunteurs (centrales des bilans et des risques, création de bureaux d'information sur les crédits) pour améliorer la transparence, limiter le risque de crédit et réduire les délais d'examen des nouvelles demandes.

3|3 Le résultat d'ensemble de la politique monétaire en 2015 et les perspectives pour 2016

3|3|1 Le taux de couverture de l'émission monétaire

En 2015, la poursuite de la contraction des avoirs extérieurs nets s'est traduite par une réduction sensible du taux de couverture des engagements à vue de la BEAC par les avoirs extérieurs de la zone.

Le taux de couverture de l'émission monétaire est revenu à 77,1 %, après 89,8 % un an plus tôt, toutefois au-delà des objectifs, élaborés par la BEAC en juillet 2015, compris dans une fourchette de 70,1 %-72,1 %.

Objectifs monétaires et résultats en 2015

(en %)

		Taux de couverture de l'émission monétaire par les avoirs extérieurs nets	Crédits à l'économie (taux de croissance)	Masse monétaire (M2) (taux de croissance)
Cameroun	Objectifs	67,7 – 69,7	14,3 – 16,3	5,9 – 7,9
	Résultats	86,8	14,8	8,5
Centrafrique	Objectifs	70,4 – 72,4	18,2 – 20,2	- 3,7 – - 1,7
	Résultats	76,8	0,3	4,6
Congo	Objectifs	68,7 – 70,7	20,2 – 22,2	- 5,1 – - 3,1
	Résultats	71,2	13,1	- 11,2
Gabon	Objectifs	79,5 – 81,5	- 4,8 – - 2,8	0,6 – 2,6
	Résultats	75,5	- 6,3	0,9
Guinée équatoriale	Objectifs	68,7 – 70,7	13,8 – 15,8	- 3,2 – - 1,2
	Résultats	55,9	14,0	- 10,7
Tchad	Objectifs	25,3 – 27,3	18,6 – 20,6	- 9,9 – - 7,9
	Résultats	32,5	9,3	- 3,9
Total CEMAC ^{a)}	Objectifs	70,1 – 72,1	14,1 – 16,1	- 1,2 – - 0,8
	Résultats	77,1	9,9	- 1,3

a) Le calcul du taux de couverture de l'émission monétaire inclut, à partir de décembre 2010, le portefeuille d'investissement constitué par la BEAC.

Source : BEAC.

Le taux de couverture de l'émission monétaire a continué à régresser au cours du premier semestre de 2016, mais s'est maintenu à un niveau confortable au regard du plancher de 20 % inscrit dans la convention monétaire entre la France et les pays de la CEMAC.

3|3|2 L'évolution des agrégats monétaires et du crédit

L'agrégat M2 a fléchi de 1,3 % en 2015, soit un résultat proche des prévisions de la BEAC. Le rythme de progression des crédits à l'économie s'est maintenu à 9,9 % en 2015, contre 8,4 % en 2014, en dépit du ralentissement de la croissance. Ce rythme de progression est toutefois inférieur à la fourchette de progression prévue par la BEAC de 14,1 %-16,1 %.

3|3|3 L'évolution de l'inflation

L'année 2015 a été marquée par une décélération de l'inflation, la progression des prix à la consommation revenant de 3,2 % en moyenne annuelle à 2,5 %, soit un

niveau inférieur à celui du plafond communautaire de 3 %. En glissement annuel, la progression des prix a atteint 1,9 % à fin décembre 2015, contre 3,2 % un an plus tôt.

3|3|4 L'évolution du marché et des taux d'intérêt interbancaires

Le volume des transactions sur le marché interbancaire, qui avait atteint un pic de plus de 105 milliards en 2012 s'est effondré depuis.

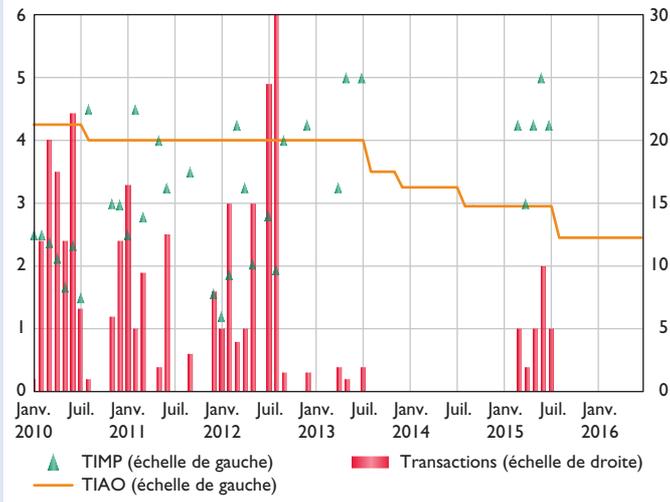
Le volume annuel cumulé des transactions s'est ainsi établi à 5,0 milliards en 2013 et aucune activité n'a été enregistrée en 2014. S'agissant de 2015, le volume des transactions a atteint en mars et avril un montant total de 7,0 milliards et aucune transaction n'a été enregistrée au premier semestre 2016.

Compte tenu de la forte variabilité du volume des transactions de mois en mois, les taux appliqués sur le marché interbancaire continuent de présenter une très forte amplitude : ils ont oscillé entre 3,0 % et 5 % en 2015.

Activité du marché interbancaire

(en %)

(en milliards de francs CFA (XAF))



Source : BEAC.

3|3|5 Les perspectives pour 2016

Les objectifs de politique monétaire de la BEAC, révisés par le CPM du 11 juillet 2016, reposent sur les hypothèses suivantes qui tiennent compte des évolutions enregistrées au premier semestre :

- un ralentissement de la croissance économique, avec un taux de 1,7 % en termes réels, contre 2,4 % en 2015 ;
- une progression modérée des prix, à 3 %, en moyenne annuelle, les anticipations d'inflation demeurant faibles dans un contexte de ralentissement économique, alors que la baisse des prix du pétrole, moindre qu'en 2015, aurait un impact plus limité sur l'évolution des prix ;

Cette activité très faible et dorénavant intermittente sur le marché interbancaire en CEMAC, malgré la réduction de la surliquidité du secteur bancaire, reflète l'absence des opérations transfrontières à l'exception des opérations intragroupe souvent réalisées hors marché. Les asymétries d'information sur le profil de risque des contreparties éventuelles constituent un frein très important au développement du marché.

Le développement du marché interbancaire pourrait également être facilité par le développement du marché régional de titres obligataires, qui devrait fournir des supports adaptés aux opérations interbancaires, notamment les pensions livrées de titres, sous réserve qu'un cadre juridique adapté soit mis en place. À ce sujet, le règlement CEMAC/UMAC (Union monétaire de l'Afrique centrale) relatif aux opérations de pension livrée ainsi qu'une convention cadre précisant les modalités et les conditions de mise et de prise en pension des valeurs, titres ou effets entre les parties ont été adoptées par le CPM en décembre 2014 et le conseil d'administration en mars 2015 pour examen par le Comité ministériel de l'UMAC.

- la masse monétaire (M2) se stabiliserait (- 0,1 %). Au sein des contreparties de la masse monétaire, le repli des avoirs extérieurs nets serait moins accentué, compte tenu de la stabilisation relative des prix du pétrole en 2016 et d'une moindre dégradation des soldes budgétaires et extérieurs qu'en 2015.

Dans ce contexte, l'exercice de programmation monétaire a conduit la BEAC à faire les estimations suivantes :

- la dégradation du taux de couverture des engagements à vue de la Banque centrale par les avoirs extérieurs ralentirait, en lien avec la stabilisation relative des prix du pétrole, pour s'établir à 62,7 % ;
- la position nette créditrice des États se rétablirait à 1 108,5 milliards grâce à la mise en place de politiques de consolidation budgétaire ;
- les crédits à l'économie devraient enregistrer une croissance estimée à 7,3 %, en léger ralentissement par rapport à l'année précédente.

Dans le cadre de sa revue annuelle des politiques communes de la CEMAC en juillet 2016, le FMI a souligné la nécessité d'éviter toute augmentation supplémentaire des avances statutaires accordées et de surveiller l'évolution des refinancements par nantissement de titres publics octroyés aux banques de la région, qui se sont fortement accrus au cours du premier semestre 2016. La forte augmentation de ces refinancements pourrait en effet créer un risque macrofinancier si la concentration des portefeuilles bancaires en titres publics devait dépasser le plafond des refinancements de titres publics et des avances directes fixé à 35 % des recettes fiscales de l'année passée adopté par le CPM. Le FMI recommande également d'accélérer la réforme du cadre opérationnel de la politique monétaire afin d'en améliorer les mécanismes de transmission en s'appuyant notamment sur le développement de marchés financiers locaux.

4 | LA BALANCE DES PAIEMENTS ET LA DETTE EXTÉRIEURE

Le déficit des transactions courantes de la CEMAC s'est nettement accentué, passant de 2 010,0 milliards de francs CFA (- 4,1 % du PIB) en 2014 à 5 449,4 milliards (- 12,5 % du PIB) en 2015, sous l'effet combiné d'un fort repli de l'excédent de la balance commerciale et d'une légère aggravation du déficit de la balance des services.

L'excédent de la balance commerciale s'est fortement contracté, de 8 388,5 milliards (17,2 % du PIB) en 2014 à 2 856,3 milliards (6,6 % du PIB) en 2015, reflétant une baisse drastique des exportations en valeur de 30,6 % en un an. Ce repli a en particulier concerné le pétrole brut (- 38,4 %), le méthanol et les autres gaz (- 44,2 %), et les autres produits pétroliers (- 40,1 %). En revanche, les exportations agricoles et sylvicoles ont contribué positivement à la balance commerciale grâce à la hausse des volumes produits et, dans certains cas, des effets prix positifs. Les exportations de cacao ont ainsi augmenté de 47,1 %, celles de coton de 38,8 %, celles de café

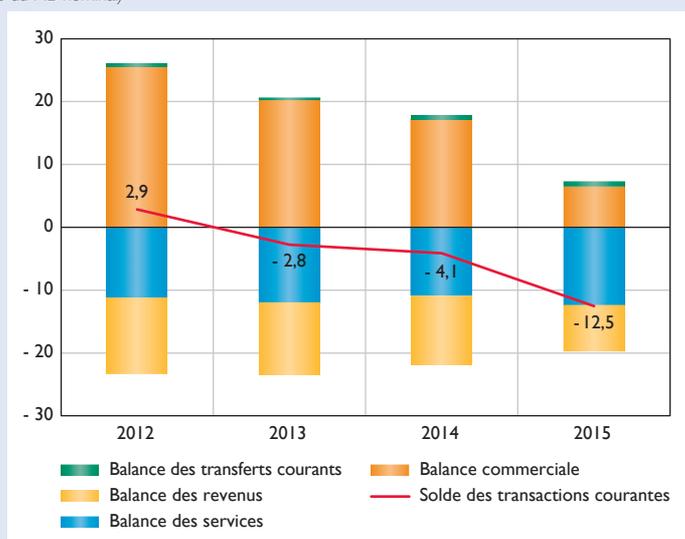
de 13,3 %, celles de gomme arabique de 23,7 % et celles de bois sciés et dérivés de 14,5 %. Les exportations d'aluminium se sont enfin significativement accrues (+ 12,7 %), parallèlement à la montée en puissance de la production camerounaise. La baisse des importations (- 6,0 %) est essentiellement imputable à la contraction des dépenses publiques en biens d'équipement.

Le déficit de la balance des services s'est légèrement creusé, passant de 5 277,9 milliards (- 10,8 % du PIB) en 2014 à 5 376,5 milliards (- 12,4 % du PIB) en 2015, du fait notamment de la progression du poste transports et assurances et autres services privés. Le solde de la balance des revenus s'est amélioré, revenant de - 5 419,1 milliards (- 11,1 % du PIB) à - 3 215,4 milliards (- 7,4 % du PIB), sous l'effet de la baisse des rapatriements induits par la baisse des cours du pétrole.

Le solde des transferts courants, en excédent de 298,5 milliards en 2014 est demeuré quasiment stable à 286,2 milliards en 2015 malgré **la hausse des intérêts payés sur la dette extérieure publique** et **une hausse des transferts des migrants au Cameroun**. Enfin, **l'excédent du compte de capital et d'opérations financières s'est détérioré** à 3 568,3 milliards, en relation notamment avec le recul des investissements.

Évolution de la balance des transactions courantes

(en % du PIB nominal)



Source : BEAC.

Dettes extérieures des pays de la CEMAC

(encours en millions de dollars ; indicateurs de dette en %)

	2011	2012	2013	2014
Dettes à court et long terme	12 634,8	14 043,7	17 564,3	18 052,3
Dettes à long terme	11 015,7	12 394,4	15 449,4	16 473,2
Dettes publiques garanties	10 554,5	12 026,4	15 224,5	16 230,2
Dettes privées non garanties	461,2	367,9	224,9	243,0
Recours aux crédits FMI	1 085,4	1 088,0	1 076,5	1 027,8
Dettes à court terme	533,9	561,4	1 038,5	551,3
Dont arriérés d'intérêts sur dettes à long terme	145,5	191,7	264,0	186,7
Pour mémoire : arriérés sur principal de dettes à long terme	342,3	476,1	824,9	674,9
Indicateurs de dette				
Dettes totales/exportations de biens et services	25,0	27,6	38,6	40,0
Dettes extérieures/PIB	13,5	14,9	18,3	18,3
Service payé de la dette/exportations de biens et services	1,9	1,7	3,9	2,9
Service payé de la dette/recettes budgétaires	3,7	3,6	7,1	5,4
Dettes multilatérales/dettes totales	24,2	23,9	20,5	20,2

Sources : Banque mondiale, FMI pour les chiffres de dette et BEAC pour le PIB, les exportations de biens et services et les recettes budgétaires.

Au total, la détérioration du solde global de la balance des paiements qui a atteint - 3 015,5 milliards de francs CFA s'est accompagnée d'une **baisse des réserves officielles nettes** de 2 318,2 milliards et de **réaménagements de dette** en Centrafrique (5,2 milliards) et au Tchad (728,1 milliards).

Selon la Banque mondiale, l'encours de la dette extérieure des pays de la CEMAC s'est établi à 18,1 milliards de dollars en décembre 2014, en hausse de 2,8 % par rapport à l'année précédente. **Selon le FMI, en 2015, compte tenu de la dégradation de l'environnement économique, l'endettement extérieur de la région a crû de plus de cinq points de PIB pour atteindre 23,4 % du PIB.** Le réendettement des pays de la CEMAC s'effectue essentiellement vis-à-vis des créanciers émergents, notamment de la Chine. Le Cameroun, le Tchad et la Centrafrique présentant déjà des situations de risque élevé de surendettement, le FMI encourage vivement les États à ralentir le rythme d'accumulation de la dette, afin de maintenir sa viabilité à moyen terme, et à privilégier les emprunts concessionnels et les sources intérieures de financement.

5| LE SYSTÈME BANCAIRE ET LES MARCHÉS FINANCIERS

5|1 Bilan simplifié du système bancaire de la CEMAC au 31 décembre 2015

À fin 2015, le système bancaire de la CEMAC comptait 53 banques en activité, contre 50 banques en 2014.

L'accès des agents économiques aux services financiers demeure faible dans les pays de la CEMAC, avec un taux de bancarisation des populations autour de 10 % en 2014, contre 29 % dans le reste de l'Afrique subsaharienne (source : Banque mondiale - Findex). Les crédits ne représentaient que 18,6 % en

moyenne du PIB en 2015, contre 46 % dans l'ensemble de l'Afrique subsaharienne.

Dans un contexte de ralentissement économique, lié à la baisse des prix du pétrole, **la progression du total agrégé des bilans du système bancaire de la CEMAC est tombée à 2,2 % en 2015** (contre 7,4 % en 2014 et 9,3 % en 2013). Les pays dont l'économie est tout particulièrement dépendante des activités pétrolières, comme la Guinée équatoriale et le Congo, ont même enregistré une baisse de l'activité bancaire en 2015.

Les banques de la CEMAC ont affiché des résultats en baisse pour la deuxième année consécutive.

Le résultat net des établissements de crédit s'est établi à 124,6 milliards en 2015, soit un recul de 13,4 % en glissement annuel, après un recul de 30 % en 2014 du fait, essentiellement, de la progression des frais généraux (+ 8,9 %) et des provisions pour risques (+ 18,8 %). L'évolution des indicateurs de rentabilité laisse apparaître une dégradation de tous les ratios. Le coefficient d'exploitation a évolué défavorablement de 52,6 % à 54,0 %. Les rendements des actifs

Bilan simplifiée du système bancaire de la CEMAC au 31 décembre 2015

(en milliards de francs CFA (XAF))

Actif	2012	2013	2014	2015	Passif	2012	2013	2014	2015
Trésorerie et divers	5 055,0	4 683,0	4 987,2	4 507,4	Trésorerie et divers	1 015	1 058,0	1 147,9	1 579,5
Crédits à l'État	419	405	526,2	510,8	Dépôts des États	862	1 043,0	1 387,7	1 352,5
Crédits à l'économie	4 510,0	5 600,0	5 957,3	6 579,7	Dépôts du secteur privé	7 812,0	8 401,0	8 746,5	8 504,7
Créances en souffrance nettes	118	335	344,9	422,7	Fonds propres	998	1 184,0	1 267,7	1 416,8
Valeurs immobilisées	585	663	734,3	832,8					
Total	10 687,0	11 686,0	12 549,8	12 853,5	Total	10 687,0	11 686,0	12 549,8	12 853,5

* Valeurs non imputées comptablement ou divers.

Source : COBAC.

et la rentabilité des capitaux investis sont passés respectivement de 1,2 % et 13,5 % à 1,0 % et 10,3 %.

La trésorerie du système bancaire, traditionnellement caractérisée par un important excédent, s'est contractée en 2015. À fin 2015, l'excédent de trésorerie s'établissait à 2 927,9 milliards (près de 23 % du bilan), soit une baisse de 23,8 %.

La qualité des portefeuilles s'est détériorée avec des créances en souffrance brutes représentant 12,5 % des créances brutes à fin 2015, contre 11,6 % à fin 2014. Ces créances en souffrance sont provisionnées à 58,4 % (contre 58,2 % en 2014).

Le niveau des fonds propres est resté satisfaisant, puisque le ratio de solvabilité moyen s'établissait à 12 % fin 2015, contre 13 % fin 2014. Toutefois, selon la Commission bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC), quatorze banques se trouvaient en situation financière dégradée (fragile ou critique) à fin 2015, en nette augmentation par rapport à 2014.

Dans son rapport de juillet 2016 sur les politiques communes des pays de la CEMAC, **le FMI note que les banques de la sous-région ont jusqu'à présent plutôt bien résisté au ralentissement économique.**

Toutefois, l'exposition croissante des systèmes bancaires nationaux aux titres publics représente un risque très important. Le FMI note également l'existence de vulnérabilités indirectes liées notamment aux retards de paiement des États au secteur privé, et tout particulièrement au secteur du BTP, qui est fortement endetté auprès des banques locales. Dans ce contexte, le FMI recommande à la BEAC de renforcer

son analyse des risques macroprudentiels. Le FMI encourage dans le même temps la COBAC à augmenter les ratios de solvabilité pour les banques systémiques pour la région, à développer la supervision sur base consolidée et à mieux adapter les exigences de fonds propres aux risques.

5|2 Le marché financier régional

Deux places boursières concurrentes et très peu actives coexistent : la Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique centrale (BVMAC) et le Douala Stock Exchange (DSX), qui ont chacun leur régulateur, la COSUMAF (Commission de surveillance du marché financier de l'Afrique centrale) et la CMF (Commission des marchés financiers). La Banque africaine de développement, mandatée pour proposer un schéma de rapprochement entre les deux bourses lors de la conférence des chefs d'État de Bangui de janvier 2010, a remis ses conclusions, qui ont été présentées aux chefs d'État de la CEMAC lors du sommet du 25 juillet 2012. En janvier 2014, sur décision des ministres des Finances de la CEMAC, le gouverneur de la BEAC a été désigné comme médiateur pour permettre d'effectuer progressivement un rapprochement entre la bourse de Douala et la BVMAC, qui demeure en cours.

Le projet de bourse régionale, BVMAC, lancé en 2003, n'a progressé que lentement. La BVMAC, qui a reçu en avril 2007 l'agrément du régulateur régional, la COSUMAF, assure l'animation et la gestion courante de la bourse régionale ; les fonctions de banque de règlement sont assurées, à titre transitoire, par la BEAC. En juillet 2016, une nouvelle plate-forme de transactions de la BVMAC, mise en place en partenariat avec la société chinoise Startimes, a été inaugurée.

Les opérations enregistrées sur la BVMAC ont uniquement consisté dans des émissions de titres de dette.

En 2015 une émission a été réalisée par la République gabonaise, souscrite à hauteur de 80 milliards (maturité 5 ans, taux 6,00 %). Au 31 décembre 2015, le volume total sur le compartiment obligataire de la BVMAC équivalait à moins de 0,4 % du PIB de la CEMAC et le marché secondaire de titres demeure inactif.

L'activité sur la bourse de Douala (DSX), inaugurée en 2003, est concentrée sur trois valeurs :

la Société des eaux minérales du Cameroun (SEMC), la Société africaine forestière et agricole du Cameroun (SAFACAM, filiale du groupe Bolloré), et la Société camerounaise de palmeraies (SOCAPALM : production d'huile de palme), filiale de SOCFINAL détenue à 40 % par le groupe Bolloré et qui représente plus de 50 % de la capitalisation du marché. La capitalisation du segment actions du DSX est passée de 158,7 milliards à fin 2014 à 166,3 milliards un an plus tard, soit une hausse de 4,8 %, et une capitalisation représentant 1 % du PIB camerounais.

Le compartiment obligataire du DSX cote désormais six lignes d'obligations. À fin décembre 2015, le montant des emprunts cotés sur le compartiment obligataire représentait 254,4 milliards, soit une hausse de 27,1 % par rapport au 31 décembre 2014.

Aucune nouvelle émission n'a été enregistrée en 2015 et le nombre de transactions sur le marché secondaire demeure très faible.

Le marché régional des titres publics a démarré son activité en novembre 2011.

Ce marché est fondé sur un mécanisme d'émission des titres publics dans lequel les adjudications des valeurs du Trésor s'effectuent par voie d'appel d'offres, organisées par la direction nationale de la BEAC du pays émetteur. Les spécialistes

BVMAC (compartiment obligataire)

(en milliards de francs CFA (XAF) et taux en %)

Émetteur	Année d'émission	Montant émis	Taux	Maturité
État gabonais ^{a)}	2007	81,5	5,5	6 ans
Banque gabonaise de développement ^{a)}	2008	10,0	6,5	5 ans
BGFI Bank Gabon ^{a)}	2009	40,0	5,5	5 ans
SFI ^{a)}	2009	20,0	4,25	5 ans
Prix import ^{a)}	2009	0,4	7,0	5 ans
PetroGabon	2010	7,0	6,0	7 ans
BDEAC	2010	30,0	5,5	7 ans
État du Tchad	2011	107,6	6,0	5 ans
BGFI Holding	2013	80,0	5,0	7 ans
État du Tchad	2013	85,0	6,0	5 ans
ALIOS FINANCE Gabon	2014	10,0	6,25	7 ans
FAGACE	2014	40,0	5,25	5 ans
État gabonais	2015	80,0	6,00	5 ans

a) Titre échu
Source : BEAC.

Douala Stock Exchange (compartiment actions)

(en %)

Désignation	Date d'entrée à la cote	Part du capital social introduit
SEMC	30/06/2006	20,0
SAFACAM	09/08/2008	20,0
SOCAPALM	07/04/2009	20,3

Source : BEAC.

Douala Stock Exchange (compartiment obligataire)

(en milliards de francs CFA (XAF) et taux en %)

Émetteur	Année d'émission	Montant émis	Taux	Maturité
SFI ^{a)}	2009	20,0	4,25	5 ans
BDEAC	2010	30,0	5,50	7 ans
État du Cameroun	2010	200,0	5,60	5 ans
État du Cameroun	2013	80,0	5,90	5 ans
État du Tchad ^{b)}	2013	85,0	6,00	5 ans
FAGACE	2014	40,0	5,25	5 ans
État du Cameroun	2014	150,0	5,50	5 ans

a) Titre échu.
b) Également coté à la BVMAC.
Source : BEAC.

en valeur du Trésor (SVT), dont la liste a été établie pour chacun des États par décision du 2 juillet 2009 du Comité ministériel de l'UMAC, sont seuls admis à participer à ces

adjudications, avec l'obligation d'animer le marché secondaire des deux catégories de titres émis :

- les bons du Trésor assimilables (BTA), émis pour des durées de 13, 26 et 52 semaines, dont la valeur nominale est fixée à 1 million de francs CFA, et dont les intérêts sont précomptés ;

- les obligations du Trésor assimilables (OTA), émis pour des durées supérieures ou égales à deux ans, pour une valeur nominale de 10 000 francs CFA et dont les intérêts sont payables annuellement.

Les valeurs du Trésor émises sont dématérialisées et conservées par la cellule de règlement et de conservation des titres (CRCT), hébergée par la BEAC, qui en assure également la circulation et l'administration.

En 2015, la forte augmentation des déficits budgétaires dans tous les États membres de la CEMAC s'est traduite par une hausse importante de l'activité du marché obligataire régional. La Guinée équatoriale a procédé à sa première émission de bons du Trésor, l'ensemble des États membres de la CEMAC participant dorénavant au marché régional des titres, à l'exception du Congo.

Le volume global des émissions a fortement progressé, passant de 298 milliards à 587 milliards, soit un quasi-doublement en un an. L'encours de la dette publique émise sur le marché régional des titres s'approche de 1 % du PIB régional, contre 0,5 % en 2014.

En 2016, les programmes publiés par les États émetteurs en début d'année font apparaître une forte augmentation des émissions, qui pourraient atteindre près de 700 milliards, soit une augmentation de plus de 60 % sur un an. Compte tenu de la dégradation rapide des finances publiques des États membres de la région, ces prévisions apparaissent toutefois soumises à des fortes incertitudes et sont tributaires d'un aléa à la hausse d'ici à la fin de l'année.

Le développement rapide du marché nécessite d'accroître les capacités de

Volume annuel des émissions de titres de dette

(en milliards de francs CFA (XAF))

	2011	2012	2013	2014	2015
Bons du Trésor	51,6	99,4	207,5	250,9	430,1
Obligations (par appel public à l'épargne)	107,6	0,0	49,0	47,1	156,8
Total	159,2	99,4	256,5	298,0	586,9

Source : BEAC, calculs Banque de France pour 2011-2014 sur la base des données sur le site internet de la BEAC.

gestion opérationnelle du marché régional des titres, notamment en renforçant la coordination des émissions et de leurs prévisions, afin d'améliorer la visibilité des investisseurs sur le volume et les dates des émissions à venir, essentielle au succès des adjudications.

Les titres publics étant pour l'essentiel souscrits par les systèmes bancaires de la région, il convient, comme le note le FMI, de suivre avec vigilance l'évolution du risque souverain, ainsi que celle des risques macrofinanciers associés à la concentration des titres publics au sein des portefeuilles bancaires (voir également la partie 3 consacré à la politique monétaire).

6 | L'INTÉGRATION RÉGIONALE

Instituée par le Traité du 16 mars 1994, la CEMAC a pour vocation de compléter l'union monétaire préexistante par la constitution d'un espace économique unifié, fondé sur la construction progressive d'un marché unique, la convergence graduelle des politiques économiques et l'harmonisation de l'environnement juridique de l'Union économique de l'Afrique centrale (UEAC). Lors du sommet de N'Djamena d'avril 2007, les chefs d'État se sont prononcés en faveur de réformes destinées à

Émissions de titres publics par pays en 2015

(en milliards de francs CFA (XAF))

	Bons du Trésor	Obligations	Total
Cameroun	125,1	0,0	125,1
Centrafrique	16,0	0,0	16,0
Congo	0,0	0,0	0,0
Gabon	132,0	17,5	149,5
Guinée équatoriale	15,0	0,0	15,0
Tchad	142,0	139,3	281,3
Total CEMAC	430,1	156,8	586,9

Source : BEAC.

refonder les institutions régionales. Une commission, composée d'un commissaire par État membre et dirigée par un président assisté d'un vice-président, tous deux désignés par la conférence des chefs d'État, a remplacé le secrétariat exécutif.

La surveillance multilatérale des politiques macroéconomiques est assurée par la commission de la CEMAC. La directive du 3 août 2001 a fixé **quatre critères et indicateurs macroéconomiques de convergence : le solde budgétaire de base rapporté au PIB doit être supérieur ou égal à zéro ; la dette publique rapportée au PIB ne doit pas excéder 70 % ; de nouveaux arriérés, tant intérieurs qu'extérieurs, ne doivent pas être accumulés ; le taux d'inflation, en moyenne annuelle, ne doit pas excéder 3 %.** En 2014, une réflexion a été engagée concernant la redéfinition de ces critères de convergence. De nouveaux critères devraient être mis en application au 1^{er} janvier 2017 (cf. encadré 7).

Le respect de ces critères, à l'exception de celui relatif au taux d'inflation, qui est d'application immédiate, devait être obtenu à l'horizon du 31 décembre 2007. Cette échéance n'a pu être respectée et a dû être reportée. Aucun horizon n'a depuis lors été retenu pour le respect des critères de convergence. Par ailleurs, chaque État doit transmettre à la commission de la CEMAC, au plus tard le 31 juillet de chaque année, un programme triennal de convergence. Enfin, les ministres des Finances de la Zone franc, lors de leur réunion du 12 avril 2011 à N'Djamena, ont convenu de la nécessité de suivre l'évolution de la convergence réelle, afin de favoriser l'accélération de l'intégration économique de la Zone franc.

Dans la CEMAC, en 2015, **la convergence s'est détériorée** par rapport à 2014. En effet, aucun pays n'a respecté les quatre critères de convergence. Deux pays, le Cameroun et le Gabon, en ont respecté trois, mais pas celui de non-accumulation des arriérés. Le critère du déficit budgétaire de base (respecté par deux pays de la sous-région, contre quatre l'année précédente) s'est détérioré en raison, principalement, de la baisse des recettes pétrolières. Le taux d'endettement public demeure faible pour l'ensemble de la sous-région (30,8 % du PIB), mais il a augmenté de près de 4 points de PIB en moyenne par rapport à l'année précédente.

En cas de non-respect des critères de convergence par un État membre, celui-ci est censé transmettre, à la commission de la CEMAC, un programme pluriannuel devant lui permettre d'observer à nouveau ces critères. À ce jour, cependant, aucun État de la CEMAC n'a défini de programmes pluriannuels en liaison avec la commission. Le défaut de mise en œuvre des dispositifs prévus en cas d'infraction aux critères de convergence, tout comme l'absence d'horizon arrêté pour juger des progrès en la matière, illustrent **les fragilités du mécanisme de surveillance multilatérale au sein de la CEMAC qui se base, qui plus est, sur des données déclaratives.**

L'intégration régionale a également été confortée par l'adoption par le Conseil des ministres de la CEMAC, le 19 décembre 2011, d'un cadre harmonisé de gestion des finances publiques des États membres, comportant six directives révisées : code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques, lois de finances, règlement général de la comptabilité publique, nomenclature budgétaire

Position indicative des États par rapport aux critères de la surveillance multilatérale

(Résultats au 31 décembre 2015)

Critères de surveillance	Cameroun		Centrafrique		Congo		Gabon		Guinée équatoriale		Tchad	
	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015
Taux d'inflation annuel moyen ≤ 3 %	+	+	-	+	+	+	-	+	-	+	+	-
Solde budgétaire de base positif ou nul	+	+	-	-	+	-	+	+	-	-	+	-
Variation arriérés ≤ 0	+	-	-	-	+	-	+	-	+	-	+	-
Dette publique totale sur PIB nominal ≤ 70 %	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
Nombre de critères respectés	4/4	3/4	1/4	2/4	4/4	2/4	3/4	3/4	2/4	2/4	4/4	1/4

Notes : + = respecté ; - = non respecté.

Source : Commission de la CEMAC.

et de l'État, plan comptable de l'État et tableau des opérations financières de l'État. Ces directives ont pour objectif un renforcement de l'efficacité de la dépense publique (passage d'une logique de moyens à une logique de résultats), une rénovation de la gestion publique par une responsabilisation des gestionnaires, notamment par une déconcentration des ordonnancements, une amélioration de la transparence budgétaire, l'introduction de la pluri-annualité dans les lois de finances par la programmation budgétaire et le renforcement des contrôles (interne, Cour des comptes, Parlement).

Une première tranche de directives devait être transposée en droit national au 1^{er} janvier 2014. Deux pays, le Cameroun et le Gabon, ont respecté cette échéance, avec notamment l'établissement de budgets programmes, tandis que trois pays ont engagé, mais sans les finaliser, les transpositions prévues (Congo, Tchad, République centrafricaine). Les retards observés dans le cas de la Guinée équatoriale sont liés pour partie à la traduction des directives en espagnol. Compte tenu de leur complexité, la transposition des autres directives et notamment la révision de certains dispositifs comptables, est prévue pour 2023 et 2025.

L'intégration régionale est également favorisée par les activités de la BDEAC, sise à Libreville. Créée par un accord signé le 3 décembre 1975 à Bangui par les chefs d'État du Cameroun, de la République centrafricaine, du Congo et du Gabon, cette institution est chargée de financer le développement des pays membres de la CEMAC et notamment le développement des infrastructures. Elle s'implique également dans les différents projets de diversification économique lancés par les différents États membres et plus particulièrement dans le secteur agricole et la transformation du bois. Afin de financer ces projets, son capital a été porté de 250 à 1 200 milliards en 2014 (la participation de la BEAC, actionnaire de référence, a évolué de 6 % à 33 % depuis 2010). De plus, en 2016, le plafond de refinancement de la BDEAC par la BEAC a été porté de 50 milliards à 150 milliards au titre de la ligne de crédit *revolving* dont elle dispose, cette ligne de crédit étant exclusivement réservée au refinancement des projets d'investissement des secteurs privé et public. Enfin, la BEAC a décidé de consentir des avances à la BDEAC par le biais d'un compte courant d'associé : ces avances visent à renforcer sa

capacité d'intervention dans le financement des projets intégrateurs tant publics que privés de la CEMAC. Le compte courant d'associé sera alimenté par un versement annuel de 80 milliards pendant trois ans, soit un total de 240 milliards.

7 | LES PERSPECTIVES POUR 2016

Selon la BEAC, en 2016, l'activité économique devrait sensiblement ralentir pour la deuxième année consécutive, avec une progression attendue du PIB réel de 1,7 % significativement inférieure à la croissance démographique, compte tenu de la

persistance de la faiblesse des recettes pétrolières et donc de la demande intérieure. La production pétrolière enregistrerait un net ralentissement compte tenu de l'épuisement de certains champs, notamment en Guinée équatoriale, contribuant ainsi négativement à la croissance à hauteur de - 1,9 point. L'évolution des conditions économiques resterait également contrastée selon les pays. Selon les prévisions de la BEAC, le Cameroun (+ 6,0 %) demeurerait le moteur de la croissance en zone CEMAC, la RCA poursuivrait sa reconstruction graduelle (+ 5,4 %), l'activité économique se stabiliserait au Congo (+ 2,8 %) et au Gabon (+ 3,2 %), ralentirait encore au Tchad (+ 0,5 %), tandis que la récession s'accroîtrait en Guinée équatoriale (- 11,6 %).

Alors que les marges de manœuvre budgétaires sont inexistantes, ces prévisions demeurent soumises à d'importants aléas baissiers liés au contexte sécuritaire tendu ainsi qu'aux incertitudes sur l'évolution des prix du pétrole et des autres matières premières exportées.

Dans le domaine des finances publiques, **le déficit budgétaire, base engagements (hors dons), qui était de 3,5 % du PIB en 2015, s'approfondirait à 7,9 % du PIB en 2016**. Cette dégradation résulterait d'une nouvelle baisse des recettes pétrolières de 40,9 %, conjuguée à une accélération des dépenses courantes (+ 3,4 %) et des dépenses en capital (+ 12,7 %) financées par un recours accru à l'emprunt.

S'agissant des comptes extérieurs en 2016, le déficit des transactions courantes se creuserait en liaison avec la forte contraction des exportations, le solde de la balance commerciale devenant même négatif suite à une nouvelle dégradation des termes de l'échange (- 26,8 %).

Dans sa revue des politiques communes de juillet 2016, **le FMI a noté la forte dégradation des conditions économiques dans la CEMAC, sous l'effet de la baisse des cours du pétrole et des tensions sécuritaires**. Selon le FMI, la croissance a fortement décéléré à 1,6 % en 2015 (estimation inférieure à celle de la BEAC) mais devrait s'établir à 1,9 % en 2016. Les déficits budgétaire et externe se sont creusés, respectivement à 6 % du PIB et 9 % du PIB, et devraient se maintenir à des niveaux globalement

similaires. Les réserves de change se sont contractées de 7,0 mois de couverture d'importations mi-2014 à 3,9 mois à fin mars 2016, soit un niveau en deçà du seuil de 5 mois préconisé par le FMI. Dans ce contexte, le FMI recommande aux pays de la CEMAC d'accroître leurs efforts de consolidation budgétaire (augmentation des ressources domestiques, réévaluation du volume et de la qualité des dépenses publiques) et d'accélérer les réformes structurelles (renforcement des institutions régionales, amélioration du climat des affaires).

ENCADRÉ 6

La politique monétaire dans la CEMAC : cadre institutionnel et objectifs

Le traité instituant la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), signé le 16 mars 1994 par les chefs d'État du Cameroun, de la Centrafrique, du Congo, du Gabon, de la Guinée équatoriale¹ et du Tchad, a renforcé l'intégration économique régionale en la structurant autour de deux ensembles qui restent distincts, une union économique (UEAC), d'une part, et une union monétaire (UMAC). Cinq textes fondamentaux définissent le cadre institutionnel de la politique monétaire : la convention de coopération monétaire avec la France des 22 et 23 novembre 1972, la convention de compte d'opérations de la BEAC auprès du Trésor français, révisée le 5 janvier 2007, puis, de nouveau le 4 octobre 2014, le Traité de la CEMAC, la convention UMAC (Union monétaire de l'Afrique centrale), toutes deux révisées en septembre 2007 et les statuts de la BEAC (Banque des États de l'Afrique Centrale), révisés en 2010.

Aux termes de la convention de coopération monétaire du 23 novembre 1972 entre les États de la zone d'émission de la BEAC et la France, l'État français garantit la convertibilité de la monnaie émise par la BEAC en lui consentant un droit de tirage illimité sur un compte d'opérations ouvert auprès du Trésor français. Cette convention établit en outre le principe d'un taux de change fixe du franc de la coopération financière en Afrique centrale (XAF) vis-à-vis de l'euro. La BEAC doit déposer sur le compte d'opérations une fraction des avoirs extérieurs de ses États membres, qui est rémunéré au taux de la facilité de prêt marginal de la BCE. Les États membres de la BEAC sont tenus de centraliser leurs avoirs extérieurs à la BEAC.

Ces avoirs bénéficient d'une garantie asymétrique vis-à-vis du DTS (unité de compte émise par le FMI) : les gains et pertes de change résultant des variations journalières de l'euro vis-à-vis du DTS sont comptabilisés dans un compte annexe et les pertes cumulées éventuellement constatées au 31 décembre de chaque année sont versées à la BEAC via un compte d'opérations monétaires du Trésor, après compensation des gains observés lors des exercices précédents.

En janvier 2007, le cadre institutionnel de la gestion des réserves de change a connu des aménagements engendrés par la modification de la convention de comptes d'opérations avec la France. La quotité minimum des avoirs extérieurs à déposer sur le compte d'opérations a été progressivement abaissée de 65 % du total des avoirs à 50 % au 1^{er} juillet 2009, l'assiette excluant désormais la contrepartie des dépôts des États à plus d'un an.

La convention du 3 octobre 2014 modifie les conditions de rémunérations du compte d'opérations en instituant un plancher de rémunération de 0,75 %, lorsque la facilité de prêt marginal de la BCE devient inférieure à ce seuil. Par ailleurs, la garantie de change vis-à-vis du DTS a été plafonnée à 100 millions d'euros par an, la perte additionnelle éventuelle étant reportée sur l'exercice suivant.

En septembre 2007, dans le cadre de la révision du Traité de la CEMAC et de la convention régissant l'UMAC et des statuts de la BEAC, un Comité de politique monétaire (CPM), chargé de définir la stratégie, les objectifs et les instruments en matière de politique monétaire et de gestion des réserves de change, a été institué. Présidé par le gouverneur de la BEAC, le CPM comprend quatorze membres délibérants, à raison de deux par État membre et de deux pour la France. Dans le cadre des exercices de programmation monétaire, le CPM fixe en outre, pour chaque État de la zone d'émission et sur proposition des comités monétaires et financiers nationaux, des objectifs indicatifs d'avoirs extérieurs nets, de croissance des crédits à l'économie et de la masse monétaire (M2). De plus, le CPM détermine, sur proposition des comités monétaires et financiers nationaux, un plafond de refinancement des banques en cohérence avec ces objectifs indicatifs et les prévisions macroéconomiques. Ses délibérations sont suivies d'une conférence et d'un communiqué de presse, mais ne font pas l'objet d'un compte rendu.

¹ Depuis le 1^{er} janvier 1985, la Guinée équatoriale est membre de la Zone franc et de la CEMAC, à la suite de son adhésion à la convention de coopération monétaire du 22 novembre 1972, par traité signé le 24 août 1984 avec les États membres fondateurs de la BEAC.

.../...

La convention régissant l'UMAC et les statuts de la BEAC confient à la Banque centrale de l'Union, outre le privilège exclusif d'émettre la monnaie unique, les pouvoirs nécessaires à la mise en œuvre de la politique monétaire, avec le concours, à l'échelon national, des comités monétaires et financiers.

Afin de renforcer la gouvernance de la BEAC, le Comité ministériel de l'UMAC, après avis conforme du Conseil d'administration de la Banque centrale, a adopté successivement deux réformes des statuts en septembre 2007 et en octobre 2010. Les statuts affirment l'indépendance de la BEAC, en interdisant que lui soit imposé toute obligation ou contrôle autres que ceux définis dans ses statuts ou dans la convention de l'UMAC. Ils attribuent au président en exercice du Comité ministériel de l'UMAC la présidence du Conseil d'administration de la BEAC. En outre, le gouverneur est dorénavant choisi au sein d'une liste de trois candidats présentés par l'État attributaire du poste. Celui-ci est désigné suivant le principe de rotation par ordre alphabétique des États membres. Il en est de même pour les cinq autres membres du gouvernement de la Banque (vice-gouverneur, secrétaire général et trois directeurs généraux), au sein duquel le processus décisionnel est collégial.

L'article 18 des statuts de la BEAC précise que le montant total des créances détenues sur les États membres par la Banque centrale, hors refinancement des établissements de crédit, (avances directes) ne peut dépasser un montant égal à 20 % des recettes budgétaires ordinaires fongibles, d'origine nationale, constatées au cours de l'exercice précédent. En juin 2009, le CPM a décidé de geler ces plafonds d'avances de la Banque centrale aux Trésors nationaux à la date du 30 juin 2009, sur la base des recettes budgétaires de l'exercice 2008. À la suite des premières émissions de titres publics par le Cameroun fin 2011, le CPM a adopté une résolution prévoyant l'apurement progressif sur dix ans des avances consenties aux États à compter du 31 décembre 2012. Face aux difficultés budgétaires rencontrées par les États plusieurs décisions adaptant les dispositions relatives aux avances statutaires ont été prises depuis 2014 :

- une résolution a été adoptée par le CPM, le 18 décembre 2014, pour suspendre, en 2015, le processus de la réduction annuelle de 10 % des plafonds, ceux-ci étant en outre ramenés aux niveaux fixés pour 2013 ;
- le 7 août 2015, le Conseil d'administration de la BEAC a pris une résolution établissant le plafond des avances statutaires de l'exercice 2015 à 20 % des recettes budgétaires de l'exercice 2014, sauf pour celui de la RCA, adossé, exceptionnellement, sur les recettes budgétaires de l'exercice 2008 ;
- le 28 septembre 2015, le Conseil d'administration de la BEAC a, au regard de la situation de sécurité dans la zone, décidé d'accorder des avances exceptionnelles aux États membres, décidées au cas par cas par le Conseil. Ces avances, dont l'octroi est limité dans le temps (jusqu'à fin 2016) et qui ont une durée limitée, sont plafonnées à 50 % au-dessus du plafond actuel des avances directes.

L'article 18 des statuts précise également que les créances de la Banque centrale adossées à des effets et valeurs émis et garantis par le Trésor public, les collectivités locales ou tous autres organismes publics de chacun des États membres de la CEMAC ne peuvent dépasser une limite fixée par le Comité de politique monétaire. Lors de sa séance du 22 mars 2013, le CPM a décidé de fixer la limite globale des avances directes aux États et des concours aux établissements de crédit, sur la base des effets publics déposés en garantie, à 35 % des recettes budgétaires nationales constatées au cours de l'exercice écoulé.

I | Les objectifs

L'objectif final de la politique monétaire est défini par l'article 21 de la Convention régissant l'UMAC : « L'objectif de la BEAC est de garantir la stabilité de la monnaie. Sans préjudice de cet objectif, la BEAC apporte son soutien aux politiques économiques générales élaborées dans les États membres de l'Union monétaire ». Si aucun objectif explicite d'inflation n'est retenu dans les statuts de la BEAC, le dispositif de surveillance multilatérale inclut un critère de convergence de premier rang relatif à l'inflation. Selon ce dispositif, la progression des prix dans les pays membres de la CEMAC doit être inférieure à 3 % en moyenne annuelle.

.../...

La politique monétaire a également un objectif de stabilité externe de la monnaie : le maintien d'un taux de change fixe du XAF vis-à-vis de l'euro, en cohérence avec la Convention de coopération monétaire avec la France.

Les statuts de la BEAC, en cohérence avec la Convention monétaire signée avec la France précisent, par ailleurs, l'objectif intermédiaire de la politique monétaire. L'article 11 indique qu'au cas où la position d'un État est débitrice au compte d'opérations, le gouverneur saisit le Comité ministériel de l'Union monétaire, ainsi que l'État concerné aux fins d'arrêter des mesures de redressement rapide.

Lorsque le rapport entre l'encours moyen des avoirs extérieurs de la BEAC et l'encours moyen de ses engagements à vue devient inférieur à 20 % au cours de trois mois consécutifs, les plafonds de refinancement des banques sont réduits :

- de 20 % dans les pays dont la situation fait apparaître une position débitrice en compte d'opérations ;
- de 10 % dans les pays dont la situation fait apparaître une position créditrice en compte d'opérations mais d'un montant inférieur à 15 % de la circulation fiduciaire.

2| Les instruments

La BEAC dispose de trois types d'instruments : les plafonds de refinancement des banques, les réserves obligatoires et les taux d'intérêt.

Les plafonds de refinancement des banques

Le refinancement des banques s'effectue à travers deux guichets :

- le guichet A, par appels d'offres à l'initiative de la BEAC généralement pour une durée de sept jours (ce mécanisme est aussi utilisé pour les retraits de liquidité sous forme d'appels d'offres « négatifs »), et par prises en pension à l'initiative des banques pour une durée de deux à sept jours ;
- le guichet B, auprès duquel sont refinancés les crédits à moyen terme pour le financement d'investissements productifs d'une durée maximum de sept ans, ayant bénéficié d'un accord de classement de la BEAC.

Le CPM fixe, sur proposition des comités monétaires et financiers nationaux, qui se réunissent trois fois par an, les plafonds de refinancement par pays.

Lorsque le taux de couverture extérieure de la monnaie pour l'ensemble de la zone d'émission est supérieur au plancher statutaire de 20 %, les plafonds de refinancement sont indicatifs. En revanche, lorsque le taux de couverture extérieure est inférieur à 20 %, les objectifs de refinancement deviennent des plafonds impératifs.

Les réserves obligatoires

Depuis 2001, sur décision du gouverneur de la BEAC agissant par délégation du Conseil d'administration, les banques de la zone d'émission sont soumises à la constitution de réserves obligatoires. Cette décision a été motivée par la nécessité de contribuer à résorber la forte liquidité bancaire et à renforcer l'efficacité de la politique monétaire. Dans ce cadre, les banques sont contraintes de conserver sur des comptes rémunérés tenus par la BEAC des réserves assises sur une partie de leur passif (dépôts clientèles). Seules sont concernées les banques qui collectent des dépôts et disposent d'un compte courant auprès de la BEAC, les établissements financiers et les institutions financières publiques en étant dispensés. Depuis 2002, les coefficients de réserves obligatoires sont appliqués de façon différenciée selon les pays, du fait des disparités constatées en matière de liquidité bancaire entre les États membres, conséquences de la très faible intégration du marché interbancaire.

.../...

Conformément aux nouveaux statuts de la BEAC, les coefficients de réserves obligatoires sont fixés et modifiés par le CPM, dans les mêmes conditions que les taux d'intervention de la Banque centrale, en fonction de l'évolution de la conjoncture économique interne et externe.

Les taux d'intérêt

Le CPM fixe quatre taux directeurs :

- le taux d'intérêt sur les appels d'offres (TIAO), taux de refinancement des banques qui y soumissionnent, pour une durée de sept jours ;
- le taux d'intérêt des prises en pension (TIPP), égal au TIAO majoré de 150 à 350 points de base ;
- le taux de pénalité des banques (TPB), taux appliqué au découvert des établissements de crédit sur leur compte auprès de la BEAC ;
- le taux d'intérêt sur les placements (TISP) des banques effectués dans le cadre des appels d'offres « négatifs » (retrait de liquidités), procédure instaurée en janvier 1996 ; ce taux varie selon les échéances (à 7, 28 et 84 jours).

Le CPM détermine également la rémunération des dépôts des organismes publics auprès de la BEAC. Dans ce domaine, une nouvelle politique a été adoptée en mars 2006 et révisée en juillet 2008 dont l'objectif est de concilier l'obligation de centralisation des avoirs extérieurs avec une meilleure rémunération de l'épargne à long terme des États. Elle s'est traduite par l'instauration de trois taux différents pour les placements publics :

- le taux d'intérêt au titre des fonds de réserve pour les générations futures (TISPP₀) pour des dépôts d'une maturité de cinq ans ;
- le taux d'intérêt au titre du mécanisme de stabilisation des recettes budgétaires (TISPP₁) pour des dépôts d'une maturité de six mois ;
- le taux d'intérêt au titre des dépôts spéciaux classiques (TISPP₂) pour des dépôts d'une maturité d'un mois.

Par ailleurs, le CPM fixe aussi, en vertu de l'article 17 des statuts, le taux des avances directes aux Trésors nationaux, lequel correspond au principal taux de refinancement des établissements de crédit (TIAO).

Enfin, le taux créditeur minimum (TCM), qui s'applique aux dépôts d'épargne ou sur livret inférieurs à 5 millions, reste un taux réglementé par la BEAC. Le CPM, lors de sa réunion du 2 juillet 2008, l'a ramené de 4,25 % à 3,25 % (niveau auquel il est resté depuis) et a décidé la suppression du taux débiteur maximum (TDM) qui s'appliquait aux crédits consentis par les banques.

3| L'évolution du cadre de la politique monétaire

Dans le cadre plus général du Plan de réforme et de modernisation de la BEAC à l'horizon 2014, le gouvernement de la Banque a entrepris une révision des cadres institutionnel, stratégique, analytique et opérationnel de la politique monétaire, et de manière plus générale, de sa gouvernance et des règles qui gouvernent son indépendance.

En 2015, les principales actions accomplies ont porté sur l'amélioration des modèles de prévision des facteurs autonomes de la liquidité bancaire nécessaires au calibrage des interventions de la BEAC sur le marché monétaire, l'amélioration du dispositif de sécurisation des transactions sur le marché interbancaire ainsi que l'organisation et le fonctionnement du marché des titres de créances négociables avec, notamment, la rédaction de deux règlements CEMAC/UMAC, l'un sur les pensions livrées, l'autre sur les TCN. En mai 2016, un nouveau cadre opérationnel de la politique monétaire a été présenté au CPM, en particulier une réforme du système des réserves obligatoires applicables au système bancaire, donc les mécanismes détaillés et la mise en œuvre devraient être finalisés d'ici la fin de l'année.

ENCADRÉ 7



BANQUE DES ÉTATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
Direction générale des Études, Finances et Relations internationales

La réforme du dispositif de surveillance multilatérale dans la CEMAC

Au cours de l'année 2014, une réflexion s'est engagée sur la pertinence des critères de convergence. En particulier, le diagnostic porté sur le système actuel de surveillance multilatérale, défini par la directive du 3 août 2001, a montré qu'il :

- n'incitait pas les pays producteurs de pétrole de la sous-région à mener des politiques budgétaires contracycliques car il ne tenait pas compte de la volatilité des ressources pétrolières ;
- ne permettait pas de prendre en compte les dépenses d'investissement financées par des ressources extérieures dans le calcul du solde budgétaire de base, ce qui risquait d'encourager les États à recourir au financement extérieur, notamment par emprunts, avec un impact négatif sur la dynamique de la dette publique ;
- n'exerçait pas de contrainte sur le rythme d'endettement des États, notamment, après les annulations de dette dont la plupart d'entre eux ont bénéficié.

I | Les objectifs de la réforme

La réforme du dispositif de surveillance multilatérale, actée par la **directive du 3 février 2016**, et qui devrait entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2017, vise des objectifs de court et long terme.

À court terme, la surveillance multilatérale doit contribuer à la maîtrise de l'inflation par une bonne **coordination des politiques budgétaire et monétaire**, tout en autorisant la **mise en œuvre de politiques budgétaires nationales contracycliques**, dans des pays dont les recettes sont très dépendantes de la volatilité des cours des matières premières.

À long terme, elle doit favoriser une **croissance des investissements publics**, en particulier dans les infrastructures de base, tout en veillant à ce que le **niveau de la dette et des dépenses publiques demeure soutenable**.

Tableau 1 – Critères de convergence dans la CEMAC

Critères de 1 ^{er} rang avant la réforme	Normes	Critères de 1 ^{er} rang après la réforme	Normes
Solde budgétaire de base/PIB	≥ 0 %	Solde budgétaire de référence/PIB Avec règle d'épargne de 20 % des ressources pétrolières (ajustées de la variation par rapport à la moyenne des recettes pétrolières sur les 3 dernières années avec un coefficient de 80 %).	≥ - 1,5 %
Dette/PIB	≤ 70 %	Dette/PIB + indicateur sur la vitesse d'endettement	≤ 70 %
Arriérés de paiement intérieurs et extérieurs	Non-accumulation	Arriérés de paiement intérieurs et extérieurs	Non-accumulation Élimination programmée du stock d'arriérés existant
Taux d'inflation annuel moyen	≤ 3 %	Taux d'inflation annuel moyen	≤ 3 %

.../...

La réforme proposée vise à **renforcer la crédibilité du processus de surveillance multilatérale** en définissant des indicateurs simples à calculer et des normes plus contraignantes mais accessibles pour tous les pays.

2| Présentation des nouveaux critères

Le nouveau dispositif de surveillance multilatérale, tout comme le dispositif actuel, s'articule autour de **quatre critères de convergence** de premier rang assortis d'indicateurs permettant de porter un diagnostic plus complet sur l'évolution économique et financière d'un État membre.

a) Le solde budgétaire de référence

La réforme remplace le critère de déficit budgétaire de base (qui correspond à la différence entre les recettes budgétaires totales hors dons et les dépenses budgétaires hors dépenses d'investissement sur ressources extérieures) **par un critère de solde budgétaire de référence**. Afin de tenir compte de la dépendance de l'économie de la sous-région au pétrole, il est assorti d'une règle d'épargne financière des ressources pétrolières.

Le solde budgétaire de référence (SBR) est la différence entre le solde budgétaire global dons compris (SBG) et les ressources pétrolières à épargner sous forme financière (RPEF). Il doit être supérieur ou égal à $-1,5\%$ du PIB. Avec un seuil de $-1,5\%$ du PIB, la réforme offre une certaine flexibilité temporelle dans la poursuite de l'équilibre budgétaire.

Le solde budgétaire global, issu du tableau des opérations financières de l'État (TOFE), représente la différence entre le total des recettes (dons inclus) et le total des dépenses plus les prêts moins les remboursements.

L'épargne financière des ressources pétrolières correspond à 20% des recettes pétrolières de l'année en cours (ajustées de la variation par rapport à la moyenne des recettes pétrolières sur les trois dernières années avec un coefficient de 80%).

$$\frac{SBR}{PIB} = \frac{SBG}{PIB} - \frac{RPEF}{PIB} \geq -1,5\%$$

avec

$$\frac{RPEF}{PIB} = 0,2 \frac{RP}{PIB} + 0,8 \Delta \frac{\overline{RP}}{PIB}$$

Cette nouvelle règle répond à l'objectif de soutenabilité à long terme des finances publiques et permet une accumulation d'actifs financiers en fonction de l'importance des ressources pétrolières. Elle répond également à la volonté de mise en œuvre d'une politique contracyclique puisque l'exigence d'épargne financière est réduite (voire même annulée) lorsque les recettes pétrolières baissent (et inversement dans le cas d'une hausse).

b) Le critère du taux d'endettement (intérieur et extérieur)

Du fait des allègements de dette dont ont bénéficié certains pays de la CEMAC à travers l'initiative en faveur des pays très endettés (PPTÉ), **le critère du taux maximum d'endettement instauré dans le dispositif de la surveillance multilatérale a perdu tout caractère contraignant** puisque tous les pays membres de la CEMAC le respectent facilement.

Pour cette raison, la réforme, **en gardant le plafond d'endettement à 70% du PIB, a insisté sur la nécessité de prendre l'endettement public dans son sens le plus large, incluant les dettes garanties par l'État, et d'ajouter un indicateur d'accroissement de la dette**, en l'occurrence le taux d'accroissement annuel autorisé sur un horizon de vingt-cinq ans afin de contrôler le rythme d'endettement. Ce dernier est obtenu en rapportant sur vingt-cinq la différence entre le plafond d'endettement, c'est-à-dire 70% , et le taux d'endettement actuel de l'État concerné.

.../...

Le nouvel indicateur présente l'avantage de signaler un rythme excessif d'endettement, ce que ne permet pas le critère actuel (constitué seulement d'un plafond de dette).

c) L'absence d'arriérés de paiement

Malgré les difficultés rencontrées par la commission pour obtenir ce type de données, l'obligation de non-accumulation d'arriérés internes ou externes a été maintenue, afin de lutter contre de possibles dérapages budgétaires. **L'ancien critère était la non-accumulation des arriérés sur la gestion courante, ce qui posait problème dans le suivi de cet indicateur du fait de son caractère essentiellement déclaratif.**

Le nouveau critère est l'absence d'arriérés de paiements internes et externes se déclinant en deux composantes : la non-accumulation d'arriérés de paiement sur la gestion courante et l'apurement du stock d'arriérés de paiement existant.

Cela suppose qu'une évaluation du stock d'arriérés existants soit réalisée et que des modalités d'apurement de ce stock soient arrêtées. Un programme d'apurement du stock d'arriérés devra être élaboré pour chaque pays membre.

Selon ce critère, un pays se conformerait à la norme lorsque les deux conditions ci-dessous sont remplies en même temps :

- le pays n'accumule aucun arriéré sur la gestion de ses finances publiques au cours de l'année considérée ;
- le pays réduit le stock de ses arriérés de paiement existants conformément au programme d'apurement préétabli.

d) Le taux d'inflation annuel moyen

Une inflation faible et stable crée un environnement favorable à la croissance économique car elle réduit l'incertitude concernant l'évolution des prix, facilitant la planification à long terme et, partant, l'investissement. Un faible taux d'inflation est également essentiel pour maintenir la compétitivité extérieure, surtout dans le cas des pays ayant un taux de change fixe du fait de son appartenance à la Zone franc. Un taux d'inflation supérieur à celui des partenaires commerciaux et des concurrents entraînerait une appréciation du taux de change effectif réel et réduirait progressivement la compétitivité des secteurs existants tout en empêchant l'émergence de nouveaux secteurs.

Le critère retenu par la réforme demeure un taux d'inflation calculé en moyenne annuelle avec un seuil inférieur ou égal à 3 %.

3| Les indicateurs de surveillance multilatérale

La réforme introduit une batterie d'indicateurs regroupés en cinq rubriques : croissance, monnaie et prix, finances publiques, équilibre extérieur, système financier (cf. liste ci-après). Ils viennent compléter les cinq critères de second rang définis dans le système actuel¹. Ces indicateurs constituent des repères permettant d'élaborer un diagnostic plus complet sur l'évolution économique et financière d'un pays.

La réforme présente l'avantage de maintenir des règles communes tout en essayant de tenir compte de la diversité des situations nationales. Elle vise à promouvoir une croissance économique durable de l'ensemble de l'Union associée à sa stabilité monétaire et financière, tout en permettant d'atténuer l'impact des fluctuations des recettes pétrolières sur le cadre macroéconomique.

¹ Les cinq critères de second rang sont : masse salariale/recette fiscales ; investissements financés sur ressources intérieures/recettes fiscales ; recettes fiscales/PIB ; solde des paiements courants (hors dons)/PIB ; taux de couverture extérieur de la monnaie.

Tableau 2 – Indicateurs de surveillance multilatérale

Rubriques	Indicateurs	Normes
Croissance	Taux de croissance du PIB réel	≥ 7 %
	Taux d'investissement (% du PIB)	nd
Monnaie et prix	Taux de couverture extérieure de la monnaie (avoirs extérieurs/engagements à vue de la BEAC)	≥ 20 %
	Taux d'inflation en moyenne triennale	≤ 3 %
Finances publiques	Solde budgétaire primaire hors recettes pétrolières (% du PIB hors pétrole)	nd
	Taux de pression fiscale hors recettes pétrolières	≥ 17 %
	Service de la dette/recettes fiscales	nd
	Masse salariale/recettes fiscales hors pétrole	≤ 35 %
	Dépenses de fonctionnement/recettes fiscales	nd
	Dépenses en capital (% du PIB)	nd
Équilibre extérieur	Solde des transactions courantes (% du PIB)	≥ - 5 %
	Service de la dette extérieure (% des exportations)	nd
	Rythme d'endettement des États	nd
Système financier	Adéquation des fonds propres	≥ 8 %
	Qualité des actifs (créances improductives/total des crédits bruts)	nd
	Rentabilité des actifs (résultats/total des actifs)	nd
	Liquidité	≥ 100 %

Note : nd = non déterminé.

4| Le dispositif institutionnel

L'objectif principal dans le nouveau dispositif est d'accroître le poids politique du processus de surveillance multilatérale dans la CEMAC, avec une priorité sur les incitations au respect des normes, le renforcement du leadership technique de la commission de la CEMAC, le renforcement de l'efficacité des cellules nationales, et l'amélioration de la fiabilité et la disponibilité des données.

ENCADRÉ 8



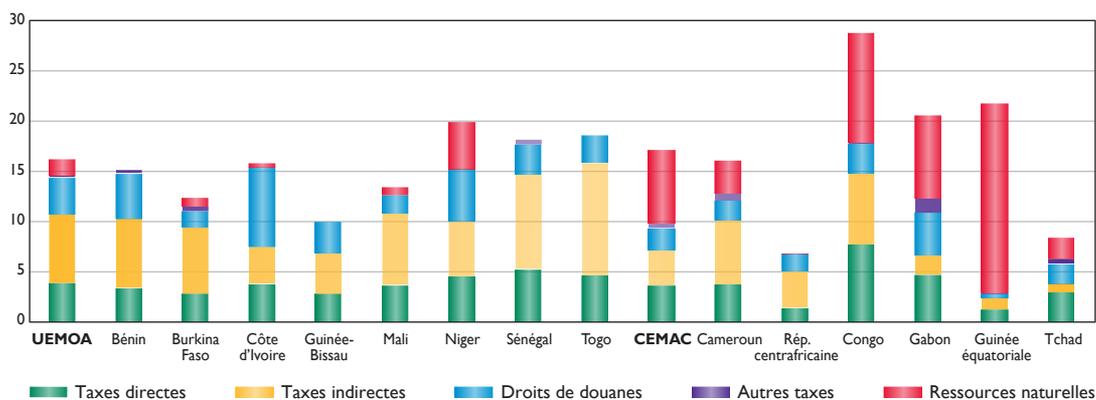
L'harmonisation fiscale en Zone franc Une harmonisation fragile menacée par les régimes fiscaux dérogatoires

Du fait de leur histoire respective, les pays de la Zone franc ont des systèmes fiscaux particulièrement proches. Les deux unions monétaires et douanières : Communauté économique et monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) et Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) sont très avancées en matière d'harmonisation fiscale au regard d'autres unions douanières africaines ou européenne. En effet, plus d'une douzaine de directives et de règlements¹ pour chaque union régissent les principaux impôts et taxes en définissant leur assiette, leur seuil d'assujettissement et en encadrant leur taux.

La mobilisation des recettes fiscales intérieures est devenue une priorité pour les pays en développement dans l'agenda d'après 2015, qui établit les objectifs de développement durable. Cependant, cette mobilisation demeure limitée par une économie informelle importante, un faible civisme fiscal, des capacités administratives insuffisantes et une corruption endémique, une multitude de régimes fiscaux dérogatoires et une optimisation fiscale agressive de la part de multinationales dans des secteurs clés de ces économies (mines, pétrole et autres matières premières). Les pays de la Zone franc affichent une pression fiscale moyenne de 15,7 % du PIB en 2015 légèrement supérieure à la moyenne de l'Afrique subsaharienne estimée à 13,8 % selon la Banque mondiale en 2012². Malgré une fiscalité de droit commun³ similaire, le niveau des recettes varie sensiblement d'un État membre à l'autre, de 6,8 % du PIB pour la République centrafricaine à près de 29,0 % du PIB pour la République du Congo (cf. graphique A). Cette diversité peut s'expliquer par l'instabilité politique de certains pays qui appauvrit les populations et détériore le pouvoir de lever l'impôt, mais également par l'importance plus ou moins prononcée de l'industrie extractive (mines et pétrole). En considérant les recettes fiscales hors ressources naturelles, la pression fiscale diminue plus significativement pour les États membres de la CEMAC (de 17,0 % du PIB à moins de 9,8 %) que pour ceux de l'UEMOA (de 15,1 % du PIB à 14,8 %).

Graphique A Niveau et composition des recettes parmi les pays de la Zone franc en 2015

(en % du PIB)



Sources : FMI et FERDI.

1 Les règlements sont d'application immédiate, alors que les directives doivent être transcrites en droit national.
 2 Dernière date disponible sur le site de la Banque mondiale (<http://data.worldbank.org/indicator/GC.TAX.TOTL.GD.ZS>).
 3 Les systèmes fiscaux de droit commun sont ceux régis par les codes des impôts et des douanes.

.../...

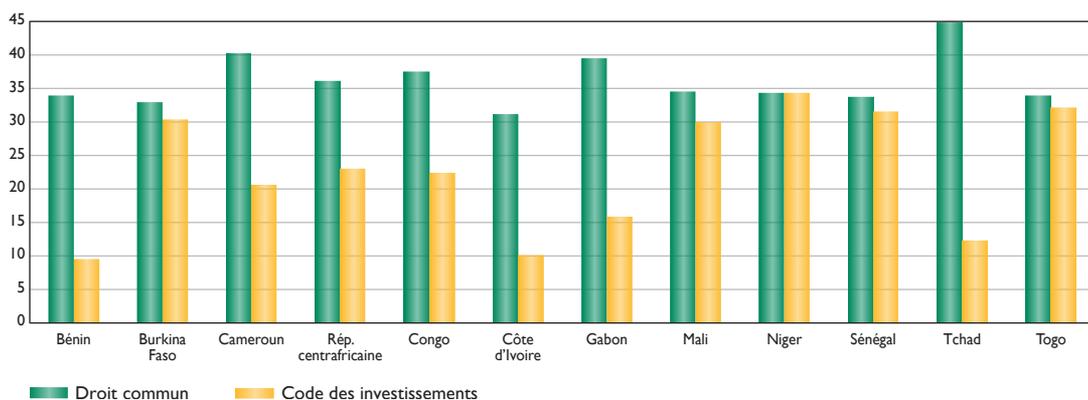
Hors recettes assises sur les ressources naturelles, la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) apparaît comme la principale source de revenu pour les États de la Zone franc (4,5 % du PIB en moyenne), suivie de l'impôt sur les sociétés (IS). Ces deux impôts, les accises, les droits de douane et même l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP) dans le cas de la CEMAC sont encadrés ou définis par des directives particulières produites par les commissions de chaque union. Tous les pays appliquent un taux normal pour l'IS ou la TVA respectant la directive correspondante. La plupart des pays de l'UEMOA ont choisi un taux d'IS proche de la borne supérieure autorisée par la directive, soit 30 %, et un taux de TVA autour de 18 %. Les États membres de la CEMAC, plus riches en ressources naturelles, appliquent un taux statutaire de l'IS légèrement plus élevé autour de 35 % et un de TVA comparable de 18 %. Malgré cette différence de taux, les IS des pays de la CEMAC ont une efficacité moindre que ceux de l'UEMOA, les premiers prélevant environ 1,5 % de leur PIB avec l'IS alors que les seconds parviennent à près de 2 % du PIB. Un tel écart peut s'expliquer par une capacité administrative moindre ou par des régimes dérogatoires plus généreux en CEMAC qu'en UEMOA.

L'harmonisation fiscale établie par les différents règlements et directives semble limiter la concurrence fiscale entre États membres de la Zone franc. Une analyse empirique menée sur la période 1980-2010 révèle une substituabilité stratégique entre les taux effectifs de l'IS : une hausse du taux effectif dans un pays entraîne une baisse de ce taux dans les autres pays. Pour les États membres de la Zone franc, il semble que la variable stratégique soit davantage la dépense publique que le taux de pression fiscale, celle-ci s'ajustant automatiquement⁴. Lorsqu'un pays observe une réduction de sa base imposable à la suite d'une baisse des taux de taxation des pays voisins, il y réagit en augmentant son taux d'imposition afin de maintenir à court terme son niveau de dépenses publiques (cf. Wildasin, 1988). Ce résultat contraste avec les nombreuses analyses menées sur les pays de l'OCDE ou sur les gouvernements locaux d'États fédéraux (États-Unis, Canada, Suisse, etc.). La « course vers le bas »⁵ dommageable aux finances publiques des États semble donc être absente entre les pays de la Zone franc.

Si l'harmonisation est avancée pour les régimes fiscaux de droit commun, l'application effective de ceux-ci est néanmoins limitée et menacée par l'existence d'une multitude de régimes dérogatoires qui nuisent à la capacité de mobilisation des recettes fiscales intérieures. En effet, tous les pays membres ou presque ont adopté des codes (ou chartes) des investissements et des lois relatives aux zones franches qui octroient des avantages fiscaux et douaniers plus ou moins généreux (exonération de l'IS, de la TVA, réduction de taux, etc.). La rationalité souvent avancée de tels régimes dérogatoires est de favoriser un secteur particulier souvent exportateur qui devrait permettre le développement économique du pays concerné. Cependant, ces régimes augmentent la complexité du système fiscal soulevant des difficultés dans leur administration et leur suivi. Le graphique B présente les taux effectifs moyens d'imposition d'une entreprise type⁶

Graphique B Taux effectif moyen d'imposition au régime de droit commun et au code des investissements

(en % du bénéfice imposable)



Sources : FMI et FERDI.

⁴ Les deux autres instruments de financement des États, à savoir l'inflation et l'endettement, sont largement contraints en Zone franc.

⁵ La « course vers le bas » signifie qu'une baisse d'impôt dans un pays déclenche une variation similaire dans les pays voisins, ce qui entraînera le premier pays à baisser à nouveau son taux d'imposition. Cette situation résulte de l'existence de complémentarités stratégiques entre taux d'imposition effectif.

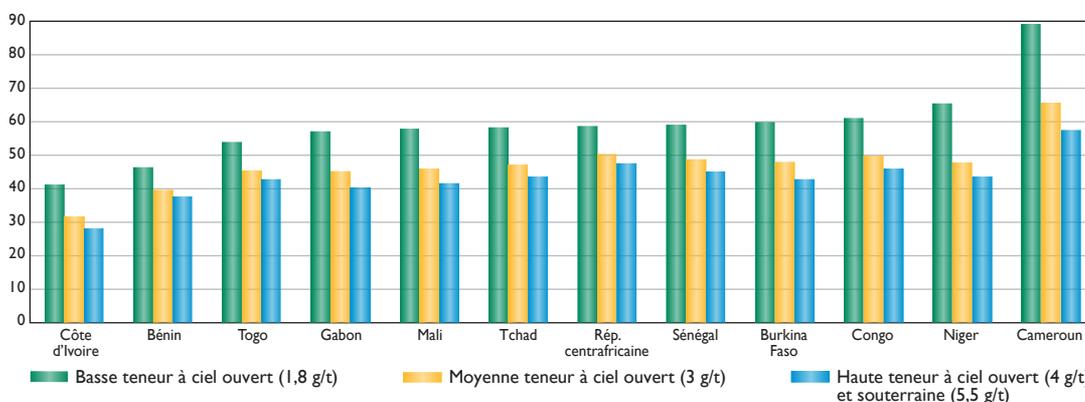
⁶ Ces taux effectifs moyen d'imposition (TEMI) sont calculés suivant la méthodologie établie par Djankov et al. (2010) et appliquée par la Banque Mondiale pour son enquête annuelle Doing Business. Le TEMI intègre notamment l'IS, le minimum fiscal et la fiscalité assise sur les salaires. Un taux de marge de 20 % a été retenu. .../...

assujettie au régime de droit commun ou au code des investissements. Des écarts significatifs apparaissent au Bénin, en Côte d'Ivoire, au Tchad et au Gabon. De telles différences introduisent de fait une certaine concurrence entre pays. Ces régimes dérogatoires peuvent même s'avérer néfastes à certains secteurs économiques dans un pays en réduisant la compétitivité des entreprises relevant du régime de droit commun. Enfin, dans les deux unions, l'exonération de TVA de nombreux biens de consommation perturbe le bon fonctionnement de cette taxe au détriment de son rendement et de sa neutralité pour le secteur productif.

Outre les zones franches et les codes des investissements, de nombreux autres codes sectoriels (miniers, pétroliers, du tourisme, de la pêche, etc.) ont été adoptés et contiennent également des dispositions fiscales ou douanières avantageuses. Celles qui ont été concédées à l'industrie extractive ne sont guère cohérentes avec la volonté d'extraire une part équitable de la rente minière ou pétrolière⁷. De plus, l'activité extractive étant, par définition, liée à l'existence de gisements immobiliers, elle ne semble pas exposée au risque d'une concurrence fiscale entre pays pour attirer des entreprises étrangères⁸. Pourtant, des disparités existent entre les pays comme l'illustre le graphique C qui représente le partage de la rente d'une mine d'or type dans différents pays de la Zone franc. La commission de l'UEMOA a souhaité harmoniser ce secteur en élaborant un règlement portant Code minier communautaire en 2003, qui n'a jamais été appliqué dans les États membres faute des textes d'accompagnement, en particulier ceux précisant les taux des redevances minières.

Les différents codes mentionnés précédemment ont le mérite d'être connus du public car ils ont le statut de lois et sont publiés comme tels. Cependant, il existe une pléthore de textes, décrets et conventions particulières qui permettent de déroger au droit commun. Ces textes, dont le statut légal est au mieux ambigu, sont difficilement accessibles ou ne sont pas communiqués de façon officielle et systématique. Ils contribuent largement aux dépenses fiscales, dont l'évaluation et la publication en annexe des lois de finances participent aux meilleures pratiques en termes de transparence budgétaire⁹. L'évaluation des dépenses fiscales apparaît comme une étape intermédiaire indispensable à la rationalisation des régimes dérogatoires et au renforcement de régime de droit commun.

Graphique C Pourcentage de la rente minière revenant à l'État selon la teneur en or au cours de 1 300 dollars/once^{a), b)}



a) Le partage de la rente minière entre l'investisseur et l'État est calculé en prenant la valeur actuelle nette des flux financiers provenant de l'exploitation d'une mine d'or sur une période de 13 ans. Les prélèvements varient d'un État à l'autre, mais ils comprennent généralement, la redevance minière, l'IS, le minimum fiscal, l'impôt sur le revenu des capitaux mobiliers, une prise de participation à titre gratuit et des redevances superficielles.

b) Une analyse similaire pour le secteur pétrolier s'avère particulièrement délicate à réaliser étant donné le manque d'information publique. L'extraction pétrolière est en effet largement régie par des conventions fiscales entre les sociétés et les États concernés. Ces conventions sont rarement publiées, bien qu'elles contiennent les éléments clés du partage de la rente pétrolière, éléments généralement absents des codes pétroliers nationaux.

Source : FERDI.

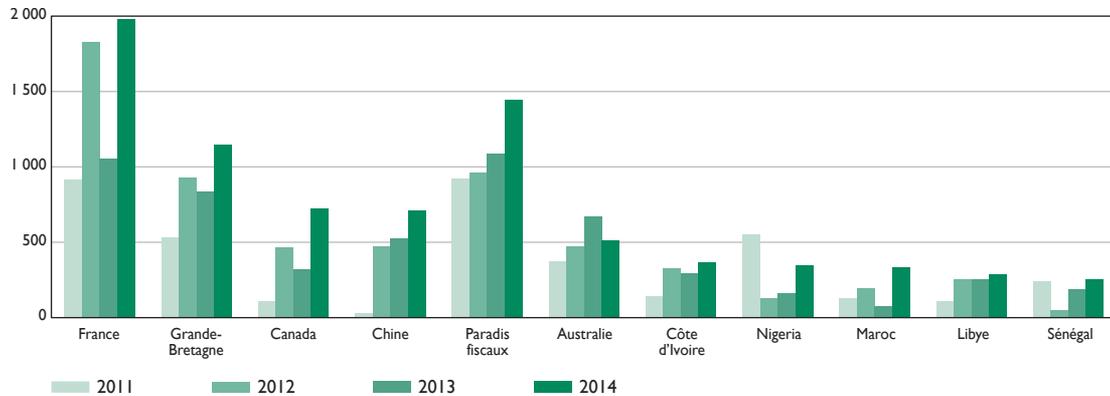
7 Si les exonérations de droits de douane ou de TVA peuvent être justifiées afin de ne pas augmenter le coût des investissements, d'autres concernant notamment l'IS réduisent sensiblement le taux effectif moyen d'imposition des projets miniers ou pétroliers. L'IS est en effet la principale source de recettes fiscales pour l'activité minière devant les redevances minières ou les prises de participation à titre gratuit.

8 Hormis une taxe superficielle, l'activité d'exploration est généralement exonérée de tout impôt et taxe. Les pays de la Zone franc ne disposent pas des instruments légaux leur permettant de taxer efficacement les plus-values liées à la découverte de gisements. Ces plus-values sont souvent réalisées par des transferts indirects des titres miniers ou pétroliers.

9 Une directive de l'UEMOA de 2015 concerne l'estimation et la publication des dépenses fiscales et est en cours d'application par les pays membres. Il n'existe pas de directive similaire pour la CEMAC. .../...

Graphique D Origine des investissements directs étrangers (flux nets) en Zone franc de 2011 à 2014

(en millions de dollars)



Source : FMI, Coordinated Direct Investment Survey (CDIS).

Si l'harmonisation fiscale demeure fragile et ne permet pas d'éviter une concurrence entre États membres par le jeu des exonérations ou des réductions de taux, elle s'avère largement insuffisante pour protéger les recettes intérieures face à une optimisation fiscale agressive de certaines entreprises multinationales. Le graphique D représente l'évolution de l'origine des investissements directs étrangers sur la période 2010-2014. La France demeure certes la principale source des capitaux dans la zone. Cependant, le rôle des pays dits à fiscalité privilégiée¹⁰ est en nette progression. Le cas du Burkina Faso est illustratif puisque près de 300 millions de dollars provenaient annuellement de la Barbade, plus de 30 millions de dollars des Îles Caïmans pour les années 2012, 2013 et 2014, et presque 200 millions de dollars des Bermudes pour 2014. Ces investissements correspondaient au développement de l'industrie extractive dans ce pays. Une analyse de la base de données des investissements directs étrangers des Nations unies (CNUCED) révèle que le Luxembourg est la destination principale des flux nets de capitaux sortant de la Zone franc sur la période 2001-2012 avec une moyenne de 1,2 milliard de dollars par an¹¹. Ces désinvestissements laissent suggérer des schémas d'optimisation fiscale agressifs au détriment des recettes des pays de la Zone franc mais aussi des principaux pays investisseurs comme la France.

Les directives régissant l'IS ou l'impôt sur le revenu des capitaux mobiliers doivent évoluer afin d'intégrer de nouvelles contraintes, en particulier le risque d'optimisation fiscale agressive de sociétés multinationales opérant dans des secteurs clés des économies des pays membres tels que l'industrie extractive, l'agriculture d'exportation ou les télécommunications. Les deux commissions sont des acteurs clés de cette lutte contre l'optimisation fiscale agressive en coordonnant les efforts des États membres. En suivant, voire en adaptant à leur économie et à leur capacité administrative le projet BEPS (Base Erosion and Profit Shifting), initié en 2013 par l'OCDE, elles pourraient notamment renforcer la protection de l'assiette de l'IS par la définition d'une législation commune sur les prix de transfert suivant le principe de pleine concurrence, la généralisation de l'obligation documentaire et la mise en place d'une règle limitant la sous-capitalisation.

Références

Djankov (S.), Ganser (T.), McLiesh (C.), Ramalho (R.) et Shleifer (A.) (2010), « The effect of corporate taxes on investment and entrepreneurship », *American Economic Journal: Macroeconomics*, vol. 2, n° 3, p. 31-64.

Wildasin (D.E.) (1988), « Nash equilibria in models of fiscal competition », *Journal of Public Economics*, n° 35, p. 229-240.

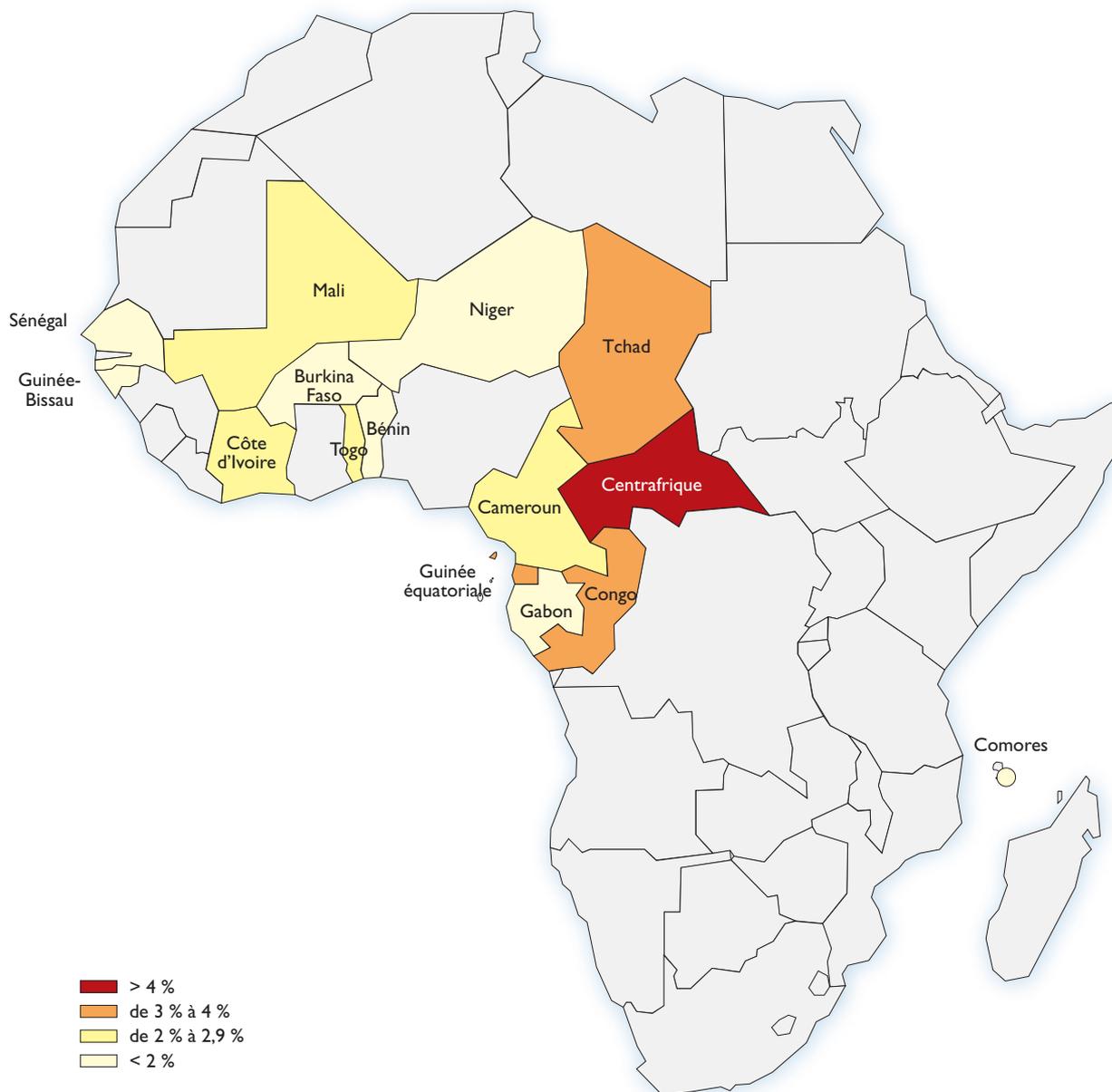
¹⁰ Dans le graphique D sont agrégés sous l'appellation paradis fiscaux les pays suivants : Luxembourg, Bermudes, Bahamas, Barbade, Îles Caïmans (...). La définition de paradis fiscal varie sensiblement d'un État ou d'une institution (OCDE, UE) à l'autre et d'une année à l'autre. Étant donné la pratique des rescrits fiscaux récemment révélée, le Luxembourg a été intégré à la liste des paradis fiscaux.

¹¹ La base de données de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement ne distingue pas les flux entrants de ceux sortants. Elle fournit seulement les flux nets. Ainsi, sur la période 2001-2012, en moyenne 1,2 milliard de dollars sortaient des pays de la Zone franc vers le Luxembourg, alors que 7 milliards de dollars arrivaient annuellement de France.

LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE AUX COMORES

INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION

De 2011 à 2015 (en moyenne annuelle)



(moyenne annuelle sur 5 ans, en %)

Pays	Indice des prix à la consommation	Pays	Indice des prix à la consommation
UEMOA	1,7	CEMAC	2,8
Bénin	1,9	Cameroun	2,4
Burkina Faso	1,5	Centrafrique	6,0
Côte d'Ivoire	2,1	Congo	3,1
Guinée-Bissau	1,7	Gabon	1,8
Mali	2,0	Guinée équatoriale	3,5
Niger	1,2	Tchad	3,0
Sénégal	0,9		
Togo	2,0	Comores	1,3

Sources : BCEAO, BEAC, BCC ; calculs Banque de France.

La croissance économique a continué de ralentir dans les Comores, s'établissant à 1,0 % en 2015, freinée par les retards pris dans les programmes d'investissements publics et par la crise énergétique persistante. L'inflation est restée modérée. Dans un contexte globalement morose, la politique monétaire est restée inchangée. Les tensions budgétaires, prononcées depuis plusieurs années, se sont aggravées tout au long de l'année 2015 dans un contexte de ralentissement de l'activité économique. Elles se sont relâchées en fin d'exercice grâce à une aide budgétaire saoudienne exceptionnelle, mais restent prégnantes et appellent une amélioration de la transparence et une rationalisation du budget de l'État. La situation extérieure du pays s'est sensiblement améliorée en 2015, avec un léger excédent de la balance des transactions courantes rendu possible par la forte baisse de la facture pétrolière. Les perspectives de croissance dépendront des solutions apportées à la crise énergétique pour garantir la fourniture d'électricité à des prix raisonnables.

1 | L'ACTIVITÉ ET L'INFLATION

Depuis deux ans, l'Union des Comores accuse un ralentissement rapide de sa croissance économique qui s'est établie à 1,0 % en 2015, après 2,1 % l'année précédente. L'activité économique a été affectée par les retards pris dans l'exécution du plan d'investissement public et est restée fortement pénalisée par la crise énergétique qui perdure depuis maintenant presque une décennie.

La compagnie publique d'électricité Ma-Mwe, en situation de monopole, souffre de problèmes de gouvernance opérationnelle et financière qui se traduisent par un manque d'investissements, malgré des équipements anciens et inefficaces (groupes électrogènes), une tarification élevée (le prix de l'électricité y est parmi les plus hauts d'Afrique), des pertes commerciales et des problèmes techniques récurrents. Les délestages fréquents affectent l'activité écono-

mique : les coupures de courant sont quotidiennes dans la capitale et ailleurs, il n'y a du courant au mieux que quelques heures par jour.

La consommation finale a continué à progresser en 2015, tirée à la fois par le secteur privé et par les dépenses publiques en forte progression (+ 13 % sur un an). En outre, les investissements sont repartis à la hausse, si bien que la demande intérieure a contribué positivement à la croissance réelle. En revanche, le recul des exportations, notamment de clous de girofle, une des principales ressources des îles comoriennes, a apporté une contribution sensiblement négative à la croissance.

Le secteur primaire emploie 80 % de la population active et contribue à 42 % du PIB. Il reste très concentré sur trois produits de rente : le girofle, la vanille et l'ylang-ylang.

Les Comores sont le cinquième producteur mondial de girofle, la production étant essentiellement localisée à Anjouan (70 % de la production) et Mohéli (25 %). Le principal client des Comores est l'Indonésie où le girofle sec importé entre dans la composition de cigarettes, et sa demande reste soutenue. Toutefois, la production de girofle a fortement baissé en 2015, à environ 1 690 tonnes

Comptes nationaux des Comores

(en milliards de francs comoriens (KMF) ; taux et variations en %)

	2012	2013	2014	2015 ^{a)}
Ressources	337,0	355,4	365,2	372,7
PIB nominal	218,6	229,2	239,5	246,8
Importations de biens et services	118,4	126,2	125,7	125,9
Biens	69,6	83,4	84,4	84,4
Services	38,7	35,0	41,8	41,3
Emplois	337,0	355,4	365,2	372,7
Consommation finale	279,5	299,5	305,3	324,2
Formation brute de capital fixe ^{b)}	21,4	17,1	14,2	15,4
Exportations de biens et services	36,1	38,9	45,6	33,1
Biens	9,1	7,5	7,6	7,6
Services	23,6	28,6	31,3	38,0
Taux d'investissement (en % du PIB)	9,8	7,5	5,9	6,3
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	3,0	3,5	2,1	1,0
Indice des prix à la consommation (en moyenne annuelle)	6,2	1,6	1,4	1,3

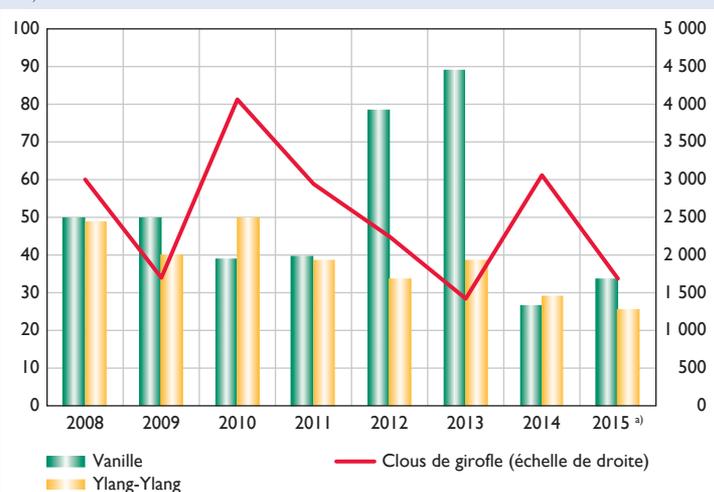
a) Chiffres provisoires.

b) Y compris variation des stocks.

Sources : BCC, administrations nationales.

Production des principaux produits de rente

(en tonnes)



a) Chiffres provisoires.

Source : BCC.

produites, contre 3 058 en 2014. Cette baisse est directement liée au cycle de production des fruits du giroflier, qui comprend des pics de production tous les quatre à cinq ans, suivis par une année de production basse.

Les Comores sont le premier producteur mondial d'ylang-ylang.

La production, assez stable par rapport à 2014, s'est établie à 26 tonnes en 2015, répartie entre 350 distillateurs, essentiellement sur l'île d'Anjouan. Depuis quelques années, la production d'ylang-ylang comorien est en constante régression malgré une forte demande mondiale. La filière pâtit de plantations vieillissantes et de la disparition rapide du couvert forestier, une conséquence du manque d'électricité qui pousse à la consommation de bois de chauffage utilisé dans le processus de distillation.

Enfin, la production de vanille, en perte de vitesse depuis la crise de 2004, ne place plus les Comores qu'au onzième rang mondial.

En 2015, 34 tonnes de vanille ont été produites, contre 27 l'année précédente. Une certaine embellie s'est fait sentir sur ce marché en raison d'une forte remontée des cours mondiaux à partir de la mi-2015.

Le pays reste largement tributaire de l'évolution des cours de ces produits sur les marchés mondiaux, sans disposer d'une capacité d'influence compte tenu de volumes de production faibles (pour les filières de la vanille et du

girofle) ou de structures de marché dirigées par la demande (pour la filière de l'ylang-ylang). En outre, ces produits sont prioritairement vendus à l'état brut, ce qui limite la valeur ajoutée des exportations.

Le secteur de la pêche est également un secteur moteur pour l'économie comorienne.

La zone maritime s'étend sur plus de 160 000 km² et fait vivre près de 17 % de la population (10 % du PIB comorien). L'Union européenne bénéficie d'un accord avec les Comores pour l'exploitation des ressources dans les eaux territoriales, moyennant une contribution financière de 615 000 euros par an sur la période 2012-2018, dont 300 000 euros sont consacrés

chaque année à la professionnalisation du secteur et au développement des infrastructures portuaires. De même, la Société nationale de pêche des Comores (SNP) devrait permettre le développement de la pêche locale en finançant un renouvellement de la flotte et la construction de petites unités locales de transformation, un projet financé par la commission de la Ligue arabe depuis 2013. Selon l'Agence nationale pour la promotion des investissements (ANPI), la production annuelle est de 16 000 tonnes dont la quasi-majorité est consommée localement. En 2015, la Banque mondiale a apporté son appui à travers un projet de cogestion des ressources côtières pour une subsistance durable (CoReCSuD), avec un financement du *Japanese Social Development Fund* (JSDF) à travers l'Association internationale de développement (IDA) pour un montant total de 2,73 millions de dollars. À la fin du mois de décembre 2015, près de 6 000 pêcheurs avaient suivi une formation sur l'exploitation durable des ressources halieutiques, et cinq plans de cogestion des ressources pour éviter la surexploitation avaient été approuvés par un ensemble de vingt-neuf villages.

Le secteur secondaire reste très peu développé aux Comores du fait de l'étroitesse du marché intérieur, de la crise énergétique et du déficit d'infrastructures.

L'industrie comorienne se limite aux activités artisanales, à la transformation basique des cultures de rentes (distillation d'huile essentielle, par exemple) et au secteur du BTP.

La pénurie d'énergie continue d'être un frein majeur au développement du pays. Plusieurs projets sont cependant en cours, notamment la construction par une société indienne, et sous financement indien, d'une centrale au fioul d'une puissance de 18 mégawatts. Elle pourrait être opérationnelle d'ici 2018. Un autre projet concerne la révision des groupes électrogènes, financée par la Banque africaine de développement (BAfD), toujours en suspens depuis la signature en 2013 de la convention de financement entre la BAfD et le gouvernement. Plus ambitieuse, mais plus hypothétique, la captation de l'énergie géothermique du volcan Karthala sur l'île de Grande Comore devrait entraîner des investissements supérieurs à 100 millions de dollars. Les travaux d'exploration se sont achevés fin 2015 et la phase de forage, à deux kilomètres de profondeur, pourrait commencer d'ici 2018. L'objectif est de construire une usine géothermique opérationnelle en 2022, capable dans un premier temps, de produire 10 mégawatts, puis progressivement, 20. Enfin, les Comores tablent sur la découverte de gisements d'hydrocarbure *offshore*, essentiellement entre la Grande Comore et le Mozambique. Deux licences d'exploration – la première accordée à un consortium anglo-néerlandais et la seconde à un consortium américano-mauricien – ont été signées. Un troisième contrat a été conclu en 2015 avec une société sud-africaine. D'ici 2018, la présence ou non d'hydrocarbures devrait être confirmée si, compte tenu de la chute des cours du pétrole, l'exploration n'est pas ralentie.

Enfin, **le secteur tertiaire est resté relativement dynamique en 2015.** Le secteur des télécommunications, longtemps monopole d'État, a entamé un processus de libéralisation. Fin 2015, l'autorité nationale de régulation a attribué une deuxième licence de téléphonie mobile à la société malgache Telma.

Dans un contexte économique plutôt morose, **l'inflation a diminué**, passant de 1,4 % en 2014 à 1,3 % en 2015. Les prix à la consommation sont restés contenus du fait des effets sur les prix alimentaires de la bonne production agricole vivrière et, dans une moindre mesure, grâce à l'impact de la chute des prix du pétrole.

Le rebond de l'activité économique depuis le début de l'année 2016, entraîné notamment par le démarrage de l'activité du nouvel opérateur de télécommunications et le paiement des arriérés de salaires de l'année précédente, laisse présager un léger rebond de la croissance

comorienne en 2016. En outre, la fourniture d'électricité devrait s'améliorer du fait d'une subvention de 3 milliards de francs comoriens pour l'achat de fioul. La croissance pourrait atteindre 3% en 2016 selon la Banque centrale des Comores. L'inflation resterait contenue, sous la barre des 3 %, grâce aux récentes mesures administratives visant à abaisser les prix à la pompe des produits pétroliers, ainsi que ceux de certains produits de première nécessité et des transports en commun.

2| LA POLITIQUE BUDGÉTAIRE

Les tensions budgétaires, prononcées depuis plusieurs années, se sont aggravées tout au long de l'année 2015, avant de se résorber en toute fin d'exercice, grâce à un important don de l'Arabie saoudite.

Des difficultés récurrentes dans l'exécution du budget ont abouti, au deuxième semestre 2015, à l'accumulation de trois mois d'arriérés de salaires des fonctionnaires. Cependant, la vente de la licence de téléphonie mobile (pour 6,4 milliards, enregistrés dans les recettes non fiscales) et le décaissement d'un don budgétaire saoudien massif (de 19,6 milliards, soit 8 % du PIB), délivré le 31 décembre, ont amélioré la situation. Ces concours exceptionnels ont permis d'apurer les arriérés de salaires, de payer des échéances de la dette extérieure, de réduire l'endettement auprès de la banque centrale et de compléter le financement de certains investissements publics déjà engagés, notamment la construction de citernes pour augmenter la capacité de stockage à Mohéli de la société des hydrocarbures.

Le montant total des recettes a été de 83,8 milliards en 2015, contre 60,4 milliards en 2014, soit une hausse de 38,6 %, grâce à l'enregistrement de ces ressources exceptionnelles. Les recettes fiscales n'ont représenté que 12,4 % du PIB en 2015, soit moins de 40 % des ressources totales de l'État.

Le total des dépenses et prêts nets a atteint 69,9 milliards en 2015, contre 61,8 milliards en 2014, soit une augmentation de 13,1 %. Ce sont essentiellement les dépenses courantes qui ont augmenté (de 9,8 % en 2015) tandis que les dépenses en capital ne se sont accrues que de 0,7 %. L'État a, de plus, contracté pour 3,8 milliards de prêt.

L'augmentation des dépenses budgétaires s'explique en grande partie par les dépenses de personnel de la fonction publique qui ont crû de près de 11 % en 2015 et absorbent presque l'intégralité des recettes fiscales. Le poste « salaires » s'est établi à 23,7 milliards, après 21,4 milliards en 2014 et 18,6 milliards en 2013, notamment en raison de l'accord conclu en mars 2014 avec le syndicat des enseignants sur une régularisation rétroactive de leurs salaires portant sur la période octobre 2013-mai 2014.

La consommation de biens et services a augmenté de 2,5 %, pour s'établir à 12,1 milliards en 2015, reflétant essentiellement les dépenses liées aux préparatifs des élections du président de l'Union et des gouverneurs des îles.

Les transferts se sont fortement accrus, passant de 5,1 milliards en 2014 à 6,9 milliards en 2015, du fait de l'augmentation des subventions de l'État à l'entreprise publique d'électricité et d'eau (Ma-Mwe) pour se fournir en gazole.

Le service de la dette a également plus que doublé en 2015, en lien avec la hausse de l'encours de prêts sur le budget de l'État.

Au final, le solde primaire pour 2015 a enregistré un déficit de 2,3 milliards de francs comoriens, contre un déficit plus prononcé de 5 milliards en 2014, représentant respectivement 0,9 % et 2,1 % du PIB. Le déficit du solde global hors dons s'est stabilisé à 10,3 % du PIB en 2015, après 10,5 % en 2014 et 8,6 % en 2013.

Grâce notamment au don saoudien, le solde global (dons inclus) est ressorti excédentaire à 13,9 milliards, contre un déficit de 1,3 milliard en 2014.

3 | LA POLITIQUE MONÉTAIRE

Les réserves obligatoires sont le principal instrument de la Banque centrale des Comores (BCC), mais elles sont peu contraignantes car les banques commerciales disposent de réserves généralement excédentaires. Dans un contexte de croissance économique modérée, de progression contenue de la masse monétaire, de stabilité des excédents de réserves des établissements de crédit et d'inflation basse, le conseil d'administration de la BCC a maintenu en 2015 le taux de constitution des réserves obligatoires, inchangé depuis décembre 2013, à son niveau de 15 %.

De même, la structure des taux comoriens, liée au niveau des taux d'intérêt pratiqués dans la zone euro, a été maintenue inchangée. Le passage en territoire négatif de l'Eonia européen et sa baisse en 2015 ont donc conduit les taux comoriens à des niveaux historiquement bas, les dépôts étant rémunérés aux taux planchers en vigueur (voir tableau ci-après).

Un nouveau règlement sur les taux effectifs globaux est entré en vigueur le 1^{er} avril 2015. En attendant les déclarations qui permettront à terme de déterminer les taux d'usure, le conseil d'administration de la BCC a statué sur le maintien d'une fourchette de taux débiteurs entre 7 % et 14 %.

Taux d'intérêt des Comores

(en %)

	Du 1 ^{er} janvier 2006 au 1 ^{er} janvier 2009	Du 1 ^{er} janvier 2009 au 1 ^{er} juillet 2009	Depuis le 1 ^{er} juillet 2009
Taux d'escompte	Eonia + 1,5	Eonia + 1,5	Eonia + 1,5
Taux des avances au Trésor	Eonia + 1,5	Eonia + 1,5	Eonia + 1,5
Taux de rémunération des dépôts du Trésor	Eonia	Eonia	Non rémunérés
Taux de rémunération des dépôts des banques à la BCC :			
– représentatifs des réserves obligatoires	Eonia – 1/4	Eonia – 1,25	Eonia – 1,25
– libres	Eonia – 1/8	Eonia – 1/8	Eonia – 1/8
Taux minimum et maximum sur les crédits	7,0 – 14,0	7,0 – 14,0	7,0 – 14,0
Taux planchers sur les dépôts	2,50	2,00	1,75

Sources : BCC, FMI, ministère des Finances.

Évolution des contreparties de la masse monétaire

(en millions de francs comoriens (KMF) ; variation en %)

	2013	2014	2015	Variation 2015/2014
Avoirs extérieurs nets	56 567	57 566	79 363	37,9
Banque centrale	50 242	56 996	77 525	36,0
Banques commerciales	6 325	570	1 837	222,5
Crédit intérieur	59 694	67 525	64 417	- 4,6
Créances nettes sur l'État (administration centrale)	5 511	8 457	- 4 264	- 150,4
Créances brutes	15 787	16 203	12 062	- 25,6
Dépôts de l'État (-)	10 276	7 746	16 325	110,8
Crédits à l'économie	54 183	59 068	68 680	16,3
Secteur public	1 140	1 027	907	- 11,7
Secteur privé	53 043	58 041	67 773	16,8
Autres postes nets	- 26 398	- 27 953	- 30 020	7,4
Total	89 862	97 139	113 759	17,1

Source : BCC.

Évolution des composantes de la masse monétaire

(en millions de francs comoriens (KMF) ; variation en %)

	2013	2014	2015	Variation 2015/2014
Monnaie	56 878	62 252	76 379	22,7
Circulation fiduciaire	21 740	24 693	30 387	23,1
Dépôts à vue	35 138	37 560	45 992	22,5
Banque centrale	473	1 008	2 039	102,4
Banques commerciales	34 665	36 552	43 953	20,2
Quasi-monnaie	32 985	34 886	37 380	7,1
Comptes sur livret	32 985	34 886	37 380	7,1
Total	89 862	97 139	113 759	17,1

Source : BCC.

Les agrégats de monnaie et de crédit ont été fortement affectés par les ressources exceptionnelles enregistrées dans les comptes de l'État en fin d'année 2015 (l'aide budgétaire de l'Arabie saoudite et l'encaissement du produit de la vente d'une licence de téléphonie). En effet, jusqu'à novembre 2015,

à fin 2015, contre 5,6 mois en 2014.

Dans le même temps, les pièces et billets en circulation, comme les dépôts bancaires, se sont fortement accrus (+ 23 % en 2015). Là encore, cette expansion peut être mise en relation avec les revenus exceptionnels extérieurs de la fin d'année. La liquidité bancaire et la monnaie en circulation devraient se réduire au fur et à mesure que ce pic se résorbe sous l'effet de la progression de la consommation intérieure, structurellement riche en importations.

la croissance de la masse monétaire en glissement annuel est demeurée autour de 9,5 %, en liaison avec l'évolution du crédit à l'économie. Fin décembre 2015, la masse monétaire s'est élevée à 113,8 milliards, affichant une hausse de 8,3 % par rapport à novembre 2015 et de 17,1 % par rapport à son niveau de fin décembre 2014. Cette évolution a résulté de l'accroissement du crédit au secteur privé (+ 16,1 %), mais aussi et surtout de la consolidation des avoirs extérieurs nets (+ 37,9 %).

En outre, les ressources exceptionnelles ont permis la baisse sensible des créances sur le Trésor comorien car l'État en a utilisé une partie pour solder des reliquats de prêts à court terme et une partie des avances statutaires qui sont redescendues à 2,7 milliards à la fin de l'année 2015, bien en deçà du maximum autorisé qui est de 6,9 milliards¹.

Autre conséquence des ressources exceptionnelles de fin d'année, le taux de couverture des engagements à vue de la BCC par les avoirs extérieurs nets s'est fortement amélioré, s'établissant à 69,8 % en 2015, contre 59,3 % en 2014, et permettant ainsi de couvrir 8,2 mois d'importations de biens et services

¹ Les statuts de la Banque centrale des Comores prévoient que les avances statutaires à l'État ne peuvent excéder 20 % de la moyenne des ressources domestiques des trois dernières années.

4 | LA BALANCE DES PAIEMENTS ET LA DETTE EXTÉRIEURE

La position extérieure du pays s'est sensiblement améliorée en 2015. En raison d'une faible base exportatrice et du besoin élevé de biens importés, le déficit commercial est structurel. Seul le maintien des transferts de migrants à un niveau important (autour de 20 % du PIB) contribuait jusqu'à présent à contenir le déficit courant. Cependant, pour la première fois en 2015, le compte des transactions courantes de la balance des paiements a affiché un solde excédentaire de 0,6 % du PIB (soit 1,5 milliard), contre un déficit de 9,1 % du PIB en 2014, grâce, en particulier, à l'enregistrement du don saoudien.

Le déficit commercial s'est légèrement amélioré, s'établissant à 74,5 milliards en 2015, contre 79,5 milliards en 2014. Cette évolution résulte de la baisse de 8 % de la valeur des importations (82 milliards en 2015, contre 89,1 milliards en 2014), notamment des produits pétroliers, grâce à la baisse des cours, alors que les volumes importés ont augmenté. Toutefois, les exportations ont également fortement diminué (de près de 22 % en un an), compte tenu de la chute de la production de clous de girofle en 2015.

Le solde de la balance des services est ressorti excédentaire de 0,5 milliard en 2015, contre un déficit de 5,1 milliards en 2014, grâce en particulier à la vente de la licence de télécommunication à un groupe malgache.

Le solde des revenus s'est sensiblement amélioré, à 1,7 milliard en 2015, après 1,4 milliard en 2014, grâce à une hausse des revenus d'investissement.

Le solde des transferts courants a bénéficié de l'appui budgétaire du royaume d'Arabie saoudite.

Les transferts privés nets se sont contractés de 6 %, en liaison avec la hausse de 32 % des flux débiteurs (notamment les ventes de devises), les flux entrants n'augmentant que de 0,3 %.

L'Union des Comores a bénéficié en 2012 du point d'achèvement de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTÉ) qui a allégé sa dette extérieure de 176 millions de dollars. La dette extérieure des Comores s'élevait à 145 millions de dollars en 2014, soit 22,4 % du PIB, entièrement financée de manière concessionnelle. L'analyse de viabilité de la dette, conduite en début 2015 par le FMI, a conclu à l'existence d'un risque « modéré » de surendettement pesant sur la dette comorienne. L'inclusion des transferts des migrants dans l'analyse de la viabilité de la dette publique a permis de reclasser le risque d'« élevé » à « modéré ».

Dette extérieure des Comores

(encours en millions de dollars ; indicateurs de dette en %)

	2011	2012	2013	2014
Dettes à court et long terme	277,9	255,7	151,1	145,0
Dettes à long terme	245,5	223,5	116,6	112,5
Dettes publiques garanties	245,5	223,5	116,6	112,5
Dettes privées non garanties	0,0	0,0	0,0	0,0
Recours aux crédits FMI	27,7	28,0	32,9	30,9
Dettes à court terme	4,7	4,1	1,6	1,6
dont arriérés d'intérêts sur dette à long terme	4,7	4,1	1,6	1,6
Pour mémoire : arriérés sur principal de dette à long terme	16,7	14,3	4,1	4,1
Indicateurs de dette				
Dettes extérieures/exportations de biens et services	300,0	271,1	143,9	117,7
Dettes extérieures/PIB	47,3	44,8	24,4	22,4
Service payé de la dette/exportations de biens et services	4,3	12,6	0,4	0,5
Service payé de la dette/recettes budgétaires	4,0	9,9	0,5	0,6
Dettes multilatérales/dettes totales	71,4	67,4	43,0	43,0

Sources : Banque mondiale, BCC et FMI.

Courant 2015, les Comores ont sollicité l'aide du FMI au titre d'une facilité de crédit rapide (FCR), assortie d'un programme SMP (*Staff Monitored Program*). Les ressources financières exceptionnelles, enregistrées dans les comptes de l'État comorien en fin d'année 2015, ont cependant couvert les besoins de financement et les Comores ont suspendu la négociation avec le FMI. Le dialogue a été réouvert mi-2016 par les nouvelles autorités. En outre, à fin juin 2015, la Banque mondiale détenait un portefeuille de sept projets, représentant des engagements de financement de 22,4 millions de dollars. Le dernier projet, d'un montant de 3 millions de dollars, a été approuvé en juin 2015 et porte sur la réforme de la gouvernance économique.

5| LE SYSTÈME BANCAIRE

Le système bancaire comorien se compose de huit établissements de crédit, dont le bilan consolidé s'est établi à 108 milliards fin 2015 (soit à peine 44 % du PIB), contre 96 milliards une année plus tôt. La grande majorité des établissements ont réalisé des résultats bénéficiaires en 2015, mais la tendance générale a néanmoins été à la baisse des niveaux de rentabilité.

Le système financier comorien est peu développé et fragile. Il est dominé par quatre grandes banques à capitaux étrangers et la banque postale publique (la SNPSF) qui concentrent deux tiers environ des actifs, et trois établissements de microfinance qui représentent le tiers restant.

La trésorerie nette du système bancaire s'est inscrite à la hausse, passant à 37 milliards en 2015, après 34 milliards en 2014, cette progression s'expliquant essentiellement par la régularisation des arriérés de salaires des fonctionnaires fin 2015. Les encours des dépôts de la clientèle ont progressé de 14 % en un an, pour s'établir à 10 milliards fin 2015. Tous les établissements de crédit ont bénéficié de cette progression. Cependant, l'accès aux services bancaires reste limité, seuls 22 % des adultes possédant un compte dans un établissement officiel selon la dernière enquête, qui date de 2011.

L'encours de crédit net a également progressé, de l'ordre de 16 % sur un an, pour s'établir à 61 milliards fin 2015, progression commune à l'ensemble des établissements. La qualité du portefeuille est restée stable, les prêts improductifs se chiffrant à hauteur de 22 % de l'ensemble des prêts en 2015, après avoir eu tendance à augmenter ces dernières années. Le taux de provision s'est également stabilisé autour de 61 %. Les établissements de crédit continuent de se heurter à d'importantes difficultés liées aux défaillances de l'appareil judiciaire pour le recouvrement de leurs créances et la mise en application des garanties hypothécaires. Cette problématique peut venir à peser négativement sur leur rentabilité et leur solvabilité. La mise en place d'un comité de sanctions et de dispositions réglementaires adéquates est devenue une des priorités de la BCC dans l'objectif de moderniser le système bancaire comorien.

Situation simplifiée du système bancaire comorien

(en millions de francs comoriens (KMF))

Actif	2011	2012	2013	2014	2015	Passif	2011	2012	2013	2014	2015
Trésorerie nette	32 536	36 640	34 103	34 472	36 613	Trésorerie passif	2 973	2 988	2 936	3 169	2 434
Crédits nets	37 204	42 012	47 819	52 372	60 748	Dépôts	58 571	69 480	71 739	75 685	86 010
Douteux	6 286	8 504	9 377	11 149	13 157						
Provisions	3 607	5 647	6 149	6 773	8 056						
Titres et divers	5 189	3 558	3 407	3 095	4 053	Titres et divers	3 038	3 137	3 214	2 983	4 339
Immobilisations nettes	4 717	5 553	5 422	6 206	6 754	Fonds propres	15 064	12 158	12 861	14 308	15 386
Total	79 646	87 763	90 751	96 145	108 168	Total	79 646	87 763	90 750	96 145	108 168

Source : BCC.

6 | LES DÉVELOPPEMENTS ET ENJEUX DE LONG TERME

Les Comores forment un petit État insulaire à faible revenu dont les ressources naturelles sont, dans l'attente d'une découverte de gisements d'hydrocarbures, limitées. Les obstacles structurels au développement sont nombreux. En raison du faible volume de ressources disponibles et de la petite taille du marché intérieur, les Comores ont des difficultés à diversifier leur économie et à réaliser des économies d'échelle. La rareté des liaisons internationales et les frais de transport élevés augmentent le coût des importations et des biens intermédiaires. En outre, le marché intérieur est fragmenté par des liaisons de transport et de communications limitées entre les îles. Le pays est très vulnérable aux catastrophes naturelles (éruptions volcaniques, séismes et inondations provoquées par des cyclones) et cette vulnérabilité pourrait s'aggraver du fait des changements climatiques. Enfin, la crise énergétique persistante handicape fortement l'activité économique.

Les Comores sont très dépendantes des envois de fonds de la diaspora. Cependant, malgré leurs volumes relativement élevés, ces envois de fonds par les migrants, qui proviennent principalement de France, ne se sont pas traduits par des investissements productifs et une accélération de la croissance car une part disproportionnellement élevée sert à financer la consommation locale, soit, essentiellement, des importations.

Les Comores sont densément peuplées, avec environ 390 habitants au km², et plus de la moitié de la population (53 %) a moins de 20 ans. Près de la moitié de la population vit également en deçà d'un seuil de pauvreté fixé à 1,25 dollar par jour (exprimé en parité de pouvoir d'achat pour l'année 2011). L'incidence de la pauvreté varie considérablement et semble être plus forte dans les zones rurales. Les données statistiques font apparaître d'importantes inégalités avec un indice de Gini de 64,3. En 2015, les Comores se situaient au 159^e rang (sur 188) du classement de l'indicateur de développement humain des Nations unies.

Les Comores ont gagné cinq places au classement de l'édition 2016 du rapport *Doing Business* de la Banque mondiale, mais continuent de se situer en bas de tableau, au 154^e rang (sur 189), notamment à cause de l'insuffi-

sance des infrastructures dans le secteur de l'énergie et des difficultés à faire respecter les contrats.

En mai 2014, les Comores ont adopté leur nouvelle stratégie pour la croissance et la réduction de la pauvreté (SCA2D) pour la période 2015-2019.

La SCA2D repose sur une démarche participative et fournit une stratégie de développement à moyen terme, basée sur la création d'emplois et la relance de l'activité économique. Elle pose aussi les jalons d'un programme à long terme pour réaliser l'ambition de « faire des Comores un pays émergent à l'horizon 2040, respectueux des droits de l'homme, promouvant l'égalité et l'État de droit ». Les ambitions de ce programme sont néanmoins fortement dépendantes de solutions durables à la crise énergétique. La SCA2D est notamment soutenue par la Banque mondiale, qui s'est engagée dans un partenariat pays, avec deux priorités : le renforcement de la capacité du secteur public et l'augmentation du taux d'activité pour favoriser une croissance partagée. La stratégie couvre la période 2015-2019 et prévoit un financement total de 60 millions de dollars octroyés par l'Association internationale pour le développement (AID) de la Banque mondiale et échelonnés sur la période du partenariat. Deux projets d'assistance technique de la Banque mondiale ont également été lancés courant 2015. Le premier projet concerne le second volet de la réforme de la gouvernance économique (pour un montant de 3 millions de dollars). Le second projet, d'un montant de 6 millions de dollars, vise à créer l'architecture institutionnelle et opérationnelle d'un filet de sécurité sociale à destination des communautés les plus pauvres et notamment pour assurer au minimum une aide alimentaire.

À court terme, le principal enjeu du nouveau gouvernement, formé en juin 2016, après l'élection en avril du président Azali Assoumani, consiste à trouver un meilleur équilibre entre les ressources et les dépenses budgétaires de manière à éviter l'accumulation d'arriérés. L'expérience du budget 2015 montre que les anticipations n'ont pas toujours été réalistes et que les dépenses liées aux salaires et au service de la dette absorbent l'essentiel des recettes intérieures. Or, seule la création de marges de manœuvre budgétaires permettra les investissements d'infrastructures et les dépenses d'éducation et de santé nécessaires au développement à long terme et à la réduction de la pauvreté. La création de ces marges passe notamment par une rationalisation de la masse salariale et des subventions et, de manière générale, par une amélioration et une plus grande transparence de la gestion des finances publiques.

ENCADRÉ 9

La politique monétaire dans l'Union des Comores : cadre institutionnel, objectifs et instruments

Cadre institutionnel et objectif de la politique monétaire comorienne

L'article 1^{er} de la loi 80-08 relative à la monnaie et au rôle de la banque centrale et l'article 6 des statuts révisés de la Banque centrale des Comores (BCC) indiquent que celle-ci « a pour mission générale de formuler la politique monétaire et du crédit, d'exercer la surveillance et le contrôle des activités bancaires et de veiller à l'application de la réglementation des changes ». Les nouveaux statuts de la BCC, ratifiés par l'Union des Comores et par la France, sont entrés en vigueur fin 2010.

La BCC est, par ailleurs, « l'organe chargé de la mise en œuvre de la coopération monétaire » établie par l'accord du 23 novembre 1979 signé entre la France et les Comores. Aux termes de cette convention, l'État français garantit la convertibilité de la monnaie émise par la BCC en lui consentant un droit de tirage illimité sur un compte d'opérations ouvert auprès du Trésor français. Sur ce compte d'opérations, dont le solde créditeur est rémunéré à un taux minimum de 2,5 %, la BCC est tenue de déposer ses avoirs extérieurs, exception faite des sommes nécessaires à sa trésorerie courante.

La banque centrale « garantit la stabilité de la monnaie de l'Union des Comores » (article 6 des statuts révisés). Sans préjudice de cet objectif, elle apporte son soutien à la politique économique du gouvernement.

La garantie de la stabilité extérieure de la monnaie passe par le maintien du taux de change fixe entre le franc comorien et l'euro. La BCC doit donc s'assurer que le niveau d'avoirs extérieurs nets est conforme à l'accord de coopération monétaire signé avec la France et aux statuts de la BCC. Ainsi, le taux de couverture des engagements à vue de la BCC par ses avoirs extérieurs doit être supérieur à 20 % (article 55 des statuts).

Les instruments de la politique monétaire comorienne

La banque centrale détermine des objectifs intermédiaires de politique monétaire (masse monétaire et crédit interne) et utilise comme instruments les plafonds de refinancement, les taux directeurs et les réserves obligatoires.

La régulation du degré de liquidité de l'économie se fait essentiellement par les plafonds de refinancement et les coefficients de réserves obligatoires. La BCC est en effet autorisée par ses statuts (article 21) à imposer aux banques et établissements financiers des réserves obligatoires, assises sur les dépôts et les titres de créances éventuellement émis par ces organismes.

Depuis 1999, le système de réserves obligatoires présente les caractéristiques suivantes :

- l'assiette des dépôts est constituée du montant total des dépôts de la clientèle (comptes de dépôts, comptes courants, comptes sur livrets, comptes à terme) ;
- un coefficient uniforme s'applique à toutes les exigibilités comprises dans l'assiette ; initialement établi à 30 %, il a été fixé à 15 % depuis décembre 2013.

Ces réserves sont constituées sur un compte à la banque centrale et sont rémunérées à un taux basé sur l'Eonia ¹⁾, constaté durant le mois précédent, diminué d'un certain nombre de points de base.

1) Euro overnight index average, taux d'intérêt moyen pondéré en euros : taux calculé par la BCE et diffusé par la FBE (Fédération bancaire de l'Union européenne), correspondant à la moyenne pondérée des taux d'intérêt de toutes les transactions au jour le jour de prêts non garantis réalisées par les banques retenues pour le calcul de l'Euribor.

.../...

Les possibilités de refinancement de l'État auprès de la banque centrale sont encadrées par l'article 22 des statuts révisés, qui limite les avances directes au Trésor à 20 % de la moyenne des recettes budgétaires ordinaires effectivement recouvrées au cours des trois exercices budgétaires précédents. Les montants utilisés sont rémunérés au taux fixé par le conseil d'administration. Du fait de l'abondance de la liquidité globale du système bancaire, de l'absence d'un marché interbancaire et de la prédominance des ressources clientèles à vue, la BCC n'a généralement pas à fournir de refinancement aux banques et aux établissements de crédit. Enfin, les taux d'intérêt bancaires sont encadrés. Sur proposition de la banque centrale, le ministère des Finances fixe les taux créditeurs minimaux. Depuis 2004, les taux débiteurs sont fixés librement par les établissements financiers mais sont encadrés d'un taux plancher et d'un taux plafond édictés par le ministre des Finances, sur proposition de la BCC.

Tableau de synthèse des données économiques des pays de la Zone franc

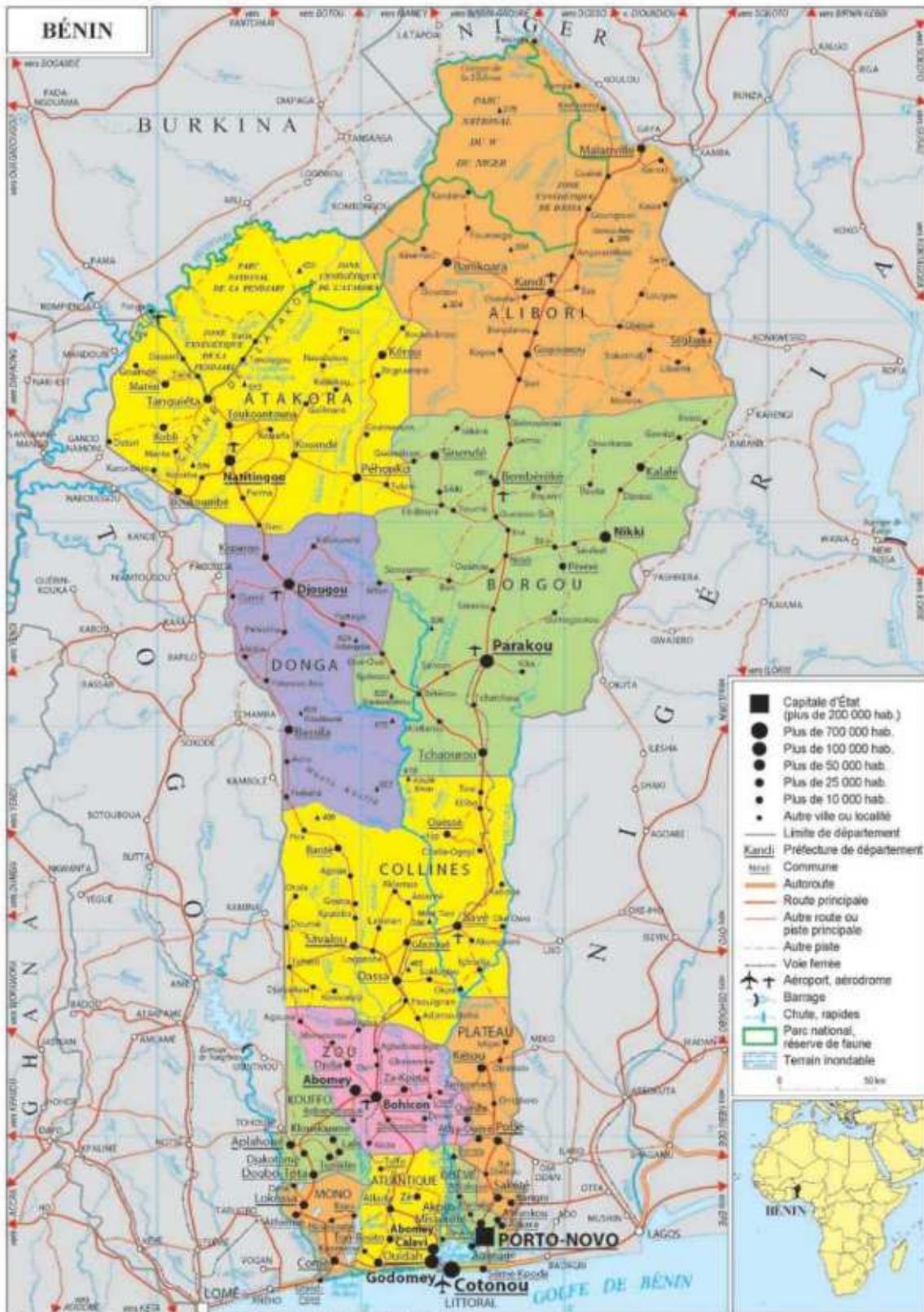
	Population (en millions d'habitants) ^{a)}	PIB		PIB réel (taux de croissance en %)	Taux d'investis- sement (en %)	Inflation (en moyenne annuelle, en %)	Recettes budgétaires (hors dons, en % du PIB)	Solde budgétaire base engagements (dons compris, en % du PIB)	Balance commerciale (en % du PIB)	Solde des transactions courantes (en % du PIB)	Dettes extérieures (en millions de dollars)	Dette/ PIB (en %)	Service payé de la dette/ exportations (en %)
		En milliards de francs CFA (XAF – Afrique centrale et XOF – Afrique de l'Ouest) et de francs comoriens (KMF)	En dollars par habitant										
	2015	2015	2015	2015	2015	2015	2015	2015	2015	2015	2014	2014	2014
Cameroun	23,3	16 723,9	1 232	5,9	22,6	2,7	18,4	-2,0	-1,7	-4,4	5 288,9	16,5	5,2
Centrafrique	4,9	909,2	335	4,9	8,2	2,0	7,3	0,5	-17,0	-9,1	657,4	38,7	6,9
Congo	4,6	5 302,1	2 032	2,3	89,4	2,7	27,4	-11,6	11,3	-43,1	3 900,8	27,7	3,1
Gabon	1,7	8 163,7	7 736	3,1	19,7	-0,3	22,0	-1,1	20,8	-0,2	4 326,0	22,7	4,3
Guinée équatoriale	0,8	5 106,9	11 762	-6,4	53,7	1,7	40,5	-5,1	40,2	-21,5	1 021,8	6,2	2,3
Tchad	14,0	7 271,7	942	2,5	23,7	3,7	13,9	-0,3	0,2	-16,9	2 857,4	18,5	3,0
Total CEMAC	49,3	43 477,5		2,4	33,7	2,5	21,8	-3,0	6,6	-12,5	18 052,3	18,3	2,9
Bénin	10,9	5 013,2	781	5,2	29,5	0,3	16,3	-7,9	-5,9	-7,6	1 984,1	20,7	4,0
Burkina Faso	18,1	6 576,9	615	4,0	27,4	0,9	15,9	-2,0	-1,9	-6,8	2 543,7	20,3	2,8
Côte d'Ivoire	22,7	18 971,3	1 315	10,3	20,2	1,2	19,1	-2,9	10,7	0,7	10 857,0	31,7	11,9
Guinée-Bissau	1,8	600,9	595	4,8	9,3	1,5	14,2	-6,3	2,9	3,9	271,4	25,3	0,9
Mali	17,6	7 739,1	802	6,0	17,3	1,4	16,5	-1,8	-1,8	-1,8	3 416,3	23,7	2,7
Niger	19,9	4 224,7	405	3,5	50,7	1,0	23,4	-9,0	-11,5	-17,4	2 584,6	31,3	3,4
Sénégal	15,1	8 049,6	913	6,5	23,7	0,1	22,3	-4,8	-15,2	-6,2	5 654,7	36,9	8,4
Togo	7,3	2 367,4	569	5,5	21,2	1,8	24,1	-6,7	-15,9	-5,9	995,1	22,2	3,3
Total UEMOA	113,4	53 543,1		7,0	24,4	1,0	19,1	-4,1	-1,1	-4,1	28 306,9	28,3	7,8
Comores	0,8	246,8	736	1,0	6,3	1,3	18,0	-2,7	-30,2	0,6	145,0	22,4	0,5

a) Banque mondiale, World development indicators 2015.

Sources : BEAC, BCEAO, BCC, FMI, Banque mondiale.

5

LES MONOGRAPHIES ÉCONOMIQUES



Map of Benin showing administrative departments and major cities. Source: Institut National de la Statistique, Direction des Activités Géographiques, © Institut 2014.



Caractéristiques géographiques et humaines

Superficie : 115 762 km²

Population : 10,9 millions d'habitants. Densité : 94 habitants/km². Part de la population urbaine : 46,9 % ; Taux de croissance démographique : 2,7 %. Langue officielle : français.

Principales villes : Porto–Novo (capitale administrative), Cotonou, Djougou, Parakou.

Régime politique : M. Patrice Talon, homme d'affaire béninois, a remporté le deuxième tour de l'élection présidentielle le 20 mars 2016 avec 65 % des voix face au Premier ministre franco-béninois Lionel Zinsou. En avril 2016, M. Talon a nommé un gouvernement sans Premier ministre.

Économie (2015)

PIB par habitant ¹⁾ : 781 dollars

Répartition du PIB par secteur d'activité ²⁾ :

Primaire	22,0 %
Secondaire ³⁾	19,2 %
Tertiaire	58,7 %

1) Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, avril 2016 ; en dollars courants.

2) Source : BCEAO ; en prix constants.

3) Inclut les secteurs miniers et extractifs.

Indicateurs de développement

Espérance de vie : 59,6 ans

Mortalité infantile : 8,5 %

Malnutrition infantile : 44,7 %

Alphabétisation des adultes : 28,7 %

Population en deçà du seuil de pauvreté ¹⁾ : 51,6 %

Inégalités de revenus (coefficient de Gini) : 43,5

Accès à l'eau potable : 77,9 %

Accès à l'électricité : 38,4 %

Indicateur de développement humain – Classement : 166^e/188

1) Moins de 1,25 dollar par jour (enquête 2011-2012).

Sources : PNUD (2015), Rapport mondial sur le développement humain et Banque mondiale (2016), World Development Indicators.

Faits saillants

- La croissance économique est restée robuste en 2015 au Bénin, mais est revenue à 5,2 % (comparé à 6,5 % en 2014) sous l'effet d'un ralentissement de l'activité au Nigeria, son principal partenaire commercial, ainsi que de conditions climatiques moins favorables. Les perspectives pour 2016 dépendent largement du niveau d'activité du Nigeria : la BCEAO prévoit une croissance de 5,8 % au Bénin, alors que le FMI table sur une croissance comprise entre 4,5 % et 5 %. L'inflation a été faible en 2015 à 0,3 % et devrait le rester en 2016.

- Le déficit budgétaire base engagements (hors dons) s'est fortement creusé, passant de 2,9 % du PIB en 2014 à 8,4 % du PIB en 2015, en raison d'une progression des dépenses budgétaires de plus de 30 %, alors que les recettes budgétaires ont augmenté de 5 %. En outre, le FMI a signalé d'importantes dépenses non budgétées. Le déficit de la balance des paiements courants a diminué, passant de 437,5 milliards de francs CFA en 2014 (9,2 % du PIB) à 381 milliards en 2015 (7,6 % du PIB).
- Les nouvelles autorités béninoises ont engagé des discussions avec le FMI en juin 2016 en vue de l'octroi d'une facilité élargie de crédit. Elles entendent à la fois inverser la tendance haussière du déficit budgétaire et de la dette, et engager un plan d'investissement à moyen terme pour répondre aux vulnérabilités de l'économie béninoise : base d'exportation étroite et volatile, forte dépendance au cycle économique du Nigeria, insuffisance des infrastructures, notamment énergétiques.

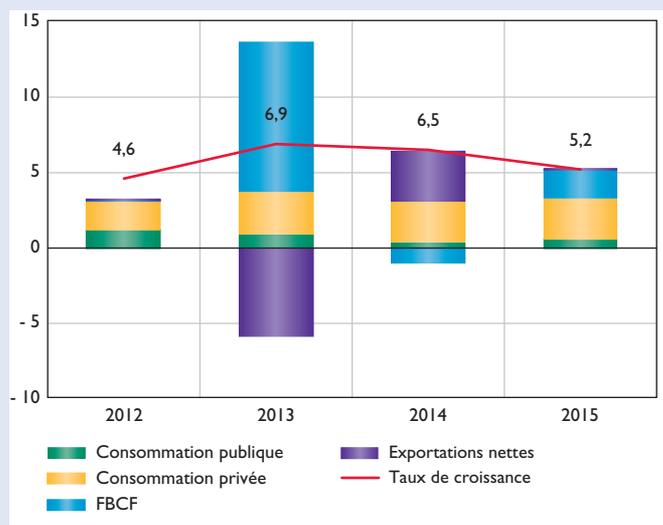
ACTIVITÉ ET PERSPECTIVES

En 2015, l'activité économique béninoise a évolué à un rythme moins soutenu qu'en 2014, le taux de croissance du PIB réel s'établissant à 5,2 %, contre 6,5 % l'année précédente, en raison principalement du recul de l'activité au Nigeria, principal pays destinataire des réexportations du Port autonome de Cotonou (PAC), et de la baisse de la production agricole engendrée par des conditions climatiques moins favorables qu'en 2014.

Le ralentissement de l'économie nigériane explique la faible contribution du secteur extérieur, à hauteur de 0,1 point à la croissance en 2015 contre 3,4 points en 2014. Si le déficit commercial a diminué en prix courants, les exportations nettes à prix constants sont restées globalement stables. L'investissement a contribué pour 1,9 point à la croissance en 2015 contre une contribution négative de -1,0 point en 2014. La consommation privée a été le principal contributeur à la croissance (2,6 points, contre 2,7 points en 2014)

Taux de croissance du PIB réel et contribution de ses composantes

(en %)



Source : BCEAO.

Le secteur primaire a contribué à hauteur de 0,8 point à la croissance du PIB en 2015, contre 1,1 point en 2014.

La campagne agricole 2015-2016 s'est soldée par le recul aussi bien de la production de tubercules – respectivement de 15,9 % et de 4,1 % pour le manioc et l'igname – que de la production céréalière traditionnellement tirée par le maïs (- 5 %), le mil-sorgho (+ 22,1 %) et le riz (- 12,7 %). De même, la production cotonnière de la campagne 2015-2016 est en recul de 22,9 %, à peine supérieure à 300 000 tonnes, compte tenu de poches de sécheresse apparues dans la région septentrionale du pays et plus généralement des conditions pluviométriques moins favorables.

Le secteur secondaire a contribué à hauteur de 1,3 point en 2015, contre 1,4 point en 2014.

Cette évolution est portée par les cimenteries avec la montée en régime de l'usine de la Nouvelle Cimenterie du Bénin (NOCIBE).

Le secteur tertiaire, enfin, a constitué le principal contributeur à la croissance : + 3,1 points en 2015, après 4 points en 2014.

Cette évolution reflète la bonne tenue des activités des télécommunications, des transports et des services financiers.

Après avoir reculé de 1,1 % en 2014, l'inflation a été faible en 2015 (+ 0,3 % en moyenne annuelle),

malgré une hausse des prix des denrées alimentaires, imputables aux effets des mauvaises conditions climatiques sur la production. En glissement annuel, l'inflation atteignait 0,4 % à fin décembre.

Selon les prévisions de la BCEAO, la croissance économique du Bénin progresserait à 5,8 % en 2016.

Outre la baisse des prix des produits pétroliers importés, qui favorise la croissance du pouvoir d'achat et permet de réduire les subventions aux carburants en faveur de l'investissement, l'activité économique bénéficierait des premiers effets des réformes entreprises pour rétablir le bon fonctionnement de la filière coton, de l'amélioration de la gestion des flux au Port de Cotonou et de l'assainissement du climat des affaires repris par les nouvelles autorités. Le FMI prévoit une croissance comprise entre 4,5 % et 5 % (communiqué de presse du 17 juin 2016), liée principalement à la poursuite de la décélération de la croissance au Nigeria.

FINANCES PUBLIQUES

Le solde budgétaire global, base engagements (hors dons), s'est fortement dégradé, se creusant de 135,8 milliards de francs CFA (- 2,9 % du PIB) en 2014, à 422,9 milliards (- 8,4 % du PIB) en 2015.

Les recettes budgétaires ont progressé de 5 %,

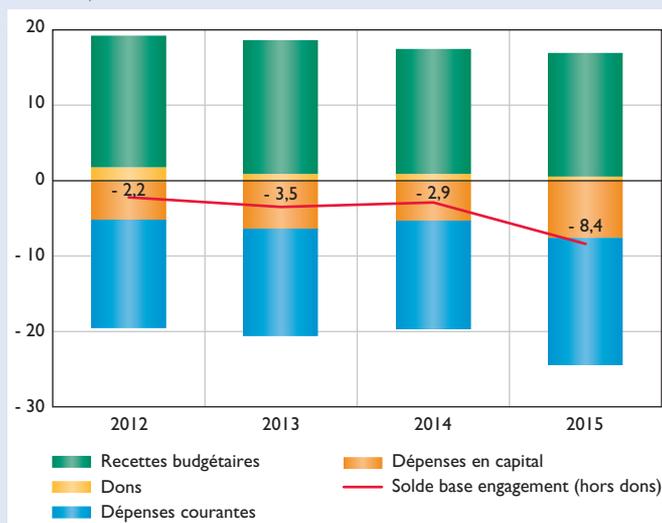
sous l'effet d'une faible hausse des recettes fiscales, qui se sont établies à 713 milliards de francs CFA en 2015, contre 701 milliards en 2014 et d'une progression plus marquée des recettes non fiscales (+ 33,7 %). En conséquence, les recettes budgétaires totales se sont établies à 16,3 % du PIB en léger recul par rapport à 2014 (16,5 % du PIB). Le taux de pression fiscale s'est établi en 2015 à 14,2 % du PIB, demeurant un des plus faibles au sein des pays de la Zone franc, du fait notamment de l'importance prépondérante du secteur commercial informel. Les dons extérieurs se sont nettement contractés (- 34,6 %), représentant 0,6 % du PIB en 2015, contre 0,9 % en 2014.

Les dépenses budgétaires se sont inscrites en hausse de 31 %,

passant de 933 milliards de francs CFA (18,6 % du PIB) à 1 222 milliards en 2015 (24,4 % du PIB). Les dépenses courantes, pour 40 % consacrées à la masse salariale publique se sont accrues de 23,7 % en 2015, après une augmentation de 7,9 % en 2014. Suite aux mesures salariales prises en 2014 et 2015, la part des dépenses salariales dans les recettes fiscales est passée de 45,3 % en 2014 à 48,2 % en 2015 et s'écarte très nettement du seuil indicatif fixé au sein de l'UEMOA (35 %). Si les dépenses de transferts et de subventions, notamment aux carburants, demeurent stables à 249 milliards de francs CFA,

Évolution du solde budgétaire

(en % du PIB nominal)



Source : BCEAO.

les intérêts de la dette ont quasiment doublé, passant de 18,4 milliards de francs CFA à 36,3 milliards. Enfin, les dépenses en capital ont augmenté de 51,0 %, celles sur ressources intérieures progressant de 89,1 %.

En 2015 le déficit budgétaire a principalement été financé, comme l'année passée, par des émissions sur le marché régional d'obligations (478,5 milliards de francs CFA en 2015 dont 46 % émises en décembre) et de bons du Trésor (121 milliards de francs CFA).

À leur arrivée au pouvoir en mars 2016, les nouvelles autorités béninoises ont relancé deux réformes clés pour les finances publiques qui avaient été suspendues en 2012 : la privatisation de la filière coton et le programme de vérification des importations. Les structures gérant la filière coton avant la renationalisation improvisée de 2012 ont été rétablies ainsi que le programme de vérification des importations sur le Port de Cotonou à travers la société Bénin Control, à nouveau chargée de vérifier par scanners la valeur réelle des containers importés et donc l'exactitude de la collecte des recettes douanières.

La procédure de privatisation de Bénin Télécoms, engagée en avril 2009, n'a toujours pas connu de développement décisif. Un appel d'offres, portant à la fois sur Bénin Télécoms SA (réseau fixe), sa filiale à 100 %, Bénin Télécom Mobile (Libercom), et la société privée de GSM, Bell Bénin, dans laquelle Bénin Télécoms détient une participation de 35 %, avait été lancé en avril 2010 et avait suscité l'intérêt de deux sociétés, Orange et Maroc Télécom. La situation financière de l'opérateur historique reste fortement dégradée. Dans ce contexte, les autorités ont annoncé, en février 2014, leur intention d'ouvrir 80 % du capital social de Libercom à un opérateur privé international. À ce jour, l'opérateur mobile est toujours aux mains de Bénin Télécoms.

Par communiqué de presse en date du 17 juin 2016, **les services du FMI ont annoncé avoir entamé des discussions avec les autorités béninoises sur un programme triennal éventuel, soutenu par le mécanisme de facilité élargie de crédit (FEC).** Le précédent programme, appuyé par une FEC d'un montant de 74,2 millions de DTS (109 millions de dollars) s'était achevé en juin 2014. Dans son communiqué de presse, le FMI s'inquiète du creusement du déficit

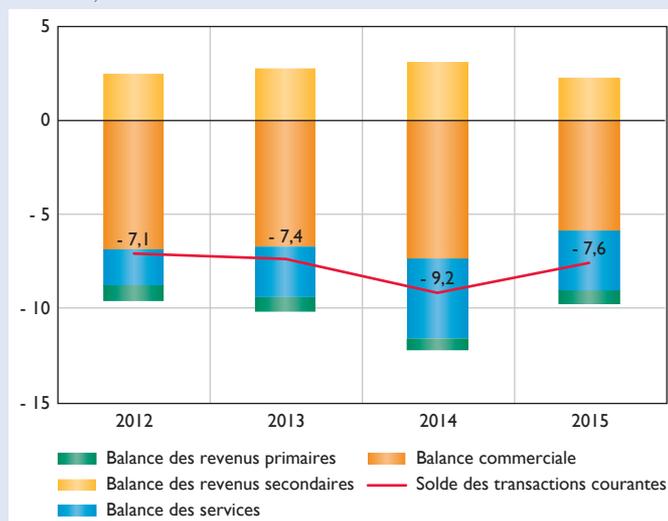
budgétaire en 2015 et au premier trimestre 2016 ainsi que de la signature au cours du dernier trimestre 2015 et du premier trimestre 2016 de contrats pour des projets hors budget à hauteur d'environ 24 % du PIB. Le FMI note que les nouvelles autorités ont corrigé en partie la situation avec l'adoption d'un budget rectificatif 2016 plus rigoureux et l'annulation de la majorité des projets opaques hors budget. Mais l'institution souligne qu'une évaluation complète de ces projets et de leur financement est en cours.

BALANCE DES PAIEMENTS ET DETTE EXTÉRIEURE

Le déficit de la balance des paiements courants a diminué, passant de 437,5 milliards de francs CFA en 2014 (9,2 % du PIB) à 381 milliards en 2015 (7,6 % du PIB), du fait principalement d'une réduction du déficit commercial et du déficit de la balance des services (-20,4 %), l'excédent de la balance des transferts courants se réduisant parallèlement. Le déficit de la balance des biens commerciaux échangés a diminué de 15,2 %, sous l'effet d'un net ralentissement des importations et de la sensible réduction des exportations, cette dernière étant principalement liée à la contraction des réexportations vers le Nigeria qui alimentent une part essentielle de l'activité du Port de Cotonou. Ces réexportations représentaient en 2014 plus de 70 % du total des exportations, mais plus que 50 % en 2015. Les ventes de coton se sont maintenues à leur niveau de 2014 et celles de noix d'anacarde ont progressé de 31,1 % pour représenter en 2015 près de 28 % des ventes de coton. Les importations ont fortement reculé de 16,6 %, essentiellement du fait de la réduction des achats de produits alimentaires (-20,5 %), de la baisse de la facture pétrolière (-18,5 %) mais également de la diminution de la plupart des autres achats de biens importés, que ce soit les biens intermédiaires (-22,3 %) ou les biens de consommation courante (-16,5 %). Le déficit des revenus primaires s'est accru de 18,8 %, reflétant l'alourdissement de la charge de la dette publique. L'excédent du compte des revenus secondaires a diminué de 22,3 %, suite à réduction conjointe des envois de fonds des migrants (-11 %) et de l'aide extérieure (-48,3 %).

Évolution de la balance des transactions courantes

(en % du PIB nominal)



Source : BCEAO.

Le compte financier indique une nette diminution des investissements directs étrangers (IDE) de 37,4 % par rapport à 2014. Les investissements de portefeuille entrants ont augmenté, passant de 23,9 milliards de francs CFA en 2014 à 40,7 milliards en 2015, en lien avec le recours aux émissions de bons du Trésor sur le marché régional.

d'exportations, s'est réduit en 2014 (4,0 %), ainsi que le ratio service de la dette extérieure/recettes budgétaires qui s'est établi à 6,6 % en 2014, contre 7 % un an plus tôt.

L'analyse de viabilité de la dette (AVD) réalisée par le FMI en novembre 2015 a conclu à un risque faible de surendettement, comme la précédente AVD, réalisée en 2012, mais avec une marge devenue mince par rapport au niveau de risque « modéré ».

Dettes extérieures du Bénin

(encours en millions de dollars ; indicateurs de dette en %)

	2011	2012	2013	2014
Dettes à court et long terme	1 868,6	2 053,6	2 366,6	1 984,1
Dettes à long terme	1 194,4	1 302,2	1 592,6	1 741,7
Dettes publiques garanties	1 194,4	1 302,2	1 592,6	1 741,7
Dettes privées non garanties	0,0	0,0	0,0	0,0
Recours aux crédits du FMI	177,5	209,6	225,4	220,3
Dettes à court terme	496,7	541,8	548,6	22,2
dont arriérés d'intérêts sur dette à long terme	27,8	47,0	54,2	22,2
Pour mémoire : arriérés sur principal de dette à long terme	43,6	56,8	60,1	31,9
Indicateurs de dette				
Dettes extérieures/exportations de biens et services	112,3	109,4	94,8	75,6
Dettes extérieures/PIB	23,9	25,3	26,0	20,7
Service payé de la dette/exportations de biens et services	4,3	4,5	4,5	4,0
Service payé de la dette/recettes budgétaires	5,5	6,0	7,0	6,6
Dettes multilatérales/dettes totales	53,4	53,4	58,1	72,3

Sources : Banque mondiale, BCEAO.

Au total, la balance des paiements a enregistré un excédent global de 82,8 milliards de francs CFA, soit près de 1,7 % du PIB en 2015.

Selon les données de la Banque mondiale, la dette extérieure du Bénin s'élevait à 1,9 milliard de dollars à fin 2014, en baisse de 16,2 % par rapport à 2013. Le Bénin a atteint le point d'achèvement de l'initiative PPTE en 2003 et a bénéficié d'un complément d'annulation au titre de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) en 2006. La dette extérieure du pays est ainsi passée entre 2002 et 2006 de 43 % du PIB à 11 % du PIB. Depuis 2007, le ratio dette extérieure/PIB a régulièrement progressé pour atteindre 26 % en 2013, avant de revenir à 20,7 % du PIB. Le service de la dette, rapporté aux recettes

SYSTÈME BANCAIRE

En 2015, le système bancaire béninois comptait quinze établissements de crédit agréés. Trois nouvelles banques ont reçu leur agrément et sont entrées en activité en 2015 : la CBAO Groupe Attijariwafa Bank, banque d'origine marocaine, la CCEI Bank Bénin, spécialisée dans l'octroi de crédits d'investissement, et notamment de microcrédits, et la Banque africaine pour l'industrie et le commerce (BAIC), banque béninoise. Sur l'ensemble des banques en activité au

Bénin, les trois quarts sont sous contrôle étranger, notamment nigérian.

Le faible développement du secteur financier reste un obstacle à la croissance économique et à la stabilité. Les crédits nets à l'économie¹ ne représentent que 19,8 % du PIB, contre une moyenne de 23,0 % en UEMOA.

En 2015, le total des bilans bancaires cumulés a progressé de 6,7 %, contre 14,6 % en 2014.

Les ressources collectées auprès de la clientèle ont progressé de 12,0 %. Les dépôts à terme, qui représentaient 55,6 % du total des dépôts (contre 46,8 % dans l'UEMOA), se sont accrus de 13,8 % en 2014. Cette part élevée de dépôts à terme peut attester d'une intensification de la concurrence entre les établissements de crédits et d'un renchérissement des ressources clientèle.

Les crédits se sont inscrits en hausse de 8,3 % en 2015. Si les crédits à l'économie (dont l'encours s'élevait à 1 064,5 milliards de francs CFA fin décembre 2015) se sont contractés de 1,8 % du fait principalement d'une baisse des crédits de campagne (-41,6 milliards de francs CFA), les crédits aux administrations publiques ont progressé de près de 48 % pour atteindre 423 milliards de francs CFA à fin 2015. Les crédits sont principalement libellés à court terme (52,06 %) et à moyen terme (43,6 %) tandis que la part² des crédits à long terme est demeurée faible (4,4 %).

Les banques du Bénin sont de plus en plus exposées aux titres émis par l'État béninois. Les banques ont augmenté leurs avoirs en obligations d'État de 150 milliards de francs CFA en 2015 et les titres publics représentent désormais plus de 25 % du bilan du système bancaire. Les banques sont fortement incitées à souscrire des titres publics compte tenu de la marge de portage qu'elles dégagent sur ces opérations : elles peuvent bénéficier d'un refinancement de la BCEAO au taux de 2,5 % alors que le rendement des obligations d'État à un an s'établit aux environs de 6 %. Cette situation crée un effet d'éviction sur le secteur privé et, en renforçant les liens entre l'État et les banques sur un marché financier peu actif, est de nature à amplifier les risques en cas de resserrement des conditions de liquidité ou de pertes de valorisation sur les obligations souveraines.

La qualité du portefeuille de crédit demeure l'une des plus dégradées de l'UEMOA. Les créances en souffrance brutes ont représenté 22,7 % des encours de crédits en 2015 (17,3 % en UEMOA), contre 21,8 % en 2014 mais après provisions, les créances en souffrance nettes ont représenté 11,4 % des crédits nets (8,3 % en UEMOA) après 12,3 % en 2014. Le ratio de solvabilité du système béninois s'est légèrement dégradé et s'est élevé à 8,3 % à fin 2015 (9 % en 2014) se situant légèrement en deçà de la moyenne de l'UEMOA (8,8 %).

L'inclusion financière est très faible. Seuls 16 % de la population adulte détiennent un compte financier soit un niveau inférieur à celui constaté en Afrique subsaharienne (29 %). Toutefois, le développement de la microfinance au Bénin contribue à un meilleur accès aux services financiers pour les populations. En effet, plus de 700 institutions de microfinance très présentes dans les zones rurales recensent 2,1 millions de clients, soit un tiers de la population adulte. Enfin, le taux de pénétration des services bancaires mobiles n'est que de 2 % de la population adulte alors qu'il est de 6 % au Sénégal, 11,6 % au Mali et 24 % en Côte d'Ivoire. La moyenne pour l'Afrique subsaharienne est de 11,5 %.

DÉVELOPPEMENT ET ENJEUX DE LONG TERME

La filière coton, principale culture de rente du pays, rencontre de graves difficultés financières depuis la reprise en main de son organisation par l'État en 2012. Le gouvernement avait décidé de suspendre l'accord-cadre de délégation accordé à l'Association interprofessionnelle du coton (AIC), structure privée qui regroupait les dix-huit usines d'égrenage, mise en place en 2009 dans le cadre de la libéralisation de la filière coton et principalement détenue par un opérateur privé béninois, le groupe Talon. Les autorités, qui s'étaient alors engagées à assurer directement l'approvisionnement, l'importation et la mise en place des intrants pour la production de coton, ont ensuite rencontré d'importantes difficultés qui ont entraîné des retards dans la mise en place des intrants, des insuffisances sur le plan de la qualité de

¹ L'ensemble des crédits bruts clientèle et des crédits d'État représente environ 30 % du PIB et se situe aux alentours de 40 % pour l'UEMOA.

² Hors crédits-bail et crédits en souffrance.

la récolte, des retards dans la livraison aux égreneurs de la récolte et des impayés vis-à-vis des producteurs. Lors de leur prise de pouvoir, les nouvelles autorités béninoises ont mis fin aux réquisitions des usines d'égrenage, qui sont revenues au sein du groupe Talon, et ont rétabli l'accord-cadre de l'AIC. Le règlement d'un solde de 19,5 milliards de francs CFA dû aux cultivateurs de coton au titre de la campagne précédente a permis de gagner leur soutien, d'autant que les subventions publiques qui leur ont été accordées jusqu'ici seront désormais à charge des industriels du coton. Les autorités affichent un objectif de valorisation de la filière coton dont seulement une partie des produits dérivés est actuellement valorisée sur place : les graines servent à faire de l'huile, les résidus végétaux, de l'énergie et les tourteaux, de la nourriture pour le bétail, mais l'essentiel de la fibre est exportée en Asie.

Des efforts de diversification en faveur de cultures comme le sésame, l'anacarde ou l'huile de palme ont été entrepris ces dernières années. Ainsi, avec 35 000 tonnes en moyenne, le secteur de l'anacarde constitue la deuxième culture de rente du pays.

L'élevage, essentiellement pratiqué dans le nord du pays, demeure insuffisant pour faire face aux besoins. Quant à **la pêche**, son activité pâtit du déclin des ressources halieutiques du Bénin et de la reconversion de nombre de pêcheurs dans les activités plus rémunératrice du maraîchage. Le Bénin dispose d'une façade maritime longue d'environ 120 kilomètres de la frontière nigériane à la frontière togolaise et la production de la pêche artisanale est estimée à seulement 10 000 tonnes,

contre 100 000 tonnes au Togo et 400 000 tonnes au Ghana. La pêche maritime industrielle ne représente que 10 % de la pêche artisanale. Par ailleurs sur tout le littoral, mais particulièrement à l'Ouest, les villages de pêcheurs subissent les effets de l'érosion côtière qui grignote chaque année une part du littoral sans que pour l'instant, aucun projet gouvernemental ne prévoit la protection de la côte ouest du pays.

Le secteur secondaire est dominé par les usines d'égrenage du coton, les industries alimentaires et les entreprises du BTP, notamment les cimenteries. Lafarge et quatre autres sociétés (Société des ciments du Bénin, CIMBENIN, Cimenterie du Sahel et NOCIBE) se partagent une production annuelle d'environ 2,5 millions de tonnes. Environ un tiers de la production béninoise alimente le marché du Nigeria, mais la demande nationale de ciment (70 kilogrammes par habitant, soit le double de la consommation moyenne ivoirienne) demeure très soutenue aussi bien de la part des institutions que des particuliers. Le développement de ce secteur d'activités demeure fortement limité par les délestages.

Le Bénin souffre en effet d'un déficit énergétique structurel et ne produit que 15 % de son électricité, l'ensemble du secteur connaissant depuis des années de graves difficultés d'approvisionnement et de distribution. L'électricité est produite et importée par un monopole commun au Bénin et au Togo, la CEB (Communauté électrique du Bénin, société publique togo-béninoise, qui dépend de ses fournisseurs, le

Ghana et la Côte d'Ivoire, à hauteur de 70 % de ses ressources. La CEB revend l'électricité aux deux sociétés de distribution, publiques elles aussi, la SBEE (Société béninoise d'énergie électrique) et la CEET (Compagnie d'énergie électrique du Togo). La SBEE, qui administre les prix de l'électricité, a accumulé des impayés auprès de la CEB, qui, à son tour, a connu des difficultés pour régler ses fournisseurs. Ces difficultés ont été amplifiées par le scandale pour mauvaise gestion et les dettes accumulées par la SBEE. L'achat de turbines à gaz alimentées par le raccordement au gazoduc *offshore*,

Principales productions et prix d'achat aux producteurs

(productions en milliers de tonnes, prix d'achat en francs CFA par kilogramme)

	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016 ^{a)}
Coton-graine	240,0	307,4	390,0	303,3
Prix d'achat aux producteurs	260,0	265,0	250,0	260,0
Tubercules				
Manioc	3 646,0	3 910,0	4 066,7	3 420,7
Igname	2 810,7	2 958,8	3 220,7	3 088,4
Céréales				
Mais	1 252,3	1 316,6	1 354,3	1 286,1
Mil et Sorgho	173,4	111,6	123,9	151,3
Riz Paddy	216,6	362,6	234,1	204,3
Arachides	129,1	149,8	144,7	134,3

a) Chiffres provisoires.

Sources : BCEAO, administrations nationales.

au départ de Lagos, au Nigeria, devrait permettre d'accroître l'offre énergétique mais ces solutions tardent à être mises en œuvre.

Le nouveau gouvernement béninois a annoncé en mai 2016 un programme d'élimination du délestage d'ici à la fin de l'année 2016 et celui d'autonomisation énergétique dans deux ans.

Ce plan vise à acquérir des capacités supplémentaires par centrales mobiles de location pour assurer la fourniture stable de 200 mégawatts par heure d'ici à décembre 2016, à réhabiliter les centrales de la SBEE en arrêt depuis plusieurs années en vue de la production de 47 mégawatts par heure et à installer des centrales photovoltaïques dans le cadre du deuxième compact du Millenium Challenge Account (MCA) pour une production de 45 mégawatts par heure. Le plan prévoit aussi l'installation d'une centrale thermique de 120 mégawatts par heure dans la commune de Sèmè-Podji avec financement de la Banque islamique de développement (BID) et de la BOAD et la sélection des producteurs privés qui fourniront à partir de décembre 2018 : 120 mégawatts par heure d'énergie thermique sur le site de la Centrale de Maria Gléta - dont la construction par le groupe nigérian Genesis Energy a démarré en mars 2016 - et 20 mégawatts par heure d'énergie photovoltaïque dans la partie septentrionale du Bénin.

L'évolution du secteur tertiaire dépend étroitement du niveau d'activité du Port autonome de Cotonou (PAC). Certes, les activités du port ont bénéficié des nouvelles infrastructures financées par le programme du Millenium Challenge Account (MCA),

ainsi que de la mise en place d'un guichet unique dans le cadre du partenariat public-privé (PPP) conclu avec le groupe Bolloré, présent à Cotonou à travers la filiale Bénin Terminal (Bolloré Africa Logistics), qui a installé quatre portiques de quai. **Mais en 2015 l'activité du PAC a souffert du ralentissement de l'économie nigériane** qui s'est traduit par une réduction sensible des activités portuaires. De source portuaire, le trafic des marchandises aurait enregistré une baisse de 14,8 % en glissement annuel en 2015 par rapport à 2014, le volume des marchandises en transit reculant de 38,9 %. En glissement annuel, le nombre de véhicules débarqués est en baisse de 14,6 % et le trafic des conteneurs a enregistré une régression de 23,1 %.

Lancé en avril 2014, **le projet de boucle ferroviaire devant relier Cotonou à Abidjan** en passant par Niamey et Ouagadougou fait l'objet d'un imbroglio juridique qui bloque jusqu'à présent toute avancée des travaux.

Le gouvernement prépare un plan d'investissement à moyen terme pour corriger les vulnérabilités de l'économie béninoise : sa base d'exportation étroite et volatile, sa forte dépendance au cycle économique du Nigeria et les insuffisances de ses infrastructures.

Pour attirer les investisseurs, le Bénin doit poursuivre les efforts engagés en vue d'améliorer le climat des affaires. Le Bénin figure, pour la deuxième année consécutive, sur la liste des dix économies ayant le plus progressé selon l'édition 2016 du rapport *Doing Business*. Le pays a ainsi gagné quatre places pour se situer au 158^e rang.

ANNEXE

Comptes nationaux du Bénin

(en milliards de francs CFA (XOF) courants ; taux et variations en %)

	2012	2013	2014	2015 ^{a)}
Ressources	5 469,9	6 158,5	6 787,2	6 958,1
PIB nominal	4 144,0	4 501,1	4 734,2	5 013,2
Importations de biens et services	1 320,9	1 657,4	2 053,0	1 944,9
Emplois	5 469,9	6 158,5	6 787,2	6 958,1
Consommation finale	3 568,0	3 642,4	4 309,6	4 040,1
Publique	693,6	749,0	754,3	455,5
Privée	2 874,4	2 893,4	3 555,3	3 584,6
Formation brute de capital fixe ^{b)}	938,8	1 282,8	1 182,0	1 480,6
Exportations de biens et services	958,0	1 233,3	1 295,6	1 437,5
Épargne intérieure brute	576,0	858,7	424,6	973,1
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	- 362,8	- 424,1	- 757,4	- 507,5
Taux d'investissement (en % du PIB)	22,7	28,5	25,0	29,5
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	4,6	6,9	6,5	5,2
Déflateur du PIB	7,4	1,6	- 1,3	0,6
Prix à la consommation (en moyenne annuelle)	6,7	1,0	- 1,1	0,3

a) Chiffres provisoires.

b) Y compris variation de stocks.

Sources : INS, BCEAO.

Tableau des opérations financières de l'État béninois

(en milliards de francs CFA (XAF) courants)

	2012	2013	2014	2015 ^{a)}
Recettes et dons	797,5	836,3	824,9	848,3
Recettes budgétaires	722,6	795,4	780,8	819,5
Recettes fiscales	598,2	668,1	701,2	713,1
Recettes non fiscales	124,4	127,3	79,5	106,4
Dons	74,9	40,9	44,1	28,8
Dépenses et prêts nets	815,8	952,1	916,5	1 242,3
Dépenses totales	809,8	920,9	933,0	1 222,2
Dépenses courantes	592,5	632,8	683,4	845,3
Traitement et salaires	279,4	300,3	317,4	343,4
Autres dépenses courantes	290,0	312,6	347,6	465,6
Intérêts dus	23,1	19,9	18,4	36,3
Sur la dette intérieure	12,5	10,1	8,1	20,3
Sur la dette extérieure	10,6	9,8	10,3	16,0
Dépenses en capital	217,3	288,1	249,6	376,9
Sur ressources intérieures	129,6	133,8	114,6	216,6
Sur ressources extérieures	87,7	154,3	135,1	160,3
Prêts nets	6,0	31,2	- 16,5	20,2
Solde global (base engagements) (hors dons)	- 93,2	- 156,7	- 135,8	- 422,9
Solde global (base engagements) (dons compris) ^{b)}	- 18,3	- 115,8	- 91,7	- 394,0
Solde primaire de base ^{c)}	23,6	48,7	1,2	- 206,1
Ajustement (base caisse)	- 6,9	9,3	- 30,5	0,1
Variation des arriérés de paiement (le signe «-» correspond à une réduction)	- 6,9	9,3	- 30,5	- 10,3
Solde global (base caisse) (hors dons) ^{d)}	- 100,1	- 147,4	- 166,3	- 422,8
Solde global (base caisse) (dons compris) ^{d)}	- 25,2	- 106,5	- 122,2	- 393,9
Financement	26,3	106,5	122,2	393,9
Financement intérieur net	7,0	- 28,8	39,8	291,4
Bancaire	- 8,8	10,4	33,6	121,4
Non bancaire	15,8	- 39,2	6,1	170,0
Financement extérieur net	19,3	135,3	82,4	102,5
Ajustement statistique	0,0	0,0	0,0	0,0
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	17,4	17,7	16,5	16,3
Dépenses courantes	19,5	14,1	14,4	16,9
Solde :				
budgétaire de base ^{e)}	0,6	0,6	- 0,4	- 4,8
global, base engagements (dons compris) ^{e)}	- 0,4	- 2,6	- 1,9	- 7,9
global, base caisse (dons compris) ^{e)}	- 0,6	- 2,4	- 2,6	- 7,9

a) Chiffres provisoires.

b) Solde (base engagements) = recettes totales (y compris dons) – dépenses totales.

c) Solde primaire = recettes courantes – dépenses courantes (hors intérêts sur dette publique) – dépenses en capital (hors celles financées sur ressources extérieures) – dépenses de restructuration – prêts nets.

d) Solde (base caisse) = solde (base engagements) + arriérés.

e) Solde budgétaire de base = recettes totales (hors dons) – Dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures).

Source : BEAC.

Balance des paiements du Bénin

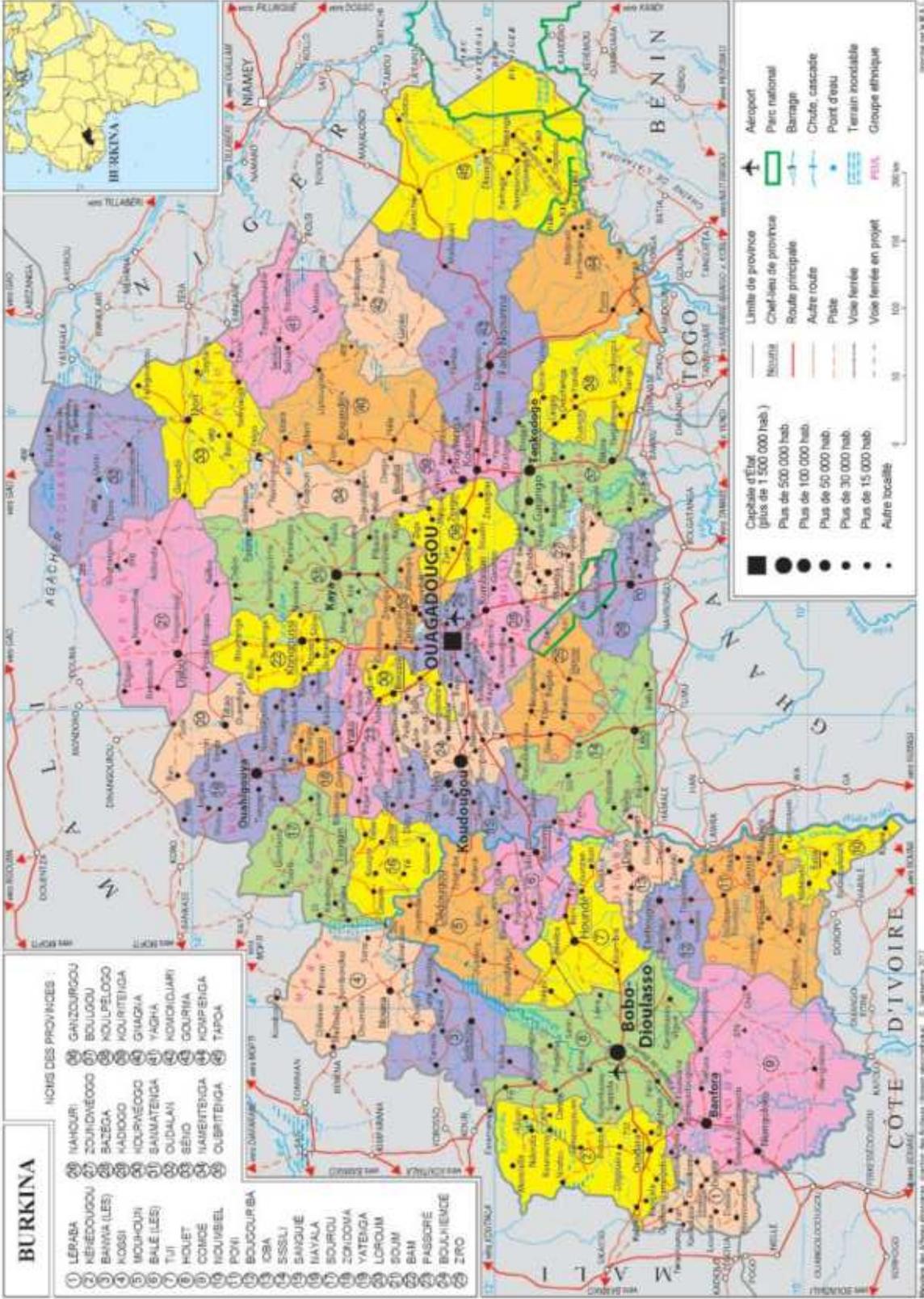
(en milliards de francs CFA (XOF) courants)

	2012	2013	2014 ^{a)}	2015 ^{b)}
a - Solde des transactions courantes (1 + 2 + 3)	- 294,6	- 332,6	- 437,5	- 381,0
1 - Biens et services	- 362,8	- 424,1	- 552,4	- 457,9
Balance des biens	- 285,6	- 302,3	- 351,3	- 297,7
Exportations de biens FOB	736,5	979,1	1 267,3	1 051,7
dont : coton	82,8	122,5	150,4	152,5
noix d'anacarde	25,8	30,7	32,4	42,5
bois	8,0	8,7	6,2	6,2
Importations de biens FOB	- 1 022,1	- 1 281,4	- 1 618,5	- 1 349,4
Importations de biens CAF	- 1 194,1	- 1 487,1	- 1 895,0	- 1 582,0
dont : produits alimentaires	- 450,8	- 583,5	- 846,8	- 676,7
produits pétroliers	- 248,3	- 248,3	- 258,4	- 210,6
biens d'équipement	- 134,9	- 280,5	- 366,2	- 368,1
Balance des services	- 77,2	- 121,8	- 201,1	- 160,1
dont fret et assurances	- 149,5	- 198,6	- 259,7	- 232,5
2 - Revenus primaires	- 34,1	- 34,1	- 30,2	- 35,9
dont intérêts sur la dette	- 10,6	- 9,8	- 10,3	- 16,0
3 - Revenus secondaires	102,3	125,6	145,1	112,8
Administrations publiques	31,8	39,0	44,0	22,8
dont aides budgétaires	31,8	32,8	8,2	0,0
Autres secteurs	70,5	86,6	101,1	90,0
dont transferts de fonds des migrants	58,9	69,8	77,1	69,8
b - Compte de capital	85,0	91,9	125,2	89,5
c - Compte financier	- 269,7	- 331,7	- 480,1	- 374,3
Investissement direct	- 123,2	- 149,0	- 191,8	- 120,0
Investissements de portefeuille	- 35,2	- 19,5	- 23,9	- 40,7
Autres investissements	- 111,4	- 163,2	- 264,4	- 213,6
Financement exceptionnel (pour mémoire)	0,0	0,0	0,0	0,0
d - Erreurs et omissions nettes	9,4	8,1	7,2	0,0
e - Ajustement statistique (c)	- 0,6	0,0	0,0	0,0
f - Solde global (a + b - c + d)	69,5	99,1	175,1	82,8
Solde global après ajustement (e + f)	- 68,9	- 99,1	- 175,1	- 82,8
Taux de couverture : Export biens et services/Import biens et services	72,5	74,4	73,1	73,8
Solde courant en % du PIB	- 7,1	- 7,4	- 9,2	- 7,6
Solde global en % du PIB	1,7	2,2	3,7	1,7

a) Estimations.

b) Projections.

Source : BCEAO.



- BURKINA**
- NOMS DES PROVINCES :
- | | |
|----------------|----------------|
| 1) LERABA | 26) GARZOURGOU |
| 2) KEREKOURGOU | 27) BOULGOU |
| 3) BANWA (LES) | 28) KOULEPOGOU |
| 4) KOSI | 29) KOURITENGA |
| 5) MOUHOUN | 30) GHANNA |
| 6) KOUPEGOU | 31) YAGHA |
| 7) BALE (LES) | 32) OUDALAN |
| 8) HOUE | 33) KOURNIA |
| 9) COME | 34) KOMPENGA |
| 10) KOUISEL | 35) OUBITENGA |
| 11) POVI | |
| 12) BOUCOURIBA | |
| 13) OSA | |
| 14) SSSLI | |
| 15) BAKOUIE | |
| 16) HAVALA | |
| 17) SOUROU | |
| 18) ZIADOMA | |
| 19) VATEGA | |
| 20) LORQUIM | |
| 21) SOUM | |
| 22) BANI | |
| 23) FASSORE | |
| 24) BOUKHIENDE | |
| 25) ZRO | |

Capitale d'Etat (plus de 1 500 000 hab.)
 ●
Plus de 500 000 hab.
 ●
Plus de 100 000 hab.
 ●
Plus de 50 000 hab.
 ●
Plus de 30 000 hab.
 ●
Plus de 15 000 hab.
 ●
Autre localités
 ●

Limite de province
 —

Chet-leu de province
 —

Route principale
 —

Autre route
 —

Plais
 —

Voie ferree
 —

Voie ferree en projet
 - - -

Aeroport
 ✈

Parc national
 □

Barrage
 —

Chute, cascade
 —

Point d'eau
 —

Terrain inondable
 —

Groupe ethnique
 —

0 50 100 150 200 Km

BURKINA FASO



Caractéristiques géographiques et humaines

Superficie : 274 122 km²

Population : 18,1 millions d'habitants. Densité : 66 habitants/km². Part de la population urbaine : 29 %. Taux de croissance démographique : 3,0 %. Langue officielle : français.

Principales villes : Ouagadougou (capitale administrative), Bobo-Dioulasso, Koudougou.

Régime politique : À la suite d'un soulèvement populaire, M. Blaise Compaoré, arrivé au pouvoir en 1987, a été contraint à la démission en octobre 2014. Après l'échec de la tentative du coup d'État d'octobre 2015, les autorités de transition ont pu organiser des élections présidentielles et législatives en novembre 2015. M. Roch Christian Kaboré a été élu Président dès le premier tour et le gouvernement nommé en janvier 2016 est dirigé par M. Paul Thieba, Premier ministre.

Accords internationaux : Le Burkina Faso est membre du Conseil de l'Entente – aux côtés du Bénin, de la Côte d'Ivoire, du Niger et du Togo –, de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Économie (2015)

PIB par habitant ¹⁾ : 614 dollars

Répartition du PIB par secteur d'activité ²⁾ :

Primaire	27,4 %
Secondaire ³⁾	15,2 %
Tertiaire	57,4 %

1) Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, avril 2016 ; en dollars courants.

2) Source : BEAC ; en prix constants.

3) Inclut les activités minières et extractives.

Indicateurs de développement

Espérance de vie : 58,7 ans

Mortalité infantile : 9,8 %

Malnutrition infantile : 32,9 %

Alphabétisation des adultes : 28,7 %

Population en deçà du seuil de pauvreté ¹⁾ : 44,5 %

Inégalités de revenus (coefficient de Gini) : 39,8

Accès à l'eau potable : 82,3 %

Accès à l'électricité : 13,1 %

Indicateur de développement humain –

Classement : 183^e/188

1) Moins de 1,25 dollar par jour (enquête 2010).

Sources : PNUD (2015), Rapport mondial sur le développement humain et Banque mondiale (2016), World Development Indicators.

Faits saillants

- En 2015, le taux de croissance du PIB s'est établi, comme en 2014, à 4 %, soit un niveau nettement inférieur à la moyenne de 6 % enregistrée entre 2003 et 2013. Si l'inflation est repassée en territoire positif en 2015, elle est restée modérée (+ 0,9 %). Pour 2016, la BCEAO prévoit une croissance de 5,2 %.
- Si la forte réduction des investissements publics a permis de réduire le déficit budgétaire en 2015, la maîtrise des finances publiques reste un enjeu majeur pour les autorités. Le déficit de la balance courante s'est réduit de 8 % en 2014 à 6,8 % en 2015.
- La croissance démographique demeure très élevée (3 %) et absorbe les bénéfices d'une croissance par ailleurs peu inclusive.

ACTIVITÉ ET PERSPECTIVES

En 2015, la croissance économique du Burkina est demeurée au niveau de celle de 2014, soit 4 %, en deçà des performances annuelles moyennes de 6 % réalisées entre 2003 et 2013. Le soulèvement populaire d'octobre 2014, qui a entraîné le départ du président Compaoré, et la série de chocs sociopolitiques qui ont marqué l'année de transition 2015, ont eu un impact sur l'industrie et les services, tandis que le secteur agricole a pâti de l'irrégularité des précipitations.

Le secteur tertiaire a été le principal contributeur à la croissance du PIB en 2014 (3,3 points).

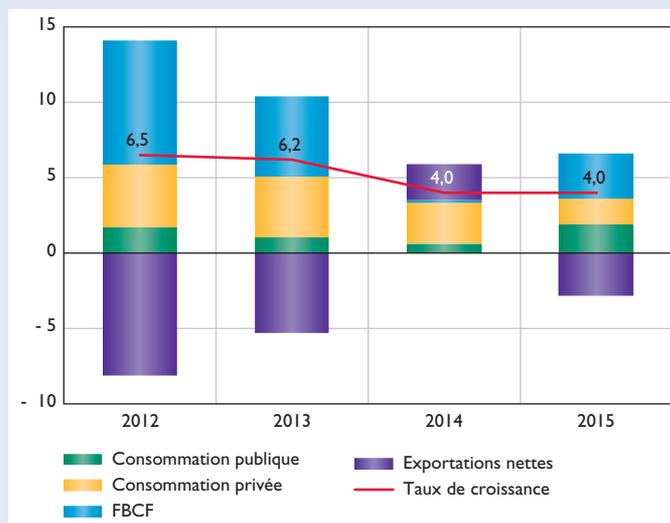
Le moindre dynamisme de la filière minière, notamment aurifère, explique que la contribution du secteur secondaire ait diminué entre 2014 (1,1 point) et 2015 (0,9 point). La contribution du secteur primaire au PIB a été négative (-0,2 point) en 2015, en raison des contre-performances du secteur du coton mais aussi des productions céréalières et des cultures vivrières.

La formation brute de capital fixe a contribué à hauteur de 3 points à la croissance en 2015. Les consommations publiques et privées ont contribué respectivement à hauteur de 1,8 et 1,9 point de croissance en liaison principalement avec les mesures sociales prises lors de la période de transition qui a précédé l'organisation des élections présidentielles et législatives de décembre 2015. Les échanges extérieurs ont contribué négativement au PIB (-2,8 points).

L'inflation s'est établie à 0,9 % en moyenne annuelle, contre -0,3 % en 2014. Ce faible niveau d'inflation est en partie lié aux deux baisses consécutives (19 janvier 2015 et 3 mars 2015) des prix à la pompe du carburant, administrés par l'État, de l'ordre de 7,6 % pour le gazole et 6,8 % pour l'essence super.

Selon les prévisions de la BCEAO, l'année 2016 devrait être marquée par une accélération de la

Taux de croissance du PIB réel et contribution de ses composantes
(en %)



Source : BCEAO.

croissance, qui atteindrait 5,2 %. Cette accélération de l'activité économique en 2016 serait liée à la hausse des investissements publics – en liaison avec le lancement du Plan national de développement économique et social (PNDES) 2016-2020 d'un montant de 12 008 milliards (environ 18,3 milliards d'euros) –, à la stabilisation de la vie politique du pays marquée par le bon déroulement des élections présidentielles et législatives de novembre 2015 et à l'amélioration attendue des performances des secteurs agricole et minier.

Selon le rapport du FMI publié à l'issue de la consultation menée au titre des quatrième et cinquième revues de la FEC, **les principaux risques concernent la fragilité de la situation sécuritaire, les difficultés à satisfaire l'ensemble des revendications sociales et les effets d'un repli continu des cours des matières premières.** La Banque mondiale, dans ses *Perspectives économiques pour l'Afrique*, souligne la source de fragilité potentielle que constituent une situation sociale aux inégalités marquées ainsi qu'une urbanisation rapide de la capitale qui voit se multiplier les quartiers d'habitation spontanée qui représentent autant de défis économiques, environnementaux et infrastructurels.

FINANCES PUBLIQUES

Le déficit base engagement (hors dons) s'est établi à 5,5 % du PIB contre 6,0 % en 2014, la baisse des recettes étant plus que compensée par la forte réduction des dépenses d'investissement public.

Les recettes totales et dons sont ressortis à 1 277 milliards, en baisse de 43 milliards (- 3,3 %) par rapport à leur niveau de 2014. Constituées à hauteur de 82 % de recettes propres, ces ressources ont enregistré un recul imputable tant aux recettes ordinaires (- 17 milliards) qu'aux dons (- 26 milliards).

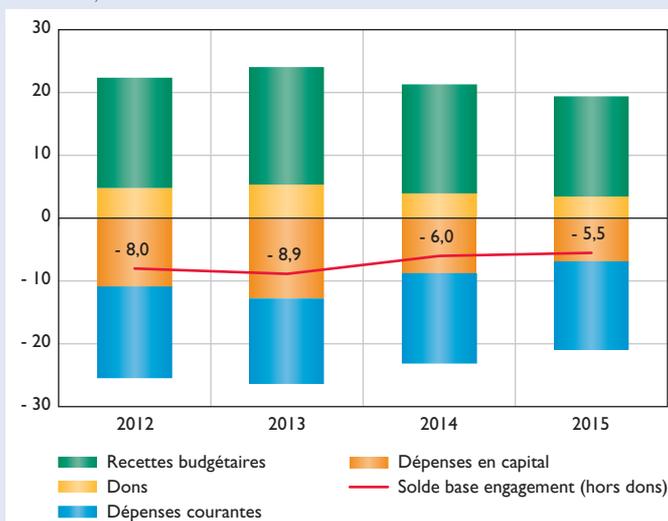
Les recettes propres, constituées principalement des recettes fiscales (88,7 %), se sont repliées à 1 048 milliards par rapport à leur montant de 1 065 milliards en 2014, soit une baisse d'un peu moins de 1 %. Les recettes fiscales se sont établies à 929 milliards, en diminution de 12 milliards par rapport au montant de 941 milliards enregistré en 2014. Cette régression est imprimée principalement par l'impôt sur les bénéficiaires industriels et commerciaux (BIC) des sociétés (- 31 milliards). De plus, la contribution du secteur minier au budget de l'État, basée principalement sur le secteur aurifère, a moins rapporté à l'État burkinabé en 2015, essentiellement en raison de la baisse du cours international de l'or, la quantité produite étant restée stable, autour de 36 tonnes.

Les dons sont ressortis à 230 milliards en 2015, contre 256 milliards une année plus tôt, soit une diminution de 10 % sous l'effet de la baisse des dons projets (- 52 milliards, soit - 33 %), les dons programmes étant en hausse de près de 26 milliards (+ 26 %).

Les dépenses et prêts nets ont été exécutés à hauteur de 1 412 milliards en 2015, sous l'effet notamment de 923 milliards de dépenses courantes et de 454 milliards de dépenses d'investissement. En comparaison annuelle, si les dépenses courantes ont augmenté de 36,5 milliards, à la suite de la hausse des dépenses de personnel (+ 31 milliards) – ces dernières absorbant

Évolution du solde budgétaire

(en % du PIB nominal)



Source : BCEAO.

50,4 % des ressources propres de l'État en 2015 contre 41% en 2014 et 31,8 % en 2013 – et des dépenses de fonctionnement (+ 5,5 milliards), en revanche les dépenses en capital ont enregistré un repli de 93 milliards (- 17 %) par rapport à 2014.

Lors de la consultation menée au titre des quatrième et cinquième revues de la FEC, **le FMI a noté que les autorités avaient pour défi majeur la maîtrise des finances publiques**, afin de créer une marge de manœuvre pour l'investissement public. Les réformes engagées par le gouvernement burkinabé visent à augmenter les recettes fiscales par l'amélioration des contrôles et la prévention de la fraude. Le FMI préconise également de poursuivre les efforts pour maîtriser la masse salariale de la fonction publique.

BALANCE DES PAIEMENTS ET DETTE EXTÉRIÈRE

Le déficit de la balance des transactions courantes s'est légèrement résorbé en 2015, passant de 8 % du PIB en 2014 à 6,8 %. Dans le même temps, les transferts courants ont essentiellement bénéficié d'une forte hausse de l'aide officielle, si bien que le solde de la balance des

paiements est devenu positif, à 3,7 % du PIB en 2015.

En 2015, la balance commerciale a été déficitaire de 127 milliards soit quasiment le même niveau qu'en 2014. Les exportations ont atteint 1 404 milliards en 2015, soit une hausse de 3,1 % par rapport à 2014, en relation avec le maintien du niveau de production du secteur aurifère et les excellents résultats de la récente filière anacarde qui a plus que doublé la valeur de ses exportations et représente désormais le quart de la valeur des exportations de coton. Les exportations d'or se sont établies à leur niveau de 2014 avec toutefois des cours mondiaux peu favorables atténués par l'effet de change. S'agissant du coton, malgré l'augmentation de 10,2 % des quantités exportées, la baisse du cours mondial a entraîné une réduction de la valeur des ventes.

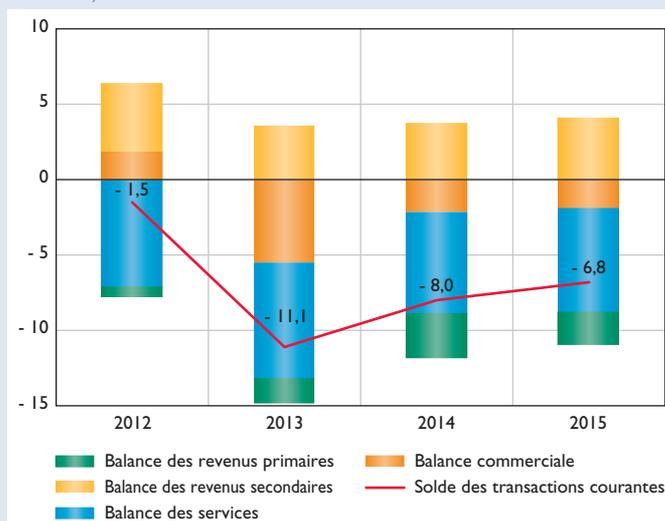
Les importations ont enregistré une hausse de 2,7 % en passant de 1 770 milliards en 2014 à 1 818 milliards en 2015. Cet accroissement a été porté par les biens de consommation courante, notamment les produits alimentaires (+ 11 %), et par les biens d'équipement et intermédiaires. La facture pétrolière s'est réduite de 120 milliards (- 26,8 %) à la faveur de la baisse des cours moyens internationaux du pétrole de 47 % sur un an. S'agissant des échanges de services, leur solde dégagerait un déficit de 451,7 milliards en 2015 après un déficit de 423,2 milliards en 2014, soit une détérioration de 6,8 %, imputable pour l'essentiel à la progression des importations.

En 2015, le déficit du compte du revenu primaire est ressorti à 136,5 milliards après 177,5 milliards en 2014, soit une amélioration de 23,1 % en raison du repli des paiements nets aux non-résidents au titre de la rémunération des investissements opérés notamment par les sociétés minières et de télécommunications.

Le solde du compte du revenu secondaire (transferts courants) s'est établi à 267 milliards contre 236,1 milliards en 2014, soit une hausse de 13,1 %, imputable à la

Évolution de la balance des transactions courantes

(en % du PIB nominal)



Source : BCEAO.

nette progression des transferts publics et dans une moindre mesure, du secteur privé. Les transferts courants nets publics ont cru en effet de 22,8 % pour se situer à 140,4 milliards en 2015 sous l'effet de la hausse de 26,2 % de l'aide budgétaire reçue au titre de la coopération internationale. Les envois de fonds de travailleurs migrants ont également progressé, de 7,3 %, pour atteindre 192,8 milliards en relation notamment avec la consolidation de la reprise de l'activité économique en Côte d'Ivoire.

Le déficit des transactions courantes a enregistré une réduction de 9,1 % en 2015 – grâce à l'amélioration des soldes des revenus primaire et secondaire – et est passé de 8,0 % du PIB en 2014 à 6,8 % du PIB en 2015.

Le solde du compte de capital est ressorti à + 153,8 milliards, soit une baisse de 23,2 % par rapport à 2014, en liaison avec le repli de 33,2 % des transferts en capital au profit de l'administration publique. Le compte financier, au terme de l'année 2015, a enregistré des entrées nettes de 536 milliards après des entrées nettes de 164,2 milliards un an auparavant. Les entrées nettes d'investissements directs étrangers se sont repliées de 5,1 % en phase avec le climat d'attente qui a prévalu au cours de l'année 2014 et 2015, mais également par les interrogations sur l'évolution des cours des matières

premières. L'amélioration du compte financier est portée par les autres investissements notamment les prêts.

Au total, la balance des paiements a dégagé un excédent global de 246 milliards en 2015 (3,7 % du PIB), après un déficit de 132,9 milliards enregistré en 2014 (- 2,1 % du PIB).

La finalisation des quatrième et cinquième revues du FMI au titre de la facilité élargie de crédit va permettre un déboursement équivalent à 18,57 millions de DTS, portant l'encours de prêts FMI du Burkina Faso à 46,70 millions de DTS soit 120 % de son quota, pour une limite de 225 %. En janvier 2010, le Burkina a bénéficié des allègements de dette liés à l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE. Ceux-ci ont représenté 1,7 milliard de dollars, dont 1 milliard par les créanciers du Club de Paris et du Brésil, et 0,2 milliard de dollars au titre de l'IADM. Les créanciers du Club de Paris et le Brésil ont également accordé un allègement additionnel de leur dette, à hauteur de 1,4 milliard de dollars. Dans le cas de la France, dont les créances représentaient près d'un tiers de l'encours additionnel annulé, l'abandon de créances s'est effectué dans le cadre de deux contrats de désendettement et de développement (C2D) ¹, un premier de 52,5 milliards signé pour la période 2010-2014, un second de 98 milliards signé le 10 décembre 2014 couvrant la période 2015-2019.

À fin décembre 2014, selon la Banque mondiale, l'encours de la dette extérieure s'est établi à 2 544 milliards de dollars, en baisse de 0,8 % par rapport à l'année précédente, le ratio de la dette extérieure rapportée au PIB s'établissant à 20,3 %, contre 21,1 % en 2013. Le service de la dette reste modéré (2,8 % des recettes d'exportations et 4,2 % des recettes budgétaires).

¹ Les annulations additionnelles de dette octroyées par la France au titre de l'engagement de Gleneagles sont effectuées, dans certains pays ayant atteint le point d'achèvement de l'initiative PPTE, par le biais de contrats de désendettement et de développement (C2D) d'une durée de cinq ans, qui prévoient que les remboursements dus au titre des dettes annulées sont payés, puis affectés sous forme de dons au financement de projets de développement et de lutte contre la pauvreté dans les pays bénéficiaires de l'annulation de dette et décidés d'un commun accord.

Dettes extérieures du Burkina Faso

(encours en millions de dollars ; indicateurs de dette en %)

	2011	2012	2013	2014
Dettes à court et long terme	2 290,3	2 519,2	2 564,6	2 543,7
Dettes à long terme	2 057,5	2 218,0	2 260,7	2 260,7
Dettes publiques garanties	2 057,5	2 218,0	2 260,7	2 260,7
Dettes privées non garanties	0,0	0,0	0,0	0,0
Recours aux crédits du FMI	232,9	301,2	303,9	282,9
Dettes à court terme	0,0	0,0	0,0	0,0
dont arriérés d'intérêts sur dette à long terme	0,0	0,0	0,0	0,0
Pour mémoire :				
arriérés sur principal de dette à long terme	34,2	34,3	35,2	35,1
Indicateurs de dette				
Dettes extérieures/exportations de biens et services	81,3	76,6	81,2	79,2
Dettes extérieures/PIB	21,3	22,6	21,1	20,3
Service payé de la dette/exportations de biens et services	2,4	2,2	2,5	2,8
Service payé de la dette/recettes budgétaires	4,0	3,6	3,5	4,2
Dettes multilatérales/dettes totales	76,3	75,8	76,5	78,2

Sources : Banque mondiale, BCEAO.

L'endettement du Burkina Faso est uniquement contracté à long terme, principalement auprès de créanciers multilatéraux (à hauteur de 78,2 %).

L'analyse de viabilité de la dette conduite par les services du FMI en 2016 conclut à un risque de surendettement modéré. Les nouvelles autorités souhaitent se ré-endetter, notamment sur le marché régional (entre 120 et 130 milliards d'émission nettes sont prévues en 2016), alors que le FMI s'inquiète des capacités de gestion de la dette publique.

SYSTÈME BANCAIRE

Au 31 décembre 2015, le système bancaire était constitué de dix-sept établissements de crédit dont treize banques et quatre établissements financiers. Le secteur financier est jugé sain par le FMI, mais la baisse continue du crédit au secteur privé depuis quelques années soulève des interrogations.

Le total agrégé des bilans du système bancaire a augmenté de 18,5 % en 2015, après une progression de 17,1 % en 2014. Cette forte expansion s'est manifestée en particulier par la hausse de 57 % des avoirs extérieurs nets (796,2 milliards) et par celle de 18,7 % des dépôts.

Les dépôts clientèle (2 103,2 milliards) qui représentent 66 % des ressources du système

bancaire sont toujours majoritairement contractées à terme (53,8 %). Cette caractéristique singulière du secteur burkinabé au sein de l'UEMOA (les dépôts à vue y sont globalement majoritaires à 53 %) reflète sans doute une concurrence soutenue entre établissements de crédit pouvant induire un renchérissement des ressources clientèle.

Le taux d'intermédiation bancaire (crédits nets/dépôts) est très élevé à 90,2 % tandis que celui de l'UEMOA est de 85,1 %. Cette situation est en lien direct avec un niveau d'opérations de trésorerie généralement moins élevé que celui de la moyenne (16-17 %) dans la zone.

La croissance des crédits à l'économie a nettement ralenti, à 9 % contre une moyenne de 20 % les quatre années précédentes, du fait des incertitudes liées au contexte politiques. Les banques commerciales ont plutôt financé les États sur le marché obligataire régional.

Les banques commerciales du Burkina Faso ont les ratios de créances en souffrance les plus faibles de l'UEMOA : à fin 2015, ils s'établissaient à 10,2 % en brut (8,7 % en 2014) et 4,2 % après provisionnement (3,0 % en 2014), contre respectivement 17,3 et 8,3 % dans l'UEMOA. De manière générale, les banques burkinabé ont tendance à concentrer leur activité sur un nombre limité de clients très solvables. Le ratio de solvabilité global s'est établi à 10,4 % fin 2015 (11,4 % en 2014), soit un ratio supérieur à celui de l'ensemble des banques au sein de l'UEMOA (8,8 %).

La part de la population de plus de 15 ans titulaire d'un compte dans un établissement financier est de 13,4 %, soit un ratio supérieur à la moyenne UEMOA (12,6 %) alors que la moyenne de l'Afrique subsaharienne est de 28,9 %.

DÉVELOPPEMENT

ET ENJEUX DE LONG TERME

La diversification économique du pays demeure encore largement insuffisante, même si le développement ces dernières années du secteur extractif a permis de réduire la très forte dépendance du pays au secteur agricole et tout particulièrement cotonnier. Le développement d'un réseau d'infrastructures

énergétiques et de transport plus efficace et l'amélioration du climat des affaires demeurent des priorités pour renforcer l'attractivité du pays.

Le gouvernement burkinabé a adopté en mars 2016 le PNDES 2016-2020 pour remplacer le Plan de stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD). Le PNDES est bâti autour de trois axes : réformer les institutions et moderniser l'administration ; développer le capital humain ; dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et l'emploi.

Le Burkina Faso est le premier producteur de coton d'Afrique de l'Ouest. Entre 15 et 20 % de la population active tire directement ses revenus de cette culture de rente. La production cotonnière, estimée à 578 000 tonnes pour la campagne agricole 2015-2016, serait en recul de 18,3 % comparativement à la campagne précédente. Le prix plancher au producteur du coton-graine est ressorti à 235 francs CFA le kilogramme au cours de la campagne 2015-2016, contre 225 francs CFA le kilogramme en 2014-2015, soit une hausse de 4,4 %. Quant aux prix des engrais, ils sont passés de 276 francs CFA le kilogramme en 2014 à 279 francs CFA le kilogramme en 2015, soit un accroissement de 1,1 %. La Sofitex (compagnie publique d'exportation de coton), la Socoma (filiale de Géocoton) et Faso Coton (groupe Aga Khan) qui réalisent la totalité des exportations de coton-graine du pays, ont annoncé en 2015 leur intention de réduire drastiquement les emblavements en coton OGM dont la qualité des fibres est jugée insuffisante. Cette décision devrait permettre à terme une meilleure valorisation de la production cotonnière burkinabé.

Les nouvelles autorités du pays entendent réduire la dépendance du secteur du coton aux subventions de l'État dans un contexte d'une baisse tendancielle des prix du coton. Avec un solde de 4,5 milliards, les ressources du fonds de lissage du coton s'épuisent et doivent être reconstituées, en dépit d'un recours répété aux subventions et aux avances de l'État (environ 15 milliards en 2015-2016). Suite à la campagne décevante de 2015-2016, des ressources additionnelles devraient être requises au cours de la seconde moitié de l'année 2016 pour appuyer la saison 2016-2017 avec une subvention de 31,5 milliards de francs CFA (0,4 % du PIB).

Principales productions et prix d'achat aux producteurs

(production en milliers de tonnes ; prix d'achat en FCFA par kilogramme)

	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016 ^{a)}
Coton-graine	601,1	650,3	707,8	578,0
Prix d'achat aux producteurs	245	235	225	235
Principales productions vivrières	5 789	5 807	5 177	4 995
Mil et sorgho	3 002	2 959	2 680	2 382
Maïs	1 556	1 585	1 433	1 470
Riz paddy	319	305	348	325
Fonio	21	20	9	13
Arachide	311	350	335	366

a) Chiffres provisoires.

Sources : BCEAO, administrations nationales.

La production de riz, notamment dans les nouveaux pôles de développement de cultures comme la plaine de Bagré, continue de souffrir de la vive concurrence des riz asiatiques d'importation qui, malgré leurs très faibles qualités nutritives, continuent de bénéficier des habitudes de consommation de bien des ménages burkinabé.

Depuis quelques années, l'activité minière aurifère a pris un vif essor : la production est passée de 29,7 tonnes en 2012 à 36,2 tonnes en 2015. De nombreux sites ont été identifiés (plusieurs centaines de permis d'exploration sont actuellement en cours de délivrance par le ministère des Mines) et quatre sociétés étrangères se sont vues accorder des permis d'exploitation en janvier 2015. Le canadien Roxgold a démarré la production de la mine de Yaramoko (Centre du pays) en juin 2016, pour une production estimée annuellement à trois tonnes d'or ; de même pour la société True Gold (Canada-Endeavom Corporation) qui a débuté ses activités de production en avril 2016 et espère produire annuellement cinq tonnes d'or. La production des sept mines « industrielles » actuellement en fonctionnement au Burkina Faso a atteint 36,5 tonnes d'or en 2015.

Or

(en tonnes)

	2012	2013	2014	2015 ^{a)}
Production	29,7	32,5	36,3	36,2

a) Chiffres provisoires.

Sources : BCEAO, administrations nationales.

Les réserves sont estimées à 260 tonnes pour une durée de vie variant de six à quinze ans en fonction du site considéré. La production d'or provenant de l'orpaillage a également pris un essor considérable ces dernières années comme en attestent les villages de tentes qui parsèment le pays abritant des dizaines de milliers de prospecteurs dans des conditions de sécurité inexistantes. Les estimations de production de l'orpaillage, difficiles à établir, varient de 20 % à 50 % de la production

officielle. Par ailleurs, les retombées des activités minières industrielles en termes d'emplois sont généralement limitées et si le *Code minier*, révisé en 2015, est désormais globalement comparable à celui de pays pairs, la fiscalité minière demeure généreuse à l'égard des investisseurs et ne devrait pas générer de recettes supplémentaires importantes à court terme.

Malgré la signature avec les autorités en mai 2014 du permis d'exploitation du gisement de **manganèse** de Tambao par la société Pan African Minerals, l'exploitation effective demeure toujours en suspens. Le projet de mise en valeur de Tambao comporte l'exportation du minerai, la construction-réhabilitation du chemin de fer Ouagadougou-Kaya-Tambao (par le groupement composé du groupe français Bolloré et de Pan African Minerals) et le bitumage de la route qui sera, dans un premier temps, le moyen d'évacuation du minerai en attendant la construction du chemin de fer. À moyen terme, l'exploitation de la mine de manganèse de Tambao pourrait faire progresser le PIB du Burkina de près de 20 %, mais des incertitudes considérables entourent le calendrier des investissements.

La réhabilitation et l'extension du réseau électrique représentent une priorité pour les autorités, alors que la demande en électricité croît de l'ordre de 10 % à 13 % par an et que la production électrique domestique stagne au profit des importations d'électricité en provenance de

Côte d'Ivoire et du Ghana. Le coût moyen de l'électricité (en moyenne tension) demeure le plus élevé des pays de la Zone franc, autour de 120 francs kilowatts heure. L'énergie est fournie, à des prix réglementés, par deux sociétés d'État, la société d'électricité (Sonabel), qui détient le monopole de la distribution d'électricité et l'importateur de combustibles (Sonabhy), qui a le monopole de l'importation et du stockage des combustibles (super, gasoil, fioul). Ces deux sociétés publiques sont sous-capitalisées et ne sont pas viables financièrement en raison à la fois de structures de prix rigides qui s'appliquent à la revente des hydrocarbures et aux prix de détail des combustibles et de l'électricité, d'investissements insuffisants et, de manière générale, de la faible efficacité de la gestion. Le taux d'électrification du pays est d'environ 25 % aujourd'hui en termes de couverture territoriale, mais moins de 20% des ménages ont l'électricité et cette dernière n'est pas fiable (avec des pannes fréquentes) et onéreuse. La capacité actuelle de production totale se situe aux environs de 300 mégawatts, ce qui est largement insuffisant pour satisfaire le pic de la demande. Le pays connaît un déficit électrique d'environ 140 mégawatts qui se traduit par des délestages récurrents.

La production thermique représente 55-65 % de la combinaison énergétique, mais elle est ajustable selon le niveau d'électricité importée de Côte d'Ivoire (30-35 %) et du Ghana. La production d'électricité solaire devrait démarrer en 2017 mais resterait marginale pour les besoins industriels, même si des projets ambitieux commencent à apparaître comme celui remporté par la société Cegelec, filiale du groupe Vinci qui est devenu en mai 2016 l'adjudicataire du projet de 33 mégawatts de la centrale solaire de Zagtouli, la plus importante infrastructure de ce type en Afrique subsaharienne. Une nouvelle structure de prix pour la vente de combustibles de la Sonabhy à la Sonabel est entrée en vigueur au 1^{er} mai 2016. La nouvelle structure de prix repose sur les prix réels d'importation du combustible et sera

ajustée tous les mois. Par ailleurs, une aide budgétaire de 50 milliards de dollars de la Banque mondiale, envisageable d'ici la fin 2016, devrait aider financièrement à l'amélioration de la situation financière de la Sonabel et aider au développement des investissements de génération, par la révision du code de l'électricité afin de favoriser une libéralisation progressive du secteur.

La réduction des investissements publics a conduit à l'arrêt de certains chantiers lancés au titre du programme d'investissements prioritaires 2011-2015 pour les transports dotés d'un budget de 1 647 milliards de francs CFA et visant à désenclaver le pays.

Le contournement nord de la capitale, l'autoroute Ouagadougou-Abidjan, la boucle ferroviaire Abidjan-Ouagadougou-Niamey, sont autant de grands projets en suspens. En revanche, à 30 kilomètres à l'est de la capitale, le chantier du nouvel aéroport international de Donsin prend corps. Le volet social et environnemental a été bouclé, avec le relogement du millier de ménages des villages affectés par le projet. Les travaux des voies d'accès à l'aéroport, devaient être achevés en juin 2016. L'objectif officiel est que l'aéroport accueille les premiers vols en 2020.

L'activité touristique a totalement disparu, comme au Mali, engendrant la perte de milliers d'emplois directs et indirects.

La forte croissance économique observée au Burkina depuis le début des années deux mille n'a pas été suffisante pour améliorer les indicateurs de développement du pays.

La part de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté est supérieure à 40 %. L'indicateur de développement humain demeure l'un des plus faibles du monde.

Selon l'édition 2016 du rapport *Doing Business* de la Banque mondiale, le Burkina Faso a gagné six places pour se classer au 143^e rang sur 189 économies.

Comptes nationaux du Burkina Faso

(en milliards de francs CFA (XAF) courants ; taux et variations en %)

	2012	2013	2014	2015 ^{a)}
Ressources	7 678,8	8 339,6	8 337,9	8 820,3
PIB nominal	5 700,6	5 990,7	6 200,0	6 576,9
Importations de biens et services	1 978,2	2 348,9	2 137,9	2 243,4
Emplois	7 678,8	8 339,6	8 337,9	8 820,3
Consommation finale	4 244,7	4 941,9	5 103,1	5 368,6
Publique	1 188,2	1 239,2	1 316,7	1 368,9
Privée	3 056,5	3 702,7	3 786,5	3 999,7
Formation brute de capital fixe ^{b)}	1 755,0	1 837,1	1 648,7	1 803,7
Exportations de biens et services	1 679,2	1 560,6	1 586,1	1 648,0
Épargne intérieure brute	1 455,9	1 048,9	1 096,9	1 208,3
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	- 299,1	- 788,2	- 551,8	- 595,4
Taux d'investissement (en % du PIB)	30,8	30,7	26,6	27,4
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	6,5	6,2	4,0	4,0
Déflateur du PIB	5,8	- 1,0	- 0,5	2,0
Prix à la consommation (en moyenne annuelle)	3,8	0,5	- 0,3	0,9

a) Chiffres provisoires.

b) Y compris variation de stocks.

Sources : INS, BCEAO.

Tableau des opérations financières de l'État burkinabé

(en milliards de francs CFA (XAF) courants)

	2012	2013	2014	2015 ^{a)}
Recettes et dons	1 276,4	1 441,7	1 321,1	1 277,7
Recettes budgétaires	998,9	1 117,4	1 064,7	1 047,6
Recettes fiscales	890,8	992,6	940,7	929,0
Recettes non fiscales	108,0	124,7	124,0	118,7
Autres dépenses non classées	0,1	0,1	0,0	0,0
Dons	277,5	324,4	256,4	230,0
Dépenses et prêts nets	1 452,9	1 652,7	1 434,6	1 411,6
Dépenses totales	1 453,7	1 677,4	1 440,8	1 424,2
Dépenses courantes	828,7	819,0	886,7	923,2
Traitements et salaires	332,3	355,5	437,3	468,5
Autres dépenses courantes	454,5	428,7	405,4	410,9
Intérêts	41,8	34,8	44,0	43,8
Sur la dette intérieure	28,8	21,9	29,3	27,9
Sur la dette extérieure	13,0	12,8	14,7	15,9
Dépenses en capital	619,6	762,7	547,0	454,0
Sur ressources intérieures	402,4	497,0	331,3	302,5
Sur ressources extérieures	217,1	265,7	215,7	151,6
Prêts nets	- 0,9	- 24,8	- 6,2	- 12,6
Solde (base engagements) (hors dons)	- 454,0	- 535,3	- 369,9	- 364,0
Solde (base engagements) (dons compris) ^{b)}	- 176,5	- 210,9	- 113,5	- 133,9
Solde primaire de base ^{c)}	- 190,4	- 163,8	- 109,3	- 134,3
Ajustement base caisse	72,3	50,8	75,9	- 89,2
Variation des arriérés de paiement (le signe « - » correspond à une réduction)	0	0	0	- 95,1
Solde global (base caisse) (hors dons) ^{d)}	- 381,7	- 484,5	- 294,0	- 453,2
Solde global (base caisse) (dons compris) ^{d)}	- 104,2	- 160,1	- 37,6	- 223,1
Financement	97,6	162,5	41,0	220,9
Financement intérieur net	12,0	128,0	- 10,4	131,7
Bancaire	15,1	92,5	- 22,2	16,5
Non bancaire	- 3,1	35,5	11,8	115,2
Financement extérieur net	85,5	34,4	51,4	89,2
Ajustement statistique	6,6	- 2,4	- 3,4	2,3
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	17,5	18,7	17,2	15,9
Dépenses courantes	14,5	13,7	14,3	14,0
Solde :				
budgétaire de base ^{e)}	- 3,3	- 2,7	- 1,8	- 2,0
global, base engagements (dons compris) ^{c)}	- 3,1	- 3,5	- 1,8	- 2,0
global, base caisse (dons compris)	- 1,8	- 2,7	- 0,6	- 3,4

a) Chiffres provisoires.

(b) Solde (base engagements) = recettes totales (y compris dons) – dépenses totales.

(c) Solde primaire = recettes courantes – dépenses courantes (hors intérêts sur dette publique) – dépenses en capital (hors celles financées sur ressources extérieures) – dépenses de restructuration – prêts nets.

(d) Solde (base caisse) = Solde (base engagements) + arriérés.

(e) Solde budgétaire de base = Recettes totales (hors dons) – Dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures).

Sources : FMI, services statistiques nationaux.

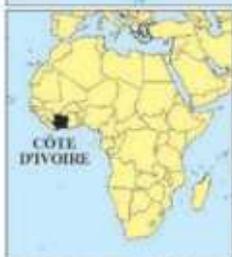
Balance des paiements du Burkina Faso

(en milliards de francs CFA (XOF) courants)

	2012	2013	2014	2015 ^{a)}
a - Solde des transactions courantes (1 + 2 + 3)	- 82,9	- 664,6	- 493,2	- 448,3
1 - Biens et services	- 299,1	- 788,2	- 551,8	- 578,8
Balance des biens	108,5	- 328,8	- 128,6	- 127,1
Exportations de biens FOB	1 464,3	1 315,3	1 362,3	1 404,0
dont : coton	167,2	215,3	237,0	213,4
or	1 162,2	824,5	800,0	875,8
zinc	0,0	12,5	43,1	32,7
noix d'anacarde	16,7	25,7	21,3	51,6
Importations de biens FOB	- 1 355,8	- 1 644,2	- 1 490,9	- 1 531,0
Importations de biens CAF	- 1 824,0	- 2 156,4	- 1 770,4	- 1 818,0
dont : produits alimentaires	- 124,7	- 144,2	- 135,1	- 150,0
produits pétroliers	- 398,6	- 468,0	- 451,4	- 330,3
biens d'équipement	- 464,1	- 606,9	- 509,0	- 576,5
Balance des services	- 407,6	- 459,4	- 423,2	- 451,7
dont fret et assurances	- 273,6	- 345,0	- 297,4	- 305,4
2 - Revenus primaires	- 39,1	- 93,3	- 177,5	- 136,5
dont intérêts sur la dette	- 13,0	- 12,8	- 14,7	- 15,9
3 - Revenus secondaires	255,3	216,9	236,1	267,0
Administrations publiques	179,5	128,2	114,3	140,4
dont aides budgétaires	161,4	119,1	98,9	124,8
Autres secteurs	75,7	88,7	121,8	126,6
dont transferts de fonds des migrants	99,3	144,3	179,7	192,8
b - Compte de capital	137,8	238,4	200,2	153,8
c - Compte financier	61,3	- 281,9	- 164,2	- 536,0
Investissement direct	- 130,9	- 213,4	- 141,6	- 134,5
Investissements de portefeuille	- 16,7	- 6,9	86,2	- 4,4
Autres investissements	208,8	- 61,5	- 108,8	- 397,1
Financement exceptionnel (pour mémoire)	0,0	0,0	0,0	0,0
d - Erreurs et omissions nettes	3,4	- 3,8	- 4,1	4,6
e - Ajustement statistique	0,2	4,1	0,0	0,0
f - Solde global (a + b - d + e)	- 2,9	- 148,1	- 132,9	246,0
Solde global après ajustement	2,7	143,9	132,9	- 246,0
Taux de couverture : Export biens et services/Import biens et services	84,9	66,4	74,2	74,0
Solde courant en % du PIB	- 1,5	- 11,1	- 8,0	- 6,8
Solde global en % du PIB	- 0,1	- 2,5	- 2,1	3,7

a) Estimations.

Source : BCEAO.



- Capitale d'État (plus de 200 000 hab.)
- Capitale administrative (plus de 4 000 000 hab.)
- Plus de 500 000 hab.
- Plus de 200 000 hab.
- Plus de 100 000 hab.
- Plus de 50 000 hab.
- Plus de 20 000 hab.
- Autre ville ou localité

- Limite de district
- LACS** Nom de district
- Daloa** Chef-lieu de district
- ABIDJAN et YAMOUSSOUKRO** sont des districts autonomes
- Limite de région
- MARAHOUÉ** Nom de région
- Mohoué* Chef-lieu de région
- BOUASSE* Groupe ethnique

- Autoroute
- Route principale
- Autre route
- Piste
- Voie ferrée
- ✈ + Aéroport, aérodrome
- ⤴ + Barrage, chute
- ▭ Parc national ou réserve



CÔTE D'IVOIRE



Caractéristiques géographiques et humaines

Superficie : 322 463 km²

Population : 22,7 millions d'habitants. Densité : 70 habitants/km². Part de la population urbaine : 53,5 %. Taux de croissance démographique : 2,3 %. Langue officielle : français.

Principales villes : Yamoussoukro (capitale administrative), Abidjan, Bouaké, San Pedro, Gagnoa.

Régime politique : Le candidat sortant, Alassane Ouattara, a été réélu le 25 octobre 2015 à la présidence de la Côte d'Ivoire, pour un mandat de cinq ans. Les prochaines élections législatives se dérouleront à la fin de l'année 2016, tandis qu'une nouvelle constitution ivoirienne est en projet.

Accords internationaux : La République de Côte d'Ivoire (RCI) est membre de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD) et du Conseil de l'entente avec le Bénin, le Burkina Faso, le Niger et le Togo.

Économie (2015)

PIB par habitant¹⁾ : 1 315 dollars

Répartition du PIB par secteur d'activité²⁾ :

Primaire	23,5 %
Secondaire ³⁾	19,0 %
Tertiaire	57,5 %

1) Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, avril 2016 ; en dollars courants.

2) Source : BCEAO ; en prix constants.

3) Inclut les activités minières et extractives.

Indicateurs de développement

Espérance de vie : 51,5 ans

Mortalité infantile : 10 %

Malnutrition infantile : 29,6 %

Alphabétisation des adultes : 41 %

Population en deçà du seuil de pauvreté¹⁾ : 35 %

Inégalités de revenus (coefficient de Gini) : 43,2

Accès à l'eau potable : 81,9 %

Accès à l'électricité : 55,8 %

Indicateur de développement humain – Classement : 172^e/188

1) Moins de 1,25 dollar par jour (enquête 2011-2012).

Sources : PNUD (2015), Rapport mondial sur le développement humain et Banque mondiale (2016), World Development Indicators.

Faits saillants

- Avec un taux de croissance du PIB à plus de deux chiffres en 2015 (10,3 %), la Côte d'Ivoire est restée l'économie la plus dynamique de l'UEMOA et a contribué significativement au renforcement de la croissance de l'Union. Les pressions inflationnistes sont restées contenues. Grâce à la mise en œuvre du second volet du Plan national de développement (PND) adopté en décembre 2015, l'activité devrait rester très dynamique en 2016 (9,8 %). Malgré ses très bons résultats économiques, la Côte d'Ivoire a perdu en 2015 une place dans le classement mondial de l'IDH, se classant désormais 172^e sur 188 pays.

- En dépit de l'augmentation des dépenses publiques nécessaires à la mise en œuvre du PND, le dynamisme de l'économie et le meilleur recouvrement des impôts ont permis de limiter la hausse du déficit budgétaire en 2015. Bien que l'excédent courant se soit légèrement contracté en 2015, le solde commercial s'est consolidé en raison d'une amélioration des exportations et d'une baisse de la facture pétrolière.
- La mise en œuvre du PND s'est accompagnée d'un rebond de la production agricole et d'un développement des activités agro-industrielles. Parallèlement, les efforts d'amélioration des infrastructures de transport, de la production énergétique et du climat des affaires commencent à rejaillir sur l'investissement privé, essentiellement étranger, qui, attiré par le rebond économique du pays et le développement d'une société de consommation, bénéficie aux secteurs secondaire et tertiaire.

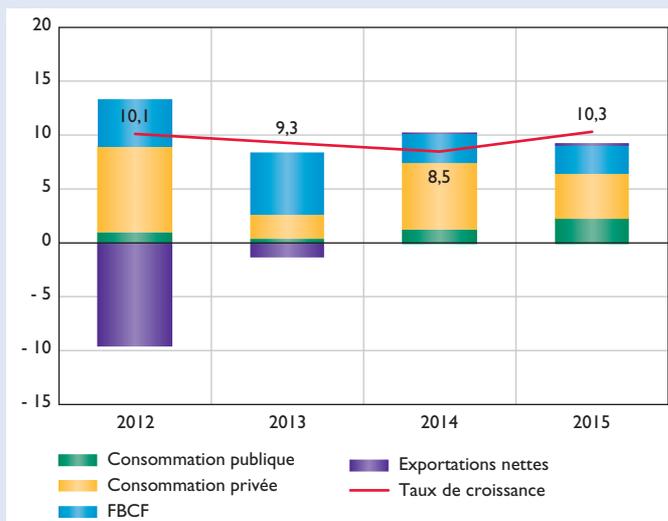
ACTIVITÉ ET PERSPECTIVES

Avec un taux de croissance du PIB qui s'est accéléré en 2015 (10,3 %, après 8,5 % en 2014), la Côte d'Ivoire est restée l'économie la plus dynamique de l'UEMOA et a contribué significativement au renforcement de la croissance dans la sous-région. Au cours du premier quinquennat d'Alassane Ouattara, la croissance économique moyenne du pays s'est établie à environ 10 %, contre une moyenne de 2,3 % au cours des quatre ans précédant la crise de 2010-2011.

La contribution de l'investissement total à la croissance est restée importante avec 2,7 points en 2015 (après 2,6 points en 2014). Les investissements publics ont été soutenus par les politiques de développement et de réhabilitation des infrastructures de transport et d'énergie, dans le cadre du premier volet du PND couvrant la période 2012-2015. Les investissements ont également été soutenus par le dynamisme de l'investissement privé, en particulier étranger, notamment dans les secteurs minier et agricole, les investisseurs ayant été rassurés par le bon déroulement des élections présidentielles, le développement des infrastructures et les efforts consentis pour assainir le climat des affaires.

La consommation privée est toutefois restée le principal moteur de l'économie ivoirienne avec une contribution à la croissance du PIB de 4,1 points en 2015 (après 6,2 points en 2014). Bien que des progrès restent à faire pour améliorer le partage des fruits de la croissance, la consommation bénéficie depuis 2014 de l'adoption de plusieurs mesures favorables au revenu des ménages (revalorisation du SMIG et des salaires d'une partie des fonctionnaires, mesures de soutien aux revenus des cultivateurs de cacao et de café, etc.), ainsi que des créations d'emplois. Selon une étude très récente de

Taux de croissance du PIB réel et contribution de ses composantes (en %)



Source : BCEAO.

la Coface, la Côte d'Ivoire serait le 7^e pays d'Afrique subsaharienne ayant des perspectives de croissance de la consommation privée les plus favorables.

La contribution des exportations nettes à l'activité économique est restée stable en 2015 (+ 0,2 point), les exportations et les importations de biens et services ayant augmenté de façon similaire en volume.

En 2015, le secteur primaire a progressé de 8,9 % en termes réels, en lien avec la croissance des productions de rente (10 %) – la première d'entre elles, le cacao, ayant bénéficié d'une évolution des cours favorable – et des cultures vivrières (8 %). Toutefois, la contribution à la croissance réelle du secteur s'est réduite en 2015 (1,7 point, contre 2,2 points en 2014).

La poursuite des grands projets d'infrastructures de transport et la mise en œuvre du programme de logements sociaux ont permis de soutenir le secteur du BTP (+ 33,5 % de croissance en 2015), qui a joué un rôle significatif dans l'accroissement de la contribution du secteur secondaire à la croissance du pays (3,1 points, contre 0,8 point en 2014). Le secteur secondaire a également bénéficié en 2015 du dynamisme des activités extractives (productions de pétrole et d'or), de l'énergie, et du développement de l'agro-industrie.

Le développement et la réhabilitation des infrastructures semblent également avoir bénéficié au secteur tertiaire qui a progressé de 9,5 % en termes réels et qui est resté le moteur principal de la croissance en 2015 avec une contribution se maintenant à 5,5 points. Les télécommunications, le commerce et les transports ont été particulièrement dynamiques.

Sous l'effet de la hausse des prix des produits alimentaires (légumes, fruits, etc.) et du logement (notamment sous l'effet de la flambée des loyers à Abidjan), **l'inflation est passée de 0,5 % en 2014 à 1,2 % en 2015.** En 2016, les pressions inflationnistes devraient encore s'accroître (2,1 %), notamment en raison de la hausse des tarifs de l'électricité intervenue en janvier 2016, sans dépasser la norme communautaire fixée à 3 %.

Selon la BCEAO, l'activité économique devrait rester très dynamique en 2016 (9,8 %) en raison

de la réalisation du second volet du PND adopté par les autorités ivoiriennes en décembre 2015.

Ce nouveau plan de développement, mis en œuvre sur la période 2016-2020, prévoit la poursuite des investissements publics (infrastructures de transport, énergie, extension du réseau de fibre optique, assainissement, constructions d'universités, d'hôpitaux, etc.), avec le souhait de passer peu à peu le relais au secteur privé. À travers près de 30 000 milliards de francs CFA d'investissements annoncés par le gouvernement, ce programme ambitieux a notamment pour objectif d'accélérer le processus de transformation structurelle de l'économie (développement du secteur industriel et des activités de transformation des produits de base), dans le but de faire entrer la Côte d'Ivoire dans la catégorie des pays émergents. En mai 2016, la Côte d'Ivoire a déjà obtenu des engagements équivalents à un quart du montant du second PND des principaux partenaires du développement en Afrique rassemblés à Paris (BAfD, Banque mondiale, Union européenne, France, etc.).

Alors que les autorités ivoiriennes visent un taux de croissance annuel moyen d'environ 9 % entre 2016 et 2020, le FMI, moins optimiste, prévoit un taux annuel de 7,6 % sur cette même période. Les réserves du FMI portent sur plusieurs goulets d'étranglement de l'économie ivoirienne, dont le manque d'accès au financement bancaire, les niveaux insuffisants d'éducation et de formation de la population, le manque d'adéquation des compétences, ainsi que les difficultés à commercer (lourdeur des démarches administratives, coût des transports, etc.). Selon le FMI, ces prévisions pourraient être revues à la baisse, notamment en cas de dégradation des conditions de financement sur les marchés internationaux, de décélération plus importante des économies émergentes, ou encore de ralentissement du crédit dans un contexte de fonds propres limités des banques.

Fin 2015, Moody's et Fitch ont respectivement relevé la note de long terme de la Côte d'Ivoire de B1 à Ba3 et de B à B+. Ces notes sont toutes deux assorties d'une perspective stable.

FINANCES PUBLIQUES

En dépit d'une hausse importante des dépenses publiques, les soldes budgétaires ne se sont que

légèrement détériorés en 2015 en raison de la forte croissance économique et de la hausse des recettes budgétaires. Ainsi, le déficit budgétaire base engagements (hors dons) s'est établi à 4,4 % du PIB, contre 4 % en 2014.

La hausse de plus de 21 % des recettes budgétaires, qui ont atteint 3 623 milliards en 2015, a notamment été permise par une hausse de 14,5 % des recettes fiscales (au titre des impôts directs et indirects) **et une augmentation des recettes non fiscales** (62,3 %) liée notamment à la vente par l'État ivoirien de ses parts dans le cadre de la restructuration du secteur bancaire (33 milliards de vente d'actifs dans le cadre de la restructuration de la Société Ivoirienne de Banque par exemple). Le taux de pression fiscale reste cependant à un niveau faible (15,5 % du PIB en 2015).

Après une hausse continue depuis 2012, **les dons reçus ont légèrement diminué en 2015** (- 7,2 %) pour s'établir à 282,2 milliards, soit 7,2 % des recettes totales.

Les dépenses budgétaires totales se sont inscrites en forte hausse (+ 21,4 %), reflétant la poursuite de l'augmentation des dépenses en capital (+ 25 %) nécessaire à la mise en œuvre du PND, **ajoutée à l'accroissement des dépenses courantes (+ 18 %)**

lié notamment à la tenue des élections présidentielles, à la hausse des intérêts de la dette, ainsi qu'à l'augmentation substantielle de la masse salariale (+ 18,5 %) suite à la revalorisation des salaires dans la fonction publique et au recrutement de fonctionnaires supplémentaires dans certains secteurs (4 000 emplois créés dans le secteur de la santé). En 2015, ce poste a représenté 45,2 % des recettes fiscales du pays, dépassant largement le seuil de 35 % préconisé au plan sous-régional.

Sous l'effet de la mise en œuvre du second volet du PND, **la situation des finances publiques devrait encore se dégrader en 2016** avec un solde budgétaire base engagements (hors dons) qui devrait s'établir à 5,1 % du PIB. À l'issue de

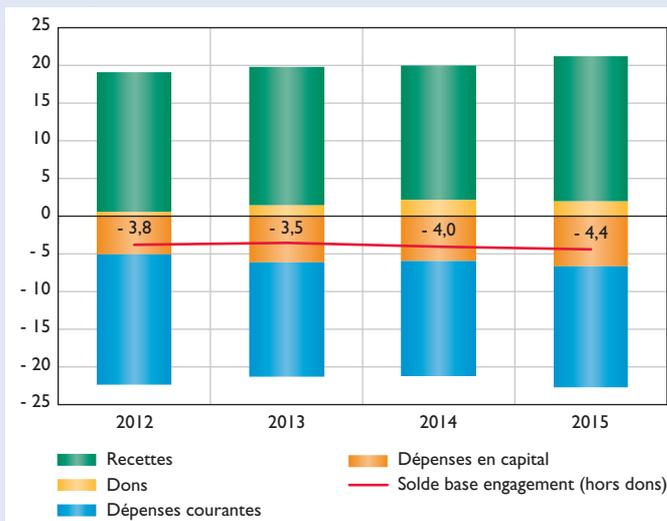
la dernière mission de consultation au titre de l'article IV, dont le rapport a été soumis le 10 mai 2016 au conseil d'administration, le FMI a invité le gouvernement à privilégier les dépenses susceptibles d'avoir un effet positif significatif et durable sur la croissance économique, tout en améliorant plus rapidement la mobilisation des ressources fiscales (élargissement de l'assiette, réduction des exonérations, amélioration du recouvrement, etc.).

Pour satisfaire ses besoins de financement, **l'État ivoirien a de plus en plus recours aux emprunts extérieurs non concessionnels (souscrits notamment auprès des pays émergents)**. En 2015, la Côte d'Ivoire est le seul pays de l'UEMOA à avoir levé des fonds sur les marchés internationaux. En février 2015, le pays a ainsi obtenu 1 milliard de dollars sur treize ans à travers l'émission d'une euro-obligation. En novembre 2015, le pays a également émis son premier sukuk (obligation islamique) sur le marché régional, pour un montant de 150 milliards. Un autre emprunt obligataire a été émis quatre mois plus tard sur le marché régional afin de lever 120 milliards de francs CFA. Ainsi, depuis 2013, date de l'achèvement des initiatives PPTTE et IADM, **le niveau d'endettement public de la Côte d'Ivoire n'a cessé d'augmenter.**

Le programme triennal accordé par le FMI au titre de la facilité élargie de crédit (FEC) en novembre 2011 a pris

Évolution du solde budgétaire

(en % du PIB nominal)



Source : BCEAO.

fin au 31 décembre 2015. Ce programme a donné lieu à un décaissement total de 520,32 millions de DTS. Selon la dernière revue réalisée en septembre 2015, l'exécution du programme a été conforme aux attentes. Les autorités ivoiriennes ont exprimé début 2016 leur souhait de faire appel à un nouveau programme du FMI pour soutenir la mise en œuvre du second volet du Plan national de développement (PND). Cette possibilité devrait être discutée d'ici la fin de l'année 2016.

BALANCE DES PAIEMENTS ET DETTE EXTÉRIEURE

En 2015, l'excédent de la balance des transactions courantes de la Côte d'Ivoire s'est réduit, passant de 252,1 milliards en 2014 (soit 1,5 % du PIB) à 140,1 milliards en 2015 (soit 0,7 % du PIB). Cette évolution est imputable à la détérioration des déficits des balances des services (+ 9,0 %), des revenus primaires (+ 16,9 %), en lien avec la hausse des intérêts de la dette, et des revenus secondaires (+ 33,6 %), tandis que l'excédent commercial des biens s'est renforcé (+ 5,7 %).

L'amélioration du solde commercial des biens est liée à la fois à la consolidation des exportations et à la réduction des importations.

Les exportations de fèves de cacao (+ 39 %) et des produits tirés du cacao (+18 %), qui représentent près de la moitié du total des exportations, ont bénéficié de la hausse des cours du cacao (+15 % entre janvier et décembre 2015), tandis que les exportations de noix de cajou (+ 15 %) et d'or (+ 28,6 %) ont également été particulièrement dynamiques. La réduction des importations (- 1,5 %) a été permise par la baisse de la facture pétrolière (- 28 %), qui a compensé la hausse des importations en biens d'équipement (+ 17 %) et en biens intermédiaires (+ 22 %) nécessaires aux investissements publics. Ainsi, le taux de couverture des importations

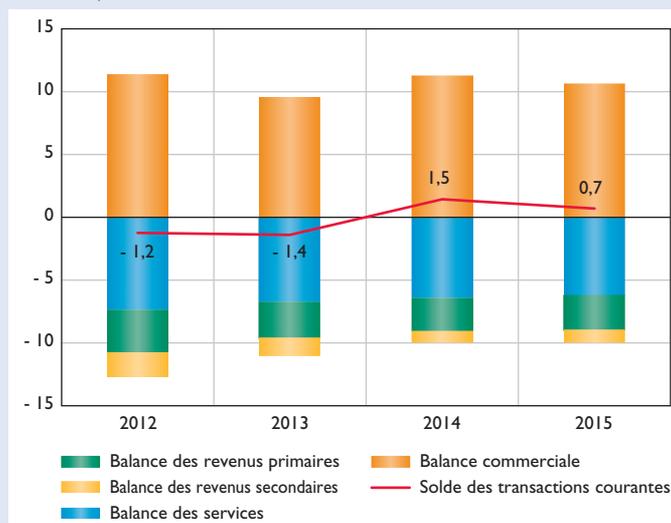
de biens et services par les exportations est resté supérieur à 120 % en 2015.

En 2016, selon la BCEAO, la balance des transactions courantes devrait redevenir déficitaire (- 0,9 % du PIB) sous l'effet de la détérioration de la balance commerciale. Cette évolution serait liée à la diminution des exportations de fèves de cacao (- 9,0 %), causée probablement par la détérioration de leur qualité suite à la sécheresse et à un harmattan particulièrement fort cette année, ainsi que par la baisse des cours par rapport à l'année précédente.

Malgré la diminution des flux nets d'investissements de portefeuille, qui se sont établis à 387 milliards en 2015, après 462 milliards en 2014 (- 16,3 %), **le dynamisme des investissements directs étrangers (+ 20,1 %), reflétant l'effet positif du bon déroulement des élections présidentielles sur la confiance des investisseurs, a contribué à réduire de 28 % le déficit du compte financier en 2015.**

Sous l'effet de la dégradation des comptes courant et de capital, le solde global de la balance des paiements s'est détérioré, avec un excédent de 204 milliards en 2015, contre un excédent de 273 milliards un an auparavant.

Évolution de la balance des transactions courantes
(en % du PIB nominal)



Source : BCEAO.

Dettes extérieures de la Côte d'Ivoire

(encours en millions de dollars ; indicateurs de dette en %)

	2011	2012	2013	2014
Dettes à court et long terme	12 334,5	9 166,3	11 082,0	10 857,0
Dettes à long terme	10 423,5	7 727,7	9 664,1	9 364,8
Dettes publiques garanties	9 091,5	5 237,4	7 597,2	7 671,5
Dettes privées non garanties	1 332,0	2 490,2	2 066,9	1 693,4
Recours aux crédits du FMI	1 090,4	1 265,2	1 417,9	1 492,2
Dettes à court terme	820,5	173,5	0,0	0,0
dont arriérés d'intérêts sur dettes à long terme	4,5	0,5	0,0	0,0
Pour mémoire : arriérés sur principal de dettes à long terme	21,2	19,0	28,2	26,1
Indicateurs de dette				
Dettes extérieures/exportations de biens et services	90,1	69,9	85,3	76,9
Dettes extérieures/PIB	48,0	34,2	35,4	31,7
Service payé de la dette/exportations de biens et services	5,2	5,9	9,7	11,9
Service payé de la dette/recettes budgétaires	19,9	15,5	21,9	27,6
Dettes multilatérales/dettes totales	19,3	6,0	6,2	7,4

Sources : Banque mondiale et BCEAO.

Selon les données de la Banque mondiale, l'encours de la dette extérieure de la Côte d'Ivoire s'élevait à 10,8 milliards de dollars en 2014, en baisse de 2 % par rapport à l'année précédente. Rapporté au PIB, l'encours de la dette extérieure représentait 31,7 % en 2014, contre 35,4 % en 2013. Selon la dernière analyse de viabilité de la dette (AVD) menée par le FMI, le risque de surendettement du pays est jugé « modéré ».

SYSTÈME BANCAIRE

À fin décembre 2015, le système bancaire ivoirien comprenait vingt-quatre établissements de crédit après la liquidation de la Banque pour le financement de l'agriculture (BFA), parmi lesquels dix-neuf sont des filiales de groupes étrangers.

En 2015, le total de bilan (6 890,5 milliards) du système bancaire a progressé de 24,3 % par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution a résulté de la forte progression tant des dépôts que des crédits. Les encours nets de crédit, qui ont atteint un total de 4 455,4 milliards, ont progressé de 29,7 % en un an. Les concours à court terme ont continué de représenter la majorité des crédits consentis, soit plus de 60 %, contre seulement 2,3 % pour les crédits à long terme.

Cette forte croissance du crédit liée à la croissance économique a aussi été permise par la baisse du ratio de transformation prudentiel ramené de 75 % à 50 % en 2015 par la BCEAO.

Les ressources clientèle se sont accrues de 20,6 %, pour atteindre 5 333,4 milliards, dont 54,4 % sont constituées de dépôts à vue. Le niveau d'intermédiation bancaire (crédits nets rapportés aux dépôts clientèle) s'est inscrit dans la tendance générale de ces dernières années en affichant une progression, s'établissant désormais à 83,5 % (après 77,6 % en 2014).

La qualité du portefeuille de crédit des banques, ainsi que leurs ratios de solvabilité, se sont

sensiblement dégradés. À fin décembre 2015, le ratio de créances en souffrance atteignait 13,3 % en brut et 6,3 % après provisionnement (contre respectivement 10,1 % et 2,8 % en 2014). Le ratio moyen de solvabilité des banques est tombé à 8,3 % fin 2015 (contre 10 % fin 2014), soit un niveau très proche de l'exigence réglementaire minimum de 8 % au sein de l'UEMOA, que quatre établissements ne respectaient pas à mi-2016.

Dans ce contexte, la décision de la Commission bancaire de l'UEMOA, au cours du premier semestre 2015, d'accroître les exigences en termes de capital minimum (de 5 à 10 milliards) a été saluée par les services du FMI, qui appellent également à accélérer la transposition des normes de Bâle II et III dans le dispositif réglementaire.

Les banques ivoiriennes sont désormais davantage exposées aux risques souverains des pays de l'UEMOA autres que la Côte d'Ivoire. Elles ont doublé en 2015 leur portefeuille de titres émis par ces pays, qui représentent désormais 38 % du total de leur portefeuille.

Les autorités ivoiriennes avaient planifié pour 2015 la mise en œuvre du programme de développement financier (PDESFI) ainsi que la restructuration des institutions bancaires publiques, et notamment la privatisation de la Société ivoirienne de banque (SIB)

ou encore de Versus Bank. À titre de réalisation, **les autorités ont liquidé la BFA, ont vendu leur participation minoritaire dans la SIB et la NSIA, et ont prévu la privatisation de la Banque de l'habitat de la Côte d'Ivoire (BHCI) et de Versus Bank.** La CNCE, sous administration provisoire, devrait être restructurée en 2016.

L'inclusion financière demeure limitée comme l'atteste la faible part de la population (20 %) détenant un compte bancaire. Par ailleurs, les **PME et le secteur agricole ont un accès très limité aux financements bancaires.** Ainsi le secteur agricole représente moins de 6 % du total des prêts bancaires, alors que le secteur primaire représente 26 % du PIB. Les financements sont prioritairement alloués au commerce et aux services.

DÉVELOPPEMENT ET ENJEUX DE LONG TERME

Restructuration des filières agricoles et développement des activités de transformation

L'année 2015 a été marquée par la poursuite de la politique de soutien au secteur agricole, essentiellement à travers le Programme national d'investissement agricole (PNIA) lancé en 2010 dans le but de développer et de moderniser la filière, et l'intensification des activités de transformation visant à créer de la valeur ajoutée et des emplois.

La Côte d'Ivoire est le premier producteur mondial de cacao (plus d'un tiers des parts de marché), qui représente également la première culture d'exportation du pays. En dépit d'une légère baisse observée lors de la campagne 2014-2015, la production de cacao reste robuste et devrait repartir à la hausse lors de la campagne 2015-2016 pour s'établir à 1,76 million de tonnes. Ces prévisions pourraient cependant être revues à la baisse en raison de la sécheresse et de la vigueur de l'harmattan qui inquiètent les cultivateurs et pourraient diminuer la production attendue de 200 000 tonnes. Afin de soutenir le secteur, le prix d'achat garanti aux producteurs a été une nouvelle fois augmenté en octobre 2015 par le gouvernement ivoirien à 1 000 francs CFA (XOF) le kilogramme pour la campagne 2015-2016, contre 850 lors de la précédente campagne. Le maintien de ce prix malgré la baisse de qualité des fèves (en raison de l'harmattan) a suscité,

courant 2016, quelques tensions du côté des entreprises de transformation.

L'année 2015 a été marquée par la mise en service de deux nouvelles usines de transformation du cacao (l'une par le groupe français Cémoi à Abidjan et l'autre par le groupe singapourien Olam à San Pedro). De plus, en juillet 2015, la société Côte d'Ivoire Logistique a démarré la création d'un complexe agro-industriel à Bonoua, qui prévoit sur un même site la construction d'une usine de transformation du cacao et d'une usine de transformation de noix de cajou. Afin d'encourager davantage les activités de transformation du cacao qui ne concernent encore qu'un tiers de la production, les autorités ivoiriennes prévoient d'accorder un allègement fiscal de l'ordre de 40 à 70 francs CFA par kilogramme aux broyeurs de cacao (ce qui représentera au minimum un coût total de 23 milliards pour l'État) et viennent de réduire les taxes appliquées aux exportations de produits issus de la transformation du cacao.

La restructuration de la filière de l'anacarde débutée en 2013 a permis de soutenir la production. En 2015, la production aurait dépassé les 700 000 tonnes, soit une augmentation d'environ 25 % par rapport à 2014. Ainsi, avec un quart des parts de marché, **la Côte d'Ivoire est devenu le premier producteur mondial d'anacarde,** devant l'Inde dont la production aurait été inférieure à 600 000 tonnes. Afin de continuer à soutenir le secteur, le prix d'achat de l'anacarde a encore été relevé à 350 francs CFA (XOF) le kilogramme pour la campagne 2015-2016, contre 275 à l'ouverture de la précédente campagne agricole. Encore limitées, les activités de transformation de l'anacarde, qui consiste à décortiquer les fruits bruts pour en retirer les noix directement comestibles et qui est pour le moment essentiellement réalisée en Inde, continuent de s'intensifier, avec notamment plusieurs projets d'usines de transformation en cours (dont l'une à Yamoussoukro en partenariat avec une société vietnamienne de fabrication de machines de transformation de l'anacarde) et un projet d'usine de production de bioplastique à partir du jus des fruits. À travers ces différents projets, le gouvernement ivoirien entend faire passer le taux de transformation de l'anacarde de 7 % en 2015 à 35 % en 2016.

La filière du coton a bénéficié non seulement de la politique de soutien du gouvernement (prix

garanti aux agriculteurs, aide à la commercialisation, à l'accès aux intrants et au matériel agricole, etc.), qui a donné lieu à une hausse du nombre d'agriculteurs dans le secteur et des surfaces emblavées, mais aussi de conditions météorologiques favorables lors des dernières campagnes. Ainsi, après plusieurs années de déclin en lien avec le faible niveau des cours internationaux, la production de coton-graine a poursuivi sa reprise, avec une progression de 13,3 % lors de la campagne 2014-2015, atteignant 405 200 tonnes. Cette tendance devrait continuer avec une production attendue de 450 100 tonnes de coton à l'issue de la campagne 2015-2016 et un objectif de 600 000 tonnes à terme fixé par le gouvernement.

La production de café, autre filière d'exportation à avoir bénéficié du soutien de l'État, est restée robuste lors de la campagne 2014-2015 (105 900 tonnes) et devrait progresser significativement en 2015-2016 (127 000 tonnes). Le secteur profite en 2016 d'une augmentation du prix d'achat aux producteurs (portant le prix du kilogramme à 670 francs CFA (XOF), contre 650 auparavant), ainsi que d'une baisse des taxes appliquées aux exportations de produits finis obtenus à partir du café.

Tandis que les productions de maïs et d'ignames se sont inscrites en baisse en 2014-2015, les productions de riz paddy et de manioc ont respectivement augmenté de 39 % et de 36 %. La forte progression du riz paddy a bénéficié de la mise en œuvre de la première phase de la Stratégie nationale de développement du riz (SNDR) révisée. Cette stratégie, mise en œuvre sur la période 2012-2020, vise principalement à répondre aux besoins en riz de la population ivoirienne (le taux de couverture de la demande était estimé à 73 % en 2014) et à exporter ensuite le surplus de production. Elle a privilégié dans un premier temps l'appui à la production (hausse du prix d'achat aux producteurs, fourniture de semences

Principales productions agricoles et prix d'achat aux producteurs

(productions en milliers de tonnes ; prix d'achat en francs CFA par kilogramme)

	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016 ^{a)}
Cacao	1 449,0	1 746,2	1 678,7	1 760,0
Prix indicatif d'achat	725	750	850	1 000
Café	121,4	103,7	105,9	127,0
Prix moyen d'achat aux producteurs	620	620	650	670
Coton-graine	288,4	357,7	405,2	450,1
Prix d'achat aux producteurs	200	250	–	–

a) Chiffres provisoires.

Sources : BCEAO, administrations nationales.

Principales productions vivrières

(en milliers de tonnes)

	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016 ^{a)}
Maïs	1 073,2	1 116,2	960,8	1 025,7
Riz paddy	1 418,3	1 475,0	2 053,5	2 283,0
Manioc	2 996,1	3 116,0	4 239,3	5 087,2
Igname	7 243,5	7 533,3	7 039,2	7 298,1

a) Chiffres provisoires.

Sources : BCEAO, administrations nationales.

de qualité, etc.) et soutient désormais les activités de transformation (investissement dans des usines de transformation du paddy en riz blanchi).

On note également la restructuration en cours de la filière du cola, dont la Côte d'Ivoire est le deuxième producteur mondial, ainsi que le lancement d'un projet de renforcement de la culture du soja dans la région du Bafing, où une nouvelle usine de transformation sera également implantée, venant s'ajouter à la première usine de production de mayonnaise réalisée à partir de soja, dont les activités ont débuté en 2015.

En ce qui concerne le manioc, une nouvelle unité de transformation a été implantée à Yamoussoukro par la société ivoirienne Kassio, l'objectif étant notamment de produire de l'attiéké, de la farine et de l'amidon à partir des racines de l'arbuste. En 2016, le même promoteur a lancé la construction de plusieurs autres usines de transformation dans l'ensemble du pays (région de Gbêkê, région de Indénié-Djuablin, etc.).

Plus généralement, la volonté du gouvernement ivoirien de réformer et de renforcer le secteur agricole s'est également traduite en juillet 2015 par l'adoption de la Loi d'orientation agricole de Côte d'Ivoire (LOACI). Cette loi, qui vise à favoriser l'harmonisation et la cohérence des actions menées dans ce secteur, octroie également un statut juridique à l'agriculteur, aux exploitations familiales et aux entreprises agricoles.

Par ailleurs, la production de pétrole a augmenté de 15,7 % au cours de l'année 2015, portant la production à 7,3 millions de barils sur l'année, grâce à l'exploitation de nouveaux puits (champs Espoir, Baobab et Marlin). Cette progression devrait se poursuivre en 2016 avec la mise en production de quatre blocs *offshore* encore inexploités. La Côte d'Ivoire table sur une production de 200 000 barils par jour d'ici 2020.

La production aurifère, qui bénéficie depuis 2014 du nouveau code minier et de l'ouverture de la mine d'Agbaou, a dépassé les 20 tonnes en 2015. Les perspectives du secteur à long terme sont favorables avec la mise en exploitation des mines de Sissingué et d' Afema prévues respectivement en 2017 et en 2018.

Mise en œuvre du Plan national de développement et soutien au secteur privé

Le développement des infrastructures et les efforts consentis pour améliorer le climat des affaires dans le cadre du PND visent à soutenir le développement du secteur privé et la transformation structurelle de l'économie ivoirienne.

L'année 2015 a ainsi été marquée par la poursuite du vaste programme d'investissement public dans les infrastructures de transport. La modernisation du port de pêche d'Abidjan a ainsi débuté avec l'inauguration d'un môle de plus d'un kilomètre. De plus, l'automne 2015 a été marqué par le démarrage d'un des chantiers les plus attendus : l'extension du port autonome d'Abidjan. Outre la construction du second terminal, le projet prévoit l'approfondissement de la passe du canal de Vridi qui permettra l'entrée de plus grands porte-conteneurs, l'ambition étant de faire d'Abidjan le premier port d'Afrique

Principales productions extractives

	2012	2013	2014	2015 ^{a)}
Pétrole (en milliers de barils)	9 623,8	8 620,4	6 350,3	7 347,3
Or (en tonnes)	9,4	11,0	17,4	20,1

a) Chiffres provisoires.

Sources : BCEAO, administrations nationales.

subsaharienne, devant Lagos. Le développement des infrastructures routières s'est également poursuivi avec l'inauguration en septembre 2015 de l'autoroute reliant Abidjan à Grand Bassam. Des travaux de réhabilitation de la ligne de chemin de fer reliant Abidjan à la capitale Burkina ont également débuté en septembre 2015. Le développement des infrastructures de transport devrait se poursuivre au cours des prochaines années, avec de grands projets déjà signés, tels que la construction du train urbain à Abidjan visant à désengorger la capitale économique en reliant le centre-ville à l'aéroport. Le grand projet d'aménagement de la lagune à Abidjan, en collaboration avec le Maroc, a également débuté en 2016.

Au-delà des infrastructures de transport, les efforts se sont poursuivis pour améliorer la fourniture d'électricité, secteur clé dans lequel le gouvernement prévoit d'investir un tiers du montant global du deuxième PND, soit 10 000 milliards de francs CFA, afin d'atteindre une production nationale de 5 000 mégawatts (contre 2 000 mégawatts aujourd'hui) et de relier tous les villages de plus de 500 habitants d'ici 2020. Ainsi, alors que la construction du barrage de Soubré progresse, une extension de la centrale thermique « Azito Phase 3 » mise en service en juillet 2015, permet, grâce à l'utilisation d'un procédé innovant (appelé « cycle combiné »), de produire davantage d'électricité sans augmenter la consommation de gaz. Début 2016, une centrale thermique utilisant ce même procédé a été inaugurée à l'usine Ciprel, permettant d'augmenter de 70 % les capacités de production de l'usine. Fin 2015, des financements, notamment chinois et européens, ont été obtenus afin d'étendre le réseau électrique et de permettre le raccordement de centaines de villages. Un projet de centrale hydroélectrique sur le fleuve Bandama a également été signé en juillet 2015.

Le dynamisme économique et le retour des investisseurs ont profité au transport aérien qui a enregistré des résultats très encourageants

en 2015 avec une hausse de 50 % du nombre de passagers transportés par la compagnie nationale Air Côte d'Ivoire et un chiffre d'affaires approchant les 75 milliards de francs CFA. Ses perspectives semblent d'ailleurs s'orienter à la hausse avec cinq nouveaux Airbus récemment commandés. En outre, Air France a augmenté la fréquence de ses liaisons Paris-Abidjan en mai 2015 avec désormais sept vols hebdomadaires.

Des progrès ont aussi été réalisés dans les infrastructures de télécommunication avec l'inauguration en décembre 2015 des 662 kilomètres de fibre optique reliant Grand Bassam à Bouna et la poursuite de l'installation des 1 400 kilomètres de fibre optique dans le Nord du pays, entre San Pedro et Ferkessédougou. Le gouvernement prévoit encore d'investir 100 milliards pour installer 5 000 kilomètres de fibre optique supplémentaires à travers le pays.

L'ouverture à Abidjan, dans le centre commercial PlaYce Marcory, du premier hypermarché Carrefour (en association avec CFAO Retail) d'Afrique subsaharienne témoigne de l'attractivité retrouvée de la Côte d'Ivoire et du développement de la classe moyenne. De nombreuses autres grandes enseignes internationales sont également venues s'installer dans la galerie marchande. La création d'un deuxième centre commercial par Carrefour-CFAO Retail devrait avoir lieu fin 2016 dans le Nord d'Abidjan tandis qu'un autre grand centre commercial a également ouvert début 2016 dans la commune de Cocody (Orca Deco). L'attractivité de la Côte d'Ivoire se traduit également par le développement du tourisme d'affaires et l'ouverture de plusieurs grands hôtels à Abidjan (Radisson Blu, Mövenpick prochainement, etc.).

Afin de soutenir le secteur privé et d'encourager les investissements, l'État ivoirien s'est efforcé d'améliorer le climat des affaires ces dernières années (création du tribunal de commerce d'Abidjan en 2012, simplification des règles régissant les passations de marché, réduction du nombre de procédures pour l'octroi de permis de construire et le raccordement au réseau électrique, mise en place d'un guichet unique pour les entreprises, etc.). Des projets de création ou de modernisation de zones industrielles en Côte d'Ivoire sont également en cours (la réhabilitation

de celle de Yopougon localisée à Abidjan a été finalisée courant 2016) et plusieurs initiatives ont récemment été adoptées pour soutenir la création et le développement des PME en Côte d'Ivoire, parmi lesquelles l'exécution du plan Phoenix qui vise à soutenir l'investissement des PME, ou encore la création d'un Fonds ivoirien de l'innovation (FI) pour soutenir la création d'entreprises. Pour regagner la confiance des investisseurs, le pays s'est également engagé depuis 2014 dans un programme de restructuration des institutions publiques, notamment des banques. Après le lancement du processus de privatisation de la Société ivoirienne de banque et de Versus Bank, l'État a amorcé fin 2015 son désengagement de la NSIA et de la BHCI. Par ailleurs, en mars 2016, l'État ivoirien a décidé de renflouer la Caisse nationale des caisses d'épargne (CNCE) à hauteur de 35 milliards.

D'après le rapport *Doing Business 2016* de la Banque mondiale, la Côte d'Ivoire occupe, avec la 142^e place, le meilleur classement parmi les pays de la Zone franc, tandis que le gouvernement ivoirien a pour ambition de hisser le pays dans les cinquante premières places d'ici 2018. La dernière édition du « Baromètre de l'attractivité de l'Afrique », publié par Ernst & Young en mai 2016, indique que la Côte d'Ivoire serait aujourd'hui le 10^e pays d'Afrique (6^e pays d'Afrique subsaharienne) le plus attractif, tandis que le rapport du *Nielsen's Africa Prospects Indicator* classe la Côte d'Ivoire en première position pour 2015 en termes d'attractivité pour les investisseurs. Reflet de ces progrès, 9 430 nouvelles entreprises auraient été créées en 2015, contre 6 487 en 2014 (BAfD, *African Economic Outlook*, 2016).

Enfin, **la forte croissance économique observée en Côte d'Ivoire ces dernières années n'a pas suffi pour réduire la pauvreté et améliorer le capital humain de manière significative.** En termes d'IDH, le pays se classe 24 places en dessous de son rang en termes de revenu par habitant, reflétant le caractère encore peu inclusif de la croissance économique. Par ailleurs, en ce qui concerne chacune des composantes de l'IDH hors revenu (espérance de vie à la naissance, années de scolarisation escomptées et moyennes), la Côte d'Ivoire obtient des résultats inférieurs à la moyenne de l'Afrique subsaharienne.

Comptes nationaux de la Côte d'Ivoire

(en milliards de francs CFA (XOF) courants ; taux et variations en %)

	2012	2013	2014	2015 ^{a)}
Ressources	19 797,3	21 407,2	23 144,5	25 685,1
PIB nominal	13 677,3	15 445,8	16 890,9	18 971,3
Importations de biens et services	6 120,0	5 961,4	6 253,6	6 713,8
Emplois	19 797,3	21 407,2	23 144,5	25 685,1
Consommation finale	10 904,5	11 793,5	13 043,4	14 257,3
Publique	1 685,2	1 894,1	2 122,4	2 577,5
Privée	9 219,3	9 899,4	10 921,0	11 679,8
Formation brute de capital fixe ^{b)}	2 200,7	3 198,9	3 132,6	3 827,0
Exportations de biens et services	6 692,2	6 414,8	6 968,5	7 600,8
Épargne intérieure brute	2 772,8	3 652,3	3 847,5	4 714,0
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	572,2	453,4	714,9	887,0
Taux d'investissement (en % du PIB)	16,1	20,7	18,5	20,2
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	10,1	9,3	8,5	10,3
Déflateur du PIB	2,6	3,3	0,8	1,8
Prix à la consommation (en moyenne annuelle)	1,3	2,6	0,5	1,2

a) Chiffres provisoires.

b) Y compris variation de stocks.

Sources : INS, BCEAO.

Tableau des opérations financières de l'État ivoirien

(en milliards de francs CFA (XOF) courants)

	2012	2013	2014	2015 ^{a)}
Recettes et dons	2 621,5	3 039,5	3 293,3	3 904,8
Recettes budgétaires	2 540,2	2 838,0	2 989,4	3 622,6
Recettes fiscales	2 213,0	2 408,6	2 573,3	2 947,5
Recettes non fiscales	327,3	429,4	416,1	675,2
Dons	81,2	201,5	304,0	282,2
Dépenses et prêts nets	3 053,9	3 385,6	3 669,6	4 457,5
Dépenses totales	3 051,7	3 385,7	3 672,0	4 457,7
Dépenses courantes	2 365,4	2 355,2	2 583,2	3 060,9
Traitements et salaires	934,7	1 038,9	1 183,3	1 331,6
Autres dépenses courantes	1 197,8	1 095,1	1 179,9	1 423,3
Intérêts	232,9	214,8	213,6	297,5
Sur dette intérieure	79,6	115,6	119,5	145,3
Sur dette extérieure	153,4	99,1	94,2	152,2
Dépenses en capital	686,2	934,2	994,2	1 248,9
Sur ressources intérieures	570,1	618,0	608,1	792,5
Sur ressources extérieures	116,1	316,2	386,1	456,3
Prêts nets	2,3	0,0	- 2,4	- 0,2
Solde global (base engagements) (hors dons)	- 513,7	- 547,6	- 680,2	- 834,9
Solde global (base engagements) (dons compris) ^{b)}	- 432,5	- 346,2	- 376,2	- 552,7
Solde primaire de base ^{c)}	- 162,4	79,6	11,8	66,8
Ajustement base caisse	0,0	0,0	0,0	0,0
Variation des arriérés de paiement (le signe « - » correspond à une réduction)	0,0	0,0	0,0	0,0
Solde global (base caisse) (hors dons)	- 513,7	- 547,6	- 680,2	- 834,9
Solde global (base caisse) (dons compris) ^{d)}	- 432,5	- 346,2	- 376,2	- 552,7
Financement	434,0	346,2	376,2	552,7
Financement intérieur	253,4	80,3	- 144,0	- 240,1
Bancaire	191,9	134,2	130,2	- 151,3
Non bancaire	61,5	- 53,9	- 274,2	- 88,7
Financement extérieur	180,6	265,8	520,3	792,7
Ajustement statistique	- 1,5	0,0	0,0	0,0
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	18,6	18,4	17,7	19,1
Dépenses courantes	17,3	15,2	15,3	10,1
Solde :				
budgétaire de base ^{e)}	- 1,2	- 0,9	- 1,2	- 1,2
base engagements (dons compris) ^{c)}	- 3,2	- 2,2	- 2,2	- 2,9
base caisse (dons compris) ^{d)}	3,2	- 2,2	- 2,2	- 2,9

a) Chiffres provisoires.

b) Solde (base engagements) = recettes totales (dons compris) – dépenses totales.

c) Solde primaire = recettes courantes – dépenses courantes (hors intérêts sur dette publique) – dépenses en capital (hors celles financées sur ressources extérieures) – dépenses de restructuration – prêts nets.

d) Solde (base caisse) = solde (base engagements) + arriérés.

e) Solde budgétaire de base = recettes totales (hors dons) – dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures).

Sources : FMI, services statistiques nationaux.

Balance des paiements de la Côte d'Ivoire

(en milliards de francs CFA (XOF) courants)

	2012	2013	2014	2015 ^{a)}
a - Solde des transactions courantes (1 + 2 + 3)	- 163,7	- 208,8	252,1	140,1
I - Biens et services	572,1	453,4	846,9	859,5
Balance des biens	1 565,6	1 479,2	1 914,8	2 023,4
Exportations de biens FOB	6 189,4	5 952,9	6 411,3	6 453,9
dont : cacao en fèves	1 185,5	1 322,2	1 505,9	2 099,7
cacao produits transformés	536,6	609,5	782,5	931,1
pétrole	2 003,7	1 428,7	1 303,2	1 176,5
or	326,9	284,2	347,6	447,0
noix d'anacarde	167,3	158,0	391,8	452,6
Importations de biens FOB	- 4 623,7	- 4 473,6	- 4 496,5	- 4 430,5
Importations de biens CAF	- 5 570,6	- 5 270,8	- 5 290,0	- 5 212,3
dont : produits alimentaires	- 1 010,1	- 900,9	- 919,1	- 933,0
produits pétroliers	- 1 962,2	- 1 588,0	- 1 432,1	- 1 030,9
biens d'équipement	- 959,8	- 851,7	- 913,5	- 1 070,8
Balance des services	- 993,5	- 1 025,8	- 1 067,9	- 1 163,9
dont fret et assurances	- 777,7	- 797,2	- 793,5	- 757,8
2 - Revenus primaires	- 469,9	- 445,1	- 449,3	- 525,1
dont intérêts sur la dette	- 153,4	- 99,1	- 94,2	- 152,2
3 - Revenus secondaires	- 265,8	- 217,1	- 145,5	- 194,4
Administrations publiques	- 22,1	64,6	124,1	103,2
dont aides budgétaires	29,7	64,6	124,2	153,6
Autres secteurs	- 243,7	- 281,7	- 269,6	- 297,6
dont transferts de fonds des migrants	95,6	96,9	97,7	98,5
b - Compte de capital	4 141,1	94,8	138,6	128,6
c - Compte financier	4 202,1	- 80,0	90,0	64,4
Investissement direct	- 161,3	- 204,5	- 208,9	- 250,9
Investissements de portefeuille	- 72,6	- 86,1	- 462,8	- 387,3
Autres investissements	4 436,1	210,7	761,7	702,6
Financement exceptionnel (pour mémoire)	4 121,8	- 16,8	0,0	0,0
d - Erreurs et omissions nettes	- 39,1	36,7	- 27,0	0,0
e - Ajustement statistique (c)	7,8	0,0	- 47,5	0,0
f - Solde global (a + b - c + d)	- 263,7	2,6	273,7	204,3
Solde global après ajustement (e + f)	256,0	- 2,6	- 226,2	- 204,3
Taux de couverture : Export biens et services/Import biens et services (%)	109,3	107,6	114,1	114,2
Solde courant (en % du PIB)	- 1,2	- 1,4	1,5	0,7
Solde global (en % du PIB)	- 1,9	0,0	1,6	1,1

a) Estimations.

Source : BCEAO.

GUINÉE-BISSAU



Caractéristiques géographiques et humaines

Superficie : 36 125 km²

Population : 1,8 million d'habitants. Densité : 51 habitants/km². Part de la population urbaine : 46,0 %. Taux de croissance démographique : 2,2 %. Langue officielle : portugais.

Principales villes : Bissau (capitale), Cacheu, Bafata et Gabu.

Régime politique : L'élection de José Mario Vaz à la présidence de la République le 18 mai 2014 a mis fin à la période de transition déclenchée par le coup d'État du 12 avril 2012, qui avait renversé entre deux tours d'une élection présidentielle le gouvernement d'intérim conduit par Carlos Gomes Junior. La stabilité politique a été de courte durée, avec la destitution en août 2015 du gouvernement dirigé depuis juillet 2014 par Domingos Simoes Pereira. Trois gouvernements se sont ensuite succédé : ceux de Baciro Dja, de Carlos Correia, et enfin de Baciro Dja depuis le 27 mai 2016, dont la nomination par le président au poste de Premier ministre est contestée par le parti majoritaire (le PAIGC).

Accords internationaux : La Guinée-Bissau est membre de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD), des organisations de la francophonie (OIF) et de la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP). Elle a rejoint la Zone franc le 17 avril 1997 en devenant membre de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA).

Économie (2015)

PIB par habitant¹⁾ : 595 dollars

Répartition du PIB par secteur d'activité²⁾ :

Primaire	38,6 %
Secondaire	15,1 %
Tertiaire	46,3 %

1) Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, avril 2016 ; en dollars courants.

2) Source : BCEAO ; en prix constants.

Indicateurs de développement

Espérance de vie : 55,2 ans

Mortalité infantile : 8,1 %

Malnutrition infantile : 32,2 %

Alphabétisation des adultes : 56,7 %

Population en deçà du seuil de pauvreté¹⁾ : 48,9 %

Inégalités de revenus (coefficient de Gini) : 35,5

Accès à l'eau potable : 79,3 %

Accès à l'électricité : 60,6 %

Indicateur de développement humain - Classement : 178^e/188

1) Moins de 1,25 dollar par jour (enquête 2006).

Sources : PNUD (2015), Rapport mondial sur le développement humain et Banque mondiale (2016), World Development Indicators.

Faits saillants

- En 2015, la croissance économique de la Guinée-Bissau s'est accélérée à 4,8 %, après 2,7 % en 2014. Cette évolution a été tirée par les investissements et l'augmentation très forte des exportations d'anacardes. Les perspectives économiques favorables pour 2016 pourraient être affectées par le retour de l'instabilité politique et la suspension d'une partie des aides internationales.
- Le déficit budgétaire global hors dons s'est stabilisé à - 12% du PIB, en raison d'un meilleur recouvrement des recettes internes et de la stabilisation des dépenses budgétaires. Malgré l'amélioration de la balance commerciale, la dégradation significative du compte financier a conduit à une importante détérioration du solde global de la balance des paiements, qui est passé de 14,4 % à 5,9 % du PIB.

- L'économie de la Guinée-Bissau reste fortement dépendante du secteur agricole, en particulier de la production d'anacardes, dont le renforcement constitue l'un des axes prioritaires du plan de développement décennal du pays. Un environnement des affaires peu favorable et l'insuffisance des infrastructures, notamment énergétiques, empêchent toujours le pays de tirer profit des autres ressources dont il dispose et le secteur privé de se développer.

ACTIVITÉ ET PERSPECTIVES

En 2015, la croissance économique de la Guinée-Bissau s'est accélérée, avec un PIB réel progressant de 4,8 %, contre 2,7 % en 2014. Cette évolution a été notamment tirée par les investissements et les bons résultats des exportations d'anacardes, favorisées par une très bonne récolte et le niveau élevé du prix international de la noix de cajou. De plus, selon le FMI, les secteurs secondaire et tertiaire auraient bénéficié de la montée en puissance de la production d'eau et d'électricité.

Avec une contribution de 9,1 points à la croissance du PIB en 2015, l'investissement, en particulier privé, a été le principal moteur de l'activité économique de la Guinée-Bissau, stimulé par le retour à une certaine stabilité politique jusqu'en août 2015. Ainsi, la part des investissements dans le PIB est passée de 2,5 % en 2014 à 9,3 % en 2015.

Les exportations nettes ont également fortement soutenu l'activité économique de la Guinée-Bissau, avec une contribution à la croissance réelle de 6,1 points (contre une contribution de - 6,9 points en 2014). Cette évolution tient principalement à la production exceptionnelle de noix de cajou obtenue en 2015, qui a tiré les exportations du pays.

À l'inverse, **la consommation privée s'est contractée** (- 4,5 %) et sa contribution à la croissance du PIB est devenue négative (- 12,9 %, contre 8,5 % en 2014).

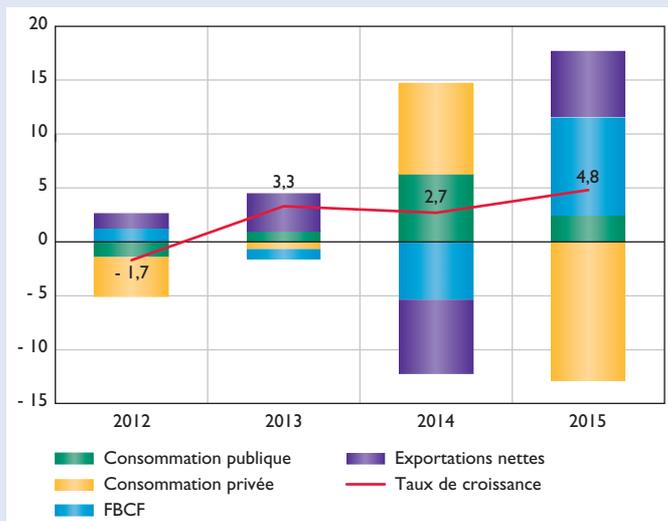
Le secteur primaire a contribué à hauteur de 1,4 point à la croissance en 2015, en augmentation significative par rapport à 2014 (- 2,6 points), sous l'effet des très bons résultats de la production de noix de cajou.

Avec une contribution à la croissance réelle de 1 point, la participation du secteur secondaire à l'activité économique s'est inscrite en légère baisse par rapport à 2014 où elle était de 1,2 point. L'activité du secteur secondaire a été tirée par le secteur de l'électricité, du gaz et de l'eau (+ 46 %), qui a surtout bénéficié de l'augmentation des capacités de production d'électricité, et les industries manufacturières (+ 9,1 %).

Le secteur tertiaire est resté le principal moteur de la croissance bissau-guinéenne en 2015 avec une contribution de 2,3 points. Le dynamisme de ce secteur a été principalement tiré par le rebond du secteur du commerce, de l'hôtellerie et de la restauration (+ 35 %), et dans une moindre mesure par le secteur des transports (+ 4,7 %) et des banques et assurances (+ 4,0 %).

Taux de croissance du PIB réel et contribution de ses composantes

(en %)



Source : BCEAO.

Le taux d'inflation est repassé en territoire positif en 2015 (1,4 %, après - 0,1% en 2014).

Selon la BCEAO, le dynamisme de l'économie bissau-guinéenne devrait se maintenir en 2016, avec un taux de croissance attendu de 4,9 %.

Malgré le ralentissement de l'investissement public et des exportations nettes, l'activité économique devrait être tirée par le rebond de la consommation privée. Ces prévisions pourraient toutefois être revues à la baisse en raison de la suspension des aides internationales par les principaux bailleurs et du retour à une certaine instabilité politique.

FINANCES PUBLIQUES

En raison d'un meilleur recouvrement des recettes internes et d'une stabilisation des dépenses budgétaires, le déficit budgétaire global hors dons s'est stabilisé à - 12% du PIB.

L'amélioration des recettes budgétaires propres, qui sont passées de 65,6 milliards en 2014 à 85,3 milliards en 2015 (+ 30,1 %), est liée à la progression des recettes fiscales (+ 40,1 %) et, dans une moindre mesure, des recettes non fiscales (+ 9,3 %).

Selon le FMI, le meilleur recouvrement des impôts en 2015 est lié aux progrès réalisés en matière d'administration fiscale (facilités par la fin de la période de transition politique) et à la hausse des recettes tirées du prélèvement de la taxe sur les exportations de noix de cajou. Ainsi, le taux de pression fiscale s'est établi à 10,3 % en 2015, en hausse de deux points de pourcentage par rapport à 2014, mais reste inférieur au seuil de 17 % préconisé au niveau communautaire.

Les recettes non fiscales ont bénéficié en 2015 de la reconduction en novembre 2014 de l'accord de partenariat avec l'UE, qui avait été suspendu après le coup d'État militaire. Il a été convenu que 9,2 millions

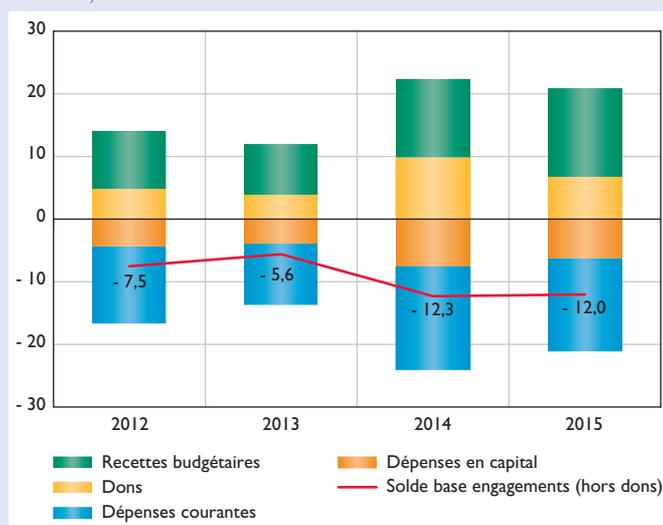
d'euros seraient versés annuellement par l'UE à la Guinée-Bissau en échange de l'ouverture de ses eaux aux pêcheurs européens. Un tiers de cette somme doit être consacré au développement de la pêche locale.

L'exercice budgétaire 2015 s'est caractérisé par une stabilisation relative des dépenses courantes (+ 3,7 %)

qui avaient augmenté de près de 75 % l'année précédente, en lien avec la tenue des élections et les recrutements de fonctionnaires effectués dans les secteurs de l'éducation et de la santé. Grâce au meilleur recouvrement de l'impôt, la part de la masse salariale dans les recettes fiscales est passée de 71,1 % en 2014 à 48,2 % en 2015, mais reste cependant bien supérieure au seuil de 35 % préconisé par l'UEMOA. Les dépenses publiques en capital ont observé une diminution significative (- 6,5 %), et restent presque exclusivement financées sur ressources extérieures. On note toutefois une hausse substantielle des prêts nets, qui sont passés de 0 à 27,3 milliards. Cette augmentation a probablement été tirée par les prêts accordés par l'État à la société nationale d'eau et d'électricité (Empresa de Eletricidade e Águas da Guiné-Bissau, EAGB), suite au soutien reçu de différents bailleurs, dont la Banque africaine de développement (BAfD), pour améliorer l'accès à l'électricité des populations.

Évolution du solde budgétaire

(en % du PIB nominal)



Source : BCEAO.

Pour financer son déficit budgétaire, le gouvernement bissau-guinéen a de plus en plus recours aux emprunts intérieurs. En effet, après avoir émis 15 milliards de bons du Trésor sur le marché régional en juillet 2014, la Guinée-Bissau a fait deux nouvelles émissions sur le marché régional en 2015 (une première de 15 milliards en avril 2015 et une deuxième de 10 milliards en juillet 2015). Cette tendance s'est poursuivie en 2016 avec deux nouvelles émissions sur le marché régional. Dans ce contexte, le FMI a préconisé au gouvernement bissau-guinéen de privilégier, pour le financement des infrastructures prioritaires, le recours à des dons et prêts concessionnels extérieurs plutôt qu'à des émissions de dette plus coûteuses.

En novembre 2014, le FMI a approuvé une facilité de crédit rapide (FCR) de 3,6 millions de DTS (5,2 millions de dollars), avec décaissement immédiat du total de la somme, soit 25 % du quota de la Guinée-Bissau auprès de l'Institution. La mise en place de cette facilité doit permettre au pays de faire face à des besoins urgents budgétaires et de balance des paiements après deux années d'instabilité politique et économique. Afin de soutenir le pays dans la mise en place de son plan de développement décennal dans un contexte d'amélioration de sa situation macroéconomique, le conseil d'administration du FMI a approuvé en juillet 2015 l'octroi d'une facilité élargie de crédit (FEC) pour un montant total de 17,04 millions de DTS (24 millions de dollars), donnant lieu à un premier décaissement de 2,84 millions de DTS (4 millions de dollars).

À l'occasion de sa dernière mission effectuée en Guinée-Bissau en mars 2016, le FMI a dressé un bilan mitigé des réformes structurelles entreprises par la Guinée-Bissau dans le cadre de la FEC approuvé en juillet 2015. Le FMI a salué la mise en œuvre des mesures visant à améliorer la qualité des dépenses mais a, par exemple, regretté que l'audit du fonds pour l'industrialisation de la noix de cajou n'ait pas encore été lancé. Par ailleurs, conformément à la recommandation du FMI (article IV, juillet 2015) de restructurer la Compagnie d'eau et d'électricité de Guinée-Bissau (EAGB), le gouvernement a annoncé, courant 2015, la reprise du processus de privatisation des entreprises publiques défaillantes, parmi lesquelles l'EAGB et la société de bière et de boissons gazeuses (Cicer).

Le retour à l'ordre constitutionnel en 2014 avait permis la reprise des aides techniques financières, suspendues jusque-là en raison de la mutinerie militaire de 2010 et le coup d'État de 2012. En 2014, les dons avaient atteint 49,8 milliards, soit un montant 2,5 fois plus élevé qu'en 2013 et supérieur à celui d'avant la crise. Le soutien des partenaires techniques et financiers s'est confirmé avec la tenue à Bruxelles, le 25 mars 2015, d'une table ronde, où les bailleurs, dont l'UE, le FMI, la Banque mondiale et la BAfD, se sont engagés à verser 1,5 milliard de dollars à la Guinée-Bissau dans l'objectif de soutenir son plan décennal de développement baptisé « Terra Ranka » (nouveau départ). Dans ce cadre, l'UE s'est notamment engagée à accorder une aide financière de 160 millions d'euros dans le but de renforcer la démocratie et de favoriser une reprise économique rapide et inclusive. Sur l'ensemble de l'année 2015, la Guinée-Bissau a ainsi reçu 34,4 milliards de francs CFA d'aide publique internationale.

Toutefois, à l'issue de sa dernière mission effectuée dans le pays, le FMI a annoncé la suspension de son soutien financier au pays en raison du rachat par l'État des créances douteuses de deux banques, en juillet 2015, pour un montant de 35,2 milliards de francs CFA. Les autres principaux bailleurs de la Guinée-Bissau ont également suivi le FMI, conduisant à une annulation des aides internationales de 15,2 milliards de francs CFA, soit un tiers du montant total reçu en 2014. Ces décisions placent la Guinée-Bissau dans une situation financière délicate dans la mesure où un tiers de ses recettes budgétaires dépend des dons des bailleurs (taux de dépendance le plus élevé de l'UEMOA). L'interruption des aides budgétaires internationales risque donc de peser lourdement sur l'exécution budgétaire en 2016.

BALANCE DES PAIEMENTS ET DETTE EXTÉRIEURE

En dépit d'une augmentation des importations liée au dynamisme de l'économie, la balance commerciale est redevenue excédentaire (17,4 milliards, contre - 23,8 milliards en 2014) sous l'effet de la très forte hausse des exportations (+ 86,5 %).

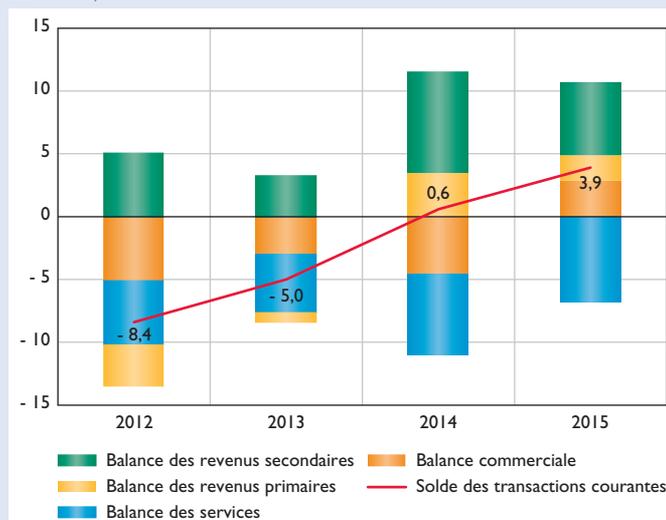
L'augmentation des exportations a été exclusivement tirée par la croissance impressionnante

des exportations d'anacardes qui se sont élevées à 131,4 milliards en 2015, contre 69,2 milliards en 2014, (+ 90 %). Ces dernières ont été stimulées par les très bons résultats de la campagne 2014-2015 et les différentes mesures de soutien à l'exportation de la

filière adoptées par le gouvernement (hausse du prix d'achat aux producteurs, mise en place d'une plateforme administrative unique pour la filière, suppression de la taxe sur les exportations, etc.). Les exportations de noix de cajou brutes se font essentiellement vers l'Inde qui ensuite les transforme. La hausse des importations est principalement liée à l'augmentation des importations de produits pétroliers (+ 59,5 %).

Évolution de la balance des transactions courantes

(en % du PIB nominal)



Source : BCEAO.

L'excédent de la balance des revenus secondaires s'est contracté de 19,3 % en 2015, sous l'effet d'une baisse conjuguée des aides budgétaires internationales (- 51,5 %) et, dans une moindre mesure, des transferts des migrants (- 17,6 %).

Au total, l'amélioration importante de la balance commerciale a permis à la balance des transactions courantes de dégager un excédent de 23,3 milliards de francs CFA en 2015 (3,9 % du PIB) contre 3,1 milliards (0,6 % du PIB) en 2014.

Dettes extérieures de la Guinée-Bissau

(encours en millions de dollars ; indicateurs de dette en %)

	2011	2012	2013	2014
Dettes à court et long terme	283,7	279,5	277,4	271,4
Dettes à long terme	218,5	213,4	212,2	203,2
Dettes publiques garanties	218,5	213,4	212,2	203,2
Dettes privées non garanties	0,0	0,0	0,0	0,0
Recours aux crédits du FMI	32,0	32,0	32,1	35,3
Dettes à court terme	33,1	34,1	33,1	32,9
dont arriérés d'intérêts sur dettes à long terme	33,1	33,1	33,1	32,9
Pour mémoire : arriérés sur principal de dettes à long terme	101,1	100,8	101,1	100,1
Indicateurs de dette				
Dettes extérieures / exportations biens et services	100,2	182,6	145,1	127,4
Dettes extérieures / PIB	25,8	28,3	26,5	25,3
Service payé de la dette / exportations de biens et services	1,8	4,5	0,8	0,9
Service payé de la dette / recettes budgétaires	4,6	7,7	1,8	1,5
Dettes multilatérales / dette totale	40,4	39,6	39,5	37,5

Sources : Banque mondiale, BCEAO.

En dépit d'une hausse des investissements directs étrangers et des investissements de portefeuilles, le retournement du solde des autres investissements a entraîné un changement de signe du solde du compte financier, avec un déficit de 9,4 milliards de francs CFA (contre un excédent de 40,3 milliards en 2014), tandis que l'excédent du compte de capital est resté stable.

Malgré l'amélioration de la balance commerciale, la dégradation significative du compte financier a conduit à une importante détérioration du solde global de la balance des paiements qui s'est établi à 35,7 milliards de francs CFA en 2015 (5,9 % du PIB), après 76,2 milliards en 2014 (14,4 % du PIB).

Depuis l'atteinte, en décembre 2010, du point d'achèvement de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTÉ), qui a été suivie d'une annulation de près de 78 % des créances à long terme des bailleurs multilatéraux et bilatéraux publics, **le niveau de la dette extérieure de la Guinée-Bissau n'a cessé de baisser**. La dette extérieure totale de la Guinée-Bissau est revenue de 277,4 millions de dollars en 2013 (soit 26,5 % du PIB) à 271,4 millions en 2014 (25,3 % du PIB).

La dernière analyse de soutenabilité de la dette, réalisée par le FMI et la Banque mondiale en juin 2015, a jugé modéré le risque de surendettement de la Guinée-Bissau, bien que le risque de surendettement global ait augmenté sous l'effet de l'accroissement récent de la dette publique intérieure.

SYSTÈME BANCAIRE

En 2015, le système bancaire bissau-guinéen comptait quatre banques commerciales : BRS GB (Banque régionale de solidarité de la Guinée-Bissau), BDU (Banco Da União), BAO (Banco Da Africa Ocidental) et Ecobank Guinée-Bissau.

Le système bancaire bissau-guinéen a enregistré une progression de son total de bilan de 23,5 % en 2015 (après 8,6 % en 2014), sous l'effet d'une hausse des dépôts de la clientèle (+ 24,5 %) mais surtout d'une augmentation très spectaculaire des crédits à l'État, qui sont passés de 15,1 à 51,0 milliards. Cette augmentation a pour principale explication le financement, par un prêt de 35,2 milliards des banques concernées à l'État de Guinée-Bissau, du rachat par l'État des créances douteuses de deux banques en juillet 2015. En revanche, les crédits à l'économie (62,5 milliards), principalement octroyés à court et moyen terme, n'ont progressé que de 2,4 %.

Le système bancaire bissau-guinéen se caractérise par un ratio de solvabilité (27,8 %) largement supérieur à la moyenne de l'UEMOA (8,8 %).

La qualité du portefeuille de crédits s'est très nettement améliorée en 2015 à la suite du rachat par l'État des créances en souffrance de deux banques.

Les créances en souffrance ont ainsi enregistré une baisse de 20 milliards et le ratio des créances brutes sur les encours bruts est passé de 42,4 % en 2014 à 8,5 % en 2015. En net, après prise en compte des provisions, le ratio est ressorti à 4,5 % en 2015 contre 29,2 % en 2014.

L'inclusion financière reste très limitée avec seulement 2,67 points d'accès aux services bancaires formels pour 100 000 adultes.

DÉVELOPPEMENT ET ENJEUX DE LONG TERME

Une économie qui reste fortement tributaire du secteur agricole

La première phase du Plan de développement « Terra Ranka », mise en œuvre sur la période 2015-2020, contient un important volet consacré au renforcement du secteur primaire, avec un accent particulier sur le secteur agricole (essentiellement anacarde et riz).

L'économie de la Guinée-Bissau continue d'évoluer en lien avec le rythme des récoltes et des exportations de noix de cajou, qui représentent plus de 80 % des recettes d'exportations du pays. En 2015, le gouvernement de la Guinée-Bissau a poursuivi son programme de soutien au secteur. En mai, une plate-forme rassemblant l'ensemble des acteurs de la filière anacarde (*one-stop-shop*) et permettant ainsi une simplification des procédures administratives nécessaires aux exportations a été créée, ce qui devrait soutenir le commerce du produit. Favorisées par le prélèvement d'une taxe sur chaque kilogramme de noix exporté, les exportations illégales d'anacardes étaient estimées à 70 000 tonnes en 2014, représentant un réel manque à gagner pour le pays. C'est pourquoi, afin d'encourager les exportations d'anacardes et de réduire celles qui transitent par les pays voisins (Sénégal et Gambie), le gouvernement bissau-guinéen a augmenté le prix bord-champs payé aux producteurs en avril 2015, qui est alors passé à 300 francs CFA le kilogramme contre 250 francs CFA lors de la précédente campagne agricole. Un an après, ce prix a bénéficié d'une nouvelle hausse, le portant à 350 francs CFA le kilogramme.

La BCEAO prévoit une reprise de la production de riz paddy au cours de la campagne agricole 2015-2016 (+ 26,9 %), qui devrait atteindre 170 000 tonnes, après un recul significatif enregistré lors de la campagne précédente (- 37,3 %) en raison des mauvaises conditions météorologiques. Le plan de développement du pays prévoit d'atteindre une production de plus de 500 000 tonnes d'ici 2025 et l'autosuffisance en riz dès 2020. Afin notamment de tendre vers cet objectif, le gouvernement a récemment obtenu un financement de 10 millions de dollars d'une société indienne. De plus, un projet d'appui au développement économique des régions du Sud (PADES) d'un montant d'environ 19 millions de dollars, essentiellement financé par le FIDA mais aussi par le gouvernement et les petits agriculteurs bénéficiaires, devrait permettre de produire 79 000 tonnes de riz paddy. Ce projet vise également à encourager la production maraîchère ainsi que l'élevage.

En juin 2015, des accords de coopération ont été signés avec le Maroc, dont une partie des projets concerne le développement de l'agriculture. En mai 2016, un partenariat agricole a été également signé avec ce même pays, dans le but d'encourager le partage d'expérience et la coopération technique dans les domaines de la riziculture, du développement de l'irrigation et de la promotion des investissements dans le secteur agricole.

La production d'arachides continue sa progression, atteignant les 53 500 tonnes au titre de la campagne 2015-2016, en augmentation de 5,5 % par rapport à la campagne précédente. **La production de coton se situe à un niveau stable depuis plusieurs années**, avec environ 3 000 tonnes par an.

Des contraintes structurelles qui nuisent à la diversification économique

Au-delà de l'agriculture, le plan de développement « Terra Ranka » a ciblé d'autres secteurs qui pourraient potentiellement soutenir la croissance économique du pays (le secteur agro-industriel, la pêche, le secteur minier et le tourisme), mais qui font face à d'importants obstacles structurels.

Quelques initiatives récentes témoignent de la volonté du gouvernement d'accroître la valeur ajoutée tirée de l'agriculture en développant les activités de transformation des produits bruts.

Un accord signé début 2015 avec la Chambre agricole lusophone a notamment pour objectif de créer des unités de transformation de la noix de cajou et du sésame.

En dépit de ressources halieutiques abondantes, le potentiel annuel étant estimé à 300 000 tonnes, le secteur de la pêche contribue peu à la croissance de la Guinée-Bissau

en raison de l'insuffisance des infrastructures et de l'importance de la pêche illégale. Le gouvernement de la Guinée-Bissau souhaite atteindre une production de 250 000 tonnes d'ici la fin du plan de développement et développer les activités de transformation. Ainsi, sur 9,2 millions d'euros versés annuellement par l'UE à la Guinée-Bissau en échange de l'ouverture de ses eaux aux pêcheurs européens, 3 millions seront consacrés au développement de la pêche locale. En outre, plusieurs investissements chinois sont en cours dans le secteur de la pêche en Guinée-Bissau : la Conapemac (China International Fisheries Corporation) va construire une usine de production et de conserve de poissons à Bissau tandis que la société Fujian Shihai a annoncé, début 2016, la création d'un complexe de pêche à Prabis (sud de Bissau) permettant notamment la conservation des poissons.

Le gros potentiel minier de la Guinée-Bissau reste également sous-exploité en raison d'une instabilité politique persistante et du manque d'infrastructures, malgré quelques projets actuellement à l'étude. Le groupe canadien

Principales productions agricoles

(en milliers de tonnes)

	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016 ^{a)}
Riz	194,9	214,1	134,2	170,3
Coton-graine	3,2	3,3	3,4	3,5
Anacardes	170,0	180,0	210,0	222,6
Arachide	44,3	47,6	50,7	53,5

a) Chiffres provisoires.

Sources : BCEAO, administrations nationales.

GB Minerals devrait commencer en 2018 l'exploitation des 64,6 milliards de tonnes de phosphate haut de gamme recensées il y a plus de quarante ans dans la région de Farim (nord du pays). La compagnie Bauxite Angola a signé en 2007 un accord pour assurer l'extraction de gisements de bauxite découverts à Boé (sud-est du pays), mais l'instabilité politique a retardé le démarrage des activités. Le gouvernement bissau-guinéen s'impatiente de l'inertie du projet et menaçant de récupérer une partie de la licence, l'entreprise angolaise a annoncé, fin 2014, que les travaux de mise en service de la mine reprendraient prochainement. Parallèlement, l'entreprise envisage de construire un port en eau profonde à Buba afin de faciliter l'exportation du minerai qui pâtit du manque d'infrastructures. L'exploitation des importantes ressources pétrolières identifiées depuis 2007 au large des côtes bissau-guinéennes n'a pour sa part pas encore débuté.

Dans le cadre de son plan de développement, le gouvernement de la Guinée-Bissau souhaite exploiter davantage le potentiel du pays en termes d'éco-tourisme. Bien que les îles des Bijagós constituent déjà une destination clé du tourisme durable, en particulier pour les amateurs de pêche sportive, le gouvernement souhaite miser davantage sur cette destination et y accueillir 300 000 touristes par an d'ici 2025. Une zone touristique spéciale devrait d'ailleurs être créée au niveau de l'archipel.

La fourniture d'électricité constitue un obstacle essentiel au développement du secteur industriel et des services en Guinée-Bissau. Toutefois, l'année 2015 a été marquée par la signature de plusieurs projets visant à mieux répondre aux besoins énergétiques du pays. La Guinée-Bissau a, par exemple,

obtenu un appui financier de la BAfD pour développer et réhabiliter le réseau électrique à Bissau (7,7 millions d'euros de dons et 9 millions sous forme de prêt), ainsi qu'une aide financière de cette institution internationale et de la Banque mondiale dans le cadre de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Gambie (OMVG) regroupant la Guinée-Bissau, le Sénégal, la Gambie et la Guinée Conakry. Ces financements serviront notamment à acheminer une partie de l'électricité produite par les barrages de Sambangalou (Sénégal) et de Kaleta (Guinée) vers la capitale bissau-guinéenne, et à la création de deux postes de transformation à Saltinho et Bumbadinca. L'objectif est de fournir ainsi 40 % des besoins du pays en électricité. La création d'une centrale électrique houlomotrice (à partir d'eau de mer), prenant la forme d'une *joint-venture* entre l'État bissau-guinéen (70 %) et l'entreprise israélienne WERPO (30 %), a également été décidée en mai 2015. Enfin, dans le cadre du PROVER/GB (Programme valorisation de l'énergie renouvelable en Guinée-Bissau), le gouvernement mise sur la production d'énergies renouvelables à travers notamment la construction de mini-centrales solaires et de centrales à biomasses qui devraient contribuer à la production de 32 mégawatts d'électricité supplémentaires.

Des progrès très importants restent également nécessaires pour améliorer le climat des affaires. D'après le rapport *Doing Business* 2016 de la Banque mondiale, la Guinée-Bissau se classe 178^e sur 189 pays (trois places de mieux que l'an dernier). La Guinée-Bissau est, par exemple, l'un des trois pays où le délai nécessaire au règlement des différends commerciaux est le plus long au monde. Des progrès ont toutefois été réalisés dans le domaine foncier, avec la diminution, en 2015, des droits d'enregistrement des biens immobiliers.

Comptes nationaux de la Guinée-Bissau

(en milliards de francs CFA (XOF) courants ; taux et variations en %)

	2012	2013	2014	2015 ^{a)}
Ressources	634,8	650,1	693,2	795,8
PIB nominal	505,1	516,7	529,7	600,9
Importations de biens et services	129,8	133,4	163,5	194,9
Emplois	634,8	650,1	693,2	795,8
Consommation finale	519,4	520,8	574,6	565,6
Publique	65,8	65,5	93,1	105,7
Privée	453,6	455,4	481,5	459,9
Formation brute de capital fixe ^{b)}	37,3	34,8	13,4	55,6
Exportations de biens et services	78,2	94,4	105,2	174,6
Épargne intérieure brute	- 14,3	- 4,2	- 44,9	35,3
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	- 51,6	- 39,0	- 58,3	- 20,3
Taux d'investissement (en % du PIB)	7,4	6,7	2,5	9,3
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	- 1,7	3,2	2,7	4,8
Déflateur du PIB	- 0,8	- 0,9	- 0,2	8,2
Prix à la consommation (en moyenne annuelle)	2,1	0,7	- 1,0	1,5

a) Chiffres provisoires.

b) Y compris variation de stocks.

Sources : INS, BCEAO.

Tableau des opérations financières de l'État bissau-guinéen

(en milliards de francs CFA (XOF) courants)

	2012	2013	2014	2015 ^{a)}
Recettes et dons	71,0	61,0	115,4	119,7
Recettes budgétaires	46,0	41,2	65,6	85,3
Recettes fiscales	38,9	35,4	44,2	61,9
Recettes non fiscales	7,1	5,8	21,4	23,4
Autres recettes non classées	0,0	0,0	0,0	0,0
Dons	25,0	19,8	49,8	34,4
Dépenses et prêts nets	83,9	70,2	130,8	157,5
Dépenses totales	83,9	70,2	130,8	130,2
Dépenses courantes	62,2	49,7	86,6	89,8
Traitements et salaires	25,1	24,2	31,4	29,8
Autres dépenses courantes	37,0	25,1	52,5	55,9
Intérêts dus	0,1	0,4	2,7	4,1
Sur dette intérieure	0,0	0,0	0,0	2,6
Sur dette extérieure	0,1	0,0	0,0	1,5
Dépenses en capital	21,7	20,5	40,0	37,4
Sur ressources intérieures	0,6	0,1	0,8	3,6
Sur ressources extérieures	21,1	20,4	39,2	33,8
Prêts nets	0,0	0,0	0,0	27,3
Solde global (base engagements) (hors dons)	- 37,9	- 29,0	- 65,2	- 72,2
Solde global (base engagements) (dons compris)^{b)}	- 12,9	- 9,2	- 15,4	- 37,8
Solde primaire de base^{c)}	- 16,1	- 8,1	- 18,3	- 0,4
Ajustement base caisse	2,9	3,1	- 2,0	- 5,5
Variations des arriérés de paiement (réduction = signe négatif)	2,9	3,1	- 2,0	- 5,5
Solde global (base caisse) (hors dons)^{d)}	- 35,0	- 25,9	- 67,2	- 77,7
Solde global (base caisse) (dons compris)^{d)}	- 10,0	- 6,1	- 17,4	- 43,3
Financement net	13,8	10,2	23,6	44,5
Financement intérieur	9,0	5,7	0,2	31,6
Financement bancaire	9,0	5,7	0,2	31,6
Financement non bancaire	0,0	0,0	0,0	0,0
Financement extérieur net	4,8	4,5	23,4	12,9
Ajustement statistique	- 3,8	- 4,1	- 6,1	- 1,2
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	9,1	8,0	12,4	14,2
Dépenses courantes	12,3	9,6	16,3	14,9
Solde :				
budgétaire de base ^{e)}	- 3,2	- 1,7	- 4,1	- 1,3
global, base engagements (dons compris) ^{b)}	- 2,6	- 1,8	- 2,9	- 6,3
global, base caisse (dons compris) ^{d)}	- 2,0	- 1,2	- 3,3	- 7,2

a) Chiffres provisoires.

b) Solde global, base engagements = recettes totales (dons compris) – dépenses totales.

c) Solde primaire = recettes courantes – dépenses courantes (hors intérêts sur dette publique) – dépenses en capital (hors celles financées sur ressources extérieures) – dépenses de restructuration – prêts nets.

d) Solde (base caisse) = solde (base engagements) + arriérés.

e) Solde budgétaire de base = recettes totales (hors dons) – dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures).

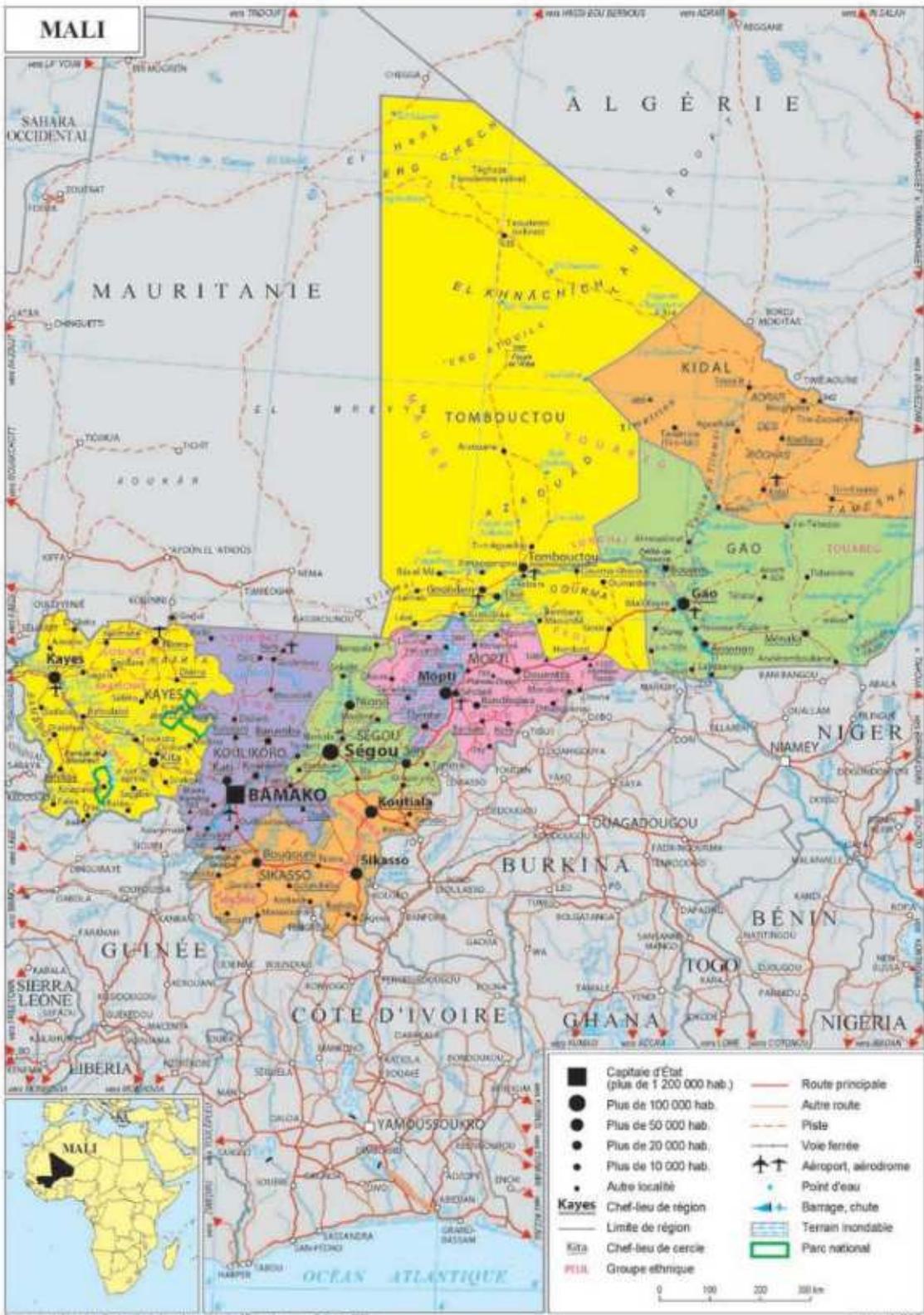
Sources : BCEAO, FMI, services statistiques nationaux.

Balance des paiements de la Guinée-Bissau

(en milliards de francs CFA (XOF) courants)

	2012	2013	2014	2015 ^{a)}
a- Compte des transactions courantes (1+2+3)	- 42,5	- 25,9	3,1	23,3
1- Biens et services	- 51,6	- 39,1	- 58,2	- 23,3
Balance des biens	- 25,7	- 14,8	- 23,8	17,4
Exportations de biens FOB	67,1	75,5	82,1	153,0
dont : noix d'anacarde	60,0	60,9	69,2	131,4
poissons et crevettes	0,0	0,2	0,2	0,5
bois	0,0	1,8	1,8	11,0
Importations de biens FOB	- 92,8	- 90,3	- 105,9	- 135,6
Importations de biens CAF	- 107,9	- 105,7	- 128,5	- 164,6
dont : produits alimentaires	- 37,4	- 36,5	- 46,0	- 42,0
produits pétroliers	- 19,3	- 22,5	- 23,2	- 37,0
biens d'équipement	- 25,3	- 19,8	- 20,3	- 19,8
Balance des services	- 25,9	- 24,3	- 34,4	- 40,7
Crédit	11,1	18,8	23,2	18,6
dont voyage	6,9	4,6	10,3	6,6
Débit	- 37,0	- 43,1	- 57,6	- 59,3
dont fret et assurances	- 14,9	- 12,8	- 18,7	- 15,5
2- Revenus primaires	- 16,9	- 4,0	18,5	12,0
dont intérêts sur la dette	- 0,3	- 0,1	- 1,3	- 1,1
3- Revenus secondaires	26,0	17,1	42,9	34,6
Administrations publiques	11,9	1,9	23,6	11,3
dont aides budgétaires	11,9	1,9	23,3	11,3
Autres secteurs	14,1	15,3	19,3	23,3
dont transferts de fonds des migrants	12,4	14,8	19,2	15,8
b- Compte de capital	15,9	15,8	27,4	27,0
Acquisition/cession d'actifs non financiers	0,0	0,0	0,0	0,0
Transferts de capital	15,9	15,8	27,4	27,0
c- Compte financier	1,7	- 15,9	- 40,3	9,4
Investissement direct	- 3,5	- 9,7	- 12,7	- 13,1
Investissements de portefeuille	0,0	0,0	0,1	- 5,0
Autres investissements	5,2	- 6,2	- 27,8	27,5
Financement exceptionnel (pour mémoire)	0,0	0,0	0,0	0,0
d- Erreurs et omissions nettes	- 4,9	5,0	5,4	- 5,2
e- Ajustement statistique	- 1,5	- 0,4	0,0	0,0
f- Solde global (a+b-c+d)	- 33,2	10,7	76,2	35,7
Solde global après ajustement (e+f)	34,8	- 10,3	- 76,2	- 35,7
Taux de couverture : Export biens et services/Import biens et services	60,2	70,7	64,4	88,0
Solde courant en % du PIB	- 8,4	- 5,0	0,6	3,9
Solde global en % du PIB	- 6,6	2,1	14,4	5,9

a) Estimations.
Source : BCEAO.





Caractéristiques géographiques et humaines

Superficie : 1 240 192 km²

Population : 17,6 millions d'habitants (2015). Densité : 14 habitants/km². Part de la population urbaine : 36,9 %. Taux de croissance démographique : 3,1 %. Langue officielle : français.

Principales villes : Bamako (capitale), Ségou, Mopti, Sikasso, Gao.

Régime politique : Le Mali a connu une crise historique menaçant son intégrité territoriale avec le coup d'État du 22 mars 2012 et l'occupation jusqu'à janvier 2013 d'une grande partie du nord du pays par une rébellion touareg associée à des mouvements djihadistes, qui a mené à une intervention militaire française. M. Ibrahim Boubacar Keita a été élu avec 77,6 % des voix à l'été 2013. M. Modibo Keita a été nommé Premier ministre en janvier 2015. En juin 2015, le gouvernement a signé un accord de paix avec les groupes rebelles, qui prévoit davantage de décentralisation et la mise en œuvre de projets de développement dans le nord du pays notamment. Toutefois, le contexte sécuritaire demeure précaire en 2015 en raison d'attaques de groupes terroristes, en particulier dans le nord du pays mais également à Bamako en mars 2015.

Accords internationaux : Le Mali est membre de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD) et de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS).

Économie (2015)

PIB par habitant¹⁾ : 802 dollars

Répartition du PIB par secteur d'activité²⁾ :

Primaire	34,2 %
Secondaire	17,3 %
Tertiaire	48,5 %

1) Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, avril 2016, en dollars courants.

2) Source : BCEAO ; en prix constants.

Indicateurs de développement

Espérance de vie : 58 ans

Mortalité infantile : 12,3 %

Malnutrition infantile : 38,5 %

Alphabétisation des adultes : 33,6 %

Population en deçà du seuil de pauvreté¹⁾ : 50,6 %

Inégalités de revenus (coefficient de Gini) : 33

Accès à l'eau potable : 77 %

Accès à l'électricité : 25,6 %

Indicateur de développement humain – Classement : 179^e/188

1) Moins de 1,25 dollar par jour (enquête 2012-2013).

Source : PNUD (2015), Rapport mondial sur le développement humain et Banque mondiale (2016), World Development Indicators.

Faits saillants

- L'activité économique malienne est demeurée dynamique avec une croissance du PIB réel de 6 % en 2015 (après 7 % en 2014) soutenue par un secteur agricole bénéficiant de conditions climatiques favorables et d'une augmentation des surfaces irriguées.

- Les finances publiques se sont légèrement améliorées du fait d'une progression des recettes fiscales (+ 21,6 %) plus rapide que celle des dépenses totales (+ 14,2 %) conduisant à un déficit global (base engagement hors dons) de 4,5 % du PIB, après 5,1 % en 2014.
- Le déficit du solde de transactions courantes a représenté 1,8 % du PIB après 4,7 % du PIB en 2014, en raison notamment de la contraction du déficit de la balance commerciale liée à la hausse des exportations d'or (+ 11,2 %) et de coton (+ 9,9 %).
- La croissance malienne reste largement dépendante du cours de l'or et de la pluviométrie. Cette dépendance appelle le pays à moderniser son secteur agricole et à développer son secteur manufacturier. La prise de conscience par les autorités des défis de leur économie a conduit à des investissements récents dans les filières agro-pastorales et manufacturières, une légère amélioration du climat des affaires et une modernisation des administrations, notamment fiscales.

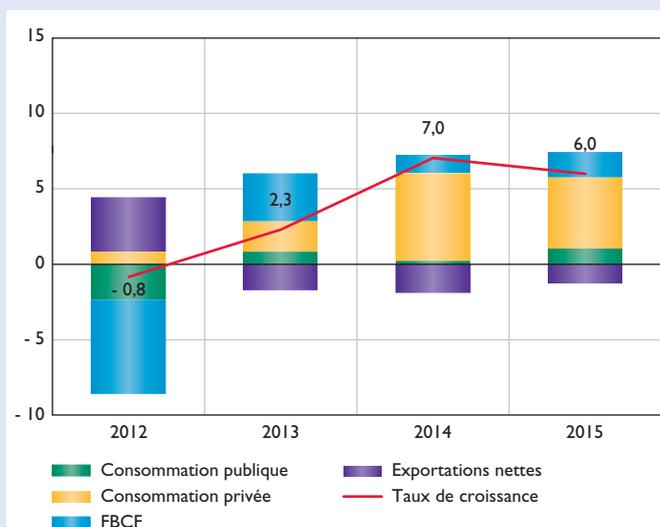
ACTIVITÉ ET PERSPECTIVES

Le Mali a maintenu son dynamisme économique en affichant une croissance du PIB réel de 6 % en 2015 (après 7 % en 2014) soutenue par un secteur agricole dynamique bénéficiant d'une pluviométrie favorable et d'une augmentation des surfaces irriguées. **La consommation intérieure, tant publique que privée, est restée soutenue, expliquant l'essentiel de la croissance.** La consommation publique, notamment, a contribué à 1,1 point de croissance en 2015,

après 0,3 point en 2014. La hausse des ressources budgétaires a permis à l'État malien de maintenir un niveau élevé de dépenses en capital. À ce titre, l'investissement a fortement progressé et a contribué à la croissance à hauteur de 1,7 point du PIB (comparé à 1,2 point en 2014).

La contribution négative du commerce extérieur à la croissance malienne s'est sensiblement réduite (- 1,2 point en 2015, après - 1,9 point l'année précédente), grâce, notamment, à une progression des exportations d'or.

Taux de croissance du PIB réel et contribution de ses composantes (en %)



Source : BCEAO.

Le secteur primaire, en 2015, a apporté une contribution majeure à la croissance de l'économie (+ 2,3 points) du fait de bonnes récoltes à la faveur d'une pluviométrie favorable. Toutes les productions ont enregistré des progressions notables. Les cultures vivrières telles que le mil-sorgho et le maïs ont enregistré de fortes progressions, respectivement de 15,2 et 20 %. La production du coton-graine a augmenté de 5 %, confirmant la tendance observée depuis plusieurs années. En dépit du recul du cours de l'or, la production malienne (46,5 tonnes en 2015) a augmenté de 1,4 % par rapport à 2014, conduisant à une contribution positive de 0,2 point au PIB du secteur des industries extractives, après une contribution nulle en 2014.

La contribution du secteur secondaire à la croissance a été nulle en 2015 du fait du recul des activités manufacturières et industrielles (- 0,7, après 1,7 point de contribution en 2014). Toutefois depuis 2010, le secteur a enregistré une croissance de 58 %. En effet, en dépit des difficultés liées à l'environnement des affaires et à l'environnement sécuritaire, un nombre croissant d'unités industrielles ont démarré leur activité ces dernières années. En 2015, l'installation d'une usine de fabrication de câbles et fils électriques ou l'ouverture d'une première unité industrielle de fabrication de fer à béton ont suscité un regain de perspectives de développement du secteur.

La contribution des secteurs de l'énergie et du BTP s'est stabilisée. Les projets indiens de mines de fer (mis en œuvre par les sociétés Sandeep Gard et Sahara Mining à Tiéfala dans la région de Koulikoro ou plus récemment par Earthstone à Bafoulabé) restent suspendus à la question de l'évolution des cours mondiaux.

Le secteur de la production énergétique continue de connaître de grosses difficultés et constitue un lourd handicap au développement du pays. L'opérateur public, Énergie du Mali (EDM-SA) ne répond que partiellement à la demande croissante des consommateurs. Seul un quart de la population a accès à l'électricité et aucun investissement d'infrastructure majeur n'est en cours, EDM-SA assurant essentiellement des remplacements et des réparations sur les équipements existants. La société connaît, de plus, de graves difficultés financières, conséquences d'une politique tarifaire de longue date consistant à maintenir des prix au consommateur inférieurs aux coûts de production. Malgré cela, l'électricité malienne reste, pour l'utilisateur, parmi les plus coûteuses en UEMOA. Elle a continué d'être fortement subventionnée en 2015. EDM a enregistré un déficit avant subventions de 61 milliards, comblé à hauteur de 30 milliards par un transfert budgétaire du gouvernement.

La contribution à la croissance du **secteur tertiaire** a été, en 2015, de 3,7 points (contre 2,2 points en 2014). Le secteur a été porté par une activité accrue du secteur des télécommunications et des services non marchands. Les activités du transport et des communications ont notamment enregistré une hausse de leur contribution passant de 0,8 en 2014 à 1,1 point en 2015.

Les pressions inflationnistes se sont légèrement accentuées par rapport à 2014 en raison notamment du renchérissement du dollar et de la hausse consécutive du prix des importations. Toutefois, l'inflation est demeurée modérée (1,4 % en 2015, après 0,9 % l'année précédente) du fait de l'effet modérateur sur les prix à la consommation de la bonne production agricole et de la baisse des prix du pétrole.

Selon la BCEAO, les perspectives à court terme sont favorables, malgré un ralentissement attendu de la croissance à 5,3 % en 2016, compte tenu d'une moindre progression anticipée de la production agricole. Le FMI confirme ces prévisions, avec une croissance de 5,3 % attendue en 2016, soulignant que la croissance du PIB devrait bénéficier d'une amélioration des termes de l'échange et de l'accroissement des dépenses budgétaires. L'inflation devrait se maintenir à 1 % sur la base d'une croissance normale de la production alimentaire et du faible niveau de l'inflation mondiale. Le déficit du compte extérieur courant devrait, d'après les projections du FMI, se creuser, pour atteindre 6,5 % du PIB. Cette dégradation serait imputable à une forte croissance des importations liées à de nouvelles augmentations d'investissements publics.

Ces perspectives présentent néanmoins des risques baissiers. La production agricole reste soumise aux conditions climatiques. La forte dépendance vis-à-vis des exportations d'or et de coton pourrait exposer la balance des paiements du Mali aux fluctuations des prix internationaux des matières premières. En outre, le contexte sécuritaire reste très fragile et susceptible d'entamer la confiance des consommateurs et des entreprises et d'entraver la reprise économique tout en pesant sur les finances publiques. L'accord de paix signé le 21 juin 2015 entre les autorités et des groupes rebelles prévoit un processus de décentralisation accrue associant la réalisation de projets de développement régionaux notamment dans le nord du pays. À ce titre, les autorités ont élaboré une stratégie de mise en œuvre de ces projets. Le contexte sécuritaire demeure incertain du fait d'attaques terroristes perpétrées par les groupes djihadistes n'ayant pas participé aux négociations de paix. Les forces de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation du Mali (la Minusma) et de nombreux civils ont fait l'objet de ces attaques surtout dans le nord du pays.

FINANCES PUBLIQUES

L'année 2015 a été marquée par des efforts de modernisation de l'administration fiscale, un meilleur recouvrement de l'impôt et une suppression de la subvention au carburant à la faveur des prix bas du pétrole. **La forte progression des recettes budgétaires (+ 20,4 %) et la hausse moins rapide des dépenses totales (+ 14,2 %) ont conduit à une réduction du déficit global, base engagement hors dons (348,9 milliards), qui a représenté 4,5 % du PIB (5,1 % en 2014).** Par ailleurs, la hausse de l'octroi de dons (+ 31,8 %) en 2015 a conduit à une réduction plus marquée du déficit global, base engagement dons compris, qui est passé de 2,9 à 1,8 % du PIB.

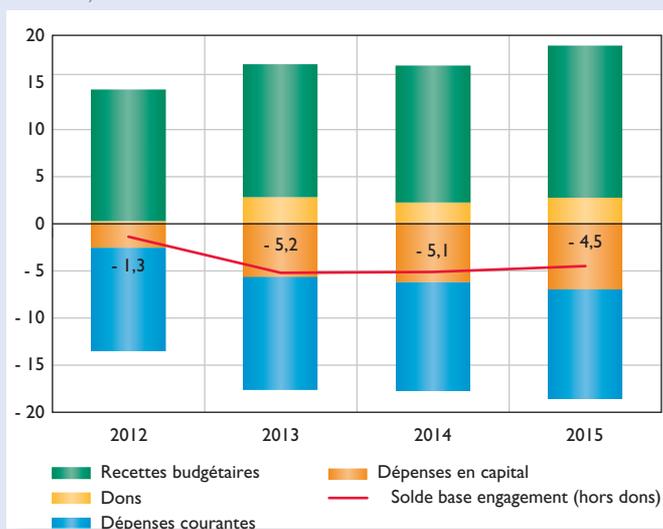
Les recettes budgétaires ont progressé sous l'impulsion de la hausse des recettes fiscales (+ 21,6 %) du fait d'un meilleur recouvrement de la TVA, et d'une augmentation des impôts sur les droits d'importation et sur les carburants. En effet, les autorités ont profité de la baisse des prix à l'importation du pétrole pour éliminer la subvention à l'essence sans modifier les prix à la pompe. La progression des recettes fiscales reflète, par ailleurs, les efforts déployés par les autorités pour améliorer la collecte d'impôts et élargir l'assiette fiscale impliquant notamment l'amélioration des contrôles fiscaux.

En effet, la modernisation et le renforcement de l'administration fiscale constituent un enjeu important dans le cadre du programme conclu entre le Mali et le FMI. Les mesures les plus importantes, réalisées ou en cours de réalisation, sont relatives à la mise en place d'un cadre de gestion fondé sur les résultats dans les régies financières, la mise en place d'un compte unique du Trésor, la réduction des exonérations, et la réforme du système d'intéressement pour les inspecteurs des impôts. S'agissant de la réduction des exonérations fiscales, les autorités ont diligenté un audit des exonérations accordées sur la période 2013 à 2015 et du processus qui a conduit à leur octroi.

Des mesures sont également en cours en vue de simplifier la législation fiscale et d'alléger les obligations administratives (pour le secteur privé et la direction des impôts) et d'accroître la transparence au niveau des finances publiques. La loi de finances de 2015 a notamment prévu une simplification de la grille de l'impôt appliqué aux revenus des petits contribuables en adoptant un taux unique de 3 %. Les codes minier et pétrolier ont été révisés afin d'accroître la transparence dans ces secteurs. Enfin, des mesures ont été prises pour poursuivre l'amélioration de la gestion des finances publiques, notamment dans les domaines de la passation des marchés.

Évolution du solde budgétaire

(en % du PIB nominal)



Sources : BCEAO.

Les dépenses totales (1 627,2 milliards) ont progressé moins vite que les recettes,

de 14,2 % en 2015, reflétant une progression des dépenses courantes (+ 8,7 %) et une forte hausse des dépenses en capital (+ 23 %). La mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali (APRM) de 2015 explique pour une large part la progression des dépenses courantes, qui ont été impactées par un accroissement de la rémunération des traitements des militaires et autres fonctionnaires de l'État. En 2016, le gouvernement a élaboré une loi de finances rectificative pour prendre en compte ces dépenses courantes et les dépenses en capital additionnelles (1,6 % PIB pour le total) émanant surtout de la mise en œuvre de l'APRM

de 2015. Les dépenses en capital ont fortement progressé (+ 23 %) en lien surtout avec l'acquisition d'équipements relatifs à la sécurité et la mise en œuvre de l'accord de paix.

En 2015, l'État n'a officiellement enregistré aucune accumulation d'arriérés de paiements du fait de ses efforts visant à renflouer le fonds de roulement des entreprises publiques et réduire l'encours des créances douteuses des banques. Il a en outre procédé au paiement partiel d'arriérés antérieurs. En effet, un audit réalisé par un consultant externe en 2013 avait mis en évidence un montant total d'arriérés de 206 milliards, accumulés depuis 2010. L'État s'est déjà acquitté de 119,2 milliards de ces arriérés entre 2013 et 2015, dont 37,2 milliards pour la seule année 2015. Les autorités ont prévu de payer le solde en 2016. Toutefois, des assujettis estimant que leurs créances (40 milliards) n'avaient pas été prises en compte dans l'encours global des arriérés ont fait valoir leurs droits auprès de l'État. Ce dernier a demandé un complément d'audit au cabinet de consultant en vue de valider les requêtes. L'État pourrait inscrire le paiement de ces arriérés au projet de loi de finances rectificative pour l'année en cours.

De plus, en vue d'éviter la génération d'arriérés relatifs au non-remboursement du crédit de TVA, les autorités ont créé un compte d'affectation spécial dédié uniquement au remboursement de la TVA. Ce compte est alimenté principalement par les recettes de TVA payées par les sociétés minières.

Enfin, les autorités ont également préparé un plan destiné à apurer les arriérés de la société nationale d'électricité EDM en 2016 et ont adopté, avec le soutien de la Banque mondiale, des mesures en vue de renforcer ses finances et d'éviter l'accumulation de nouveaux arriérés par la société. La dette commerciale d'EDM auprès des banques commerciales s'élevait à 42 milliards à fin 2015 et les arriérés vis-à-vis des fournisseurs ont atteint 18 milliards. L'EDM a élaboré un plan d'apurement des arriérés d'ici fin 2016 qui implique notamment la conversion des obligations de court terme envers les banques en dettes de moyen terme. Pour sa part, l'État a prévu dans la loi de finances rectificative pour 2016 un transfert de 25 milliards qui sera, le cas échéant, revu à la hausse pour couvrir les pertes d'EDM.

Au total, le déficit base caisse hors dons (- 453,8 milliards), s'est creusé en raison notam-

ment du paiement de ces arriérés et a représenté 5,9 % du PIB en 2015 (après 4,7 % en 2014). Après prise en compte des dons, le déficit base caisse s'est établi à 246,1 milliards et a été couvert par un financement intérieur net de 101,0 milliards et un financement extérieur net de 145,1 milliards.

Le financement intérieur net provient du système bancaire (56,2 milliards) dont 23 milliards provenant de la BCEAO. Le financement extérieur net a résulté à la fois de tirages (nouveaux emprunts) et d'émissions d'obligations.

BALANCE DES PAIEMENTS ET DETTE EXTÉRIEURE

En 2015, le déficit des transactions courantes s'est fortement réduit pour s'établir à 137,6 milliards (1,8 % du PIB), après 334,1 milliards (4,7 % du PIB) en 2014, en raison notamment de la contraction du déficit de la balance commerciale. Ce dernier est revenu de 251,3 milliards (3,5 % du PIB en 2014), à 136,9 milliards (1,8 % du PIB en 2015).

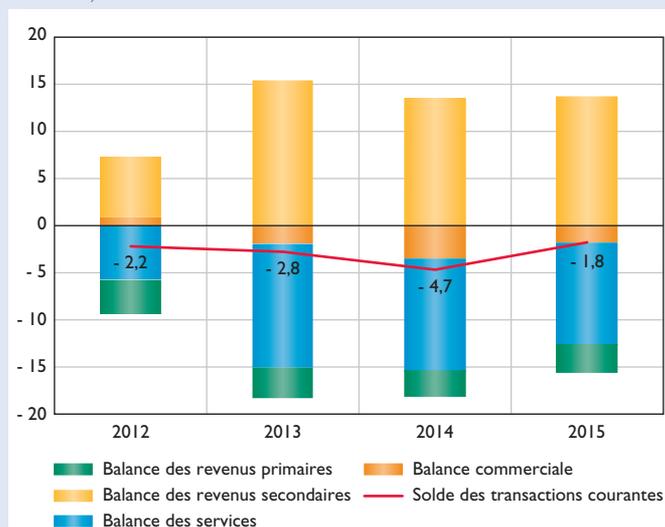
Les exportations ont enregistré un accroissement de 8,1 % notamment en raison d'une hausse des ventes d'or (+ 11,2 %) et de coton (+ 9,9 %). La part de l'or demeure prédominante dans le total des exportations, à près de 70 %. Dans l'ensemble, les importations se sont stabilisées par rapport à 2014, à hauteur de 1 622,4 milliards. Le Mali a maintenu un niveau d'importation de biens équivalent à celui de l'année dernière avec la confirmation en 2015 de la reprise économique amorcée en 2014. Les principales importations ont concerné comme l'année précédente, les produits alimentaires (303,9 milliards), les produits pétroliers (422 milliards), les biens intermédiaires (469 milliards) et d'équipement (437,1 milliards).

Le déficit de la balance des services s'est réduit très légèrement en 2015 et a été marqué par la progression des activités de fret et d'assurances (+ 1,2 %) liée à l'augmentation du volume des échanges commerciaux.

Les soldes des revenus primaire et secondaire ont tous deux augmenté, marqués par une hausse sensible du service de la dette d'une part et des transferts de migrants d'autre part. Les envois de fonds de la dias-

Évolution de la balance des transactions courantes

(en % du PIB nominal)



Sources : BCEAO.

pora malienne ont enregistré une forte croissance sur la décennie 2000 et se situent à presque 400 milliards, soit un quart de la valeur des exportations du Mali.

L'excédent du compte de capital a progressé de 114,1 milliards en 2014 à 147,6 milliards en 2015, grâce notamment à l'annulation d'une partie de la dette française du Mali en avril 2015. En revanche, le solde du compte financier reflète une sortie nette de capitaux de 95,8 milliards en 2015. Cette évolution traduit essentiellement des flux bancaires sortants, à hauteur de 234,9 milliards de francs CFA, mais également une baisse des flux nets entrants d'investissements directs étrangers (IDE), passés de 71 milliards en 2014 à 61 milliards en 2015, soit moitié moins que la moyenne enregistrée entre 2010 et 2013, et des flux nets entrants de portefeuille, qui restent néanmoins soutenus, compte tenu des émissions d'obligations du Mali sur le marché régional.

Le Mali ayant atteint, en mars 2003, le point d'achèvement de l'Initiative PPTE et bénéficié des annulations de dettes de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) en 2006, le ratio d'endettement extérieur s'était réduit significativement, de 103 % du PIB en 2000 à 19 % du PIB en 2006. La dette extérieure est cependant en progression ces dernières années.

À fin 2014, la dette extérieure du Mali s'élevait ainsi à 3,4 milliards de dollars (23,7 % du PIB), comme en 2013. Le service de la dette a absorbé 4,1 % des recettes budgétaires en 2014 contre 5,2 % l'année précédente et a représenté 2,7 % des exportations de biens et de services (contre 3,0 % en 2013).

Selon le FMI, le Mali court un risque modéré de surendettement.

La viabilité de la dette est hautement sensible à un éventuel resserrement des conditions financières, si bien que le FMI recommande un recours systématique aux dons et aux prêts concessionnels pour le financement de la dette extérieure. La viabilité de la dette du Mali est aussi vulnérable à une diminution des transferts et des IDE et à un choc des exportations

en raison de la concentration des exportations sur l'or. Compte tenu de la baisse attendue des exportations d'or à moyen terme et des perspectives incertaines de diversification des exportations, le FMI estime indispensable une diversification des exportations. Le FMI précise également que la prise en compte de la dette intérieure, au vu de sa taille réduite, estimée à 7,4 % du PIB, ne remettrait pas en cause ses conclusions générales en termes de viabilité.

Sous programme avec le FMI depuis 2008, le Mali a conclu en décembre 2013 un accord triennal au titre de la facilité élargie de crédit (FEC) pour 30 millions de DTS, mais plusieurs affaires de mauvaise gouvernance ont entraîné une suspension temporaire du programme en 2014. L'approbation des première et deuxième revues en décembre 2014 a permis la reprise des décaissements suspendus de la FEC pour environ 20 millions de dollars et conséquemment ceux de l'aide budgétaire. L'approbation de la troisième revue de l'accord en juin 2015 a permis le versement de 4 millions de DTS.

À fin juin 2015, la Banque mondiale détenait un portefeuille de 27 projets actifs représentant des engagements de financement d'environ 1 milliard de dollars. Le portefeuille se composait principalement d'opérations dans

Dettes extérieures du Mali*(encours en millions de dollars ; indicateurs de dette en %)*

	2011	2012	2013	2014
Dettes à court et long terme	2 921,9	3 057,0	3 430,3	3 416,3
Dettes à long terme	2 498,9	2 780,8	3 086,5	3 089,7
Dettes publiques garanties	2 498,9	2 780,8	3 086,5	3 089,7
Dettes privées non garanties	0,0	0,0	0,0	0,0
Recours aux crédits du FMI	229,8	237,4	276,6	264,3
Dettes à court terme	193,2	38,8	67,2	62,3
dont arriérés d'intérêts sur dettes à long terme	18,2	25,8	29,2	33,3
Pour mémoire : arriérés sur principal de dettes à long terme	47,1	79,8	85,9	98,0
Indicateurs de dette				
Dettes extérieures/exportations de biens et services	98,9	88,2	102,2	105,4
Dettes extérieures/PIB	22,5	24,4	25,9	23,7
Service payé de la dette/exportations de biens et services	2,3	1,7	3,0	2,7
Service payé de la dette/recettes budgétaires	3,8	3,3	5,2	4,1
Dettes multilatérales/dettes totales	68,2	69,8	70,2	69,6

Sources : Banque mondiale, BCEAO.

les secteurs de l'énergie (25 %), du transport (18 %), du développement rural (25 %), du secteur public et du développement du secteur privé (4 %).

SYSTÈME BANCAIRE

Au 31 décembre 2015, le secteur bancaire malien était composé de dix-sept établissements de crédit comme en 2014.

L'activité du système bancaire malien est restée dynamique en 2015, avec un total de bilan agrégé en hausse de 20,3 %, après 23,4 % en 2014.

Les banques maliennes ont pu profiter des conditions monétaires et plus précisément de la politique accommodante de la BCEAO pour accroître leur crédit au secteur privé (+ 19,9 %). Les dépôts de la clientèle et de l'État ont atteint 2 274,3 milliards à fin décembre 2015, en forte progression (+ 20,8 %). La politique de la BCEAO a également permis aux banques locales de financer des achats de titres publics du Mali et d'autres pays de l'UEMOA.

En revanche, la qualité du portefeuille s'est nettement dégradée en 2015 avec des créances en souffrance brutes (créances douteuses et impayés) représentant 15,9 % du total des encours de crédits

bruts, après 11,4 % en 2014. Après provisionnement, les créances en souffrance ont représenté 6,3 % des crédits nets, contre 5,8 % en 2014. Cette dégradation de la qualité des actifs a conduit à une forte baisse du ratio de solvabilité passant de 14,2 à 10,7 % (8,8 % en UEMOA).

Une part importante des créances en souffrance remonte à plus d'une décennie et est concentrée dans la Banque de l'habitat du Mali (BHM) qui a fusionné en mars 2016 avec la Banque malienne de solidarité (BMS), plus solide financièrement dans le cadre des efforts des autorités destinés à réduire les risques du secteur financier. Cette restructuration a donné lieu à une augmentation du

capital de la nouvelle banque à hauteur de 15 milliards apportés par l'Autorité malienne de télécommunications, la Caisse malienne de sécurité sociale et la Caisse nationale d'assurance maladie. La part du secteur public dans le capital de la banque a ainsi été portée à 66 %. En outre, en vue de renforcer davantage encore le bilan de la nouvelle banque, la liquidation des actifs immobiliers utilisés comme garantie des prêts non performants a démarré en 2015.

Les autorités maliennes ont procédé au lancement officiel en octobre 2014 du fonds de garantie pour le secteur privé (FGSP) d'un montant global de 10 milliards avec pour vocation l'amélioration de l'accès aux crédits des micro, petites et moyennes entreprises. L'actionnariat de ce nouveau Fonds est composé de l'État et certains de ses démembrés, de six banques commerciales et d'une société privée. Sa mission sera d'apporter des solutions aux banques et institutions de crédit en termes de couverture partielle des risques liés à l'octroi des concours en garantissant jusqu'à 50 % des crédits accordés par les banques, allégeant significativement cette contrainte des garanties. Ce fonds n'a toutefois pas été opérationnel en 2015.

L'inclusion financière reste très faible avec 13,2 % d'adultes disposant d'un compte bancaire (29 % en moyenne en Afrique subsaharienne).

DÉVELOPPEMENT ET ENJEUX DE LONG TERME

Le Mali est un pays sahélien enclavé, qui constitue l'un des États les plus vastes de la région. **L'économie malienne, peu diversifiée, est caractérisée par une croissance volatile** car très dépendante du cours de l'or et de la pluviométrie pour la production agricole. L'agriculture représente, en termes constants, 30 % du PIB ces sept dernières années. La part des industries manufacturières (9 % du PIB) a baissé de 1,2 point sur la même période illustrant une absence de processus d'industrialisation à l'échelle nationale, voire une tendance à la désindustrialisation.

Le secteur privé du Mali fait face à plusieurs contraintes qui entravent son développement. En effet, **l'économie informelle y est prépondérante** (estimée à 80 % des activités) et menace même l'existence d'un secteur formel déjà très étroit. Le développement du secteur privé et l'élargissement de sa base formelle est conditionné à une amélioration significative du climat des affaires ainsi qu'à un meilleur accès au crédit bancaire. Par ailleurs, le secteur privé est confronté à la faiblesse du cadre légal et réglementaire, un faible encadrement en matière de soutien à l'entreprise (lourdeurs des formalités pour la création d'entreprise, système juridique complexe, etc) et un système fiscal assez complexe.

L'enclavement et le faible réseau d'infrastructures modernes conduisent à une faible compétitivité de l'économie malienne. L'activité du pays transite en grande partie par les ports des pays voisins. Toutefois, cette forte dépendance aux pays limitrophes pour les échanges commerciaux au vu des distances (plus de 1 000 km) séparant Bamako des ports de la sous-région entraîne un renchérissement des coûts de transaction. En outre, le réseau routier demeure faible avec une densité des routes bitumées estimée à 4,6 km/100km² (5,1 km/100km² en Côte d'Ivoire) alors que le chemin de fer, vétuste, est peu développé.

S'agissant de la couverture énergétique, le pays est également confronté à des problèmes de fourniture d'électricité avec un taux d'accès faible de 25,6 %. La production d'électricité n'est pas en mesure de répondre à la demande croissante.

Enfin, la crise de 2012 a fortement affecté les performances économiques du Mali. Le pays est désormais confronté à un contexte d'insécurité qui est de nature à entraver son développement économique. Outre le fait que le pays doit réaliser de nombreuses dépenses militaires liées à la sécurité, les autorités devront également respecter les engagements pris dans le cadre de l'Accord global de réconciliation et de paix avec les groupes armés du Nord. Certains de ces engagements impliquent une décentralisation accrue et le déploiement d'infrastructures dans le nord du pays.

Le Mali dispose néanmoins d'atouts pour se développer et mettre en œuvre des stratégies de développement efficaces impliquant notamment une valorisation de son potentiel agricole et un développement de ses industries manufacturières.

La moitié de la population, qui pourrait atteindre plus de 21 millions d'ici à 2020, a moins de 15 ans. Cette forte croissance démographique revêt un enjeu social et économique majeur. Le taux de malnutrition infantile est de 26,2 %, la population en deçà du seuil de pauvreté est très élevée (50,6 %). Plus généralement, le Mali occupe le 179^e rang au classement IDH. Toutefois, **la population du Mali pourrait constituer un levier de développement** pour le pays à condition que le dividende démographique du pays soit exploité et que le marché du travail puisse absorber la main d'œuvre.

Le Mali dispose en outre d'un potentiel agricole très important et assez peu valorisé. Les terres utilisables pour l'agriculture représentent 33,8 % du territoire alors que les surfaces agricoles cultivées en permanence n'en représentent que 0,1 %, dont une partie très marginale bénéficiant de systèmes d'irrigation. Par ailleurs, les ressources en eau de surface provenant des fleuves Niger et Sénégal sont très importantes et offrent un potentiel irrigable estimé à plus de 2,2 millions d'hectares. Plusieurs filières agricoles et agro-industrielles restent sous-exploitées telles la filière coton, mais également celle du karité, pour laquelle le Mali est le deuxième producteur au monde. Le Mali possède le deuxième plus grand peuplement de karité dans le monde, estimé à 74 millions de pieds d'arbres avec une potentialité annuelle estimée à 250 000 tonnes d'amandes dont 60 % sont réellement mis en valeur.

Principales productions et prix d'achat aux producteurs

(productions en milliers de tonnes ; prix d'achat en francs CFA par kilogramme)

	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016 ^{a)}
Coton-graine	453,8	439,8	548,7	576,1
Prix d'achat aux producteurs	255,0	250,0	–	–
Mil et sorgho	2 984,7	1 971,9	2 986,9	3 442,3
Maïs	1 713,7	1 502,7	1 744,0	2 092,0
Riz paddy	1 914,9	2 211,9	2 166,8	2 451,3
Arachides	0,0	515,3	414,1	430,3

a) Chiffres provisoires.

Sources : BCEAO, administrations nationales.

Or

(en tonnes)

	2012	2013	2014	2015 ^{a)}
Production	46,3	47,0	45,9	46,5

a) Chiffres provisoires.

Sources : BCEAO, administrations nationales.

L'agriculture malienne a enregistré une forte croissance depuis plusieurs décennies.

Entre 1980 et 2010 la production alimentaire disponible par habitant est passée de moins de 1 500 à près de 2 250 kilocalories. Néanmoins, **la productivité agricole est relativement faible**. De nombreuses pistes sont envisagées par les autorités pour dynamiser le secteur agricole, telles que l'accroissement du soutien au domaine de la recherche, l'augmentation de la production de l'exportation des fruits compétitifs (mangue, papaye), l'amélioration des pratiques de gestion des terres et de l'eau, la réforme des subventions d'engrais.

Enfin, le **Mali dispose d'un vaste marché pour exporter ses produits agricoles**. En effet, **la demande de produits agro-alimentaires transformés et des boissons croît rapidement dans l'espace de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)**. Les importations en CEDEAO de certains produits alimentaires sont particulièrement importantes, comme le riz blanchi représentant environ 1 830 milliards par an, les farines de blé pour 1 534 milliards et le sucre pour 944 milliards. Les marchés intérieurs de consommation alimentaire se développent également rapidement dans les villes secondaires et en milieu rural.

Les autorités maliennes ont adopté en 2015 une stratégie pour développer la filière agro-pastorale

dans le cadre notamment de la loi d'orientation et d'une politique foncière agricole. L'objectif visé est l'accès équitable de tous les producteurs maliens à des terres agricoles sécurisées par des titres fonciers, afin de favoriser des investissements publics, communautaires, individuels et privés en vue de rendre les exploitations viables, voire plus performantes. De nombreux projets sont envisagés tels qu'un aménagement hydro-agricole (2015-2018) pour une meilleure maîtrise de l'eau dans le district de Bamako pour un montant de 321,7 milliards. Les autorités ont prévu par ailleurs la réalisation des infrastructures hydro-agricoles dans

les zones de Sélingué, Bla, San et Djenné impliquant la réalisation de deux seuils de dérivation, la mise en valeur de 24 540 hectares de terres rizicoles, de 6 820 hectares de bourgoutières pour le développement de l'élevage, de 554 hectares de cultures maraîchères et de 460 hectares de mares piscicoles.

Dans le cadre de la modernisation et de la transformation des produits agricoles les autorités ont décidé en juillet 2015 du lancement du Projet de développement de la ferme rizicole de Sabé en vue de valoriser la filière riz, qui doit permettre l'exploitation mécanisée de la plaine rizicole, la valorisation de la chaîne de transformation, de conservation, de labellisation et de commercialisation du riz.

Si les politiques visant à améliorer la productivité agricole seront probablement les plus efficaces à moyen terme, le FMI, dans son dernier rapport en date sur le Mali, estime qu'une transformation structurelle plus profonde de l'économie malienne est nécessaire. Une augmentation de 1 % de la productivité agricole (l'allocation des ressources étant constante) pourrait accroître la production globale de 0,3 % étant donné la concentration de main-d'œuvre dans ce secteur. Mais des investissements dans les secteurs manufacturiers, à plus forte productivité, pourraient stimuler la

productivité globale et générer davantage de gains de croissance. Selon le FMI, une réaffectation de 1 % de la main-d'œuvre du secteur agricole au secteur manufacturier (cimenterie, sucrerie, industrie textile, huileries, etc.) pourrait ainsi relever l'activité de 2,8 % tant l'écart de productivité entre les deux secteurs est important (la productivité moyenne du secteur manufacturier est environ six fois supérieure à celle du secteur agricole).

Dans le secteur de la production énergétique, le gouvernement du Mali et Exim Bank China ont signé en septembre 2014 un accord de prêt d'un montant d'environ 46 milliards de francs CFA pour le financement du projet de la centrale hydro-électrique de Taoussa sur le fleuve Niger. Le projet vise, outre la production de l'énergie hydro-électrique, à rétablir l'autosuffisance alimentaire dans la boucle du fleuve Niger et à promouvoir le développement régional à travers l'agriculture, l'élevage et la pêche. Les ouvrages attendus sont la construction et l'équipement du barrage hydro-électrique réalisés respectivement par les entreprises chinoises Sinohydro Corporation et China Gezhouba Group Company. Sinohydro Corporation devrait, d'ici à fin 2016, réaliser des travaux de construction de génie civil pour un montant de 48,6 milliards et la fourniture et l'installation des équipements hydromécaniques pour un montant de 9,1 milliards.

Les autorités ont également réalisé des efforts ces dernières années pour favoriser le climat des affaires. En effet, le Mali s'est engagé depuis une dizaine d'années dans un vaste programme de réformes en vue de favoriser l'essor du secteur privé. Les autorités ont procédé à la création du guichet unique pour la création d'entreprise, l'adoption d'un nouveau *Code des impôts* contenant une disposition réduisant la taxe de transfert de propriété, et l'abaissement du taux d'imposition sur le bénéfice industriel et commercial de 35 % à 30 % en conformité avec les directives de l'UEMOA. Enfin, au-delà de la politique foncière déjà citée, des réformes en lien avec une meilleure administration foncière et une sécurisation des titres de propriété dans le cadre d'une refonte d'une politique nationale foncière et domaniale sont en cours d'élaboration. Il est à noter le démarrage en 2015 du processus de dématérialisation des données concernant les titres fonciers à Bamako et à Kati.

Pour 2016, le Mali a perdu une place dans le dernier classement du rapport *Doing Business*, passant à la 143^e place sur 189 pays, rappelant la forte marge de progression potentielle dans l'amélioration de la qualité et de l'efficacité de son cadre réglementaire. Un plan stratégique et opérationnel des réformes du climat des affaires a d'ailleurs été élaboré au cours du dernier trimestre 2015 pour la période 2015-2018.

ANNEXE

Comptes nationaux du Mali

(en milliards de francs CFA (XOF) courants ; taux et variations en %)

	2012	2013	2014	2015 ^{a)}
Ressources	8 374,1	8 679,0	9 331,0	9 977,9
PIB nominal	6 388,1	6 544,0	7 114,0	7 739,1
Importations de biens et services	1 986,0	2 135,0	2 217,0	2 238,8
Emplois	8 374,1	8 679,0	9 331,0	9 977,9
Consommation finale	5 477,3	5 855,6	6 476,1	6 950,8
Publique	983,6	1 091,5	1 157,2	1 254,5
Privée	4 493,7	4 764,1	5 318,9	5 696,3
Formation brute de capital fixe ^{b)}	1 127,2	1 164,9	1 254,4	1 337,6
Exportations de biens et services	1 769,5	1 658,5	1 600,5	1 689,5
Épargne intérieure brute	910,8	688,4	637,9	788,3
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	- 216,5	- 476,5	- 616,5	- 549,2
Taux d'investissement (en % du PIB)	17,6	17,8	17,6	17,3
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	- 0,8	2,3	7,0	6,0
Déflateur du PIB	5,2	0,1	1,6	2,6
Prix à la consommation (en moyenne annuelle)	5,3	- 0,6	0,9	1,4

a) Chiffres provisoires.

b) Y compris variation de stocks.

Sources : INS, BCEAO.

Tableau des opérations financières de l'État malien

(en milliards de francs CFA (XAF) courants)

	2012	2013	2014	2015 ^{a)}
Recettes et dons	925,9	1 137,2	1 215,1	1 481,1
Recettes budgétaires	912,9	951,2	1 057,4	1 273,4
Recettes fiscales	758,7	804,5	890,4	1 082,5
Recettes non fiscales	54,7	38,2	50,2	51,7
Autres recettes non classées	99,5	108,5	116,8	139,2
Dons	13,0	186,0	157,6	207,7
Dépenses et prêts nets	995,5	1 292,4	1 419,8	1 622,3
Dépenses totales	989,4	1 298,6	1 425,2	1 627,2
Dépenses courantes	719,4	800,5	848,1	922,0
Traitements et salaires	291,1	290,8	313,4	358,2
Autres dépenses courantes	395,8	477,3	493,0	517,9
Intérêts	32,5	32,4	41,7	45,9
Sur la dette intérieure	14,6	14,0	24,5	22,9
Sur la dette extérieure	17,9	18,4	17,2	23,0
Dépenses en capital	170,5	389,6	460,3	566,0
Sur ressources intérieures	138,4	228,6	269,8	284,9
Sur ressources extérieures	32,1	161,0	190,5	281,1
Prêts nets	6,1	- 6,2	- 5,4	- 4,9
Solde global (base engagements) (hors dons)	- 82,6	- 341,2	- 362,4	- 348,9
Solde global (base engagements) (dons compris)^{b)}	- 69,6	- 155,2	- 204,7	- 141,2
Solde primaire de base^{c)}	87,6	- 45,5	- 18,8	112,4
Ajustement (base caisse)	7,1	- 2,1	29,1	- 104,9
Variations des arriérés de paiement (le signe « - » correspond à une réduction)	15,0	6,0	- 55,9	- 37,2
Solde global (base caisse) (hors dons)^{d)}	- 75,5	- 343,3	- 333,2	- 453,8
Solde global (base caisse) (dons compris)^{d)}	- 62,5	- 157,3	- 175,6	- 246,1
Financement	62,5	157,3	175,6	246,1
Financement intérieur net	54,0	53,5	105,1	101,0
Bancaire	74,1	- 23,1	61,6	56,2
Non bancaire	- 20,1	76,5	43,5	44,8
Financement extérieur net	8,5	103,8	70,5	145,1
Ajustement statistique	0,0	0,0	0,0	0,0
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	14,3	14,5	14,9	16,5
Dépenses courantes	11,3	12,2	11,9	11,9
Solde :				
budgétaire de base ^{e)}	1,4	- 1,2	- 0,9	0,9
global, base engagements (dons compris) ^{e)}	- 1,1	- 2,4	- 2,9	- 1,8
global, base caisse (dons compris) ^{d)}	- 1,0	- 2,4	- 2,5	- 3,2

a) Chiffres provisoires.

b) Solde (base engagements) = recettes totales (y compris dons) – dépenses totales

c) Solde primaire = recettes courantes – dépenses courantes (hors intérêts sur dette publique) – dépenses en capital (hors celles financées sur ressources extérieures) – dépenses de restructuration – prêts nets

d) Solde (base caisse) = solde (base engagements) + arriérés.

e) Solde budgétaire de base = recettes totales (hors dons) – dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures).

Source : BCEAO.

Balance des paiements du Mali

(en milliards de francs CFA courants)

	2012	2013	2014	2015 ^{a)}
a - Solde des transactions courantes (1+2+3)	- 139,3	- 185,1	- 334,1	- 137,6
1 - Biens et services	- 310,2	- 976,9	- 1 101,3	- 970,0
Balance des biens	57,0	- 122,7	- 251,3	- 136,9
Exportations de biens FOB	1 532,2	1 419,5	1 374,2	1 485,4
dont : coton	191,0	176,8	168,2	184,8
élevage	58,7	64,4	63,3	68,8
or	1 065,6	964,5	917,7	1 020,1
Importations de biens FOB	- 1 475,2	- 1 542,3	- 1 625,5	- 1 622,4
Importations de biens CAF	- 1 799,0	- 1 880,8	- 1 935,1	- 1 931,4
dont : produits alimentaires	- 255,0	- 281,8	- 296,1	- 303,9
produits pétroliers	- 514,4	- 528,4	- 517,6	- 422,0
biens d'équipement	- 387,6	- 413,8	- 438,7	- 431,7
Balance des services	- 367,2	- 854,1	- 850,1	- 833,1
dont fret et assurance	- 323,8	- 319,7	- 299,9	- 303,5
2 - Revenus primaires	- 234,8	- 213,7	- 190,0	- 230,1
dont intérêts sur la dette	- 17,9	- 18,4	- 17,2	- 23,3
3 - Revenus secondaires	405,8	1 005,5	957,2	1 062,5
Administrations publiques	29,0	625,4	569,8	660,3
dont aides budgétaires	3,8	110,8	70,2	74,0
Autres secteurs	376,8	380,1	387,4	402,3
dont transferts de fonds des migrants	367,4	423,4	379,6	383,7
b - Compte de capital	53,4	129,3	114,1	147,6
c - Compte financier	- 97,4	- 137,9	- 112,0	95,8
Investissement direct	- 195,0	- 150,7	- 70,9	- 60,8
Investissements de portefeuille	- 5,2	- 0,5	- 88,9	- 78,3
Autres investissements	102,8	13,3	47,8	234,9
Financement exceptionnel (pour mémoire)	28,2	40,5	26,8	59,3
Variations des arriérés	21,6	15,0	11,9	0,0
Remise de dettes	6,6	25,5	14,9	59,3
d - Erreurs et omissions nettes	- 10,5	- 18,0	- 24,9	- 1,3
e - Ajustement statistique (c)	1,7	0,0	0,0	0,0
f - Solde global (a + b - c + d)	1,1	64,1	- 133,0	- 87,1
Solde global après ajustement (e + f)	2,8	64,1	- 133,0	- 87,1
Taux de couverture : Export biens et services/Import biens et services (%)	84,6	62,5	59,2	63,8
Solde courant en % du PIB	- 2,2	- 2,8	- 4,7	- 1,8
Solde global en % du PIB	0,0	1,0	- 1,9	- 1,1

a) Chiffres provisoires.

Source : BCEAO.



Caractéristiques géographiques et humaines

Superficie : 1 267 000 km²

Population : 19,9 millions d'habitants. Densité : 16 habitants/km². Part de la population urbaine : 18,6 %. Taux de croissance démographique : 3,8 %. Langue officielle : français.

Principales villes : Niamey (capitale administrative), Zinder, Maradi, Tahoua et Agadez.

Régime politique : M. Mahamadou Issoufou a été réélu à la présidence de la République en mars 2016 pour un deuxième mandat de cinq ans. La nouvelle Assemblée nationale (élue lors d'un scrutin à un seul tour tenu le même jour que le premier tour de la présidentielle) compte 75 députés (sur 171) appartenant au parti du président réélu.

M. Brigi Rafini a été reconduit en avril 2016 au poste de Premier ministre qu'il occupe depuis avril 2011.

Accords internationaux : Le Niger est membre de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD) et du Conseil de l'Entente – aux côtés du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire et du Togo. Il fait également partie de la Commission du fleuve Niger et de la Commission du bassin du lac Tchad (CBLT).

Économie (2015)

PIB par habitant ¹⁾ : 405 dollars

Répartition du PIB par secteur d'activité ²⁾ :

Primaire	46,1 %
Secondaire ³⁾	9,9 %
Tertiaire	44,0 %

1) Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, avril 2016 ; en dollars courants.

2) Source : BCEAO ; en prix constants.

3) Inclut les activités minières et extractives.

Indicateurs de développement

Espérance de vie : 61,4 ans

Mortalité infantile : 10,4 %

Malnutrition infantile : 43 %

Alphabétisation des adultes : 15,5 %

Population en deçà du seuil de pauvreté ¹⁾ : 40,8 %

Inégalités de revenus (coefficient de Gini) : 31,2

Accès à l'eau potable : 58,2 %

Accès à l'électricité : 14,4 %

Indicateur de développement humain – Classement : 188^e/188

1) Moins de 1,25 dollar par jour (enquête 2012).

Source : PNUD (2015), Rapport mondial sur le développement humain et Banque mondiale (2016), World Development Indicators.

Faits saillants

- La croissance du Niger a ralenti de 7 % en 2014 à 3,5 %, en 2015, soit un rythme inférieur à la croissance démographique. Ce ralentissement s'explique par la dégradation des termes de l'échange (pétrole et uranium), les tensions sécuritaires ainsi que les difficultés économiques rencontrées par le Nigeria, partenaire commercial important.
- Le déficit budgétaire (base engagements, hors dons) s'est creusé de 13,5 à 14 % du PIB. Si la dette publique du Niger, estimé à 44,7 % du PIB à fin 2015 par le FMI, reste inférieure à la norme communautaire maximale de 70 % fixée par l'UEMOA, le rythme rapide d'endettement observé ces dernières années est un sujet de préoccupation.
- Les financements extérieurs, en baisse, n'ont pas couvert le déficit structurel des transactions courantes et le Niger a ainsi enregistré un déficit global de la balance des paiements équivalent à 3,2 % du PIB.

ACTIVITÉ ET PERSPECTIVES

En 2015, la croissance économique du Niger a ralenti à 3,5 %, contre 7 % en 2014 en raison d'une croissance de la production agricole moins forte qu'en 2014, d'une diminution de la production des secteurs pétrolier et minier, des tensions sécuritaires dans la région et enfin de la dégradation de la situation économique au Nigeria, qui a affecté les exportations du Niger.

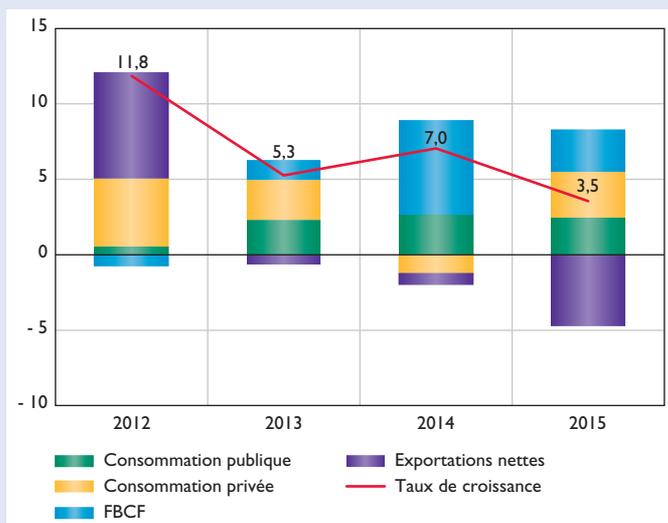
L'activité économique a été essentiellement soutenue par la consommation finale privée qui a contribué à la croissance du PIB réel à hauteur de 3,1 points, après une contribution négative de 1,2 point en 2014. La consommation publique a compté pour 2,5 points, après une contribution de 2,7 points en 2014. La baisse des prix internationaux de l'uranium a conduit à un ralentissement des investissements dont la contribution au PIB a été de 2,7 points en 2015 après 6,3 points en 2014. Enfin, les exportations nettes ont contribué négativement à l'activité économique (-4,7 points, après -0,8 point en 2014).

Principal moteur de la croissance en 2014, le secteur primaire n'a que peu contribué à la croissance du PIB en 2015, à hauteur de 0,7 point

après 3,7 points en 2014. La contribution du secteur secondaire, déjà nulle en 2014, est devenue négative (-0,3 point) en 2015 du fait de la baisse de la production d'uranium et du pétrole brut, deux secteurs affectés par la baisse des cours mondiaux. Le secteur tertiaire a pu expliquer l'essentiel de la croissance économique en 2015, soit 3,1 points de pourcentage, grâce à un rebond des activités de transports et de communication (avec une contribution de 2,5 points en 2015, contre -1,7 point en 2014) et un raffermissement du secteur du commerce et de l'hôtellerie (avec une contribution en hausse à 0,5 point en 2015, après 0,3 point en 2014).

L'inflation, négative en 2014 (-0,9 %), est redevenue positive en 2015 à 1 % tout en demeurant à un niveau en deçà de la norme communautaire de 3 % dans l'UEMOA. Les tensions inflationnistes restent faibles sous l'effet tant des bons résultats des dernières campagnes agricoles que des programmes alimentaires. Ceux-ci incluent la création de stocks de réserves de céréales, la vente de céréales subventionnées, et la distribution ciblée de produits alimentaires gratuits aux ménages les plus pauvres. En 2015, le coût total de ces programmes s'est élevé à environ 180 milliards avec notamment 70 000 tonnes de produits alimentaires distribuées gratuitement et 80 000 tonnes vendues à des prix subventionnés.

Taux de croissance du PIB réel et contribution de ses composantes (en %)



Source : BCEAO.

Selon la BCEAO et le FMI, **la croissance devrait s'accroître à 5,2 % en 2016**, grâce aux bons résultats du secteur agricole ainsi que l'augmentation de la production de pétrole. L'inflation devrait rester maîtrisée à 1,75 %. Selon le FMI, les risques pour les perspectives sont pour la plupart orientés à la baisse : persistance ou intensification des conflits armés, qui pourraient aggraver les pressions budgétaires et détourner les priorités de dépenses des projets de développement ; sécheresses ou inondations qui pourraient aggraver l'insécurité alimentaire et l'instabilité sociale ; nouvelles baisses des prix du pétrole et de l'uranium ; aggravation des tensions politiques ; absence de capacités pour la mise en œuvre des politiques économiques.

FINANCES PUBLIQUES

Le déficit budgétaire global base engagement (hors dons) s'est légèrement creusé, passant de 13,5 % du PIB en 2014 à 14 % en 2015.

Les recettes totales ont enregistré une progression de 5,7 % par rapport à 2014 (28,4 % du PIB après 27,9 %). Les dons ont diminué de 5 %, mais les recettes budgétaires ont augmenté de 8,3 % en 2015 du fait de la forte progression des recettes de taxes sur le commerce extérieur (+ 52,8 %) qui sont passées de 269,3 à 411,6 milliards et ont plus que compensé la baisse de 14,6 % des recettes fiscales liées à l'exploitation de l'uranium et du pétrole, alors que les recettes non fiscales sont restées stables.

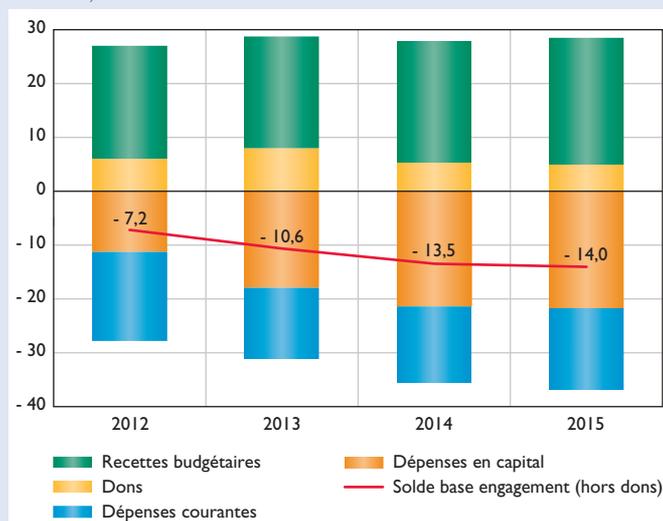
Dans le même temps, les dépenses budgétaires ont augmenté de 8,0 %. Le contexte sécuritaire a pesé sur les dépenses de traitements et salaires (+ 16,7 %) liées à des recrutements et la revalorisation des indemnités journalières pour les opérations de sécurité. Les dépenses en capital ont progressé de 5,7 % avec une augmentation de 10,9 % des dépenses financées sur ressources intérieures qui se sont élevées à 644,5 milliards.

La dette publique du Niger est passée de 27,2 % du PIB fin 2013 à 44,7 % fin 2015 selon le FMI, qui estime que le risque d'endettement du Niger reste encore modéré.

Depuis 2012, dans le cadre d'un programme FMI assorti d'une facilité élargie de crédit (FEC), d'importantes réformes structurelles ont été engagées pour améliorer la gestion des finances publiques : mobilisation des recettes domestiques, contrôle des dépenses et de la dette, etc. D'après les conclusions de la huitième revue de la FEC achevée par le FMI en juillet 2016, les réformes avancent mais pas toujours au rythme souhaité. Restructuré en juin 2015, le Comité interministériel de gestion de la dette et de négociation des aides budgétaires est désormais présidé par le Premier ministre et appuyé par un secrétariat permanent. Ce comité a pour

Évolution du solde budgétaire

(en % du PIB nominal)



Source : BCEAO.

principal objectif de contrôler la cohérence entre les emprunts et la stratégie de gestion de la dette. Autre réforme majeure, la mise en place du compte unique du Trésor a été repoussée à 2017.

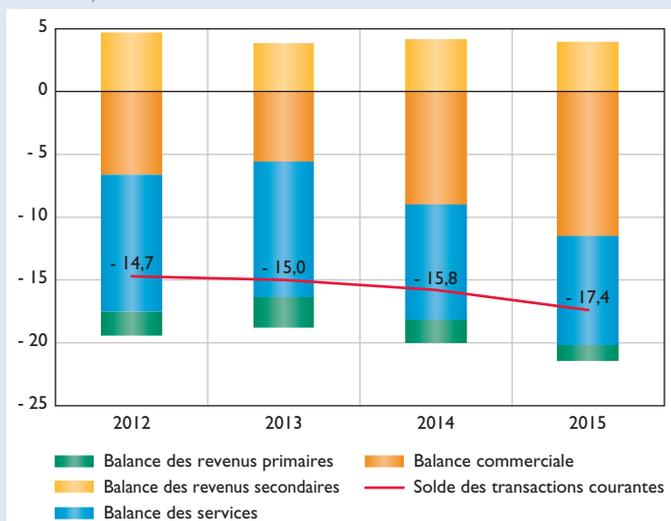
Le Niger bénéficie en outre de l'appui de la Banque mondiale. En avril 2016, son portefeuille au Niger comprenait dix-sept projets en cours (contre treize l'année précédente) pour une enveloppe globale de 1,4 milliard de dollars, pour des projets dans des domaines aussi variés que sa gestion économique, la performance du secteur public, les infrastructures ainsi que les services de base dans le secteur de l'énergie, de l'eau, de l'éducation élémentaire et de la santé.

BALANCE DES PAIEMENTS ET DETTE EXTÉRIEURE

En 2015, les exportations nigériennes se sont réduites de près de 14,6 % par rapport à l'année précédente, alors que les importations ont augmenté de 1,4 %. Cette détérioration du solde commercial a conduit à la dégradation du déficit de la balance des transactions courantes, passé de 15,8 % du PIB en 2014 à 17,4 % en 2015.

Évolution de la balance des transactions courantes

(en % du PIB nominal)



Source : BCEAO.

Les exportations d'uranium (190,1 milliards de francs CFA, soit 30 % du total des exportations nigériennes) et de pétrole (88,2 milliards) se sont inscrites en baisse respectivement de 21 % et 38,4 %. En revanche les

exportations d'or (24,7 milliards) ont progressé de 13,8 %. Enfin, le pays a accru ses exportations de produits d'agriculture vivrière et de cheptel vers les pays limitrophes, parfois plus faciles d'accès pour les producteurs que le reste du pays. Ainsi les exportations du cheptel (76,5 milliards) ont progressé de 1,2 %, celles d'oi-gnons (67,4 milliards) et de niébé (35,0 milliards), respectivement, de 3,4 % et 5,1 %.

Les importations des produits alimentaires ont progressé de 17,6 % en lien notamment avec le contexte sécuritaire nécessitant l'acheminement de denrées alimentaires à des populations déplacées.

Le déficit de la balance des services (368,2 milliards) s'est légèrement réduit en dépit de l'augmentation du poste « fret et assurance » (285,9 milliards).

Le ralentissement, voire la suspension (dans le cas des travaux de la boucle ferroviaire), de certains projets en raison notamment du contexte socio-politique ou économique ont conduit à une baisse de 17,5 % des flux liés aux investissements directs étrangers (299,0 milliards) ainsi que des flux bancaires, qui sont passés de 223,9 à 32,4 milliards, soit un recul de 85,5 %.

Au total, **le solde budgétaire global du Niger en 2015 est devenu déficitaire de 3,2 % du PIB (136,1 milliards)** après avoir enregistré un excédent de 4,4 % du PIB (181,4 milliards) en 2014.

En mars 2012, le Conseil d'administration du FMI avait approuvé l'octroi d'une FEC pour un montant de 78,96 millions de DTS (environ 121 millions de dollars), augmenté à plusieurs reprises par la suite.

Dettes extérieures du Niger

(encours en millions de dollars ; indicateurs de dette en %)

	2011	2012	2013	2014
Dettes à court et long terme	2 237,4	2 319,6	2 602,0	2 584,6
Dettes à long terme	1 930,5	2 059,1	2 265,3	2 274,1
Dettes publiques garanties	1 930,5	2 059,1	2 265,3	2 274,1
Dettes privées non garanties	0,0	0,0	0,0	0,0
Recours aux crédits du FMI	152,6	163,6	172,9	201,6
Dettes à court terme	154,3	96,9	163,8	108,9
dont arriérés d'intérêts sur dette à long terme	19,3	21,9	116,8	70,9
Pour mémoire : arriérés sur principal de dette à long terme	70,4	91,9	89,3	92,4
Indicateurs de dette				
Dettes extérieures/exportations de biens et services	166,8	142,6	149,9	149,2
Dettes extérieures/PIB	34,9	33,4	33,9	31,3
Service payé de la dette/exportations de biens et services	2,6	2,2	2,7	3,4
Service payé de la dette/recettes budgétaires	2,5	2,5	2,9	3,2
Dettes multilatérales/dettes totales	36,9	40,7	42,3	42,8

Source : BCEAO.

À l'issue de la huitième revue réalisée en avril-mai 2016, il a approuvé un décaissement supplémentaire immédiat de 12,3 millions de DTS (soit 17,1 millions de dollars) portant le total des décaissements au titre de l'accord FEC à 107,7 millions de DTS (149,7 millions de dollars).

Le Niger a bénéficié, en 2004 et 2006, d'annulations de dettes dans le cadre de l'Initiative pays pauvres très endettés (IPPTE) et l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM). Toutefois, la dette publique extérieure s'est fortement accrue depuis 2010 en raison du financement *via* l'emprunt des investissements publics dans les infrastructures et les secteurs sociaux. Selon la Banque mondiale, la dette extérieure s'élevait à près de 2,6 milliards de dollars à fin 2014 soit 31,3 % du PIB après 33,9 % en 2013.

SYSTÈME BANCAIRE

À fin 2015, le système bancaire du Niger comptait douze établissements de crédit, comme en 2014.

Le secteur bancaire nigérien a enregistré une hausse de son activité, se traduisant par une progression du total de bilan agrégé de 6,7 % par rapport à 2014, à 988,0 milliards. Cette progression modérée de l'activité a reflété une progression de 13,2 % des crédits à l'économie. Les crédits à l'État ont enregistré une forte progression (+ 67,4 %) en lien notamment avec le rachat par des banques d'une partie des arriérés de l'État (38 milliards). Les dépôts en revanche ont très peu progressé (+ 2,3 %) et particulièrement ceux collectés vis-à-vis de la clientèle (+ 1,4 %) tandis que ceux provenant de l'État ont progressé de 6,8 %. En conséquence, l'État¹ est passé vis-à-vis du système bancaire d'une position créditrice de 37,1 milliards en 2014 à une position débitrice de 9,7 milliards. Dans leur ensemble, les banques du Niger ont eu davantage recours aux crédits de la Banque centrale, lesquels sont passés de 114,5 à 152,4 milliards (+ 33,1 %).

Les prêts sont toujours majoritairement libellés à court et moyen terme, représentant respectivement 53,8 % et 42,5 % du total des concours accordés à la clientèle (contre, respectivement, 52,3 % et 44,6 % en 2014).

¹ Ne sont pas prises en compte les sociétés publiques ou EPIC mais seulement l'État et ses administrations.

Le ratio de solvabilité moyen s'est nettement dégradé passant de 16,2 % à 11,9 % du fait de la progression importante des crédits à l'économie et de la détérioration de la qualité du portefeuille, avec des créances en souffrance brutes représentant 23,2 % des crédits bruts à fin 2015, contre 14,5 % à fin 2014 (les créances en souffrance nettes des provisions représentant 12,1 % des crédits nets, contre 6,6 % à fin 2014).

Le système bancaire est très peu profond, avec 1,6 guichet bancaire pour 100 000 adultes, contre 3,9 en moyenne en Afrique subsaharienne. En juillet 2015, le Gouvernement a adopté une Stratégie nationale de la finance inclusive (la SNFI), d'un coût global de 34 milliards de francs CFA sur cinq ans (2016-2020), partiellement couvert par les bailleurs de fonds. L'objectif de cette stratégie est de permettre aux populations exclues du système bancaire classique, et celles qui sont économiquement vulnérables, notamment les femmes et les jeunes, d'accéder à des services financiers diversifiés, innovants, de qualité et à moindre coût.

POLITIQUE STRUCTURELLE ET ENJEUX DE LONG TERME

Avec un PIB par habitant de 405 dollars par an et plus de 40 % de la population vivant avec moins de 1,25 dollar par jour, le Niger est considéré comme le pays le plus pauvre du monde. Son indicateur de développement humain le place au dernier rang des nations. Vaste et aride, le Niger est un territoire enclavé au milieu de sept pays, aux portes du Sahara, soumis, depuis des décennies, à des crises alimentaires chroniques et, plus récemment, à l'insécurité de la zone sahélienne. Afin d'accélérer les progrès économiques et sociaux et d'en consolider les acquis, le Gouvernement a développé un Plan de développement économique et social (PDES), en cours pendant les années 2012-2015. Le PDES 2016-2020 est en préparation.

Le secteur primaire occupe toujours 80 % de la population active. Les cultures vivrières constituent près de 80 % de la production agricole et sont dominées par le mil/sorgho et le niébé qui représentent, respectivement, 70,3 % et 23,5 % de la production. La campagne agricole 2014-2015 a enregistré une croissance de 5,7 % par rapport à la précédente.

Principales productions agricoles

(en milliers de tonnes)

	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016 ^{a)}
Mil et sorgho	5 237,9	4 242,2	4 747,7	5 357,6
Riz paddy	5,4	13,4	14,0	9,5
Arachide	291,7	342,7	403,4	463,4
Niébé	1 329,5	1 789,8	1 586,4	1 858,2
	2012	2013	2014	2015^{a)}
Exportations d'uranium (en tonnes)	4 689,9	4 230,0	3 991,7	1 567,0

a) Chiffres provisoires.

Sources : BCEAO, administrations nationales et Banque de France.

Cette amélioration est la résultante notamment de l'initiative 3N (« Les Nigériens nourrissent les Nigériens ») et des mesures prises pour augmenter les surfaces irriguées. Lancé en septembre 2011, l'initiative 3 N a pour but d'impulser, de suivre et d'évaluer la mise en place de programmes visant à assurer l'autosuffisance alimentaire du Niger et le développement d'une agriculture productive et durable. Elle couvre une large gamme de programmes de conseil et d'appui à la fois technique et humain : accroissement des niveaux de rendements par l'amélioration de l'accès aux intrants et aux techniques agricoles, développement de l'irrigation, développement des potentiels moins exploités (diversification des productions animales, développement de la pêche), mobilisation sociale sur la gestion durable des ressources, la malnutrition, appui-conseil aux organisations de producteurs, etc.

Le secteur secondaire, qui représente à peine 10 % du PIB, souffre des contre-performances du secteur de l'uranium.

L'activité d'extraction de l'uranium au Niger, qui s'inscrivait dans une tendance baissière depuis l'accident de Fukushima en mars 2011, a été encore davantage freinée par les attentats terroristes de mai 2013 contre un site d'Areva ayant entraîné la fermeture temporaire de certains sites, puis par la baisse des cours depuis 2014.

Le principal opérateur du secteur demeure le groupe français Areva qui, par le biais des sociétés SOMAIR et COMINAK, réalise l'activité d'extraction sur deux sites différents. L'État nigérien est actionnaire dans ces deux sociétés à hauteur de 30 et 35 %. Par ailleurs une société détenue à 67 % par la Chine et 33 % par le Niger, la SOMINA, exploite un troisième site dont la produc-

tion reste, à ce stade, limitée (8 % de la production totale en 2014, 10 % en 2015, 16 % à l'horizon 2021).

Les autorités nourrissent de grandes ambitions pour le projet minier d'Imouraren, site considéré comme l'un des gisements uranifères les plus importants au monde et qui devrait faire du Niger le deuxième plus grand producteur derrière le Kazakhstan. La faiblesse persistante des cours de l'uranium a toutefois conduit à reporter le projet.

L'exploitation et la production pétrolière sont assez récentes au Niger puisqu'elles datent de 2011.

Les réserves exploitables sont estimées à 750 millions de barils et cinquante permis de recherche ont déjà été délivrés par les autorités. La principale société d'exploitation est la CNPC (China National Petroleum Corporation) qui extrait le pétrole brut de trois champs pétroliers du bloc d'Agadem. Les autorités avaient pour ambition une production de 60 000 barils par jour dont 18 000 pour la consommation locale. Toutefois, la production effective est de 16 000 barils par jour (capacité actuelle d'extraction de 20 000 barils par jour) pour une consommation nationale de 7 000 barils par jour, le reste étant exporté principalement vers le Burkina et le Mali par la société SONIDEP, société nationale de distribution des produits pétroliers. Le Niger dispose d'une entité de raffinage, la SORAZ, à Zinder, détenue à 60 % par la Chine et 40 % par l'État nigérien. Cette dernière est alimentée par la production de la CNPC. Un compromis a été réalisé en 2016 entre la SORAZ et la SONIDEP pour un partage égal des exportations de produits raffinés.

Les autorités envisagent, à moyen terme, la mise en production de nouveaux gisements à Agadem en vue d'atteindre une capacité de production de 80 000 barils par jour pendant 25 ans et d'en destiner 60 000 par jour à l'exportation en 2017. À ce titre, les autorités sont très impliquées dans un projet de construction d'un oléoduc de 900 kilomètres (dont 195 au Niger), pour un coût d'environ de 850 millions de dollars. Transitant vers le Tchad, cet oléoduc se connecterait à celui desservant Kribi au Cameroun. Les négociations avec le Tchad sont très avancées et devraient se conclure par la création d'une société, la Niger Oil Transportation Company (NOTCO),

chargée de la construction et de la gestion de l'oléoduc. La CNPC pourrait participer au capital de la société à hauteur 55 %, le reste étant réparti entre le Niger, le Tchad et des investisseurs privés (15 % chacun). Le Niger a déjà provisionné 2,5 milliards de francs CFA dans le budget de 2016 au titre de sa contribution au capital de la future société. Les travaux pourraient débuter en 2016, pour une mise en production en 2019.

Le sous-sol nigérien recèle en outre d'importants gisements de minerais, exploités, comme le charbon ou l'or, ou en attente d'exploitation, comme les gisements de phosphates de la région de l'Ader. En 2015, les autorités ont continué de favoriser la diversification de la recherche et de la production minière. On distingue notamment :

- la production de charbon, dont l'utilisation est principalement destinée à l'alimentation d'une centrale thermique. Les ressources totales de charbon sont estimées à 85 millions de tonnes, réparties entre les bassins de Tim Mersoï (15 millions de tonnes) et d'Ader Douthi (70 millions de tonnes) ;
- des réserves en fer, réparties entre les bassins de Say-Kollo-Kirtachi (Liptako) (1,2 milliard de tonnes) et Termit (8 milliards de tonnes) ;
- des ressources potentielles en phosphates, évaluées à 214 millions de tonnes, réparties entre les sites de Nord Tahoua (7 millions de tonnes) et de Say-Tapoa (207 millions de tonnes) ;
- des ressources en or, estimées à 32 tonnes répartis entre les sites de Damagaram Mounio et de l'Aïr (6 tonnes d'or-métal) et Liptako (26 tonnes d'or-métal).

Des travaux de **construction du chemin de fer** reliant Niamey au port béninois de Cotonou avaient été lancés en avril 2013, afin que le pays puisse bénéficier d'un accès plus facile à la mer. Les rails devraient également permettre d'acheminer, vers le port de Cotonou, plus de 4 000 tonnes de minerais d'uranium extraits dans le Nord du Niger par la société française Areva. La réalisation du projet devait nécessiter la construction de 574 kilomètres de rails entre Niamey et Parakou en passant par Dosso, au Niger. Une société multinationale au capital

de 70 milliards a été créée en novembre 2013, dont 10 % des actions reviennent à chacun des deux États, 40 % à des investisseurs privés béninois et nigériens et 40 % au groupe Bolloré. La liaison Niamey-Cotonou devrait constituer la colonne vertébrale d'une « boucle ferroviaire » de près de 2 800 kilomètres, reliant Abidjan, plus grand port d'Afrique de l'Ouest, à Cotonou, par Ouagadougou. Toutefois, les travaux ont été suspendus en 2015 du fait de procédures judiciaires.

Les autorités ont maintenu leur objectif de renforcer l'offre énergétique du pays et de pallier son important déficit énergétique qui le contraint à importer du Nigeria la plus grande partie de son électricité. Toutefois, les travaux de construction du barrage et de la **centrale hydroélectrique de Kandadji** sur le fleuve Niger, d'une capacité de 130 mégawatts, lancés en mai 2011 et ralentis par le retrait de l'entreprise russe chargée de la construction en juillet 2013, ont été à nouveau suspendus.

En revanche, la première phase de travaux de construction d'une centrale thermique **d'une capacité de 80 mégawatts à Gorou Banda** devrait être achevée en 2016. La deuxième phase du projet permettra l'installation d'une centrale d'une capacité totale de 100 mégawatts. La production d'électricité issue de cette centrale alimentera la ville de Niamey. Le coût global du projet est estimé à 80 milliards de francs CFA. Les principaux bailleurs de l'opération sont la Banque ouest-africaine de développement (BOAD) avec 50 milliards et la Banque Islamique de développement (BID) pour 17 milliards. L'État du Niger et la NiGELEC, la compagnie d'électricité nationale, ont respectivement contribué à hauteur de 2,3 milliards et 630 millions.

Si les investissements d'infrastructure en cours sont essentiels pour permettre une élévation durable du potentiel de croissance du Niger, ils doivent être accompagnés de réformes structurelles permettant l'amélioration du climat des affaires afin d'accroître l'attractivité internationale du pays. **Le Niger a gagné quatre places dans l'édition 2016 du rapport *Doing Business*, pour se classer au 160^e rang sur 189 économies.** Cette progression est due à la diminution des délais et des coûts nécessaires à la création d'une entreprise, ainsi qu'à l'obtention d'un permis de construire.

ANNEXE

Comptes nationaux du Niger

(en milliards de francs CFA (XOF) courants ; taux et variations en %)

	2012	2013	2014	2015 ^{a)}
Ressources	4 997,1	5 268,8	5 674,7	6 031,7
PIB nominal	3 544,2	3 788,3	4 076,6	4 224,7
Importations de biens et services	1 452,9	1 480,5	1 598,1	1 807,0
Emplois	4 997,1	5 268,8	5 674,7	6 031,7
Consommation finale	2 851,6	2 802,0	2 877,3	3 132,6
Publique	244,4	312,3	369,0	433,3
Privée	2 607,2	2 489,7	2 508,3	2 699,3
Formation brute de capital fixe ^{b)}	1 314,8	1 609,3	1 942,1	2 143,0
Exportations de biens et services	830,6	857,5	855,3	756,0
Épargne intérieure brute	692,6	986,3	1 199,3	1 092,1
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	- 622,3	- 623,0	- 742,8	- 1 051,0
Taux d'investissement (en % du PIB)	37,1	42,5	47,6	50,7
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	11,8	5,3	7,0	3,5
Déflateur du PIB	4,8	1,5	0,5	0,1
Prix à la consommation (en moyenne)	0,5	2,3	- 0,9	1,0

a) Chiffres provisoires.

b) Y compris variation de stocks.

Sources : INS, BCEAO.

Tableau consolidé des opérations financières de l'État nigérien

(en milliards de francs CFA (XOF))

	2012	2013	2014	2015 ^{a)}
Recettes et dons	954,0	1 090,9	1 136,8	1 201,2
Recettes budgétaires	737,5	786,0	914,7	990,2
Recettes fiscales	690,4	734,8	833,7	907,8
Recettes non fiscales	47,1	51,2	76,3	75,6
Autres recettes non classées	0,0	0,0	4,7	6,8
Dons	216,5	304,9	222,1	211,0
Dépenses et prêts nets	993,7	1 188,0	1 464,2	1 582,1
Dépenses totales	993,7	1 188,0	1 464,2	1 582,1
Dépenses courantes	586,1	497,2	579,0	637,1
Traitements et salaires	155,2	189,8	214,5	250,2
Autres dépenses courantes	420,1	295,9	348,4	362,6
Intérêts dus	10,8	11,5	16,0	24,3
Sur dette intérieure	3,9	3,1	6,1	12,3
Sur dette extérieure	6,9	8,4	10,0	12,0
Dépenses en capital	394,2	676,2	869,0	918,7
Sur ressources internes	198,6	352,1	581,3	644,5
Sur ressources externes	195,6	324,1	287,8	274,1
Prêts nets	0,0	0,0	0,0	0,0
Solde global (base engagements) (hors dons)	- 256,2	- 402,0	- 549,6	- 591,9
Solde global (base engagements) (y compris dons) ^{b)}	- 39,7	- 97,1	- 327,4	- 380,9
Solde primaire de base ^{c)}	- 36,4	- 51,8	- 229,5	- 267,2
Ajustement base caisse	8,8	- 22,4	57,7	- 9,0
Variations des arriérés de paiement (réduction = signe « - »)	8,8	- 22,4	57,7	- 9,0
Solde global (base caisse) (hors dons)	- 247,4	- 424,4	- 491,8	- 600,9
Solde global (base caisse) (y compris dons) ^{d)}	- 30,9	- 119,5	- 269,7	- 389,9
Financement	30,9	119,9	269,7	389,9
Financement intérieur net	- 42,2	17,4	149,5	253,3
bancaire	- 42,2	- 31,5	28,0	124,0
non bancaire	0,5	48,9	121,5	129,2
Financement extérieur net	73,1	102,5	120,2	136,6
Ajustement statistique	0,0	0,0	0,0	0,0
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	20,8	20,7	22,4	23,4
Dépenses courantes	16,5	13,1	14,2	15,1
Solde :				
budgétaire de base ^{e)}	- 1,0	- 1,7	- 6,0	- 6,9
base engagements (y compris dons) ^{b)}	- 1,1	- 2,6	- 8,0	- 9,0
base caisse (y compris dons) ^{d)}	- 0,9	- 3,2	- 6,6	- 9,2

a) Chiffres provisoires.

b) Solde (base engagements) = recettes totales (dons compris) – dépenses totales.

c) Solde primaire = recettes courantes – dépenses courantes (hors intérêts sur dette publique) – dépenses en capital (hors celles financées sur ressources extérieures) – dépenses de restructuration – prêts nets.

d) Solde (base caisse) = solde (base engagements) + arriérés.

e) Solde budgétaire de base = recettes totales (hors dons) – dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures).

Source : BCEAO.

Balance des paiements du Niger

(en milliards de francs CFA (XOF) courants)

	2012	2013	2014	2015 ^{a)}
a- Compte des transactions courantes (1+2+3)	- 521,6	- 568,3	- 645,3	- 737,2
I - Biens et services	- 620,3	- 623,0	- 742,8	- 856,0
Balance des biens	- 235,2	- 212,3	- 367,9	- 487,7
Exportations des biens FOB	736,4	784,6	715,1	610,8
dont : uranium	338,7	302,8	240,5	190,1
pétrole	116,6	198,9	143,2	88,2
élevage	65,3	67,2	75,6	76,5
oignons	37,9	55,7	65,2	67,4
niébé	33,3	35,3	33,3	35,0
or	45,3	29,7	21,7	24,7
Importations des biens FOB	- 971,5	- 996,9	- 1 083,0	- 1 098,5
Importations des biens CAF	- 1 222,1	- 1 253,9	- 1 364,9	- 1 384,4
dont : produits alimentaires	- 284,6	- 234,3	- 239,2	- 281,2
produits pétroliers	- 31,7	- 45,3	- 52,8	- 77,4
biens d'équipement	- 269,3	- 318,4	- 414,0	- 377,5
Balance des services	- 385,1	- 410,8	- 374,9	- 368,2
dont fret et assurance	- 239,8	- 256,1	- 281,9	- 285,9
2 - Revenus primaires	- 69,1	- 91,3	- 75,0	- 50,9
dont intérêts de la dette	- 6,8	- 28,7	- 30,3	- 36,7
3 - Revenus secondaires	167,8	146,0	172,5	169,7
Administrations publiques	117,9	78,7	91,8	94,9
dont aides budgétaires	93,1	53,9	67,9	76,6
Autres secteurs	49,9	67,3	80,8	74,8
dont transferts de fonds des migrants	45,4	16,6	26,6	24,6
b- Compte de capital	139,3	282,1	184,1	175,5
c- Comptes financiers	- 550,2	- 392,7	- 648,3	- 425,6
Investissements directs	- 428,4	- 305,5	- 362,6	- 299,0
Investissements de portefeuille	- 4,9	9,4	- 61,8	- 94,2
Autres investissements	- 116,9	- 96,6	- 223,9	- 32,4
Financement exceptionnel (pour mémoire)	5,4	0,0	0,0	0,0
d- Erreurs et omissions nettes	- 5,2	- 7,4	- 5,7	0,0
e- Ajustement statistique	5,2	3,4	0,0	0,0
f- Solde global (a+b+c+d)	162,7	99,0	181,4	- 136,1
Solde global après ajustement (e+f)	167,9	102,4	181,4	- 136,1
Taux de couverture : Export biens et services/Import biens et services (%)	55,5	57,9	53,5	46,9
Solde courant en % du PIB	- 14,7	- 15,0	- 15,8	- 17,4
Solde global en % du PIB	4,6	2,6	4,4	- 3,2

a) Estimations.

Source : BCEAO.



Caractéristiques géographiques et humaines

Superficie : 197 161 km²

Population : 15,1 millions d'habitants. Densité : 77 habitants/km². Part de la population urbaine : 43,5 %. Taux de croissance démographique : 2,9 %. Langue officielle : français.

Principales villes : Dakar (capitale administrative), Thiès, Ziguinchor, Saint-Louis.

Régime politique : Après deux mandats successifs de M. Abdoulaye Wade, de 2000 à 2012, les élections présidentielles, qui se sont tenues en mars 2012, ont porté M. Macky Sall, ancien Premier ministre de M. Wade, au poste de Président de la République. Les élections législatives organisées en juillet 2012 ont dégagé une majorité absolue en faveur de la coalition présidentielle. Le 6 juillet 2014, à l'issue des élections locales, le président Macky Sall a nommé M. Mohamed Dionne au poste de Premier ministre, en remplacement de Mme Aminata Touré.

Accords internationaux : Membre de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA), de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD). Le Sénégal est associé au Mali et à la Mauritanie au sein de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS) et à la Gambie au sein de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Gambie (OMVG).

Économie (2015)

PIB par habitant ¹⁾ : 913 dollars

Répartition du PIB par secteur d'activité ²⁾ :

Primaire	14,5 %
Secondaire ³⁾	20,2 %
Tertiaire	65,3 %

1) Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, avril 2016 ; en dollars courants.

2) Source : BCEAO ; en prix constants.

3) Inclut les activités minières et extractives.

Indicateurs de développement

Espérance de vie : 66,5 ans

Mortalité infantile : 5,5 %

Malnutrition infantile : 19,2 %

Alphabétisation des adultes : 52,1 %

Population en deçà du seuil de pauvreté ¹⁾ : 34,1 %

Inégalités de revenus (coefficient de Gini) : 40,3

Accès à l'eau potable : 78,5 %

Accès à l'électricité : 56,5 %

Indicateur de développement humain - Classement : 170^e/188

1) Moins de 1,25 dollar par jour (enquête 2014).

Sources : PNUD (2015), Rapport mondial sur le développement humain et Banque mondiale (2016), World Development Indicators.

Faits saillants

- La croissance économique s'est significativement accélérée, atteignant 6,5 % en 2015, contre 4,3 % l'année précédente, grâce à une campagne agricole exceptionnelle, portée par des conditions climatiques favorables, l'augmentation de la production de phosphates et le dynamisme continu du secteur tertiaire.
- Combinée à une croissance modérée des dépenses publiques, la forte hausse des recettes budgétaires induite par la croissance économique s'est traduite par une réduction du déficit budgétaire, (7,7 % hors dons, contre 8,5 % en 2014). Le déficit des transactions courantes s'est également réduit, mais demeure à un niveau élevé (6,2 % du PIB, contre 8,8 % en 2014).

- La poursuite du programme d'investissements publics inclus dans le Plan Sénégal Émergent et une accélération des réformes structurelles sont cruciales pour le maintien d'une croissance forte, et soutenable à moyen et long terme, dans un contexte international incertain, marqué par un net ralentissement de la croissance en Afrique subsaharienne.

ACTIVITÉ ET PERSPECTIVES

La croissance économique a accéléré en 2014, pour atteindre 6,5 %.

La demande interne est demeurée dynamique, la consommation et l'investissement continuant à soutenir la croissance économique, à hauteur respectivement de 4,5 points de PIB et 1,9 point de PIB, soit un rythme comparable à celui de l'année dernière. L'accélération de l'activité s'explique avant tout par la contribution du secteur extérieur, qui a atteint 4,6 points de PIB en 2015, après avoir pesé sur la croissance à hauteur de 4,3 points de PIB en 2014. La forte croissance de la demande s'est traduite également par un déstockage important, qui a contribué négativement à la croissance à hauteur de 4,4 points de PIB.

L'activité économique a été principalement soutenue par le secteur primaire, qui a contribué à la croissance économique à hauteur de 2,2 points de PIB, contre 0,3 point un an auparavant, et, dans

une moindre mesure le secteur secondaire (1,5 point, contre 1,1 point en 2014), qui a été porté par une forte activité dans le secteur manufacturier. La contribution à la croissance du PIB du secteur tertiaire a également été forte en 2015, à hauteur de 2,8 points de PIB, soit un niveau proche de 2014.

Les prix à la consommation se sont stabilisés en 2015 (+ 0,1 % en moyenne annuelle),

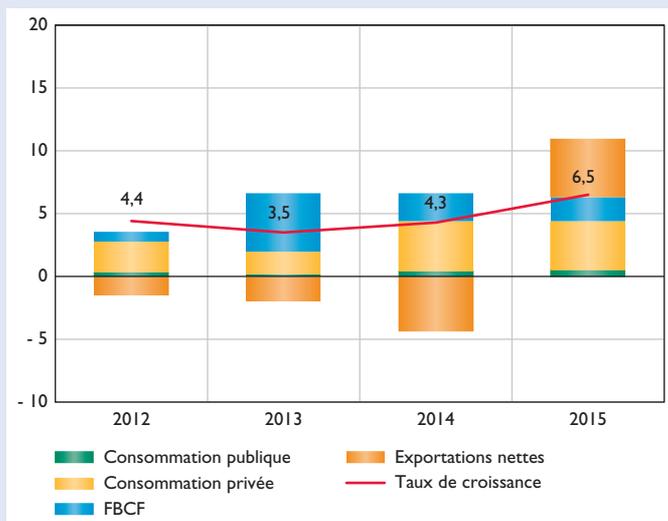
après avoir reculé de 1,1 % en 2014, alors que le glissement annuel des prix atteignait 0,4 %, à fin décembre. Comme en 2014, l'évolution des prix reflète essentiellement la décreue des prix des denrées alimentaires et de l'énergie, qui constituent une part importante du panier de consommation des ménages.

Selon les prévisions de la BCEAO, la croissance économique du Sénégal se maintiendrait autour de 6,5 % en 2016.

Outre la baisse des prix des produits pétroliers importés, qui favorise la croissance du pouvoir d'achat et permet de réduire les subventions aux carburants en faveur de l'investissement, l'activité économique bénéficie également des premiers effets des réformes entreprises au titre du Plan Sénégal Émergent (PSE).

En appui au programme triennal de réformes macroéconomiques dans le cadre du PSE, **le troisième accord triennal au titre de l'ISPE¹ (Instrument de soutien à la politique économique) est mis**

Taux de croissance du PIB réel et contribution de ses composantes (en %)



Source : BCEAO.

¹ L'ISPE a pour objet de soutenir les pays à faible revenu ne désirant pas bénéficier – ou n'ayant pas besoin – d'un concours financier du FMI. L'ISPE aide ces pays dans l'élaboration de leurs programmes économiques. Une fois ceux-ci adoptés par le Conseil d'administration, le FMI informe les donateurs, les banques multilatérales de développement et les marchés qu'il a approuvé le plan d'action de l'État membre concerné.

en œuvre, selon le FMI, dans des conditions globalement satisfaisantes. Le FMI table sur une croissance de 6,6 % en 2016. Les objectifs de réduction du déficit budgétaire (base engagements, dons inclus) à 4,2 % en 2016 apparaissent réalistes, notamment grâce à une progression de la collecte fiscale particulièrement forte en période de forte croissance économique. On observe ainsi des progrès significatifs dans le respect des critères de convergence régionale, tant en termes d'inflation que de réduction des déficits, même s'ils demeurent encore supérieurs à la norme communautaire, alors que la hausse de la dette est contenue et l'inflation maîtrisée.

Toutefois, pour qu'ils débouchent sur une augmentation pérenne du potentiel de croissance du pays, **ces progrès dans la gestion macroéconomique doivent être relayés par une accélération des réformes structurelles**, dont la mise en œuvre est jugée insuffisamment rapide. Ces réformes concernent en particulier l'électrification du pays, jugée insuffisante et la rationalisation des agences publiques afin d'améliorer la gouvernance et le climat des affaires, un objectif central affiché par les autorités en 2016 afin d'améliorer l'attractivité internationale du pays.

Enfin, **d'importants aléas baissiers pourraient affecter la réalisation des prévisions de croissance**, avec la dégradation des conditions de sécurité, ou encore le ralentissement global de l'Afrique subsaharienne, qui pourraient affecter les perspectives de croissance et affecter la perception du risque des investisseurs internationaux, rendant ainsi plus difficile l'accès prévu aux financements internationaux, de l'ordre de 1 milliard de dollars en 2016.

FINANCES PUBLIQUES

Le déficit budgétaire base engagements hors dons est resté important même s'il s'est amélioré en 2015, s'établissant à 617,2 milliards de francs CFA en 2015, soit 7,7 % du PIB, contre 8,5 % du PIB, un an plus tôt.

Dans un contexte de forte croissance économique, les recettes budgétaires ont progressé de 7,2 %, pour s'établir à 1 794,3 milliards de francs CFA, avec une hausse des recettes tant fiscales que non fiscales. La collecte fiscale demeure l'une des plus performantes de l'UEMOA, avec un taux de 20 % du PIB, soit un niveau supérieur au seuil communautaire de 17 %. En revanche, les dons ont baissé de plus de 10 % en 2015, pour revenir à 232 milliards de francs CFA, contre 258,1 milliards en 2014.

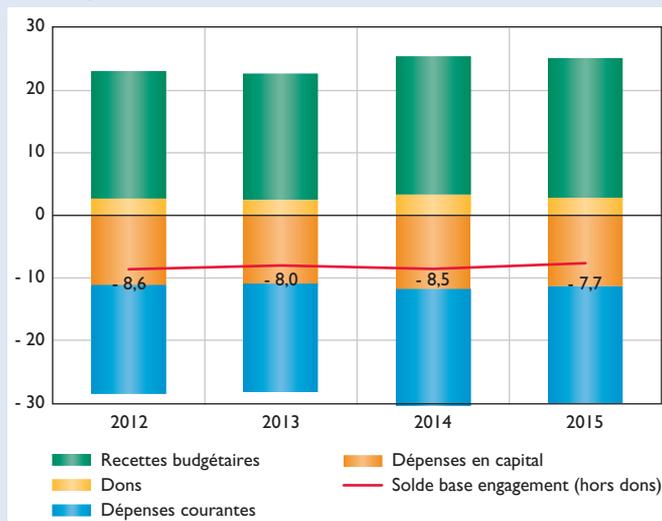
La progression des dépenses totales s'est fortement ralentie, se limitant à 4,3 % en 2015, après 12 % en 2014, reflétant avant tout une décélération des investissements publics, et, dans une moindre mesure, des dépenses courantes.

Les dépenses courantes ont en effet progressé de 6,5 % en un an, après 11,8 % en 2014, la forte hausse de la masse salariale (+ 8,4 %) et des intérêts sur la dette publique (+ 21,9 %) ayant été compensée par un ralentissement marqué des autres dépenses de fonctionnement.

La progression des dépenses en capital s'est quasiment interrompue en 2015 (+ 0,9 %, après plus de 12 % en 2014), avec, d'une part, une baisse des ressources internes affectées aux dépenses en capital

Évolution du solde budgétaire

(en % du PIB nominal)



Source : BCEAO.

(- 1,2 %), et, d'autre part, un ralentissement significatif des investissements financés sur ressources extérieures (+ 3,6 %, après + 20,6 % un an plus tôt).

Au total, le déficit budgétaire, base engagements, dons compris, s'est stabilisé autour de 380 milliards de francs CFA en 2015, représentant 4,8 % du PIB en 2015, contre 5,1 % en 2014.

Le FMI appelle à poursuivre le mouvement de consolidation budgétaire par une meilleure maîtrise de la masse salariale publique et une amplification des efforts de mobilisation des recettes publiques. Outre l'amélioration du taux de recouvrement des impôts non payés, des recettes supplémentaires sont attendues, par l'accroissement de la TVA sur les produits pétroliers (0,7 point de PIB attendu en 2016), et une révision des exemptions et des niches fiscales. La finalisation du compte unique du Trésor, prévue avant décembre 2017, devrait également permettre d'accroître la transparence et la gestion prévisionnelle de la trésorerie de l'État.

À moyen et long terme, le succès de la stratégie d'émergence repose sur la poursuite d'investissements importants mais aussi sélectionnés sur la base de leurs rendement futurs.

Les programmes d'investissements publics doivent permettre de réduire les goulets d'étranglement qui freinent le développement économique, notamment dans les infrastructures. L'amélioration progressive de la gestion des finances publiques, couplée à des réformes structurelles améliorant le climat des affaires, doit également renforcer l'attractivité du Sénégal, afin de développer des partenariats public-privé (effet de levier) et, en complément des dépenses publiques, catalyser des investissements privés internes et internationaux significatifs (effets de *crowding-in*).

BALANCE DES PAIEMENTS ET DETTE EXTÉRIÈRE

Le déficit du compte des transactions courantes s'est réduit en 2015, revenant de 665,3 milliards de francs CFA en 2014, soit 8,8 % du PIB, à 499,3 milliards un an plus tard (6,2 % du PIB), en raison pour l'essentiel de la baisse du déficit de la balance commerciale.

Le déficit de la balance commerciale est ainsi revenu de 1 383 milliards de francs CFA à 1 227 milliards en 2015, soit 16,1 % du PIB, grâce au dynamisme des exportations, qui ont progressé de plus de 13 % d'une année sur l'autre. Cette progression recouvre pour une bonne part le dynamisme des exportations d'acide phosphorique (+ 45,3 %) et, dans une moindre mesure, d'or (+ 5 %), tandis que les exportations de produits pétroliers chutaient de 9,9 % en un an.

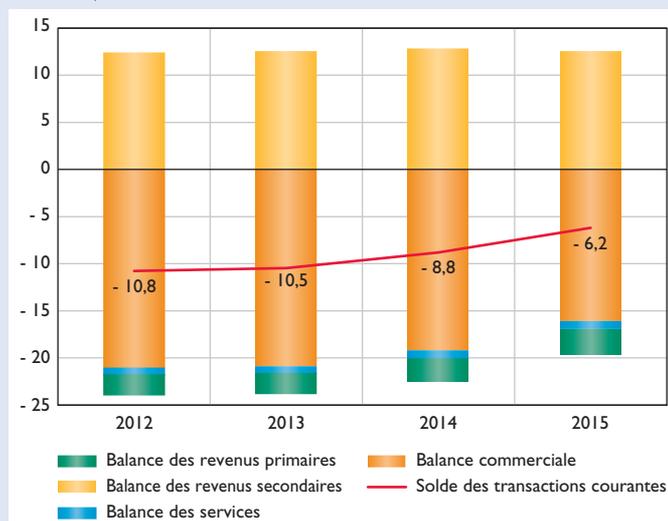
Dans un contexte de baisse des prix des principaux produits alimentaires et du pétrole, **les réductions des factures alimentaire (- 6,2 %) et pétrolière (- 14,0 %) ont contribué à contenir la progression des importations** à 1,1 %, soit 2 891 milliards de francs CFA, alors que les importations de biens d'équipement du secteur privé, portées par le dynamisme de l'investissement, ont progressé de 4,7 %. Au total, le taux de couverture des importations par les exportations, quoique structurellement faible, s'est légèrement amélioré, à 57,6 % en 2014, alors qu'il était proche de 100 % en moyenne en UEMOA en 2015.

Le déficit du revenu primaire s'est creusé de 186 milliards de francs CFA à 220 milliards en 2015, en raison d'une progression de la charge de la dette, mais a été compensé par le gonflement de l'excédent des revenus secondaires (+ 44 milliards de francs CFA). Dans un contexte de forte baisse des transferts publics, de l'ordre de 41 % en un an, cette hausse des revenus secondaires reflète avant tout l'augmentation des transferts privés (+ 8,8 % en un an), pour l'essentiel composés des transferts des migrants, qui se sont accrus de 23,3 % en 2015, pour atteindre 929,3 milliards de francs CFA. Les transferts des migrants constituent une des sources de financements extérieurs les plus importantes du pays, représentant plus de 11 % du PIB en 2015.

Alors que l'excédent du compte de capital a peu varié d'une année sur l'autre pour s'établir à 208 milliards de francs CFA, le compte financier s'est contracté à 446,1 milliards de francs CFA, contre 663,1 milliards en 2014, reflétant pour l'essentiel un recul des autres investissements, qui regroupent en particulier les flux de capitaux à court terme. Les flux nets d'investissements directs de l'étranger et les investissements de portefeuille sont demeurés élevés, à hauteur de 188 milliards de francs CFA chacun.

Évolution de la balance des transactions courantes

(en % du PIB nominal)



Source : BCEAO.

Au total, **l'excédent global de la balance des paiements, apparu en 2014, s'est légèrement contracté**, revenant de 217,9 milliards de francs CFA à 154,9 milliards en 2015, contribuant à due concurrence à l'augmentation des réserves communautaires.

La dette extérieure du Sénégal s'élevait, selon la Banque mondiale, à plus de 5,6 milliards de dollars à fin 2014,

Selon le FMI, le Sénégal présente un risque de surendettement faible (actualisation de l'analyse de viabilité de la dette, juin 2016). La dette publique a atteint 56,8 % du PIB et devrait augmenter à 57,3 % du PIB en 2016, avant de baisser progressivement pour atteindre 50 % en 2021. Les autorités se sont engagées à publier un objectif de croissance soutenable de la dette publique à partir de la Loi de Finances pour 2016, qui donnera lieu à des actions correctives en cas de dépassement.

Le Sénégal demeure le seul pays ayant des perspectives favorables en Zone franc selon Moody's.

Depuis mars 2011, l'agence Moody's maintient la note B1 à long terme pour ses obligations souveraines en devises et en monnaie locale. La note continue d'être assortie d'une perspective « positive » depuis novembre 2014. À fin juin 2016, le pays était noté B+ à long terme et B à court terme par l'agence de notation Standard and Poor's, avec une perspective stable depuis juillet 2013.

Dette extérieure du Sénégal

(encours en millions de dollars ; indicateurs de dette en %)

	2011	2012	2013	2014
Dette à court et long terme	4 324,5	4 904,6	5 224,5	5 654,7
Dette à long terme	3 877,6	4 462,6	4 786,9	5 259,8
Dette publique garantie	3 612,6	4 197,1	4 515,7	4 952,0
Dette privée non garantie	265,0	265,5	271,2	307,8
Recours aux crédits du FMI	446,8	442,0	437,5	394,9
Dette à court terme	0,0	0,0	0,0	0,0
dont arriérés d'intérêts sur dette à long terme	0,0	0,0	0,0	0,0
Pour mémoire : arriérés sur principal de dette à long terme	0,0	0,0	0,0	0,0
Indicateurs de dette				
Dette extérieure/exportations de biens et services	114,0	123,6	124,1	131,4
Dette extérieure/PIB	30,1	34,6	35,3	36,9
Service payé de la dette/exportations de biens et services	9,5	8,0	9,5	8,4
Service payé de la dette/recettes budgétaires	12,4	11,1	13,5	10,6
Dette multilatérale/dette totale	51,8	51,5	53,5	48,5

Sources : Banque mondiale, BCEAO.

SYSTÈME BANCAIRE

À fin 2015, le système bancaire sénégalais comptait vingt-deux établissements de crédit en activité comme en 2014. La Banque de Dakar (BDK) détenue majoritairement par l'actionnaire privé espagnol Alberto Cortina et créée en 2015 n'avait pas encore démarré ses activités à fin juillet 2016.

Le total agrégé du bilan du système bancaire a augmenté de 15,2 % en 2015, à 4 198,3 milliards de francs CFA, contre 3 645,5 milliards en 2014, soit 18,5 % du total de l'UEMOA, contre 18,9 % en 2014. Cette progression a été reflétée au passif par la hausse des dépôts de la clientèle (+ 11,9 %) et de l'État (+ 51,9 %) pour un total s'élevant à 3 549,3 milliards de francs CFA (dont 3 121,1 milliards de dépôts clientèle). À l'actif les crédits à l'économie (2 729,5 milliards de francs CFA) et à l'État (577,4 milliards de francs CFA) ont respectivement progressé de 6,5 % et de 36,1 %. Les banques sénégalaises ont, par ailleurs, davantage financé des entités dans la sous-région avec une forte progression (26,4 %) des avoirs extérieurs nets (269,7 milliards de francs CFA).

Il est ressorti en 2015 un résultat global provisoire de 44 milliards de francs CFA, après 15,9 milliards en 2014, soit une progression de 63,9 %.

La qualité du portefeuille d'engagements des banques s'est dégradée : les créances en souffrance brutes (créances douteuses et impayés) représentaient 22,7 % des encours totaux de crédit à fin 2015, contre 18,4 % à fin 2014. Après provisionnement, les créances en souffrance représentaient 11,5 % des crédits à fin 2015, contre 9,4 % à fin 2014.

Le ratio de solvabilité moyen, tout en se maintenant au dessus de la moyenne de 8,8 % de l'UEMOA à fin 2015 (12,6 % à fin 2014) s'est dégradé, passant de 17 % à fin 2014 à 11,5 % à fin 2015, malgré une progression des fonds propres (+ 11,2 %).

Le taux de bancarisation de la population s'établit autour de 15 %, contre 29 % en moyenne pour l'Afrique subsaharienne, et le système bancaire dispose de 4,7 guichets pour 100 000 adultes.

DÉVELOPPEMENT ET ENJEUX DE LONG TERME

En février 2014, les autorités sénégalaises ont adopté une stratégie de croissance soutenable à moyen et long terme, afin de transformer le pays en économie émergente d'ici à 2035. Sur la période 2014-2018, le PSE privilégie trois objectifs prioritaires au sein d'un programme d'action de près de 10 000 milliards de francs CFA sur quatre ans. Soutenue par le FMI depuis juin 2015 par le biais d'un ISPE, la mise en œuvre de l'ensemble de ces réformes doit favoriser une amélioration du potentiel productif du pays, avec pour objectif affiché à moyen terme une croissance soutenable de plus de 6 % par an.

La transformation structurelle de l'économie et la croissance, premier objectif prioritaire bénéficiant de 66 % des financements, vise les développements (i) d'infrastructures de transports et de l'énergie, (ii) du secteur primaire (secteur agricole et de la pêche, industries extractives) (iii) de l'habitat social et du secteur du bâtiment, en particulier à Dakar.

Le deuxième objectif prioritaire, le développement du capital humain, de la protection sociale et le développement durable (27 % des financements) vise à améliorer l'accès aux services publics de base (santé, éducation) et les filets de sécurité sociale, l'environnement et la gestion des ressources naturelles.

Enfin, le troisième objectif prioritaire, l'amélioration de la gouvernance et du fonctionnement des institutions (7 % des financements) se concentre sur la consolidation de la paix et de la sécurité – des principes fondamentaux de l'État de droit –, des droits humains et de la justice, de l'équité et de l'égalité de genre (par des réformes de l'État et de l'administration publique), ainsi que sur la consolidation de l'aménagement du territoire, du développement local et de la territorialisation, et de la gouvernance stratégique, économique et financière.

Le Sénégal figure, pour la deuxième année consécutive, sur la liste des dix économies, qui ont le plus progressé selon le rapport *Doing Business 2016* de la Banque mondiale. Le Sénégal se situe dorénavant à la 153^e place du classement de la Banque mondiale, alors qu'il occupait

la 156^e place dans l'édition 2015 du rapport et la 178^e place dans l'édition 2014. Les réformes entreprises afin d'améliorer le climat des affaires se sont traduites par des progrès significatifs, notamment les procédures de création d'entreprise, l'obtention des permis de construire, l'accès au crédit, l'accès à l'électricité, les procédures judiciaires (exécution des contrats, faillites).

Contrairement à de nombreux pays d'Afrique subsaharienne, qui ont été affectés par la baisse des prix des matières premières, **la réalisation des objectifs du PSE a été facilitée par l'amélioration de la conjoncture en 2015, qui, selon les prévisions de la BCEAO, devrait se poursuivre en 2016.** Comme dans de nombreux pays subsahariens, l'exécution effective des plans annoncés demeure toutefois sensible à la volatilité de l'activité économique et des financements disponibles, qui déterminent le rythme effectif de réalisation des projets en cours. Le taux de réalisation des projets dépend également de la capacité d'absorption de ces investissements par l'économie locale, l'objectif étant également d'en augmenter la composante locale, de façon à rendre la croissance économique induite par ces investissements aussi inclusive que possible.

La diversification au sein du secteur primaire

Grâce à une pluviométrie exceptionnellement favorable en 2015, les principales productions agricoles ont fortement rebondi durant la campagne de production 2014-2015. Les niveaux atteints devraient, selon les prévisions, se maintenir au cours de la campagne 2015-2016. La production agricole bénéficie d'importantes subventions dans le cadre du plan PSE, qui vise à faciliter l'accès aux intrants, à consolider les réseaux de distribution et de stockage et à renforcer l'irrigation.

L'augmentation graduelle des prix aux producteurs (+ 24 % sur deux ans) a contribué à une forte hausse de la production d'arachide (+ 28,4 % depuis la campagne 2013-2014), tandis que la production de sorgho-mil augmentait de 7 % sur la même période. La production de maïs a particulièrement profité de la pluviométrie et d'une augmentation des surfaces cultivées, avec une progression de 82 % depuis 2013-2014.

On peut noter les difficultés dans le secteur des huileries, avec la renationalisation de Sunéor, privatisé en 2015 et redevenu la Société nationale de commercialisation des oléagineux du Sénégal (Sonacos), dont les activités sont suspendues à la mise en œuvre d'un plan de relance avec l'appui de la Banque mondiale : vente d'une partie du patrimoine foncier au port de Dakar, reprise des activités de raffinage et adoption d'un nouveau modèle d'approvisionnement en graines. Le secteur dans son ensemble fait face à d'importantes difficultés d'approvisionnement, notamment du fait de l'importance de la demande chinoise en graines non transformées. En mai 2016, la Banque mondiale a annoncé des financements de 20 millions de dollars du développement de la filière arachide en Afrique de l'Ouest afin de renforcer la production de semences certifiées et améliorer le système de commercialisation.

Le développement de la culture du riz s'effectue à un rythme modéré, rendant difficile, du moins à court terme, l'atteinte des objectifs du programme national d'autosuffisance en riz (PNAR), qui visent à réduire la consommation de riz importé, en faveur des produits locaux. Ce programme comprend notamment la mise en place d'un fonds de garantie financé à hauteur de 3 milliards de francs CFA pour faciliter l'accès des producteurs de riz au crédit agricole, le conditionnement des autorisations d'importation de riz à l'achat d'un quota de riz local et la constitution d'un fonds de commercialisation de 5 milliards de francs CFA pour faciliter l'accès des différents acteurs au financement et renforcer les capacités d'intervention de la Caisse nationale de crédit agricole du Sénégal (CNCAS).

S'agissant des **industries extractives,** la production de phosphates est passée de 750 000 tonnes en décembre 2014 à 1 million de tonnes en décembre 2015, grâce à la recapitalisation, en août 2014, par la société indienne Indorama, de la société Industries chimiques du Sénégal (ICS), qui faisait face à d'importantes difficultés. Indorama a injecté 100 millions de dollars dans la société pour l'effacement des dettes et la réhabilitation des installations. La mise en valeur à fin 2015 du gisement de 40,5 millions de tonnes de Ndiendouri Ouali Dlala dans la région de Matam, devrait contribuer à atteindre l'objectif de production de 1,8 million de tonnes en 2016.

Principales productions et prix d'achat aux producteurs

(productions en milliers de tonnes ; prix d'achat en francs CFA par kilogramme)

	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016 ^{a)}
Arachide	1 286,9	527,5	692,8	677,5
Prix d'achat aux producteurs	165	175	190	217
Coton-graine	26,0	25,4	32,3	28,8
Prix d'achat aux producteurs	205	179	255	180
Mil et sorgho	975,9	567,6	669,7	607,4
Maïs	186,5	124,1	223,2	225,9
Riz paddy	604,0	439,3	423,5	436,2

a) Chiffres provisoires.

Sources : BCEAO, administrations nationales.

Phosphates

(en milliers de tonnes)

	2012	2013	2014	2015 ^{a)}
Production	1 380,0	881,5	752,2	1 006,0

a) Chiffres provisoires.

Sources : BCEAO, administrations nationales.

La production d'or, qui dépassait 6,5 tonnes en 2014 (source : World Mining Data 2016) devrait fortement progresser avec la vente, en juillet 2016, de la concession du gisement Mako à Kédougou (700 km au Sud-Est de Dakar) à la société minière Toro Gold pour une durée de quinze ans et sous réserve d'un investissement de 177 millions de dollars.

Dans le **secteur des hydrocarbures**, les tests effectués en janvier 2016 par la société britannique Cairn Energy, sur les deux gisements *offshore* découverts fin 2014 ont confirmé leur potentiel estimé à 400 millions de tonnes, ainsi que leur qualité. Des réserves de gaz estimées à 450 milliards de m³ ont été découvertes récemment au large de Saint-Louis, sur un gisement *offshore*, réparti de part et d'autre de la frontière entre le Sénégal et la Mauritanie. La mise en production effective de ces réserves demeure conditionnée à l'évolution des prix du pétrole, la baisse récente des cours ayant fortement ralenti les investissements dans ce secteur.

Le développement des infrastructures

Les investissements publics se concentrent sur trois axes principaux : le développement de l'électrification du pays, le développement des

transports afin de promouvoir le désenclavement régional et améliorer les communications avec les pays limitrophes, et enfin le programme de modernisation des villes du Sénégal (Promovil)

lancé en juillet 2016, pour un coût global de 280 milliards de francs CFA avec le concours de la Banque africaine de développement (BAfD) pour 75 milliards. Ce programme vise à réduire le déficit d'infrastructures routières et d'équipements collectifs (écoles, structures sanitaires) et l'inadéquation des réseaux d'assainissement urbains. Afin de désengorger Dakar, le PSE inclut notamment la construction de la ville nouvelle de Diamniadio, sur 2 000 hectares de terrains disponibles. Ce projet inclut la construction de 40 000 maisons

et appartements sur cinq ans, pour une population de 300 000 habitants, une boucle routière, débutée en septembre 2015, deux plates-formes industrielles, dont la première est en cours de finalisation (60 entreprises, sur 52 hectares) et la construction de la deuxième université de Dakar, pour un coût de 75 milliards de francs CFA.

La production d'électricité, qui constitue un goulet d'étranglement important de l'activité, est en nette amélioration, le nombre de délestages ayant fortement diminué (60 heures par an en 2015, contre 900 heures par an en 2011). La restructuration et la relance de la SENELEC, pour un coût estimé à 2,4 % du PIB, constitue toutefois l'un des enjeux importants pour le développement du secteur. La centrale de Kahone II, d'une capacité de 30 mégawatts et d'un coût de 19 milliards de francs CFA, a été mise en service en avril 2015. En juillet 2016, la société française Engie a été mandatée pour construire une centrale solaire photovoltaïque de 30 mégawatts dans le cadre d'un partenariat public-privé entre le Fonds souverain d'investissements stratégiques (FONSIS) et PROPARGO. Le PSE a parmi ses objectifs l'installation de 350 mégawatts de centrales solaires à travers le pays à moyen terme. S'agissant de la distribution d'électricité, un plan d'action prioritaire triennal a été

lancé en janvier 2016 visant à améliorer le réseau, pour un coût de 225 millions de dollars.

La rénovation de la ligne ferroviaire Dakar-Kidira (environ 650 kilomètres), qui constitue un segment de Dakar-Bamako au Mali, sera effectuée sur quatre ans par la China Railway Construction Corporation International, pour 754 milliards, financée par un prêt du gouvernement chinois à un taux maximum de 2 % sur 30 ans, pour une durée de remboursement de 30 ans. 15 % du montant du contrat sont réservés à des entreprises sénégalaises, représentant un potentiel de 20 000 emplois.

La diffusion de la technologie 3G, qui contribue fortement à l'accroissement de la valeur ajoutée des télécommunications, demeure un vecteur de croissance significatif de ce secteur, alors que le taux de pénétration de la téléphonie mobile dépasse 95 %. En novembre 2015, un appel à candidature pour l'attribution d'une licence 4G a été lancé afin de moderniser l'accès à internet, suite aux expérimentations menées avec succès par les opérateurs télécoms Sonatel et Tigo de Millicom International Cellular. L'objectif est d'assurer la couverture 4G d'au moins 65 % de la population d'ici 2021 et 85 % d'ici 2026.

ANNEXE

Comptes nationaux du Sénégal

(en milliards de francs CFA (XOF) courants ; taux et variations en %)

	2012	2013	2014	2015 ^{a)}
Ressources	10 795,8	10 921,0	11 519,6	11 761,2
PIB nominal	7 246,5	7 315,0	7 557,0	8 049,6
Importations de biens et services	3 549,3	3 606,0	3 962,6	3 711,6
Emplois	10 795,8	10 921,0	11 519,6	11 761,2
Consommation finale	6 661,7	6 827,2	7 131,4	7 502,2
Publique	1 110,5	1 140,7	1 253,1	1 323,9
Privée	5 551,2	5 686,5	5 878,3	6 178,4
Formation brute de capital fixe^{b)}	2 108,7	2 014,7	2 263,7	1 910,8
Exportations de biens et services	2 025,4	2 079,1	2 124,4	2 348,2
Épargne intérieure brute	584,8	487,8	425,6	547,4
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	- 1 523,8	- 1 526,9	- 1 838,2	- 1 363,4
Taux d'investissement (en % du PIB)	29,1	27,5	30,0	23,7
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	4,4	3,5	4,3	6,5
Déflateur du PIB	2,5	- 2,5	- 1,0	0,0
Prix à la consommation (en moyenne annuelle)	1,4	0,7	- 1,1	0,1

a) Chiffres provisoires.

b) Y compris variation de stocks.

Sources : INS, BCEAO.

Tableau des opérations financières de l'État sénégalais

(en milliards de francs CFA (XOF) courants)

	2012	2013	2014	2015 ^{a)}
Recettes et dons	1 669,9	1 659,0	1 931,6	2 026,3
Recettes budgétaires	1 464,0	1 471,4	1 673,5	1 794,3
Recettes fiscales	1 352,0	1 342,8	1 482,5	1 597,0
Recettes non fiscales	71,0	90,2	92,2	111,7
Autres recettes non classées	41	38,4	98,8	85,6
Dons	205,9	187,5	258,1	232,0
Dépenses et prêts nets	2 089,6	2 059,0	2 318,7	2 411,5
Dépenses totales	2 070,6	2 064,1	2 311,4	2 411,5
Dépenses courantes	1 257,0	1 262,8	1 412,3	1 504,4
Traitements et salaires	461,5	464,7	485,4	526,1
Autres dépenses courantes	687,5	684,9	795,9	818,5
Intérêts dus	108,0	113,2	131,0	159,8
Sur dette intérieure	56,0	57,8	73,6	33,6
Sur dette extérieure	52,0	55,4	57,4	126,1
Dépenses en capital	813,6	801,3	899,1	907,2
Sur ressources intérieures	491,5	477,3	508,3	502,2
Sur ressources extérieures	322,1	324,0	390,9	405,0
Prêts nets	19,0	- 5,1	7,3	0,0
Solde global (base engagements) (hors dons)	- 625,6	- 587,5	- 645,2	- 617,2
Solde global (base engagements) (dons compris)^{b)}	- 419,7	- 400,0	- 387,1	- 385,2
Solde primaire de base^{c)}	- 176,5	- 155,4	- 116,1	- 52,4
Ajustement base caisse	0,0	0,0	3,1	1,8
Variations des arriérés de paiement (réduction = « - »)	0,0	0,0	3,1	1,8
Solde global (base caisse) (hors dons)^{d)}	- 625,6	- 587,5	- 645,2	- 617,2
Solde global (base caisse) (dons compris)^{d)}	- 419,7	- 400,0	- 387,1	- 385,2
Financement	419,6	400,4	384,0	382,5
Financement intérieur net	- 50,9	211,5	- 248,8	41,1
Financement bancaire	- 195,9	56,2	- 81,3	41,1
Financement non bancaire	145,0	155,3	- 167,6	0,0
Financement extérieur net	470,5	189,0	632,8	341,4
Ajustement statistique	0,0	0,1	- 1,4	0,0
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	20,2	20,1	22,1	22,3
Dépenses courantes	17,3	17,3	18,7	18,7
Solde :				
budgétaire de base ^{e)}	- 3,7	- 3,7	- 3,3	- 2,6
base engagements (y compris dons) ^{e)}	- 5,5	- 5,5	- 5,1	- 4,8

a) Chiffres provisoires.

b) Solde (base engagements) = recettes totales (y c. dons) – dépenses totales.

c) Solde primaire = recettes courantes – dépenses courantes (hors intérêts sur dette publique) – dépenses en capital (hors celles financées sur ressources extérieures) – dépenses de restructuration – prêts nets.

d) Solde (base caisse) = solde (base engagements) + arriérés.

e) Solde budgétaire de base = recettes totales (hors dons) – dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures).

Source : BCEAO.

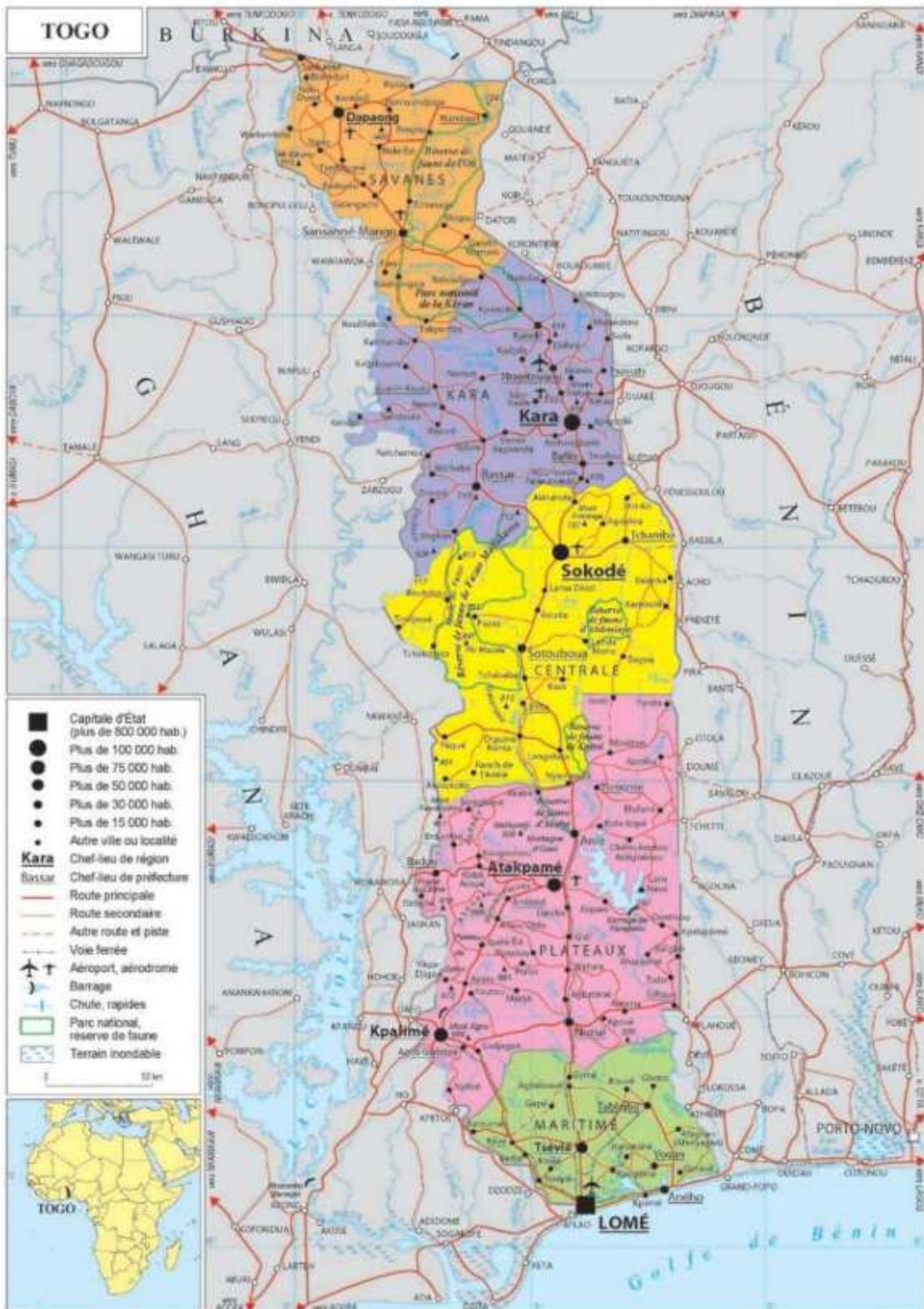
Évolution de la balance des paiements du Sénégal

(en milliards de francs CFA (XOF) courants)

	2012	2013	2014	2015 ^{a)}
a- Compte des transactions courantes (1+2+3)	- 780,1	- 765,5	- 665,9	- 499,3
1 - Biens et services	- 1 523,8	- 1 527,0	- 1 448,8	- 1 292,4
Balance des biens	- 1 468,9	- 1 471,0	- 1 383,2	- 1 227,2
Exportations de biens FOB	1 402,0	1 422,5	1 472,7	1 664,6
dont : produits halieutiques	176,8	205,0	233,0	232,0
acide phosphorique	162,1	95,6	67,0	97,4
produits pétroliers	207,7	218,5	233,3	210,3
or	222,3	190,5	182,7	191,8
Importations de biens FOB	- 2 870,9	- 2 893,5	- 2 856,0	- 2 891,9
Importations de biens CAF	- 3 262,4	- 3 287,0	- 3 245,0	- 3 284,0
dont : produits alimentaires	- 639,2	- 641,6	- 598,4	- 561,5
produits pétroliers	- 943,7	- 959,4	- 956,2	- 821,8
biens d'équipement	- 655,4	- 685,4	- 652,7	- 683,4
Balance des services	- 54,9	- 55,9	- 65,6	- 65,2
dont fret et assurance	- 391,5	- 388,9	- 320,9	- 333,1
2 - Revenus primaires	- 153,8	- 159,5	- 186,5	- 220,2
dont intérêts sur la dette	- 62,4	- 51,9	- 57,4	- 84,3
3 - Revenus secondaires	897,6	920,9	969,4	1 013,3
Administrations publiques	75,8	42,5	83,6	49,4
dont aides budgétaires	52,0	19,8	40,7	31,2
Autres secteurs	821,8	878,4	885,9	963,9
dont transferts de fonds des migrants	750,4	815,1	754,2	929,3
b- Compte de capital	202,8	181,5	216,1	208,1
c- Compte financier	- 519,8	- 553,0	- 663,1	- 446,1
Investissements directs	- 112,4	- 137,3	- 185,5	- 188,3
Investissements de portefeuille	- 131,6	5,3	- 257,0	- 188,8
Autres investissements	- 275,7	- 420,9	- 220,6	- 68,9
Financement exceptionnel (pour mémoire)	2,1	2,1	0,0	0,0
Remise de dettes	2,1	2,1	0,0	0,0
d- Erreurs et omissions nettes	4,1	5,6	4,7	0,0
e- Ajustement statistique	2,3	47,0	0,0	0,0
f- Solde global (a+b-d+e)	- 53,5	- 25,4	217,9	154,9
Taux de couverture : Export biens et services/Import biens et services (%)	57,1	57,7	59,5	64,5
Solde courant en % du PIB	- 10,8	- 10,5	- 8,8	- 6,2
Solde global en % du PIB	- 0,7	- 0,3	2,9	1,9

a) Estimations.

Source : BCEAO.





Caractéristiques géographiques et humaines

Superficie : 56 785 km²

Population : 7,3 millions d'habitants. Densité : 129 habitants/km². Part de la population urbaine : 39,5 %. Taux de croissance démographique : 2,6 %. Langue officielle : français.

Principales villes : Lomé (capitale), Sokodé, Kpalimé.

Régime politique : M. Faure Gnassingbé a été réélu Président de la république du Togo en avril 2015 pour un 3^e mandat de cinq ans avec 58,7 % des voix (contre 35 % pour son principal adversaire, Jean-Pierre Fabre). M. Klassou a été nommé Premier ministre le 5 juin 2015.

Accords internationaux : Le Togo est membre de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de la communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD) et du Conseil de l'Entente, aux côtés du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire et du Niger.

Économie (2015)

PIB par habitant¹⁾ : 569 dollars

Répartition du PIB par secteur d'activité²⁾ :

Primaire	33,2 %
Secondaire ³⁾	17,4 %
Tertiaire	49,3 %

1) Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, avril 2016 ; en dollars courants.

2) Source : BCEAO ; en prix constants.

3) Inclut les activités minières et extractives.

Indicateurs de développement

Espérance de vie : 59,7 ans

Mortalité infantile : 8,5 %

Malnutrition infantile : 29,8 %

Alphabétisation des adultes : 60,4 %

Population en deçà du seuil de pauvreté¹⁾ : 52,5 %

Inégalités de revenus (coefficient de Gini) : 46,0

Accès à l'eau potable : 63,1 %

Accès à l'électricité : 31,5 %

Indicateur de développement humain – Classement : 162^e/188

1) Moins de 1,25 dollar par jour (enquête 2011-2012).

Source : PNUD (2015), Rapport mondial sur le développement humain et Banque mondiale (2016), World Development Indicators.

Faits saillants

- **La croissance économique s'est établie à 5,5 % en 2015**, soit la moyenne des années 2012–2014, portée notamment par la hausse des investissements publics dans les infrastructures.
- **La situation des finances publiques s'est sensiblement dégradée en 2015**, le déficit budgétaire base engagement (hors dons) ayant augmenté de 80 % pour s'établir à 216,6 milliards (9,1 % du PIB) contre 120,5 milliards (5,4 % PIB) en 2014. **En revanche, le déficit du compte courant s'est fortement réduit en 2015**, passant ainsi de 226,4 milliards en 2014 à 140,5 milliards en 2015, pour tomber à 5,9 % du PIB contre 10,2 % du PIB en 2014. L'ambitieuse politique d'investissements publics a conduit à une rapide augmentation de la dette publique (domestique et externe) ces dernières années.
- Compte tenu de la pression démographique, la création d'emplois est un enjeu majeur pour les autorités. Ces dernières doivent également réduire les inégalités et renforcer la gouvernance.

ACTIVITÉ ET PERSPECTIVES

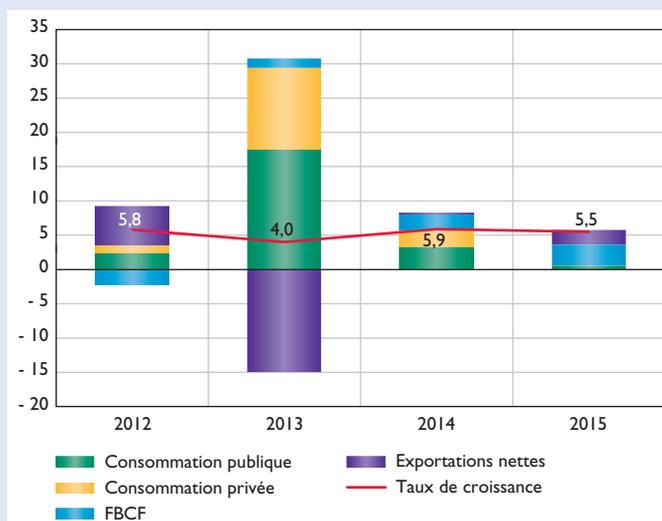
En 2015, la croissance économique au Togo est restée solide malgré un léger ralentissement à 5,5 % contre 5,9 % en 2014. L'économie togolaise a ainsi maintenu une tendance robuste observée depuis 2009 et alimentée notamment par la hausse des investissements privés et publics. Ces investissements se sont traduits par une croissance rapide des industries extractives, principalement dans le secteur des phosphates et par la poursuite d'importants programmes d'investissements, comme la rénovation des grands axes routiers, des infrastructures hôtelières, l'agrandissement du Port Autonome de Lomé (PAL) et la construction d'une nouvelle aérogare dans l'aéroport international de Lomé.

Au vu des chiffres actuels des composantes de la croissance réelle, les investissements des secteurs privé comme public sont devenus le principal moteur de l'activité économique en 2015, contribuant à 3 points de la croissance économique en 2015 (contre 2,3 en 2014). En revanche, la contribution de la consommation intérieure, bien que toujours positive, a diminué, notamment celle de la consommation privée dont le niveau a peu progressé entre 2014 et 2015. La contribution du secteur extérieur a été positive, à hauteur de près de 2 points de croissance, compte tenu d'un rebond des exportations.

La contribution du secteur primaire à la croissance du PIB en 2015 a été très en recul par rapport à 2014 passant de 2,6 points en 2014 à 0,7 point en 2015, essentiellement en raison du repli de la production vivrière (- 4,3 %), lié à l'arrivée tardive des pluies, les productions de rente se valorisant globalement de 5,1 %.

Le secteur secondaire a vu sa contribution au PIB passer de 0,1 point en 2014 à 1,9 point en 2015. Son niveau d'activité a progressé de 9,6 % en 2015 du fait principalement des hausses de production des industries extractives et du

Taux de croissance du PIB réel et contribution de ses composantes
(en %)



Source : BCEAO.

BTP, respectivement de 16 % et 15,5 %, liées à la mise en exploitation de l'usine de clinker Scan Togo et aux chantiers de réhabilitation des infrastructures en cours.

Le secteur tertiaire est resté le moteur principal de la croissance avec une contribution atteignant 2,8 points en 2015 (contre 1,7 point en 2014) et une progression de 5,7 % de sa valeur ajoutée. Ce dynamisme a été soutenu par la croissance du secteur des transports et télécommunications (+ 7,8 %) et les travaux de modernisation du PAL avec la mise en exploitation du troisième quai et la construction de la darse par Lomé Container Terminal (LCT), désormais effective sur les deux tiers des 1 050 mètres linéaires prévus avec six portiques déjà installés.

L'inflation s'est établie à 1,8 % en moyenne annuelle en 2015, contre 0,2 % en 2014, en phase avec la tendance des autres pays de l'UEMOA.

Selon les prévisions de la BCEAO, l'année 2016 devrait être marquée par une augmentation du PIB de 6,0 %, soutenue par le secteur primaire ainsi que par les services, principalement les transports et le commerce international. Le FMI prévoit une croissance plus faible, de 5,2 % en 2016.

FINANCES PUBLIQUES

La situation des finances publiques s'est sensiblement dégradée en 2015, le déficit budgétaire base engagements (hors dons) a augmenté de 80 % pour s'établir à 216,6 milliards, soit 9,1 % du PIB contre un déficit de 120,5 milliards (5,4 % du PIB) en 2014. Cette évolution est consécutive à un accroissement de 149 milliards des dépenses (+ 23,4 %) nettement supérieur à la hausse de 65,3 milliards des recettes et dons (+ 11,6 %).

Les recettes budgétaires totales ont augmenté de 10,4 % en 2015

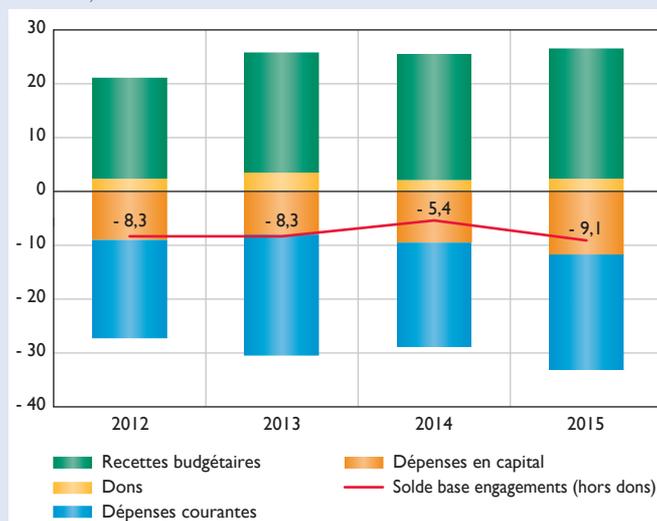
pour s'établir à 24,1 % du PIB, contre 23,3 % du PIB un an plus tôt, grâce principalement à la hausse de la collecte fiscale (+ 12,6 %), les recettes non fiscales reculant de 6,3 %. La pression fiscale, à 16,6 % du PIB en 2012, soit un niveau proche de l'objectif communautaire de 17,0 %, a atteint 21,8 % du PIB en 2015. Sur les 515 milliards de recettes fiscales perçues en 2015, environ 57 % proviennent des douanes, les impôts directs ne progressant que de 4,6 %, ce qui souligne la permanence de l'étranglement de l'assiette fiscale. Les dons extérieurs ont sensiblement progressé, de 25,1 %, pour représenter 2,4 % du PIB, contre 2,1 % en 2014.

Les dépenses totales ont fortement progressé en 2015

représentant 33,2 % du PIB contre 28,7 % en 2014. Mais cette progression recouvre deux évolutions différenciées, celle des dépenses courantes en progression de 18,3 % alors que les dépenses en capital font un bond de 34,0 %, après avoir déjà augmenté de 27,7 % en 2014 et avec des financements à parts égales sur des ressources intérieures et extérieures. Le rythme soutenu de l'investissement public de ces trois dernières années a ainsi contribué à une hausse sensible de la dette publique et donc du service de la dette, exerçant une pression croissante sur le budget et la trésorerie de l'État.

Évolution du solde budgétaire

(en % du PIB nominal)



Source : BCEAO.

La masse salariale de la fonction publique a crû de 19,7 %, mais le ratio masse salariale/recettes fiscales s'est établi en 2015 à 33,3 %, en-dessous, pour la troisième année consécutive, de la norme communautaire de 35 %. En 2015, les effectifs statutaires de la fonction publique ont progressé de 17 % par rapport à 2014 et atteindraient environ 52 000 agents. Par ailleurs, les autres dépenses de fonctionnement ont progressé de 13,6 % en 2015, en liaison avec le programme social voulu par les autorités (extension de l'accès à l'eau potable et aux services de santé) et au renforcement des moyens d'une armée appelée à jouer un rôle de plus en plus important dans la stabilité régionale (présence au Mali). Les dépenses au titre des intérêts sur la dette ont augmenté de 52,8 %, quand le montant des subventions, notamment celles portant sur les produits pétroliers, est demeuré quasiment au niveau de 2014 représentant 22,2 % des recettes fiscales contre 38,4 % en 2013.

Les dépenses en capital ont atteint 277,7 milliards en 2015, après 207,3 milliards en 2014, en liaison avec la poursuite des importants travaux d'infrastructures engagés depuis des années, notamment la réalisation du projet du « Grand Lomé » qui continue de mobiliser des capitaux

très importants et qui devrait s'achever à l'horizon 2020. La restauration et la densification du réseau routier à Lomé mais également dans d'autres régions du pays ont fait l'objet d'un partenariat public-privé entre l'État togolais et de nombreux bailleurs de fonds. La hausse des recettes attendues de la fusion devenue effective au premier semestre 2014 des régies des impôts et des douanes dans le nouveau cadre de l'Office togolais des recettes (OTR) est moindre que prévu, la mise en place de l'OTR nécessitant du temps pour être pleinement opérationnelle. La concentration géographique de la provenance des recettes fiscales collectées par l'OTR demeure toujours aussi forte : 98 % des recettes proviennent de la « région maritime » (dont 97 % de Lomé) contre 2 % pour les autres régions qui représentent pourtant 89 % du territoire et 57 % de la population.

Le financement du déficit budgétaire a été assuré par un recours au marché financier régional et aux financements bancaires.

Le Togo n'a plus de programme avec le FMI depuis 2011. À l'issue des consultations de 2015 au titre de l'article IV, le FMI a souligné qu'il était crucial pour le Togo de procéder à une transformation structurelle de son économie pour en rehausser la croissance potentielle et a appelé le gouvernement à accélérer la mise en œuvre des réformes. Le FMI a insisté sur la poursuite de l'amélioration des recouvrements, notamment des impôts intérieurs, grâce au renforcement des mesures prises par l'OTR, afin d'augmenter progressivement le ratio recettes fiscales/PIB. Ces dernières années, l'accroissement rapide de l'investissement financé sur ressources intérieures a abouti à une augmentation de la dette. Les risques de surendettement se sont accrus et le FMI recommande de stabiliser le solde primaire intérieur en contrôlant mieux le système général d'exonérations fiscales, la réalité des effectifs de la fonction publique et la politique de subvention aux prix des carburants, encore très onéreuse pour le budget. Enfin les grands projets d'infrastructures allant sur leur achèvement, le moment semble venu, selon le FMI, d'investir davantage dans le secteur social, dans un contexte où le PIB réel par habitant demeure en deçà de la moyenne de l'UEMOA. Par ailleurs l'ouverture à la concurrence des secteurs clés comme les industries extractives, l'énergie et les télécommunications et l'amélioration réelle du climat des affaires sont indispensables pour mobiliser pleinement le potentiel de croissance de l'économie togolaise.

BALANCE DES PAIEMENTS ET DETTE EXTÉRIEURE

Le déficit du compte courant s'est fortement réduit en 2015, passant ainsi de 226,4 milliards en 2014 à 140,5 milliards en 2015, pour atteindre 5,9 % du PIB contre 10,2 % du PIB en 2014. Cette évolution résulte principalement de la réduction du déficit commercial qui revient à 375,9 milliards, soit 15,9 % du PIB contre 19,8 % en 2014 et d'un accroissement des excédents du solde de la balance des services, du revenu primaire et du revenu secondaire.

Les recettes d'exportations ont augmenté de 12,4 %, en liaison avec la progression des ventes de la plupart des produits traditionnels du Togo, le café, le cacao, le coton, les phosphates, à l'exception du ciment-clinker dont la production a été réduite suite à d'importants mouvements sociaux.

Les importations ont progressé de 1,7 % mais certaines composantes se sont réduites, comme les achats de produits pétroliers (- 3,2 %) et les biens d'équipement (- 9,3 %). Le taux de couverture des importations par les exportations s'est sensiblement amélioré pour représenter 74,3 % en 2015, contre 68,8 % en 2014.

L'excédent du compte des transferts courants s'est renforcé (+ 7,1 %), grâce à la hausse des transferts aussi bien privés (+ 7,8 %) que publics (+ 5,2 %). Les transferts de la diaspora en 2015 ont atteint 130 milliards (+ 8 %) quand les investissements directs étrangers ont représenté 86 milliards.

Le Togo a enregistré, pour la troisième année consécutive, des sorties nettes d'investissements directs étrangers. Elles se sont cependant fortement réduites, passant de 150,6 milliards en 2014 à 86,2 milliards en 2015.

Au total, le solde global de la balance des paiements est ressorti excédentaire, pour un montant de 115 milliards, soit 4,9 % du PIB, contre un déficit de 3,5 % du PIB en 2014.

Après l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTTE en décembre 2010 et déduction des allègements de dette accordés dans le cadre de l'initiative et des allègements bilatéraux additionnels décidés par les créanciers du Club de Paris, la dette du Togo a été allégée de 1,8 milliard d'euros et est passée de 81,4 %

du PIB en 2007 à 17,2 % en 2010. Depuis, la dette extérieure globale a progressé de près de 10,2 % pour s'établir à 995 millions de dollars et le ratio d'endettement public par rapport au PIB est remonté à 22,2 % à fin 2014.

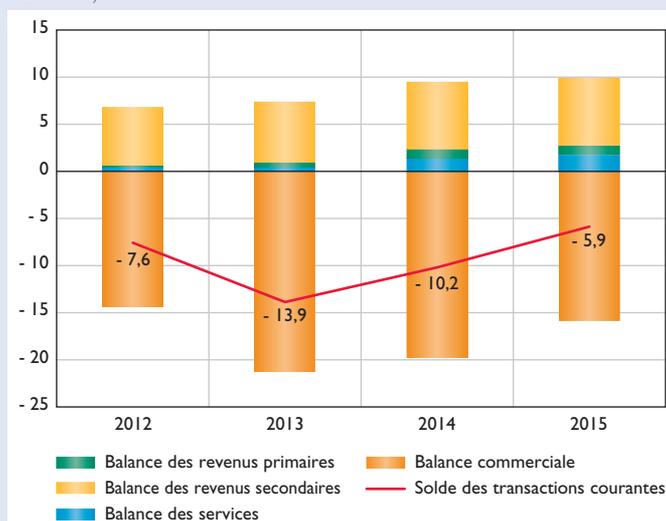
Selon l'analyse de viabilité de la dette réalisée en 2015 par le FMI, le risque de surendettement du Togo reste modéré sur la base de la seule dette extérieure, mais globalement, le risque est élevé en raison des vulnérabilités importantes liées à la dette intérieure. Cette évolution est à relier à la détérioration des soldes budgétaires observée ces dernières années, en raison, notamment, de l'ambitieuse politique d'investissements publics dans les infrastructures dont il serait prudent, rappelle le FMI, de bien mesurer la profitabilité économique et sociale compte tenu des coûts durables de leur financement. De plus, le recours par l'État aux contrats de préfinancement qui permettent aux sociétés bénéficiaires d'appels d'offres de recevoir à l'avance un financement bancaire équivalant au coût total du projet à charge pour l'État de rembourser la banque et non la société, comporte selon le FMI deux risques : ces contrats représentent des engagements de dépenses budgétaires élevés à court et moyen terme qui alourdissent considérablement la dette ; de plus, il est difficile de suivre le bon achèvement des travaux car les paiements de l'État aux banques suivent un calendrier indépendant du déroulé des travaux.

La dynamique de réendettement engagée ces dernières années par les autorités a eu recours à un financement par bons du Trésor qui, certes, relève de la dette intérieure, mais dont le montant des intérêts payés en 2015 représente, selon le rapport BAfD-OCDE,

le triple de ceux payés au titre de la dette extérieure. À fin 2014, le ratio de 31,5 % de la dette intérieure rapporté au PIB était le plus élevé de l'UEMOA selon le FMI. Le ratio du total de la dette publique au PIB s'établissait à 58,5 % en 2014.

Évolution de la balance des transactions courantes

(en % du PIB nominal)



Source : BCEAO.

Dettes extérieures du Togo

(encours en millions de dollars ; indicateurs de dette en %)

	2011	2012	2013	2014
Dettes à court et long terme	629,4	754,1	903,3	995,1
Dettes à long terme	369,4	450,0	563,2	679,4
Dettes publiques garanties	369,4	450,0	563,2	679,4
Dettes privées non garanties	0,0	0,0	0,0	0,0
Recours aux crédits du FMI	254,2	254,5	253,2	226,6
Dettes à court terme	5,8	49,6	86,9	89,2
dont arriérés d'intérêts sur dette à long terme	2,8	3,6	2,9	1,2
Pour mémoire : arriérés sur principal de dette à long terme	10,6	14,8	7,2	7,3
Indicateurs de dette				
Dettes extérieures/exportations de biens et services	37,2	41,8	42,0	55,8
Dettes extérieures/PIB	16,2	19,5	22,1	22,2
Service payé de la dette/exportations de biens et services	0,9	1,3	2,4	3,3
Service payé de la dette/recettes budgétaires	2,2	3,2	5,8	5,7
Dettes multilatérales/dettes totales	33,5	27,2	28,0	29,4

Sources : Banque mondiale, BCEAO.

SYSTÈME BANCAIRE

Au 31 décembre 2015, le système bancaire du Togo comportait quatorze établissements de crédit, soit le même nombre qu'en 2014. Les banques étrangères détiennent les deux tiers des avoirs du système bancaire.

Le développement du système bancaire est relativement important comparé à la moyenne observée en UEMOA avec des crédits nets à l'économie représentant 29,9 % du PIB¹ (contre 23,0 % pour l'ensemble de la zone UEMOA).

Le total agrégé des bilans du système bancaire a augmenté de 8,4 % en 2015, après 17,1 % en 2014.

Cette croissance de l'activité bancaire a reflété en particulier la hausse de 16,3 % des crédits à l'économie (885,6 milliards) principalement octroyés à court et moyen terme. Les dépôts clientèle ont progressé de 13,4 % et ont été majoritairement contractés à terme (59,6 %) à l'inverse de la situation prévalant en UEMOA où les dépôts à terme ne représentent que 46,8 % du total. La croissance rapide des dépôts reflète une concurrence accrue entre les établissements de crédits proposant des rémunérations attractives à leurs déposants.

La qualité du portefeuille s'est nettement dégradée en 2015 avec des créances en souffrance brutes (créances douteuses et impayés) représentant 23,9 % du total des encours de crédits bruts, après 13,4 % en 2014. Après provisionnement, les créances en souffrance ont représenté 12,6 % des crédits nets, après 5,4 % en 2014. Cette dégradation de la qualité des actifs a conduit **une forte baisse du ratio de solvabilité** passant de 14 % à 7,1 % (8,8 % en UEMOA).

La rapport des services du FMI pour les consultations de 2015 au titre de l'article IV souligne que le système financier togolais est parmi les plus vulnérables de la région, en raison de la forte concentration du portefeuille de crédit des banques sur certaines grandes et moyennes entreprises engagées dans le commerce de détail, les travaux publics ou les transports mais aussi de la situation plus particulièrement fragile de certaines banques sous-capitalisées.

L'inclusion financière est très faible avec 17,6 % d'adultes disposant d'un compte financier (29 % en Afrique subsaharienne). Au cours des dernières

années, le Togo a vu se multiplier les guichets et les agences bancaires à un rythme supérieur à la moyenne des pays de l'UEMOA, au point qu'en 2014, le pays comptait un guichet automatique bancaire pour 21 000 habitants (contre un pour 42 000 habitants en moyenne dans l'UEMOA). Le secteur de la microfinance est plus développé au Togo que dans les autres pays de l'UEMOA, mais il souffre de faiblesses structurelles. Ainsi, selon le FMI, en juillet 2015 environ 100 des 185 établissements de microfinance exerceraient leurs activités sans agrément.

DÉVELOPPEMENT ET ENJEUX DE LONG TERME

La stratégie nationale de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (SCAPE 2013-2017) demeure particulièrement d'actualité dans un environnement régional en proie à une instabilité sécuritaire croissante. Elle se fonde sur cinq principaux axes : le développement de secteurs à forts potentiels de croissance ; le renforcement des infrastructures économiques ; le développement du capital humain ; la protection sociale et l'emploi ; le renforcement de la gouvernance et la promotion du développement participatif, durable et équilibré.

La création d'emplois est un enjeu majeur pour les autorités compte tenu de la pression démographique, mais aussi, à l'instar d'autres pays côtiers, de l'arrivée de nombreux migrants économiques en provenance des pays voisins de l'*hinterland* (Niger, Mali) ou du Nigeria.

Le secteur primaire représente environ 41 % du PIB et domine l'économie togolaise dont le potentiel agricole en terres cultivables est très important et diversifié. Cependant, seulement 45 % des 3,4 millions d'hectares de terres arables sont exploités. Le secteur agricole emploie près de 70 % de la population active dont une majorité de petits producteurs à la productivité et aux équipements agricoles limités. Les cultures vivrières sont les principales productions agricoles et comprennent une grande diversité de produits tels que les céréales (maïs, sorgho, mil et riz), les tubercules (manioc et igname) et les légumineuses (niébé, arachide et soja). Le coton, le café et le cacao constituent l'essentiel des cultures de

¹ L'ensemble des crédits bruts clientèle et des crédits d'État représentent environ 45 % du PIB et se situe aux alentours de 40 % pour l'UEMOA

Principales productions et prix d'achat aux producteurs

(production en milliers de tonnes ; prix d'achat en francs CFA par kg)

	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016 ^{a)}
Ignames	793,8	661,2	786,2	781,4
Manioc	892,9	902,9	1 153,1	1 042,6
Maïs	807,5	692,6	833,2	806,7
Mil et Sorgho	254,5	349,8	332,3	309,5
Riz paddy	123,7	107,2	147,9	152,5
Coton-graine	80,7	77,9	114,0	120,0
Prix d'achat aux producteurs	230,0	230,0	230,0	230,0
Café	10,2	8,1	12,0	10,4
Prix d'achat aux producteurs	915,0	980,0	665,0	673,0
Cacao	6,5	8,0	7,5	9,4
Prix d'achat aux producteurs	1 083,0	1 130,0	1 027,0	1 223,0
Arachide	31,9	43,2	40,7	40,9
Phosphates	1 110,4	1 213,7	1 108,8	1 150,2

a) Chiffres provisoires.

Sources : BCEAO, administrations nationales.

rente et d'exportation du pays. Le Togo dispose d'un potentiel relativement important en matière d'élevage, surtout dans le nord du pays.

La contribution du secteur primaire à la croissance du PIB en 2015 a été très en recul par rapport à 2014 comme en attestent les contre-performances de la plupart des productions maraîchères et céréalières, du manioc (- 9,6 %), du maïs (- 3,2 %), du mil-sorgho (- 6,8 %) et du café (- 13,5 %) dont la production ne parvient pas à décoller malgré un environnement physique satisfaisant pour un café de haute qualité. Seules les récoltes de riz et de cacao ont enregistré une progression, respectivement de 3,1 % et 25,7 %, les producteurs de cacao bénéficiant du renforcement des capacités de la filière par les efforts de rationalisation en cours et la fourniture de plants plus résistants afin d'améliorer la qualité de la production. La production de coton-graine au titre de la campagne 2015-2016 a également connu un résultat satisfaisant avec une récolte en hausse de 5,3 % à 120 000 tonnes. Le maintien d'un prix d'achat stable de 230 francs le kilogramme est un élément de stabilisation des revenus des producteurs. La filière ambitionne une production de 200 000 tonnes d'ici 2020.

Le secteur secondaire représente 17,6 % du PIB et est dominé par le secteur du BTP, les industries agroalimentaires et extractives. Les trois principaux produits d'exportation du secteur, les phosphates, le

clinker (un constituant du ciment) et le ciment, constituent environ 30 % du total des exportations nationales.

Le Togo est le quatrième producteur mondial de phosphates et dispose d'importants gisements bénéficiant de deux couches, une première d'une qualité exceptionnelle en voie d'épuisement alors que l'autre, dite couche carbonatée, a des réserves estimées à 2 milliards de tonnes.

Si dans les années quatre-vingt les phosphates constituaient la principale source des recettes d'exportation avec une production annuelle atteignant plus de 3 millions de tonnes, cette dernière a considérablement régressé pour de multiples raisons,

du sous-investissement à la mauvaise gestion. À partir de 2010, une nouvelle stratégie de développement appuyée par la Société nouvelle des phosphates du Togo (SNPT) détenue par l'État a été mise en place reposant sur la réhabilitation des équipements d'exploitation, l'industrialisation de la production, avec l'exploitation des phosphates carbonatés et la construction d'une usine de fabrication d'engrais. Un plan de relance de la filière estimé à plus de 200 milliards d'investissements programmés sur la période 2011-2015 a eu pour objectif de doper la production et de moderniser l'outil industriel. Les premiers résultats sont apparus avec la reprise de la croissance de la production comme en atteste le niveau de production des phosphates de 1,1 million de tonnes atteint en 2015, loin cependant de l'objectif officiel des 2,5 millions de tonnes. Mais le grand projet en cours est la finalisation de l'attribution de l'exploitation du gisement de Kpémé, présenté comme l'un des plus grands de l'Afrique subsaharienne.

En septembre 2015, suite à l'appel d'offres lancé en 2011, le consortium sino-israélien Elenilto-Wengfu a annoncé avoir remporté pour 1,4 milliard de dollars le droit d'exploitation du gisement de Kpémé avec une production envisagée d'ici trois ans d'au moins 3 millions de tonnes de phosphates, 500 000 tonnes d'acide phosphorique et 1,3 million de tonnes de fertilisants. Les installations profiteraient d'un accès aisé à la mer et aux installations portuaires distantes de 30 kilomètres.

Une usine d'acide phosphorique et d'engrais serait également construite. Elenlto entend établir une des plus grandes installations d'extraction et d'enrichissement de phosphate pour produire du phosphate concentré à faible coût en utilisant la connexion au gazoduc de la WAGP (le gazoduc ouest-africain allant du Nigeria au Ghana), la courte distance de la mine au port et un haut niveau de production permettant de bénéficier d'économies d'échelle.

Le Togo exploite également des gisements de calcaire, utilisé pour la production du clinker, matière première essentielle pour la fabrication du ciment. Un nouveau complexe industriel, Scantogo-Mines, filiale du groupe allemand Heidelberg Cement, a commencé en 2015 l'exploitation du calcaire à Sika-Kondji. Ce projet, d'une capacité de 5 000 tonnes de clinker par jour, devrait permettre de mettre fin au récent recul d'activité de la filière, avec une production inférieure à 700 000 tonnes contre 1,1 million de tonnes en 2013. Le futur site d'exploitation pourrait produire 1,5 million de tonnes de clinker par an à l'horizon 2017. Trois principaux producteurs de ciment, West African Cement (Wacem), Cimtogo (Heidelberg Cement Group) et Diamant Cement Togo (DCT SA), se partagent un marché domestique en forte croissance. Les exportations de ciment se sont effondrées en 2015 suite à d'importants mouvements de grèves au premier semestre qui ont interrompu l'activité des sites de production.

Un important gisement de fer, situé dans la région de Bandjéli (à 450 kilomètres de Lomé), d'une teneur moyenne en fer de 45 %, est exploité depuis 2010 par la société à capitaux indiens, MM Mining. Le projet en cours de réhabilitation de la ligne de chemin de fer desservant de Lomé le Nord du pays pourrait faciliter l'évacuation du minerai.

Il existe très peu d'industries de transformation au Togo, notamment pour tous les produits issus du secteur primaire. Seuls quelques grands acteurs existent, tels que Fan Milk (Danone) et la Nouvelle industrie des oléagineux du Togo, aux côtés d'une multitude d'initiatives privées de petites tailles.

Le secteur de l'énergie fait l'objet d'une attention particulière de la part des autorités togolaises, qui ont pour objectif d'atteindre une couverture électrique de 40 % en 2017 (contre moins d'un tiers de la population

actuellement). Pour faire face à ce déficit énergétique structurel – dont souffre également le Bénin – un projet de barrage hydroélectrique est prévu dans la zone d'Adjarala, où le fleuve Mono sert de frontière entre le Togo et le Bénin, et il devrait fournir aux deux pays quelque 147 mégawatts d'électricité, dans sa phase opérationnelle, complétant ainsi la production actuelle du barrage de Nangbéto au Togo. Une avancée majeure a été enregistrée en septembre 2015 avec la décision des autorités de mettre fin à l'accord qui accordait depuis 1973 à la Compagnie d'Électricité du Bénin (CEB) le monopole d'acheteur unique de l'énergie au Togo et au Bénin.

Le secteur tertiaire mobilise plusieurs grands projets pour faire de l'économie togolaise, fortement dépendante du commerce transfrontalier, un véritable carrefour régional dotée d'une capitale et d'un port modernes. Le pays bénéficie d'un emplacement géographique favorable avec un port en eau profonde situé à l'extérieur de Lomé, du dynamisme d'une compagnie aérienne nationale « Asky » bénéficiant des travaux d'extension de l'aéroport international de Lomé – qui ont permis l'ouverture de la nouvelle aérogare au premier trimestre 2016 et l'augmentation du trafic de 12,4 % en 2015 – et de la présence de grands établissements financiers ayant établi leurs sièges à Lomé tels le groupe Ecobank, Orabank, et la Banque Atlantique.

Le plan de développement des infrastructures du PAL, lancé en 2011 par les autorités, a donné lieu à la construction d'un nouveau terminal de transbordement LCT issu du groupement entre le deuxième armateur MSC et China Merchant Holding International) qui doit permettre de faire du PAL la plus grande plate-forme de transbordements de conteneurs de l'Afrique de l'Ouest et du Centre. Ce nouveau terminal est entré en pleine activité courant 2015. En 2015, l'augmentation du trafic portuaire est de 42 %, passant de 9,8 millions de tonnes à 14 millions de tonnes mais en y incluant les activités de transbordement qui ont fortement augmenté suite à la mise en place du nouveau quai LCT. Hors transbordement, le trafic du PAL est en baisse de 3,5 % selon ses propres statistiques.

Le « guichet unique » visant à réduire les délais et les coûts de transaction pour les opérations du commerce extérieur et en améliorer la transparence, déjà mis en

place au PAL ainsi qu'à l'aéroport de Lomé en juin 2014, a également été déployé en juin 2015 à la frontière entre le Togo et le Ghana et devrait s'étendre progressivement à l'ensemble des axes routiers frontaliers.

Le secteur des télécommunications a poursuivi son développement. Trois opérateurs de téléphonie mobile se partagent le marché, Togocel (public), Togotélécom (public) et Moov (privé-filiale de Maroc Télécom), mais le taux de pénétration de 54 % de la téléphonie mobile au Togo reste bien inférieur à la moyenne de 75 % des autres pays de l'Afrique de l'Ouest.

En janvier 2016, Moov Togo a obtenu la licence 3G sur toute l'étendue du territoire togolais et annoncé en juillet de la même année la construction d'un réseau de fibre optique de plus de 450 kilomètres de Lomé à Kara pour la première phase. Ce projet est financé à hauteur

de 3,5 milliards par l'opérateur. Une seconde phase devrait relier Kara et Dapaong afin d'offrir les services de téléphonie mobile à ses deux millions d'abonnés. Fin 2015, le Togo comptait 840 000 abonnés à l'internet mobile, dont seulement un peu plus de la moitié à l'internet mobile haut débit, tous clients de Togo Cellulaire, seul opérateur jusqu'au début 2016 disposant d'une licence 3G. Le gouvernement togolais a également initié, à travers son projet « e-gouvernement », le déploiement de 200 kilomètres de fibre pour relier plus de 500 bâtiments administratifs (ministères, agences publiques, aéroport, hôpitaux, universités, etc.). Ce projet est financé à hauteur de 13 milliards par un prêt de China Exim Bank.

L'édition 2016 du rapport *Doing Business* de la Banque mondiale classe le Togo à la 150^e place sur 189, soit une progression de deux places par rapport à l'édition 2015.

ANNEXE

Comptes nationaux du Togo

(en milliards de francs CFA (XOF) courants ; taux et variations en %)

	2012	2013	2014	2015 ^{a)}
Ressources	3 168,4	3 474,3	3 504,3	3 806,1
PIB nominal	1 974,0	2 016,1	2 216,2	2 367,4
Importations de biens et services	1 194,4	1 458,2	1 288,0	1 438,7
Emplois	3 168,4	3 474,3	3 504,3	3 806,1
Consommation finale	1 769,5	1 916,5	2 111,3	2 220,1
Publique	254,7	312,5	315,0	345,3
Privée	1 514,8	1 604,0	1 796,4	1 874,8
Formation brute de capital fixe ^{b)}	477,6	495,2	512,9	501,3
Exportations de biens et services	921,3	1 062,7	880,0	1 084,7
Épargne intérieure brute	204,5	99,7	104,9	147,3
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	- 273,1	- 395,5	- 408,0	- 354,0
Taux d'investissement (en % du PIB)	24,2	24,6	23,1	21,2
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	5,8	4,0	5,9	5,5
Déflateur du PIB	2,0	- 1,8	3,8	1,3
Prix à la consommation (en moyenne annuelle)	2,6	1,8	0,2	1,8

a) Chiffres provisoires.

b) Y compris variation de stocks.

Sources : INS, BCEAO.

Tableau des opérations financières de l'État togolais

(en milliards de francs CFA (XAF) coûtants)

	2012	2013	2014	2015 ^{a)}
Recettes et dons	419,6	519,6	562,0	627,4
Recettes budgétaires	371,6	447,9	516,3	570,1
Recettes fiscales	327,7	402,8	458,2	515,8
Recettes non fiscales	43,9	45,1	58,0	54,4
Dons	48,0	71,7	45,8	57,2
Dépenses et prêts nets	535,0	614,4	636,7	786,8
Dépenses totales	534,7	613,7	636,4	785,4
Dépenses courantes	359,6	451,5	429,0	507,7
Traitements et salaires	120,4	130,6	143,4	171,7
Autres dépenses courantes	220,6	298,4	255,9	290,6
Intérêts	18,6	22,5	29,7	45,4
<i>Sur dette intérieure</i>	12,8	15,8	20,9	31,2
<i>Sur dette extérieure</i>	5,8	6,7	8,8	14,2
Dépenses en capital	175,1	162,2	207,3	277,7
<i>Sur ressources intérieures</i>	70,9	61,6	104,1	139,2
<i>Sur ressources extérieures</i>	104,2	100,6	103,2	138,5
Prêts nets	0,3	0,7	0,4	1,4
Solde global (base engagements) (hors dons)	- 163,4	- 166,5	- 120,5	- 216,6
Solde global (base engagements) (dons compris) ^{b)}	- 115,4	- 94,8	- 74,7	- 159,4
Solde primaire de base ^{c)}	- 40,4	- 42,7	12,9	- 31,4
Ajustement base caisse	- 11,6	- 14,5	- 25,0	28,3
Variations des arriérés de paiement (réduction = « - »)	- 11,6	- 14,5	- 25,0	28,3
Solde global (base caisse) (hors dons) ^{d)}	- 175,0	- 181,0	- 145,4	- 188,3
Solde global (base caisse) (dons compris) ^{d)}	- 127,0	- 109,2	- 99,7	- 131,1
Financement	126,9	109,2	99,7	131,1
Financement intérieur net	85,1	103,4	49,0	63,5
Financement bancaire	34,4	- 53,0	40,6	- 3,4
Financement non bancaire	50,6	156,4	8,4	66,8
Financement extérieur net	41,9	5,8	50,7	67,6
Ajustement statistique	0,0	- 1,6	0,1	0,0
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	18,8	22,2	23,3	24,1
Dépenses courantes	18,2	22,4	19,4	21,4
Solde :				
budgétaire de base ^{e)}	- 2,0	- 3,2	- 0,8	- 3,2
global, base engagements (y compris dons) ^{b)}	- 5,8	- 4,7	- 3,4	- 6,7
global, base caisse (y compris dons) ^{d)}	- 6,4	- 5,4	- 4,5	- 5,5

a) Chiffres provisoires.

b) Solde global (base engagements) = recettes totales (dons compris) – dépenses totales.

c) Solde primaire = recettes courantes – dépenses courantes (hors intérêts sur dette publique) – dépenses en capital (hors celles financières sur ressources extérieures) – dépenses de restructuration – prêts nets.

d) Solde (base caisse) = solde (base engagements) + arriérés.

e) Solde budgétaire de base = recettes totales (hors dons) – dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures).

Sources : BCEAO, FMI, services statistiques et nationaux.

Balance des paiements du Togo

(en milliards de francs CFA (XOF) courants)

	2012	2013 ^{a)}	2014 ^{a)}	2015 ^{a)}
a- Solde des transactions courantes (1+2+3)	- 150,2	- 280,7	- 226,4	- 140,5
1- Biens et services	- 276,9	- 422,8	- 407,3	- 333,4
Balance des biens	- 284,9	- 430,0	- 438,4	- 375,9
Exportations de biens FOB	670,7	751,9	655,5	736,8
dont : cacao	5,6	7,4	14,4	14,6
coton	31,1	30,9	28,6	37,4
phosphates	70,9	67,0	55,1	59,3
or	18,0	24,8	20,7	20,0
Importations de biens FOB	- 955,5	- 1 182,0	- 1 093,9	- 1 112,7
Importations de biens CAF	- 1 215,3	- 1 368,2	- 1 250,6	- 1 324,6
dont : produits alimentaires	- 114,7	- 117,1	- 113,0	- 114,1
produits pétroliers	- 236,8	- 213,7	- 160,2	- 155,1
biens d'équipement	- 258,2	- 218,4	- 226,9	- 205,8
Balance des services	8,0	7,2	31,1	42,5
dont fret et assurances	- 144,1	- 186,2	- 156,7	- 160,1
2- Revenu primaire	3,1	12,5	22,8	23,5
dont intérêts sur la dette	- 5,8	- 6,7	- 8,8	- 9,6
3- Revenu secondaire	123,6	129,6	158,2	169,4
Administrations publiques	42,6	42,5	41,9	44,1
Autres secteurs	81,0	87,1	116,3	125,3
dont transferts de fonds des migrants	86,6	97,3	121,5	130,9
b- Compte de capital	146,2	155,6	157,5	154,2
c- Compte financier	16,2	- 164,2	9,8	- 101,3
Investissements directs	152,6	- 100,9	150,6	86,2
Investissements de portefeuille	- 0,1	39,3	68,4	6,7
Autres investissements	- 136,3	- 102,6	- 209,1	- 194,2
Financement exceptionnel (pour mémoire)	0,0	0,0	0,0	0,0
d- Erreurs et omissions	2,9	2,5	2,2	0,0
e- Ajustement statistique ^{b)}	0,0	- 5,2	11,0	0,0
f- Solde global (a+b-c+d)	- 17,3	41,6	- 76,5	115,0
Solde global après ajustement (e+f)	17,3	- 36,4	65,5	- 115,0
Taux de couverture ^{c)}	76,6	70,1	68,8	74,3
Solde courant en % du PIB	- 7,6	- 13,9	- 10,2	- 5,9
Solde global en % du PIB	- 0,9	2,1	- 3,5	4,9

a) Estimations.

b) L'ajustement permet la prise en compte des opérations non réparties, du biais lié aux asymétries sur les transactions intra-UEMOA, des financements intra-UEMOA du secteur non bancaire.

c) Correspond au total des exportations de biens et de services rapporté au total des importations de biens et de services.

Source : BCEAO.

CAMEROUN



Caractéristiques géographiques et humaines

Superficie : 475 442 km²

Population : 23,3 millions d'habitants. Densité : 49 habitants/km². Part de la population urbaine : 53,8 %. Taux de croissance démographique : 2,5 %. Langues officielles : français et anglais.

Principales villes : Yaoundé (capitale administrative), Bafoussam, Douala, Garoua, Limbé, Maroua.

Régime politique : M. Paul Biya, au pouvoir depuis 1982, a été réélu président de la République en octobre 2011 pour un nouveau septennat. M. Philémon Yang, qui dirige le gouvernement depuis juin 2009, est demeuré en fonction à l'issue des élections législatives de septembre 2013 qui ont été remportées par le Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC), parti de la majorité présidentielle.

Accords internationaux : Le Cameroun est membre de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), du Commonwealth et de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC).

Économie (2015)

PIB par habitant ¹⁾ : 1 232 dollars

Répartition par secteur d'activité ²⁾ :

Primaire	27,8 % (dont pétrole 6,8 %)
Secondaire	21,1 %
Tertiaire	51,1 %

1) Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, avril 2016 ; en dollars courants.

2) Source : BEAC ; en prix constants.

Indicateurs de développement

Espérance de vie : 55,5 ans

Mortalité infantile : 9,4 %

Malnutrition infantile : 32,6 %

Alphabétisation des adultes : 71,3 %

Population en deçà du seuil de pauvreté ¹⁾ : 27,6 %

Inégalités de revenus (coefficient de Gini) : 40,7

Accès à l'eau potable : 75,6 %

Accès à l'électricité : 53,7 %

Indicateur de développement humain – Classement : 153^e/188

1) Moins de 1,25 dollar par jour (enquête 2011).

Sources : PNUD (2015), Rapport mondial sur le développement humain et Banque mondiale (2016), World Development Indicators.

Faits saillants

- Bien que l'économie camerounaise ait été affectée par plusieurs chocs exogènes (chute des cours pétroliers, environnement et situation sécuritaire tendus), la croissance du PIB réel s'est établie à 5,9 % pour la deuxième année consécutive grâce à un tissu entrepreneurial le plus diversifié et le plus dynamique de la sous-région.
- L'augmentation des recettes non pétrolières et la réduction des dépenses en capital ont globalement compensé le recul des recettes pétrolières lié à la baisse drastique des cours du pétrole et le solde budgétaire s'est amélioré. Le déficit de la balance des transactions courantes s'est sensiblement creusé sous l'effet de la dégradation du solde commercial entraîné par le recul des termes de l'échange et notamment des prix des exportations de pétrole brut.
- La croissance économique observée depuis 2008 n'a pas eu d'impact significatif sur la pauvreté. Une accélération des réformes structurelles afin d'évoluer vers un modèle de croissance plus inclusif et moins dépendant de l'investissement public financé par l'endettement non concessionnel constitue un des principaux défis afin d'atteindre l'émergence.

ACTIVITÉ ET PERSPECTIVES

En 2015, l'économie du Cameroun a continué à faire preuve d'une grande résilience face à la baisse prolongée des cours du pétrole et aux crises sécuritaires qui se sont développées depuis ses frontières (persistance de l'instabilité en Centrafrique et multiplication des attaques de Boko Haram, dans l'Extrême-Nord du pays, près de la frontière avec le Nigeria et le Tchad). Comme l'année précédente, le taux de croissance réel s'est établi à 5,9 %. Cette bonne tenue de l'économie résulte du dynamisme du secteur non pétrolier (+ 5,0 %) et, dans une moindre mesure, du secteur pétrolier (+ 0,9 %), la reprise de la production d'hydrocarbures, observée à partir de 2012, s'étant encore amplifiée au cours de l'année 2015.

Du côté de la demande, l'activité économique a été principalement soutenue par la consommation privée (+ 3,4 points de PIB) qui a bénéficié de l'amélioration des revenus des ménages en lien avec des créations d'emplois dans le secteur public et dans les grands chantiers d'infrastructures publiques.

Malgré la hausse des importations liées aux programmes d'investissement, **la contribution du secteur extérieur à la croissance du PIB réel a également été positive** (+ 3,3 points) car l'accroissement des exportations, en volume, a été d'une plus grande ampleur que celle des importations.

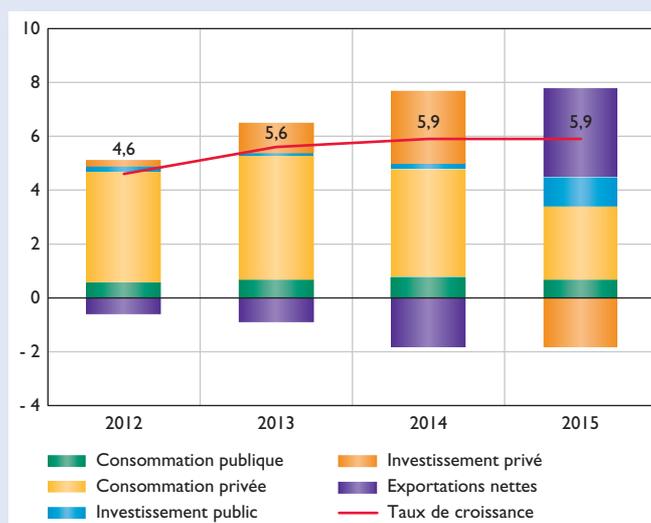
En revanche, **la contribution de la formation brute de capital fixe à la croissance économique réelle est devenue négative en 2015 (- 0,9 point)** en raison de la **contraction de l'investissement privé dans le secteur pétrolier** parallèlement au repli des cours internationaux du pétrole. **La FBCF publique a continué à croître, bien qu'à un rythme plus lent qu'en 2014**, dans le cadre fixé par le **Plan d'urgence triennal 2015-2017** pour soutenir la croissance. Ce plan porte sur une grande variété de secteurs (transport, communication, eau, etc.) et le

montant des investissements projetés est sans précédent (925 milliards de francs CFA sur la période 2015-2017 en sus des dépenses d'investissements déjà budgétées dans le Document de stratégie pour la croissance et l'emploi). **Le taux d'investissement a ainsi été porté de 20,7 % en 2014 à 22,6 % du PIB en 2015.** Le gouvernement prévoit de financer la majeure partie de ces investissements par la conclusion de prêts auprès d'établissements bancaires et par le biais de l'émission, fin 2015, d'un emprunt obligataire international de 750 millions de dollars sur 10 ans, au taux élevé de 9,75 %.

Du côté de l'offre, en 2015, le secteur tertiaire est demeuré le moteur principal de la croissance avec une contribution atteignant, comme l'année précédente, 2,6 points. Ce dynamisme a été favorisé par la **bonne tenue des activités de commerce, d'hôtellerie et de restauration consécutive à la hausse des revenus des ménages** et en dépit de la montée de l'insécurité dans la région du Nord.

La contribution du secteur primaire à la croissance réelle a été positive à hauteur de 2,1 points, notamment en raison de **l'accélération de la production de pétrole brut** de 28,9 % entre 2014 et 2015 due à la montée en puissance de l'exploitation de nouveaux

Taux de croissance du PIB réel et contribution de ses composantes
(en %)



Source : BEAC.

champs pétroliers. L'économie camerounaise a également été soutenue par le **développement de l'agriculture vivrière** (+ 4,6 % en un an) **et des cultures de rente** (cacao, bananes, coton) qui ont bénéficié, d'un contexte climatique favorable et, depuis 2013, d'une politique de relance dans le cadre du programme Agropoles (cf. paragraphe « Développement et enjeux de long terme »).

La contribution du secteur secondaire à la croissance du PIB réel est demeurée quasiment stable, passant de + 1,1 point en 2014 à + 1,2 point en 2015. Cette évolution reflète essentiellement **le dynamisme du secteur du bâtiment et des travaux publics** entretenu par la poursuite des grands projets d'infrastructures routières, portuaires et immobilières, bien qu'à un rythme plus lent que l'année précédente, et des chantiers en vue des Coupes d'Afrique des Nations (CAN) féminine en 2016 et masculine en 2019.

L'inflation est passée de 1,8 % en 2014 à 2,7 % en 2015 en moyenne annuelle. Cette hausse est imputable, d'une part, à la fermeté de la demande intérieure et, d'autre part, à l'effet en année pleine de l'augmentation du prix réglementé des hydrocarbures intervenue le 1^{er} juillet 2014 (permettant une réduction des subventions énergétiques de 40 % au-delà de l'effet de la baisse des cours du pétrole). Enfin, elle a été amplifiée par la répercussion de l'augmentation des droits d'accise sur les boissons alcoolisées.

Pour l'année 2016, la BEAC anticipe une croissance économique toujours vigoureuse avec une hausse attendue du PIB réel de 6,0 % en lien avec un raffermissement de la demande intérieure dont le secteur tertiaire serait le principal bénéficiaire. Dans ce contexte, l'inflation atteindrait 3 % en moyenne annuelle, soit la norme communautaire.

Ces prévisions demeurent néanmoins soumises à plusieurs aléas baissiers significatifs : la baisse des prix du pétrole entamée en 2014 ainsi que l'atonie des marchés de matières premières même si le secteur des hydrocarbures ne représente qu'environ 7 % du PIB au Cameroun, l'évolution de l'insécurité qui règne dans le Nord et un ralentissement économique marqué des partenaires commerciaux et financiers, notamment la Chine.

FINANCES PUBLIQUES

L'économie camerounaise étant la plus diversifiée de la CEMAC, les recettes budgétaires de l'État se sont inscrites en hausse de 11,0 % entre 2014 et 2015, atteignant 3 077,8 milliards de francs CFA **malgré le recul des cours du pétrole**. Les recettes non pétrolières, qui ont représenté plus de 80 % des recettes budgétaires, ont atteint 14,1 % du PIB non pétrolier, après 13,8 % l'année précédente. Cette amélioration résulte, pour l'essentiel, d'une hausse sensible des impôts sur le revenu des personnes physiques (+ 18,0 %) en liaison avec l'augmentation des revenus disponibles des ménages, et de l'impôt sur les sociétés (+ 23,2 %) dans un contexte de dynamisme de l'économie. En revanche, malgré la progression de l'extraction de pétrole brut, les recettes budgétaires pétrolières ont reculé de 3,6 %.

Les dépenses publiques n'ont augmenté que très modérément (+ 1,3 % entre 2014 et 2015). Cette évolution reflète davantage le recul des dépenses en capital que de réelles économies réalisées sur les dépenses courantes, même si les subventions et transferts, et en particulier les subventions aux produits pétroliers, ont été supprimées en 2015 compte tenu de l'ampleur de la chute des cours des hydrocarbures. **L'augmentation des dépenses courantes de 5,5 % recouvre essentiellement une hausse de la masse salariale** (26,2 % du budget) suite à des recrutements dans les services de défense pour lutter contre l'insécurité due aux incursions de plus en plus nombreuses de Boko Haram sur le territoire.

Le secteur public (administrations et entreprises publiques), pléthorique, reste le principal employeur. En ce qui concerne plus particulièrement les entreprises commerciales publiques, leur part dans la valeur ajoutée est particulièrement modeste, leur rentabilité est très faible et les subventions dont elles bénéficient pèsent fortement sur le budget de l'État (selon le FMI, plus de 1 % du PIB à destination des dix-sept principales entreprises publiques, hors SONARA).

En partie financé par l'aide humanitaire, **le coût de la lutte contre Boko Haram et de la prise en charge des réfugiés en provenance de RCA et du Nigeria (quelque 323 000 réfugiés) et des déplacés internes (environ 123 900 camerounais) n'est pas isolé dans**

le budget. À ce sujet, en 2015, la Commission européenne a alloué 17,2 millions d'euros aux efforts de réponse aux crises, dans l'Est et le Nord du pays. 3,3 millions d'euros ont principalement servi à l'organisation d'une aide alimentaire et nutritionnelle, d'une protection, d'un hébergement et de distributions d'articles non alimentaires, en soutien aux réfugiés centrafricains. Les 13,9 millions d'euros restants ont été investis dans la région du Nord, pour appuyer l'organisation d'une aide alimentaire, d'un accès à l'eau, d'un assainissement, de soins de santé et d'une éducation d'urgence, pour les réfugiés nigériens et les déplacés camerounais.

Les dépenses en capital, pour leur part, auraient reculé de 6,7 % en un an, certaines dépenses d'investissements financées sur ressources extérieures étant enregistrées au budget avec un retard pouvant aller jusqu'à deux ans.

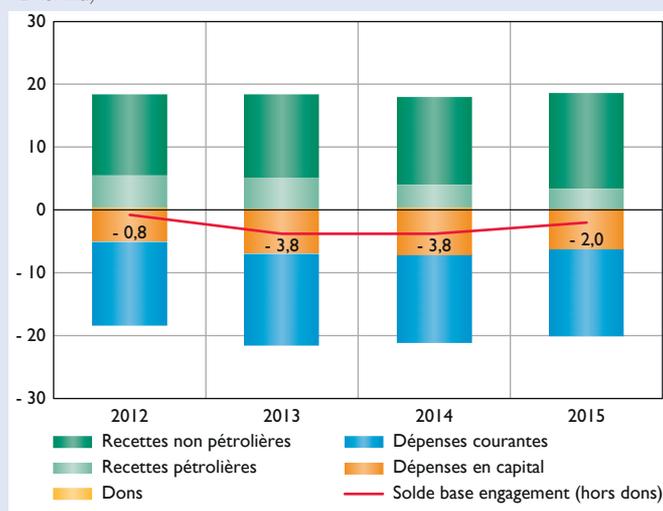
Au total, en 2015, le solde budgétaire s'est amélioré, le déficit base engagement (hors dons) ayant représenté 2,0 % du PIB, contre 3,8 % l'année précédente.

Compte tenu de **l'apurement d'arriérés à l'égard des entreprises**, à hauteur de 27,2 milliards de francs CFA, le déficit budgétaire base caisse s'est établi à 2,1 % du PIB en 2015, financé essentiellement par recours à l'emprunt extérieur, à hauteur de 836,7 milliards de francs CFA, notamment auprès de la Chine, et grâce à l'émission de l'*eurobond*. Ainsi, les financements chinois représenteraient environ 50 % du total des décaissements de prêts des bailleurs en 2015.

Les perspectives budgétaires à moyen terme demeurent préoccupantes car le niveau élevé des dépenses publiques, couplé à des recettes pétrolières plus faibles et des dépenses sécuritaires persistantes, va continuer à peser sur le budget et accroître l'endettement public qui atteindrait 36,8 % du PIB en 2016. La BEAC table ainsi, pour 2016, sur un accroissement du déficit budgétaire base engagement hors dons de 4,1 %

Évolution du solde budgétaire

(en % du PIB nominal)



Source : BEAC.

du PIB. Lors de l'examen du dernier article IV par le Conseil d'administration du FMI, en novembre 2015, les services du Fonds ont notamment recommandé un resserrement de la politique budgétaire, une réduction du déficit, une augmentation de la base fiscale, l'élimination du mécanisme de subvention aux carburants, la réduction et l'intégration dans le budget des programmes d'investissements publics, la mise en œuvre d'une stratégie d'endettement à moyen terme et des émissions sur le marché régional en monnaie locale à un rythme adapté aux capacités d'absorption. En particulier, le FMI encourage les autorités à rétablir la discipline budgétaire en renforçant le contrôle des dépenses par une vérification *ex ante* des affectations budgétaires et par la disponibilité de liquidités suffisantes, notamment en comptabilisant tous les mouvements de recettes et de dépenses sur une base brute.

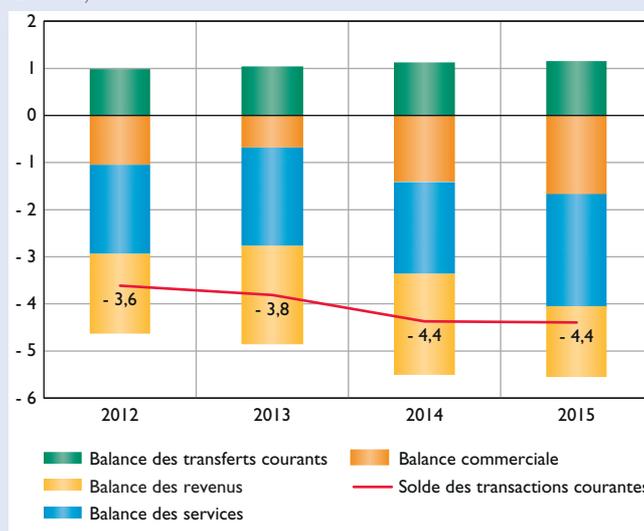
BALANCE DES PAIEMENTS ET DETTE EXTÉRIÈRE

En 2015, **le déficit des transactions courantes s'est creusé** de 42,7 milliards de francs CFA pour atteindre 735,0 milliards **en raison de la dégradation des termes de l'échange.**

Cette évolution résulte principalement **de la dégradation du déficit commercial** qui s'est établi à 1,7 % du PIB en raison du **recul sensible des exportations**. La relative diversification de l'économie camerounaise ne se reflète pas dans ses échanges : l'essentiel des exportations est le fait de produits pas ou peu transformés (pétrole brut, grumes et sciages, cacao, banane, caoutchouc, café, coton) et la balance commerciale apparaît structurellement déficitaire. Les exportations se sont établies à 3 140,8 milliards de francs CFA, en baisse de 3,2 %, en lien avec le recul des exportations de pétrole de 27,9 %, la hausse de l'extraction n'ayant pu compenser la forte contraction des prix à l'exportation. Les exportations de caoutchouc naturel ont également diminué (- 2,8 %) compte tenu de la dégradation des termes de l'échange, conséquence de l'affaiblissement de la demande mondiale pour le caoutchouc naturel au profit du caoutchouc synthétique, dont le prix a fortement diminué dans le sillage de la baisse des cours du pétrole. En revanche, la hausse des exportations de bois (+ 17,7 %), banane (+ 19,1 %), cacao (+ 47,1 %), café (+ 17,5 %) et aluminium (+ 12,7 %), grâce à des effets prix et volume positifs, ont permis d'atténuer la dégradation de la balance commerciale. Les importations ont très légèrement régressé (- 1,3 %) pour revenir à 3 420,5 milliards de francs CFA, du fait d'un repli des importations du secteur pétrolier (- 32,1 %), liés à de moindres investissements dans l'exploration et la recherche dans un contexte défavorable ainsi qu'à un effet prix favorable.

Le déficit de la balance des services s'est également accentué de 87,5 milliards de francs CFA sur un an, atteignant désormais 2,4 % du PIB, du fait d'une hausse des principales importations de services. **Le déficit de la balance des revenus**, quant à lui, **s'est réduit** de 26,4 milliards de francs CFA, pour revenir à 1,5 % du PIB, en liaison principalement avec la baisse des rapatriements des profits pétroliers.

Évolution de la balance des transactions courantes
(en % du PIB nominal)



Source : BEAC.

L'excédent des transferts courants s'est accru de 13,4 milliards de francs CFA pour s'établir à 1,1 % du PIB, en lien avec l'augmentation des transferts des migrants.

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières s'est accru de 253,4 milliards de francs CFA pour atteindre 6,8 % du PIB. Cette augmentation renvoie tant à une hausse des investissements directs étrangers entrants notamment dans le secteur tertiaire, qu'à des entrées de capitaux au titre des « autres investissements » dont l'émission du premier *eurobond* camerounais réalisée en décembre 2015 en vue de financer le Plan d'urgence triennal et qui a permis de lever 750 millions de dollars (contre 1,5 milliard escompté) malgré la garantie partielle de la Banque Africaine de Développement.

Au total, **le solde global de la balance des paiements est ressorti excédentaire à hauteur de 483,0 milliards de francs CFA, soit 2,9 % du PIB**. Cet excédent s'est traduit par une hausse de même montant de la contribution du Cameroun aux réserves officielles de la zone CEMAC qui tient essentiellement au produit de l'*eurobond*.

Dettes extérieures du Cameroun

(encours en millions de dollars ; indicateurs de dette en %)

	2011	2012	2013	2014
Dettes à court et long terme	3 094,7	3 737,0	4 902,8	5 288,9
Dettes à long terme	2 582,5	3 139,8	4 023,2	4 705,7
Dettes publiques garanties	2 121,3	2 771,8	3 798,3	4 462,7
Dettes privées non garanties	461,2	367,9	224,9	243,0
Recours aux crédits du FMI	442,0	440,0	437,2	406,3
Dettes à court terme	70,3	157,2	442,4	176,9
dont arriérés d'intérêts sur dettes à long terme	2,3	24,2	60,4	0,9
Pour mémoire : arriérés sur principal de dettes à long terme	0,0	43,7	124,5	31,8
Indicateurs de dette				
Dettes extérieures/exportations de biens et services	41,1	50,6	63,3	61,5
Dettes extérieures/PIB	11,6	14,1	16,6	16,5
Service payé de la dette/exportations de biens et services	4,4	3,2	2,8	5,2
Service payé de la dette/recettes budgétaires	7,0	5,0	4,1	7,9
Dettes multilatérales/dettes totales	27,5	30,0	27,8	27,7

Sources : Banque mondiale et BEAC.

À la suite de l'annulation de près de 60 % du stock de la dette extérieure du Cameroun en 2006 après l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE¹, la part de la dette extérieure dans le PIB est revenue autour de 11 % en 2011, pour recommencer à croître et s'établir à hauteur de 16,5 % en 2014. Parallèlement, le poids du service de la dette a augmenté, passant de 4,4 % des exportations de biens et services en 2011 à 5,2 % en 2014 et de 7,0 % à 7,9 % des recettes budgétaires au cours de la même période. Selon la BEAC, le poids de la dette publique extérieure augmenterait d'environ 4 points de PIB en 2015, faisant apparaître une dynamique de réendettement afin de financer le plan d'urgence.

Dans ce contexte, lors de la dernière analyse de viabilité de la dette réalisée conjointement par le FMI et la Banque mondiale en novembre 2015, le risque de surendettement à moyen terme a été réévalué de modéré à élevé (le risque de surendettement était jugé faible en 2013). La récente accumulation du stock de dette, la part croissante de l'endettement non concessionnel ainsi que vis-à-vis de pays non membres du Club de Paris, la dégradation des perspectives d'exportations pétrolières et un environnement économique sous-régional difficile ont justifié la réévaluation du risque de surendettement.

À fin juin 2016, le Cameroun était noté « B » à long terme par les agences Standard & Poor's et Fitch Ratings, les notes étant assorties d'une perspective stable.

SYSTÈME BANCAIRE

À fin 2015, le système bancaire camerounais comptait quatorze banques commerciales agréées, dont quatre banques locales et dix filiales de groupes étrangers.

Les crédits ont représenté 18,4 % du PIB en 2015 (pour une moyenne de 18,6 % dans la zone CEMAC). L'inclusion financière demeure faible, seuls 12 % des adultes disposant d'un compte bancaire.

En 2015, le total du bilan du système bancaire a enregistré une hausse de 9,6 %, après une hausse de 9,2 % en 2014. Le système bancaire camerounais a bénéficié de ressources supplémentaires (+ 9,6 %) provenant tant des opérations de trésorerie (+ 33,3 %), des dépôts clientèle (+ 5,9 %) que des fonds propres (+ 9,9 %). Le financement de l'activité économique dans le cadre notamment du Plan d'urgence triennal 2015-2017 a été très dynamique, avec des crédits à l'économie enregistrant une croissance de 15,2 % et des crédits à l'État progressant de 48,9 %. Le ratio d'intermédiation bancaire (crédits bruts / dépôts de la clientèle) s'est situé à 87 %, en progression par rapport à 2014 (79,6 %), soit à un niveau supérieur à celui de la CEMAC (82,1 %).

En 2015, le système bancaire a affiché un résultat net de 40,4 milliards de francs CFA, contre 36,9 milliards de francs CFA en 2014, soit une hausse de 9,5 % sur un an après, toutefois, une baisse de 61,8 % en 2014. Le taux de marge nette (résultat net / PNB) est ressorti à 12,5 %, après 12,4 %

¹ Les annulations de dette additionnelles à l'IPPTE octroyées par la France dans le cadre des engagements de Gleneagles ont été effectuées par le biais d'un C2D (contrat de désendettement et de développement), mécanisme original consistant à recycler les échéances de remboursement de la dette du Cameroun à l'égard de la France, refinancées par des dons. Le premier C2D, d'un montant de 537 millions d'euros, sur la période a été suivi par un deuxième d'un montant de 326 millions d'euros pour la période 2011-2016.

Situation simplifiée du système bancaire du Cameroun

(en milliards de francs CFA courants)

Actif	2013	2014	2015	Passif	2013	2014	2015
Trésorerie et divers	1 314,9	1 390,9	1 399,0	Trésorerie et divers	452,2	507,9	676,8
Crédits à l'État	34,5	31,3	46,7	Dépôts de l'État	380,3	413,1	482,9
Crédits à l'économie	2 017,1	2 305,2	2 654,8	Dépôts du secteur privé	2 689,4	2 926,0	3 054,2
Créances en souffrance nettes	133,7	87,2	108,4	Capitaux permanents	324,4	352,1	386,9
Valeurs immobilisées	346,1	384,4	392,2				
Total	3 846,3	4 199,0	4 601,0	Total	3 846,3	4 199,0	4 601,0

Source : COBAC.

en 2014 et le coefficient de rentabilité (résultat net / fonds propres) à 15,4 %, après 13,4 % en 2014. Le coefficient d'exploitation n'a pas connu d'évolution notable, passant de 54,7 % à 54,9 %.

Le ratio de solvabilité moyen est resté stable à 10 % à fin 2015 (14 % en CEMAC). Les banques installées au Cameroun ont ainsi globalement bien résisté jusqu'à présent au choc de la baisse du prix du pétrole ayant impacté la région depuis le second semestre 2014. Elles pourraient toutefois subir en 2016 l'incidence d'une possible dégradation des portefeuilles de crédit de leurs filiales installées en Guinée Équatoriale et au Congo. Elles restent par ailleurs très exposées sur un nombre réduit de contreparties, comme la société nationale de raffinage, ce qui constitue un élément de fragilité structurelle.

Le taux de couverture des créances en souffrance s'est amélioré. Les créances en souffrance brutes ont augmenté de 14,5 % et représentaient 12,3 % des crédits bruts à fin 2015, contre 12,1 % à fin 2014. Mais le taux de couverture par les provisions a progressé, passant de 69,9 % fin 2014 à 71,3 % fin 2015.

DÉVELOPPEMENT ET ENJEUX DE LONG TERME

En 2010, le Cameroun a adopté le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DCSE) avec l'objectif de créer, d'ici à 2020, les conditions de l'émergence du Cameroun à l'horizon 2035. Cependant, afin que le Cameroun puisse tendre vers un taux de croissance à deux chiffres, les projets d'investissement doivent être associés à des réformes

structurelles pour améliorer le climat des affaires et rendre la croissance plus inclusive. Il est également nécessaire d'accroître la consommation effective des crédits d'investissements publics, chroniquement faible au Cameroun, notamment par une meilleure sélection d'investissements au rendement économique élevé et à la mise en œuvre de montages financiers soutenables faisant appel à des financements innovants.

Le portefeuille de la Banque mondiale inclut seize projets d'un montant total de 929,8 millions de dollars qui couvrent le développement des marchés agricoles, l'éducation, le traitement d'urgence des crues, le développement urbain, etc.

Le soutien au secteur agricole demeure encore faible

Le secteur agricole emploie plus de 60 % de la population active. **Le programme Agropoles se distingue par son appui au développement sectoriel des filières végétales, animales, halieutiques et forestières.** Créé en août 2012, ce programme revendique la création d'au moins deux cent cinquante entreprises, dans les secteurs de l'élevage, la pêche et l'agriculture à travers le Cameroun et autant de marchés. Pour 2016, le budget alloué au programme Agropoles est de 11,1 milliards de francs CFA.

Dans ce contexte, et grâce à un environnement climatique favorable, **les productions vivrières ont progressé** de 12,4 % depuis 2012. Toutefois, la Mission de régulation d'approvisionnement en produits de grande consommation (Mirap) – organisme public camerounais – estime à près de 25 % les pertes post-récoltes dues au

manque d'infrastructures de stockage dans les principaux bassins de production du pays ainsi qu'à l'enclavement ou au mauvais état des routes rurales, qui freinent l'acheminement des récoltes vers les grands centres de consommation urbains.

Les cultures de rente se sont également globalement inscrites en hausse, sous l'effet de la modernisation des techniques agricoles et de l'introduction de plans et semences à haut rendement. La production de bananes, sixième produit d'exportation, a ainsi progressé de 43,2 % depuis 2012 grâce à une augmentation continue des surfaces exploitées et à l'extension de l'irrigation. La production de coton-graine, qui occupe 30 % des terres arables au nord du pays a, quant à elle, progressé de 58,3 %. La filière demeure toutefois vulnérable à la volatilité des prix internationaux et à des conditions de commercialisation sous-optimales, du fait de l'éloignement des zones de production du port de Douala et de la contrebande, notamment *via* le Nigeria. La production de cacao a augmenté de 25,7 % alors que celle de café n'a pas réussi à décoller.

La filière bois constitue un secteur important de l'économie, notamment en matière d'emploi. La production de grumes a progressé depuis 2012 (+ 19,3 %). Début 2015, le gouvernement camerounais a validé le **Programme national d'appui à la transformation des produits forestiers (Pnatpf)**, pour un montant de 13,7 milliards de francs CFA. Il vise à promouvoir la création de petites unités capables de transformer jusqu'à 25 % du bois coupé dans les communes forestières. Le Pnatpf vient s'ajouter au projet de création, dans les régions de l'Est et du Centre, de deux zones industrielles dédiées à la filière bois, l'objectif des autorités étant non seulement d'assurer le sciage sur place des grumes produites, mais également d'encourager la deuxième transformation, en mobilier, des produits sciés.

Principales productions et prix d'achat aux producteurs

	2012	2013	2014	2015 ^{a)}
Fèves de cacao (en milliers de tonnes)	268,9	275,0	281,2	337,4
Prix d'achat aux producteurs - grades 1 et 2 (en francs CFA par kg)	984-1 386	450-580	450-580	450-580
Café (en milliers de tonnes)	52,0	38,1	45,1	49,2
Prix d'achat aux producteurs (en francs CFA par kg)	370-430	370-430	370-430	370-430
Coton-graine (en milliers de tonnes)	227,0	240,0	274,3	359,3
Prix d'achat aux producteurs (en francs CFA par kg)	267,6	267,6	267,6	267,6
Bananes (en milliers de tonnes)	256,8	321,8	343,6	367,7
Bois tropicaux :				
Production de grumes (en milliers de m ³)	2 316,0	2 351,0	2 747,0	2 762,1
Exportations (grumes, sciages et dérivés) (en milliers de tonnes)	1 097,7	1 168,8	1 412,1	1 488,7
Prix moyen à l'export (en milliers de francs CFA par m ³)	271,8	234,5	227,8	254,4
Pétrole (en millions de tonnes)	3,1	3,4	3,8	4,9
Prix du pétrole camerounais (en dollars par baril)	99,7	98,8	90,7	45,4
Prix moyen à l'export (en milliers de francs CFA par tonne)	366,3	351,2	322,4	193,2

a) Chiffres provisoires.

Source : BEAC.

L'exploitation future des réserves d'eau des grands barrages en cours de construction (Lom Pangar, Memve'ele et Mekin) pourrait permettre de développer la production halieutique.

Une montée en puissance des secteurs pétrolier et minier

La production de pétrole brut a accéléré du fait de l'entrée en production de quatre nouveaux champs en 2013 et 2014 : le champ Mvia, situé *onshore* dans le bassin Douala-Kribi-Campo, entré en production au mois de novembre 2013, et les champs Padouk, Inoua-Barombi et Barombi, tous entrés en production au cours de l'année 2014. Selon la Société Nationale des Hydrocarbures (SNH), la production nationale de pétrole a franchi en 2015, pour la première fois depuis 2002, la barre de 100 000 barils par jour. Par ailleurs, l'exploitation des premiers puits de pétrole dans la presqu'île de Bakassi (Sud-Ouest), rétrocédée au Cameroun par le Nigeria il y a une décennie par une décision de la Cour internationale de justice de La Haye, pourrait débuter en 2016. Enfin, le groupe énergétique britannique Tower Resources a signé en septembre 2015, un contrat

de partage de production avec la SNH : le projet porte sur l'exploration pétrolière *offshore* du bloc Thali, situé dans le bassin du Rio del Rey.

Dans ce contexte, le gouvernement camerounais ambitionne de se doter d'**une seconde raffinerie de pétrole, située à Kribi**. La société russe Rusgazengineering Group a été préqualifiée pour le financement et la réalisation des études de faisabilité de ce projet. Cette raffinerie devrait permettre d'optimiser la transformation du pétrole brut et lourd du Cameroun alors que la Société nationale de raffinage (Sonara) est confrontée à de nombreux défis techniques et financiers malgré un vaste programme de modernisation de ses équipements. Si la première phase de modernisation du fonctionnement de la raffinerie est pratiquement terminée, la seconde phase qui consiste à l'installation d'une unité d'hydrocraquage convertissant les fractions hydrocarbonées lourdes en des coupes plus légères hautement valorisables (816 000 tonnes par an) permettra de renforcer sa rentabilité. Ces infrastructures devraient permettre d'augmenter la capacité de production de la Sonara, qui passera de 2,1 millions de tonnes par an à 3,5 millions, voire 4 millions. Par ailleurs, un plan de refinancement de la Sonara est en cours de mise en œuvre afin d'apurer sa dette vis-à-vis des banques, et de financer la phase II de son projet de modernisation.

L'extraction gazière, qui avait débuté en 2013, a plus que doublé en 2014 et a augmenté de 27,2 % en 2015, avec une production estimée à 39 700 tonnes, contribuant à l'alimentation de la centrale électrique de Kribi. Cette augmentation de la production est avant tout le fait de l'exploitation croissante des champs Sanaga Sud et Logbaba qui a donné lieu à la mise en service, en novembre 2014, à Douala, de la première unité de traitement de gaz naturel. En revanche, le groupe français Engie (anciennement GDF-Suez) a décidé de revoir ses plans concernant la construction d'une usine de gaz naturel liquéfié. Les travaux devaient commencer au début de l'année 2016 pour une livraison fin 2017 mais malgré une demande accrue sur le marché domestique comme à l'exportation, la chute mondiale des prix a contraint la société à mettre un terme au développement de son projet. La société britannique Golar LNG Ltd prévoit toujours la mise en production, fin 2017, d'une usine de gaz naturel liquéfié sur support flottant sur le champ gazier de Kribi

(500 milliards de m³) au rythme de 1,2 million de tonnes par an, pour une durée de huit ans.

La société australienne Sundance Resources qui détient, depuis 2012, le permis d'exploitation du **gisement de fer de Mbalam**, a indiqué que le gouvernement comptait financer à 100 % la construction des infrastructures autour du gisement par le biais de prêts accordés par la banque chinoise EximBank.

Des secteurs secondaire et tertiaire qui ont bénéficié de lourds programmes d'investissements publics

Le secteur secondaire a bénéficié de la politique de grands travaux publics depuis 2012.

Le développement du secteur du BTP devrait être facilité, à terme, par la construction d'une seconde cimenterie dans la banlieue de Yaoundé par le groupe nigérian Dangote, près de Douala, d'une capacité de production de 1,5 million de tonnes, mise en service en avril 2015.

Néanmoins, le développement du secteur secondaire demeure tributaire de la résorption de goulets d'étranglement dans la production et la distribution d'électricité.

L'objectif affiché par les autorités est de porter la production d'électricité à 3 000 mégawatts (MW) à l'horizon 2020. Afin de remplir cet objectif, la centrale à gaz de Kribi a commencé sa production en mai 2013 et peut fournir 216 MW, soit environ 25 % de la demande énergétique du pays. Son extension, décidée par le gouvernement, portera sa capacité de production à 330 MW. Outre les centrales thermiques mises en place depuis 2011 dans le cadre d'un plan d'urgence, une part importante de l'augmentation prévue de la production provient de la valorisation du potentiel hydroélectrique exceptionnel du pays. Le barrage de Mekin, d'une puissance de 15 MW, a été mis en eau en mai 2016, le barrage de Lom Pangar, d'une capacité de 30 MW devrait être mis en eau en septembre 2016 (mise en eau partielle dès 2015) et le barrage de Memve'ele (211 MW) devrait, quant à lui, être mis en service en août 2016. Le projet hydroélectrique de Nachtiga Amont (420 MW), qui comprend la construction de barrages, d'un canal usinier, d'une centrale hydroélectrique dotée de sept groupes de 60 MW et d'une ligne d'évacuation d'énergie jusqu'à Yaoundé, est pour sa part développé par un consortium

composé de l'État du Cameroun, Électricité de France, la Société financière internationale et Rio Tinto Alcan pour un coût estimé de 1 milliard de dollars. Enfin, en 2015, un protocole d'accord a été signé par le Cameroun et le Congo concernant la construction du barrage de Cholet et d'une centrale hydroélectrique (600 MW) sur le fleuve Ngoko, frontière fluviale entre les deux pays. Ce projet coûtera entre 354 et 670 milliards de francs CFA selon les options choisies par son constructeur, l'entreprise chinoise Sinohydro. En juillet 2016, le lancement d'un appel d'offres a été autorisé par le gouvernement camerounais en vue de la construction d'un deuxième barrage sur le fleuve du Ntem. L'infrastructure dénommée Memve'ele II sera construite en amont du premier barrage de Memve'ele.

Le dynamisme du secteur tertiaire est étroitement lié à la poursuite de grands projets publics dans les filières des transports, de l'hôtellerie et de la restauration. S'agissant plus particulièrement des transports, les infrastructures portuaires et ferroviaires, dont les insuffisances constituent un frein au développement économique du pays, font l'objet d'importants investissements publics. Afin d'y remédier, le port en eaux profondes de Kribi, financé en partie par la banque chinoise EximBank à hauteur de 210 milliards de francs CFA et confié, pour la réalisation des infrastructures de base, à la CHEC (China Harbour Engineering Company Ltd) sera inauguré en 2016. L'étude de faisabilité du chemin

de fer reliant Kribi à Edea a également été confiée à CHEC, en partenariat avec le groupe Bolloré. Le secteur de la téléphonie mobile a également été caractérisé par son dynamisme avec l'arrivée, en septembre 2014, d'un troisième opérateur, Nextell.

De nécessaires réformes structurelles

Lors de l'examen du dernier article IV de ses statuts, le FMI a invité les autorités à **accélérer les réformes structurelles** afin d'évoluer vers un modèle de croissance moins dépendant de l'investissement public financé par l'endettement non concessionnel, *via* un soutien renforcé à l'essor du secteur privé et une amélioration du climat des affaires (selon le Rapport *Doing Business* 2016 de la Banque mondiale, le Cameroun est classé à la 172^e place sur 189). De plus, prioriser le programme d'investissement sur la base des impacts potentiels sur la croissance et la réduction de la pauvreté, tout en prenant en considération les capacités administratives de mise en œuvre, s'avère primordial. Enfin, compte tenu de l'importance des PME dans le tissu économique du pays, renforcer leur accès au crédit apparaît prioritaire.

Malgré les efforts mis en œuvre par les autorités pour diversifier l'économie, favoriser l'emploi et la formation professionnelle, la croissance économique observée depuis 2008 n'a pas eu d'effet significatif sur le niveau de pauvreté (le PIB par habitant et la plupart des indicateurs sociaux ont stagné).

Comptes nationaux du Cameroun

(en milliards de francs CFA (XAF) courants ; taux et variations en %)

	2012	2013	2014	2015 ^(a)
Ressources	17 680,5	18 834,4	20 626,0	21 575,3
PIB nominal	13 514,7	14 607,5	15 846,5	16 723,9
<i>dont secteur pétrolier</i>	<i>1 074,5</i>	<i>1 066,7</i>	<i>1 099,1</i>	<i>909,5</i>
Importations de biens et services	4 165,8	4 226,9	4 779,5	4 851,4
Biens	3 079,1	3 101,1	3 466,4	3 420,5
Services	1 086,7	1 125,8	1 313,1	1 431,0
Emplois	17 680,5	18 834,4	20 626,0	21 575,3
Consommation finale	11 291,4	12 161,9	13 092,7	13 626,5
Publique	1 548,2	1 690,6	1 871,6	2 037,7
Privée	9 743,2	10 471,3	11 221,1	11 588,8
Formation brute de capital fixe ^{b)}	2 618,7	2 849,2	3 286,0	3 774,8
Publique	316,4	336,1	367,0	598,5
Privée	2 302,3	2 513,1	2 919,0	3 176,3
<i>dont secteur pétrolier</i>	<i>459,7</i>	<i>478,9</i>	<i>538,6</i>	<i>405,8</i>
Exportations de biens et services	3 770,4	3 823,3	4 247,4	4 174,0
Biens	2 939,2	3 003,7	3 244,5	3 140,8
Services	831,2	819,6	1 002,9	1 033,2
Épargne intérieure brute	2 223,3	2 445,6	2 753,8	3 097,4
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	- 395,4	- 403,6	- 532,2	- 677,4
Revenus des facteurs	- 227,1	- 303,9	- 337,5	- 248,3
Épargne intérieure nette	1 996,2	2 141,7	2 416,3	2 849,1
Taux d'investissement (en % du PIB)	19,4	19,5	20,7	22,6
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	4,6	5,6	5,9	5,9
Déflateur du PIB	3,0	2,4	2,4	-0,3
Prix à la consommation (en moyenne)	2,4	2,1	1,8	2,7

a) Chiffres provisoires.

b) Y compris variation de stocks.

Source : BEAC.

Tableau des opérations financières de l'État camerounais

(en milliards de francs CFA (XAF) courants)

	2012	2013	2014	2015 ^(a)
Recettes totales	2 489,5	2 686,0	2 836,9	3 088,9
Recettes budgétaires	2 434,6	2 639,7	2 772,4	3 077,8
Recettes pétrolières	693,0	699,7	577,2	556,4
dont redevance	532,4	530,0	415,5	384,5
Recettes non pétrolières	1 741,6	1 940,0	2 195,2	2 521,4
dont recettes non fiscales	94,0	96,8	122,1	153,9
Dons extérieurs	55,0	46,3	64,5	11,1
Dépenses totales et prêts nets	2 549,2	3 199,4	3 371,7	3 415,8
Dépenses courantes	1 808,2	2 133,5	2 205,5	2 327,6
Salaires	706,1	790,1	848,8	910,7
Intérêts	51,2	58,0	79,8	69,9
Sur la dette intérieure	13,3	10,6	12,8	18,0
Sur la dette extérieure	38,0	47,4	67,0	51,9
Autres dépenses courantes	1 050,9	1 285,4	1 276,9	1 347,0
Dépenses en capital	679,4	1 006,2	1 120,3	1 031,6
Dépenses budgétaires	490,4	513,5	520,5	543,5
Dépenses financées sur emprunts extérieurs	189,1	492,7	599,8	488,1
Dépenses de restructuration	61,5	59,7	45,9	56,6
Prêts nets	0	0	0	0
Solde primaire (hors dons) ^{b)}	112,5	- 19,6	67,5	202,0
Solde (base engagements) (dons compris) ^{c)}	- 59,6	- 513,4	- 534,8	- 326,9
Arriérés	- 60,0	- 21,0	- 14,6	- 27,2
Arriérés intérieurs	- 60,0	- 21,0	- 14,6	- 27,2
Arriérés extérieurs	0,0	0,0	0,0	0,0
Solde (base caisse) ^{d)}	- 119,6	- 534,4	- 549,4	- 354,1
Financement	119,6	534,4	549,4	354,1
Financement intérieur	5,5	108,1	65,3	- 482,6
Bancaire	117,6	124,3	- 33,3	- 398,4
Non bancaire	- 112,1	- 16,2	98,6	- 84,2
Financement extérieur	114,1	426,3	484,1	836,7
Tirages sur emprunts	177,5	486,5	554,5	918,7
Amortissements sur emprunts dette extérieure	- 63,4	- 60,2	- 70,4	- 82,0
Réaménagement de la dette extérieure	0,0	0,0	0,0	0,0
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	18,0	18,1	17,5	18,4
Recettes pétrolières	5,1	4,8	3,6	3,3
Dépenses courantes	13,4	14,6	13,9	13,9
Solde :				
budgétaire de base ^{e)}	0,6	- 0,5	0,0	0,9
base engagements (dons compris) ^{c)}	- 0,4	- 3,5	- 3,4	- 2,0
base engagements (hors dons)	- 0,8	- 3,8	- 3,8	- 2,0
base caisse ^{d)}	- 0,9	- 3,7	- 3,5	- 2,1

a) Chiffres provisoires.

b) Solde primaire = recettes courantes – dépenses courantes (hors intérêts sur dette publique) – dépenses en capital (hors celles financées sur ressources extérieures) – dépenses de restructuration – prêts nets.

c) Solde (base engagements) = recettes totales (dons compris) – dépenses totales.

d) Solde (base caisse) = solde (base engagements) + arriérés.

e) Solde budgétaire de base = recettes totales (hors dons) – dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures).

Sources : BEAC, FMI, administrations économiques et financières.

Balance des paiements du Cameroun

(en milliards de francs CFA (XAF) courants)

	2012	2013	2014	2015 ^(a)
Transactions courantes	- 488,1	- 557,1	- 692,3	- 735,0
Balance commerciale	- 139,9	- 97,4	- 221,9	- 279,7
Exportations FOB	2 939,2	3 003,7	3 244,5	3 140,8
dont : pétrole brut	1 044,9	1 088,5	1 224,0	882,2
cacao	165,5	182,4	228,7	336,4
café	41,4	18,8	28,1	33,1
coton	59,6	70,2	64,1	78,9
banane	40,7	41,1	39,6	47,1
caoutchouc naturel	50,5	51,0	37,7	36,7
bois	298,4	274,0	321,7	378,7
aluminium	30,6	40,6	63,0	71,0
autres	1 207,6	1 237,0	1 237,6	1 276,6
Importations FOB	- 3 079,1	- 3 101,1	- 3 466,4	- 3 420,5
dont : produits pétroliers	- 1 078,7	- 714,8	- 973,1	- 660,9
biens d'équipement	- 593,6	- 671,7	- 780,2	- 940,7
autres	- 1 406,8	- 1 714,6	- 1 713,1	- 1 818,9
Balance des services	- 255,5	- 306,2	- 310,2	- 397,7
dont : fret et assurance	- 176,3	- 170,3	- 202,0	- 212,0
voyages et séjours	- 85,8	- 18,0	- 17,0	- 38,1
services officiels	9,7	33,5	8,8	- 3,2
autres services privés	44,4	- 79,9	- 54,3	- 67,1
autres transports et autres assurances	- 47,5	- 71,5	- 45,7	- 77,3
Balance des revenus	- 227,1	- 303,9	- 337,5	- 248,3
Rémunération des salariés	23,7	12,8	27,2	26,9
Revenus des investissements	- 250,8	- 316,7	- 364,7	- 275,2
dont : intérêts de la dette extérieure publique	- 38,0	- 47,4	- 67,0	- 51,9
intérêts de la dette extérieure privée	- 278,7	- 292,6	- 307,3	- 322,6
Balance des transferts courants (nets)	134,4	150,4	177,4	190,8
Secteur privé	90,6	105,0	123,0	154,5
Secteur public	43,8	45,4	54,5	36,3
Compte de capital et d'opérations financières	617,3	586,0	879,5	1 132,9
Compte de capital (net)	59,8	48,1	92,1	60,9
Publics	11,6	6,2	45,3	11,1
Privés	48,2	41,9	46,8	49,8
Comptes d'opérations financières (net)	557,6	537,9	787,4	1 072,0
Investissements directs	413,4	348,2	364,2	377,1
Investissements de portefeuille	- 0,8	- 34,5	- 31,5	- 33,0
Autres investissements	145,0	224,2	454,7	727,9
Erreurs et omissions	- 85,4	- 72,8	- 158,3	85,1
Solde global	43,9	- 43,9	28,9	483,0
Financement	- 43,9	43,9	- 28,9	- 483,0
Variations des réserves officielles (le signe « - » correspond à une hausse)	- 43,9	43,9	- 28,9	- 483,0
Financements exceptionnels	0,0	0	0	0
Variation des arriérés extérieurs (le signe « - » correspond à une baisse)	0,0	0,0	0,0	0,0
Allègements et annulations de dettes	0,0	0,0	0,0	0,0

a) Chiffres provisoires.

Source : BEAC.

CENTRAFRIQUE



Caractéristiques géographiques et humaines

Superficie : 622 984 km²

Population : 4,9 millions d'habitants. Densité : 8 habitants/km². Part de la population urbaine : 39,8 %. Taux de croissance démographique : 2 %. Langues officielles : français, sango.

Principales villes : Bangui (capitale administrative), Bambari, Berbérati, Bouar, Carnot.

Régime politique : Une coalition de mouvements rebelles, la « Séléka », a renversé, en mars 2013, le Président Bozizé. Après plusieurs mois d'instabilité, un gouvernement provisoire a pu être installé en janvier 2014 et des élections présidentielles et législatives ont été organisées en février 2016. Elles ont débouché sur la victoire de M. Faustin-Archange Touadéra, dernier chef du gouvernement de l'ex-Président Bozizé. Simplicie Sarandji a été nommé Premier ministre.

La France est intervenue militairement, en décembre 2013, dans le cadre de l'opération « Sangaris », en appui de la Mission internationale de soutien à la Centrafrique (Misca) déployée par l'ONU à partir d'août 2013 et remplacée en septembre 2014 par la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en Centrafrique (Minusca). La fin de l'opération « Sangaris » est prévue pour octobre 2016. Le 26 juillet 2016, le mandat de la Minusca a été prolongé jusqu'au 15 novembre 2017 avec le même niveau d'effectifs, soit près de 13 000 soldats et policiers.

Accords internationaux : La République centrafricaine (RCA) est membre de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), de la Communauté économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC) et de la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD).

Économie (2015)

PIB par habitant¹⁾ : 335 dollars

Répartition du PIB par secteur d'activité²⁾ :

Primaire	46,5 %
Secondaire	15,4 %
Tertiaire	38,1 %

1) Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, avril 2016 ; en dollars courants.

2) Source : BEAC ; en prix constants.

Indicateurs de développement

Espérance de vie : 50,7 ans

Mortalité infantile : 13,9 %

Malnutrition infantile : 40,7 %

Alphabétisation des adultes : 36,8 %

Population en deçà du seuil de pauvreté¹⁾ : 62,8 %

Inégalités de revenus (coefficient de Gini) : 56,3

Accès à l'eau potable : 68,5 %

Accès à l'électricité : 10,8 %

Indicateur de développement humain - Classement : 187^e/188

1) Moins de 1,25 dollar par jour (enquête 2010).

Sources : PNUD (2015), Rapport mondial sur le développement humain et Banque mondiale (2016), World Development Indicators.

Faits saillants

- La reprise de l'activité économique entamée en 2014 s'est confirmée en 2015. Le taux de croissance du PIB réel a atteint 4,9 %, suite à l'extension des zones sécurisées et à la reprise des exportations de bois. Même si les perspectives paraissent favorables à court terme, le niveau du PIB demeure très en deçà de son niveau d'avant la crise et la RCA occupe l'avant-dernière place du classement IDH.

- Les finances publiques demeurent très dépendantes de l'aide internationale mais une amélioration dans la gestion du budget et des efforts en matière de maîtrise des dépenses et de recouvrement des recettes internes ont permis de limiter le creusement du déficit budgétaire, tout en assurant un paiement plus régulier des salaires et des pensions.
- Le solde des transactions courantes a continué à se détériorer compte tenu de l'augmentation des importations dans un contexte de hausse de la demande interne et de l'embargo international sur les exportations de diamants en 2015.
- Le retour des institutions démocratiques en 2016 offre à la République centrafricaine une occasion de consolider la paix, de promouvoir une croissance économique inclusive et de reconstruire la cohésion nationale pour s'affranchir de l'état actuel de fragilité. Néanmoins, les défis sécuritaires, économiques et sociaux du nouveau gouvernement et les attentes de la population sont immenses. La sécurisation de l'ensemble du territoire, elle-même liée à la réintégration dans la société civile des différentes factions armées, le soutien continu des bailleurs de fonds et la normalisation des versements des salaires et traitements seront essentiels au redémarrage de l'économie.

ACTIVITÉ ET PERSPECTIVES

Après une chute de 37,8 % en 2013, la croissance du PIB réel a été limitée à 0,7 % en 2014 en raison d'une amélioration très lente du contexte sécuritaire mais s'est raffermie en 2015 (+ 4,9 %). Le PIB reste un tiers en dessous du niveau d'avant la crise. Dans un environnement aussi incertain, marqué par l'absence d'informations économiques fiables, l'estimation statistique

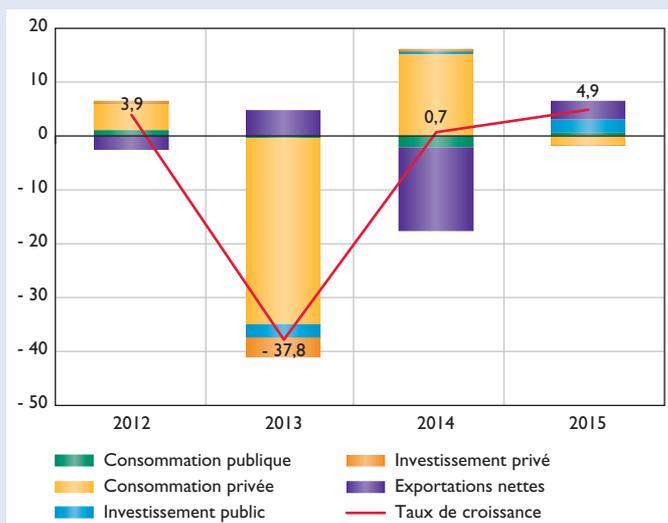
précise des principaux agrégats macroéconomiques du pays est sujette à caution. L'administration, très fragilisée, n'est pas déployée dans la plus grande partie du pays, ce qui, combiné aux déplacements de population et à la désorganisation de l'économie, a favorisé la généralisation de l'économie informelle et de la fraude.

La reprise de l'activité en 2015 est liée à un accroissement de la **formation brute de capital fixe publique en faveur de la reconstruction.**

Soutenu par l'afflux de l'aide financière internationale, l'investissement public a contribué à la croissance à hauteur de 2,4 points, le taux d'investissement s'établissant à 8,2 % du PIB en 2015, après 4,6 % en 2014. Le rebond de l'activité a également été tiré par **l'extérieur** (+ 3,5 points de PIB), du fait d'une augmentation des exportations, plus particulièrement de bois, résultant de l'amélioration des conditions de transport lié à la sécurisation de l'axe Bangui-Douala. La **consommation publique** a également concouru à la croissance réelle (+ 0,6 point de PIB) ; en revanche, la **consommation privée** a pesé sur la croissance réelle (- 1,6 point de PIB) compte tenu de l'ampleur des arriérés dans le paiement des salaires dans la fonction publique.

Taux de croissance du PIB réel et contribution de ses composantes

(en %)



Source : BEAC.

Le secteur primaire, qui représentait 46,5 % du PIB en 2015, a contribué négativement à la croissance (- 0,2 point), l'ensemble des activités du secteur, à l'exception des cultures vivrières et de l'élevage dont les statistiques prètent à caution, n'ayant pas retrouvé et de loin leur niveau de 2013.

Les productions vivrières de manioc et de maïs se sont inscrites en légère hausse de, respectivement, 7,0 % et 0,8 % et le cheptel a augmenté de 6,0 % mais le faible retour des agriculteurs et des éleveurs sur leur exploitation (le pays compte plus de 300 000 réfugiés au Cameroun et au Tchad et 415 000 déplacés internes) constitue un frein important à un réel rebond de l'activité. S'agissant des cultures d'exportation, la production de coton-graine – dont la relance avait bénéficié d'un partenariat avec l'Agence chinoise d'investissement (China SDIC) – s'est effondrée de 22 millions de tonnes en 2012 à 1,2 million en 2015 et les productions de café et de palmier ont continué de chuter pour atteindre un niveau très bas, compte tenu de l'insécurité régnant dans les zones de production et du vieillissement des plantations. En revanche, l'industrie du bois, qui procure également des revenus significatifs à l'exportation, a enregistré une augmentation de la production de grumes de 32,4 % grâce au rétablissement de la sécurité en zone forestière. Un appel d'offres international pour l'exploitation d'une concession forestière de 270 000 hectares dans le sud du pays a été remporté par la société française Rougier. Cette nouvelle concession porte sur l'exploitation et l'aménagement, pendant vingt-cinq ans renouvelables, d'un massif forestier composé essentiellement d'essences à forte valeur ajoutée comme le sapelli. L'entreprise compte développer des synergies forestières, industrielles et logistiques avec d'autres concessions afin de développer à terme une industrie de transformation locale.

Les activités extractives ont pâti de l'inaccessibilité des sites d'exploit-

tation en raison de l'insécurité ainsi que de l'embargo international sur les ventes de diamants. Par ailleurs, pour la même raison, la mise en exploitation, prévue pour 2014, d'une nouvelle mine d'or située à 60 km à l'est de Bambari par la société canadienne Axmin ainsi que celle de la mine d'uranium de Bakouma rachetée à Uramin par Areva, ne sont plus d'actualité.

Encore peu développé, **le secteur secondaire** (15,4 % du PIB) **a soutenu la croissance économique à hauteur de 3,0 points** en raison d'une augmentation de la production d'électricité et d'un pétrole moins cher.

Enfin, **le secteur tertiaire a apporté une contribution de 2,1 points à l'accroissement du PIB réel**, la sécurisation progressive du principal axe routier reliant Bangui à Douala ayant bénéficié aux activités de commerce et de transport.

L'inflation a nettement reculé en 2015, la progression de l'indice des prix atteignant, en moyenne annuelle,

Principales productions et prix d'achat aux producteurs

	2012	2013	2014	2015 ^{a)}
Bois				
Production de grumes et sciages (en milliers de m ³)	474,0	380,0	263,4	348,7
Exportations de grumes, sciages et dérivés (en milliers de m ³)	200,0	143,2	141,1	153,1
Prix à l'exportation des grumes (en milliers de FCFA/m ³)	197,7	162,1	149,6	156,3
Diamants bruts				
Exportations (en milliers de carats)	365,9	118,9	42,5 ^{b)}	42,5 ^{b)}
Prix à l'exportation (en milliers de FCFA/carat)	93,2	88,6	nd	nd
Café				
Production (en milliers de tonnes)	5,4	4,6	4,5	3,0
Exportations (en milliers de tonnes)	2,2	0,1	4,5	3,0
Prix d'achat aux producteurs (en FCFA/kg)	200,0	180,0	189,0	201,9
Coton-graine				
Production (en milliers de tonnes)	22,2	6,2	1,2	1,2
Prix d'achat aux producteurs (en FCFA/kg)	175,0	195,0	195,0	195,0
Manioc (en milliers de tonnes)	659,8	495,9	535,6	540,0
Maïs (en milliers de tonnes)	160,4	130,0	139,1	140,6
Arachide (en milliers de tonnes)	180,5	124,1	132,8	137,4
Bétail (cheptel en milliers de têtes)	18 032,0	8 114,4	7 716,6	8 178,7

a) Chiffres provisoires.

b) Constitution de stocks.

Sources : BEAC, administrations nationales.

2,0 %, contre 17,8 % un an plus tôt. Cette tendance au repli du niveau général des prix est essentiellement attribuable à l'amélioration des conditions d'approvisionnement en produits alimentaires de base depuis le Cameroun, liée aux efforts de sécurisation des principaux axes routiers, au maintien de l'aide alimentaire internationale et au recul de la consommation privée.

Selon la BEAC, sous l'hypothèse d'une stabilisation progressive des conditions de sécurité sur l'ensemble du territoire et de la poursuite des aides financières extérieures, **en 2016, le PIB réel pourrait progresser de 5,4 %** principalement en raison de la poursuite de l'accroissement des investissements pour financer la reconstruction, un chiffre qui reste relativement faible et ne permet pas d'espérer un retour au PIB de 2013, dans un horizon rapide. Du côté de l'offre, le secteur primaire constituerait le principal moteur de la croissance (contribution de 5,2 points de PIB). **L'inflation s'établirait à 2,9 %, soit en deçà de la norme communautaire de 3 %,** en liaison avec la poursuite de la réhabilitation des circuits d'approvisionnement et de distribution. **Ces perspectives macroéconomiques sont sujettes à incertitudes et risques. La situation sécuritaire, même si elle s'améliore, demeure difficile et imprévisible et constitue l'un des plus grands risques qui pourrait affaiblir le processus de rétablissement des fonctions de l'État, ralentir encore la reconstruction du pays et la reprise économique tant attendue et saper les efforts de recouvrement des recettes. La sécurisation de l'ensemble du territoire est elle-même fortement liée à la réintégration dans la société civile des différentes factions armées.**

FINANCES PUBLIQUES

Les recettes budgétaires ont augmenté de 59 % entre 2014 et 2015 grâce aux efforts de rationalisation et de transparence dans la gestion des finances publiques avec la mise en place de l'Agence centrale comptable du Trésor et d'un compte unique du Trésor ainsi que l'adoption de plans d'action pour renforcer la mobilisation des ressources internes et réduire les exemptions douanières et fiscales. Le taux de pression fiscale, qui s'était réduit à 4,5 % du PIB en 2014, s'est inscrit en nette hausse pour s'établir à 6,7 % du PIB en 2015 mais demeure

le taux le plus faible de la CEMAC et un des plus faibles du monde. Cependant, les recettes intérieures demeurent insuffisantes pour couvrir les salaires et les dépenses essentielles.

La situation financière du pays reste très dépendante de l'aide internationale (respectivement 85,3 et 78,4 milliards de francs de dons en 2014 et 2015) en provenance des institutions multilatérales (Banque africaine de développement – BAfD, Banque mondiale, Nations unies, Union européenne) et de partenaires bilatéraux, notamment la France (en 2014 et 2015, l'aide humanitaire française accordée à la RCA a totalisé 18,5 millions d'euros).

Plus particulièrement, à la suite des événements de 2013, la Banque mondiale a réorienté son soutien en faveur de l'aide humanitaire, du paiement des salaires dans la fonction publique et de la relance de l'agriculture. Au 30 juin 2016, le portefeuille de la Banque mondiale était composé de douze projets actifs pour un engagement représentant 170,4 millions de dollars. La BAfD a adopté, en 2014, un Document d'assistance intérimaire à la transition 2014-2016 qui prévoit de concentrer l'appui de l'institution au rétablissement des infrastructures socio-économiques de base et des capacités institutionnelles du pays. Dans ce contexte, elle poursuit le décaissement de projets anciens jugés pertinents et présentant un reste à verser de 72 millions de dollars, et engagera des projets nouveaux pour 80,6 millions de dollars. Enfin, l'Union européenne gère le fonds fiduciaire multibailleurs Békou, créé le 15 juillet 2014 pour une durée limitée de 60 mois et disposant de 64 millions d'euros. Ce fonds vise à renforcer l'aide humanitaire en permettant l'accès des populations aux services essentiels (eau et assainissement, alimentation, soins) et contribuer à la stabilisation et à la reconstruction de la République centrafricaine.

Par ailleurs, en mai 2014, une première facilité de crédit rapide (FCR) de 8,4 millions de DTS (12,9 millions de dollars) a été approuvée par le FMI. Une seconde FCR, subordonnée à la mise en place de réformes structurelles visant à renforcer les capacités administratives de l'État, rééquilibrer les finances publiques, améliorer la collecte des recettes internes et relancer la croissance a été approuvée en mars 2015 pour un montant de 5,6 millions de DTS

(7,63 millions de dollars). Le pays a bénéficié d'une troisième FCR pour un montant de 8,36 millions de DTS (11,8 millions de dollars) en septembre 2015, compte tenu de l'amélioration de la gestion budgétaire et de trésorerie. **En juillet 2016, le Conseil d'administration du FMI a approuvé l'octroi d'une facilité élargie de crédit (FEC) de 83,6 millions de DTS (115,8 millions de dollars) à l'appui de la mise en œuvre d'un programme de réformes triennal.** Le programme des autorités appuyé par la FEC vise à rétablir la stabilité macroéconomique, la croissance, la création d'emplois et la réduction de la pauvreté. Il se centre sur une meilleure mobilisation des recettes et une plus grande efficacité de la dépense afin de réduire le déficit budgétaire primaire et d'accroître les dépenses sociales et d'infrastructures. Les mesures destinées à améliorer le climat des affaires et l'accès au crédit devraient appuyer l'activité du secteur privé. L'assistance technique et la formation seront déterminantes pour accompagner la mise en œuvre des grandes réformes qui seront à la base de la reprise économique.

Les dépenses d'investissement destinées à la reconstruction se sont inscrites en nette augmentation (+ 141,7 % entre 2014 et 2015), mais elles restent à un niveau très faible. Elles ont été financées

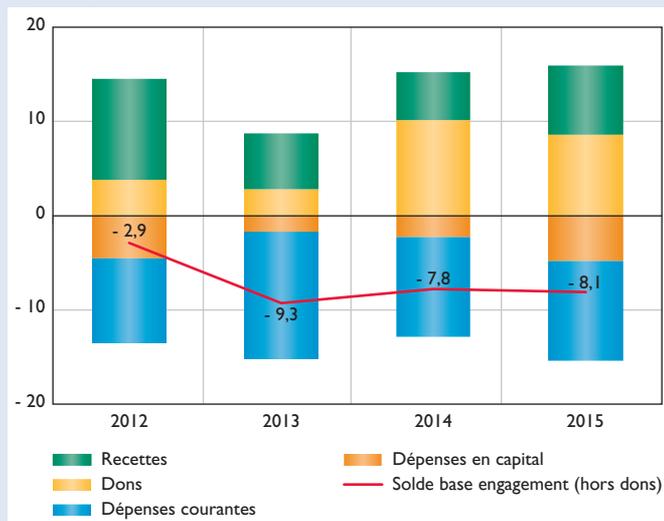
à 92 % grâce à des emprunts extérieurs. En revanche, **les dépenses courantes ont globalement été maîtrisées** grâce à une gestion prudente sous le contrôle des bailleurs de fonds réunis avec la partie centrafricaine dans un Comité de trésorerie chargé de définir les priorités et d'assurer le suivi mensuel de la trésorerie et un Comité de suivi et de gestion des finances publiques chargé de suivre, sur une base trimestrielle, l'utilisation des ressources publiques et l'exécution du plan de trésorerie. Plus particulièrement, la hausse des salaires a été limitée à 2,7 % entre 2014 et 2015 en liaison avec le nettoyage du fichier de la paie des fonctionnaires afin de limiter les erreurs et la fraude. Néanmoins, selon le FMI, le stock d'arriérés sur les pensions et salaires s'élèverait toujours à 13,2 milliards. Les « autres dépenses courantes » ont crû de 20,2 %, principalement pour l'organisation des élections présidentielle et législatives.

Par ailleurs, la Centrafrique a bénéficié d'un **allègement de sa dette** vis-à-vis du Congo et de la Banque de Développement des États de l'Afrique Centrale (BDEAC) à hauteur de 5,2 milliards de francs CFA. La conférence des chefs d'État de la CEMAC du 30 juillet 2016 a également mis en place un soutien financier conséquent en faveur de la Centrafrique : un financement supplémentaire de 4 milliards, à la charge du

Cameroun, du Congo, du Gabon et de la Guinée Équatoriale, en vue du démarrage de son programme de désarmement, de démobilisation et de réinsertion (DDR), la rétrocession du remboursement de l'avance faite aux États sur le Fonds spécial d'intégration, soit 5 milliards, une avance exceptionnelle de la BEAC de 9 milliards et la consolidation de la dette de la RCA envers la Banque centrale, la création d'un fonds fiduciaire propre à la remise à flot des secteurs sociaux de base et à la relance des secteurs économiques prioritaires, et enfin la création d'un Observatoire de crises visant à terme à faciliter le règlement des conflits qui pourraient survenir au sein de la Communauté. Une table ronde des bailleurs de fonds est prévue le 17 novembre

Évolution du solde budgétaire

(en % du PIB nominal)



Source : BEAC.

à Bruxelles afin d'examiner la situation économique et budgétaire du pays et de dégager d'éventuels financements internationaux.

La dette publique domestique a augmenté significativement, principalement en raison de la multiplication des arriérés. Selon le FMI, la dette intérieure qui s'élevait à 34 % du PIB en décembre 2015, représentait 70 % de la dette totale de la RCA, dont plus de la moitié correspondait à des arriérés de paiements domestiques (à fin 2015, le stock d'arriérés intérieurs s'élevait à 171,8 milliards dont 39 milliards vis-à-vis de la BEAC, 30,8 milliards de dettes commerciales, 80 milliards de dettes sociales et 22 milliards d'autres dettes).

Au total, le creusement du déficit budgétaire (base engagement hors dons) a été contenu, celui-ci atteignant 8,1 % du PIB. Étant donné l'ampleur des dons extérieurs reçus et l'apurement d'arriérés à hauteur de 10,1 milliards, le solde budgétaire base caisse n'a fait apparaître qu'un léger déficit correspondant à 0,6 % du PIB. Pour 2016, en dépit d'une poursuite de la hausse des recettes fiscales et non fiscales, la BEAC table sur une nette dégradation du solde budgétaire (le déficit budgétaire base engagements hors dons pourrait avoisiner les 12 % du PIB)

compte tenu du fort accroissement des dépenses en capital et de la hausse des transferts et subventions financée par des tirages sur prêts qui augmenteraient de 122 % par rapport à 2015.

BALANCE DES PAIEMENTS ET DETTE EXTÉRIEURE

L'année 2015 a été marquée par une détérioration du solde des transactions courantes. Le déficit de la balance des transactions courantes s'est accru, passant de 63,7 milliards en 2014 (soit 7,6 % du PIB) à 82,5 milliards en 2015 (soit 9,1 % du PIB).

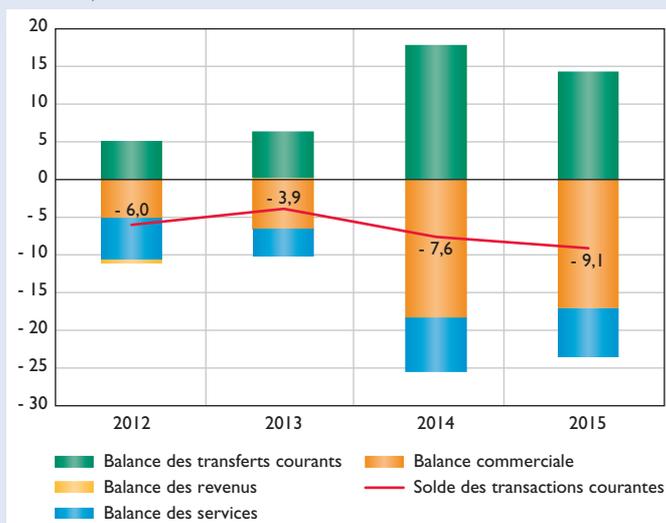
Cette évolution résulte du **léger creusement du déficit de la balance commerciale** à 154,3 milliards, soit 17,0 % du PIB, malgré le **rebond des exportations** (+ 6,3 %) en lien avec la hausse des exportations de bois (+ 14,2 %). Les exportations de diamants devraient reprendre en 2016 suite à la levée partielle, le 26 juin 2015, de l'embargo sur les exportations de diamants des mines de l'Ouest et du Sud-Ouest du pays. Comparé à 2014, **les importations ont crû modérément** (+ 2,1 % 2015, après + 120,0 % l'année précédente). Parallèlement à la poursuite des programmes d'investissements publics destinés à la reconstruction, les importations de produits pétroliers et de biens d'équipement se sont néanmoins poursuivies.

Le **déficit de la balance des services (6,5 % du PIB) s'est très légèrement résorbé** grâce à l'augmentation des services officiels, dont le déploiement de la Minusca à partir de septembre 2014. **L'excédent de la balance des revenus** est demeuré stable (0,1 % du PIB) malgré une hausse des charges d'intérêt de la dette extérieure.

L'excédent des transferts courants (14,3 % du PIB) s'est réduit de 19,2 milliards, la hausse des transferts courants privés, principalement sous forme d'aides de la part des

Évolution de la balance des transactions courantes

(en % du PIB nominal)



Source : BEAC.

ONG, n'ayant pu compenser la baisse des transferts publics correspondant à des dons de la communauté internationale dont le montant avait été exceptionnel en 2014.

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières, après s'être établi à 93,4 milliards en 2014, s'est fortement contracté à 46,7 milliards (soit 5,1 % du PIB) en 2015. Cette évolution traduit un recul des flux d'entrées de capitaux enregistrés au titre des « autres investissements ».

Au total, **le solde global de la balance des paiements a dégagé un déficit de 25,8 milliards** qui a été financé grâce à des rééchelonnements d'emprunts vis-à-vis du Congo et de la BDEAC à hauteur de 5,2 milliards. La contribution de la RCA aux réserves de changes communautaires a diminué de 20,6 milliards.

S'agissant des perspectives pour 2016, la BEAC s'attend à un creusement du déficit des transactions courantes (- 11,5 % du PIB) en raison de la reprise des importations.

Selon la Banque mondiale, **la dette extérieure de la RCA s'élevait, à fin 2014, à 657,4 millions de dollars, en augmentation de 14,4 % par rapport à 2013**. Parallèlement, la part du service de la dette dans les exportations de biens et services et dans les recettes de l'État a sensiblement augmenté, pour

Dette extérieure de la Centrafrique

(encours en millions de dollars ; indicateurs de dette en %)

	2011	2012	2013	2014
Dette à court et long terme	547,3	551,5	574,7	657,4
Dette à long terme	271,2	288,3	307,3	393,9
Dette publique garantie	271,2	288,3	307,3	393,9
Dette privée non garantie	0,0	0,0	0,0	0,0
Recours aux crédits du FMI	172,0	182,9	181,0	177,3
Dette à court terme	104,1	80,3	86,4	86,2
dont arriérés d'intérêts sur dette à long terme	71,1	73,3	80,4	83,2
Pour mémoire : arriérés sur principal de dette à long terme	111,7	114,4	124,4	124,8
Indicateurs de dette				
Dette extérieure/exportations de biens et services	171,0	190,2	245,2	293,7
Dette extérieure/PIB	22,9	23,3	38,5	38,7
Service payé de la dette/exportations de biens et services	0,4	1,5	2,8	6,9
Service payé de la dette/recettes budgétaires	0,6	1,8	7,6	18,3
Dette multilatérale/dette totale	6,4	7,7	7,4	10,5

Sources : Banque mondiale, BEAC.

s'établir respectivement à 6,9 % et 18,3 % en 2014 (contre 2,8 % et 7,6 % en 2012).

L'analyse de viabilité de la dette (AVD), menée conjointement par le FMI et la Banque mondiale en 2016, indique que le risque de surendettement de la Centrafrique demeure « élevé », En raison de la croissance du PIB, le poids de l'endettement extérieur est demeuré relativement stable, à 34 % du PIB à la fin de 2015. Néanmoins, comparée à la précédente AVD réalisée en 2015, la valeur actuelle de référence du ratio de dette extérieure/exportations s'est dégradée, la faiblesse persistante des exportations faisant peser des risques importants sur la soutenabilité de la dette extérieure et mettant en exergue l'urgence à relancer les exportations de diamants et accroître les exportations de bois. Selon

Situation simplifiée du système bancaire centrafricain

(en millions de francs CFA (XAF) courants ; taux et coefficients en %)

Actif				Passif			
	2013	2014	2015		2013	2014	2015
Trésorerie et divers	50 942	53 238	71 149	Trésorerie et divers	28 611	26 655	17 319
Crédits à l'État	20 435	26 940	25 487	Dépôts de l'État	7 124	11 310	14 101
Crédits à l'économie	68 535	77 692	73 964	Dépôts du secteur privé	95 592	109 566	124 940
Créances en souffrance nettes	23 558	19 769	15 073	Fonds propres	40 604	41 360	41 625
Valeurs immobilisées	8 461	11 252	12 312				
Total	171 931	188 891	197 985	Total	171 931	188 891	197 985

Source : COBAC.

le FMI, le maintien d'une aide extérieure uniquement sous formes de dons ou de prêts très concessionnels, l'élargissement de la base des exportations, un encadrement strict des dépenses non prioritaires ainsi que la poursuite de l'amélioration des procédures de gestion de la dette (suivi informatique) pourraient contribuer à ramener l'endettement sur un sentier soutenable à moyen terme.

SYSTÈME BANCAIRE

Au 31 décembre 2015, le système bancaire centrafricain comptait quatre banques commerciales en activité : la Banque Populaire Maroc-Centrafricaine (BPMC), la Commercial Bank Centrafrique (CBCA) sous administration provisoire, Ecobank Centrafrique et la Banque Sahélo-Saharienne pour l'Industrie et le Commerce (BSIC RCA). À ces banques commerciales s'ajoute le Crédit mutuel de Centrafrique (CMCA), coopérative d'épargne et de crédit spécialisée dans la microfinance.

En 2015, le total de bilan du système bancaire centrafricain a enregistré une croissance de 4,8 %, après une expansion de 9,9 % en 2014. Les dépôts du secteur privé se sont accrus de 14,0 %, après une progression de 14,6 % en 2014, représentant 63,1 % du total de bilan agrégé du système bancaire. Les dépôts de l'État ont enregistré un accroissement de 24,7 % en 2015, après une forte hausse en 2014 (+ 58,8 %).

Les crédits à l'économie et à l'État ont enregistré une baisse respective de 4,8 % et 5,4 %. En effet, le surplus de ressources collectées au passif a été placé en opérations de trésorerie à l'actif. Ces dernières ont enregistré une hausse de 33,6 %, passant de 53,2 à 71,1 milliards.

La baisse des crédits à l'économie a entraîné une diminution de la part des crédits bruts dans le PIB, qui est passé de 17,7 % en 2014 à 16,0 % en 2015.

La qualité du portefeuille du crédit déjà très faible s'est encore dégradée. Les créances en souffrance brutes représentaient 32,3 % des crédits bruts fin 2015, contre 29,4 % fin 2014. Toutefois, le taux de provisionnement a progressé passant de 54,7 à 67,6 %. Ces provisionnements en 2015 ont conduit à une dégradation du résultat net déjà négatif

en 2014. Ainsi, le déficit est passé de 791 millions à 2,2 milliards.

L'inclusion financière est l'une des plus faibles de la Zone franc avec 3 % de personnes adultes disposant d'un compte bancaire et 0,6 agence bancaire pour 100 000 adultes (3 pour 100 000 en Zone franc).

DÉVELOPPEMENT ET ENJEUX DE LONG TERME

La crise politique centrafricaine a laissé l'économie exsangue : les infrastructures ont été détruites, de nombreuses entreprises ont été pillées ou détruites par les différentes milices, la généralisation de l'insécurité – malgré le déploiement de plus de 12 000 casques bleus – et les déplacements de population ont mis à mal l'agriculture et l'élevage, et l'approvisionnement du pays, *via* le Cameroun, a été interrompu à maintes reprises. **Le climat des affaires, déjà peu attractif avant les attaques rebelles de 2013, demeure très dégradé** comme en atteste la 185^e place (sur 189 pays) occupée par la Centrafrique au classement du rapport *Doing Business* 2016, ce qui la situe au dernier rang des pays de la Zone franc. En effet, malgré une très légère amélioration en termes de raccordement à l'électricité et d'octrois de permis de construire, les conditions d'obtention de prêts et de transferts de propriété se sont encore nettement dégradées durant l'année écoulée. La reconstruction des infrastructures demeure la priorité.

Alors qu'aucun des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) à l'horizon 2015 n'a été réalisé, les autorités se trouvent confrontées à des défis majeurs : la sécurisation de l'ensemble du territoire y compris la démobilisation des groupes armés, la lutte contre la grande pauvreté (selon l'ONU, près des deux tiers des habitants de Centrafrique vit sous le seuil de pauvreté (moins de 1,25 dollar par jour) et quelque 1,3 million de personnes souffrent d'insécurité alimentaire), l'éducation de la jeunesse alors que plus de 70 % de la population a moins de 20 ans (depuis décembre 2012, plus de la moitié des écoles et lycées publics de l'arrière-pays sont fermés), et le rétablissement de l'autorité de l'État et de la justice comme de l'administration, y compris dans les régions pauvres du Nord et de l'Est, où les centres de contre-pouvoir à l'État se sont multipliés et où les tensions communautaires

sont exacerbées. Pourtant, le Programme de désarmement, démobilisation, réinsertion (DDR) tarde à être mis en œuvre, le projet rencontrant quelques blocages entre le nouveau pouvoir centrafricain et certains groupes armés. En attendant, la mission de l'ONU a lancé en parallèle des programmes de réduction des violences communautaires à destination des combattants qui ne sont pas éligibles au processus de DDR.

Les autorités ont défini, avec l'aide des partenaires techniques et financiers, un vaste plan d'investissement dans le domaine énergétique afin de doubler la production d'énergie entre 2016 et 2019 en augmentant la capacité de la centrale, Boali II, de 10 à 20 mégawatts et en installant des turbines sur le barrage de retenue de Boali III (ce projet avait dû être abandonné à cause du conflit en RCA). Des travaux

sont également en cours de réalisation pour fiabiliser l'exploitation de la centrale qui alimente Bangui, Boali I, âgée de 65 ans et qui a atteint un niveau de vétusté très avancé.

La RCA compte également augmenter sa capacité de stockage de produits pétroliers avec la construction, par la Société centrafricaine de stockage des produits pétroliers (SOCASP), d'un quinzième bac d'une capacité de 5500 m³ dans le port pétrolier au bord du fleuve Oubangui. Au regard de l'augmentation de la consommation en hydrocarbure actuelle, la construction de trois nouveaux bacs s'avèrera nécessaire, l'approvisionnement par le fleuve étant moins cher et plus sûr que par la route, mais possible qu'environ six mois par an. La réhabilitation du port de Salo saccagé lors de la crise constitue également une priorité.

ANNEXE

Comptes nationaux de la Centrafrique

(en milliards de francs CFA (XAF) courants ; taux et variations en %)

	2012	2013	2014	2015 ^{a)}
Ressources	1 483,5	928,4	1 162,0	1 241,6
PIB nominal	1 207,8	737,2	838,0	909,2
Importations de biens et services	275,7	191,2	324,1	332,4
Biens	165,1	105,3	200,5	204,7
Services	110,6	85,9	123,6	127,6
Emplois	1 483,5	928,4	1 162,0	1 241,6
Consommation finale	1 171,9	797,4	1 012,8	1 047,6
Publique	84,9	82,9	74,6	84,8
Privée	1 087,1	714,5	938,2	962,8
Formation brute de capital fixe^{b)}	163,5	15,2	38,7	74,7
Publique	84,4	17,2	24,4	59,1
Privée	79,1	- 2,0	14,2	15,7
Exportations de biens et services	148,0	115,7	110,5	119,2
Biens	103,7	57,3	47,4	50,5
Services	44,3	58,4	63,1	68,8
Épargne intérieure brute	35,9	- 60,3	- 174,9	- 138,4
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	- 127,6	- 75,5	- 213,5	- 213,1
Revenus des facteurs	- 5,5	2,2	0,5	0,5
Épargne intérieure nette	30,3	- 58,1	- 174,3	- 137,9
Taux d'investissement (en % du PIB)	13,5	2,1	4,6	8,2
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	3,9	- 37,8	0,7	4,9
Déflateur du PIB	3,4	- 1,9	12,8	3,5
Prix à la consommation (en moyenne annuelle)	5,9	4,0	17,8	2,0

a) Chiffres provisoires.

b) Y compris variation de stocks.

Sources : INS, BEAC.

Tableau des opérations financières de l'État centrafricain

(en milliards de francs CFA (XAF) courants)

	2012	2013	2014	2015 ^{a)}
Recettes totales	174,4	64,0	127,1	144,9
Recettes budgétaires	127,8	43,2	41,8	66,5
<i>dont recettes non fiscales</i>	16,7	3,4	4,2	5,6
Dons extérieurs	46,6	20,7	85,3	78,4
Dépenses totales et prêts nets	162,5	111,9	107,2	140,2
Dépenses courantes	108,6	99,2	89,1	96,4
Salaires	49,0	53,7	54,9	56,4
Intérêts	6,0	4,9	5,5	5,5
<i>Sur la dette intérieure</i>	3,6	2,4	2,3	2,2
<i>Sur la dette extérieure</i>	2,4	2,5	3,2	3,3
Autres dépenses courantes	53,6	40,6	28,7	34,5
Dépenses en capital	53,9	12,7	18,1	43,7
Dépenses budgétaires	16,0	0,6	0,8	3,3
Dépenses financées sur emprunts extérieurs	37,9	12,1	17,3	40,4
Dépenses de restructuration	0,0	0,0	0,0	0,0
Prêts nets	0,0	0,0	0,0	0,0
Solde primaire (hors dons) ^{b)}	5,6	- 54,1	- 44,9	- 29,9
Solde (base engagements, dons compris) ^{c)}	11,9	- 48,0	19,9	4,7
Arriérés	10,3	9,3	- 13,9	- 10,1
Arriérés intérieurs	2,2	2,8	- 12,1	- 10,1
Arriérés extérieurs	8,1	6,5	- 1,8	0,0
Solde (base caisse) ^{d)}	22,3	- 38,7	6,1	- 5,4
Financement	- 22,3	38,7	- 6,1	5,4
Financement intérieur	- 16,5	17,7	- 0,2	3,4
Financement bancaire	- 11,2	7,9	- 4,2	26,0
Financement non bancaire	- 5,3	9,7	4,0	- 22,6
Financement extérieur	- 5,7	21,0	- 5,8	2,0
Tirages sur emprunts	2,7	26,1	0,0	3,8
Amortissements sur emprunts dette extérieure	- 8,4	- 5,1	- 5,8	- 7,0
Réaménagement de la dette extérieure	0,0	0,0	0,0	5,2
Écart de financement	0,0	0,0	0,0	0,0
PIB nominal	1 207,8	737,2	838,0	909,2
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	10,6	5,9	5,0	7,3
Dépenses courantes	9,0	13,5	10,6	10,6
Solde :				
budgétaire de base ^{e)}	0,3	- 7,7	- 5,7	- 3,7
base engagements (dons compris) ^{c)}	1,0	- 6,5	2,4	0,5
base engagements (hors dons)	- 2,9	- 9,3	- 7,8	- 8,1
base caisse ^{d)}	1,8	- 5,3	0,7	- 0,6

a) Chiffres provisoires.

b) Solde primaire = recettes courantes – dépenses courantes (hors intérêts sur dette publique) – dépenses en capital (hors celles financées sur ressources extérieures) – dépenses de restructuration – prêts nets.

c) Solde (base engagements) = recettes totales (dons compris) – dépenses totales.

d) Solde (base caisse) = solde (base engagements) + arriérés.

e) Solde budgétaire de base = recettes totales (hors dons) – dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures).

Source : BEAC.

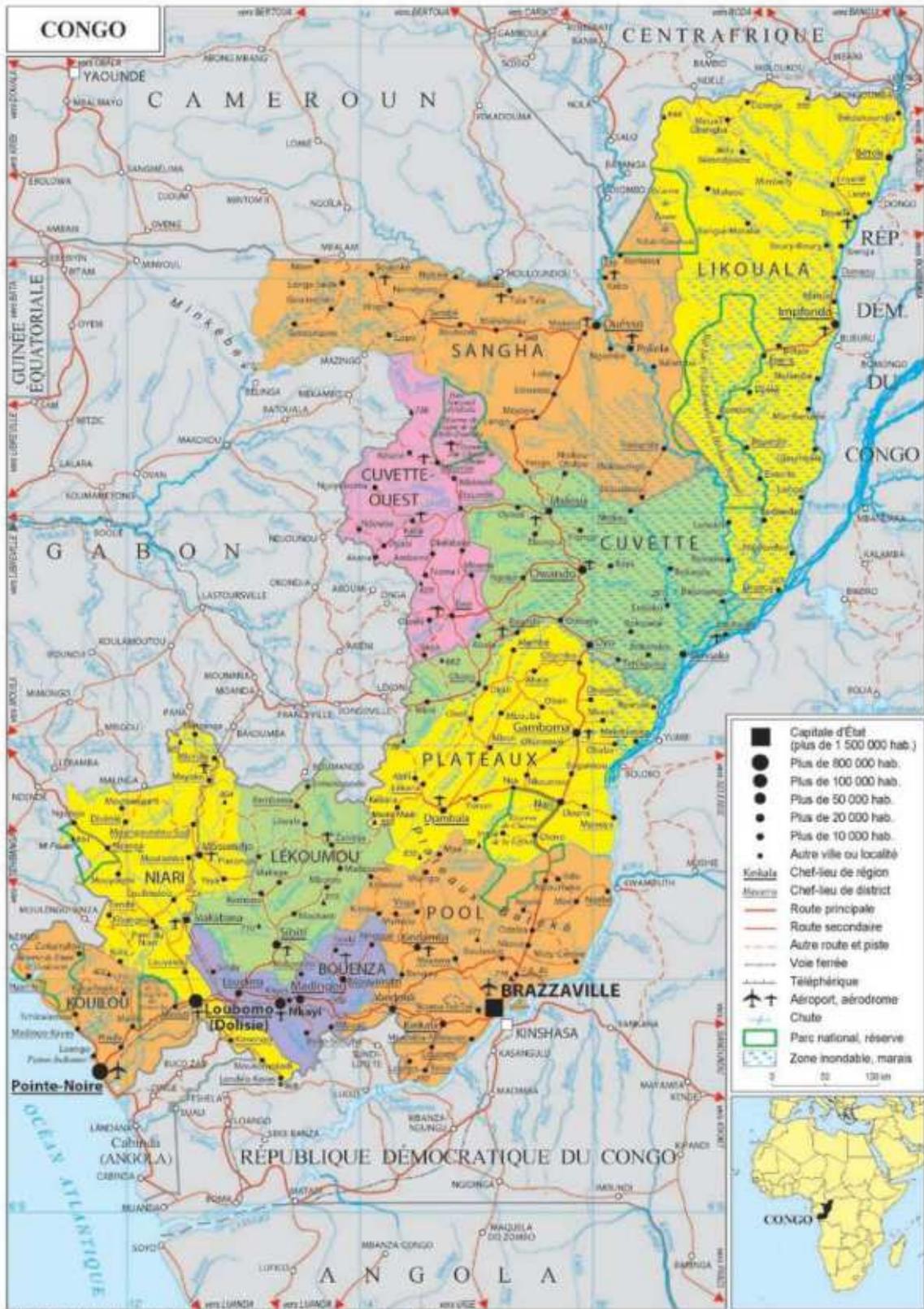
Balance des paiements de la Centrafrique

(en milliards de francs CFA (XAF) courants)

	2012	2013	2014	2015 ^{a)}
Transactions courantes	- 71,9	- 28,9	- 63,7	- 82,5
Balance commerciale	- 61,4	- 48,0	- 153,0	- 154,3
Exportations FOB	103,7	57,3	47,4	50,5
dont : coton	7,0	1,7	0,6	0,1
diamants	34,1	10,5	0,0	0,0
café	1,4	0,0	2,8	2,0
tabac	0,1	0,1	0,1	0,1
bois	40,7	24,7	23,2	26,5
or	0,7	0,1	0,1	0,3
autres	19,6	20,2	20,8	21,4
Importations FOB	- 165,1	- 105,3	- 200,5	- 204,7
dont : pétrole	- 42,9	- 23,3	- 45,3	- 52,1
programme d'investissement public	- 14,2	- 3,6	- 5,1	- 12,3
billets BEAC	- 39,6	- 24,2	- 27,7	- 27,6
autres	- 68,3	- 54,2	- 122,3	- 112,7
Balance des services	- 66,2	- 27,5	- 60,5	- 58,9
Fret et assurance	- 43,3	- 23,2	- 53,1	- 54,3
Voyages et séjours	- 31,2	- 31,2	- 43,8	- 43,0
Services officiels	21,9	35,1	45,8	50,7
Autres services privés	- 11,9	- 6,4	- 7,3	- 10,2
Autres transports et autres assurances	- 1,8	- 1,9	- 2,0	- 2,1
Balance des revenus	- 5,5	2,2	0,5	0,5
Rémunération des salariés	6,5	7,0	7,5	8,0
Revenus des investissements	- 12,0	- 4,8	- 7,0	- 7,5
dont : intérêts dette extérieure publique	- 2,4	- 2,5	- 3,2	- 3,3
intérêts dette extérieure privée	- 0,5	- 3,8	- 5,4	- 5,9
Balance des transferts courants (nets)	61,3	44,4	149,3	130,1
Secteur privé	23,2	9,0	55,8	62,9
Secteur public	38,1	35,4	93,6	67,2
Compte de capital et d'opérations financières	48,3	27,4	93,4	46,7
Compte de capital (net)	35,2	11,0	17,3	36,6
Publics	35,2	11,0	17,3	36,6
Privés	0,0	0,0	0,0	0,0
Comptes financiers (net)	13,1	16,3	76,1	10,1
Investissements directs	24,2	0,9	1,7	1,9
Investissements de portefeuille	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres investissements	- 11,1	15,4	74,4	8,1
Erreurs et omissions	7,9	10,8	11,3	10,1
Solde global	- 15,7	9,3	40,9	- 25,8
Financement	15,7	- 9,3	- 40,9	25,8
Variations des réserves officielles (le signe « - » correspond à une hausse)	2,4	- 15,7	- 39,2	20,6
Financements exceptionnels	13,2	6,5	- 1,8	5,2
Variation des arriérés extérieurs (le signe « - » correspond à une baisse)	8,1	6,5	- 1,8	0,0
Rééchelonnements et annulations de dettes	0,0	0,0	0,0	5,2
Autres	5,1	0,0	0,0	0,0

a) Chiffres provisoires.

Source : BEAC.





Caractéristiques géographiques et humaines

Superficie : 342 000 km²

Population : 4,6 millions d'habitants. Densité : 14 habitants/km². Part de la population urbaine : 64,9 %. Taux de croissance démographique : 2,6 %. Langue officielle : français.

Principales villes : Brazzaville (capitale administrative), Pointe-Noire, Dolisie, Ouesso.

Régime politique : Après l'adoption par référendum d'une nouvelle constitution autorisant le Président sortant, Denis Sassou Nguesso, à briguer un troisième mandat, ce dernier a été réélu au premier tour des élections anticipées de mars 2016. Le gouvernement est dirigé par Clément Mouamba depuis avril 2016. Les élections législatives devraient avoir lieu en 2017.

Accords internationaux : Le Congo est membre de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) et de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC). Il est également membre observateur de la Commission du bassin du lac Tchad (CBLT).

Économie (2015)

PIB par habitant ¹⁾ : 2 032 dollars

Répartition du PIB par secteur d'activité ²⁾ :

Primaire	55,2 %
Secondaire	12,9 %
Tertiaire	31,9 %

1) Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, avril 2016 ; en dollars courants.

2) Source : BEAC ; en prix constants.

Indicateurs de développement

Espérance de vie : 62,3 ans

Mortalité infantile : 4,9 %

Malnutrition infantile : 25 %

Alphabétisation des adultes : 79,3 %

Population en deçà du seuil de pauvreté ¹⁾ : 32,8 %

Inégalités de revenus (coefficient de Gini) : 40,2

Accès à l'eau potable : 76,5 %

Accès à l'électricité : 41,6 %

Indicateur de développement humain – Classement : 136^e/188

1) Moins de 1,25 dollar par jour (enquête 2011-2012).

Sources : PNUD (2015), Rapport mondial sur le développement humain et Banque mondiale (2016), World Development Indicators.

Faits saillants

- Comme dans l'ensemble des pays exportateurs de pétrole de la CEMAC, la croissance économique du Congo a nettement ralenti en 2015, passant de 5,6 % en 2014 à 2,3 %, principalement en raison des répercussions de la baisse des cours du pétrole sur la demande interne, et notamment sur l'investissement public.
- La légère augmentation des recettes non pétrolières et la réduction des investissements publics n'ont pas été suffisantes pour compenser la chute drastique des recettes pétrolières, entraînant une forte dégradation des soldes budgétaires du Congo en 2015. En outre, le déficit de la balance des transactions courantes s'est très fortement creusé sous l'effet de la dégradation du solde commercial, devenu déficitaire.
- Si l'activité économique reste fortement dépendante du secteur pétrolier, les autorités congolaises ont engagé une politique de diversification de l'économie à travers le soutien à l'agriculture, l'agro-industrie et plus généralement, au développement du secteur privé.

ACTIVITÉ ET PERSPECTIVES

Comme dans l'ensemble des pays exportateurs de pétrole de la CEMAC, la croissance économique du Congo a nettement ralenti, passant de 5,6 % en 2014 à 2,3 % en 2015, principalement en raison de la chute des cours du pétrole et de ses répercussions sur la consommation privée et surtout sur l'investissement public qui a contribué très négativement à la croissance du PIB (- 11,1 points).

L'investissement du secteur privé a été l'un des moteurs de l'activité économique en 2015, avec une contribution à la croissance réelle du PIB s'établissant à 5,2 points. Malgré la baisse des cours du pétrole, **les investissements réalisés dans le secteur pétrolier sont restés robustes**, avec une augmentation de 23,7 % en 2015. Dans le secteur non pétrolier, les investissements se sont également accrus (+ 35 %) mais représentent toujours moins d'un quart de l'investissement privé.

Si les exportations ont diminué, la baisse des importations en volume explique que la contribution du secteur extérieur à la croissance soit restée très importante (15,8 points).

La contribution de la consommation finale à la croissance économique réelle est restée négative en 2015 à - 7,6 points, en raison de la contraction de la consommation privée. Selon la BEAC, le faible dynamisme de la consommation privée est lié à la réduction des transferts et des subventions de l'État suite à la chute des recettes pétrolières. Toujours selon la Banque centrale, la consommation des ménages devrait rester molle en 2016 en raison des licenciements prévus dans les secteurs parapétroliers, en lien avec la faiblesse des cours du pétrole, ainsi que dans le secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP), suite au ralentissement de l'investissement public. Toutefois, **la contribution de la consommation publique à la croissance**

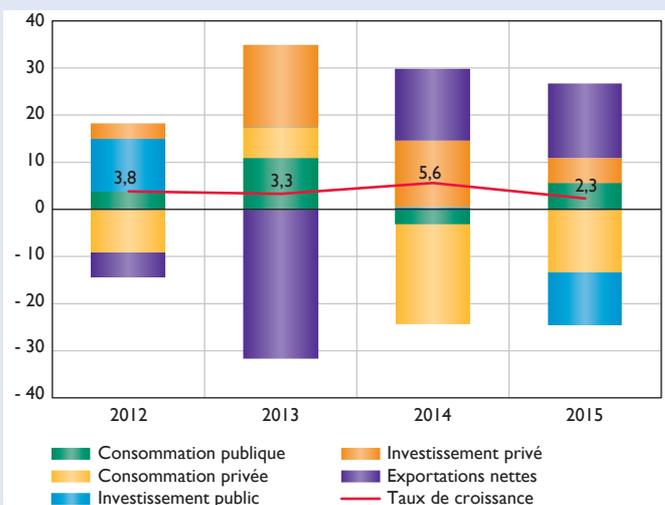
s'est établie à 5,8 points, en raison d'une hausse de la consommation de biens et services par les administrations publiques et de l'augmentation des salaires et traitements.

Du côté de l'offre, le secteur tertiaire est resté le moteur principal de la croissance avec une contribution atteignant 3,4 points en 2015 (contre 2,7 points en 2014). Ce dynamisme a été soutenu par le secteur des administrations publiques (+ 12,2 %), ainsi que par la croissance du secteur des transports et télécommunications (+ 5,5 %), et celle des activités de commerce, d'hôtellerie et de restauration (+ 5,5 %).

Le secteur primaire s'est contracté de l'ordre de 3,2 % et sa contribution du secteur à la croissance a été négative (- 1 point), contre une contribution positive de 1,9 point en 2014. En dépit de la persistance du dynamisme de l'activité agricole (+ 6,7 % en 2015) et du rebond de l'industrie du gaz (+ 12 %, après - 18 % en 2014), le secteur primaire a fortement souffert du fléchissement de l'industrie pétrolière (- 8,1 %).

La contribution du secteur secondaire à la croissance du PIB est passée de 1 point en 2014 à -0,1 point en 2015. Cette évolution reflète essentiellement la contraction de 17,7 % du secteur

Taux de croissance du PIB réel et contribution de ses composantes
(en %)



Source : BEAC.

des BTP, qui constituait depuis plusieurs années le principal moteur du secteur secondaire au Congo et qui a été frappé de plein fouet par la baisse de l'investissement public.

Selon les prévisions de la BEAC, l'année 2016 devrait être marquée par une légère accélération de la croissance économique avec une hausse attendue du PIB de 2,8 %, tirée par la reprise des secteurs primaire et surtout secondaire (industries manufacturières et secteur de l'électricité, du gaz et de l'eau).

L'inflation, qui n'est mesurée qu'à Pointe-Noire et Brazzaville, les deux principales villes du pays, s'est établie à 2,7 % en moyenne annuelle en 2015, contre 0,9 % en 2014. Cette évolution serait notamment liée, selon la BEAC, à la baisse de l'offre de certains services aux ménages causée par le retour progressif dans leur pays des réfugiés originaires de la République démocratique du Congo depuis le début de l'année 2014. On observe également une hausse sensible des prix au sein des postes « enseignement » (+ 10,4), probablement due à l'augmentation des droits d'inscription dans certaines universités, « communications » (+ 6,2 %), en lien avec la hausse des tarifs décidée en mars 2015 et concomitante avec l'instauration d'une nouvelle taxe sur les opérateurs de téléphonie mobile, et « loisirs et culture » (+ 3,7 %). En 2016, le taux de croissance du niveau général des prix devrait se stabiliser à 2,7 %.

Début 2016, la note de long terme du Congo a été abaissée par les agences Standard & Poor's (de B à B-), Moody's (de Ba3 à B1, puis à B2 en mai) et Fitch (de B+ à B), en raison de la forte détérioration des finances publiques, qui pourrait encore s'accroître, et du risque d'épuisement des réserves du pays. En raison d'un retard observé dans le paiement d'une échéance liée à l'eurobond souscrit en 2007 et due en juin, les trois agences de notation ont de nouveau dégradé la note du Congo cet été d'un ou plusieurs crans. Le Congo s'étant depuis acquitté de ses arriérés,

Fitch et Standard & Poor's ont respectivement relevé leurs notes à CCC et B-, Moody's maintenant la sienne à B3.

FINANCES PUBLIQUES

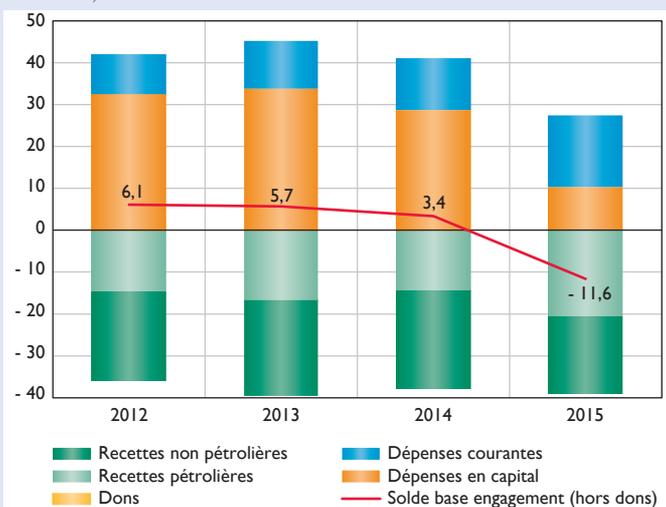
À l'issue de la dernière mission de consultation au titre de l'article IV datant de mai 2015, le FMI avait alerté le gouvernement congolais sur la plus grande vulnérabilité du pays à l'évolution des prix du pétrole et sur la détérioration des soldes budgétaires liée à la politique budgétaire expansionniste menée ces dernières années. Dans le contexte de baisse des cours du pétrole, le FMI avait préconisé de mettre en place dès 2015 un processus d'ajustement budgétaire basé sur une réduction du déficit primaire hors pétrole et de privilégier les investissements participant à la diversification économique du pays.

Les recettes budgétaires se sont repliées de presque 50 %, s'établissant à 1 455 milliards de francs CFA en 2015 après 2 860 milliards en 2014.

Cette évolution est liée à la baisse des recettes pétrolières (- 72,5 %), qui représentaient encore 70 % des recettes totales du pays en 2014. En revanche, les recettes fiscales non pétrolières se sont inscrites en légère hausse de 5,4 %, en lien notamment avec l'adoption

Évolution du solde budgétaire

(en % du PIB nominal)



Source : BEAC.

de nouvelles taxes (taxe sur les communications inter-réseaux appliquée aux sociétés de téléphonie mobile), le renforcement de la lutte contre la fraude à travers la restauration de contrôles ponctuels (auprès des ménages et des entreprises), et l'amélioration du recouvrement dans les douanes. Ainsi, le taux des prélèvements obligatoires, mesuré par le total des recettes non pétrolières sur le PIB non pétrolier, a continué sa progression, passant de 28,8 % en 2014 à 29,4 % en 2015.

La diminution des recettes budgétaires a donné lieu à un important resserrement des dépenses publiques (-21,1 %), en particulier des dépenses en capital qui sont passées de 1 636,8 milliards de francs CFA en 2014 à 984 milliards en 2015 (soit une baisse de près de 40 %). La chute des recettes a en effet entraîné un ralentissement du programme de développement et de réhabilitation des infrastructures publiques, voire l'arrêt de certains chantiers. Les dépenses courantes ont légèrement augmenté (+ 10,0 %), sous l'effet de la hausse des traitements et salaires (+ 10,9 %) et des dépenses en biens et services (+ 34,1 %), tandis que la réduction des subventions et transferts s'est poursuivie (- 18,2 %), en raison d'une diminution des subventions aux carburants dans un contexte de baisse des prix du pétrole. Le poste des traitements et des salaires a été tiré à la hausse par une nouvelle revalorisation du point d'indice des fonctionnaires de 11 %, adoptée en janvier 2015.

La légère augmentation des recettes non pétrolières et la réduction des investissements publics n'ont pas été suffisantes pour compenser la chute drastique des recettes pétrolières liée à la baisse des cours du pétrole. Ainsi, **les soldes budgétaires du Congo se sont fortement dégradés en 2015**. Le solde global base engagements (hors dons) est passé d'un excédent de 233,9 milliards de francs CFA en 2014 (3,4 % du PIB) à un déficit de 617,5 milliards de francs CFA en 2015 (- 11,6 % du PIB). Toutefois, la hausse des recettes non pétrolières et la contraction des dépenses publiques ont permis de réduire le déficit global non pétrolier (hors dons) et le solde primaire non pétrolier, qui ont atteint respectivement 37,6 % du PIB et 32,7 % PIB en 2015 contre 59,1 % du PIB et 51,1 % du PIB en 2014. En 2015, le déficit budgétaire du Congo a été financé grâce au retrait d'une part de ses dépôts à la BEAC et de ses actifs détenus en Chine.

Selon la BEAC, malgré une augmentation prévue des recettes en 2016 tirée par les recettes non pétrolières, la situation des finances publiques devrait sensiblement se dégrader en raison de la reprise des dépenses publiques en capital dans le cadre de la municipalisation accélérée (programme lancé en 2004 pour équiper et moderniser les infrastructures des départements) et des élections. Le déficit budgétaire base engagements (hors dons) devrait ainsi se creuser pour atteindre 23,3 % du PIB. Toutefois, en raison d'une conjoncture défavorable, le budget rectificatif adopté en juin 2016 prévoit une réduction des dépenses publiques, en particulier des dépenses d'investissement qui ont été réduites de plus de 15 % par rapport au budget initial.

BALANCE DES PAIEMENTS ET DETTE EXTÉRIEURE

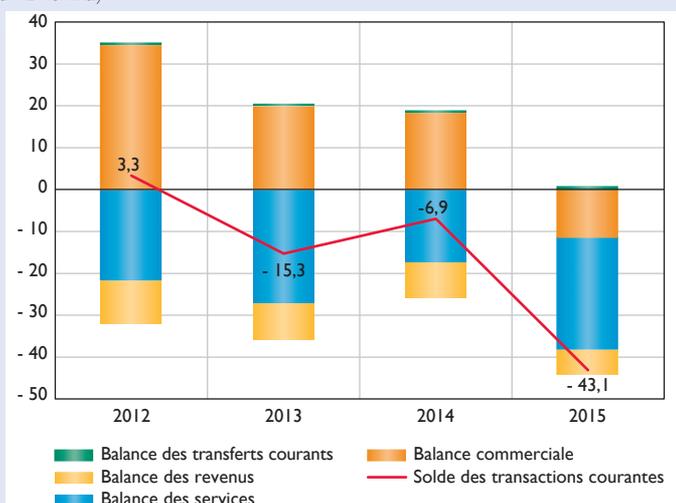
En 2015, le déficit de la balance des transactions courantes du Congo s'est très fortement creusé, passant de 483,8 milliards de francs CFA en 2014 (soit 7,0 % du PIB) à 2 287,1 milliards en 2015 (soit 43,4 % du PIB). Cette évolution est imputable à l'importante dégradation du solde commercial qui est passé d'un excédent de 1 274,5 milliards de francs CFA en 2014 (18,3 % du PIB) à un déficit de 599,7 milliards en 2015 (11,3 % du PIB). Le déficit de la balance des services s'est également creusé de 18,4 % pour s'établir à 1 432,2 milliards de francs CFA en 2015, en raison de l'augmentation des postes « autres services aux entreprises » et « autres transports et assurances ».

Le repli du solde commercial est essentiellement lié à la diminution des exportations de pétrole brut (-46,2 %), qui représentent l'essentiel des recettes d'exportations du pays (89 % en 2014), en raison de la baisse des cours du pétrole (le prix moyen à l'exportation a diminué de plus de 40 %) accentuée par une contraction de la production (- 8,1 %). La hausse des importations du secteur pétrolier (+ 23,7 %) nécessaires à la poursuite des investissements déjà entamés a également contribué à la détérioration du solde commercial du Congo.

Le déficit de la balance des revenus a en revanche diminué de 46,1 %, en raison de moindres sorties de capitaux au titre des revenus des investissements (les flux de rapatriement des dividendes étant moins élevés en raison de la baisse des prix du pétrole).

Évolution de la balance des transactions courantes

(en % du PIB nominal)



Source : BEAC.

L'année 2015 a également été marquée par une forte diminution de l'excédent du compte de capital et d'opérations financières (- 51,5 %), résultant essentiellement d'un recul des opérations à moins d'un an (- 93,8 %) lié au ralentissement des activités de sous-traitance dans le secteur pétrolier. On constate au contraire une hausse des investissements directs étrangers (+ 23,7 %), y compris dans le secteur pétrolier (+ 25,9 %).

Suite à l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE en janvier 2010, les allègements de dette ont atteint 3,1 milliards de dollars, dont 2,4 milliards par les créanciers du Club de Paris et du Brésil, et 0,2 milliard au titre de l'IADM.

¹ Les annulations additionnelles de dette octroyées par la France au titre de l'engagement de Gleneagles sont effectuées, dans certains pays ayant atteint le point d'achèvement de l'initiative PPTE, par le biais de contrats de désendettement et de développement (C2D) d'une durée de cinq ans. Ces contrats prévoient que les remboursements soient reversés aux pays sous forme de dons.

Dans le cas de la France, l'abandon additionnel de créances s'est effectué dans le cadre d'un contrat de désendettement et de développement (C2D) ¹. Après un premier C2D de 52,5 milliards de francs CFA signé pour la période 2010-2014, un second C2D de 98 milliards a été signé le 10 décembre 2014 couvrant la période 2015-2019.

Depuis l'atteinte du point d'achèvement en 2010, la dette extérieure du Congo a repris sa progression.

À fin décembre 2014, l'encours de la dette extérieure atteignait plus de 3,9 milliards de dollars (27,7 % du PIB), soit une hausse de 13,1 % par rapport à l'année précédente, où elle s'élevait à 3,4 milliards de dollars

(24,8 % du PIB). Les recettes pétrolières ayant diminué drastiquement, le ratio du service de la dette rapporté aux recettes budgétaires a augmenté, s'établissant à 5,2 %. La dette extérieure a principalement été contractée auprès de la Chine, dans le cadre de l'accord de partenariat stratégique signé entre les deux pays en 2006 et reconduit pour 2013-2016.

Dette extérieure du Congo

(encours en millions de dollars ; indicateurs de dette en %)

	2011	2012	2013	2014
Dettes à court et long terme	2 638,2	2 829,3	3 448,3	3 900,8
Dettes à long terme	2 328,7	2 491,7	3 072,2	3 559,3
Dettes publiques garanties	2 328,7	2 491,7	3 072,2	3 559,3
Dettes privées non garanties	0,0	0,0	0,0	0,0
Recours aux crédits du FMI	154,8	152,4	147,9	134,0
Dettes à court terme	154,8	185,3	228,3	207,5
Dont arriérés d'intérêts sur dette à long terme	60,8	60,3	69,3	67,5
Pour mémoire :				
Arriérés sur principal de dette à long terme	167,1	169,8	178,8	169,3
Indicateurs de dette				
Dettes extérieures/exportations de biens et services	22,1	26,0	35,4	39,3
Dettes extérieures/PIB	17,6	20,4	24,8	27,7
Service payé de la dette/exportations de biens et services	1,1	1,6	3,1	3,1
Service payé de la dette/recettes budgétaires	2,3	2,9	4,8	5,2
Dettes multilatérales/dette totale	6,3	5,8	5,4	4,6

Sources : Banque mondiale et BEAC.

Compte tenu de la faiblesse des prix du pétrole et de la diminution des marges de manœuvre budgétaires et des dépôts détenus à la BEAC, **la dernière analyse de viabilité de la dette conduite par le FMI en mai 2015 fait état d'un risque de surendettement modéré.** Dans la mesure où il est prévu que les grands projets d'infrastructures se poursuivent, le FMI préconise de privilégier le recours à des emprunts extérieurs à des conditions concessionnelles. Plus généralement, selon le FMI, la résilience du Congo aux chocs extérieurs doit être améliorée par des mesures d'assainissement budgétaire et des efforts accrus pour diversifier l'économie.

SYSTÈME BANCAIRE

À fin décembre 2015, le système bancaire congolais était constitué de onze établissements de crédit en activité : la Société générale Congo, la Banque Espirito Santo Congo (filiale de Banco Espirito Santo Angola), le Crédit du Congo (filiale du groupe Attijariwafa Bank), BGFI Bank Congo (filiale du groupe gabonais BGFI Bank), la Congolaise de Banque (LCB, dont la Banque marocaine du Commerce extérieur – BMCE – est actionnaire à hauteur de 25 %), la Banque Commerciale internationale (BCI, filiale du groupe français BPCE), Ecobank Congo, la Banque Congolaise de l'Habitat (BCH, détenue en majorité par l'État), United Bank of Africa (UBA) Congo, filiale du groupe nigérian UBA PLC, et la Banque Postale du Congo (BPC, détenue à 80 % par l'État et à 20 % par la Société des postes et de l'épargne du Congo – SOPECO). La Banque sino-congolaise pour l'Afrique (BSCA Bank) a officiellement démarré ses activités au cours du second semestre 2015 mais devrait être réellement opérationnelle à partir de 2017. La BSCA,

dotée d'un capital de 53 milliards de francs CFA est détenue à 50 % par Agricultural Bank of China, 21,5 % par la Société des actionnaires privés congolais, 15 % par la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC), 12 % par l'État du Congo et 1,5 % par MagMinerals Potasses Congo (MPC).

L'inclusion financière demeure faible, la part des adultes ayant ouvert un dépôt bancaire se limitant à 17 %, contre 29 % pour l'ensemble de l'Afrique subsaharienne.

Les crédits représentent 25 % du PIB, soit un taux supérieur à la moyenne de la CEMAC (18,6 %).

Affecté par le ralentissement économique du pays, le système bancaire a enregistré une baisse de son activité avec une contraction de 4,6 % de son total de bilan. À l'actif, les opérations de trésorerie ont baissé de près de 30 %, alors que les crédits à l'économie et à l'État ont augmenté respectivement de 15,9 % et 45,6 %. Au passif, les dépôts de l'État et du secteur privé ont baissé respectivement de 12 % et 13 %.

Le ratio d'intermédiation bancaire (crédits bruts / dépôts clientèle) traditionnellement faible au Congo et généralement inférieur à 65 % (56,0 % en 2014, après 60,6 % en 2013) a fortement progressé pour s'établir à 76,6 % en 2015 tout en demeurant à un niveau inférieur à celui de la CEMAC (82,1 %).

Le résultat net du système congolais a crû de 11,0 % passant de 34,8 à 38,7 milliards de francs CFA. Le produit net bancaire a augmenté de 21,4 % du fait notamment de la progression de près de 18 % des marges sur opérations avec la clientèle. En dépit de l'évolution défavorable des frais généraux (+ 11,7 %), le coefficient d'exploitation s'est amélioré, passant de

Situation simplifiée du système bancaire congolais

(en milliards de francs CFA courants)

Actif	2013	2014	2015	Passif	2013	2014	2015
Trésorerie et divers	929,5	1 192,9	837,8	Trésorerie et divers	106,9	145,7	203,1
Crédits à l'État	8,9	15,5	22,5	Dépôts de l'État	70,3	59,6	52,4
Crédits à l'économie	1 018,4	1 054,1	1 222,0	Dépôts du secteur privé	1 664,5	1 930,8	1 677,7
Créances douteuses nettes	9,8	25,7	52,6	Fonds propres	195,9	225,8	320,5
Valeurs immobilisées	71,2	73,8	118,9				
Total	2 037,6	2 362,0	2 253,8	Total	2 037,6	2 362,0	2 253,8

Source : COBAC.

53,7 % à 49,5 %. L'analyse des autres indicateurs de rentabilité laisse apparaître une évolution contrastée : le ratio des rendements des actifs est passé de 1,5 % à 1,6 %, alors que le ratio de rentabilité des capitaux investis a régressé de 15,4 % à 12,0 %, sous l'effet de la progression des fonds propres en 2015.

La qualité du portefeuille de crédits s'est encore dégradée en 2015 du fait d'un quasi-doublement (+ 99,7 %) des créances en souffrance (89,7 milliards de francs CFA). La part des créances en souffrance dans les crédits bruts est passée de 4,0 % en 2014 à 6,8 % en 2015. Le taux de provisionnement de ces créances s'est légèrement dégradé, passant de 42,8 % en 2014 à 41,3 % en 2015.

Le ratio de solvabilité moyen du système congolais a continué de se renforcer à 20 % en 2015 (16 % en 2014 et 13 % en 2013), soit un niveau nettement supérieur à celui de la CEMAC (14 %).

DÉVELOPPEMENT ET ENJEUX DE LONG TERME

Une forte dépendance au pétrole mais une volonté de développer les secteurs agricole et agro-industriel

D'après le rapport ITIE (Initiative pour la transparence dans les industries extractives) publié en décembre 2014, **les réserves en pétrole du Congo s'élèveraient à 2 milliards de barils (soit plus d'une vingtaine d'années de production), ce qui place le pays au cinquième rang en Afrique subsaharienne**, auxquels s'ajouteraient plus de 2,5 milliards de barils de sable bitumineux et 100 milliards de m³ de gaz localisés essentiellement en zone *offshore*. Les récents tests d'exploration effectués sur les puits *offshore* ont fourni des résultats encourageants et l'exploitation de plusieurs champs a commencé en 2015 (le champ Nene Marine 3 dans le bloc XII en janvier et le champ de Lianzi en novembre). Par ailleurs, alors que le groupe Total a annoncé en juin 2016 son retrait du champ de Pointe-Noire Grands Fonds en raison du caractère non rentable de cette exploitation, la mise en production du champ Moho Phase 1 par le groupe français a démarré en décembre 2015. Des forages du champ *offshore* Nkala Marine dans le bloc XII, qui pourrait produire

jusqu'à 350 millions de barils équivalent pétrole, sont prévus en 2016. Afin de tirer davantage profit de ses ressources en pétrole et en gaz, le gouvernement congolais a adopté fin 2015 un nouveau code des hydrocarbures qui prévoit notamment l'octroi des titres miniers à la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC). Le processus d'appel d'offres des champs pétroliers a également repris, avec l'annonce en octobre 2015 de l'attribution prochaine des licences d'exploitation de treize champs pétroliers. En outre, pour répondre à la demande domestique de produits pétroliers, la Congolaise de Raffinage (CORAF) située à Pointe-Noire verra ses capacités de production augmenter de 40 % début 2016, les portant à 1,2 million de tonnes, tandis que le projet d'une seconde raffinerie de pétrole d'une capacité de 5 millions de tonnes par an est toujours à l'étude. La construction d'un pipeline d'interconnexion entre les champs pétroliers de Pointe-Noire et de Ouessou est également en projet.

Dans le secteur minier, les projets d'exploitation du fer, dont les réserves s'élèveraient à 10 milliards de tonnes (rapport ITIE), continuent d'être freinés par l'insuffisance des infrastructures de transport. Ainsi, pour répondre aux besoins en importations et en exportations des sociétés minières, la construction d'un port minéralier dans la future zone économique spéciale de Pointe-Noire par le groupe China Road and Bridge Corporation, devrait commencer en 2016. L'Assemblée nationale congolaise a autorisé en avril 2016, l'exploitation du gisement de fer du Mont Nabemba par la société Congo Iron et celle du gisement de fer de Zanaga par les entreprises Mining Project Development Congo et Jumelles Mauritius limited.

La construction de l'usine de potasse près de Pointe-Noire par la filiale congolaise de la société canadienne MagMinerals Potash Corp qui devrait produire 1,2 million de tonnes par an de potasse destinée à la production d'engrais, devrait être achevée d'ici la fin 2017. Par ailleurs, la société Sintoukola Potash devrait lancer en 2016 les travaux nécessaires à l'exploitation de la potasse à Kouilou, avec l'objectif de démarrer les activités de production d'ici 2018. L'Assemblée nationale congolaise a également autorisé en avril 2016 l'exploitation de la mine de potasse de Mengo par l'entreprise congolaise Magminerals Potasses et la société MagIndutries Corporation.

Avec une contribution à la croissance réelle qui s'est maintenue à 0,7 point, la filière « agriculture, élevage, chasse et pêche » est restée le principal moteur de l'activité du secteur primaire en 2015.

La culture de la canne à sucre a encore enregistré de bons résultats avec une production annuelle atteignant les 61 900 tonnes. Ce secteur profite depuis plusieurs années de conditions climatiques favorables et des investissements consentis par l'entreprise Saris Congo (filiale du groupe français SOMDIAA), l'unique sucrerie du pays, pour développer sa production essentiellement destinée au marché local. On relève également une hausse de la production de manioc, de bananes douces et plantains, d'arachides ou encore de mangues.

Dans un souci de diversification de l'économie et d'autosuffisance alimentaire, plusieurs projets de soutien à l'agriculture ont été lancés.

En ce qui concerne les productions vivrières, les autorités ont notamment créé un Fonds de soutien à l'agriculture (FSA) doté d'un budget de 3,7 milliards de francs CFA en 2014, pour stimuler les investissements des entreprises congolaises opérant dans le secteur agricole. Les activités de maraîchage sont également encouragées, en particulier à travers les « nouveaux villages agricoles ».

Afin de diversifier l'économie, le gouvernement s'efforce aussi depuis quelques années de relancer certaines cultures de rente. Ainsi, la relance du secteur de l'huile de palme s'est poursuivie en 2015 avec la reprise par l'entreprise Eco-Oil Energie de droit congolais à capitaux malaisiens, des anciennes installations de la Sangha Palm et de la Régie nationale des palmeraies du Congo (RNPC), et la réhabilitation par cette même société de 3 500 hectares de palmiers à huile dans le département de la Sangha. À terme, 50 000 hectares de palmiers devraient être plantés et la quasi-totalité de l'huile obtenue devrait servir à la production de biodiesel. En outre, depuis son obtention en 2011 d'une licence d'exploitation de 180 000 hectares (dont une partie dans la Sangha), la société malaisienne Atama Plantation plante 5 000 hectares de palmeraies par an, avec pour objectif de commencer la production d'huile en 2017.

Toujours dans le département de la Sangha, un protocole d'accord a été signé entre la Congolaise industrielle des Bois (CIB) et le gouvernement congolais

en 2012 pour y relancer la culture du cacao dans le cadre du Programme national de développement de la production de cacao (PND). Cet accord a déjà donné lieu à la mise en place d'une pépinière à Pokola, où 240 hectares de cacaoyers ont été replantés en 2014. Au total 32 millions de plants, offerts aux producteurs, devront être mis en production.

Le développement de l'agriculture dans la Sangha devrait profiter du désenclavement du département réalisé dans le cadre du programme de municipalisation accélérée. Des progrès notables ont été accomplis au niveau des infrastructures routières, avec l'achèvement de l'axe routier Ouesso-Pointe-Noire et de la route reliant Ouesso à Makoua, ainsi que de la construction dans le département du tronçon Ketta-Sembé (finalisé en février 2016) et de l'axe Sembé-Ntam (dont l'ouverture est prévue d'ici la fin 2016).

Mais le département de la Sangha reste surtout connu pour sa production de bois qui représente un tiers de la production totale du pays. **Avec environ 22 millions d'hectares de forêts, le Congo dispose de ressources en bois abondantes.** En 2015, la production de grumes s'est maintenue à un niveau élevé (plus d'1,6 million de m³), avec un taux d'exportation s'établissant à plus de 66 %. Tandis que les exportations de produits issus de la transformation du bois restent robustes, la commercialisation locale semble être notamment freinée par l'insuffisance des infrastructures de transport. En juillet 2015, un prêt d'un montant de 22,5 millions de dollars a été accordé par la BAfD dans le but de soutenir le Projet d'appui au climat d'investissement et à la gouvernance forestière (PACIGOF).

Poursuite des projets d'infrastructures entamés dans l'objectif de soutenir le secteur privé

Afin d'encourager le développement du secteur privé, **les autorités s'efforcent depuis quelques années de combler l'important déficit en infrastructures du pays.** En 2015, plusieurs grands chantiers de développement et de modernisation des infrastructures ont continué, tels que la réhabilitation du port fluvial de la capitale, l'agrandissement du Port autonome de Pointe-Noire, la modernisation du chemin de fer Congo-Océan, ou encore l'achèvement de l'axe

Principales productions et prix d'achat aux producteurs

	2012	2013	2014	2015 ^{a)}
Pétrole brut (en millions de tonnes)	13,3	12,2	12,6	11,6
Prix du baril de pétrole congolais (en dollars)	102,2	101,2	94,8	46,4
Prix moyen à l'export (en milliers de francs CFA/tonne)	381,3	356,9	342,1	198,3
Gaz naturel (en millions de tonnes)	0,2	0,1	0,1	0,2
Prix moyen du gaz congolais (en dollars)	796,9	837,4	708,9	618,7
Bois tropicaux :				
Production de bois (en milliers de m ³)	1 808,1	1 603,4	1 870,6	1 888,6
<i>dont grumes</i>	<i>1 528,8</i>	<i>1 369,7</i>	<i>1 613,8</i>	<i>1 609,9</i>
Exportations (grumes, sciages et dérivés) (en milliers de m ³)	1 006,9	898,0	1 067,9	1 065,3
Prix moyen à l'export (en milliers de francs CFA/m ³)	170,6	148,3	145,0	160,4
Rondins d'eucalyptus (en milliers de tonnes)	115,7	152,9	46,0	0,0
Sucre de canne (en milliers de tonnes)	46,3	71,1	65,6	61,9

a) Chiffres provisoires.

Sources : BEAC, administrations nationales.

roucier reliant Brazzaville à Ouesso dans le nord du pays. Mais l'année 2015 a surtout été marquée par la finalisation de l'axe Brazzaville-Pointe-Noire (Nationale 1) suite à l'inauguration du dernier tronçon reliant Dolisie à Brazzaville. Grâce à la réalisation de cet immense projet, il est désormais possible de traverser le pays du nord au sud *via* une route bitumée. En 2016, les travaux de construction de l'axe Yaoundé-Brazzaville devraient débuter grâce à un financement de 424 milliards de dollars obtenu de la BAfD. Par ailleurs, la mise en œuvre du programme de municipalisation accélérée dans le département de la Sangha en 2015 a donné lieu à la construction de plusieurs axes routiers visant à désenclaver le département. En mars 2016, le programme de municipalisation accélérée a été lancé dans le département de la Bouenza.

Le développement des infrastructures routières a permis un meilleur approvisionnement des zones urbaines, profitant ainsi aux activités de commerce, d'hôtellerie et de restauration. Ce secteur a également été tiré par l'organisation des onzièmes Jeux africains qui se sont déroulés au Congo du 4 au 11 septembre 2015. Cet événement a notamment encouragé la construction d'un hôtel Radisson Blu à Brazzaville, d'une capacité de cent soixante-dix-huit chambres.

Le secteur des transports aériens a profité en 2015 des travaux de modernisation et d'agrandissement de l'aéroport

international Maya Maya de Brazzaville, ainsi que de la mise en service d'un septième vol hebdomadaire entre Pointe-Noire et Paris par Air France, et de l'ouverture des lignes Brazzaville-Dubaï, Brazzaville-Libreville et Brazzaville-Dakar par la compagnie ECAir. Fin 2015, la Société des aéroports du Congo (AERCO) a également obtenu un prêt de 18 milliards de francs CFA pour lancer des travaux de réhabilitation de trois aéroports (Brazzaville, Pointe-Noire et Plateaux). De plus, les travaux de transformation de l'aérodrome de Nkayi (département de la Bouenza) en aéroport international ont débuté en 2015 et devraient s'achever d'ici la fin de l'été 2016. Enfin, le transport aérien devrait profiter, à partir du dernier trimestre 2016, de la mise en service d'une ligne aérienne entre la capitale congolaise et Tunis.

Au-delà des infrastructures de transport, **des efforts ont été déployés pour étendre le réseau électrique**, notamment à travers l'achèvement du Projet eau, électricité et développement urbain (PEEDU) qui a bénéficié en 2015 de 90 milliards de francs CFA supplémentaires pour améliorer l'accès des populations de Brazzaville et de Pointe-Noire à l'électricité. L'année 2015 a également été marquée par la poursuite des travaux de construction du barrage de Liouesso (département de la Sangha) qui devrait être inauguré très prochainement, tandis qu'un protocole d'accord a été signé entre le Congo et le Cameroun concernant la construction du barrage de Chollet sur le fleuve Ngoko. Le démarrage de la construction du barrage hydroélectrique à Sounda sur le fleuve Congo fait également partie des projets de 2016. Par ailleurs, la Société nationale d'électricité a obtenu début 2016 un prêt de l'AFD pour améliorer notamment le raccordement électrique entre Brazzaville et Pointe-Noire ainsi que le drainage pluvial dans la capitale.

Le développement numérique est également l'une des priorités des autorités congolaises. Ainsi, depuis 2012 le pays est raccordé au câble sous-marin à fibre optique WACS, tandis que la connexion des ménages à la fibre optique a démarré en mai 2016 à Brazzaville et devrait être prochaine-

ment étendue à l'ensemble du pays. De plus, seulement dix kilomètres sont encore à creuser pour que les travaux de raccordement du Congo et du Gabon débutés en 2015 s'achèvent.

Le secteur manufacturier a notamment bénéficié de la hausse de la production de ciment qui a plus que doublé grâce à la mise en service de deux nouvelles cimenteries, l'une à Dolisie et l'autre à Hinda. Cette tendance devrait se poursuivre en 2016 avec l'entrée en production prévue de trois cimenteries supplémentaires : la cimenterie Cimaf à Hina, déjà entrée en production en mars, Diamond Ciment à Mindouli et la cimenterie Dangote à Yamba, dont l'ouverture est prévue en décembre 2016. L'objectif est de produire à terme plus de 3 millions de tonnes de ciment chaque année, dont une partie sera exportée vers le reste de l'Afrique centrale.

En 2015, le gouvernement congolais a poursuivi sa politique de soutien au secteur privé et de promotion des investissements. Tandis qu'un Centre de médiation et d'arbitrage du Congo (CEMACO) chargé de régler les contentieux et les litiges commerciaux avait été créé en 2013, une antenne de ce centre a été installée en novembre 2015 à Pointe-Noire. De plus, l'État congolais a accueilli fin 2015 son premier Forum « Investir au Congo ». Suite à ce Forum, un partenariat devrait être signé entre le MEDEF international et le PADE (Projet d'appui à la diversification économique dirigé par l'État congolais en collaboration avec la Banque mondiale depuis 2010) dans le but de promouvoir les échanges entre les entreprises congolaises et françaises

dans certains secteurs prioritaires. Enfin, quatre zones économiques spéciales (ZES), destinées à attirer les investisseurs étrangers et à promouvoir la création d'emplois, sont en projet à Brazzaville (filiale des palmeraies, horticulture, construction, logistique, etc.), Oyo-Ollombo (économie verte), Ouesso (transformation du bois, du cacao, du café, etc.) et Pointe-Noire (produits pétroliers raffinés, métaux, produits chimiques, bois, etc.). La ZES de Pointe-Noire devrait être la première à être créée, avec l'appui de la Chine. La zone industrielle et commerciale de Maloukou (spécialisée dans les matériaux de construction), qui devrait faire partie de la ZES de Brazzaville, a été achevée courant 2015, mais le manque de financements a retardé la construction des routes pour y accéder et son inauguration. La loi sur le régime des zones économiques spéciales devrait voir le jour en 2016. Le Congo a par ailleurs obtenu en 2016 un prêt de la Türk Eximbank pour le développement de la Cité internationale d'affaires à Brazzaville, qui sera notamment constituée d'un centre commercial, d'un centre de conférences et d'hôtels.

Afin d'encourager le développement et la création de PME, le ministère des PME prévoit en 2016 le démarrage d'un Projet d'appui au climat des investisseurs et à la gouvernance sectorielle forêt-bois, ainsi que la réduction des formalités demandées aux PME.

Selon le Rapport *Doing Business* 2016 de la Banque mondiale, la République du Congo se situe toujours dans le bas du classement (176^e place sur 189). Afin d'améliorer le climat des affaires, un Haut conseil du dialogue public-privé a été mis en place en janvier 2016.

ANNEXE

Comptes nationaux du Congo

(en milliards de francs CFA (XAF) courants ; taux et variations en %)

	2012	2013	2014	2015 ^{a)}
Ressources	11 702,3	12 177,5	11 793,0	10 364,2
PIB nominal	7 064,4	6 869,1	6 963,1	5 302,1
<i>dont secteur pétrolier</i>	4 762,5	4 141,2	4 023,6	2 254,6
Importations de biens et services	4 637,9	5 308,4	4 829,9	5 062,1
Biens	2 800,4	3 087,2	3 245,2	3 241,9
Services	1 837,5	2 221,2	1 584,7	1 820,2
Emplois	11 702,3	12 177,5	11 793,0	10 364,2
Consommation finale	3 136,4	3 544,0	2 385,8	2 587,4
Publique	617,8	929,2	849,5	1 041,5
Privée	2 518,6	2 614,8	1 536,2	1 545,8
Formation brute de capital fixe^{b)}	3 012,0	3 815,7	4 507,1	4 737,6
Publique	1 312,1	1 379,6	1 424,0	856,1
Privée	1 699,9	2 436,2	3 083,1	3 881,5
<i>dont secteur pétrolier</i>	1 389,6	2 032,8	2 478,8	3 065,7
Exportations de biens et services	5 554,0	4 817,8	4 900,2	3 039,2
Biens	5 245,7	4 460,3	4 519,7	2 642,2
Services	308,3	357,5	380,5	397,0
Épargne intérieure brute	3 928,0	3 325,1	4 577,4	2 714,7
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	916,0	- 490,6	70,3	- 2 022,9
Revenus des facteurs	- 728,1	- 599,9	- 595,6	- 311,7
Épargne intérieure nette	3 200,0	2 725,2	3 981,8	2 403,0
Taux d'investissement (en % du PIB)	42,6	55,5	64,7	89,4
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	3,8	3,3	5,6	2,3
Déflateur du PIB	- 3,6	- 5,9	- 4,0	- 25,6
Prix à la consommation (en moyenne annuelle)	5,0	4,7	0,9	2,7

a) Chiffres provisoires.

b) Y compris variation de stocks.

Source : BEAC.

Tableau des opérations financières de l'État congolais

(en milliards de francs CFA (XAF) courants)

	2012	2013	2014	2015 ^{a)}
Recettes totales	2 975,8	3 131,4	2 863,6	1 455,0
Recettes budgétaires	2 965,8	3 103,3	2 860,0	1 455,0
Recettes pétrolières	2 290,7	2 325,7	2 001,5	549,8
<i>dont impôt sur les sociétés et redevance</i>	<i>241,6</i>	<i>156,2</i>	<i>134,4</i>	<i>19,9</i>
Recettes non pétrolières	675,1	777,6	858,5	905,2
<i>dont recettes non fiscales</i>	<i>43,0</i>	<i>9,5</i>	<i>10,8</i>	<i>9,0</i>
Dons extérieurs	10,0	28,1	3,6	0,0
Dépenses totales et prêts nets	2 535,3	2 713,5	2 626,1	2 072,5
Dépenses courantes	1 023,1	1 127,8	989,3	1 088,5
Salaires	248,4	274,7	321,2	356,3
Intérêts	12,9	15,9	15,8	27,5
<i>Sur la dette intérieure</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,8</i>	<i>11,3</i>
<i>Sur la dette extérieure</i>	<i>12,9</i>	<i>15,9</i>	<i>15,0</i>	<i>16,2</i>
Autres dépenses courantes	761,8	837,2	652,3	704,7
Dépenses en capital	1 512,2	1 585,7	1 636,8	984,0
Dépenses budgétaires	1 207,1	1 054,0	1 414,8	860,0
Dépenses financées sur emprunts extérieurs	305,1	531,7	222,0	124,0
Dépenses de restructuration	0,0	0,0	0,0	0,0
Prêts nets	0,0	0,0	0,0	0,0
Solde primaire (hors dons) ^{b)}	748,5	937,3	470,9	- 477,3
Solde (base engagements) (dons compris) ^{c)}	440,5	417,9	237,5	- 617,5
Arriérés	- 125,7	- 180,5	- 27,9	- 15,3
Arriérés intérieurs	- 63,9	- 180,2	- 27,6	- 15,1
Arriérés extérieurs	- 61,8	- 0,3	- 0,3	- 0,2
Solde (base caisse) ^{d)}	314,8	237,3	209,7	- 632,7
Financement	- 314,8	- 237,3	- 209,7	632,7
Financement intérieur	- 548,4	- 632,8	- 243,5	664,6
Bancaire	332,3	27,5	340,0	824,1
Non bancaire	- 880,7	- 660,2	- 583,5	- 159,5
Financement extérieur	233,7	395,4	33,8	- 31,9
Tirages sur emprunts	245,1	472,6	213,4	124,0
Amortissements sur emprunts dette extérieure	- 71,9	- 111,5	- 179,6	- 155,9
Réaménagement de la dette extérieure	60,4	34,4	0,0	0,0
Écart de financement	0,0	0,0	0,0	0,0
PIB nominal	7 064,4	6 869,1	6 963,1	5 302,1
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	42,0	45,2	41,1	27,4
Recettes pétrolières	32,4	33,9	28,7	10,4
Dépenses courantes	14,5	16,4	14,2	20,5
Solde :				
budgétaire de base ^{e)}	10,4	13,4	6,5	- 9,3
base engagements (dons compris) ^{c)}	6,2	6,1	3,4	- 11,6
base engagements (hors dons) ^{c)}	6,1	5,7	3,4	- 11,6
base caisse ^{d)}	4,5	3,5	3,0	- 11,9

a) Chiffres provisoires.

b) Solde primaire = recettes courantes – dépenses courantes (hors intérêts sur dette publique) – dépenses en capital (hors celles financées sur ressources extérieures) – dépenses de restructuration – prêts nets.

c) Solde (base engagements) = recettes totales (dons compris) – dépenses totales.

d) Solde (base caisse) = solde (base engagements) + arriérés.

e) Solde budgétaire de base = recettes totales (hors dons) – dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures).

Source : BEAC.

Balance des paiements du Congo

(en milliards de francs CFA (XAF) courants)

	2012	2013	2014	2015 ^{a)}
Transactions courantes	234,1	- 1 050,0	- 483,8	- 2 287,1
Balance commerciale	2 445,3	1 373,1	1 274,5	- 599,7
Exportations FOB	5 245,7	4 460,3	4 519,7	2 642,2
<i>dont : pétrole brut</i>	<i>4 777,0</i>	<i>4 057,3</i>	<i>4 033,5</i>	<i>2 171,1</i>
<i> produits pétroliers</i>	<i>222,2</i>	<i>192,2</i>	<i>171,5</i>	<i>131,7</i>
<i> bois</i>	<i>171,8</i>	<i>133,1</i>	<i>154,8</i>	<i>170,9</i>
<i> rondins d'eucalyptus</i>	<i>5,7</i>	<i>6,1</i>	<i>0,4</i>	<i>0,0</i>
<i> sucre</i>	<i>0,0</i>	<i>0,5</i>	<i>2,5</i>	<i>0,0</i>
<i> autres</i>	<i>68,9</i>	<i>71,0</i>	<i>157,0</i>	<i>168,5</i>
Importations FOB	- 2 800,4	- 3 087,2	- 3 245,2	- 3 241,9
<i>dont : secteur pétrolier</i>	<i>- 555,8</i>	<i>- 763,1</i>	<i>- 991,5</i>	<i>- 1 226,3</i>
<i> secteur non pétrolier</i>	<i>- 2 244,6</i>	<i>- 2 324,1</i>	<i>- 2 253,7</i>	<i>- 2 015,6</i>
Balance des services	- 1 529,2	- 1 863,7	- 1 204,2	- 1 423,2
<i>dont : fret et assurance</i>	<i>- 504,0</i>	<i>- 555,6</i>	<i>- 584,1</i>	<i>- 543,5</i>
<i> voyages et séjours</i>	<i>- 97,7</i>	<i>- 96,9</i>	<i>- 85,2</i>	<i>- 37,3</i>
<i> services officiels</i>	<i>25,2</i>	<i>26,7</i>	<i>26,9</i>	<i>27,9</i>
<i> autres services privés</i>	<i>- 891,8</i>	<i>- 1 163,9</i>	<i>- 480,6</i>	<i>- 788,0</i>
<i> autres transports et autres assurances</i>	<i>- 60,9</i>	<i>- 74,0</i>	<i>- 81,2</i>	<i>- 82,3</i>
Balance des revenus	- 728,1	- 599,9	- 595,6	- 311,7
Rémunération des salariés	10,9	11,4	11,1	15,1
Revenus des investissements	- 738,9	- 611,3	- 606,7	- 326,8
<i>dont : intérêts dette extérieure publique</i>	<i>- 12,9</i>	<i>- 15,9</i>	<i>- 15,0</i>	<i>- 16,2</i>
<i> intérêts dette extérieure privée</i>	<i>- 732,6</i>	<i>- 602,3</i>	<i>- 598,9</i>	<i>- 318,1</i>
Balance des transferts courants (net)	46,1	40,5	41,6	47,4
Secteur privé	35,3	35,3	35,1	35,7
Secteur public	10,9	5,2	6,5	11,8
Compte de capital et d'opérations financières	- 11,9	224,1	1 513,6	733,4
Compte de capital (net)	10,0	34,1	8,6	0,0
Publics	10,0	34,1	8,6	0,0
Privés	0,0	0,0	0,0	0,0
Comptes d'opérations financières (net)	- 21,9	190,0	1 505,0	733,4
Investissements directs	311,3	446,2	564,6	710,9
<i>dont secteur pétrolier</i>	<i>737,6</i>	<i>1 079,0</i>	<i>1 315,7</i>	<i>1 627,2</i>
Investissements de portefeuille	- 0,9	- 0,8	- 0,8	- 0,8
Autres investissements	- 332,3	- 255,4	941,1	23,3
Erreurs et omissions	- 311,3	522,8	- 834,8	226,2
Solde global	- 89,0	- 303,1	194,9	- 1 327,5
Financement	89,0	303,1	- 194,9	1 327,5
Variations des réserves officielles	90,4	269,1	- 194,7	1 327,6
Financements exceptionnels	- 1,4	34,0	- 0,3	- 0,2
Variation des arriérés extérieurs (le signe « - » correspond à une baisse)	- 61,8	- 0,3	- 0,3	- 0,2
Allègements et annulations de dettes	60,4	34,4	0,0	0,0
Autres	0,0	0,0	0,0	0,0

a) Chiffres provisoires.

Source : BEAC.

GABON



- Capitale d'État (plus de 500 000 hab.)
- Plus de 100 000 hab.
- Plus de 40 000 hab.
- Plus de 20 000 hab.
- Plus de 10 000 hab.
- Autre ville ou village
- Route principale
- Route secondaire
- - - Autre route et piste
- - - Voie ferrée
- ✈ Aéroport, aérodrome
- - - Frontière non définie
- - - Limite de province
- Oyem Chef-lieu de province
- Bitam Chef-lieu de département
- ⛑ Pétrole
- ⚡ Barrage, chute
- ▭ Mangrove ou zone inondable
- ▭ Réserve forestière ou domaine de chasse



Caractéristiques géographiques et humaines

Superficie : 267 667 km²

Population : 1,7 million d'habitants. Densité : 6 habitants/km². Part de la population urbaine : 87,1 %. Taux de croissance démographique : 2,3 %. Langue officielle : français.

Principales villes : Libreville (capitale administrative), Port-Gentil, Franceville, Moanda, Oyem.

Régime politique : La Commission électorale nationale a validé la réélection de M. Ali Bongo Ondimba pour un deuxième mandat de sept ans à l'issue de l'élection présidentielle du 27 août 2016. Le recours déposé par M. Jean Ping auprès de la Cour constitutionnelle était au 9 septembre 2016 en cours d'examen. À la suite des élections législatives de décembre 2011, le PDG (Parti démocratique gabonais, parti présidentiel) détient la majorité à l'Assemblée nationale, avec 114 sièges sur 120. Les prochaines élections législatives devraient se dérouler en décembre 2016.

Accords internationaux : Le Gabon est membre de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) et de la Communauté économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC).

Économie (2015)

PIB par habitant ¹⁾ : 7 736 dollars

Répartition du PIB par secteur d'activité ²⁾ :

Primaire	39,4 % (dont pétrole : 32,6 %)
Secondaire	10,9 %
Tertiaire	49,7 %

1) Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, avril 2016 ; en dollars courants.

2) Source : BEAC ; en prix constants.

Indicateurs de développement

Espérance de vie : 64,4 ans

Mortalité infantile : 5,6 %

Malnutrition infantile : 17,5 %

Alphabétisation des adultes : 82,3 %

Population en deçà du seuil de pauvreté ¹⁾ : 6,1 %

Inégalités de revenus (coefficient de Gini) : 42,2

Accès à l'eau potable : 93,2 %

Accès à l'électricité : 89,3 %

Indicateur de développement humain - Classement : 110^e/188

1) Moins de 1,25 dollar par jour (enquête 2012).

Sources : PNUD (2015), Rapport mondial sur le développement humain et Banque mondiale (2016), World Development Indicators.

Faits saillants

- En 2015, l'activité économique au Gabon a subi les effets récessifs d'une forte baisse des termes de l'échange, de l'ordre de 46 %, liée à la baisse des prix internationaux du pétrole. Le ralentissement de la croissance du PIB réel (3,1 %, après 4,3 %) a été limité par un rebond de la production pétrolière.
- Compte tenu de la forte dépendance du pays aux exportations et aux recettes pétrolières, l'année 2015 a été caractérisée par une forte dégradation de l'exécution budgétaire, avec l'apparition d'un déficit budgétaire de 1,1 % du PIB, contre un excédent de 2,4 % un an plus tôt, et du solde des transactions courantes, proche de l'équilibre en 2015, contre un excédent de 700 milliards de francs CFA en 2014.

- Si, à court terme, une politique de stabilisation économique apparaît nécessaire, notamment par une politique de consolidation budgétaire prudente, les efforts de diversification économique engagés avec la mise en œuvre du cadre stratégique « Gabon émergent » apparaissent plus que jamais cruciaux pour le développement du potentiel de croissance du pays.

ACTIVITÉ ET PERSPECTIVES

La croissance économique a nettement ralenti en 2015, pour s'établir à 3,1 %, après 4,3 % en 2014. L'activité économique a été principalement soutenue par un rebond de la production pétrolière de 11 à 11,9 millions de tonnes en 2015. La progression du PIB pétrolier a ainsi atteint 8,6 %, tandis que le PIB non pétrolier ralentissait à 1,4 %.

Le repli des cours internationaux du pétrole a pesé sur les investissements pétroliers et, compte tenu de la dégradation des recettes publiques et du déficit budgétaire, sur les investissements publics. Alors que l'apport de la consommation privée à la croissance économique a atteint 4,7 points de PIB, l'apport de la formation brute de capital fixe à la croissance a été fortement négatif (- 8,8 points, après - 0,8 point en 2014). Ce recul traduit tant le repli

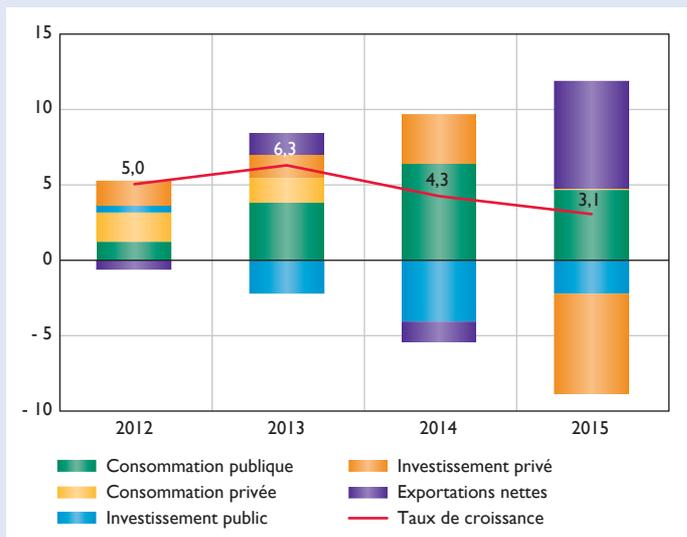
des investissements du secteur privé (- 6,6 points), en particulier ceux du secteur pétrolier, que la contraction des investissements publics, qui s'est toutefois légèrement ralenti (- 2,2 points, contre - 4,0 points un an plus tôt).

La baisse de la formation de capital fixe, dont le contenu en importations est élevé, s'est traduite par une réduction rapide des importations, qui a contribué à la croissance économique à hauteur de 5,5 points de PIB, tandis que les exportations en volume ont été soutenues par la croissance de la production pétrolière (+ 1,7 point de PIB).

Le ralentissement économique a été limité par un rebond de la production pétrolière en 2015. L'activité du secteur primaire a été dynamique en 2015, contribuant à la croissance réelle à hauteur de 2,5 points (0,4 point en 2014), du fait d'une reprise des industries extractives (pétrole, manganèse) et de la bonne orientation de la production agricole (+ 0,3 point) et du bois (+ 0,1 point).

Taux de croissance du PIB réel et contribution de ses composantes

(en %)



Source : BEAC.

La contribution du secteur secondaire à la croissance a été négative de 0,5 point, comme en 2014, essentiellement du fait de la contraction du secteur du BTP (- 0,6 point). Ce recul reflète le ralentissement des programmes d'investissements publics dans un contexte de ralentissement économique et de dégradation des finances publiques.

La contribution du secteur tertiaire à la croissance réelle s'est établie à 1,1 point en 2015, après 4,2 points en 2014, du fait d'un ralentissement des services non marchands des administrations publiques, incluant la santé et l'éducation. Le ralentissement économique a également pesé sur l'activité des autres services tertiaires.

Liées à la libération des prix de l'énergie en janvier 2015, et la suppression des subventions sur l'essence et le gasoil, ainsi qu'à des difficultés de fonctionnement de la raffinerie de Port-Gentil, **les tensions inflationnistes observées début 2015 ont disparu en cours d'année**, les prix à la consommation reculant de 0,3 % en moyenne annuelle, contre + 4,7 % en 2014. Le niveau des prix a également reculé de 1,2 % en glissement annuel, contre une progression de 1,7 % un an plus tôt. Le recul de l'indice des prix, essentiellement observé au quatrième trimestre de l'année, reflète avant tout l'impact des mesures de lutte contre la vie chère, notamment le renforcement du contrôle des prix institué depuis août 2012, qui plafonne les prix de certains produits de base. Il provient également des baisses sensibles du prix des communications, mais aussi, en lien avec la baisse des prix du pétrole, des prix de l'électricité, des carburants et des combustibles.

Selon la BEAC, **la croissance économique du Gabon devrait demeurer quasi stable en 2016, avec une progression attendue du PIB réel de 3,2 %**, liée pour l'essentiel à une reprise de la consommation et de l'investissement public, en année électorale. Cette quasi-stabilité proviendrait des effets cumulés d'une reprise du secteur non pétrolier, tant des secteurs secondaire (qui a contribué à la croissance à hauteur de 1,4 point), en particulier le secteur du bâtiment, et tertiaire (2 points), et d'un repli de la production pétrolière après le rebond enregistré en 2015.

Ces prévisions sont soumises toutefois à d'importants aléas baissiers liés aux incertitudes sur l'évolution et la volatilité des prix du pétrole et de la croissance mondiale. La fragilité des recettes pétrolières limite les marges de manœuvre budgétaires, d'autant que l'accès aux marchés de capitaux internationaux est devenu à la fois plus onéreux et plus difficile. Afin de préserver une diversification plus que jamais nécessaire de l'activité économique, il convient, selon le FMI (rapport au titre de l'article IV de janvier 2016), d'accentuer les efforts de consolidation budgétaire, d'autant que les concessions fiscales accordées dans le cadre du Plan Stratégique Gabon Émergent (PSGE) auront à terme un coût budgétaire croissant. Il est également essentiel d'accélérer les réformes structurelles et d'améliorer le climat des affaires afin que le développement du secteur privé, et l'attractivité internationale du pays, puissent appuyer des projets d'investissements publics et permettre l'émergence effective du pays à moyen ou long terme.

FINANCES PUBLIQUES

Dans un contexte de forte baisse des prix internationaux du pétrole, les finances publiques se sont nettement dégradées en 2015. L'exécution budgétaire a dégagé un déficit base engagements, dons compris, de 92 milliards, soit 1,1 % du PIB, contre un excédent de 229,2 milliards en 2014, soit 2,4 % du PIB. Toutefois, le déficit budgétaire non pétrolier s'est réduit de 14,2 % en 2014 à 12,2 % du PIB non pétrolier, reflétant les efforts de consolidation budgétaire des autorités, en particulier la réduction des programmes d'investissements publics.

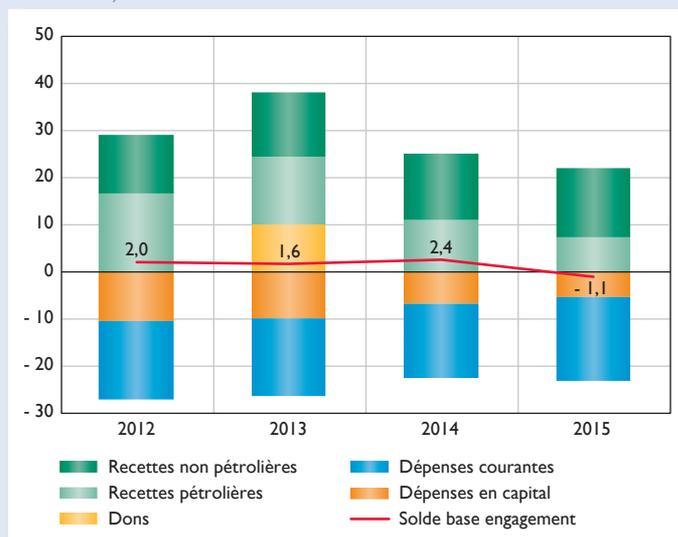
Les recettes totales se sont élevées à 1 797,3 milliards en 2015, en baisse de 23,5 % sur un an, reflétant la contraction de près de 42 % des recettes pétrolières. La hausse de la production observée en 2015 n'ayant que partiellement compensé la forte baisse des prix à l'exportation, la part de ces recettes, qui représentait plus de 44 % du total en 2014, a fortement diminué en 2015, pour revenir à un tiers des recettes totales. Les recettes non pétrolières se sont également contractées de 9,2 %, sous l'effet du ralentissement de l'activité des secteurs secondaire et tertiaire, qui a pesé sur la collecte des recettes fiscales, en particulier la TVA.

Les dépenses totales ont également reculé de 10,9 % en 2015, pour s'établir à 1 889,3 milliards, du fait principalement d'une réduction des investissements publics (- 28,2 %), en réponse à la baisse des recettes. La masse salariale de la fonction publique a également été relativement maîtrisée (+ 3,4 %) pour une année préélectorale. Des efforts importants ont également été observés concernant les autres dépenses courantes (- 16,7 %), en particulier les dépenses de biens et services et les subventions pétrolières, compte tenu de la baisse des prix du pétrole. Le principe d'une suppression de ces subventions a été retenu en janvier 2015 et un arrêté du 29 juillet 2015 a augmenté le prix du super de 17 % et celui du gasoil de 26,6 %. Le FMI rappelle, en février 2016, l'importance d'une suppression effective de ces subventions afin de réorienter les dépenses vers les investissements nécessaires à la diversification du pays.

Au total, l'apurement d'arriérés intérieurs et extérieurs, à hauteur de 258,8 et 14,4 milliards respectivement,

Évolution du solde budgétaire

(en % du PIB nominal)



Source : BEAC.

a porté le déficit budgétaire base caisse à 365,2 milliards, couvert pour l'essentiel par des emprunts extérieurs, notamment par une émission d'eurobonds, et par des tirages sur les dépôts à la BEAC et sur les avances statutaires.

Lors des consultations au titre de l'article IV de janvier 2016, le FMI a insisté sur la nécessité d'accentuer la politique de consolidation budgétaire,

afin non seulement de prendre pleinement en compte la chute continue des cours du pétrole, mais également de préserver les marges de manœuvre budgétaires nécessaires pour la mise en œuvre du PSGE, ainsi que les dépenses sociales. Cette politique, qui vise à réduire graduellement le déficit non pétrolier sur le PIB non pétrolier, s'appuierait en particulier sur un contrôle strict des dépenses courantes, en particulier de la masse salariale, qui a crû de 70 % au cours des cinq dernières années (reflétant notamment un flux brut de 35 000 recrutements sur cinq ans), et qui constitue plus de 30 % des dépenses de l'État. Une meilleure sélectivité des dépenses en capital permettrait de privilégier les investissements à haut rendement, d'autant que la préparation de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) de 2017, accueillie par le Gabon, avec notamment la construction de deux stades, mobilise 15 % des dépenses en capital prévues en 2016.

COMPTES EXTÉRIEURS

Les soldes extérieurs se sont fortement dégradés dans le sillage de la baisse des prix et des exportations pétroliers. Le solde des transactions courantes, qui dégagait un excédent substantiel de 698,7 milliards en 2014, soit 7,5 % du PIB, est devenu déficitaire à hauteur de 18,8 milliards en 2015, sous l'effet de la dégradation de la balance commerciale.

Les exportations se sont établies à 3 343 milliards, en baisse de 27,1 %, en lien avec la baisse des exportations de pétrole (-33,9 %), la hausse des ventes en volume n'ayant que partiellement compensé la forte contraction des prix à l'exportation. Les exportations de manganèse ont également reculé de 7,3 % sur un an, la baisse de

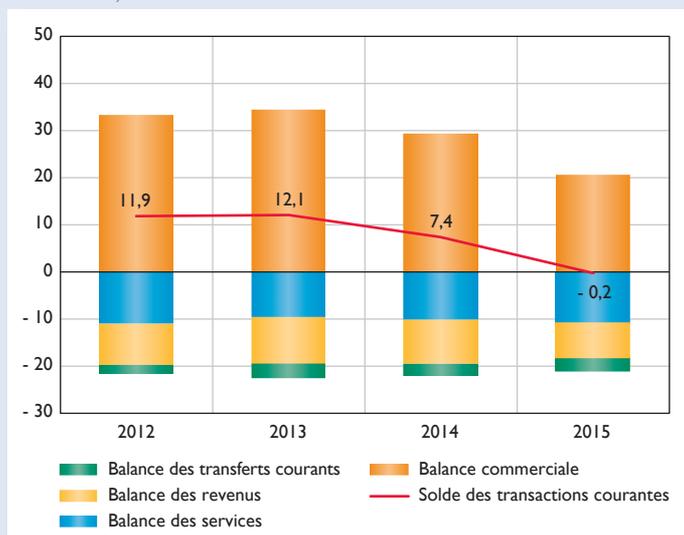
près de 20 % des prix à l'exportation ayant plus que compensé l'augmentation de la production liée à la mise en service de deux unités de production de la Comilog. En revanche, grâce à la hausse tant de la production de grumes, de plus de 4 %, que des prix à l'exportation, les exportations de bois transformés ont progressé de 11,9 %, permettant d'atténuer la dégradation de la balance commerciale.

Les importations ont régressé de 9,8 % pour revenir à 1 645,9 milliards, du fait d'un repli des importations du secteur pétrolier (-34,5 %) lié à de moindres investissements dans l'exploration et la recherche. Les importations du secteur forestier ont en revanche progressé de 14,6 à 18,6 milliards, accompagnant la bonne orientation de l'activité du secteur, et en particulier les investissements.

Le déficit de la balance des services s'est réduit de 7,4 % sur un an, revenant à 875,3 milliards, du fait d'un repli des principales importations de services, liées notamment au secteur pétrolier (fret et assurance, autres services et transports). Le déficit de la balance des revenus s'est également réduit de 31,8 %, pour revenir à 595,8 milliards, en liaison principalement avec la baisse des rapatriements des recettes pétrolières des compagnies productrices (-38,8 %), alors que le

Évolution de la balance des transactions courantes

(en % du PIB nominal)



Source : BEAC.

déficit de la balance des transferts courants, qui reflète pour une part importante les transferts de migrants, est demeuré stable en 2015.

Le déficit du compte de capital et d'opérations financières a fait apparaître un déficit de 98,5 milliards en 2015, la forte réduction des investissements directs, essentiellement du secteur pétrolier, ayant été compensée par la forte

baisse des sorties nettes de capitaux au titre des autres investissements, incluant notamment les capitaux à court terme.

Au total, le solde global de la balance des paiements a laissé apparaître un déficit de 206,1 milliards, soit 2,5 % du PIB, après un excédent de 1,2 % du PIB en 2014. Ce déficit a été financé par une contribution négative aux réserves de change communes, qui ont également servi à rembourser des arriérés extérieurs, à hauteur de 14,4 milliards, notamment vis-à-vis du Club de Paris.

Selon la Banque mondiale, la dette extérieure du Gabon s'élevait à 4,3 milliards de dollars à fin 2014, soit 22,7 % du PIB, en augmentation de plus de 50 % par rapport à 2012. Selon la BEAC, le poids de la dette extérieure augmenterait de 7 points de PIB en 2015

et de nouveau de 4 points de PIB en 2016, faisant apparaître une dynamique soutenue de réendettement.

L'augmentation rapide de la dette extérieure reflète notamment l'émission, en juin 2015, d'un eurobond de 500 millions de dollars, d'une maturité de 10 ans et à taux d'intérêt de 6,95 %, après l'émission d'un montant de 1,5 milliard de dollars en 2013 (à 6,375 %).

Dette extérieure du Gabon

(encours en millions de dollars ; indicateurs de dette en %)

	2011	2012	2013	2014
Dette à court et long terme	2 798,4	2 869,7	4 316,2	4 326,0
Dette à long terme	2 388,1	2 533,1	3 817,3	4 040,4
Dette publique garantie	2 388,1	2 533,1	3 817,3	4 040,4
Dette privée non garantie	0,0	0,0	0,0	0,0
Recours aux crédits du FMI	225,3	225,5	225,9	212,6
Dette à court terme	185,0	111,1	273,0	73,0
dont arriérés d'intérêts sur dette à long terme	0,0	0,1	0,0	0,0
Pour mémoire : arriérés sur principal de dette à long terme	9,2	9,7	0,0	0,0
Indicateurs de dette				
Dette extérieure/exportations de biens et services	26,7	28,9	41,0	44,2
Dette extérieure/PIB	14,9	16,1	22,8	22,7
Service payé de la dette/exportations de biens et services	3,7	3,9	10,7	4,3
Service payé de la dette/recettes budgétaires	7,3	7,6	21,2	8,8
Dette multilatérale/dette totale	16,4	17,2	11,9	11,5

Sources : Banque mondiale et BEAC.

Les conditions d'accès aux marchés internationaux se sont toutefois durcies en 2016, la dégradation des conditions économiques conduisant les agences de notation internationales à revoir leur appréciation de la dette souveraine gabonaise.

Standard & Poor's a dégradé la note du Gabon en février 2015 de BB- à B+, puis en janvier 2016 à B, avec des perspectives stables pour le long terme, tandis que l'agence Fitch maintenait la notation à B+ en plaçant toutefois le pays en perspectives négatives. Noté pour la première fois par Moody's en décembre 2014, le pays avait obtenu la note Ba3 avec des perspectives stables, une note toutefois dégradée à B1 en mai 2016.

Selon la dernière analyse de viabilité de la dette (AVD) conduite par le FMI en février 2016, **la dette gabonaise demeure à des niveaux modérés**, mais le Fonds souligne les risques, pour sa soutenabilité à moyen et long terme, de la forte croissance du déficit budgétaire. La détérioration des finances publiques génère en effet une forte croissance tant de la dette extérieure que de la dette interne, du fait notamment des émissions croissantes sur le marché obligataire régional, souscrites pour l'essentiel par le système bancaire local.

SYSTÈME BANCAIRE

Au 31 décembre 2015, le système bancaire du Gabon comprenait dix banques en activité, dont cinq banques locales et cinq filiales de groupes étrangers : Banque Gabonaise de Développement (BGD, dont le capital est détenu par l'État), Banque de l'Habitat du Gabon (BHG, également détenue par l'État), Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie du Gabon (BICIG),

BGFI Bank Gabon, Citibank, Ecobank Gabon, Orabank Gabon (anciennement Financial Bank Gabon), UBA Gabon Union Gabonaise de Banque (UGB) et enfin POSTBANK. Les trois premières banques du pays concentrent 75 % des actifs du secteur.

Neuf établissements de microfinance et huit compagnies d'assurances opèrent au Gabon et y jouent un rôle encore marginal, mais croissant en facilitant l'accès des ménages et des PME aux services financiers.

L'activité bancaire a renoué en 2015 avec une légère croissance. Le total de bilan a ainsi affiché une progression de 5 %, contre une contraction de 2,6 % en 2014. Toutefois, **cette progression est imputable aux opérations de trésorerie** augmentant tant à l'actif (+ 21,3 %) qu'au passif (+ 58,4 %), alors que tous les principaux postes du bilan ont enregistré une baisse en ligne avec le ralentissement de la croissance économique du pays. En effet, **les crédits à l'économie se sont contractés de 5,4 %** tandis que ceux octroyés à l'État ont enregistré une baisse de 8 %. **Les dépôts de la clientèle**, détenus majoritairement à vue, se **sont également réduits de 0,2 %**, dont une baisse de 0,8 % provenant du secteur privé.

Le système bancaire gabonais est demeuré bénéficiaire, avec un résultat net de 18,6 milliards, en baisse en 2015 de 42,7 % par rapport à 2014 du fait notamment de la diminution de 4,7 % des marges sur opérations clientèle (près de 60 % du PNB), de la hausse des frais généraux (+ 7,7 %). Par conséquent tous les indicateurs financiers se dégradent avec notamment un coefficient d'exploitation passant de 58,1 % à 61,2 % et un ratio de rendement des actifs tombant de 1,2 % à 0,6 %.

Situation simplifiée du système bancaire gabonais

(en milliards de francs CFA (XAF) courants)

ACTIF	2013	2014	2015	PASSIF	2013	2014	2015
Trésorerie et divers	888,8	821,5	996,1	Trésorerie et divers	348,9	233,5	369,8
Crédits à l'État	278,5	400,0	367,8	Dépôts de l'État	177,7	253,8	264,4
Crédits à l'économie	1 378,1	1 218,2	1 152,4	Dépôts du secteur privé	1 877,9	1 853,9	1 839,2
Créances douteuses nettes	30,9	65,4	84,9	Fonds propres	286,0	280,3	278,0
Valeurs immobilisées	114,2	116,4	150,2				
Total	2 690,5	2 621,5	2 751,4		2 690,5	2 621,5	2 751,4

Source : COBAC.

Le secteur bancaire gabonais est affecté par le ralentissement économique résultant de la baisse du cours du pétrole. La qualité du portefeuille s'est dégradée en 2015, les créances en souffrance représentant 9,6 % des crédits bruts (contre 8,1 % en 2014) et le taux de provisionnement revenant à 47,3 %, après 54 % en 2014. Le ratio de solvabilité moyen a ainsi continué à reculer, pour revenir à 8 % en 2015, après 9 % en 2014 et 12 % en 2013.

Quatre banques publiques présentent des fragilités. Les autorités ont ainsi été contraintes de procéder à la fermeture temporaire des filiales de la banque postale au cours du dernier trimestre 2015. Les trois autres banques sont sous administration provisoire et devraient faire l'objet de plans de restructuration dans les prochains mois.

L'inclusion financière a progressé ces dernières années mais reste insuffisante. En effet si le taux de bancarisation, mesuré par la part de la population ayant accès à un compte bancaire, atteint 38 %, selon la base de données *Financial Access Survey* du FMI, les crédits ne représentent que 15 % du PIB.

DÉVELOPPEMENT ET ENJEUX DE LONG TERME

Depuis 2009, les autorités ont adopté, dans la perspective d'une réduction de la rente pétrolière, un important train de réformes destinées à accroître de manière durable le potentiel de croissance du pays via une diversification du tissu économique et une amélioration du climat des affaires. Ce cadre stratégique, baptisé **Plan Stratégique Gabon Émergent** (PSGE) vise notamment à favoriser le développement des secteurs agricole, de 5 % à 20 % du PIB d'ici 2020, secondaire, en particulier les industries manufacturières, et tertiaire, notamment le tourisme. Son exécution s'appuie sur d'importants projets d'investissements publics, notamment en infrastructures, dont la mise en œuvre, qui dépend de

manière cruciale des financements publics, pourrait être ralentie par la crise pétrolière.

Une accélération des réformes structurelles apparaît également nécessaire afin d'améliorer le climat des affaires. Le Gabon apparaît à la 162^e place, sur 189 pays dans le rapport *Doing Business* de la Banque mondiale édition 2016, reculant de six places par rapport à l'édition 2015. Il demeure toutefois le pays membre de la CEMAC le mieux classé dans ce rapport.

Les efforts de relance de la production pétrolière et de diversification économique

Dans le cadre du programme Gabon Vert visant à promouvoir le développement agricole, **le programme coopératif Graine (Gabonaise des réalisations agricoles et des initiatives des nationaux engagés), a été lancé fin décembre 2014**, afin notamment d'accroître la surface des terres cultivables et de favoriser un « retour à la terre ». 475 engins agricoles commandés pour un total de 140 millions de dollars par la société de transformation agricole et de développement rural (Sotrader), partenariat public-privé entre l'État gabonais et le groupe singapourien Olam International, ont été livrés en novembre 2015, afin d'être distribués aux coopératives affiliées au programme Graine. Ce programme compte à fin 2015 près de 6 500 adhérents, et vise la mise en exploitation dans les cinq ans qui viennent de 200 000 hectares de terres morcelées en petites coopératives. Il s'agit du plus important investissement en matériel depuis la construction, lancée en 1978, du Transgabonais.

Principales productions

	2012	2013	2014	2015 ^{a)}
Pétrole (en millions de tonnes)	11,6	11,0	11,0	11,9
Prix du baril de pétrole gabonais (en dollars)	100,5	100,5	94,6	48,1
Prix moyen à l'export (milliers de FCFA/tonne)	374,3	362,2	341,0	207,7
Manganèse (en millions de tonnes)	3,0	4,2	3,9	4,3
Bois tropicaux				
Production de grumes (en millions de m ³)	1,9	1,8	2,3	2,4
Exportations de bois transformés (en millions de m ³)	1,4	1,4	1,9	2,0
Prix à l'exportation (en milliers de FCFA/m ³)	158,2	132,6	124,9	131,7

a) Chiffres provisoires.

Sources : BEAC, administrations nationales.

Dans le cadre de leur stratégie de transformation sur place des ressources naturelles afin de capturer une part plus importante de la valeur ajoutée, **les autorités gabonaises ont privilégié le développement de zones économiques spéciales**, bénéficiant d'exonérations fiscales, notamment à Franceville, sur l'Île Mandji, près de Port-Gentil et à Nkok, en partenariat avec des investisseurs internationaux. Dans cette dernière, en collaboration avec la société Olam, basée à Singapour, une surface de 1 126 ha a été affectée aux activités de transformation du bois. Deux plantations d'huile de palme de plus de 100 000 ha, ainsi qu'une plantation de caoutchouc de plus de 28 000 ha, ont également été lancées. Les coûts financiers de ces opérations sont estimés à environ 400 millions de dollars, principalement supportés par Olam, pour la zone économique spéciale de Nkok, et à 1 milliard de dollars pour les plantations d'huile de palme et de caoutchouc. L'usine de production d'huile de palme à Kango a été inaugurée en août 2015.

Dans le **secteur forestier**, qui constitue le premier employeur privé du pays avec environ 30 000 salariés, la production de grumes a progressé de 5 % à 1,9 million de m³ en 2015. Compte tenu de l'interdiction d'exportation de grumes non transformées, afin de rapatrier une part plus importante de la valeur ajoutée du secteur, la **Société nationale des bois du Gabon (SNBG) développe graduellement ses capacités de transformation des grumes sur le territoire** à destination des principaux industriels du secteur (groupe Rougier). La construction d'une troisième unité de transformation du bois, dont les activités principales seront le déroulage et la production de contreplaqué, est en cours depuis fin 2014 ; elle devrait permettre de porter la capacité de production de la SNBG à 250 000 m³ de bois par an.

La production de pétrole s'est accrue à 11,9 millions de tonnes, contre 11 millions de tonnes, interrompant temporairement le déclin observé à moyen et long terme. Au Gabon, le bassin sédimentaire susceptible de contenir des gisements de pétrole couvre une superficie de 247 000 km², 30 % *onshore* et 70 % *offshore*, dont moins de 50 % sont ouverts actuellement à l'exploration. En 2015, le poids du secteur pétrolier représente plus de 30 % du PIB nominal et les

réserves prouvées sont estimées à 2 milliards de barils, ce qui représente 0,1 % du total mondial. Ces réserves devraient permettre de poursuivre la production pendant environ 23 ans au rythme actuel, selon *BP Statistical Review*.

L'épuisement progressif des champs en exploitation a incité les autorités gabonaises à favoriser les investissements pour redévelopper certains champs en utilisant les progrès technologiques dans l'exploitation des gisements (Anguille et Torpille pour Total Gabon, Onal, Etekamba, Omoueyi, Kari, Nyanga Mayombe pour Maurel et Prom, etc.). Le puits « AGMN081 » de la phase 3 du projet de redéveloppement du champ d'Anguille a été livré et mis en production fin juillet 2015. En septembre et en octobre 2015, le premier puits de développement foré sur le champ pétrolier North Tchibala, le bloc North Tchibala 1-H, a été mis en activité par la société américaine Vaalco Energy, au rythme de 3 000 barils de bruts par jour, soit environ 1 million de barils par an.

Le potentiel de développement de la production de pétrole passe notamment par de nouvelles campagnes d'exploration en offshore profond. Les premières estimations feraient état de réserves qui pourraient aller jusqu'à 500 millions de barils équivalent pétrole. Suite à la passation de sept contrats d'exploration et de production pétrolière, en août 2014, pour une valeur de 1,1 milliard de dollars, des contrats d'ingénierie et de services ont été signés en 2015, à l'instar du contrat signé en août 2015 avec Wood Group, en collaboration avec la compagnie anglo-néerlandaise Shell.

En vue de garantir l'approvisionnement du marché local en produits pétroliers raffinés et de pallier les capacités insuffisantes de la société gabonaise de raffinage (Sogara), **une nouvelle raffinerie doit être construite à Port-Gentil**, en collaboration avec la branche ingénierie et construction du Sud-Coréen Samsung, et sous la forme d'une *joint-venture* implantée dans la zone économique à régime privilégié (ZERP) de l'Île Mandji. La nouvelle raffinerie, d'un coût de 1 000 milliards de francs CFA, devrait produire 60 000 barils par jour entre fin 2017 et début 2018. Les négociations entre l'État gabonais, la Gabon Oil Company (GOC) et Samsung C&T permettant la mise en œuvre de ce projet ont abouti en janvier 2016.

Après une forte baisse en 2014, à la suite d'un accident ferroviaire survenu au deuxième trimestre 2014, qui avait perturbé la production, **la production de manganèse a retrouvé en 2015 son niveau de 2013, pour s'établir à 4,3 millions de tonnes**, en augmentation de 12,5 % sur un an. Le potentiel productif du pays a augmenté de 40 % depuis 2013, avec à la mise en exploitation du gisement situé à Ndjolé par un partenariat établi en 2011 avec la Compagnie industrielle et commerciale des mines de Huazhou (CICMHZ).

Dans la zone minière de Moanda à Franceville, **un premier complexe de traitement du manganèse, détenu majoritairement par le groupe français Eramet et la société publique Comilog, a été inauguré en juin 2015**, représentant un investissement global de 240 millions d'euros. Approvisionné par le barrage hydroélectrique de Grand Poubara, ce site vise à assurer au Gabon la transformation du manganèse en manganèse-métal (20 000 tonnes annuelles attendues), en silicomanganèse (655 000 tonnes), générant pour le Gabon une valeur ajoutée plus importante que l'exportation du minerai brut. Un transfert de compétences est également effectué grâce à la fondation, en juin 2016, de l'École des Mines et de la Métallurgie de Moanda (Est), pour un investissement complémentaire de 20 millions d'euros.

S'agissant des autres industries extractives, la chute des prix des matières premières complique l'exploitation des gisements nécessitant des investissements importants et la mise en place des consortiums d'entreprises. Outre le report de l'exploitation des gisements de fer situés dans la région de Belinga, dont les réserves sont estimées à 1 milliard de tonnes, les négociations en cours pour l'exploitation du gisement polymétallique de Maboumine avec Eramet n'ont à ce jour pas encore abouti, la rentabilité du projet étant plus incertaine dans le contexte actuel.

La diversification économique du pays implique également des investissements importants dans les infrastructures

D'importants investissements ont été consentis dans les infrastructures routières et énergétiques, afin de réduire les goulets d'étranglement qui brident le développement de l'activité économique. Ainsi la société financière internationale (SFI) a octroyé

en juillet 2016 un financement de 52,5 millions d'euros à la Setrag, concessionnaire des chemins de fer du Gabon, pour accroître la capacité et améliorer l'efficacité du réseau ferroviaire. Proparco a apporté un prêt complémentaire de 32,5 millions d'euros à cette occasion. L'un des objectifs poursuivis est d'améliorer l'efficacité de l'axe ferroviaire majeur du pays, le Transgabonais, qui relie Libreville à Franceville sur 650 km, et les mines de fer et de manganèse du pays aux marchés internationaux.

Les travaux de construction du port minéralier multimodal rail-mer d'Owendo pourront être entamés dès le troisième trimestre de 2016, grâce à un prêt de 51,6 milliards de francs CFA, signé en janvier 2016, entre la Gabon special economic zone Mineral Port (GSEZ), la Banque de développement des États d'Afrique centrale (BDEAC) et la BGFIBank. D'un coût global de 75,6 milliards de francs, cette infrastructure, d'une superficie de 45 ha, sera composée d'un terminal minéralier de 25 ha d'une capacité maximale de 10 millions de tonnes, de même qu'un chantier naval, un terminal de pêche et un terminal d'agrégats étalé sur 20 ha.

Les investissements les plus significatifs dans le secteur de l'énergie concernent la mise en valeur du potentiel hydroélectrique du pays. Suite à sa mise en production en 2013, le barrage hydroélectrique du Grand Poubara, exploité par la firme chinoise Sinohydro, est en travaux afin d'étendre sa capacité de 160 MW à 240 MW. Les projets de construction des barrages hydroélectriques d'une capacité de 84 MW sur les chutes de l'Impératrice Eugénie et Fe 2 à Mitzic ont été réattribués à la société chinoise Synohydro, soutenus par un financement de l'Eximbank chinoise de 80 milliards et devraient démarrer au cours du premier semestre 2016. Enfin, un projet de modernisation de la centrale électrique au gaz d'Alenakiri (à Libreville), qui devrait doubler sa capacité à 70 MW, a été lancé.

Le développement du secteur des télécommunications devrait à terme être facilité par la connexion du pays au câble sous-marin de fibre optique ACE (Africa Coast to Europe), dont la station d'atterrissage en Afrique centrale est située près de Libreville et qui sera exploité dans le cadre d'un partenariat public-privé (PPP). Lancé en 2012, le projet du Backbone national gabonais (BNG), matérialisé par une boucle optique partant du point d'atterrissage

à Libreville, a pour objectif le déploiement du réseau à l'ensemble du territoire national. En avril 2015, l'opérateur d'infrastructures Axione (filiale de Bouygues Énergies et Services) a été désigné pour l'exploitation, la maintenance et la commercialisation de ses deux réseaux de fibre optique (terrestre et sous-marine). À fin 2015, 350 km de fibre optique ont été posés sur un total de 1 075 km prévus au titre du projet CAB4. Le coût du projet est évalué à 109 millions de dollars, dont 58 millions financés par la Banque mondiale et 51 millions par la République gabonaise

En 2015, de nombreux projets d'infrastructure ont été accélérés en vue de l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations 2017, notamment autour de Port-Gentil, capitale pétrolière du pays, tout particulièrement touchée par la baisse des cours des hydrocarbures : assainissements, bitumage, construction accélérée du stade, ouverture d'hôtels, services logistiques et de transport. L'aéroport international de Port-Gentil, une plate-forme financée par des fonds publics et la société Total à hauteur de 58 % et pouvant accueillir un million de passagers par an, a été inauguré en juin 2016.

Comptes nationaux du Gabon

(en milliards de FCFA (XAF) courants ; taux et variations en %)

	2012	2013	2014	2015 ^{a)}
Ressources	12 095,4	12 203,8	12 411,3	10 935,1
PIB nominal	9 094,4	9 352,1	9 392,8	8 163,7
<i>dont secteur pétrolier</i>	4 315,3	3 954,2	3 712,6	2 454,6
Importations de biens et services	3 001,0	2 851,7	3 018,5	2 771,4
Biens	1 800,6	1 725,8	1 825,1	1 645,9
Services	1 200,4	1 125,9	1 193,4	1 125,5
Emplois	12 095,4	12 203,8	12 411,3	10 935,1
Consommation finale	4 847,5	4 817,1	5 590,1	5 735,8
Publique	1 308,0	1 416,9	1 482,3	1 481,6
Privée	3 539,5	3 400,2	4 107,8	4 254,1
Formation brute de capital fixe ^{b)}	2 186,7	2 189,4	1 986,5	1 606,2
Publique	1 184,9	1 148,6	797,1	545,6
Privée	1 001,7	1 040,8	1 189,4	1 060,6
<i>dont secteur pétrolier</i>	526,1	486,0	534,6	353,5
Exportations de biens et services	5 061,2	5 197,3	4 834,7	3 593,2
Biens	4 846,3	4 959,7	4 586,4	3 343,0
Services	215,0	237,6	248,3	250,2
Épargne intérieure brute	4 246,9	4 535,0	3 802,7	2 428,0
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	2 060,2	2 345,6	1 816,2	821,8
Revenus des facteurs	- 794,0	- 938,5	- 873,7	- 595,8
Épargne intérieure nette	3 452,9	3 596,4	2 929,0	1 832,2
Taux d'investissement (en % du PIB)	24,0	23,4	21,1	19,7
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	5,0	6,3	4,3	3,1
Déflateur du PIB	- 4,2	- 5,3	- 0,3	8,6
Prix à la consommation en moyenne	2,7	0,5	4,7	- 0,3

a) Estimations.

b) Y compris variation de stocks.

Source : BEAC.

Tableau des opérations financières de l'État gabonais

(en milliards de francs CFA (XAF) courants)

	2012	2013	2014	2015 ^{a)}
Recettes totales	2 638,1	2 615,8	2 349,1	1 797,3
Recettes budgétaires	2 638,1	2 621,8	2 349,1	1 797,3
Recettes pétrolières	1 531,3	1 344,0	1 034,6	603,3
dont impôt sur les sociétés et redevance	679,0	575,5	461,9	265,6
Recettes non pétrolières	1 106,8	1 277,8	1 314,5	1 194,0
dont recettes non fiscales	59,1	64,8	122,2	151,3
Dons extérieurs (dont annulations PPTe et IADM)	0,0	- 6,0	0,0	0,0
Dépenses totales et prêts nets	2 458,3	2 468,0	2 119,9	1 889,3
Dépenses courantes	1 502,7	1 541,7	1 477,1	1 449,3
Salaires	514,6	552,8	691,3	714,7
Intérêts	87,1	151,7	110,8	172,3
Sur la dette intérieure	14,9	21,7	16,9	44,2
Sur la dette extérieure	72,2	130,0	93,9	128,1
Autres dépenses courantes	901,0	837,2	675,0	562,3
Dépenses en capital	1 033,1	1 025,7	631,1	453,0
Dépenses budgétaires	848,2	755,1	374,9	270,5
Dépenses financées sur emprunts extérieurs	184,9	270,6	256,2	182,5
Dépenses de restructuration	- 77,5	- 99,4	11,7	- 13,0
Prêts nets	0,0	0,0	0,0	0,0
Solde primaire (hors dons)^{b)}	436,9	554,4	579,3	218,6
Solde base engagements (dons compris)^{c)}	179,8	147,8	229,2	- 92,0
Arriérés	- 21,5	- 133,8	- 260,6	- 273,2
Arriérés intérieurs	- 21,5	- 133,8	- 280,2	- 258,8
Arriérés extérieurs	0,0	0,0	19,6	- 14,4
Solde (base caisse)^{d)}	158,3	14,0	- 31,5	- 365,2
Financement	- 158,3	- 14,0	31,5	365,2
Financement intérieur	- 402,3	- 502,7	- 14,0	154,4
Bancaire	- 24,5	- 333,7	50,9	339,5
Non bancaire	- 377,8	- 169,0	- 64,9	- 185,1
Financement extérieur	244,0	488,7	45,5	210,8
Tirages sur emprunts	456,2	995,1	256,2	478,8
Amortissements sur emprunts dette extérieure	- 212,2	- 506,4	- 210,7	- 268,0
Réaménagement de la dette extérieure	29,2	60,4	66,4	28,0
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	29,0	28,0	25,0	22,0
Recettes pétrolières	16,8	14,4	11,0	7,4
Dépenses courantes	16,5	16,5	15,7	17,8
Solde :				
budgétaire de base ^{e)}	4,0	4,5	5,2	1,1
base engagements (dons compris) ^{c)}	2,0	1,6	2,4	- 1,1
base caisse ^{d)}	1,7	0,1	- 0,3	- 4,5

a) Chiffres provisoires.

b) Solde primaire = recettes courantes – dépenses courantes (hors intérêts sur dette publique) – dépenses en capital (hors celles financées sur ressources extérieures) – dépenses de restructuration – prêts nets.

c) Solde (base engagements) = recettes totales (y c. dons) – dépenses totales.

d) Solde (base caisse) = solde (base engagements) + arriérés.

e) Solde budgétaire de base = recettes totales (hors dons) – dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures).

Source : BEAC.

Balance des paiements du Gabon

(en milliards de francs CFA (XAF) courants)

	2012	2013	2014	2015 ^{a)}
Transactions courantes	1 080,3	1 133,5	698,7	- 18,8
Balance commerciale	3 045,7	3 233,9	2 761,3	1 697,1
Exportations FOB	4 846,3	4 959,7	4 586,4	3 343,0
dont : pétrole	4 185,0	3 662,5	3 464,1	2 290,2
bois tropicaux	224,6	184,8	234,4	262,2
manganèse	314,1	442,4	376,9	349,3
autres	122,5	670,0	511,0	441,2
Importations FOB	- 1 800,6	- 1 725,8	- 1 825,1	- 1 645,9
dont : secteur pétrolier	- 631,4	- 583,2	- 616,6	- 404,1
secteur minier	- 31,7	- 62,4	- 62,1	- 61,6
secteur forestier	- 7,7	- 9,8	- 14,6	- 18,6
autres	- 1 129,8	- 1 070,5	- 1 131,9	- 1 161,6
Balance des services	- 985,4	- 888,3	- 945,1	- 875,3
dont : fret et assurance	- 317,2	- 266,9	- 297,8	- 267,7
voyages et séjours	- 242,7	- 276,1	- 293,0	- 286,4
services officiels	- 32,9	- 33,1	- 34,6	- 34,5
autres services privés	- 331,5	- 275,5	- 280,4	- 260,0
autres transports et autres assurances	- 61,1	- 36,7	- 39,3	- 26,7
Balance des revenus	- 794,0	- 938,5	- 873,7	- 595,8
Rémunération des salariés	- 8,3	- 7,8	- 7,8	- 9,2
Revenus des investissements	- 785,7	- 930,7	- 865,9	- 586,6
dont : intérêt dette extérieure publique	- 72,2	- 130,0	- 93,9	- 128,1
rémunération des investissements privés	- 726,9	- 844,3	- 818,2	- 500,5
Balance des transferts courants (nets)	- 185,9	- 273,6	- 243,8	- 244,8
Privés	- 83,9	- 141,0	- 143,1	- 145,2
Publics	- 102,0	- 132,6	- 100,7	- 99,6
Compte de capital et d'opérations financières	- 587,1	- 318,5	- 368,5	- 98,5
Compte de capital (net)	0,0	0,0	0,0	0,0
Publics	0,0	0,0	0,0	0,0
Privés	0,0	0,0	0,0	0,0
Comptes d'opérations financières (net)	- 587,1	- 318,5	- 368,5	- 98,5
Investissements directs	199,2	413,3	370,2	196,3
dont secteur pétrolier	210,5	243,0	267,3	176,7
Investissements de portefeuille	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres investissements	- 786,3	- 731,7	- 738,7	- 294,9
Erreurs et omissions	- 413,2	- 563,2	- 444,0	- 88,8
Solde global	80,0	251,8	- 113,8	- 206,1
Financement	- 80,0	- 251,8	113,8	206,1
Variations des réserves officielles				
(le signe « - » correspond à une hausse)	- 80,0	- 251,8	94,2	220,5
Financements exceptionnels	1 080,3	1 133,5	698,7	- 18,8
Variation des arriérés extérieurs				
(le signe « - » correspond à une baisse)	0,0	0,0	0,0	- 14,4

a) Chiffres provisoires.

Source : BEAC.

GUINÉE ÉQUATORIALE



Caractéristiques géographiques et humaines

Superficie : 28 051 km²

Population : 845 100 habitants (source : Banque mondiale, *World Development Indicators*). Densité : 30 habitants/km². Part de la population urbaine : 40,0 %. Taux de croissance démographique : 2,8 %. Langues officielles : espagnol, français.

Principales villes : Malabo (capitale administrative), Bata, Ebebiyin, Mongomo.

Régime politique : M. Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, au pouvoir depuis 1979, a été élu Président de la République en 1997 puis réélu en 2002, 2009 et le 24 avril 2016. Le paysage politique est dominé par le parti du Président, le Parti Démocratique de Guinée équatoriale (PDGE). En juin 2016, une nouvelle équipe gouvernementale a été nommée avec M. Francisco Pascual Obama Asue au poste de Premier ministre.

Accords internationaux : La Guinée équatoriale est membre de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) et de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC). Depuis le 23 juillet 2014, elle est également membre de plein droit de la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP).

Économie (2015)

PIB par habitant ¹⁾ : 11 762 dollars

Répartition du PIB par secteur d'activité ²⁾ :

Primaire	55,8 % (dont pétrole 53,7 %)
Secondaire	37,4 % (dont gaz 28,1 %)
Tertiaire	6,8 %

1) Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, avril 2016 ; en dollars courants.

2) Source : BEAC ; en prix constants.

Indicateurs de développement

Espérance de vie : 57,6 ans

Mortalité infantile : 9,6 %

Malnutrition infantile : 26,2 %

Alphabétisation des adultes : 94,5 %

Population en deçà du seuil de pauvreté ¹⁾ : nd

Inégalités de revenus (coefficient de Gini) : nd

Accès à l'eau potable : 47,9 %

Accès à l'électricité : 66,0 %

Indicateur de développement humain – Classement : 138^e/188

1) Moins de 1,25 dollar par jour.

Sources : PNUD (2015), Rapport mondial sur le développement humain et Banque mondiale (2016), World Development Indicators.

Faits saillants

- Grâce aux découvertes de pétrole au milieu des années quatre-vingt-dix, la Guinée équatoriale est devenue le troisième producteur de pétrole d'Afrique subsaharienne et le premier de la CEMAC. La Guinée équatoriale n'est cependant pas sortie de la récession où l'a plongée, en 2013, l'arrivée à maturité d'une partie de ses gisements de gaz et de pétrole, récession aggravée depuis mi-2014 par la chute des cours pétroliers mondiaux.
- En 2015, l'activité réelle s'est contractée de 6,4 % et le déficit des transactions courantes s'est creusé à 21,5 % du PIB. Le déficit budgétaire (base engagement hors dons) s'est établi à 5,1 % du PIB malgré des mesures de consolidation budgétaire, notamment de réduction de l'investissement public.
- Dans ce contexte, la précarité de la situation économique appelle les autorités à mettre en œuvre des efforts d'ajustement budgétaire drastiques, tout en affectant en priorité les ressources publiques à toute mesure susceptible de favoriser une diversification aussi rapide que possible de l'économie.

ACTIVITÉ ET PERSPECTIVES

L'économie a enregistré une forte récession en 2015, le PIB réel reculant de 6,4 % (après + 0,6 % en 2014 et - 8,0 % en 2013). **L'activité économique a lourdement pâti du recul de la production pétrolière** (de 13,2 à 12,1 millions de tonnes entre 2014 et 2015) **conjuguée à la chute des cours des hydrocarbures**. Le PIB pétrolier s'est inscrit en baisse de 8,9 % ; en dépit du recul de la demande intérieure, le PIB non pétrolier, a crû, quant à lui, de 2,5 %. Depuis 2013 et le début de la récession, le PIB par tête enregistré par la Guinée équatoriale a été divisé par deux, tombant à 11 762 dollars par an et par habitant.

L'effondrement des revenus pétroliers a eu de fortes répercussions négatives sur la **consommation privée qui a obéré la croissance réelle** (- 20,3 points). **L'investissement du secteur privé, et dans une moindre mesure, du secteur public ont également lourdement pesé sur l'activité économique**, avec des contributions négatives à la croissance réelle du PIB de, respectivement, - 11,2 et - 6,5 points, du fait notamment du repli des investissements réalisés dans le secteur pétrolier. Seul le solde commercial est parvenu à contribuer positivement à la croissance économique (à hauteur de 32,1 points), compte tenu d'un recul des importations en lien avec la baisse de l'investissement et de la consommation.

Du côté de l'offre, la contribution du secteur primaire à la croissance réelle est devenue négative (- 4,0 points), **en raison du repli de la production de pétrole et de gaz, les principaux champs étant devenus matures ou déclinants**. La contribution du secteur agricole qui ne représente qu'environ 1,2 % du PIB, est demeurée stable (+ 0,1 point), mais pourrait augmenter dans les années à venir par le biais de la production sylvicole. En effet, la production officielle de grumes a augmenté de 23,1 % en 2015 dans un contexte de bonne tenue des exportations de bois liée à l'augmentation de la demande de grumes de la Chine qui a décidé

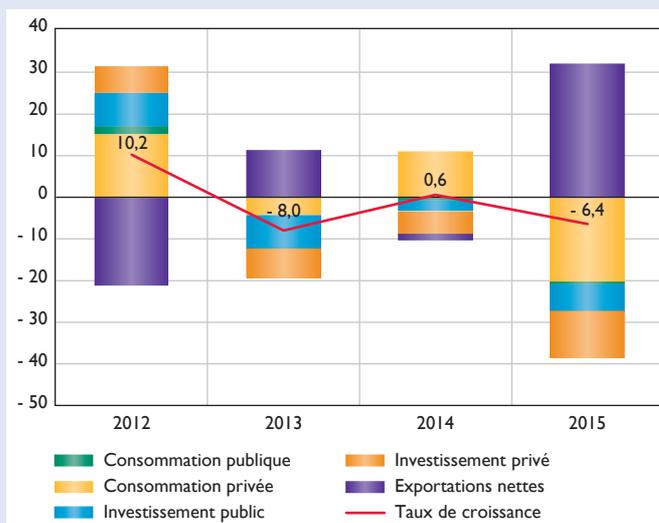
d'arrêter, d'ici à fin 2017, l'exploitation commerciale de ses forêts naturelles.

Pour la troisième année consécutive, **la contribution du secteur secondaire à la croissance a été négative** (- 3,5 points) **principalement en raison du repli du secteur gazier** (- 2,8 points) qui a pâti des effets de la baisse des cours mondiaux et du déclin de la production des sites existants. Le secteur de la construction et des travaux publics a également pesé sur l'activité (- 0,8 point) parallèlement à la contraction des investissements publics et privés.

Le secteur tertiaire (qui représente moins de 7 % du PIB) a contribué à la croissance économique à hauteur de 1,1 point, l'activité dans le secteur des services financiers et immobiliers (+ 0,3 point) et le secteur du commerce, de l'hôtellerie et de la restauration (+ 0,5 point) a progressé malgré la récession, notamment grâce à l'organisation, en début d'année, de la Coupe d'Afrique des nations de football.

L'année 2015 a été caractérisée par **un repli des pressions inflationnistes consécutif à celui de la demande intérieure, nonobstant une offre toujours contrainte, la Guinée équatoriale étant extrêmement dépendante de ses importations en**

Taux de croissance du PIB réel et contribution de ses composantes
(en %)



Source : BEAC.

produits alimentaires compte tenu d'un secteur agricole délaissé. La hausse de l'indice officiel des prix à la consommation est ressortie à 1,7 % en moyenne annuelle, après 4,3 % l'année précédente. L'inflation en glissement annuel a suivi une évolution similaire et s'est établie à 1,6 % en décembre 2015. Néanmoins, sur les cinq dernières années, l'évolution des prix en moyenne est demeurée sensiblement plus rapide en Guinée équatoriale (3,8 %) que dans l'ensemble de la CEMAC (2,8 %). Le système de collecte des prix et de confection de l'indice, outre qu'il ne couvre que les villes de Malabo et de Bata reste largement perfectible ce qui conduit à relativiser les enseignements que l'on peut tirer des évolutions de prix¹.

Selon la BEAC, **la Guinée équatoriale demeurerait en récession en 2016, avec une baisse attendue du PIB réel de 11,6 %**, expliquée par la faiblesse des cours internationaux des hydrocarbures qui conduirait à une nouvelle diminution des investissements publics, et par une nouvelle réduction de la production pétrolière (9,8 millions de tonnes prévues en 2016, contre 12,1 millions de tonnes en 2015).

Le recul de l'activité marqué par l'affaiblissement de la demande intérieure, contribuerait à **maintenir l'inflation en moyenne annuelle en dessous de la norme communautaire** (2,2 % attendus).

FINANCES PUBLIQUES

La baisse de 24,8 % des recettes pétrolières, qui représentaient 83,6 % des recettes budgétaires totales en 2014, résulte de la baisse des cours des hydrocarbures associée au recul de la production. Cette baisse n'a pas pu être compensée par **la hausse des recettes non pétrolières** (+ 20,9 %), atteinte grâce à un renforcement des mesures pour lutter contre la fraude fiscale et élargir l'assiette d'imposition, notamment en supprimant des exonérations douanières et en suscitant des revenus exceptionnels. Ainsi, l'administration fiscale et douanière a été réorganisée et un programme de renforcement des capacités humaines et technologiques a été lancé afin de

permettre un meilleur suivi du recouvrement effectif des recettes, notamment grâce à l'acquisition de Sydonia, un système de gestion de douanes automatisé développé par la CNUCED qui couvre la plupart des procédures de commerce extérieur. Une amnistie fiscale a été accordée afin d'inciter les opérateurs économiques à déclarer leurs revenus. Dans ce contexte, les recettes fiscales ont augmenté de 20,4 % malgré la récession : en particulier, l'impôt sur les sociétés non pétrolières et les impôts indirects ont crû de, respectivement, 53,0 % et 25,0 %.

Les dépenses budgétaires se sont également contractées de 24,8 %, en relation avec la réduction des dépenses en capital (- 29,7 %) parfois forcée par la décision d'arrêter certains chantiers, et des dépenses courantes (- 9,8 %). Toutefois, la masse salariale a continué à augmenter en 2015 (+ 7,4 %) ainsi que les transferts et subventions (+ 3,9 %).

Au total, l'exécution budgétaire a fait apparaître une diminution du déficit budgétaire (base engagements, hors dons), revenu à 261,4 milliards en 2015, soit 5,1 % du PIB, après 518,7 milliards en 2014 (6,4 % du PIB). Néanmoins, en raison de carences dans la gouvernance et la gestion des finances publiques et donc de l'importance des dépenses extrabudgétaires, ces résultats demeurent entourés d'un fort degré d'incertitude et le FMI a noté déjà l'apparition d'arriérés intérieurs en 2015. Ce déficit a été financé par des financements extérieurs nets de 24,3 milliards (131,9 milliards de tirages sur emprunts) et des financements intérieurs nets de 282,7 milliards. Afin d'éviter de puiser dans le Fonds pour les générations futures, dont l'encours demeure faible depuis sa création en 2002, la Guinée équatoriale a notamment fait appel aux avances statutaires de la BEAC (à hauteur de 516,7 milliards en 2015) pour ses besoins de trésorerie.

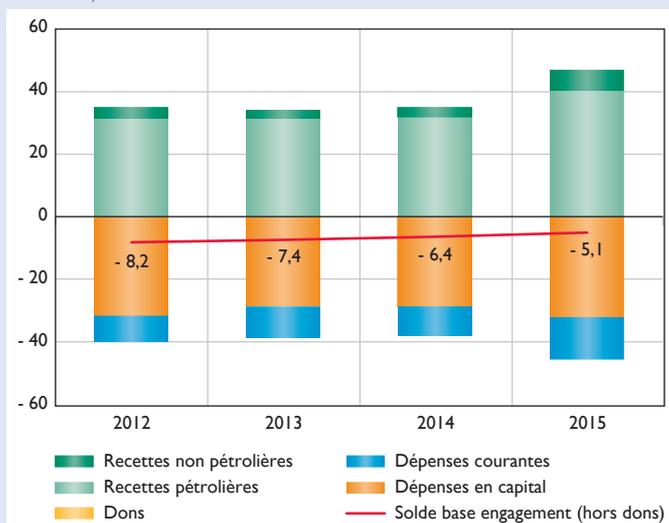
L'ampleur du déficit budgétaire hors pétrole qui s'est établi à 147,9 % du PIB non pétrolier met en relief la dépendance des finances publiques aux recettes pétrolières.

À l'issue des consultations menées en 2016 au titre de l'article IV, le FMI a observé que, malgré des efforts en matière d'ajustement budgétaire, les progrès ont été,

¹ L'amélioration des données statistiques de la Guinée équatoriale fait l'objet d'une assistance technique de la part d'Afritac, le centre régional du FMI, qui s'est concentrée en 2015 sur l'amélioration des statistiques des comptes nationaux.

Évolution du solde budgétaire

(en % du PIB nominal)



Source : BEAC.

Fortement dépendant de l'évolution des exportations d'hydrocarbures, l'excédent de la balance commerciale s'est contracté de 11,6 % du PIB en liaison avec la baisse de 41,1 % des exportations totales. La chute en valeur des exportations de pétrole (- 44,3 %) qui représentent près de 60 % des exportations totales, s'explique à la fois par un effet volume en relation avec la baisse de l'extraction et un effet prix. S'agissant du méthanol, le recul des exportations, de 45,6 % en valeur, provient de la baisse des volumes mais surtout de la baisse des cours à l'exportation. *A contrario*, les exportations de la filière bois ont augmenté (+ 28,7 %), la hausse de la production ayant plus que compensé la baisse des cours.

jusqu'à présent, insuffisants. Le FMI recommande de centrer les efforts sur la mobilisation des recettes non pétrolières en améliorant l'administration fiscale, notamment par la réorganisation des services douaniers et la création d'une unité spécialisée pour les plus gros contribuables. Le FMI préconise également de réduire le programme d'investissement public, en le centrant sur les projets les plus efficaces économiquement ou socialement. Selon la BEAC, en 2016, le déficit budgétaire base engagement hors dons pourrait atteindre plus de 20 % du PIB et serait financé par un recours accru à l'emprunt.

BALANCE DES PAIEMENTS ET DETTE EXTÉRIÈRE

En 2015, la balance des paiements s'est caractérisée par une aggravation du déficit des transactions courantes, qui s'est établi à 21,5 % du PIB, après 7,1 % du PIB un an auparavant. En effet, l'excédent de la balance commerciale a été divisé par plus de deux (2 174,8 milliards en 2015, contre 4 397,4 milliards en 2014), dans un contexte caractérisé par la chute des revenus pétroliers et un déficit structurel de la balance des services et des revenus.

Les importations ont reculé de 25,8 % en 2015, pour s'établir à 2 007,1 milliards, en liaison avec le recul de la demande intérieure dans tous les secteurs de l'économie, en particulier la contraction des investissements publics, qui ont un très fort contenu en importations. Les importations de biens d'équipement ont ainsi reculé de 34,1 % en un an, tandis que les importations du secteur pétrolier se repliaient de 37,1 %.

Le déficit de la balance des services s'est légèrement réduit en 2015, revenant de 1 380,7 milliards en 2014 à 1 204,9 milliards en 2015, essentiellement du fait de la baisse du fret et des services d'assurance, liée à celle des importations. Le déficit de la balance des revenus s'est également contracté (1 914,4 milliards, après 3 441,7 milliards un an auparavant), reflétant pour l'essentiel la moindre rémunération des investissements pétroliers (baisse des profits, moindre valorisation de la part de la production allant aux compagnies pétrolières).

Le solde du compte de capital et d'opérations financières s'est amélioré passant de 156,1 milliards en 2014 à 214,1 milliards en 2015, compte tenu, notamment, d'un accroissement des flux entrants d'investissements directs étrangers. Ceux-ci ont néanmoins été cinq fois inférieurs à ceux qui pouvaient être enregistrés en 2012.

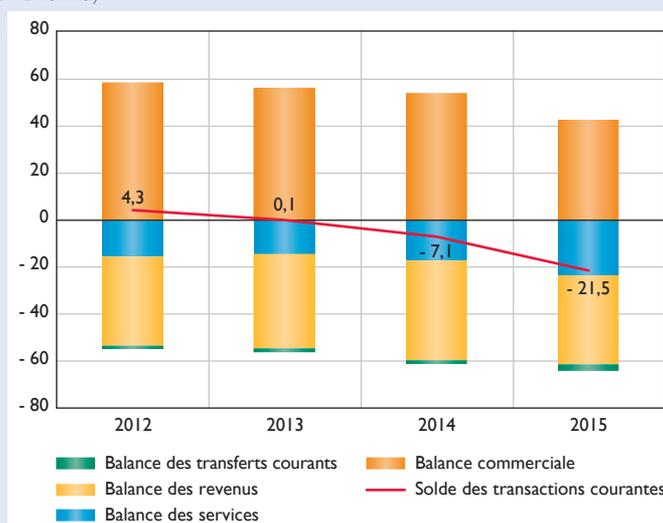
En définitive, le déficit global de la balance des paiements s'est accru de manière considérable, passant de - 586,5 milliards en 2014 à - 843,3 milliards en 2015. Il a été couvert par une ponction sur les réserves officielles de la zone du même montant. Selon la BEAC, à fin 2015, la contribution de la Guinée équatoriale aux réserves de la zone ne couvrait plus que 3,8 mois d'importations (6,1 mois un an auparavant) malgré la forte baisse des importations.

Pour 2016, la BEAC table sur une nouvelle détérioration du solde des transactions courantes (- 35,7 % du PIB) malgré une nouvelle baisse des importations, dans un contexte de recul de la production pétrolière. Les réserves de change officielles continueraient de diminuer et ne couvriraient plus que 3,5 mois d'importations.

À fin décembre 2014, la dette extérieure de la Guinée équatoriale s'élevait, selon les données du FMI², à plus de 1,0 milliard de dollars, en baisse de 27,0 % par rapport à 2013, grâce à des amortissements effectués et en l'absence de nouveaux tirages, du fait de la contraction du programme d'investisse-

Évolution de la balance des transactions courantes

(en % du PIB nominal)



Source : BEAC.

ments publics. L'absence de nouveaux tirages est néanmoins en contradiction avec les données budgétaires publiées par la Guinée équatoriale qui ont enregistré 390 milliards de nouveaux tirages. Cette contradiction apparente appelle à la prudence quant à l'interprétation des statistiques, susceptibles d'être significativement révisées. L'encours de la dette extérieure en 2014 représentait 6,2 % du PIB, après 8,1 % en 2013. L'essentiel de la dette extérieure correspond à des tirages sur la ligne de crédit de 2 milliards de dollars accordée par la banque chinoise Exim Bank en 2006, afin de financer des projets d'infrastructures.

Selon la dernière analyse de viabilité de la dette conduite par le FMI en 2016, le risque de surendettement du pays demeure faible et la dette extérieure soutenable à moyen terme. Toutefois, le FMI a noté que le principal aléa baissier pesant sur la croissance à court/moyen terme de la Guinée équatoriale consistait dans

Dette extérieure de la Guinée équatoriale

(encours en millions de dollars ; indicateurs de dette en %)

	2011	2012	2013	2014
Dette à court et long terme	1 210,0	1 676,8	1 400,1	1 021,8
Dette à long terme	1 210,0	1 676,8	1 400,1	1 021,8
Dette publique garantie	1 210,0	1 676,8	1 400,1	1 021,8
Dette privée non garantie	0,0	0,0	0,0	0,0
Recours aux crédits du FMI	0,0	0,0	0,0	0,0
Dette à court terme	0,0	0,0	0,0	0,0
Pour mémoire : service de la dette à long terme	18,7	119,1	398,1	334,9
Arriérés sur principal de dette à long terme	15,1	93,9	352,6	307,6
Arriérés d'intérêts sur dette à long terme	3,6	25,3	45,5	27,4
Indicateurs de dette				
Dette extérieure/exportations de biens et services	6,9	9,0	9,0	7,1
Dette extérieure/PIB	6,6	8,5	8,1	6,2
Service payé de la dette/exportations de biens et services	0,1	0,6	2,6	2,3
Service payé de la dette/recettes budgétaires	0,3	1,9	7,3	6,4

Source : FMI.

2 Du fait de son niveau de richesse par habitant et de la faible importance du stock de sa dette, la Guinée équatoriale n'est pas éligible à l'initiative PPTe. En outre, la Guinée équatoriale n'est plus tenue de fournir ses données de dette à la Banque mondiale, le pays figurant depuis 2009 dans la catégorie des pays à revenus élevés et c'est pourquoi la source FMI est utilisée pour ce pays.

un ajustement budgétaire insuffisant face à la faiblesse prolongée des cours du pétrole, qui conduirait à une accumulation d'arriérés et de dette publique.

SYSTÈME BANCAIRE

Le système bancaire équato-guinéen était composé, au 31 décembre 2015 de cinq banques en activité, dont 4 filiales de groupes étrangers : BGFI Bank Guinée Équatoriale (BGFI GE), CCEI Bank Guinée Équatoriale (groupe Afriland), Société Générale de Banques en Guinée Équatoriale (SGBGE), ECOBANK GE qui a démarré ses activités au cours de l'année et Banco Nacional de Guinea Ecuatorial (BANGE), dont le capital est détenu majoritairement par l'État.

Le total des bilans bancaires cumulés s'est contracté en 2015 de 9,2 % (après une progression de 5,1 % en 2014) même si les crédits à l'État (qui restent infimes) et à l'économie ont crû, respectivement, de 32,3 % et 22,1 %. La baisse du total de bilan est reflétée à l'actif par la baisse de la trésorerie (- 30,7 %) et au passif par la baisse des dépôts (- 22 %) de l'État et du secteur privé (- 8,8 %). Il en est ressorti mécaniquement une forte progression du taux d'intermédiation bancaire (crédits bruts/dépôts) traditionnellement faible qui est passé de 55,5 % à 74,7 %, se rapprochant de la moyenne observée en Zone CEMAC (82,1 %). Cette évolution traduit, par ailleurs, une moindre surliquidité du secteur bancaire équato-guinéen.

Les résultats nets ont régressé de 24 % du fait notamment d'une baisse des marges sur opérations avec la

clientèle (- 22,8 %) et de la hausse du provisionnement. Les indicateurs de gestion se sont tous détériorés : le coefficient d'exploitation est passé de 37,9 % à 46,7 %, le taux de marge nette de 21,8 % à 19,5 % et le coefficient de rentabilité de 11,2 % à 9,8 %.

Le ratio moyen de solvabilité était à fin 2015 de 24 % (25 % en 2014) largement supérieur à la moyenne observée en CEMAC (14 %) mais l'exposition des banques est très concentrée sur quelques clients.

La qualité du portefeuille de crédits s'est encore améliorée en 2015. L'augmentation de 1,5 % des créances en souffrance brutes a largement été compensée par la progression plus importante des crédits bruts (+ 17,8 %) et la hausse du provisionnement (+ 14,5 %) qui ont conduit à une évolution favorable des ratios mesurant la qualité du portefeuille. Toutefois, les créances en souffrance brutes sont demeurées à un niveau élevé à 17,9 % des crédits bruts (20,8 % en 2014) et ont été provisionnées à hauteur de 51,4 % (45,6 % en 2014). En comparaison, les créances en souffrance représentent 12,5 % des crédits bruts en CEMAC et sont provisionnées à 58,4 % (59,4 en 2014).

Les crédits représentent 23,5 % du PIB (18,6 % en CEMAC). Selon le FMI, en 2016, l'accumulation des arriérés de paiement par l'État se répercuterait négativement sur la qualité des actifs bancaires. Par ailleurs, le FMI exprime de sérieux doutes sur le taux de prêts non performants officiellement annoncé en raison de lacunes possibles dans le processus de classification des actifs et des pratiques de refinancement par les banques de leurs créances douteuses.

Situation simplifiée du système bancaire équato-guinéen

(en milliards de francs CFA courants)

Actif	2013	2014	2015	Passif	2013	2014	2015
Trésorerie et divers	1 238,8	1 217,0	843,2	Trésorerie et divers	41,2	119,9	135,2
Crédits à l'État	4,0	4,7	6,2	Dépôts de l'État	220,3	503,7	392,9
Crédits à l'économie	688,4	803,5	981,0	Dépôts du secteur privé	1 616,8	1 335,2	1 218,0
Créances douteuses nettes	115,4	115,8	104,9	Capitaux permanents	233,4	260,9	268,9
Valeurs immobilisées	65,2	78,9	79,8				
Total	2 111,8	2 219,7	2 015,2	Total	2 111,8	2 219,7	2 015,2

Source : COBAC.

DÉVELOPPEMENT ET ENJEUX DE LONG TERME

La découverte de pétrole en Guinée équatoriale, au milieu des années quatre-vingt-dix, a permis le décollage économique du pays qui a enregistré un taux de croissance moyen annuel de plus de 40 % au cours de la décennie 1995-2005. Entre 2005 et 2012, la croissance est restée vigoureuse, l'activité économique enregistrant, en moyenne, une croissance supérieure à 3 % chaque année. Dans le même temps, le PIB par habitant a également fortement augmenté, jusqu'à atteindre plus de 23 000 dollars par an et par habitant en 2012, propulsant la Guinée équatoriale au rang des pays à revenu intermédiaire selon la classification de la Banque mondiale, loin devant les autres pays de la CEMAC, dont le PIB moyen par habitant est inférieur à 5 000 dollars. Mais l'arrivée à maturation d'une partie des gisements de gaz et de pétrole, conjuguée, depuis mi-2014, à la chute des cours pétroliers mondiaux, a précipité l'économie du pays dans une période de décroissance rapide.

En outre, la croissance de la Guinée équatoriale, au cours des vingt dernières années, ne s'est pas traduite par un développement humain simultané : en 2015, selon le PNUD (Programme des Nations unies pour le Développement), la Guinée équatoriale se classait 138^e sur 188 pays en termes d'indicateur de développement

humain, un niveau inférieur à celui qu'impliquerait son niveau de revenu par tête.

En 2007, le gouvernement a adopté un plan national de développement économique et social « *Guinée équatoriale 2020* », visant à faire du pays une économie émergente à l'horizon de 2020. Le plan s'est traduit par une **politique d'investissement public très ambitieuse** permettant de doter le pays d'infrastructures de transport, de s'urbaniser et de développer l'accès à l'électricité et l'eau potable. Néanmoins, **les indicateurs sociaux ont stagné** ce qui a justifié, au cours des dernières années, **une réorientation des dépenses publiques en faveur de l'éducation et de la santé afin de développer le capital humain du pays.**

Depuis que plusieurs zones d'extraction *offshore* (notamment Zafiro, Okoumé, Ceiba et Jade) sont arrivées à maturité, la situation économique ne peut plus dépendre seule des revenus d'exploitation des hydrocarbures. **D'environ 430 000 barils par jour en 2007, la production a chuté à quelque 240 000 barils en 2015.** Plus particulièrement, entre 2014 et 2015, la production de pétrole brut s'est inscrite en baisse de 8,8 % passant en un an de 13,2 à 12,1 millions de tonnes. La Guinée équatoriale demeure le premier producteur de pétrole de la CEMAC mais serait dépassée par le Congo en 2016.

Principales productions

	2012	2013	2014	2015 ^{a)}
Pétrole brut				
Production (millions de tonnes)	14,9	13,0	13,2	12,1
Production (milliers de barils/jour)	300,3	261,4	265,6	242,3
Prix moyen à l'export (milliers FCFA/tonne)	379,1	363,5	335,0	204,6
Prix du baril de pétrole équato-guinéen (dollars)	101,3	100,3	92,5	47,2
Méthanol et autres gaz				
Production (milliers de tonnes)	8 552,7	6 327,7	6 320,9	5 627,2
Exportations (milliers de tonnes)	8 552,7	6 327,7	6 320,9	5 627,2
Bois (grumes)				
Production (milliers de m ³)	301,3	291,0	455,8	561,4
Exportations (grumes, sciages et dérivés) (milliers de m ³)	301,3	288,4	320,6	394,8
Prix à l'exportation (milliers de FCFA/m ³)	77,0	63,1	58,3	60,9

a) Chiffres provisoires.

Sources : BEAC, administrations nationales.

Les réserves prouvées, de 100 millions de tonnes, ne représentent plus qu'environ huit ans de la production actuelle malgré la découverte, par Noble Energy, de pétrole en *offshore* dans le puits d'exploration I-7 du bloc I dans la zone de Carla Sud.

Dans ce contexte, en 2015, huit nouveaux contrats d'exploration d'hydrocarbures ont été signés, dont quatre *onshore* (Rio Muni, partie continentale). En outre, en juin 2016, le gouvernement a lancé un appel à propositions international (dénommé « EG Round 2016 ») pour 37 blocs pétroliers terrestres et maritimes. Les autorités équato-guinéennes y soulignent le taux de réussite des

travaux de forage : 48 découvertes d'hydrocarbures sur 114 puits d'exploration creusés, soit un taux de réussite de 42 %, contre une moyenne mondiale de 20 %. La Guinée équatoriale met également en avant son projet de développement d'infrastructures énergétiques, y compris dans le stockage, la pétrochimie et la liquéfaction de gaz naturel, qui soutiendront et encourageront l'exploration et la production.

La production gazière suit également une tendance baissière (- 34,2 % entre 2012 et 2015) alors que la Guinée équatoriale comptait compenser la production déclinante des champs de pétrole par la progression des volumes de production de gaz, encouragée par le développement des activités de liquéfaction du gaz naturel. Selon les estimations de la BEAC, la production gazière ne rebondirait pas à court terme malgré l'annonce par le groupe Heerema Fabrication de l'achèvement de l'installation de la plate-forme Alba B3 qui permettra à la société Marathon Oil d'exploiter le champ gazier *offshore* d'Alba, (bloc A12), situé à 20 km de l'île de Bioko.

En dépit des efforts pour renforcer les infrastructures, les performances de croissance des secteurs hors pétrole ont été faibles. **La diversification économique et l'essor du secteur privé constituent pourtant des facteurs indispensables pour l'avenir du pays.** Dans le cadre du plan national, à l'horizon 2020, la relance de cinq secteurs a été jugée prioritaire : le secteur halieutique qui pourrait créer jusqu'à 60 000 emplois, l'agriculture (qui ne représente plus que 1,2 % du PIB car délaissée après la découverte du pétrole) qui devrait être capable d'assurer la sécurité alimentaire du pays, le secteur des services, en particulier le tourisme et les services financiers, la pétrochimie et enfin les mines. Parallèlement, le FMI recommande notamment une accélération des réformes afin d'assouplir les règles de création d'entreprises et le marché du travail, de réduire les obstacles à la circulation des personnes et des biens et de renforcer le rôle du secteur bancaire dans le financement du secteur privé. Le pays pâtit en effet toujours d'une gouvernance et d'un climat des affaires invalidants : la Guinée équatoriale occupait la 180^e position sur 189 pays selon le rapport *Doing Business* 2016 de la Banque mondiale.

Comptes nationaux de la Guinée équatoriale

(en milliards de francs CFA (XAF) courants ; taux et variations en %)

	2012	2013	2014	2015 ^{a)}
Ressources	15 228,4	12 647,2	12 249,2	8 363,0
PIB nominal	10 110,9	8 589,7	8 120,7	5 106,9
<i>dont secteur pétrolier</i>	8 743,2	7 313,0	6 805,8	3 760,0
Importations de biens et services	5 117,5	4 057,5	4 128,5	3 256,1
Biens	3 525,2	2 774,2	2 704,4	2 007,1
Services	1 592,3	1 283,3	1 424,1	1 249,0
Emplois	15 228,4	12 647,2	12 249,2	8 363,0
Consommation finale	981,7	1 281,4	1 617,2	1 393,8
Publique	532,6	597,2	542,7	482,2
Privée	449,0	684,2	1 074,4	911,6
Formation brute de capital fixe ^{b)}	4 718,7	3 718,5	3 486,8	2 743,1
<i>dont secteur pétrolier</i>	3 208,1	2 457,2	2 338,3	1 643,1
Publique	1 510,6	1 261,3	1 148,5	1 100,1
Privée	1 031,7	814,2	708,1	641,4
Exportations de biens et services	9 528,1	7 647,3	7 145,2	4 226,0
Biens	9 486,6	7 605,0	7 101,8	4 181,9
Services	41,4	42,3	43,4	44,1
Épargne intérieure brute	9 129,3	7 308,2	6 503,5	3 713,0
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	4 410,6	3 589,8	3 016,7	969,9
Revenus des facteurs	- 3 852,3	- 3 429,9	- 3 441,7	- 1 914,4
Épargne intérieure nette	5 276,9	3 878,4	3 061,9	1 798,7
Taux d'investissement (en % du PIB)	46,7	43,3	42,9	53,7
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	10,2	- 8,0	0,6	- 6,4
Déflateur du PIB	5,7	- 7,7	- 6,0	- 32,8
Prix à la consommation (en moyenne)	3,6	3,0	4,3	1,7

a) Estimations.

b) Y compris variation de stocks.

Source : BEAC.

Tableau des opérations financières de l'État équato-guinéen

(en milliards de francs CFA (XAF) courants)

	2012	2013	2014	2015 ^{a)}
Recettes totales	3 194,7	2 688,5	2 583,4	2 070,7
Recettes budgétaires	3 194,7	2 694,5	2 583,4	2 070,7
Recettes pétrolières	2 852,5	2 446,6	2 302,4	1 731,1
dont impôt sur les sociétés et redevance	742,8	676,1	605,2	610,4
Recettes non pétrolières	342,2	247,9	281,0	339,6
dont recettes non fiscales	129,7	97,9	103,5	119,4
Dons extérieurs	0,0	- 6,0	0,0	0,0
Dépenses totales et prêts nets	4 023,5	3 329,1	3 102,1	2 332,1
Dépenses courantes	815,4	871,9	763,8	689,1
Salaires	99,8	109,5	125,8	135,0
Intérêts	31,8	37,7	50,0	29,1
Sur la dette intérieure	0,4	4,8	34,0	14,0
Sur la dette extérieure	31,4	33,0	16,0	15,1
Autres dépenses courantes	683,8	724,6	588,0	525,0
Dépenses en capital	3 208,1	2 457,2	2 338,3	1 643,1
Dépenses budgétaires	3 208,1	2 457,2	2 336,7	1 643,1
Dépenses financées sur emprunts extérieurs	0,0	0,0	1,6	0,0
Dépenses de restructuration	0,0	0,0	0,0	0,0
Prêts nets	0,0	0,0	0,0	0,0
Solde primaire (hors dons) ^{b)}	- 797,4	- 601,6	- 501,1	- 246,3
Solde base engagements (dons compris) ^{c)}	- 828,8	- 640,6	- 518,7	- 261,4
Arriérés	0,0	0,0	0,0	0,0
Solde (base caisse) ^{d)}	- 828,8	- 640,6	- 518,7	- 261,4
Financement	828,8	640,6	518,7	261,4
Financement intérieur	880,0	671,4	281,4	237,1
Bancaire	43,2	- 93,9	524,2	633,0
Non bancaire	836,8	765,3	- 242,8	- 395,9
Financement extérieur	- 51,2	- 30,8	237,3	24,3
Tirages sur emprunts	0,0	160,1	385,6	131,9
Amortissements sur emprunts dette extérieure	- 51,2	- 190,9	- 148,3	- 107,5
Réaménagement de la dette extérieure	0,0	0,0	0,0	0,0
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	31,6	31,4	31,8	40,5
Recettes pétrolières	28,2	28,5	28,4	33,9
Dépenses courantes	8,1	10,2	9,4	13,5
Solde :				
budgétaire de base ^{e)}	- 8,2	- 7,4	- 6,4	- 5,1
base engagements (dons compris) ^{c)}	- 8,2	- 7,5	- 6,4	- 5,1
base caisse ^{d)}	- 8,2	- 7,5	- 6,4	- 5,1

a) Chiffres provisoires.

b) Solde primaire = recettes courantes – dépenses courantes (hors intérêts sur dette publique) – dépenses en capital (hors celles financées sur ressources extérieures) – dépenses de restructuration – prêts nets.

c) Solde (base engagements) = recettes totales (dons compris) – dépenses totales.

d) Solde (base caisse) = solde (base engagements) + arriérés.

e) Solde budgétaire de base = recettes totales (hors dons) – dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures).

Sources : BEAC, FMI, administrations économiques et financières nationales.

Balance des paiements de la Guinée équatoriale

(en milliards de francs CFA (XAF) courants)

	2012	2013	2014	2015 ^{a)}
Transactions courantes	431,2	8,7	- 573,6	- 1 097,0
Balance commerciale	5 961,5	4 830,8	4 397,4	2 174,8
Exportations FOB	9 486,6	7 605,0	7 101,8	4 181,9
<i>dont : pétrole brut</i>	5 663,6	4 728,0	4 426,2	2 466,4
<i>méthanol</i>	3 242,1	2 300,3	2 117,5	1 151,2
<i>bois</i>	23,2	18,2	18,7	24,0
<i>cacao</i>	0,1	0,1	0,2	0,2
<i>café</i>	0,2	0,2	0,2	0,2
Importations FOB	- 3 525,2	- 2 774,2	- 2 704,4	- 2 007,1
<i>dont : secteur pétrolier</i>	- 757,3	- 597,6	- 519,7	- 470,8
<i>produits pétroliers</i>	- 210,1	- 178,5	- 168,7	- 106,1
<i>biens d'équipement</i>	- 2 270,6	- 1 730,0	- 1 751,8	- 1 155,2
Balance des services	- 1 550,9	- 1 241,0	- 1 380,7	- 1 204,9
<i>dont : fret et assurance</i>	- 528,5	- 415,8	- 405,3	- 300,7
<i>voyages et séjours</i>	- 111,1	- 103,0	- 105,8	- 108,3
<i>services officiels</i>	- 8,8	- 8,6	- 8,2	- 8,1
<i>autres services privés</i>	- 863,4	- 683,7	- 832,3	- 767,2
<i>autres transports et autres assurances</i>	- 39,1	- 30,0	- 29,1	- 20,6
Balance des revenus	- 3 852,3	- 3 429,9	- 3 441,7	- 1 914,4
Rémunération des salariés	- 86,4	- 80,6	- 83,0	- 85,0
Revenus des investissements	- 3 766,0	- 3 349,3	- 3 358,6	- 1 829,3
<i>dont : intérêts de la dette extérieure publique</i>	- 31,4	- 33,0	- 16,0	- 15,1
<i>intérêts de la dette extérieure privée</i>	- 3 737,7	- 3 319,8	- 3 346,4	- 1 818,3
Balance des transferts courants (nets)	- 127,0	- 151,2	- 148,7	- 152,5
Secteur privé	- 131,3	- 143,5	- 152,9	- 156,8
Secteur public	4,3	- 7,7	4,3	4,3
Compte de capital et d'opérations financières	866,1	- 104,7	156,1	214,1
Compte de capital (net)	0,0	0,0	0,0	0,0
Publics	0,0	0,0	0,0	0,0
Privés	0,0	0,0	0,0	0,0
Comptes d'opérations financières (net)	866,1	- 104,7	156,1	214,1
Investissements directs	502,8	275,2	78,8	110,6
<i>dont secteur pétrolier</i>				
Investissements de portefeuille	0,8	0,8	1,0	1,0
Autres investissements	362,5	- 380,7	76,3	102,5
Erreurs et omissions	- 669,0	76,5	- 169,0	39,5
Solde global	628,4	- 19,5	- 586,5	- 843,3
Financement	- 628,4	19,5	586,5	843,3
Variations des réserves officielles	- 628,4	19,5	586,5	843,3

a) Chiffres provisoires.
Source : BEAC.



Caractéristiques géographiques et humaines

Superficie : 1 284 000 km²

Population : 14 millions d'habitants. Densité : 11 habitants/km². Part de la population urbaine : 22,1 %. Taux de croissance démographique : 3 %. Langues officielles : français, arabe.

Principales villes : N'Djamena (capitale administrative), Sarh, Moundou, Abéché.

Régime politique : M. Idriss Déby Itno a été élu pour la première fois à la présidence de la République en 1996 et réélu pour un cinquième mandat en avril 2016. Un nouveau gouvernement a été formé en février 2016 avec, à sa tête, Albert Pahimi Padacké qui a remplacé Kalzeubé Pahimi Deubet, Premier ministre depuis novembre 2013. Des élections législatives devraient avoir lieu au plus tard en 2017.

Accords internationaux : Le Tchad est membre de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) et de la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD).

Économie (2015)

PIB par habitant ¹⁾ : 942 dollars

Répartition du PIB par secteur d'activité ²⁾ :

Primaire	46,9 % (dont pétrole : 17,9 %)
Secondaire	12,2 %
Tertiaire	40,9 %

1) Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, avril 2016 ; en dollars courants.

2) Source : BEAC ; en prix constants.

Indicateurs de développement

Espérance de vie : 51,6 ans

Mortalité infantile : 14,7 %

Malnutrition infantile : 38,7%

Alphabétisation des adultes : 37,3 %

Population en deçà du seuil de pauvreté ¹⁾ : 36,5 %

Inégalités de revenus (coefficient de Gini) : 43,3

Accès à l'eau potable : 50,8 %

Accès à l'électricité : 6,4 %

Indicateur de développement humain – Classement : 185^e/188

1) Moins de 1,25 dollar par jour (enquête 2010).

Sources : PNUD (2015), Rapport mondial sur le développement humain et Banque mondiale (2016), World Development Indicators.

Faits saillants

- La croissance économique a nettement ralenti, passant de 6,9 % en 2014 à 2,5 % en 2015, sous l'effet d'un double impact : la baisse continue des revenus du pétrole, d'une part et la dégradation de la situation sécuritaire, d'autre part (afflux de réfugiés déplacés du Nord Soudan, du Nigeria et de la Centrafrique, attaques de Boko Haram qui désorganisent le commerce transfrontalier avec le Cameroun et le Nigeria).
- Le déficit budgétaire a été stabilisé à 1,8 % du PIB base engagement (hors dons). La réduction des recettes pétrolières et la hausse des dépenses de sécurité ont été compensées par une diminution des autres dépenses courantes et des investissements publics. Cependant, la forte dégradation des termes de l'échange a profondément creusé le solde courant qui a enregistré un déficit de 1 230 milliards de francs CFA, soit 16,9 % du PIB, contre 11,7 % l'année précédente.

- Selon le FMI, le risque de surendettement du Tchad reste élevé, l'effet des allègements de dette, et notamment de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) ayant été neutralisé par un réendettement rapide, tant auprès des banques et du marché sous-régionaux qu'auprès de créanciers émergents et privés.
- Les défis du développement du Tchad, pays pauvre, enclavé au milieu d'une région instable, sont immenses. Les revenus pétroliers constituent une opportunité de relever ces défis, à condition de préparer la diversification de l'économie.

ACTIVITÉ ET PERSPECTIVES

La croissance économique a nettement ralenti en 2015, pour s'établir à 2,5 %, après 6,9 % en 2014, en raison principalement de l'effet de la baisse des revenus pétroliers.

La consommation intérieure, et notamment publique, a été fortement affectée par la chute des revenus générés par l'exploitation pétrolière.

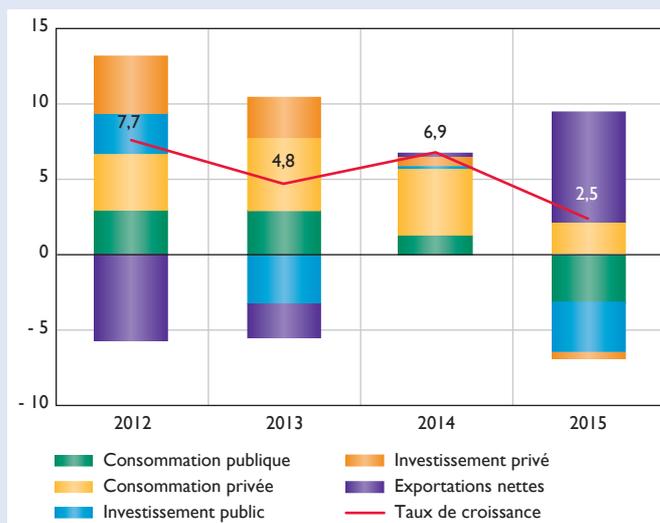
La consommation privée s'est maintenue et a continué de contribuer positivement à la croissance du PIB, à hauteur de 4,4 points. En revanche, la consommation publique s'est fortement contractée, affectant négativement la croissance en 2015 (-3,2 points). Les fortes contraintes pesant sur les finances publiques se sont également traduites par un recul des investissements publics, dont la contribution a été fortement négative (-3,3 points, après +0,3 point en 2014), tandis que les investissements privés, pour l'essentiel ceux du secteur pétrolier apportaient une contribution négative à la croissance (-0,5 point) pour la première fois en plus de dix ans.

Les exportations nettes ont contribué positivement à la croissance à hauteur de 7,3 points de PIB en 2015, reflétant essentiellement un accroissement des volumes d'exportations, lié à l'essor de la production tchadienne. En dépit du recul des cours du pétrole, la production de pétrole tchadienne a continué d'augmenter, passant de 38,4 millions de tonnes en 2014 à 52,2 millions en 2015, par le biais

de la montée en puissance de nouveaux champs pétroliers. Cela explique l'accroissement de la contribution du secteur primaire à la croissance économique (à 4,6 points en 2015, comparé à 3,7 points en 2014). À l'inverse, affectée par une pluviométrie défavorable, l'agriculture a pesé sur l'activité (-0,7 point après +1 point en 2014), tandis que l'élevage et la sylviculture ont maintenu une contribution positive.

Pénalisé par le recul des investissements publics et pétroliers, le secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP) a fortement pesé sur la croissance (avec une contribution de -1,7 point après +1,1 point en 2014), entraînant l'ensemble du secteur secondaire (-1,4 point, après +1,4 point en 2014).

Taux de croissance du PIB réel et contribution de ses composantes (en %)



Source : BEAC.

La contribution du secteur tertiaire à la croissance réelle a également été négative en 2015 (- 0,8 point) après + 1,6 point en 2014, du fait d'un ralentissement de l'activité des secteurs des transports et des télécommunications et d'un recul du commerce dans certaines régions du pays où les circuits de distribution ont été perturbés par la détérioration des conditions de sécurité.

En moyenne annuelle, les prix à la consommation ont progressé de 3,7 % en 2015, après une hausse modérée de 1,7 % en 2014¹. La désorganisation des flux commerciaux intérieurs et transfrontaliers avec le Cameroun et le Nigeria, combinée à la baisse de la production agricole, s'est traduite par une recrudescence des tensions inflationnistes.

Selon les prévisions de la BEAC, l'activité économique devrait fortement ralentir en 2016, avec une croissance de 0,5 % du fait principalement d'une baisse de la production de pétrole estimée à 11,3 %.

Le niveau général des prix devrait progresser à un rythme de 3,9 % en moyenne annuelle : les prix alimentaires devraient se renchérir du fait d'une pluviométrie défavorable déjà constatée pour la campagne agricole en cours et, de manière générale, d'une demande qui reste relativement soutenue.

Selon ses dernières estimations, le FMI prévoit une récession de 1,1 % en 2016. Le PIB pétrolier devrait reculer de 4,8 % et le PIB non pétrolier de 0,3 %. Au premier trimestre 2016, les recettes pétrolières (déduction faite des remboursements des avances de ventes de pétrole) n'atteignaient pas plus de 0,4 % du PIB non pétrolier, soit cinq fois moins que la moyenne de ces dernières années. L'État devrait donc accélérer la réduction des dépenses par rapport au budget 2016 et continuer à accumuler des arriérés intérieurs à l'égard de ses fournisseurs (estimés à 280 milliards au premier trimestre 2016) ce qui pourrait pénaliser davantage encore l'économie tchadienne.

¹ L'évolution des prix à la consommation en 2014 et 2015 diffère sensiblement, comme dans les autres pays pétroliers de la CEMAC, de celles du déflateur du PIB, qui prend en compte la forte dégradation des termes de l'échange survenue en 2014 et 2015, liée à la baisse des prix du pétrole.

La position extérieure devrait rester faible en 2016 avec seulement une amélioration progressive de la balance commerciale à partir de 2017. Les investissements directs étrangers dans le secteur pétrolier, toujours en phase d'expansion au Tchad, devaient constituer une source clé de financement externe, mais liée aux évolutions des cours mondiaux du pétrole.

La situation financière du Tchad reste précaire et soumise à des aléas climatiques et sécuritaires, qui peuvent être source de tensions sociales et politiques de nature à déstabiliser la vie économique.

FINANCES PUBLIQUES

En dépit d'une forte contraction des revenus pétroliers, le déficit (base engagements, hors dons) s'est globalement maintenu à 1,8 % du PIB en 2015 contre 2,1 % en 2014. Le déficit hors pétrole s'est fortement contracté, passant de 10,2 % à 6,7 % du PIB non pétrolier.

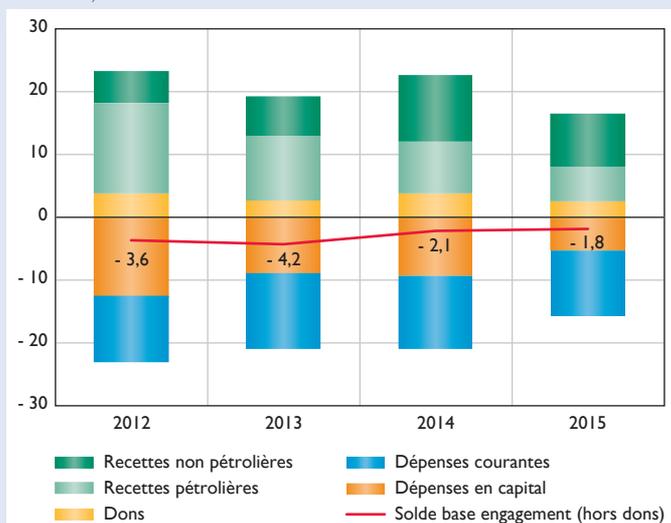
L'année a surtout été marquée tant par la forte baisse **des recettes budgétaires pétrolières (- 36,5 % en un an) due à la chute des cours mondiaux de pétrole, que par celles des recettes non pétrolières (- 23 %)**. Les recettes totales ont diminué de 29 % par rapport à 2014 et leur part dans le PIB est passée de 18,7 % à 13,9 %.

La baisse des recettes non pétrolières est imputable à un fort recul des recettes fiscales (impôts sur le revenu des sociétés et des personnes physiques notamment), qui ont baissé de 11 % en 2015. Ce recul de la collection d'impôts n'a été que partiellement contrebalancé par une forte hausse des recettes douanières (+ 77,5 % sur un an pour atteindre le niveau historique de 159 milliards) en lien avec la forte augmentation des taxes et frais de douanes décidée par le gouvernement fin 2014. Les recettes non pétrolières et non fiscales, provenant notamment de ventes d'actifs publics, ont augmenté significativement, mais sont restées marginales en niveau, passant de 19,7 milliards en 2014 à 28 milliards en 2015.

Les autorités tchadiennes ont réalisé un ajustement budgétaire substantiel pour tenter d'endiguer le reflux des recettes. Les engagements totaux de dépenses ont été baissés de 28,1 % en un an, pour

Évolution du solde budgétaire

(en % du PIB nominal)



Sources : BEAC.

s'établir à 1 140,4 milliards. Selon les autorités, les dépenses courantes ont enregistré une baisse de 13,5 % notamment du fait des actions menées par les autorités pour compresser la masse salariale (- 18,1 %). En particulier, l'informatisation de certains circuits de dépenses et notamment de ceux en lien avec la rémunération des fonctionnaires ont permis de mettre en évidence et de supprimer un certain nombre de salariés fictifs.

Les dépenses militaires se sont contractées de 4,2 % en 2015, à 99 milliards, malgré une hausse de 6,2 % des dépenses de personnel (à hauteur de 71,4 milliards). Les autorités tchadiennes estiment les dépenses mensuelles liées aux opérations militaires dans les pays frontaliers (Cameroun, Nigeria) dans le cadre de la lutte contre Boko Haram à 12 millions de dollars, soit environ 85 milliards pour l'année 2015.

Les dépenses en capital, tant budgétaires que financées sur ressources extérieures, ont diminué de 46,5 % et sont passées de 702,5 milliards à 375,9 milliards. La mission FMI de juillet 2016 laisse supposer une révision de ces chiffres et une majoration à venir des dépenses réelles, même si l'effort des autorités tchadiennes reste conséquent, puisque les dépenses totales seraient passées de 29,6 % du PIB non pétrolier en 2014 à 21,4 % en 2015.

Au total, les sources officielles tchadiennes annoncent un déficit budgétaire (base caisse, dons compris) de 107,6 milliards, soit 1,5 % du PIB en 2015, tandis que les services du FMI tablent sur **un déficit de 5,2 %, incluant une accumulation d'arriérés internes et pour la première fois, externes.**

Ce déficit a été couvert avant tout par le système financier de la zone. Le Tchad a notamment utilisé la totalité de son plafond d'avances auprès de la BEAC qui lui a accordé, en sus, 140 milliards en septembre 2015 par le biais d'avances statutaires et exceptionnelles pour faire face aux chocs externes impactant le pays. La BEAC aura ainsi octroyé au Tchad 265,9 milliards de francs CFA, soit près de 4,5 % du PIB non pétrolier.

Après une hausse temporaire en septembre 2015 sous l'effet des avances statutaires exceptionnelles, les dépôts du gouvernement tchadien à la BEAC ont reculé, passant de 119,3 milliards à fin 2014 à 93,4 milliards à fin 2015. Par ailleurs, l'État tchadien a émis des obligations et des bons du Trésor sur le marché régional pour un montant de 281,3 milliards. Ce volume d'émission a été le plus important de la zone CEMAC, représentant près de la moitié du montant total des émissions de la zone en 2015. Ce placement a, pour l'essentiel, servi à échanger la dette publique non négociable et à payer certaines créances sur le point de faire un contentieux, sans parvenir à enrayer l'accumulation d'arriérés intérieurs, comme extérieurs, qui s'élevaient en 2015 selon les autorités à un total de 76,9 milliards.

Afin de couvrir des besoins de financement estimés à au moins 200 milliards par le FMI, **une loi de finances rectificative pour 2016 a été adoptée en mai 2016, prévoyant de nouvelles réductions de dépenses, essentiellement d'investissement**, mais incluant les remboursements d'arriérés intérieurs de 65 milliards et préservant les dépenses sociales. La couverture de l'écart résiduel serait notamment assurée par la poursuite des émissions nettes de titres publics, le soutien du FMI et l'appel à d'autres bailleurs de fonds (pour environ 70 milliards, soit 1,4 % du PIB non pétrolier). La vente

de la part de l'État tchadien dans les champs pétroliers de la CNPCI (China National Petroleum Company International), si elle se concrétisait, pourrait rapporter 300 milliards d'ici à la fin de l'année 2016.

Depuis août 2014, le Tchad a accès à une facilité élargie de crédit (FEC) du FMI dans le cadre d'un accord triennal. En avril 2015, suite à une première revue satisfaisante réalisée par les services du FMI, le pays a bénéficié d'un nouveau tirage de 26,64 millions de droits de tirage spéciaux (DTS) portant le total des décaissements à 53,93 millions de DTS depuis la signature de l'accord en 2014 sur un montant décaissable de 106,56 millions de DTS (soit plus de 87 milliards de francs).

BALANCE DES PAIEMENTS ET DETTE EXTÉRIÈRE

Le solde des transactions courantes s'est dégradé en 2015, enregistrant un déficit de 1 229,0 milliards, en progression de plus de 300 millions, à 16,9 % du PIB, après 11,7 % en 2014. Les échanges extérieurs du Tchad ont été affectés par une très forte dégradation des termes de l'échange (une chute estimée à 45,8 % par les services de la BEAC) due pour l'essentiel à la baisse des prix du pétrole tchadien.

L'excédent de la balance commerciale s'est considérablement réduit à 18,1 milliards, soit 0,2 % du PIB, contre 4,3 % en 2014, du fait de la baisse de 17,1 % des exportations (1 554,1 milliards) en lien principalement avec la baisse de 18,9 % de la valeur des exportations de pétrole. Cette baisse reflète l'effet conjugué d'une forte progression des volumes exportés (+ 42 %) mais d'une baisse moyenne de 43 % du prix du pétrole tchadien. Le contexte sécuritaire a, par ailleurs, fortement impacté les volumes des exportations de bétail (- 30,1 %) et conduit à une baisse de 47,9 % des exportations en valeur.

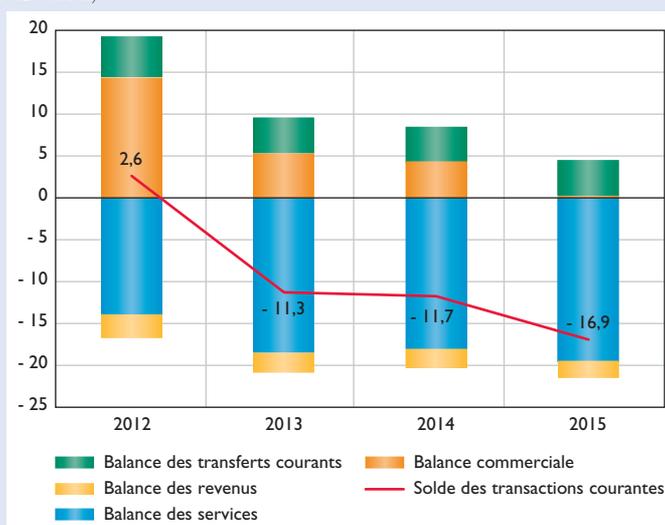
Dans le même temps, le déficit de la balance des services s'est modérément creusé, passant de 1 377,2

à 1 416,5 milliards, principalement dû aux catégories « autres services et autres transports et assurances ». En revanche, le déficit de la balance des revenus s'est sensiblement réduit, s'établissant à 145,8 milliards en 2015, contre 171,1 milliards l'année précédente. Cette amélioration reflète pour l'essentiel la baisse des rapatriements des recettes des compagnies pétrolières, affectées par la baisse du cours du pétrole.

Le compte de capital et des opérations financières a dégagé un excédent de 539,7 milliards en 2015, après 738,1 milliards en 2014, soit une baisse de 26,9 % et ce, en dépit du retour des investissements directs (576,4 milliards en 2015). En 2014, les investissements directs étrangers avaient été nuls en raison du désinvestissement de la société Chevron dans le consortium pétrolier le plus important du pays, parts qui avaient été rachetées par l'État tchadien. Bien que l'investissement des compagnies pétrolières soit appelé à diminuer en 2016, les investissements directs étrangers pourraient continuer d'augmenter avec la cession par l'État de parts dans ses gisements pétroliers. D'autre part, les allègements de dettes et les dons d'investissements contribuent également à financer le déficit courant. Les chiffres du compte de capital 2015 sont encore provisoires et restent soumis à une interprétation prudente.

Évolution de la balance des transactions courantes

(en % du PIB nominal)



Source : BEAC.

Dettes extérieures du Tchad*(encours en millions de dollars ; indicateurs de dette en %)*

	2011	2012	2013	2014
Dettes à court et long terme	2 346,20	2 379,40	2 922,20	2 857,40
Dettes à long terme	2 235,20	2 264,70	2 829,30	2 752,10
Dettes publiques garanties	2 235,20	2 264,70	2 829,30	2 752,10
Dettes privées non garanties	0	0	0	0
Recours aux crédits du FMI	91,3	87,2	84,5	97,6
Dettes à court terme	19,7	27,5	8,4	7,7
<i>Dont arriérés d'intérêts sur dette à long terme</i>	<i>7,7</i>	<i>8,5</i>	<i>8,4</i>	<i>7,7</i>
Pour mémoire :				
Arriérés sur principal de dette à long terme	39,2	44,6	44,6	41,4
Indicateurs de dette				
Dettes extérieures/exportations de biens et services	55,6	46,1	69,5	68,1
Dettes extérieures/PIB	19,1	17,1	19,7	18,5
Service payé de la dette/exportations de biens et services	2,0	1,6	2,9	3,0
Service payé de la dette/recettes budgétaires	2,9	3,1	4,9	4,4

Sources : BEAC et Banque mondiale.

Au total, le déficit du solde global des paiements s'est creusé de 21,4 à 1 095,7 milliards. La contribution du Tchad aux réserves officielles de la CEMAC ne représentait que 1,4 mois d'importations de biens et de services à fin 2015, contre 3,6 à fin 2014. Selon les estimations de la BEAC, elles devraient représenter 0,4 mois d'importations fin 2016.

Selon les statistiques de la Banque mondiale, la dette extérieure du Tchad, essentiellement contractée à long terme, s'est élevée 2 857,4 millions de dollars à fin 2014, en légère baisse par rapport à 2013 (- 2,2 %). Le ratio de dette extérieure sur PIB s'est établi à 18,5 % en baisse de 1,2 point par rapport à fin 2013. Le poids du service de la dette a légèrement augmenté par rapport à l'année précédente, pour représenter 3,0 % des exportations (2,9 % en 2013) et 4,4 % des recettes budgétaires (4,9 % en 2013).

Suite à l'atteinte par ce pays du point d'achèvement de l'initiative renforcée en faveur des PPTE en avril 2015, le Tchad a bénéficié d'un allègement de sa dette de 1,1 milliard de dollars de la part du FMI, de la Banque mondiale et de la Banque africaine de développement, et de 62,6 millions de la part des créanciers du Club de Paris.

Enfin, les autorités du Tchad ont conclu un accord en novembre 2015 avec la société anglo-suisse Glencore (qui assure 8 % de la production de pétrole brut tchadien) pour rééchelonner les avances sur ventes

de pétrole que l'État avait contracté avec cette société en 2013 et 2014. L'accord prévoit une fusion des deux avances en un seul prêt avec une maturité rallongée de deux ans.

Selon l'analyse de la viabilité de la dette (AVD) réalisée par le FMI en décembre 2015, le risque de surendettement extérieur du Tchad reste néanmoins élevé, l'effet des allègements de dette ayant été neutralisé par un réendettement rapide, notamment auprès de créanciers privés, et par la baisse des recettes pétrolières.

Si la viabilité de la dette à moyen et à long terme n'est pas remise en cause pour l'instant, la capacité de remboursement du Tchad est obérée à court terme (2015-2017) par la baisse des recettes pétrolières.

Le FMI recommande de continuer d'améliorer la gestion des finances publiques et de la dette. À cet égard, il sera important d'assurer le bon fonctionnement des unités interministérielles de coordination de la dette qui ont été réformées récemment afin de renforcer les capacités d'enregistrement et de suivi de la dette publique. À ce titre, le FMI salue la décision des autorités de publier des rapports annuels sur la gestion de la dette à partir de 2016, et d'apporter des améliorations institutionnelles à la gestion des arriérés de dépenses conformément aux recommandations fournies récemment par le FMI dans le cadre de son assistance technique.

SYSTÈME BANCAIRE

À fin décembre 2015, le système bancaire était composé de neuf banques : Banque Agricole et Commerciale (BAC), Banque Commerciale du Chari (BCC), la Banque Sahélo-Saharienne pour l'Investissement et le Commerce (BSIC), Commercial Bank Tchad (CBT), l'Orabank Tchad, l'Ecobank Tchad, l'Oceanic Bank (agrée en 2008, mais dont les activités n'ont toujours pas démarré), la Société Générale Tchad (SGT) et l'UBA Tchad, les cinq dernières étant des succursales de groupes étrangers. Le secteur bancaire tchadien est très concentré : près des deux tiers du total

Situation simplifiée du système bancaire tchadien

(en milliards de XAF)

Actif	2013	2014	2015	Passif	2013	2014	2015
Trésorerie et divers	259,8	311,7	360,0	Trésorerie et divers	79,1	114,2	177,1
Crédits à l'État	60,4	47,7	42,1	Dépôts de l'État	187,7	146,1	145,7
Crédits à l'économie	426,6	498,5	495,6	Dépôts du secteur privé	457,1	591,1	590,6
Créances douteuses nettes	23,5	31,1	56,8	Fonds propres	105,3	107,3	120,7
Valeurs immobilisées	58,9	69,6	79,5				0,0
Total	829,2	958,7	1 034,1	Total	829,2	958,7	1 034,1

Source : COBAC.

des actifs sont aux mains de trois banques commerciales. Les deux plus grandes banques sont des filiales de banques étrangères, et l'État détient, dans quatre autres banques, une participation allant de 20 à 62 % du total de leur capital. La profondeur du système financier et l'inclusion financière restent très faibles au Tchad. Le taux de bancarisation est de 12 % au Tchad, comparé à 34,2 % de moyenne en Afrique subsaharienne. Les crédits bruts ont représenté 9,1 % du PIB (après 8,3 % en 2014) très en deçà du taux moyen constaté en CEMAC (18,6 %) et pour l'ensemble de l'Afrique subsaharienne (29 %).

En outre, plus d'une centaine d'institutions de microfinance sont répertoriées au Tchad, la plupart sous forme de petites coopératives, mais leurs activités sont limitées et parfois inexistantes dans certaines régions rurales. À fin 2015, le secteur de la microfinance comptait, selon les estimations du FMI, environ 200 000 bénéficiaires, avec un stock de crédit d'environ 18 milliards de francs CFA.

En 2015, le total des bilans bancaires cumulés a connu une progression de 7,9 %, pour atteindre 1 034,1 milliards. Cette progression a reflété un accroissement de la trésorerie (+ 15,5 %), des valeurs immobilisées et des créances brutes. Les crédits à l'État ont diminué alors que les banques tchadiennes ont largement souscrit des titres d'État : l'encours de ces titres est passé de 47,9 milliards en 2014 à 112,4 milliards en 2015. Au passif, les opérations de trésorerie (+ 15,5 %) et les fonds propres (+ 12,5 %) ont enregistré de fortes progressions alors que les dépôts de l'État et de la clientèle privée sont restés globalement stables.

Du fait du renforcement des fonds propres, le ratio de solvabilité moyen s'est légèrement apprécié à 15 % au Tchad (contre 14 % en 2014), soit 1 point au-dessus de la moyenne dans la zone CEMAC.

Dans un contexte macroéconomique de plus en plus difficile, la qualité du portefeuille de crédit s'est fortement dégradée en 2015. Les créances en souffrance brutes ont progressé de 49,5 %, pour représenter 18,9 % des crédits bruts (après 13,3 % en 2014) et le taux de provisionnement s'est abaissé, passant de 62,9 % à 54,8 %.

La rentabilité s'est également détériorée au cours de l'année 2015 avec des résultats nets passant de 12,4 à 7,8 milliards, du fait d'une progression des frais généraux (de 10,2 %) et des provisions, malgré le recul du taux de provisionnement (30,2 %). L'analyse des indicateurs de rentabilité laisse apparaître une dégradation du coefficient de rentabilité, qui est passé de 14,2 % à 8,9 %, du taux de marge nette, de 16,3 % à 9,4 %. Enfin le coefficient d'exploitation s'est stabilisé à 49,3 %.

Le FMI note une fragilité accrue du système bancaire tchadien dans son rapport d'août 2016. Les banques commerciales sont fortement exposées au secteur public et l'analyse du FMI suggère que les ratios de solvabilité et de liquidité seraient vulnérables aux risques de crédit dans le cas d'un choc pétrolier persistant.

DÉVELOPPEMENT ET ENJEUX DE LONG TERME

La découverte du pétrole et le lancement de son exploitation au début des années 2000 a donné à ce pays pauvre et enclavé une opportunité de développement, mais l'a aussi rendu très dépendant de ses revenus pétroliers. Le Tchad a rejoint l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) en 2003. Auparavant, l'économie tchadienne reposait essentiellement sur l'agriculture et le produit intérieur brut (PIB) avoisinait les 220 dollars par habitant. En 2015, le PIB s'est établi à 942 dollars par habitant, un niveau plus

de quatre fois supérieur, mais inférieur aux 1 236 dollars par tête enregistré en 2014. Le secteur primaire a pesé pour près de la moitié de la valeur ajoutée du pays, soit 20 points de plus qu'au début des années 2000, tandis que la part du secteur secondaire est tombée autour de 12 %. Depuis 2014, la chute des cours du pétrole et ses conséquences sur l'économie réelle du pays ont clairement mis l'accent sur la nécessité de penser à la période de « l'après-pétrole », en accélérant la diversification de l'économie.

Le Plan national de développement (PND) ², établi pour la période 2012-2015 et dont le montant global était estimé à 3 730 milliards, a pour objectif de promouvoir la diversification, la croissance économique et la création d'emplois. Les priorités en lien avec ces axes stratégiques sont la mécanisation et l'intensification de l'agriculture, en vue de renforcer la sécurité alimentaire, la fourniture de services au secteur de l'élevage, le développement de la formation professionnelle, l'amélioration du climat des affaires et le développement des infrastructures, qui devrait faciliter l'intégration régionale. Le développement de l'agriculture est jugé primordial par les autorités en vue de renforcer la sécurité alimentaire tandis que celui des infrastructures de réseaux devrait faciliter l'intégration régionale.

Le plan a permis, avec plus ou moins de succès, de soutenir et développer le secteur agricole. Plusieurs projets visant à améliorer la gestion des ressources en eau, à généraliser l'utilisation d'engrais et de tracteurs et à fournir des services vétérinaires ont été réalisés. Dans le cadre du Plan, près de 300 points d'eau supplémentaires ont été installés pour les éleveurs, mais les investissements dans les systèmes d'irrigation ont été suspendus en raison d'irrégularités dans la passation des marchés. Entre 2012 et 2014, 4 000 tonnes d'engrais, 2 500 tonnes de semences améliorées et 2 513 tracteurs ont été mis à la disposition des agriculteurs. Par ailleurs, des progrès ont été réalisés eu égard au taux de vaccination des animaux d'élevage contre les maladies contagieuses, se situant actuellement à près de 20 % (15 % en 2012).

En 2015, les bonnes performances enregistrées par la filière coton, qui fait vivre près de 3 millions de

Principales productions et prix d'achat aux producteurs

	2012	2013	2014	2015 ^{a)}
Pétrole brut (millions de barils)	41,3	34,8	38,4	52,2
Pétrole brut (millions de tonnes)	5,7	4,8	5,3	7,2
Prix du baril de pétrole tchadien (dollars)	101,2	104,6	91,2	43,5
Prix moyen à l'export (milliers FCFA/tonne)	371,9	371,8	324,3	185,2
Coton-graine (milliers de tonnes)	87,9	82,2	142,3	151,7
Prix d'achat aux producteurs (francs CFA/kg)	215,0	240,0	240,0	240,0
Mil et sorgho (milliers de tonnes)	1 715,9	1 354,8	1 616,4	1 427,5
Manioc (milliers de tonnes)	189,5	224,0	166,9	141,0
Arachide (milliers de tonnes)	964,0	965,2	791,1	720,1
Canne à sucre (milliers de tonnes)	275,0	334,3	288,3	292,1
Gomme arabique (milliers de tonnes)	24,2	31,3	45,5	47,0
Bétail (cheptel en milliers de têtes)	20 416,1	20 914,3	22 724,6	22 979,1

a) Chiffres provisoires.

Sources : BEAC, administrations nationales.

personnes, résultent de la poursuite des efforts de modernisation du secteur entrepris par les autorités, notamment par le biais de projets de modernisation des filatures, en partenariat avec l'Inde (filatures de Sahr). La production de gomme arabique a également progressé (+ 3,3 %) de manière notable, atteignant 47 000 tonnes en 2015, grâce à l'amélioration des techniques de cueillette des gommiers et des circuits de collecte et de stockage de la production.

Le secteur de l'élevage, qui procure des revenus directs ou indirects à 40 % de la population, en dépit des perturbations qu'il a subies du fait du contexte d'insécurité affectant les couloirs de transhumance du Tchad et des pays limitrophes, a continué de contribuer positivement à la croissance en 2015.

Depuis l'élaboration du plan gouvernemental, le développement des infrastructures a sensiblement progressé, notamment grâce aux recettes pétrolières qui ont favorisé des investissements d'infrastructures liés à la logistique des liens commerciaux (bitumage des routes, augmentation de la capacité de production électrique, etc). Entre 2012 et 2014, l'Indice de performance logistique de la Banque mondiale est passé de 2,0 à 2,5, rapprochant ainsi le Tchad de la moyenne d'Afrique subsaharienne et améliorant son rang de la 141^e place en 2007 à la 112^e place en 2014.

² Le PND fait suite à la première stratégie nationale de réduction de la pauvreté (SNRP 1) de 2003 à 2006, et à la deuxième stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté (SNRP 2) couvrant la période 2008-2011. Le plan 2016-2020 est en cours d'élaboration.

Cependant, en dépit d'une augmentation sensible des flux d'investissements au cours des dernières années, le stock d'investissements reste faible en comparaison internationale et le déficit d'infrastructures persiste.

En 2015, malgré la très forte réduction des investissements publics, des projets d'infrastructure se sont poursuivis pour désenclaver le pays et dynamiser les échanges commerciaux. La construction par l'entreprise SORUBAT de la route de Massakory-Ngouri, longue de 85 kilomètres, et constituant une section de la route transsaharienne qui devra relier à terme le Tchad aux ports de l'Afrique du Nord (Algérie et Tunisie), a démarré le 18 septembre 2015 et devrait être achevée fin 2018. Les travaux d'un coût de 49,8 milliards sont cofinancés par la Banque islamique de développement et l'État tchadien. Les travaux d'aménagement et de bitumage de la route Sarh-Kyabé, longue de 102 kilomètres, ont été achevés en octobre 2015 et devraient permettre le désenclavement de cette zone de production agro-pastorale, la facilitation de la mobilité des personnes et du transport des marchandises. Le coût global des travaux, estimé à environ 61 milliards, a été cofinancé par l'État tchadien et l'Union européenne.

Par ailleurs, les projets relatifs au bitumage d'une partie de la route Kélo-Palla et à la mise aux normes internationales des aéroports d'Am-Djarras, de Faya Largeau et de Moundou ont pu faire l'objet d'un accord de financement en février 2016 pour un total de 110 milliards, dont 50 milliards provenant de la BDEAC et le solde prêté par un *pool* bancaire local.

La production de pétrole reste une ressource majeure pour le Tchad, avec le meilleur ratio réserves/production des pays de la CEMAC. Au rythme de production de 2015, les réserves connues représentent en effet cinquante-deux ans de production. La production de pétrole a connu une progression de 35,8 % en 2015, pour s'établir à 7,2 millions de tonnes, après 5,3 millions en 2014, grâce notamment à la montée en puissance de nouveaux gisements avec la mise en exploitation des champs de Badila et Mangara opérés par Glencore (qui a racheté Caracal en 2014), pour une production de 40 000 à 50 000 barils par jour. Selon la BEAC, la production annuelle du champ de Badila aurait atteint 1,0 million de tonnes à fin 2015. La production est principalement assurée par le consortium ESSO (Exxon-Pétrobras-État tchadien qui a racheté en 2014 les parts détenues par Chevron). La baisse importante des cours du pétrole brut a conduit au ralentissement de l'activité d'exploration, très coûteuse. Par conséquent, les

compagnies pétrolières ont focalisé leurs investissements sur l'exploitation des champs existants et ont augmenté leurs productions, palliant de ce fait, en partie, l'effet de la baisse des prix sur les recettes pétrolières.

La réactivation du champ de Bongor (d'une capacité de 80 000 barils par jour), qui avait fait l'objet d'une suspension des activités suite à un contentieux entre la compagnie chinoise CNPCI et les autorités tchadiennes en 2014, a aussi contribué à la hausse de la production en 2015. La raffinerie de Djarmaya, détenue à 60 % par la CNPCI et à 40 % par l'État, et disposant d'une capacité de 20 000 barils par jour, est alimentée chaque jour à hauteur de 15 000 barils de brut. L'objectif des autorités est de porter les capacités de traitement de la raffinerie à 50 000 barils par jour. Mais les perspectives du secteur à moyen terme sont mitigées. En raison de la baisse du prix du pétrole brut, Glencore a annoncé à l'été 2015 des coupes dans ses dépenses d'investissements et une réduction du nombre de ses installations de forage en activité. De manière anecdotique, les journaux tchadiens se sont fait l'écho, tout au long de l'année 2015, des licenciements de personnels fréquents chez la plupart des sous-traitants du secteur.

Selon le FMI et la Banque mondiale, l'amélioration du climat des affaires et la croissance de l'emploi (notamment des plus jeunes) ont enregistré très peu de progrès depuis 2013. Le pays occupe le 183^e rang au classement *Doing business* sur 189 pays évalués et a même régressé par rapport aux années précédentes. La prépondérance du secteur informel, y compris dans le secteur agricole, le coût et la complexité des procédures d'enregistrement auprès des administrations fiscales constituent un frein notoire à l'emploi.

De même, les indicateurs sociaux mesurant l'accès universel à des services de santé et d'éducation de qualité, aux ressources en eau et à l'assainissement des couches les plus vulnérables de la population ont enregistré très peu de progrès depuis 2012 et révèlent peu de mobilisation sur les thèmes de la valorisation du capital humain et de la lutte contre la pauvreté, les inégalités et l'exclusion sociale. Pour mémoire, le pays occupe le rang 185 sur 188 au classement de l'indicateur de développement humain de la Banque mondiale et plus du tiers de la population vit sous le seuil de pauvreté. Par ailleurs, les progrès accomplis dans le domaine de l'éducation ont été limités compte tenu des énormes défis à surmonter sur le plan démographique.

ANNEXE

Comptes nationaux du Tchad

(en milliards de francs CFA (XAF) courants ; taux et variations en %)

	2012	2013	2014	2015 ^{a)}
Ressources	9 692,1	10 349,3	10 749,7	10 440,8
PIB nominal	7 096,5	7 312,6	7 630,8	7 271,7
<i>dont secteur pétrolier</i>	<i>1 549,6</i>	<i>1 304,7</i>	<i>1 255,8</i>	<i>974,3</i>
Importations de biens et services	2 595,6	3 036,7	3 118,9	3 169,0
Biens	1 447,4	1 503,9	1 544,8	1 536,0
Services	1 148,3	1 532,7	1 574,1	1 633,0
Emplois	9 692,1	10 349,3	10 749,7	10 440,8
Consommation finale	5 129,9	6 410,0	6 642,4	6 946,8
Publique	762,1	935,5	1 018,2	830,8
Privée	4 367,8	5 474,5	5 624,2	6 116,0
Formation brute de capital fixe ^{b)}	1 929,7	1 862,5	2 035,4	1 723,3
Publique	883,2	644,7	702,5	375,9
Privée	1 046,5	1 217,7	1 332,9	1 347,5
<i>dont secteur pétrolier</i>	<i>654,9</i>	<i>742,2</i>	<i>702,1</i>	<i>667,0</i>
Exportations de biens et services	2 632,5	2 076,8	2 072,0	1 770,6
Biens	2 471,1	1 893,3	1 875,0	1 554,1
Services	161,3	183,5	196,9	216,5
Épargne intérieure brute	1 966,5	902,6	988,4	324,9
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	36,8	- 959,9	- 1 046,9	- 1 398,5
Revenus des facteurs	- 199,3	- 177,1	- 171,1	- 145,8
Épargne intérieure nette	1 767,2	725,5	817,3	179,1
Taux d'investissement (en % du PIB)	27,2	25,5	26,7	23,7
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	7,8	4,8	6,9	2,5
Déflateur du PIB	13,9	- 1,7	- 2,3	- 7,0
Prix à la consommation (en moyenne)	7,5	0,2	1,7	3,7

a) Estimations.

b) Y compris variation de stocks.

Source : BEAC.

Tableau des opérations financières de l'État tchadien

(en milliards de francs CFA (XAF) courants)

	2012	2013	2014	2015 ^{a)}
Recettes totales	1 542,4	1 315,7	1 566,4	1 119,7
Recettes budgétaires	1 375,4	1 212,5	1 424,2	1 011,4
Recettes pétrolières	1 020,0	751,2	633,1	402,1
dont impôt sur les sociétés et redevance	961,8	734,9	614,1	376,1
Recettes non pétrolières	355,4	461,4	791,1	609,4
dont recettes non fiscales	16,3	17,8	19,7	28,0
Dons extérieurs	167,0	103,1	142,2	108,3
Dépenses totales et prêts nets	1 630,8	1 521,4	1 585,9	1 140,4
Dépenses courantes	747,6	876,6	883,4	764,5
Salaires	224,9	276,7	363,4	297,5
Intérêts	27,9	42,0	49,7	65,4
Sur la dette intérieure	15,7	18,0	25,0	21,1
Sur la dette extérieure	12,3	24,0	24,7	44,3
Autres dépenses courantes	494,8	557,9	470,3	401,7
Dépenses en capital	883,2	644,7	702,5	375,9
Dépenses budgétaires	640,2	495,4	510,5	229,7
Dépenses financées sur emprunts extérieurs	243,0	149,3	192,0	146,2
Dépenses de restructuration	0,0	0,0	0,0	0,0
Prêts nets	0,0	0,0	0,0	0,0
Solde primaire (hors dons) ^{b)}	- 0,2	- 135,5	54,9	61,5
Solde base engagements (dons compris) ^{c)}	- 88,5	- 205,7	- 19,5	- 20,6
Arriérés	- 109,0	- 231,0	- 120,0	- 86,9
Arriérés intérieurs	- 109,0	- 231,0	- 120,0	- 65,4
Arriérés extérieurs	0,0	0,0	0,0	- 21,5
Solde (base caisse) ^{d)}	- 197,5	- 436,7	- 139,5	- 107,6
Financement	197,5	436,7	139,5	107,6
Financement intérieur	104,5	207,1	- 315,6	63,9
Bancaire	- 74,8	45,4	140,0	265,9
Non bancaire	179,2	161,6	- 455,6	- 202,0
Financement extérieur	93,0	229,7	455,1	43,6
Tirages sur emprunts	126,0	337,7	642,1	91,4
Amortissements sur emprunts dette extérieure	- 33,0	- 140,0	- 215,0	- 775,8
Réaménagement de la dette extérieure	0,0	32,0	28,0	728,1
Écart de financement	0,0	0,0	0,0	0,0
PIB nominal	7 096,5	7 312,6	7 630,8	7 271,7
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	19,4	16,6	18,7	13,9
Recettes pétrolières	14,4	10,3	8,3	5,5
Dépenses courantes	10,5	12,0	11,6	10,5
Solde :				
budgétaire de base ^{e)}	- 0,2	- 2,2	0,4	0,2
base engagements (dons compris) ^{c)}	- 1,2	- 2,8	- 0,3	- 0,3
base caisse ^{d)}	- 2,8	- 6,0	- 1,8	- 1,5

a) Chiffres provisoires.

b) Solde primaire = recettes courantes – dépenses courantes (hors intérêts sur dette publique) – dépenses en capital (hors celles financées sur ressources extérieures) – dépenses de restructuration – prêts nets.

c) Solde (base engagements) = recettes totales (dons compris) – dépenses totales.

d) Solde (base caisse) = Solde (base engagements) + arriérés.

e) Solde budgétaire de base = Recettes totales (hors dons) – Dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures)

Sources : BEAC, FMI, administrations économiques et financières nationales.

Balance des paiements du Tchad

(en milliards de francs CFA (XAF) courants)

	2012	2013	2014	2015 ^{a)}
Transactions courantes	185,9	- 825,3	- 895,4	- 1 229,0
Balance commerciale	1 023,8	389,4	330,2	18,1
Exportations FOB	2 471,1	1 893,3	1 875,0	1 554,1
<i>dont : coton-fibre</i>	32,2	33,2	31,1	53,9
<i>bétail sur pied</i>	390,0	134,9	178,1	92,8
<i>pétrole</i>	1 920,3	1 566,2	1 483,4	1 202,6
<i>gomme arabique</i>	18,0	46,4	67,4	83,4
<i>autres</i>	110,6	112,6	115,1	121,4
Importations FOB	- 1 447,4	- 1 503,9	- 1 544,8	- 1 536,0
<i>dont : secteur pétrolier</i>	- 222,5	- 252,1	- 238,5	- 206,6
<i>secteur non pétrolier</i>	- 1 029,2	- 1 136,4	- 1 203,9	- 1 193,0
<i>secteur public</i>	- 135,7	- 64,7	- 48,2	- 83,4
<i>billets BEAC</i>	- 47,4	- 50,7	- 54,2	- 53,0
<i>autres</i>	- 12,6	0,0	0,0	0,0
Balance des services	- 987,0	- 1 349,3	- 1 377,2	- 1 416,5
<i>dont : fret et assurance</i>	- 166,8	- 387,8	- 395,9	- 386,7
<i>voyages et séjours</i>	- 53,1	- 61,9	- 62,4	- 44,5
<i>services officiels</i>	28,7	- 31,2	29,3	40,4
<i>autres services privés</i>	- 577,6	- 689,7	- 756,6	- 765,8
<i>autres transports et autres assurances</i>	- 218,1	- 178,7	- 191,5	- 259,9
Balance des revenus	- 199,3	- 177,1	- 171,1	- 145,8
Rémunération des salariés	- 21,0	- 22,5	- 24,1	- 25,7
Revenus des investissements	- 178,3	- 154,6	- 147,1	- 120,1
<i>dont : intérêts de la dette extérieure publique</i>	- 12,3	- 24,0	- 24,7	- 44,3
<i>intérêts de la dette extérieure privée</i>	- 192,0	- 156,6	- 148,3	- 101,8
Balance des transferts courants (nets)	348,4	311,7	322,6	315,2
Publics	282,0	284,2	285,4	288,7
Privés	66,4	27,5	37,3	26,5
Compte de capital et d'opérations financières	- 21,1	873,8	738,1	539,7
Compte de capital (net)	137,2	75,4	99,6	530,8
Publics	139,8	75,4	99,6	530,8
Privés	- 2,5	0,0	0,0	0,0
Comptes d'opérations financières (net)	- 158,4	798,4	638,5	8,9
Investissements directs	403,5	523,7	0,4	576,4
<i>secteur pétrolier</i>				
Investissements de portefeuille	0,2	0,0	0,0	0,0
Autres investissements nets	- 562,0	274,7	638,1	- 567,5
Erreurs et omissions	- 56,7	- 91,2	135,9	- 406,4
Solde global	108,1	- 42,7	- 21,4	- 1 095,7
Financement	- 108,1	42,7	21,4	1 095,7
Variations des réserves officielles	- 108,1	10,7	- 6,6	389,2
Financements exceptionnels	0,0	32,0	28,0	706,6
Variation des arriérés extérieurs (baisse « - »)	0,0	0,0	0,0	- 21,5
Allègements et annulations de dettes	0,0	32,0	28,0	728,1
Autres	0,0	0,0	0,0	0,0

a) Chiffres provisoires.

Source : BEAC.

COMORES



Caractéristiques géographiques et humaines

Superficie : 1 861 km² : Grande Comore (1 148 km²), Anjouan (424 km²) et Mohéli (290 km²).

Population : 788 500 habitants. Densité : 424 habitants/km². Part de la population urbaine : 28,3 %. Taux de croissance démographique : 2,4 %. Langues officielles : français, arabe.

Principales villes : Moroni (capitale administrative) – Grande Comore, Mutsamudu – Anjouan, Fomboni – Mohéli.

Régime politique : Le nouveau président de l'Union des Comores, M. Azali Assoumani, originaire de Grande Comore, a été investi le 26 mai 2016, au terme d'une élection à rebondissement dont le premier scrutin s'est tenu le 21 février. Ancien chef de l'État comorien de 1999 à 2006, il retrouve ces fonctions pour une durée de cinq ans. Ses priorités affichées sont la hausse des recettes publiques, la réduction de la masse salariale de la fonction publique et la lutte contre la corruption.

Accords internationaux : Les Comores sont membres de la Commission de l'Océan indien (COI), du COMESA (*Common Market for Eastern and Southern Africa*), qui regroupe 19 États de l'Afrique orientale et australe et de l'Océan indien, et de la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD). Les Comores ont adhéré à la Ligue des États arabes (LEA) en 1993. Les Comores ont adhéré au GIABA en 2015.

Économie (2015)

PIB par habitant¹⁾ : 736 dollars

Répartition du PIB par secteur d'activité²⁾ :

Primaire	35,6 %
Secondaire	11,8 %
Tertiaire	52,6 %

1) Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, avril 2016 ; en dollars courants.

2) Source : Banque mondiale, chiffres 2014 ; en prix constants.

Indicateurs de développement

Espérance de vie : 63,3 ans

Mortalité infantile : 7,8 %

Malnutrition infantile : 32,1 %

Alphabétisation des adultes : 75,9 %

Population en deçà du seuil de pauvreté¹⁾ : 46,1 %

Inégalités de revenus (coefficient de Gini) : 64,3

Accès à l'eau potable : 90,1 %

Accès à l'électricité : 69,3 %

Indicateur de développement humain – Classement : 159^e/188

1) Moins de 1,25 dollar par jour (enquête 2012).

Sources : PNUD (2015), Rapport mondial sur le développement humain et Banque Mondiale (2016), World Development Indicators.

Faits saillants

- Depuis deux ans, l'Union des Comores accuse un ralentissement rapide de sa croissance économique qui s'est établie à 1,0 % en 2015, après 2,1 % l'année précédente. L'activité économique a été affectée par les retards pris dans l'exécution du plan d'investissement public et est restée fortement pénalisée par la crise énergétique qui perdure depuis maintenant presque une décennie. L'inflation est restée modérée.
- Dans ce contexte globalement morose, la politique monétaire est restée inchangée. Les tensions budgétaires, prononcées depuis plusieurs années, se sont aggravées tout au long de l'année 2015. Elles se sont relâchées en fin d'exercice grâce à une aide budgétaire saoudienne exceptionnelle, mais restent vives et appellent une amélioration de la transparence et une rationalisation du budget de l'État.
- La situation extérieure du pays s'est sensiblement améliorée en 2015, avec un léger excédent de la balance commerciale rendu possible par la forte baisse de la facture pétrolière. La relance de la croissance à court terme dépendra notamment des solutions apportées à la crise énergétique.

6

ANNEXES

ANNEXE 1

TABLEAUX STATISTIQUES COMPLÉMENTAIRES

Zone UEMOA – Comptes nationaux

(en milliards de francs CFA (XOF) courants ; taux et variations en %)

	2012	2013	2014	2015 ^{a)}
Ressources	60 911	64 898	68 992	73 836
PIB nominal	43 180	46 118	49 319	53 543
Importations de biens et services	17 731	18 781	19 674	20 293
Emplois	60 911	64 898	68 992	73 836
Consommation finale	35 997	38 300	41 627	44 037
Publique	6 226	9 268	9 851	10 495
Privée	29 771	29 032	31 776	33 542
Formation brute de capital fixe ^{b)}	9 960	11 638	11 950	13 060
Exportations de biens et services	14 954	14 961	15 416	16 739
Épargne intérieure brute	7 183	7 818	7 692	9 506
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	- 2 777	- 3 820	- 4 258	- 3 554
Taux d'investissement (en % du PIB)	23,1	25,2	24,2	24,4
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	6,2	6,0	6,5	7,0
Déflateur du PIB (en moyenne annuelle)	3,9	0,8	0,4	1,5
Prix à la consommation (en moyenne annuelle)	2,4	1,5	-0,1	1,0

a) Chiffres provisoires.

b) Y compris variation de stocks.

Sources : INS, BCEAO.

Zone UEMOA – Tableau des opérations financières

(en milliards de francs CFA (XOF) courants)

	2012	2013	2014	2015 ^{a)}
Recettes et dons	8 735,8	9 785,2	10 400,2	11 486,5
Recettes budgétaires	7 793,7	8 448,5	9 062,3	10 203,1
Recettes fiscales	6 869,7	7 389,7	7 924,2	8 754,5
Recettes non fiscales	783,5	911,9	917,8	1 217,0
Dons	942,0	1 336,7	1 337,9	1 283,5
Dépenses et prêts nets	10 020,3	11 214,4	11 991,0	13 671,6
Dépenses totales	9 987,5	11 218,6	12 013,9	13 640,4
Dépenses courantes	6 770,9	6 868,6	7 508,3	8 490,3
Traitements et salaires	2 599,7	2 794,9	3 126,1	3 479,5
Autres dépenses courantes	3 703,4	3 617,9	3 878,6	4 345,2
Intérêts dus	467,8	449,4	497,2	657,1
Sur dette intérieure	208,1	238,4	282,0	296,1
Sur dette extérieure	259,7	210,6	212,5	361,0
Dépenses en capital	3 098,2	4 034,8	4 266,6	4 786,7
Sur ressources internes	2 002,2	2 368,5	2 518,1	2 886,0
Sur ressources externes	1 096,0	1 666,3	1 748,5	1 900,7
Autres dépenses non classées	12,0	13,0		0,0
Prêts nets	32,8	- 4,2	- 22,8	31,2
Solde global (base engagements) (hors dons)	- 2 226,6	- 2 765,8	- 2 928,8	- 3 468,5
Solde global (base engagements) (y compris dons) ^{b)}	- 1 284,5	- 1 429,1	- 1 590,9	- 2 185,1
Solde primaire de base ^{c)}	- 511,6	- 339,2	- 466,8	- 516,2
Ajustement base caisse	72,6	24,3	108,4	- 178,4
Variation des arriérés de paiement (réduction = signe négatif)	8,2	- 18,5	- 52,5	- 127,0
Solde global (base caisse) (hors dons) ^{d)}	- 2 153,9	- 2 741,6	- 2 820,4	- 3 646,9
Solde global (base caisse) (y compris dons) ^{d)}	- 1 211,9	- 1 404,9	- 1 482,5	- 2 363,5
Financement	1 211,5	1 412,1	1 491,9	2 361,6
Financement intérieur net	327,4	570,9	- 59,7	673,5
Bancaire	77,2	191,4	190,7	236,2
Non bancaire	250,2	379,5	- 250,5	437,3
Financement extérieur net	884,2	841,2	1 551,6	1 688,1
Ajustement statistique	1,4	- 8,0	- 9,5	1,1
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	18,0	18,3	18,4	19,1
Dépenses courantes	15,7	14,9	15,2	15,9
Solde :				
budgétaire de base ^{e)}	- 1,2	- 1,7	- 2,0	- 2,2
global, base engagements (y compris dons) ^{b)}	- 3,0	- 3,1	- 3,2	- 4,1
global, base caisse (y compris dons) ^{d)}	- 2,8	- 3,0	- 3,0	- 4,4

a) Chiffres provisoires.

b) Solde global, base engagements = recettes totales (dons compris) – dépenses totales.

c) Solde primaire = recettes courantes (hors dons) – dépenses courantes (hors intérêts sur dette publique) – dépenses en capital (hors celles financées sur ressources extérieures) – dépenses de restructuration – prêts nets.

d) Solde base caisse = solde base engagements + arriérés.

e) Solde budgétaire de base = recettes totales (hors dons) – dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures).

Sources : BCEAO, FMI, services statistiques nationaux.

Zone UEMOA – Balance des paiements

(en milliards de francs CFA (XOF) courants)

	2012	2013	2014	2015 ^{a)}
a - Solde des transactions courantes (1 + 2 + 3)	- 2 174,7	- 3 031,6	- 2 547,3	- 2 180,6
I - Biens et services	- 2 872,6	- 4 347,7	- 4 015,8	- 3 652,3
Balance des biens	- 569,2	- 1 402,8	- 1 029,7	- 611,8
Exportations de biens FOB	12 798,4	12 701,3	13 340,5	13 560,1
dont : pétrole	2 328,1	1 846,1	1 679,8	1 475,0
or	2 840,4	2 318,1	2 290,5	2 579,4
cacao	1 727,8	1 939,0	2 302,9	3 045,4
noix d'anacarde	269,7	275,3	514,8	678,1
Importations de biens FOB	- 13 367,6	- 14 104,1	- 14 370,2	- 14 171,9
Importations de biens CAF	- 16 195,3	- 16 810,0	- 16 879,3	- 16 701,2
dont : produits alimentaires	- 2 916,5	- 2 939,8	- 3 193,8	- 3 062,4
produits pétroliers	- 4 355,0	- 4 073,4	- 3 851,9	- 3 085,0
biens d'équipement	- 3 154,5	- 3 394,9	- 3 541,3	- 3 733,6
Balance des services	- 2 303,5	- 2 944,9	- 2 986,1	- 3 040,5
dont fret et assurance	- 2 315,0	- 2 504,5	- 2 428,8	- 2 393,9
2 - Revenus primaires	- 1 014,7	- 1 028,4	- 1 067,4	- 1 163,2
dont intérêts sur la dette	- 270,2	- 227,5	- 234,2	- 339,1
3 - Revenus secondaires	1 712,6	2 344,5	2 535,9	2 634,9
Administrations publiques	466,4	1 022,9	1 093,1	1 126,4
dont aides budgétaires	383,7	402,9	433,4	471,6
Autres secteurs	1 246,2	1 321,6	1 442,9	1 508,6
dont transferts de fonds des migrants	1 516,0	1 678,2	1 655,5	1 845,5
b - Compte de capital	4 921,4	1 189,3	1 163,1	1 084,3
c - Compte financier	2 844,2	- 1 957,2	- 2 008,2	- 1 713,7
Investissements directs	- 1 002,0	- 1 271,0	- 1 023,4	- 980,4
Investissements de portefeuille	- 266,3	- 59,1	- 739,7	- 792,1
Autres investissements	4 112,6	- 627,1	- 245,1	58,7
Financement exceptionnel (pour mémoire)	4 157,4	25,9	26,8	59,3
Variations des arriérés	- 174,2	- 1,8	11,9	0,0
Rééchelonnement	227,5	0,0	0,0	0,0
Remises de dettes	4 101,7	27,6	14,9	59,3
d - Erreurs et omissions nettes	- 39,8	28,6	- 42,2	- 1,9
e - Ajustement statistique ^{b)}	- 199,4	- 711,8	- 507,4	- 807,0
f - Solde global (a + b - c + d)	- 137,4	143,6	581,9	615,5
Solde global après ajustement (e + f)	- 336,8	- 568,2	74,5	- 191,5
Taux de couverture ^{c)}	83,8	77,4	79,5	81,2
Variation des avoirs extérieurs nets	261,1	748,2	- 10,4	114,9
Solde courant en % du PIB	- 5,0	- 6,6	- 5,2	- 4,1
Solde global en % du PIB	- 0,3	0,3	1,2	1,1

Note : La balance de l'Union est une agrégation des balances des paiements des États, retraitée des opérations non réparties au niveau du solde global.

a) Estimations.

b) L'ajustement permet la prise en compte des opérations non réparties, du biais lié aux asymétries sur les transactions intra-UEMOA, des financements intra-UEMOA du secteur non bancaire.

c) Le taux de couverture correspond au total des exportations de biens et de services rapporté au total des importations de biens et de services.

Source : BCEAO.

Zone UEMOA – Principaux taux directeurs de la BCEAO

(en %)

Date de changement	Taux minimum des appels d'offres	Taux d'escompte ^{a)}	Taux des prises en pension ^{a)}
16 août 2008	3,75	6,75	4,75
16 juin 2009	3,25	6,25	4,25
2 décembre 2010	3,25	–	4,25
16 juin 2012	3,00	–	4,00
16 mars 2013	2,75	–	3,75
16 septembre 2013	2,50	–	3,50
à fin juin 2016	2,50	–	3,50

a) Depuis le 2 décembre 2010, le guichet de la pension est devenu le guichet de prêt marginal et le taux d'escompte a été supprimé.

Source : BCEAO.

Zone UEMOA – Évolution par État des principales contreparties de la masse monétaire

(en millions de francs CFA (XOF))

	Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Services centraux et ajustements	Total
Avoirs extérieurs nets										
2012	785,9	678,9	1 556,9	84,5	696,7	431,4	879,4	273,8	190,8	5 578,3
2013	885,0	534,9	1 558,5	94,9	765,9	533,8	858,5	307,6	- 708,9	4 830,2
2014	1 060,8	377,1	1 784,7	160,7	622,6	715,2	1 078,0	238,9	- 1 197,5	4 840,6
2015	1 143,7	651,9	1 989,0	196,4	535,6	579,0	1 232,9	353,9	- 1 956,7	4 725,6
Position nette des gouvernements										
2012	- 164,0	- 47,1	1 131,3	21,1	- 54,2	- 45,1	94,9	129,4	1 799,8	2 866,3
2013	- 142,1	47,3	1 304,1	21,7	- 104,9	- 86,4	151,1	80,6	2 342,8	3 614,2
2014	- 113,0	174,4	1 490,3	25,4	- 86,1	- 75,1	69,8	124,4	3 105,4	4 715,6
2015	- 81,8	178,7	1 445,0	61,8	- 55,2	40,8	197,6	108,4	3 902,8	5 798,1
Crédits à l'économie										
2012	924,4	1 181,2	2 308,3	64,2	1 099,2	500,0	2 144,8	601,8	0,0	8 823,9
2013	1 022,6	1 492,3	2 830,5	66,6	1 232,2	519,8	2 414,3	690,6	0,0	10 268,8
2014	1 084,3	1 738,4	3 446,7	61,1	1 458,0	573,6	2 567,7	762,6	0,0	11 692,4
2015	1 064,5	1 897,5	4 466,6	62,6	1 747,5	649,1	2 735,1	886,0	0,0	13 508,8
Autres éléments										
2012	- 83,3	- 71,5	- 86,0	- 7,2	- 23,2	- 83,7	- 224,5	- 99,7	- 1 579,3	- 2 258,3
2013	- 45,5	- 146,8	- 212,8	3,8	- 72,7	- 81,3	- 296,7	- 100,6	- 1 192,4	- 2 145,0
2014	- 4,3	- 148,2	- 357,9	- 2,9	- 17,8	- 101,1	- 231,0	- 28,3	- 1 398,8	- 2 290,2
2015	46,1	- 165,0	- 338,8	- 11,0	9,3	- 115,8	- 212,5	- 29,2	- 1 525,9	- 2 342,8
Total										
2012	1 463,0	1 741,5	4 910,6	162,8	1 718,5	802,5	2 894,7	905,3	411,4	15 010,2
2013	1 720,0	1 927,8	5 480,4	186,9	1 820,4	885,8	3 127,2	978,2	441,5	16 568,1
2014	2 027,8	2 141,8	6 363,8	244,3	1 976,8	1 112,6	3 484,6	1 097,5	509,2	18 958,3
2015	2 172,5	2 563,1	7 561,8	309,8	2 237,1	1 153,1	3 953,1	1 319,0	420,2	21 689,7

Source : BCEAO.

Zone UEMOA – Évolution par État des principales composantes de la masse monétaire

(en milliards de francs CFA (XOF))

	Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Services centraux et ajustements	Total
Monnaie fiduciaire										
2012	398,5	230,3	1 590,5	83,4	514,3	345,2	584,6	161,3	0,0	3 908,0
2013	504,0	203,2	1 747,1	91,0	510,0	398,1	619,9	161,7	0,0	4 235,0
2014	630,0	227,9	1 877,5	151,9	443,5	504,3	685,1	146,4	0,0	4 666,5
2015	605,9	299,1	2 137,5	194,5	407,2	535,3	806,8	240,5	0,0	5 226,7
Monnaie scripturale										
2012	473,9	765,4	1 667,1	48,3	771,2	295,4	1 191,7	364,1	411,8	5 988,9
2013	577,7	875,4	1 925,0	66,0	811,2	311,1	1 367,4	353,8	441,5	6 729,1
2014	636,2	942,5	2 344,9	60,3	974,4	395,2	1 439,9	414,0	509,2	7 716,5
2015	702,8	1 133,9	2 993,8	79,6	1 138,0	376,4	1 762,6	446,9	420,2	9 054,1
Quasi-monnaie										
2012	590,6	745,7	1 653,0	31,0	433,0	162,0	1 118,4	380,0	0,0	5 113,7
2013	638,2	849,3	1 808,2	30,0	499,2	176,6	1 139,9	462,7	0,0	5 604,0
2014	761,6	971,4	2 141,4	32,2	558,9	213,1	1 359,7	537,1	0,0	6 575,3
2015	863,8	1 130,1	2 430,5	35,7	691,9	241,4	1 383,7	631,7	0,0	7 408,8
Total										
2012	1 463,0	1 741,5	4 910,6	162,8	1 718,5	802,5	2 894,7	905,3	411,8	15 010,6
2013	1 720,0	1 927,8	5 480,4	186,9	1 820,4	885,8	3 127,2	978,2	441,5	16 568,1
2014	2 027,8	2 141,8	6 363,8	244,3	1 976,8	1 112,6	3 484,6	1 097,5	509,2	18 958,3
2015	2 172,5	2 563,1	7 561,8	309,8	2 237,1	1 153,1	3 953,1	1 319,0	420,2	21 689,7

Source : BCEAO.

Zone UEMOA – Avoirs extérieurs nets des institutions monétaires

(en milliards de francs CFA (XOF))

	BCEAO			Institutions financières			Total net
	Créances	Engagements	Net	Créances	Engagements	Net	
Bénin							
2012	354,1	108,7	245,4	767,8	227,3	540,5	785,9
2013	329,0	114,6	214,5	939,1	268,6	670,5	885,0
2014	396,0	134,1	261,9	1 140,5	341,5	799,0	1 060,8
2015	441,5	139,3	302,2	1 378,4	536,9	841,5	1 143,7
Burkina Faso							
2012	509,1	275,2	233,9	656,0	211,0	445,0	678,9
2013	297,7	252,5	45,2	743,7	254,0	489,7	534,9
2014	140,8	268,6	- 127,8	832,2	327,3	504,9	377,1
2015	157,1	301,4	- 144,3	1 128,7	332,5	796,2	651,9
Côte d'Ivoire							
2012	1 951,5	654,9	1 296,6	642,8	382,4	260,4	1 556,9
2013	2 010,2	710,5	1 299,8	646,8	388,0	258,8	1 558,5
2014	2 448,5	889,5	1 558,9	783,3	557,5	225,8	1 784,7
2015	2 845,3	1 054,6	1 790,7	868,1	669,8	198,3	1 989,0
Guinée-Bissau							
2012	81,8	16,8	65,0	28,8	9,2	19,5	84,5
2013	88,3	16,2	72,1	29,7	6,9	22,8	94,9
2014	155,8	20,2	135,5	36,6	11,4	25,2	160,7
2015	200,3	23,7	176,6	43,3	23,5	19,8	196,4
Mali							
2012	666,5	124,4	542,1	432,9	278,3	154,6	696,7
2013	619,1	137,6	481,5	563,1	278,8	284,3	765,9
2014	474,8	152,9	321,9	729,2	428,4	300,7	622,6
2015	377,0	162,3	214,7	790,3	469,4	320,8	535,6
Niger							
2012	504,1	84,4	419,8	157,3	145,8	11,6	431,4
2013	553,5	87,5	466,0	253,0	185,2	67,7	533,8
2014	696,9	118,2	578,7	292,7	156,2	136,5	715,2
2015	626,7	151,6	475,1	278,0	174,0	103,9	579,0
Sénégal							
2012	1 034,2	258,7	775,5	448,0	344,1	103,9	879,4
2013	1 067,8	303,6	764,3	466,5	372,3	94,2	858,5
2014	1 109,5	244,8	864,7	638,8	425,6	213,3	1 078,0
2015	1 214,1	250,8	963,3	803,7	534,0	269,7	1 232,9
Togo							
2012	219,2	142,6	76,6	357,0	159,8	197,2	273,8
2013	239,4	141,0	98,4	403,0	193,8	209,3	307,6
2014	278,0	243,2	34,8	422,2	218,1	204,1	238,9
2015	346,7	192,6	154,1	517,6	317,9	199,8	353,9
Non ventilés et ajustements							
2012	1 730,7	- 142,1	1 872,7	- 2 630,7	- 948,8	- 1 681,9	190,8
2013	1 368,8	- 139,9	1 508,7	- 3 294,0	- 1 076,4	- 2 217,6	- 708,9
2014	1 333,4	- 246,4	1 579,8	- 4 110,8	- 1 333,6	- 2 777,2	- 1 197,5
2015	1 278,4	- 220,7	1 499,1	- 5 148,8	- 1 693,0	- 3 455,8	- 1 956,7
Total							
2012	7 051,2	1 523,7	5 527,6	859,9	809,1	50,8	5 578,3
2013	6 574,0	1 623,6	4 950,4	750,9	871,1	- 120,2	4 830,2
2014	7 033,6	1 825,2	5 208,4	764,6	1 132,5	- 367,8	4 840,6
2015	7 487,0	2 055,5	5 431,5	659,1	1 365,0	- 705,9	4 725,6

Source : BCEAO.

Zone UEMOA – Avoirs officiels nets par État

(en milliards de francs CFA (XOF))

	Avoirs							Engagements			Soldes
	Avoirs en or	Position créditrice au titre des disponibilités	Avoirs en devises ^{a)}	Avoirs en devises et or	Position de réserve au FMI	Avoirs en DTS	Total	Allo- cation en DTS	Engage- ments extérieurs ^{b)}	Total	
Bénin											
2012		313,0	1,6	314,7	1,5	38,0	354,1	45,2	63,5	108,7	245,4
2013		290,5	1,9	292,4	0,3	36,4	329,0	43,4	71,2	114,6	214,5
2014		352,0	0,3	352,3	4,8	38,9	396,0	46,3	87,8	134,1	261,9
2015		400,5	1,7	402,2	2,7	36,6	441,5	49,4	89,9	139,3	302,2
Burkina Faso											
2012		465,8	1,0	466,8	5,5	36,8	509,1	44,0	231,2	275,2	233,9
2013		257,3	0,8	258,1	4,3	35,3	297,7	42,2	210,3	252,5	45,2
2014		93,8	0,8	94,6	8,5	37,7	140,8	45,1	223,5	268,6	- 127,8
2015		116,4	2,6	119,1	7,1	31,0	157,1	48,1	253,3	301,4	- 144,3
Côte d'Ivoire											
2012		1 739,2	4,5	1 743,7	- 0,9	208,6	1 951,5	237,8	417,2	654,9	1 296,6
2013		1 814,1	3,4	1 817,4	- 7,2	199,9	2 010,2	227,9	482,6	710,5	1 299,8
2014		2 214,9	3,5	2 218,4	16,6	213,5	2 448,5	243,4	646,2	889,5	1 558,9
2015		2 636,4	8,9	2 645,3	4,9	195,1	2 845,3	259,6	795,0	1 054,6	1 790,7
Guinée-Bissau											
2012		72,2	0,0	72,2	0,1	9,5	81,8	10,4	6,4	16,8	65,0
2013		79,1	0,2	79,3	- 0,1	9,1	88,3	10,0	6,2	16,2	72,1
2014		144,7	0,4	145,1	0,9	9,7	155,8	10,6	9,6	20,2	135,5
2015		189,1	0,4	189,5	0,5	10,3	200,3	11,4	12,3	23,7	176,6
Mali											
2012		602,5	0,6	603,2	7,2	56,1	666,5	68,3	56,1	124,4	542,1
2013		557,4	2,6	560,0	5,3	53,8	619,1	65,5	72,1	137,6	481,5
2014		404,2	1,2	405,5	11,9	57,4	474,8	70,0	82,9	152,9	321,9
2015		309,7	0,7	310,4	9,4	57,2	377,0	74,6	87,6	162,3	214,7
Niger											
2012		448,9	7,4	456,3	6,3	41,5	504,1	48,1	36,2	84,4	419,8
2013		485,9	23,0	508,8	4,9	39,8	553,5	46,1	41,4	87,5	466,0
2014		642,1	2,7	644,9	9,6	42,5	696,9	49,3	68,9	118,2	578,7
2015		578,5	0,7	579,1	7,9	39,6	626,7	52,5	99,1	151,6	475,1
Sénégal											
2012		932,8	1,2	934,0	0,6	99,6	1 034,2	118,4	140,3	258,7	775,5
2013		972,8	2,1	975,0	- 2,5	95,4	1 067,8	113,5	190,1	303,6	764,3
2014		997,1	1,3	998,4	9,3	101,9	1 109,5	121,2	123,6	244,8	864,7
2015		1 119,6	1,1	1 120,6	3,5	89,9	1 214,1	129,2	121,6	250,8	963,3
Togo											
2012		172,6	1,3	173,9	- 0,0	45,3	219,2	53,8	88,9	142,6	76,6
2013		195,4	1,9	197,4	- 1,4	43,4	239,4	51,5	89,5	141,0	98,4
2014		226,0	1,6	227,6	4,0	46,4	278,0	55,1	188,2	243,2	34,8
2015		301,3	4,2	305,5	1,4	39,8	346,7	58,7	133,9	192,6	154,1
Non répartis et ajustements											
2012	1 002,0	- 4 747,1	5 399,6	1 654,6	4,1	72,0	1 730,7	0,0	- 142,1	- 142,1	1 868,7
2013	708,4	- 4 652,5	5 111,1	1 166,9	20,0	181,9	1 368,8	0,0	- 139,9	- 139,9	1 508,7
2014	760,5	- 5 074,8	5 616,3	1 301,9	- 40,2	71,7	1 333,4	0,0	- 246,4	- 246,4	1 579,8
2015	780,1	- 5 651,4	5 940,2	1 068,8	- 10,1	219,7	1 278,4	0,0	- 220,7	- 220,7	1 499,1
Total											
2012	1 002,0	0,0	5 417,3	6 419,3	24,5	607,4	7 051,2	626,1	897,6	1 523,7	5 527,6
2013	708,4	0,0	5 146,9	5 855,3	23,7	694,9	6 574,0	600,0	1 023,6	1 623,6	4 950,4
2014	760,5	0,0	5 628,1	6 388,6	25,4	619,6	7 033,6	640,8	1 184,3	1 825,2	5 208,4
2015	780,1	0,0	5 960,5	6 740,5	27,2	719,2	7 487,0	683,5	1 372,0	2 055,5	5 431,5

a) Avoirs en billets étrangers des États et avoirs en devises et or de la BCEAO.

b) Recours au FMI, au Fonds fiduciaire et éventuellement position débitrice nette du compte d'opérations.

Source : BCEAO.

Zone UEMOA – Crédits à l'économie ventilés selon leur maturité initiale

(en milliards de francs CFA (XOF))

	2012	2013	2014	2015
Bénin	924	1 023	1 084	1 064
Court terme	472	504	587	554
<i>dont crédits de campagne</i>	34	33	77	35
Moyen et long terme	452	518	497	511
Burkina Faso	1 181	1 492	1 738	1 898
Court terme	736	895	1 024	1 014
<i>dont crédits de campagne</i>	20	13	54	42
Moyen et long terme	445	597	714	884
Côte d'Ivoire	2 308	2 831	3 447	4 467
Court terme	1 538	1 851	2 168	2 753
<i>dont crédits de campagne</i>	156	186	276	390
Moyen et long terme	770	980	1 279	1 714
Guinée-Bissau	64	67	61	63
Court terme	48	36	24	29
<i>dont crédits de campagne</i>	12	5	0	0
Moyen et long terme	17	31	37	33
Mali	1 099	1 232	1 458	1 747
Court terme	710	806	952	1 100
<i>dont crédits de campagne</i>	1	4	0	1
Moyen et long terme	390	426	506	647
Niger	500	520	574	649
Court terme	254	256	300	349
<i>dont crédits de campagne</i>	1	1	0	1
Moyen et long terme	246	264	274	300
Sénégal	2 145	2 414	2 568	2 735
Court terme	1 100	1 264	1 296	1 420
<i>dont crédits de campagne</i>	4	18	9	17
Moyen et long terme	1 044	1 150	1 271	1 315
Togo	602	691	763	886
Court terme	344	383	390	418
<i>dont crédits de campagne</i>	0	2	0	0
Moyen et long terme	258	307	372	468
Total	8 824	10 269	11 692	13 509
Court terme	5 202	5 997	6 742	7 637
<i>dont crédits de campagne</i>	228	263	417	486
Moyen et long terme	3 622	4 272	4 950	5 872

Source : BCEAO.

Zone CEMAC – Comptes nationaux

(en milliards de francs CFA (XAF) courants ; taux et variations en %)

	2012	2013	2014	2015 ^{a)}
Ressources	67 882,3	67 140,7	68 991,3	62 919,9
PIB nominal	48 088,7	47 468,2	48 791,9	43 477,5
<i>dont secteur pétrolier</i>	<i>20 445,1</i>	<i>17 779,8</i>	<i>16 897,0</i>	<i>10 353,1</i>
Importations de biens et services	19 793,5	19 672,5	20 199,4	19 442,4
Biens	12 817,8	12 297,6	12 986,5	12 056,0
Services	6 975,8	7 374,9	7 212,9	7 386,4
Emplois	67 882,3	67 140,7	68 991,3	62 919,9
Consommation finale	26 558,8	29 011,9	30 340,9	31 337,9
Publique	4 853,6	5 652,4	5 839,0	5 958,8
Privée	21 705,2	23 359,5	24 501,9	25 379,1
Formation brute de capital fixe ^{b)}	14 629,3	14 450,4	15 340,4	14 659,8
Publique	6 989,2	5 983,4	5 653,3	4 078,2
Privée	7 640,1	8 467,0	9 687,1	10 581,6
Exportations de biens et services	26 694,2	23 678,3	23 309,9	16 922,2
Biens	25 092,6	21 979,4	21 374,9	14 912,3
Services	1 601,6	1 699,0	1 935,0	2 009,9
Épargne intérieure brute	21 529,9	18 456,2	18 451,0	12 139,6
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	6 900,6	4 005,8	3 110,5	- 2 520,2
Revenus des facteurs	- 5 806,3	- 5 447,2	- 5 419,1	- 3 215,4
Épargne intérieure nette	15 723,6	13 009,1	13 031,9	8 924,1
Taux d'investissement (en % du PIB)	30,4	30,4	31,4	33,7
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	6,0	1,7	4,8	2,4
Déflateur du PIB	3,0	- 2,9	- 1,9	- 13,0
Prix à la consommation (en moyenne)	3,8	2,0	3,2	2,5

a) Chiffres provisoires.

b) Y compris variation des stocks.

Source : BEAC.

Zone CEMAC – Tableau des opérations financières

(en milliards de francs CFA (XAF) courants)

	2012	2013	2014	2015 ^{a)}
Recettes totales	13 014,9	12 501,3	12 326,4	9 676,5
Recettes budgétaires	12 736,4	12 315,0	12 030,8	9 478,8
Recettes pétrolières	8 387,5	7 567,2	6 548,8	3 842,7
dont impôt sur les sociétés et redevance	3 157,6	2 672,7	2 231,1	1 656,5
Recettes non pétrolières	4 348,8	4 747,8	5 482,1	5 636,1
dont recettes non fiscales	358,9	290,2	382,5	467,3
Dons extérieurs (dont annulations PPTE et IADM)	278,6	186,3	295,6	197,8
Dépenses totales et prêts nets	13 359,6	13 343,3	12 912,9	10 990,2
Dépenses courantes	6 005,7	6 650,7	6 408,2	6 415,4
Salaires	1 842,8	2 057,5	2 405,4	2 470,7
Intérêts	217,0	310,2	311,7	369,6
Intérêts sur la dette intérieure	47,8	57,5	91,8	110,7
Intérêts sur la dette extérieure	169,1	252,7	219,9	258,9
Autres dépenses courantes	3 945,9	4 283,0	3 691,1	3 575,1
Dépenses en capital	7 369,9	6 732,3	6 447,1	4 531,2
Dépenses budgétaires	6 409,9	5 275,8	5 158,2	3 550,1
Dépenses financées sur emprunts extérieurs	960,0	1 456,5	1 288,9	981,2
Dépenses de restructuration	- 16,0	- 39,7	57,6	43,6
Prêts nets	0,0	0,0	0,0	0,0
Solde primaire (hors dons) ^{b)}	505,9	680,9	626,7	- 271,4
Solde base engagements (dons compris) ^{c)}	- 344,6	- 842,0	- 586,5	- 1 313,7
Arriérés	- 305,9	- 557,0	- 436,9	- 412,7
Arriérés intérieurs	- 252,2	- 563,1	- 454,5	- 376,6
Arriérés extérieurs	- 53,7	6,1	17,6	- 36,0
Solde (base caisse) ^{d)}	- 650,5	- 1 399,0	- 1 023,4	- 1 726,4
Financement	650,5	1 399,0	1 023,4	1 726,4
Financement Intérieur	22,7	- 131,2	- 226,6	640,7
Bancaire	382,6	- 222,5	1 017,6	1 690,1
Non bancaire ^{e)}	- 359,9	91,3	- 1 244,2	- 1 049,4
Financement Extérieur	627,8	1 530,2	1 250,0	1 085,6
Tirages sur emprunts ^{e)}	1 007,5	2 478,0	2 051,8	1 748,5
Amortissements sur emprunts dette extérieure	- 440,1	- 1 014,1	- 829,8	- 1 396,2
Réaménagement de la dette extérieure	60,4	66,4	28,0	733,3
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	26,5	25,9	24,7	21,8
Recettes pétrolières	17,4	15,9	13,4	8,8
Dépenses courantes	12,5	14,0	13,1	14,8
Solde :				
budgétaire de base ^{f)}	0,7	0,9	0,8	- 1,2
base engagements (dons compris) ^{c)}	- 0,7	- 1,8	- 1,2	- 3,0
base engagements (hors dons)	- 1,3	- 2,2	- 1,8	- 3,5
base caisse ^{d)}	- 1,4	- 2,9	- 2,1	- 4,0

a) Chiffres provisoires.

b) Solde primaire = recettes courantes (hors dons) – dépenses courantes (hors intérêts sur dette publique) – dépenses en capital (hors celles financées sur ressources extérieures) – dépenses de restructuration – prêts nets.

c) Solde (base engagements = recettes totales (dons compris) – dépenses totales.

d) Solde (base caisse) = solde (base engagements) + arriérés.

e) Inclut une opération d'achat de titres par le Tchad, financé par tirage sur emprunts extérieur, d'un montant de 592,2 milliards en 2014.

f) Solde budgétaire de base = recettes totales (hors dons) – dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures).

Source : BEAC.

Zone CEMAC – Balance des paiements

(en milliards de francs CFA (XAF) courants)

	2012	2013	2014	2015 ^{a)}
Transactions courantes	1 371,6	- 1 319,1	- 2 010,0	- 5 449,4
Balance commerciale	12 274,8	9 681,8	8 388,5	2 856,3
Exportations FOB	24 403,2	21 226,6	20 715,5	14 271,1
Importations FOB	- 12 128,3	- 11 544,8	- 12 327,1	- 11 414,8
Balance des services	- 5 374,2	- 5 676,0	- 5 277,9	- 5 376,5
dont : Fret et assurance	- 1 736,1	- 1 819,6	- 1 938,2	- 1 764,8
Voyages et séjours	- 621,6	- 587,0	- 607,3	- 557,5
Services officiels	43,9	22,5	67,9	73,1
Autres services privés	- 2 631,8	- 2 899,0	- 2 411,5	- 2 658,4
Autres transports et autres assurances	- 428,5	- 392,9	- 388,8	- 469,0
Balance des revenus	- 5 806,3	- 5 447,2	- 5 419,1	- 3 215,4
Rémunération des salariés	- 74,6	- 79,8	- 69,1	- 70,0
Revenus des investissements	- 5 731,7	- 5 367,4	- 5 350,0	- 3 145,5
dont : intérêts dette extérieure publique	- 169,1	- 252,7	- 219,9	- 258,9
dont : intérêts dette extérieure privée	- 5 668,6	- 5 219,4	- 5 224,5	- 3 067,1
Balance des transferts courants	277,3	122,3	298,5	286,2
Privé	215,9	149,2	203,2	239,8
Public	61,4	- 26,9	95,3	46,5
Compte de capital et d'opérations financières	911,7	1 288,1	3 012,1	2 568,3
Compte de capital (net) ^{b)}	242,2	168,6	217,5	628,2
Publics	196,5	126,7	170,7	578,4
Privés	45,7	41,9	46,8	49,8
Comptes d'opérations financières (net) ^{b)}	669,5	1 119,5	2 794,6	1 940,0
Investissements directs	1 854,3	2 007,4	1 380,0	1 973,3
Investissements de portefeuille	- 0,7	- 34,5	- 31,2	- 32,8
Autres investissements	- 1 184,1	- 853,5	1 445,8	- 0,5
Erreurs et omissions	- 1 527,6	- 1 17,1	- 1 458,9	- 134,3
Solde global	755,7	- 148,1	- 456,9	- 3 015,5
Financement	- 755,7	148,1	456,9	3 015,5
Variations des réserves officielles	- 767,6	75,7	411,3	2 318,2
Financements exceptionnels	11,8	72,5	45,6	697,3
Variation des arriérés extérieurs (le signe « - » correspond à une baisse)	- 53,7	6,1	17,6	- 36,0
Allègements et annulations de dettes	60,4	66,4	28,0	733,3
Autres	5,1	0,0	0,0	0,0

a) Chiffres provisoires.

b) Le compte de capital (entrées de capitaux) et d'opérations financières (amortissements de la dette) enregistré, en cohérence avec les traitements adoptés par le FMI, les annulations de dettes réalisées au titre des initiatives PPTE et IADM. Pour le détail des réaménagements, on pourra se reporter aux rapports annuels 2006 et 2007.

Source : BEAC.

Zone CEMAC – Taux d'intervention de la BEAC

(en %)

	Taux des appels d'offres	Taux des prises en pension	Taux de pénalité des banques	Taux des avances aux Trésors	Taux de pénalité aux Trésors	Taux de rémunération des réserves obligatoires	Taux d'intérêt sur placements négatifs à 7 jours	Taux d'intérêt sur placements négatifs à 28 jours	Taux d'intérêt sur placements négatifs à 84 jours
	(TIAO)	(TIPP)	(TPB)				(TISP)	(TISP)	(TISP)
14 janvier 2000	7,30	9,30	15,00	7,30	10,50		3,25	3,3100	3,380
25 mai 2000	7,00	9,00	15,00	7,00	10,50		3,30	3,3600	3,430
13 septembre 2000	7,00	9,00	15,00	7,00	10,50		3,60	3,6600	3,730
6 septembre 2001	6,50	8,50	15,00	6,50	10,50	1,20	3,60	3,6600	3,730
7 janvier 2002	6,50	8,50	15,00	6,50	10,50	1,10	3,40	3,4600	3,530
11 avril 2002	6,35	8,35	15,00	6,35	10,50	1,10	3,00	3,0600	3,130
18 décembre 2002	6,30	8,30	15,00	6,30	10,50	0,80	2,70	2,7625	2,825
11 mars 2003	6,30	8,30	15,00	6,30	10,50	0,70	2,70	2,7625	2,825
2 avril 2003	6,30	8,30	15,00	6,30	10,50	0,70	2,60	2,6625	2,725
9 mai 2003	6,30	8,30	15,00	6,30	10,50	0,70	2,50	2,5625	2,625
18 juin 2003	6,30	8,30	15,00	6,30	10,50	0,70	2,20	2,2625	2,325
28 juillet 2003	6,30	8,30	15,00	6,30	10,50	0,70	2,05	2,1125	2,175
3 novembre 2003	6,30	8,30	15,00	6,30	10,50	0,70	1,95	2,0125	2,075
2 décembre 2003	6,00	7,80	15,00	6,00	10,00	0,70	1,95	2,0125	2,075
1 ^{er} juillet 2004	6,00	7,80	15,00	6,00	10,00	0,55	1,95	2,0125	2,075
20 janvier 2005	5,75	7,50	15,00	5,75	10,00	0,40	1,70	1,7625	1,825
16 septembre 2005	5,50	7,25	15,00	5,50	10,00	0,40	1,60	1,6625	1,725
11 décembre 2006	5,25	7,00	12,00	5,25	10,00	0,30	1,65	1,7125	1,775
13 mars 2007	5,25	7,00	12,00	5,25	10,00	0,35	1,70	1,7625	1,825
14 juin 2007	5,25	7,00	12,00	5,25	10,00	0,35	1,95	2,0125	2,075
3 juillet 2008	5,50	7,25	12,00	5,50	10,00	0,50	2,20	2,2625	2,325
23 octobre 2008	5,50	7,25	12,00	5,50	10,00	0,15	2,20	2,2625	2,325
18 décembre 2008	4,75	6,50	12,00	4,75	10,00	0,15	1,30	1,3625	1,425
26 mars 2009	4,50	6,25	12,00	4,50	10,00	0,10	1,00	1,0625	1,125
2 juillet 2009	4,25	6,00	10,00	4,25	10,00	0,05	0,85	0,9125	0,975
29 juillet 2010	4,00	5,75	10,00	4,00	10,00	0,05	0,60	0,6625	0,725
30 juillet 2012	4,00	5,75	10,00	4,00	10,00	0,05	0,35	0,4125	0,475
22 juillet 2013	3,50	5,25	10,00	3,50	10,00	0,05	0,10	0,1625	0,225
31 octobre 2013	3,25	5,00	10,00	3,25	10,00	0,05	0,10	0,1625	0,225
19 décembre 2013	3,25	5,00	10,00	3,25	10,00	0,05	0,00	0,0625	0,125
08 juillet 2014	2,95	4,70	10,00	2,95	10,00	0,05	0,00	0,0625	0,125
10 juillet 2015	2,45	4,20	10,00	2,45	10,00	0,05	0,00	0,0625	0,125

Source : BEAC.

Zone CEMAC – Évolution par État des principales contreparties de la masse monétaire ^{a)}

(en millions de francs CFA (XAF))

	Cameroun	Centrafrique	Congo	Gabon	Guinée équatoriale	Tchad	BEAC Services centraux	CEMAC
Avoirs extérieurs nets								
2012	1 527 796	- 11 481	3 097 362	1 100 581	2 273 412	557 867	342 693	8 743 869
2013	1 551 173	8 565	3 000 389	1 420 122	2 382 216	532 768	313 914	8 710 695
2014	1 668 554	51 698	2 767 644	1 303 754	1 629 105	522 728	321 821	7 878 859
2015	2 192 166	42 225	1 545 728	1 119 060	854 095	88 599	505 615	5 749 960
Créances nettes sur les États ^{b)}								
2012	- 287 343	116 954	- 1 347 946	50 740	- 935 186	- 93 934		- 2 494 828
2013	- 272 477	128 178	- 1 330 422	- 382 904	- 1 103 958	- 103 267		- 3 044 415
2014	- 203 385	128 034	- 984 388	- 228 260	- 618 905	71 378		- 1 798 114
2015	- 614 215	148 078	- 142 196	55 765	- 176 022	323 971		- 349 008
Crédits à l'économie ^{c)}								
2012	1 987 956	135 485	677 801	1 176 985	620 714	367 726		5 119 254
2013	2 273 842	112 074	789 953	1 478 853	829 113	463 595		6 329 599
2014	2 477 067	119 327	1 008 233	1 391 085	972 902	551 798		6 860 677
2015	2 842 489	119 665	1 140 076	1 304 043	1 109 174	603 012		7 542 081
Ressources non monétaires et divers nets								
2012	- 287 833	- 31 385	- 122 841	- 221 232	- 250 069	- 56 751	- 342 693	- 1 285 418
2013	- 272 726	- 34 982	- 137 939	- 272 728	- 280 440	- 60 391	- 307 612	- 1 244 735
2014	- 297 082	- 53 375	- 166 577	- 240 422	- 405 324	- 103 013	- 321 148	- 1 546 283
2015	- 465 797	- 52 886	- 213 483	- 218 937	- 380 043	- 13 206	- 504 942	- 1 696 073
Total des contreparties de la masse monétaire								
2012	2 940 576	209 573	2 304 376	2 107 074	1 708 871	774 908	0	10 082 877
2013	3 279 812	213 835	2 321 981	2 243 343	1 826 931	832 705	6 302	10 751 144
2014	3 645 154	245 684	2 624 912	2 226 157	1 577 778	1 042 891	673	11 395 139
2015	3 954 643	257 082	2 330 125	2 259 931	1 407 204	1 002 376	673	11 246 960

a) Hors banques liquidées et y compris le Crédit Foncier du Cameroun ; chiffres au 31 décembre de chaque année.

b) Après intégration de la prise en charge par les États des créances consolidées du système bancaire.

c) Après neutralisation des créances consolidées du système bancaire prises en charge par les États. Le total CEMAC est différent de la somme des États car il comprend des crédits transfrontaliers.

Source : BEAC.

Zone CEMAC – Évolution par État des principales composantes de la masse monétaire ^{a)}

(en millions de francs CFA (XAF))

	Cameroun	Centrafrique	Congo	Gabon	Guinée équatoriale	Tchad	CEMAC
Monnaie fiduciaire							
2012	555 866	104 677	564 821	293 866	251 107	379 702	2 150 039
2013	559 199	120 046	624 990	348 059	272 112	399 875	2 324 281
2014	635 687	138 107	667 363	357 298	280 402	477 556	2 556 413
2015	798 585	134 630	622 121	379 031	222 433	423 686	2 580 486
Monnaie scripturale							
2012	1 249 517	63 266	1 486 429	1 011 929	1 252 088	337 450	5 427 728
2013	1 477 019	54 791	1 368 849	1 155 607	1 338 177	364 035	5 786 842
2014	1 697 078	65 444	1 614 218	1 051 484	1 072 364	488 573	6 014 368
2015	1 734 241	70 787	1 370 244	1 086 340	935 827	488 481	5 715 641
Quasi-monnaie							
2012	1 135 193	41 630	253 126	801 279	205 676	57 756	2 505 110
2013	1 243 594	38 998	328 142	739 677	216 642	68 795	2 640 021
2014	1 312 389	42 133	343 331	817 375	225 012	76 762	2 824 358
2015	1 421 817	51 665	337 760	794 560	248 944	90 209	2 950 833
Total							
2012	2 940 576	209 573	2 304 376	2 107 074	1 708 871	774 908	10 082 877
2013	3 279 812	213 835	2 321 981	2 243 343	1 826 931	832 705	10 751 144
2014	3 645 154	245 684	2 624 912	2 226 157	1 577 778	1 042 891	11 395 139
2015	3 954 643	257 082	2 330 125	2 259 931	1 407 204	1 002 376	11 246 960
Part en pourcentage en 2015							
Monnaie fiduciaire	20,2	52,4	26,7	16,8	15,8	42,3	22,9
Monnaie scripturale	43,9	27,5	58,8	48,1	66,5	48,7	50,8
Quasi-monnaie	36,0	20,1	14,5	35,2	17,7	9,0	26,2

a) Hors banques liquidées et y compris le Crédit Foncier du Cameroun ; chiffres au 31 décembre de chaque année.

Source : BEAC.

Zone CEMAC – Avoirs extérieurs nets des institutions monétaires

(en millions de francs CFA (XAF))

	BEAC			Banques			Dettes postales	Total net
	Créances	Engagements ^{a)}	Net	Créances ^{b)}	Engagements ^{b)}	Net ^{b)}		
Cameroun								
2012	1 705 840	243 760	1 462 080	277 863	207 203	70 660	- 4 944	1 527 796
2013	1 668 628	250 440	1 418 188	446 797	308 868	137 929	- 4 944	1 551 173
2014	1 731 241	284 157	1 447 084	491 904	265 490	226 414	- 4 944	1 668 554
2015	2 149 816	219 733	1 930 083	563 767	296 740	267 027	- 4 944	2 192 166
Centrafrique								
2012	87 818	95 109	- 7 291	24 480	28 670	- 4 190	0	- 11 481
2013	98 503	90 149	8 354	18 929	18 718	211	0	8 565
2014	147 471	99 876	47 595	23 154	19 051	4 103	0	51 698
2015	135 940	108 965	26 975	25 848	10 598	15 250	0	42 225
Congo								
2012	2 773 911	98 344	2 675 567	462 049	40 254	421 795	0	3 097 362
2013	2 509 156	102 698	2 406 458	666 374	72 443	593 931	0	3 000 389
2014	2 698 241	97 085	2 601 156	286 529	120 041	166 488	0	2 767 644
2015	1 380 428	106 911	1 273 517	382 461	110 250	272 211	0	1 545 728
Gabon								
2012	1 179 920	115 929	1 063 991	338 385	301 795	36 590	0	1 100 581
2013	1 436 050	120 215	1 315 835	290 901	186 614	104 287	0	1 420 122
2014	1 347 302	125 694	1 221 608	176 661	94 515	82 146	0	1 303 754
2015	1 130 773	129 661	1 001 112	287 741	169 793	117 948	0	1 119 060
Guinée équatoriale								
2012	2 186 032	33 964	2 152 068	187 588	66 244	121 344	0	2 273 412
2013	2 172 046	39 509	2 132 537	317 281	67 602	249 679	0	2 382 216
2014	1 570 517	24 492	1 546 025	176 377	93 297	83 080	0	1 629 105
2015	726 122	26 234	699 888	191 184	36 977	154 207	0	854 095
Tchad								
2012	583 866	45 255	538 611	61 958	42 702	19 256	0	557 867
2013	569 088	41 171	527 917	78 726	73 875	4 851	0	532 768
2014	588 546	53 996	534 550	85 217	97 039	- 11 822	0	522 728
2015	229 398	83 998	145 400	42 252	99 053	- 56 801	0	88 599
BEAC – Services centraux								
2012	353 206	10 513	342 693					342 693
2013	324 006	10 092	313 914					313 914
2014	333 659	11 838	321 821					321 821
2015	520 625	15 010	505 615					505 615
CEMAC								
2012	8 865 079	642 874	8 222 205	981 836	455 228	526 608	- 4 944	8 743 869
2013	8 769 482	654 274	8 115 208	1 098 132	497 701	600 431	- 4 944	8 710 695
2014	8 387 471	697 138	7 690 333	673 041	479 571	193 470	- 4 944	7 878 859
2015	6 238 279	690 512	5 547 767	735 487	528 350	207 137	- 4 944	5 749 960

a) Y compris les allocations de DTS du FMI en 2009; chiffres au 31 décembre de chaque année.

b) Après neutralisation de certaines opérations intégrées dans les opérations de consolidation, à partir de 1990.

Source : BEAC.

Zone CEMAC – Avoirs officiels nets par État ^{a)}

(en millions de francs CFA (XAF))

	Avoirs					Engagements			Soldes
	Avoirs en or	Avoirs en devises ^{b)}	Position réserve auprès du FMI	Avoirs en DTS ^{c)}	Total	Recours au crédit FMI	Engagements extérieurs ^{d)}	Total	
Cameroun									
2012	25 074	1 668 393	703	11 670	1 705 840	83 383	160 377	243 760	1 462 080
2013	17 195	1 639 617	707	11 109	1 668 628	78 165	172 275	250 440	1 418 188
2014	19 527	1 699 093	755	11 866	1 731 241	80 784	203 373	284 157	1 447 084
2015	19 173	2 117 151	839	12 653	2 149 816	67 561	152 172	219 733	1 930 083
Centrafrique									
2012	9 313	76 198	198	2 109	87 818	50 198	44 911	95 109	- 7 291
2013	6 387	89 908	190	2 018	98 503	47 020	43 129	90 149	8 354
2014	7 253	139 251	203	764	147 471	53 994	45 882	99 876	47 595
2015	7 122	128 196	298	324	135 940	60 828	48 137	108 965	26 975
Congo									
2012	9 314	2 710 449	440	53 708	2 773 911	14 885	83 459	98 344	2 675 567
2013	6 387	2 450 875	422	51 472	2 509 156	11 961	90 737	102 698	2 406 458
2014	7 253	2 635 753	451	54 784	2 698 241	10 030	87 055	97 085	2 601 156
2015	7 122	1 314 377	496	58 433	1 380 428	7 468	99 443	106 911	1 273 517
Gabon									
2012	10 746	1 067 130	485	101 559	1 179 920	0	115 929	115 929	1 063 991
2013	7 369	1 330 844	504	97 333	1 436 050	0	120 215	120 215	1 315 835
2014	8 369	1 234 442	538	103 953	1 347 302	0	125 694	125 694	1 221 608
2015	8 217	1 010 841	838	110 877	1 130 773	0	129 661	129 661	1 001 112
Guinée équatoriale									
2012	0	2 166 086	3 766	16 180	2 186 032	0	33 964	33 964	2 152 068
2013	0	2 152 930	3 610	15 506	2 172 046	0	39 509	39 509	2 132 537
2014	0	1 550 103	3 855	16 559	1 570 517	0	24 492	24 492	1 546 025
2015	0	704 350	4 112	17 660	726 122	0	26 234	26 234	699 888
Tchad									
2012	9 313	572 272	2 242	39	583 866	2 401	42 854	45 255	538 611
2013	6 387	560 513	2 149	39	569 088	923	40 248	41 171	527 917
2014	7 253	578 956	2 295	42	588 546	10 747	43 249	53 996	534 550
2015	7 121	219 721	2 512	44	229 398	37 936	46 062	83 998	145 400
BEAC – Services centraux									
2012	85 572	266 214	0	1 420	353 206	0	10 513	10 513	342 693
2013	58 681	264 403	0	922	324 006	0	10 092	10 092	313 914
2014	66 642	265 824	0	1 193	333 659	0	11 838	11 838	321 821
2015	80 455	440 104	0	66	520 625	0	15 010	15 010	505 615
Total									
2012	149 332	8 521 228	7 834	186 685	8 865 079	150 867	492 007	642 874	8 222 205
2013	102 406	8 481 095	7 582	178 399	8 769 482	138 069	516 205	654 274	8 115 208
2014	116 297	8 073 916	8 097	189 161	8 387 471	155 555	541 583	697 138	7 690 333
2015	129 210	5 899 917	9 095	200 057	6 238 279	173 793	516 719	690 512	5 547 767

a) Cette décomposition par État est purement comptable. En effet, selon l'article 11 des statuts de la BEAC, les États membres de la CEMAC « mettent en commun leurs avoirs extérieurs dans un Fonds commun des réserves de change ».

b) Y compris le solde créditeur net du compte d'opérations ; chiffres au 31 décembre de chaque année.

c) Y compris les allocations de DTS du FMI aux pays membres de la CEMAC en 2009.

d) Y compris le solde débiteur net du compte d'opérations.

Source : BEAC.

Zone CEMAC – Crédits à l'économie ventilés selon leur maturité initiale ^{a)}

(en millions de francs CFA (XAF))

	2012	2013	2014	2015
Cameroun ^{b)}	1 987 956	2 273 842	2 477 067	2 842 489
Court terme	1 309 335	1 436 135	1 560 959	1 769 322
Moyen terme	629 015	782 130	851 910	998 806
Long terme	49 606	55 577	64 198	74 361
Centrafrique	135 485	112 074	119 327	119 665
Court terme	87 030	80 540	84 587	82 028
Moyen terme	46 686	27 921	32 699	26 304
Long terme	1 769	3 613	2 041	11 333
Congo	677 801	789 953	1 008 233	1 140 076
Court terme	350 445	390 497	515 484	529 229
Moyen terme	311 225	383 451	474 418	586 853
Long terme	16 131	16 005	18 331	23 994
Gabon	1 176 985	1 478 853	1 391 085	1 304 043
Court terme	550 889	665 502	728 708	703 999
Moyen terme	586 356	779 701	630 089	567 933
Long terme	39 740	33 650	32 288	32 111
Guinée équatoriale	620 714	829 113	972 902	1 109 174
Court terme	502 955	660 430	823 804	956 994
Moyen terme	99 982	146 120	132 232	137 954
Long terme	17 777	22 563	16 866	14 226
Tchad	367 726	463 595	551 798	603 012
Court terme	257 339	344 926	406 908	454 321
Moyen terme	95 925	102 161	126 265	123 784
Long terme	14 462	16 508	18 625	24 907
CEMAC	5 119 254	6 329 599	6 860 677	7 542 081
Court terme	3 098 178	3 834 790	4 332 338	4 691 115
Moyen terme	1 880 334	2 346 083	2 375 196	2 667 873
Long terme	140 742	148 726	153 143	183 093

a) Après neutralisation des créances consolidées du système bancaire prises en charge par les États ; le total CEMAC est différent de la somme des États car il comprend des crédits transfrontaliers.

b) Les chiffres du Cameroun incluent le Crédit foncier du Cameroun.

Source : BEAC.

Comores – Tableau des opérations financières

(en millions de francs comoriens (KMF))

	2012	2013	2014	2015 ^{a)}
Recettes totales	65 971	55 061	60 450	83 761
Recettes	45 989	37 416	36 752	44 324
Recettes fiscales	26 849	29 236	29 940	30 567
Recettes non fiscales	19 139	8 180	6 812	13 757
Dons extérieurs	19 982	17 645	23 698	39 437
Dépenses totales et prêts nets	58 192	57 025	61 789	69 858
Dépenses courantes	41 898	35 403	41 513	45 588
Salaires	18 278	18 582	21 423	23 713
Autres biens et services	8 932	9 047	11 808	12 099
Transferts	4 394	5 227	5 087	6 896
Intérêts de la dette	977	504	200	465
Autres dépenses courantes (assistance technique)	9 317	2 043	2 994	2 415
Dépenses en capital	15 444	20 321	20 277	20 413
Dépenses budgétaires	5 747	7 116	3 470	3 929
Dépenses financées sur emprunts extérieurs	9 696	13 206	16 807	16 484
Autres financements	0	0	0	0
Prêts nets	850	1 300	0	3 857
Solde primaire (hors dons) ^{b)}	8 637	- 2 556	- 5 036	- 2 313
Solde global base engagements (y compris dons) ^{c)}	7 779	- 1 963	- 1 339	13 903
Arriérés	- 1 543	- 2 122	- 630	- 4 290
Sur dette extérieure	- 171	24	- 385	- 116
Sur dette intérieure	- 1 372	- 2 146	- 245	- 4 174
Solde (base caisse) ^{d)}	6 236	- 4 085	- 1 969	9 613
Ajustement spécial ^{e)}	- 300	300	0	0
Financement	- 6 357	3 692	3 209	- 5 328
Financement extérieur net	- 2 503	- 210	- 40	6 988
Tirages	5	0	0	6 783
Amortissement de la dette	- 2 726	- 294	- 575	- 279
Financement exceptionnel	218	0	2 407	0
Variation arriérés en principal	0	84	- 1 872	484
Allègement PPTE	0	34	0	0
Financement intérieur net	- 3 854	3 902	3 249	- 12 316
Écart de financement	- 421	- 93	1 240	4 285
PIB Nominal	218 582	229 234	239 514	246 782
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	21,0	16,3	15,3	18,0
Dépenses courantes	19,2	15,4	17,3	18,5
Solde :				
primaire ^{b)}	4,0	- 1,1	- 2,1	- 0,9
budgétaire de base ^{f)}	3,1	- 1,9	- 2,2	- 2,7
base caisse ^{d)}	2,9	- 1,8	- 0,8	3,9

Note : le périmètre du TOFE consolidé intègre les données relatives aux administrations publiques fédérales et locales.

a) Chiffres provisoires.

b) Solde primaire = recettes courantes – dépenses courantes (hors intérêts et assistance technique) – dépenses en capital (hors celles sur ressources extérieures).

c) Solde (base engagements) = recettes totales (dons compris) – dépenses totales.

d) Solde (base caisse) = solde (base engagements) + arriérés.

e) Recettes de 2010 perçues en 2011.

f) Solde budgétaire de base = recettes totales (hors dons) – dépenses totales (hors assistance technique et investissements financés sur recettes extérieures).

Sources : BCC, ministère des Finances.

Comores – Balance des paiements

(en millions de francs comoriens (KMF))

	2012	2013	2014	2015 ^{a)}
Transactions courantes	- 15 616	- 22 617	- 21 743	1 557
Balance commerciale	- 75 941	- 76 743	- 79 471	- 74 480
Exportations FOB	7 469	7 609	9 603	7 519
dont : vanille	552	1 413	640	1 087
girofle	5 494	3 380	5 145	3 057
ylang-ylang	666	797	900	862
autres produits	503	1 400	2 236	2 106
Importations FOB	83 411	84 352	89 074	81 999
dont : produits pétroliers	19 650	20 208	17 257	15 013
riz	8 774	8 293	9 868	10 195
véhicules, pièces détachées	7 500	7 702	10 208	6 645
viande, poisson	4 069	3 508	5 229	5 934
fer, fonte, acier	2 884	3 513	2 841	3 440
ciment	5 027	4 625	5 632	5 689
autres produits	32 696	33 320	32 774	30 013
Balance des services	- 13 208	- 10 693	- 5 165	457
Fret et assurance	- 24 026	- 24 174	- 17 604	- 15 281
Voyages	7 901	9 149	8 678	8 581
Transports	- 4 019	- 2 984	- 3 681	- 4 419
Autres	6 935	7 316	7 443	11 576
Balance des revenus	- 597	81	1 426	1 708
Rémunération des salariés	0	0	868	901
Revenus des investissements	- 597	81	558	807
Balance des transferts courants	74 130	64 739	61 467	73 872
Privés	34 886	46 776	49 906	46 830
Publics	39 244	17 963	11 560	27 042
Compte de capital et d'opérations financières	15 570	22 381	20 548	4 267
Compte de capital	19 258	63 578	22 218	16 484
Compte d'opérations financières	- 3 689	- 41 197	- 1 670	- 12 217
Investissements directs étrangers	3 987	1 568	1 735	2 087
Autres investissements	5 226	- 53 389	4 087	6 961
Variation des réserves officielles (hausse : « - »)	- 12 901	10 625	- 7 492	- 21 264
Erreurs et omissions	46	236	1 195	- 5 824
Financement exceptionnel (pour mémoire)	218	- 48 917	2 407	- 23 464
Solde de la balance des transactions courantes (en % du PIB)	- 7,1	- 9,9	- 9,1	0,6

a) Chiffres provisoires.

Source : BCC.

ANNEXE 2

SITUATION DES BANQUES CENTRALES AU 31 DÉCEMBRE 2015

Situation de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest

(en millions de francs CFA (XOF))

Actif	31 décembre 2014	31 décembre 2015	Passif	31 décembre 2014	31 décembre 2015
Avoirs en or	760 464	780 079	Billets et monnaies	5 247 777	5 863 004
Fond monétaire international	644 976	746 461	Dépôts	3 097 156	3 417 627
Position de réserve	25 384	27 227	Banques et institutions étrangères	122 927	142 012
DTS détenus	619 592	719 234	Banques et institutions communes de l'Union	391 632	289 207
Avoirs en monnaies étrangères	5 664 990	5 998 380	Établissements de crédit	1 401 715	1 815 202
Compte d'opérations	3 097 724	3 404 968	Trésors nationaux et autres comptables publics	1 090 776	1 039 519
Trésorerie courante dans la Zone franc	67 298	67 781	Autres comptes de dépôts	90 106	131 687
Trésorerie courante en dehors de la Zone franc	32 584	210 567	Transferts à exécuter	17 919	72 466
Placements dans la Zone franc	1 600 798	1 416 643	Transferts UMOA-extérieur émis	17 698	61 681
Placements hors de la Zone franc	839 366	872 898	Transferts extérieur-UMOA reçus	219	10 589
Créances rattachées (intérêts courus)	27 220	25 523	Dispositions inter-UMOA émises	2	46
			Dispositions internes émises	0	150
Créances sur les banques et établissements financiers	2 565 454	3 295 979	Engagements en monnaies étrangères	9 652	14 073
Prêt marginal	113 580	723 004			
Marché monétaire (appels d'offres)	2 450 000	2 570 000	Engagements envers le FMI	1 684 679	1 849 007
Créances rattachées	1 874	2 975			
Créances sur les Trésors nationaux	754 174	779 261	Autres passifs	91 885	196 082
			Provisions pour risques	69 824	81 460
Opérations pour le compte des Trésors nationaux	1 021 189	1 079 182	Réserves de réévaluation	187 722	147 919
FMI	998 755	1 061 080			
Autres concours	22 434	18 102	Capital et réserves	1 722 963	1 747 942
Autres investissements financiers ^{a)}	85 890	135 700	Résultat	31 278	49 440
Biens immobiliers de placement	1 340	4 457			
Autres immobilisations nettes ^{a)}	433 370	426 676			
Autres actifs ^{a)}	229 008	192 845			
Total	12 160 855	13 439 020	Total	12 160 855	13 439 020

a) Les immobilisations financières de la rubrique « Autres immobilisations » ont été reclassées vers le poste « Autres investissements financiers » ou « Autres actifs », en application de la norme IAS 39 sur la comptabilisation et l'évaluation des instruments financiers.

Situation de la Banque des États de l'Afrique Centrale

(en millions de francs CFA (XAF))

Actif	31 décembre 2014	31 décembre 2015	Passif	31 décembre 2014	31 décembre 2015
Disponibilités extérieures à vue	3 827 707	3 371 467	Billets et monnaies en circulation	2 999 493	3 008 099
Billets et monnaies	41 241	86 091			
Correspondants	- 61 130	- 2 941	Trésors et comptes publics nationaux	2 752 662	2 362 963
Trésor français	3 847 596	3 288 317	Comptes courants	898 149	771 867
Autres avoirs en devises convertibles	4 244 118	2 527 969	Fonds de stabilisation des recettes budgétaires	101 946	70 963
Encaisse or	116 296	129 209	Fonds de réserves pour les générations futures	1 170 388	770 032
Opérations avec le FMI	291 516	309 234	Dépôts spéciaux	582 179	750 101
Quote-part en devises	102 356	109 177	Banques et institutions financières	3 564 401	2 683 905
Avoirs en DTS	189 160	200 057	Banques et institutions étrangères	97 638	103 903
Créances sur les Trésors nationaux	1 277 798	2 214 090	Banques et institutions financières de la Zone franc	3 466 763	2 580 002
Avances en comptes courants	1 189 000	1 983 910	Autres comptes courants	118 232	149 763
Avances exceptionnelles	4 931	146 313	FMI - allocations de DTS	424 223	452 490
Crédits à l'économie consolidés sur les États	83 867	83 867	Emprunts et dettes à long et moyen terme	12 108	15 010
Contrepartie des allocations de DTS versées aux États	173 964	186 047	Provisions	11 378	12 788
Créances sur les banques	109 923	311 888	Report à nouveau		
Concours du marché monétaire	80 420	277 065	Réserves	322 126	402 083
Avances sur effets à moyen terme	29 503	34 823	Capital et prime d'augmentation	91 507	91 507
Valeurs immobilisées	251 638	283 841	Créditeurs divers et compte de régularisation passif	39 335	50 288
Autres actifs : stocks de billets et monnaies non émis	41 968	25 485	Compte de résultat	25 108	160 795
FMI - ajustements	20 435	24 247	Total	10 360 573	9 389 691
Débiteurs divers	5 210	6 214			
Total	10 360 573	9 389 691			

Situation de la Banque centrale des Comores

(en millions de francs comoriens (KMF))

Actif	31 décembre 2014	31 décembre 2015	Passif	31 décembre 2014	31 décembre 2015
Avoirs en or	309	304	Billets et pièces en circulation	27 217	33 204
Avoirs en devises	62 000	82 977	Engagements en devises	108	171
Caisse en devises	4 735	1 117			
Compte en devises	57 265	81 860	Relations avec le FMI	17 414	18 412
Relations avec le FMI	11 958	12 594	Allocations de DTS	4 992	5 325
Avoirs en DTS	6 733	7 021	Emprunts FMI	7 532	7 872
Quote-part FMI	5 225	5 573	Comptes du FMI	4 890	5 215
Créances sur les banques	0	0	Comptes des banques résidentes	25 826	28 110
Créances sur le Trésor	15 293	11 056	Comptes du Trésor et des entreprises publiques	7 422	16 404
Autres créances	638	741	Autres dépôts	23	63
Comptes de régularisation et divers	307	365	Comptes de régularisation	1 190	405
Immobilisations incorporelles et corporelles	2 905	3 144	Capitaux propres	13 696	14 155
Titres de participation	0	0	Capital	3 000	3 000
			Fonds de dotation en capital	341	341
			Réserves	9 375	9 793
			Provisions	346	413
			Subventions d'investissement	253	228
			Écart de réévaluation	380	380
			Résultat de l'exercice	515	257
Total	93 411	111 181	Total	93 411	111 181

ANNEXE 3

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

A

ABS	<i>Asset-backed securities</i>
ACE	<i>Africa Coast to Europe</i>
ADAC	Allègement de la dette après catastrophe (fonds)
AFD	Agence française de développement
AGMN	Anguille Marine Nord (Gabon)
AIC	Association interprofessionnelle du coton (Bénin)
AID	Association internationale pour le développement (sigle anglais : IDA), groupe Banque mondiale
ALUCAM	Compagnie camerounaise de l'aluminium
ANIF	Agence nationale d'investigation financière (Afrique centrale)
ANSAT	Agence nationale pour la sécurité alimentaire au Togo
APD	Aide publique au développement
APE	Accord de partenariat économique
ARC	Fonds fiduciaire et d'assistance et de riposte aux catastrophes
ASS	Afrique subsaharienne
AUPC	Aide d'urgence post-conflit
AVD	Analyse de viabilité de la dette

B

BAC	Banque agricole et commerciale (Tchad)
BAfD	Banque africaine de développement
BANGE	<i>Banco nacional de Guinea Ecuatorial</i>
BAO	<i>Banco da África Ocidental</i> (Guinée-Bissau)
BCC	Banque centrale des Comores
BCC	Banque commerciale du Chari (Tchad)
BCE	Banque centrale européenne
BCH	Banque Congolaise de l'Habitat
BCI	Banque Commerciale Internationale
BCEAO	Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
BDEAC	Banque de développement des États de l'Afrique Centrale
BDC	Banque de développement des Comores
BDK	Banque de Dakar
BDU	<i>Banco da União</i> (Guinée-Bissau)
BEAC	Banque des États de l'Afrique Centrale
BEI	Banque européenne d'investissement
BFA	Banque pour le financement de l'agriculture
BFC	Banque fédérale du commerce (Comores)
BGD	Banque gabonaise de développement
BGFI	Banque Gabonaise et Française Internationale

BHCI	Banque de l'habitat de Côte d'Ivoire
BHG	Banque de l'habitat du Gabon
BIA	Banque Internationale pour l'Afrique
BIC	Bénéfices industriels et commerciaux
BIC-C	Banque pour l'industrie et le commerce-Comores (groupe BNP Paribas)
BICIG	Banque internationale pour le commerce et l'industrie du Gabon
BID	Banque interaméricaine de développement
BID	Banque islamique de développement
BNG	<i>Backbone</i> national gabonais (projet)
BNI	Banque nationale d'investissement (Côte d'Ivoire)
BOA	<i>Bank of Africa</i>
BOAD	Banque ouest-africaine de développement
BPC	Banque Postale du Congo
BPMC	Banque populaire Maroc-Centrafricaine
BRI	Banque des règlements internationaux
BRICS	Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud
BRS	Banque régionale de solidarité
BRVM	Bourse régionale des valeurs mobilières (Abidjan)
BSIC	Banque sahélo-saharienne pour l'investissement et le commerce
BTA	Bon du Trésor assimilable
BTCI	Banque togolaise pour le commerce et l'industrie
BTD	Banque togolaise pour le développement
BTP	Bâtiment et travaux publics
BVMAC	Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique centrale (Libreville)

C

C2D	Contrat de désendettement et de développement
CAB	<i>Central African Backbone</i>
CAD	Comité d'aide au développement
CAE	Communauté d'Afrique de l'Est
CAN	Coupe d'Afrique des nations
CBAO	Compagnie bancaire d'Afrique de l'Ouest
CBCA	<i>Commercial Bank Centrafrique</i>
CBI	Coris Bank international
CBLT	Commission du bassin du lac Tchad
CBT	<i>Commercial Bank Tchad</i>
CCG	Conseil de coopération du Golfe
CCIC	Comité consultatif international du coton
CDC	<i>Cameroon Development Corporation</i>
CEA	Commission économique pour l'Afrique (Nations unies)

CEB	Communauté électrique du Bénin	CREPMF	Conseil régional de l'épargne publique et des marchés financiers
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest	CRF	Cellule de renseignements financiers
CEEAC	Communauté économique des États de l'Afrique Centrale	CSLP	Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté
CEET	Compagnie d'énergie électrique du Togo	CVD	Cadre de viabilité de la dette
CEMAC	Communauté économique et monétaire de l'Afrique Centrale		
CEN-SAD	Communauté des États sahélo-sahariens		
CENTIF	Cellule nationale de traitement des informations financières (Afrique de l'Ouest)		
CFA (XOF)	Franc de la Communauté financière africaine (UEMOA)		
CFA (XAF)	Franc de la Coopération financière en Afrique centrale (CEMAC)		
CFHEC	<i>China First Highway Engineering Company Ltd</i>		
CHEC	<i>China Harbour Engineering Company Ltd</i> (entreprise chinoise opérant au Cameroun)		
CICC	Conseil interprofessionnel du cacao et du café (Cameroun)		
CICMHZ	Compagnie industrielle et commerciale des mines Huazhou (entreprise chinoise opérant au Gabon)		
CIMENCAM	Cimenteries du Cameroun		
CIPRES	Conférence interafricaine de prévoyance sociale		
CIRAD	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement		
CLAB	Comité de liaison anti-blanchiment		
CLSP	Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté		
CMCA	Crédit mutuel de Centrafrique		
CMEC	<i>China National Machinery & Equipment Import & Export Corporation</i> (entreprise chinoise opérant au Gabon)		
CMF	Commission des marchés financiers		
CMFN	Comité monétaire et financier national		
CMU	Couverture maladie universelle		
CNCAS	Caisse nationale de crédit agricole du Sénégal		
CNCE	Caisse nationale des caisses d'épargne		
CNODC	<i>China National Oil and Gas Exploration and Development Corp</i> (entreprise chinoise opérant au Niger)		
CNPC	<i>China National Petroleum Corporation</i> (entreprise chinoise opérant au Niger)		
CNPCIC	<i>China National Petroleum Corporation International Chad</i>		
CNUCED	Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement		
COBAC	Commission bancaire d'Afrique Centrale (CEMAC)		
COI	Commission de l'Océan Indien		
COMESA	<i>Common Market in Eastern and Southern Africa</i>		
COMIBEL	Compagnie Minière de Belinga (Gabon)		
CORAF	Congolaise de raffinage		
COSUMAF	Commission de surveillance du marché financier de l'Afrique centrale		
COTCO	<i>Cameroon Oil Transportation Company</i>		
CPLP	Communauté des pays de langue portugaise		
CPM	Comité de politique monétaire		
CPU	<i>Cocoa Processing Unit</i> (Cameroun)		
CRCT	Cellule de règlement et de conservation des titres		
		D	
		DCT	<i>Diamond Cement Togo</i>
		DDR	Désarmement, démobilisation et réinsertion (programme de)
		DSCE	Document de stratégie pour la croissance et l'emploi (Cameroun)
		DSRP	Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté
		DSX	<i>Douala Stock Exchange</i> (Bourse de Douala)
		DTS	Droit de tirage spécial
		E	
		EAGB	Compagnie d'eau et d'électricité de Guinée-Bissau
		EDM	Énergie du Mali
		EITI	<i>Extractive Industries Transparency Initiative</i>
		EIU	<i>Economist Intelligence Unit</i>
		EMF	Établissement de microfinance
		EONIA	<i>Euro overnight index average</i> – Taux d'intérêt moyen de prêts interbancaires en euros, à échéance d'une journée
		F	
		FAD	Fonds africain de développement
		FAO	<i>Food and Agriculture Organization</i> (Nations unies)
		FBCF	Formation brute de capital fixe
		FC	Franc comorien (KMF)
		FCC	Facilité de crédit de confirmation
		FCE	Facilité de protection contre les chocs exogènes
		FCR	Facilité de crédit rapide
		FEC	Facilité élargie de crédit
		FED	Fonds européen de développement
		FGSP	Fonds de garantie pour le secteur privé (Mali)
		FII	Fonds ivoirien de l'innovation
		FILSAH	Filature du Sahel (société burkinabè)
		FLNG	<i>Floating liquefied natural gas</i>
		FMI	Fonds monétaire international
		FOB	<i>Free on board</i>
		FONSIS	Fonds souverain d'investissements stratégiques (Sénégal)
		FRPC	Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance (sigle anglais : PRGF)

G – H

GABAC	Groupe d'action contre le blanchiment en Afrique centrale
GAFI	Groupe d'action financière
GIABA	Groupe intergouvernemental anti-blanchiment en Afrique (Afrique de l'Ouest)
GIRE	Gestion intégrée des ressources en eau
GOC	<i>Gabon Oil Company</i>
GRAINE	Gabonaise des réalisations agricoles et des initiatives des nationaux engagés
GSEZ	<i>Gabon Special Economic Zone</i>
HIPC	<i>Heavily Indebted Poor Countries</i> (en français : PPTE)

I – J

IADM	Initiative d'allègement de la dette multilatérale (sigle anglais : MDRI)
ICCO	<i>International Cocoa Organization</i>
ICO	<i>International Coffee Organization</i>
ICS	Industries chimiques du Sénégal
IDA	Association internationale de développement
IDE	Investissements directs étrangers
IEDOM	Institut d'émission des départements d'outre-mer
IEOM	Institut d'émission d'outre-mer
IFD	Institutions financières décentralisées
IHPC	Indice harmonisé des prix à la consommation
IMIC	<i>International Mining and Infrastructure Corporation</i> (Cameroun)
INS	Institut national de la statistique
IPC	Indice des prix à la consommation
ISN	<i>Interim Strategy Note</i>
ISO	<i>International Sugar Organization</i>
ISPE	Instrument de soutien à la politique économique
ITIE	Initiative pour la transparence dans les industries extractives

K – L

KMF	Franc comorien
LBC/FT	Lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme
LCB	La Congolaise de Banque
LEA	Ligue des États arabes
LOACI	Loi d'orientation agricole de Côte d'Ivoire

M – N

MCA	<i>Millenium Challenge Account</i>
MECK	Mutuelles d'épargne et de crédit des Comores
MG	Mégawatt
MINUSCA	Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en République centrafricaine
MIRAP	Mission de régulation des approvisionnements des produits de grande consommation
MISCA	Mission internationale de soutien à la Centrafrique
MPS	Mouvement patriotique du salut (Tchad)
NEPAD	<i>New Partnership for Africa's Development</i> (Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique)
NOCIBE	Nouvelles cimenteries du Bénin
NOTCO	<i>Niger Oil Transportation Corporation</i>
NSI	Note de stratégie intérimaire

O

OCDE	Organisation pour la coopération et le développement économique
ODD	Objectifs de développement durable
OFID	<i>OPEC Fund for International Development</i>
OGM	Organisme génétiquement modifié
OIF	Organisation internationale de la francophonie
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMD	Objectifs du millénaire pour le développement
OMVG	Organisation pour la mise en valeur du fleuve Gambie
OMVS	Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal
ONG	Organisation non gouvernementale
ONICOR	Office national pour l'importation et la commercialisation du riz (Comores)
ONU	Organisation des Nations unies
OTA	Obligations du Trésor assimilable
OTR	Office togolais de recettes

P – Q – R

PAC	Port autonome de Cotonou
PACIGOF	Projet d'appui au climat d'investissement et à la gouvernance forestière (Congo)
PACOM	Programme d'amélioration de la compétitivité de l'économie camerounaise

PADE	Projet d'appui à la diversification de l'économie (Congo)	S	
PAL	Port autonome de Lomé	SADC	<i>Southern African Development Community</i>
PAM	Programme alimentaire mondial des Nations unies	SAFACAM	Société africaine forestière et agricole du Cameroun
PAN	Plan d'action national	SANDUK	Établissements de microcrédit (Comores)
PAPN	Port autonome de Pointe-Noire	SAR	Société africaine de raffinage (Sénégal)
PASAC	Programme agricole de sécurité alimentaire et de croissance	SARIS	Société agricole de raffinage industriel du sucre
PAZF	Pays africains de la Zone franc	SBEE	Société béninoise d'énergie électrique
PCP	Politique européenne commune de la pêche	SBG	Solde budgétaire global
PCT	Parti congolais du travail	SBR	Solde budgétaire de référence
PDESFI	Programme de développement du secteur financier (Côte d'Ivoire)	SCADD	Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (Burkina Faso)
PDG	Parti démocratique gabonais	SCAPE	Stratégie nationale de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (Togo)
PDGE	Parti démocratique de Guinée équatoriale	SDL	Sundance Resources Ltd (entreprise australienne opérant au Gabon et au Congo)
PED	Pays en développement	SEGUCE	Société d'exploitation du guichet unique pour le commerce extérieur au Togo
PEEDU	Projet eau, électricité et développement urbain (Congo)	SEMC	Société des eaux minérales du Cameroun
PHB	Plantation du Haut Penja (filiale de la Compagnie fruitière)	SENELEC	Société nationale d'électricité (Sénégal)
PIB	Produit intérieur brut	SFI	Société financière internationale (sigle anglais : IFC), groupe Banque mondiale
PNAR	Programme national d'autosuffisance en riz (Sénégal)	SGBGE	Société générale de banques en Guinée équatoriale
PNATPF	Programme national d'appui à la transformation des produits forestiers (Cameroun)	SGT	Société générale Tchad
PND	Plan national de développement (Congo)	SIB	Société ivoirienne de banque
PNDES	Plan national de développement économique et social (Guinée équatoriale)	SID	Société islamique pour le développement du secteur privé (filiale de la BID)
PNG	Position nette débitrice des gouvernements	SMIG	Salaire minimum interprofessionnel garanti
PNIA	Plan national d'investissement agricole	SML	Société des mines du Liptako (Niger)
PNRMN	Programme national de restructuration et de mise à niveau	SMP	<i>Staff Monitored Program</i>
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement	SNBG	Société nationale des bois du Gabon
PPP	Partenariats public-privé	SNDR	Stratégie nationale de développement de la filière riz (Côte d'Ivoire)
PPTE	Pays pauvre très endetté (en anglais : HIPC)	SNH	Société nationale des hydrocarbures (Cameroun)
PRGF	<i>Poverty Reduction and Growth Facility</i> (sigle français : FRPC)	SNI	Stratégie nationale d'industrialisation (Gabon)
PRODIAG	Projet de développement et d'investissement agricole (Gabon)	SNPC	Société nationale des pétroles du Congo
PROPARCO	Société de promotion et de participation pour la coopération économique (filiale de l'AFD)	SNPSF	Société nationale des postes et des services financiers (Comores)
PROVER	Programme de valorisation de l'énergie renouvelable (Guinée-Bissau)	SNPT	Société nouvelle des phosphates du Togo
PRSP	<i>Poverty Reduction Strategy Paper</i> (sigle français : CSLP)	SOCAPALM	Société camerounaise des palmeraies
PSE	Plan Sénégal Émergent	SODIAC	Société de développement des infrastructures aéroportuaires de Centrafrique
PSGE	Plan stratégique Gabon émergent	SOMAÏR	Société minière de l'Air (Niger)
RCA	République centrafricaine	SONIDEP	Société nigérienne des produits pétroliers
RCI	République de Côte d'Ivoire	SOPECO	Société des postes et de l'épargne du Congo
RDC	République démocratique du Congo	SORAZ	Société de raffinage de Zinder (Niger)
RDPC	Rassemblement démocratique du peuple camerounais	SOTELMA	Société des télécommunications du Mali
RNB	Revenu national brut	SRF	Service de renseignements financiers (Comores)
RNPC	Régie nationale des palmeraies du Congo	SRPF	Stratégie de renforcement des finances publiques (Burkina Faso)
RPM	Rassemblement pour le Mali	STAR	Système de transfert automatisé et de règlement
		SVT	Spécialistes en valeurs du trésor

T

TCM	Taux créiteur minimum (BEAC)
TCN	Titre de créance négociable
TDM	Taux débiteur maximum (BEAC)
TEG	Taux effectif global
TIAO	Taux d'intérêt sur les appels d'offres « positifs » (BEAC)
TIPP	Taux d'intérêt des prises en pension (BEAC)
TISP	Taux d'intérêt sur les placements (BEAC)
TISPP₀	Taux d'intérêt au titre des fonds de réserve pour les générations futures (BEAC)
TISPP₁	Taux d'intérêt au titre du mécanisme de stabilisation des recettes budgétaires (BEAC)
TISPP₂	Taux d'intérêt au titre des dépôts spéciaux classiques (BEAC)
TOFE	Tableau des opérations financières de l'État
TOTCO	<i>Tchad Oil Transportation Company</i>
TPB	Taux de pénalité aux banques (BEAC)

UEAC	Union économique de l'Afrique centrale
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
UGB	Union gabonaise de banque
UMA	Union du Maghreb arabe
UMAC	Union monétaire de l'Afrique centrale
UMOA	Union monétaire ouest-africaine
UTB	Union togolaise de banque
VAN	Valeur actualisée nette
WACS	<i>West Africa Cable System</i>

U - V - W

UA	Union africaine
UBA	<i>United Bank of Africa</i>
UE	Union européenne

X - Y - Z

XAF	Franc de la Coopération financière en Afrique centrale (CEMAC)
XOF	Franc de la Communauté financière africaine (UEMOA)
ZERP	Zone économique à régime privilégié
ZES	Zone économique spéciale
ZF	Zone franc
ZMAO	Zone monétaire de l'Afrique de l'Ouest

ANNEXE 4

INSTITUTS D'ÉMISSION ET MONNAIES DES PAYS ET TERRITOIRES DE LA ZONE FRANC

	Institut d'émission	Monnaie	Parité avec l'euro (parité avec le franc français pour mémoire)
France métropolitaine Monaco	Banque de France	Euro (EUR)	1 EUR = 6,55957 FRF ^{a)}
Guadeloupe Guyane Martinique Mayotte Réunion Saint-Barthélemy Saint-Martin Saint-Pierre-et-Miquelon	Institut d'émission des départements d'outre-mer (IEDOM), correspondant de la Banque de France	Euro (EUR)	
Nouvelle-Calédonie Polynésie française Wallis-et-Futuna	Institut d'émission d'outre-mer (IEOM)	Franc CFP (XPF)	1000 XPF = 8,38 EUR (1 XPF = 0,055 FRF)
Bénin Burkina Faso Côte d'Ivoire Guinée-Bissau Mali Niger Sénégal Togo	Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO)	Franc CFA ^{b)} (XOF)	1 EUR = 655,957 XOF (1 XOF = 0,01 FRF) ^{c)}
Cameroun Centrafrique Congo Gabon Guinée équatoriale Tchad	Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC)	Franc CFA ^{d)} (XAF)	1 EUR = 655,957 XOF (1 XAF = 0,01 FRF) ^{c)}
Union des Comores	Banque centrale des Comores (BCC)	Franc comorien (KMF)	1 EUR = 491,96775 KMF (1 KMF = 0,0133 FRF) ^{c)}

a) Depuis le 1^{er} janvier 1999.

b) Franc de la Communauté financière africaine.

c) Nouvelle parité depuis le 12 janvier 1994.

d) Franc de la Coopération financière en Afrique Centrale.

Le Rapport annuel de la Zone franc est en libre téléchargement sur le site internet de la Banque de France (www.banque-france.fr).

Une version imprimée peut être obtenue gratuitement, jusqu'à épuisement du stock, sur simple demande (cf. adresse ci-contre).

La Banque de France se réserve le droit de suspendre le service de la diffusion et de restreindre le nombre de copies attribuées par personne.

Comité monétaire de la Zone franc

Secrétariat Banque de France
Service de la Zone franc
et du financement du développement
049-1466
75049 Paris cedex 01

Ont participé à la rédaction de ce rapport :

Céline Bonnemaïson, Thomas Cheïlan, Thierry Demoulin, Samuel Diop, Véronique Genre, Sylvie Giannetto, Luc Jacolin, Maëlan Le Goff, Jacques Legrand, Françoise Magnan-Marionnet, Christian Masson

Éditeur

Banque de France
39 rue Croix-des-Petits-Champs
75001 Paris

Directeur de la publication

Marc-Olivier Strauss-Kahn

Rédaction en chef

Christian Masson

Maquettiste

Nicolas Besson

Réalisation

Direction de la Communication
Service de l'Édition et des Langues
& Studio Création

Version papier

Service de la Zone franc
et du financement du développement
049-1466
75049 Paris Cedex 01
Téléphone : +33 1 42 92 39 08
Télécopie : +33 1 42 92 39 40

Impression

Navis

Dépôt légal

Septembre 2016

Internet

www.banque-france.fr/eurosysteme-et-international/zone-franc.html

